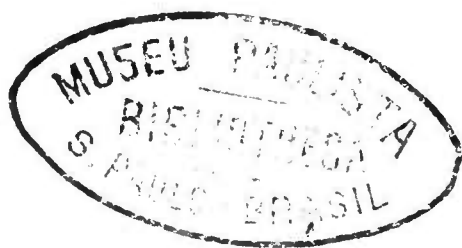






OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON.

TOME XIV



IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX ET C^o, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-S.-MICHEL, 8.

OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON.

ÉDITION REVUE

PAR M. A. RICHARD,

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

HISTOIRE DES ANIMAUX.



PARIS.

POURRAT FRÈRES, ÉDITEURS,

RUE DES PETITS-AUGUSTINS, 5:

RORET, LIBRAIRE,

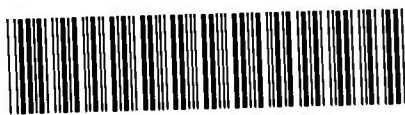
RUE HAUTEFEUILLE, 10 bis.

M DCCC XXXV.

55/59
B929o
v 14

55/59
B929o
v.14

DEDALUS - Acervo - MZ
Oeuvres Completes De Buffon /



12400002911

SUITE
DES ANIMAUX SAUVAGES.

NOMENCLATURE DES SINGES

Comme endoctriner des écoliers, ou parler à des hommes sont deux choses différentes; que les premiers reçoivent sans examen, et même avec avidité, l'arbitraire comme le réel, le faux comme le vrai, dès qu'il leur est présenté sous la forme de documents; que les autres, au contraire, rejettent avec dégoût ces mêmes documents, lorsqu'ils ne sont pas fondés; nous ne nous servirons d'aucune des méthodes qu'on a imaginées pour entasser sous le même nom de *singes* une multitude d'animaux d'espèces différentes et même très éloignées.

J'appelle *singe* un animal sans queue, dont la face est aplatie, dont les dents, les mains, les doigts et les ongles ressemblent à ceux de l'homme, et qui, comme lui, marche debout sur ses deux pieds. Cette définition, tirée de la nature même de l'animal et de ses rapports avec celle de l'homme, exclut, comme l'on voit, tous les animaux qui ont des queues, tous ceux qui ont la face relevée ou le museau long, tous ceux qui ont les ongles courbés, crochus, ou pointus, tous ceux qui marchent plus volontiers sur quatre que sur deux pieds. D'après cette notion fixe et précise, voyons combien il existe d'espèces d'animaux auxquelles on doit donner le nom de *singe*. Les anciens n'en connoissoient qu'une seule; le *pithécos* des Grecs, le *simia* des Latins, est un *singe*, un vrai *singe*, et c'est celui sur lequel Aristote, Plin et Galien ont institué toutes les comparaisons physiques et fondé toutes les relations du singe à l'homme; mais ce pithèque, ce singe des anciens, si ressemblant à l'homme par la conformation extérieure, et plus semblable encore par l'organisation intérieure, en diffère néanmoins par un attribut qui, quoique relatif en lui-même, n'en est cependant ici pas moins essentiel; c'est la grandeur. La taille de l'homme en général est au-dessus de cinq pieds: celle du pithèque n'atteint guère qu'au quart de cette hauteur: aussi, ce singe eût-il été plus ressemblant à l'homme, les anciens

auroient eu raison de ne le regarder que comme un homoncule, un nain manqué, un pygmée capable tout au plus de combattre avec les grues, tandis que l'homme sait dompter l'éléphant et vaincre le lion.

Mais depuis les anciens, depuis la découverte des parties méridionales de l'Afrique et des Indes, on a trouvé un autre singe avec cet attribut de grandeur, un singe aussi haut, aussi fort que l'homme, aussi ardent pour les femmes que pour ses femelles, un singe qui sait porter des armes, qui se sert de pierres pour attaquer, et de bâtons pour se défendre, et qui d'ailleurs ressemble encore à l'homme plus que le pithèque; car, indépendamment de ce qu'il n'a point de queue, de ce que sa face est aplatie, que ses bras, ses mains, ses doigts, ses ongles, sont pareils aux nôtres, et qu'il marche toujours debout, il a une espèce de visage, des traits approchant de ceux de l'homme, des oreilles de la même forme, des cheveux sur la tête, de la barbe au menton, et du poil ni plus ni moins que l'homme en a dans l'état de nature: aussi les habitants de son pays, les Indiens policés, n'ont pas hésité de l'associer à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage; tandis que les nègres, presque aussi sauvages aussi laids que ces singes, et qui n'imaginent pas que pour être plus ou moins policé l'on soit plus ou moins homme, leur ont donné un nom propre (*pongo*), un nom de bête et non pas d'homme; et cet orang-outang ou ce pongo n'est en effet qu'un animal, mais un animal très singulier, que l'homme ne peut voir sans rentrer en lui-même, sans se reconnoître, sans se convaincre que son corps n'est pas la partie la plus essentielle de sa nature.

Voilà donc deux animaux, le pithèque et l'orang-outang, auxquels on doit appliquer le nom de *singe*, et il y en a un troisième auquel on ne peut guère le refuser, quoiqu'il soit difforme, et par rapport à l'homme, et par rapport au singe. Cet animal, jusqu'à présent inconnu, et qui a été apporté des Indes orientales sous le nom de *gibbon*, marche debout comme les deux autres, et a la face aplatie: il est aussi sans queue;

mais ses bras, au lieu d'être proportionnés comme ceux de l'homme, ou du moins comme ceux de l'orang-outang ou du pithèque, à la hauteur du corps, sont d'une longueur si démesurée, que l'animal étant debout sur ses deux pieds, il touche encore la terre avec ses mains sans courber le corps et sans plier les jambes. Ce singe est le troisième et le dernier auquel on doit donner ce nom; c'est, dans ce genre une espèce monstrueuse, hétéroclite, comme l'est dans l'espèce humaine la race des hommes à grosses jambes, dite *de Saint-Thomas*.

Après les singes, se présente une autre famille d'animaux, que nous indiquerons sous le nom générique de *babouin*; et, pour les distinguer nettement de tous les autres, nous dirons que le babouin est un animal à queue courte, à face allongée, à museau large et relevé, avec des dents canines plus grosses à proportion que celles de l'homme, et des callosités sur les fesses. Par cette définition, nous excluons de cette famille tous les singes qui n'ont point de queue, toutes les guenons, tous les sapajous et sagouins qui n'ont pas la queue courte, mais qui tous l'ont aussi longue ou plus longue que le corps, et tous les makis, loris et autres quadrupèdes qui ont le museau mince et pointu. Les anciens n'ont jamais eu de nom propre pour ces animaux: Aristote est le seul qui paroît avoir désigné l'un de ces babouins par le *simia porcaria*¹; encore n'en donne-t-il qu'une indication fort indirecte. Les Italiens sont les premiers qui l'aient nommé *babuino*: les Allemands l'ont appelé *bavion*; les François, *babouin*; et tous les auteurs qui, dans ces derniers siècles, ont écrit en latin, l'ont désigné par le nom *papio*: nous l'appellerons nous-mêmes *papion*, pour le distinguer des autres babouins qu'on a trouvés depuis dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes. Nous connaissons trois espèces de ces animaux: 1^o le *papion* ou *ba-*

¹ Cette dénomination, *simia porcaria*, qui ne se trouve que dans Aristote, et qui n'a été employée par aucun autre auteur, étoit néanmoins une très bonne expression pour désigner le babouin: car j'ai trouvé dans des voyageurs qui probablement n'avoient jamais lu Aristote la même comparaison du museau du babouin à celui du cochon; et d'ailleurs ces deux animaux se ressemblent un peu par la forme du corps.

bouin proprement dit, dont nous venons de parler, qui se trouve en Libye, en Arabie, etc., et qui vraisemblablement est le *simia porcaria* d'Aristote; 2^o le *mandrill*, qui est un babouin encore plus grand que le papion, avec la face violette, le nez et les joues sillonnées de rides profondes et obliques, qui se trouve en Guinée et dans les parties les plus chaudes de l'Afrique; 3^o l'*ouanderou*, qui n'est pas si gros que le papion, ni si grand que le mandrill, dont le corps est moins épais, et qui a la tête et toute la face environnées d'une espèce de crinière très longue et très épaisse. On le trouve à Ceylan, au Malabar et dans les autres provinces méridionales de l'Inde. Ainsi voilà trois singes et trois babouins bien définis, bien séparés et tous six distinctement différents les uns des autres.

Mais comme la nature ne connoît pas nos définitions; qu'elle n'a jamais rangé ses ouvrages par tas, ni les êtres par genres; que sa marche, au contraire, va toujours par degrés, et que son plan est nuancé partout et s'étend en tout sens; il doit se trouver entre le genre du singe¹ et celui du babouin quelque espèce intermédiaire qui ne soit précisément ni l'un ni l'autre, et qui cependant participe des deux. Cette espèce intermédiaire existe en effet, et c'est l'animal que nous appelons *magot*; il se trouve placé entre nos deux définitions: il fait la nuance entre les singes et les babouins; il diffère des premiers en ce qu'il a le museau allongé et de grosses dents canines; il diffère des seconds, parce qu'il n'a réellement point de queue, quoiqu'il ait un petit appendice de peau qui a l'apparence d'une naissance de queue: il n'est par conséquent ni singe ni babouin, et tient en même temps de la nature des deux. Cet animal, qui est fort commun dans la haute Égypte, ainsi qu'en Barbarie, étoit connu des anciens; les Grecs et les Latins l'ont nommé *cynocéphale*, parce que son museau ressemble assez à celui d'un dogue. Ainsi, pour présenter ces animaux, voici l'ordre

Le gibbon commence déjà la nuance entre les singes et les babouins, en ce qu'il a des callosités sur les fesses comme les babouins, et les ongles des pieds de derrière plus pointus que ceux de l'orang-outang, qui n'a point de callosités sur les fesses, et qui a les ongles plats et arrondis comme l'homme.

dans lequel on doit les ranger : l'*orang-outang* ou *pongo*, premier singe ; le *pithèque*, second singe ; le *gibbon*, troisième singe, mais difforme ; le *cynocéphale* ou *magot*, quatrième singe ou premier babouin ; le *papion*, premier babouin ; le *mandrill*, second babouin ; l'*ouanderou*, troisième babouin. Cet ordre n'est ni arbitraire ni fictif, mais relatif à l'échelle même de la nature.

Après les singes et les babouins, se trouvent les guenons ; c'est ainsi que j'appelle, d'après notre idiome ancien, les animaux qui ressemblent aux singes ou aux babouins, mais qui ont de longues queues, c'est-à-dire des queues aussi longues ou plus longues que le corps. Le mot *guenon* a eu, dans ces derniers siècles, deux acceptions différentes de celle que nous lui donnons ici : l'on a employé ce mot *guenon* généralement pour désigner les singes de petite taille, et en même temps on l'a employé particulièrement pour nommer la femelle du singe : mais plus anciennement nous appelions *singes* ou *magots* les singes sans queue, et *guenons* ou *mones* ceux qui avoient une longue queue ; je pourrois le prouver par quelques passages de nos voyageurs des seizième et dix-septième siècles : le mot même de *guenon* ne s'éloigne pas et peut-être a été dérivé de *kèbos* ou *képos*, nom que les Grecs donnoient aux singes à longue queue. Ces *kèbes* ou *guenons* sont plus petites et moins fortes que les babouins et les singes ; elles sont aisées à distinguer des uns et des autres par cette différence, et surtout par leur longue queue. On peut aussi les séparer aisément des makis, parce qu'elles n'ont pas le museau pointu, et qu'au lieu de six dents incisives qu'ont les makis, elles n'en ont que quatre comme les singes et les babouins. Nous en connoissons neuf espèces, que nous indiquerons chacune par un nom différent, afin d'éviter toute confusion. Ces neuf espèces de guenons sont : 1^o les *macaques* ; 2^o les *patas* ; 3^o les *malbrouks* ; 4^o les *mangabey*s ; 5^o la *mone* ; 6^o le *callitriche* ; 7^o le *moustac* ; 8^o le *talapoin* ; 9^o le *douc*. Les anciens Grecs ne connoissoient que deux de ces guenons, la *mone* et le *callitriche*, qui sont originaires de l'Arabie et des parties septentrionales de l'Afrique ;

ils n'avoient aucune notion des autres, parce qu'elles ne se trouvent que dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes orientales, pays entièrement inconnus dans le temps d'Aristote. Ce grand philosophe, et les Grecs en général, étoient si attentifs à ne pas confondre les êtres par des noms communs et dès lors équivoques, qu'ayant appelé *pithécos* le singe sans queue, ils ont nommé *kébos* la guenon ou singe à longue queue : comme ils avoient reconnu que ces animaux étoient d'espèces différentes, et même assez éloignées, ils leur avoient à chacun donné un nom propre, et ce nom étoit tiré du caractère le plus apparent. Tous les singes et babouins qu'ils connoissoient, c'est-à-dire le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *cynocephale* ou *magot*, et le *simia porcaria* ou *papion*, ont le poil d'une couleur à peu près uniforme : au contraire, la guenon que nous appelons ici *mone*, et que les Grecs appeloient *kébos*, a le poil varié de couleurs différentes; on l'appelle même vulgairement le *singe varié*; c'étoit l'espèce de guenon la plus commune et la mieux connue du temps d'Aristote, et c'est de ce caractère qu'est dérivé le nom de *kébos*, qui désigne en grec la variété dans les couleurs. Ainsi tous les animaux de la classe des singes, babouins et guenons, indiqués par Aristote, se réduisent à quatre, le *pithécos*, le *cynocephalos*, le *simia porcaria* et le *kébos*, que nous nous croyons fondés à représenter aujourd'hui comme étant réellement le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *magot*, le *papion* ou *babouin* proprement dit, et la *mone*, parce que non-seulement les caractères particuliers que leur donne Aristote leur conviennent en effet, mais encore parce que les autres espèces que nous avons indiquées, et celles que nous indiquerons encore, devoient nécessairement lui être inconnues, puisqu'elles sont natives et exclusivement habitantes des terres où les voyageurs grecs n'avoient point encore pénétré de son temps.

Deux ou trois siècles après celui d'Aristote, on trouve dans les auteurs grecs deux nouveaux noms, *callithrix* et *cercopithécos*, tous deux relatifs aux *guenons* ou *singes* à longue

queue : à mesure qu'on découvroit la terre et qu'on s'avançoit vers le Midi, soit en Afrique, soit en Asie, on trouvoit de nouveaux animaux, d'autres espèces de guenons; et comme la plupart de ces guenons n'avoient pas, comme le *kébos*, les couleurs variées, les Grecs imaginèrent de faire un nom générique *cercopithécos*, c'est-à-dire *singe à queue*, pour désigner toutes les espèces de guenons ou singes à longue queue; et, ayant remarqué parmi ces espèces nouvelles une guenon d'un poil verdâtre et de couleur vive, ils appelèrent cette espèce *callithrix*, qui signifie *beau poil*. Ce *callithrix* se trouve en effet dans la partie méridionale de la Mauritanie et dans les terres voisines du cap Vert : c'est la guenon que l'on connoît sous le nom de *singe vert*; et comme nous rejetons dans cet ouvrage toutes les dénominations composées, nous lui avons conservé son ancien nom, *callithrix* ou *callitriche*.

A l'égard des sept autres espèces de guenons que nous avons indiquées ci-dessus par les noms de *macaque*, *patas*, *malbrouk*, *mangabey*, *moustac*, *talapoin* et *douc*, elles étoient inconnues des Grecs et des Latins. Le macaque est natif de Congo; le patas, du Sénégal; le mangabey, de Madagascar; le malbrouk, de Bengale; le moustac, de Guinée; le talapoin, de Siam; et le douc, de la Cochinchine. Toutes ces terres étoient également ignorées des anciens, et nous avons eu grand soin de conserver aux animaux qu'on y a trouvés les noms propres de leur pays.

Et comme la nature est constante dans sa marche, qu'elle ne va jamais par sauts, et que toujours tout est gradué, nuancé, on trouve entre les babouins et les guenons une espèce intermédiaire, comme celle du magot l'est entre les singes et les babouins : l'animal qui remplit cet intervalle et forme cette espèce intermédiaire ressemble beaucoup aux guenons, surtout aux macaques, et en même temps il a le museau fort large et la queue courte comme les babouins : ne lui connoissant pas de nom, nous l'avons appelé *maimon* pour le distinguer des autres. Il se trouve à Sumatra; c'est le seul de

tous ces animaux , tant babouins que guenons , dont la queue soit dégarnie de poil , et c'est par cette raison que les auteurs qui en ont parlé l'ont désigné par la dénomination de *singe à queue de cochon* ou de *singe à queue de rat*.

Voilà les animaux de l'ancien continent auxquels on a donné le nom commun de *singe* , quoiqu'ils soient non-seulement d'espèces éloignées , mais même de genres assez différents ; et ce qui a mis le comble à l'erreur et à la confusion , c'est qu'on a donné ces mêmes noms de *singe* , de *cynocéphale* , de *kèbe* et de *cercopithèque* , noms faits il y a quinze cents ans par les Grecs , à des animaux d'un nouveau monde , qu'on n'a découverts que depuis deux ou trois siècles. On ne se doutoit pas qu'il n'existoit dans les parties méridionales de ce nouveau continent aucun des animaux de l'Afrique et des Indes orientales. On a trouvé en Amérique des bêtes avec des mains et des doigts , ce rapport seul a suffi pour qu'on les ait appelées *singes* , sans faire attention que , pour transférer un nom , il faut au moins que le genre soit le même , et que , pour l'appliquer juste , il faut encore que l'espèce soit identique : or ces animaux d'Amérique , dont nous ferons deux classes sous les noms de *sapajous* et de *sagouins* , sont très différents de tous les singes de l'Asie et de l'Afrique ; et de la même manière qu'il ne se trouve dans le nouveau continent ni singes , ni babouins , ni guenons , il n'existe aussi ni sapajous ni sagouins dans l'ancien. Quoique nous ayons déjà posé ces faits en général dans notre discours sur les animaux des deux continents , nous pouvons les prouver ici d'une manière plus particulière , et démontrer que , de dix-sept espèces auxquelles on peut réduire tous les animaux appelés *singes* dans l'ancien continent , et de douze ou treize auxquelles on a transféré ce nom dans le nouveau , aucune n'est la même , ni ne se trouve également dans les deux : car , sur ces dix-sept espèces de l'ancien continent , il faut d'abord retrancher les trois ou quatre singes qui ne se trouvent certainement point en Amérique , et auxquels les sapajous et les sagouins ne ressemblent point du tout ; 2^o il faut en retrancher les trois ou quatre babouins qui sont beaucoup

plus gros que les sagouins ou les sapajous, et qui sont aussi d'une figure très différente : il ne reste donc que les neuf guenons auxquelles on puisse les comparer. Or toutes les guenons ont, aussi bien que les singes et les babouins, des caractères généraux et particuliers qui les séparent en entier des sapajous et des sagouins : le premier de ces caractères est d'avoir les fesses pelées et des callosités naturelles et inhérentes à ces parties; le second, c'est d'avoir des abajoues, c'est-à-dire des poches au bas des joues, où elles peuvent garder leurs aliments; et le troisième, d'avoir la cloison des narines étroite, et ces mêmes narines ouvertes au-dessous du nez comme celles de l'homme. Les sapajous et les sagouins n'ont aucun de ces caractères; ils ont tous la cloison des narines fort épaisse, les narines ouvertes sur les côtés du nez et non pas en dessous; ils ont du poil sur les fesses, et point de callosités; ils n'ont point d'abajoues : ils diffèrent donc des guenons, non-seulement par l'espèce, mais même par le genre, puisqu'ils n'ont aucun des caractères généraux qui leur sont communs à toutes; et cette différence dans le genre en suppose nécessairement de bien plus grandes dans les espèces, et démontre qu'elles sont très éloignées.

C'est donc mal à propos que l'on a donné le nom de *singe* et de *guenon* aux *sapajous* et aux *sagouins*; il falloit leur conserver leurs noms, et, au lieu de les associer aux singes, commencer par les comparer entre eux. Ces deux familles diffèrent l'une de l'autre par un caractère remarquable : tous les sapajous se servent de leur queue comme d'un doigt pour s'accrocher, et même pour saisir ce qu'ils ne peuvent prendre avec la main; les sagouins, au contraire, ne peuvent se servir de leur queue pour cet usage; leur face, leurs oreilles, leur poil, sont aussi différents. On peut donc en faire aisément deux genres distincts et séparés.

Sans nous servir de dénominations qui ne peuvent s'appliquer qu'aux singes, aux babouins et aux guenons, sans employer des noms qui leur appartiennent et qu'on ne doit pas donner à d'autres, nous avons tâché d'indiquer tous les sapa-

jous et tous les sagouins par les noms propres qu'ils ont dans leur pays natal. Nous connoissons six ou sept espèces de sapajous et six espèces de sagouins, dont la plupart ont des variétés; nous en donnerons l'histoire et la description dans ce volume. Nous avons recherché leurs noms avec le plus grand soin dans tous les auteurs, et surtout dans les voyageurs qui les ont indiqués les premiers. En général, lorsque nous n'avons pu savoir le nom que chacun porte dans son pays, nous avons cru devoir le tirer de la nature même de l'animal, c'est-à-dire d'un caractère qui seul fût suffisant pour le faire connoître et distinguer de tous les autres. L'on verra dans chaque article les raisons qui nous ont fait adopter ces noms.

Et à l'égard des variétés, lesquelles, dans la classe entière de ces animaux, sont peut-être plus nombreuses que les espèces, on les trouvera aussi très soigneusement comparées à chacune de leurs espèces propres. Nous connoissons et nous avons eu, la plupart vivants, quarante de ces animaux plus ou moins différents entre eux : il nous a paru qu'on devoit les réduire à trente espèces : savoir, trois singes, une intermédiaire entre les singes et les babouins; trois babouins, une intermédiaire entre les babouins et les guenons; neuf guenons, sept sapajous et six sagouins; et que tous les autres ne doivent, au moins pour la plupart, être considérés que comme des variétés. Mais, comme nous ne sommes pas absolument certains que quelques-unes de ces variétés ne puissent être en effet des espèces distinctes, nous tâcherons de leur donner aussi des noms qui ne seront que précaires, supposé que ce ne soient que des variétés, et qui pourront devenir propres et spécifiques si ce sont réellement des espèces distinctes et séparées.

A l'occasion de toutes ces bêtes, dont quelques-unes ressemblent si fort à l'homme, considérons pour un instant les animaux de la terre sous un nouveau point de vue : c'est sans raison suffisante qu'on leur a donné généralement à tous le nom de *quadrupèdes*. Si les exceptions n'étoient qu'en petit nombre, nous n'attaquerions pas l'application de cette dénomination : nous avons dit et nous savons que nos définitions,

nos noms, quelque généraux qu'ils puissent être, ne comprennent jamais tout; qu'il existe toujours des êtres en deçà et au-delà; qu'il s'en trouve de mitoyens; que plusieurs, quoique placés en apparence au milieu des autres, ne laissent pas d'échapper à la liste; que le nom général qu'on voudroit leur imposer est une formule incomplète, une somme dont souvent ils ne font pas partie, parce que la nature ne doit jamais être présentée que par unités et non par agrégats, parce que l'homme n'a imaginé les noms généraux que pour aider à sa mémoire et pour tâcher de suppléer à la trop petite capacité de son entendement, parce qu'ensuite il en a fait abus en regardant ce nom général comme quelque chose de réel, parce qu'enfin il a voulu y rappeler des êtres et même des classes d'êtres qui demandoient un autre nom. Je puis en donner l'exemple et la preuve sans sortir de l'ordre des quadrupèdes, qui, de tous les animaux, sont ceux que l'homme connoît le mieux, et auxquels il étoit par conséquent en état de donner les dénominations les plus précises.

Le nom de *quadrupède* suppose que l'animal ait *quatre pieds* : s'il manque de deux pieds comme le lamantin, il n'est plus quadrupède; s'il a des bras et des mains comme le singe, il n'est plus quadrupède; s'il a des ailes comme la chauve-souris, il n'est plus quadrupède, et l'on fait abus de cette dénomination générale lorsqu'on l'applique à ces animaux. Pour qu'il y ait de la précision dans les mots, il faut de la vérité dans les idées qu'ils représentent. Faisons pour les mains un nom pareil à celui qu'on a fait pour les pieds, et alors nous dirons avec vérité et précision que l'homme est le seul qui soit bimané et bipède, parce qu'il est le seul qui ait deux mains et deux pieds; que le lamantin n'est que bimané, que la chauve-souris n'est que bipède, et que le singe est quadrumané. Maintenant appliquons ces nouvelles dénominations générales à tous les êtres particuliers auxquels elles conviennent, car c'est ainsi qu'il faut toujours voir la nature, nous trouverons que, sur environ deux cents espèces d'animaux qui peuplent la surface de la terre, et auxquelles on a donné le

nom commun de *quadrupède*, il y a d'abord trente-cinq espèces de singes, babouins, guenons, sapajous, sagouins et makis, qu'on doit en retrancher, parce qu'ils sont quadrumanes; qu'à ces trente-cinq espèces il faut ajouter celles du loris, du sarigue, de la marmose, du cayopollin, du tarsier, du phalanger, etc., qui sont aussi quadrumanes comme les singes, guenons, sapajous et sagouins; que par conséquent la liste des quadrumanes étant au moins de quarante espèces¹, le nombre réel des quadrupèdes est déjà réduit d'un cinquième; qu'ensuite, ôtant douze ou quinze espèces de bipèdes, savoir, les chauves-souris et les roussettes, dont les pieds de devant sont plutôt des ailes que des pieds, et en retranchant aussi trois ou quatre gerboises qui ne peuvent marcher que sur les pieds de derrière, parce que ceux de devant sont trop courts, en ôtant encore le lamantin qui n'a point de pieds de derrière, les morses, le dugon et les phoques, auxquels ils sont inutiles, ce nombre des quadrupèdes se trouvera diminué de presque un tiers; et si on vouloit encore en soustraire les animaux qui se servent des pieds de devant comme des mains, tels que les ours, les marmottes, les coatis, les agoutis, les écureuils, les rats, et beaucoup d'autres, la dénomination de *quadrupède* paroîtra mal appliquée à plus de la moitié des animaux: et en effet, les vrais quadrupèdes sont les solipèdes et les pieds-fourchus; dès qu'on descend à la classe des fissipèdes, on trouve des quadrumanes ou des quadrupèdes ambigus qui se servent de leurs pieds de devant comme de mains, et qui doivent être séparés ou distingués des autres. Il y a trois espèces de solipèdes, le cheval, le zèbre et l'âne; en y ajoutant l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le chameau, dont les pieds, quoique terminés par des ongles, sont solides et ne leur servent qu'à marcher, l'on a déjà sept espèces auxquelles le nom de *quadrupède* convient parfaitement. Il y a un beau-

¹ Nous ne disons pas trop en ne comptant que quarante espèces dans la liste des quadrumanes; car il y a dans les guenons, sapajous, sagouins, sarigues, etc., plusieurs variétés qui pourroient bien être des espèces réellement distinctes.

coup plus grand nombre de pieds-fourchus que de solipèdes ; les bœufs, les beliers, les chèvres, les gazelles, les bubales, les chevrotains, le lama, la vigogne, la girafe, le renne, l'élan, les cerfs, les daims, les chevreuils, etc., sont tous des pieds-fourchus, et composent en tout un nombre d'environ quarante espèces. Ainsi voilà déjà cinquante animaux, c'est-à-dire dix solipèdes et quarante pieds-fourchus, auxquels le nom de *quadrupède* a été bien appliqué. Dans les fissipèdes, le lion, le tigre, les panthères, le léopard, le lynx, le chat, le loup, le chien, le renard, l'hyène, les civettes, le blaireau, les fouines, les belettes, les furets, les porcs-épics, les hérissons, les tatous, les fourmiliers et les cochons, qui font la nuance entre les fissipèdes et les pieds-fourchus, forment un nombre de plus de quarante autres espèces, auxquelles le nom de *quadrupède* convient aussi dans toute la rigueur de l'acception, parce que, quoiqu'ils aient le pied de devant divisé en quatre ou cinq doigts, ils ne s'en servent jamais comme de mains : mais tous les autres fissipèdes, qui se servent de leurs pieds de devant pour saisir et porter à leur gueule, ne sont pas de purs quadrupèdes ; ces espèces, qui sont aussi au nombre de quarante, font une classe intermédiaire entre les quadrupèdes et les quadrumanes, et ne sont précisément ni des uns ni des autres. Il y a donc, dans le réel, plus d'un quart des animaux auxquels le nom de *quadrupède* disconvient, et plus d'une moitié auxquels il ne convient pas dans toute l'étendue de son acception.

Les quadrumanes remplissent le grand intervalle qui se trouve entre l'homme et les quadrupèdes ; les bimanés sont un terme moyen dans la distance encore plus grande de l'homme aux cétaqués¹ ; les bipèdes avec des ailes font la nuance des quadrupèdes aux oiseaux ; et les fissipèdes qui se servent de leurs pieds comme de mains remplissent tous les degrés qui se trouvent entre les quadrumanes et les quadrupèdes. Mais c'est nous arrêter assez sur cette vue ; quelque utile qu'elle

¹ Dans cette phrase et dans toutes les autres semblables, je n'entends parler que de l'homme physique, c'est-à-dire de la forme du corps de l'homme, comparée à la forme du corps de ces animaux.

puisse être pour la connoissance distincte des animaux, elle l'est encore plus par l'exemple et par la nouvelle preuve qu'elle nous donne qu'il n'y a aucune de nos définitions qui soit précise, aucun de nos termes généraux qui soit exact, lorsqu'on vient à les appliquer en particulier aux choses ou aux êtres qu'ils représentent.

Mais par quelle raison ces termes généraux, qui paroissent être le chef-d'œuvre de la pensée, sont-ils si défectueux? pourquoi ces définitions, qui semblent n'être que les purs résultats de la combinaison des êtres, sont-elles si fautives dans l'application? Est-ce erreur nécessaire, défaut de certitude dans l'esprit humain? ou plutôt n'est-ce pas simple incapacité, pure impuissance de combiner et même de voir à la fois un grand nombre de choses? Comparons les œuvres de la nature aux ouvrages de l'homme, cherchons comment tous deux opèrent, et voyons si l'esprit, quelque actif, quelque étendu qu'il soit, peut aller de pair et suivre la même marche sans se perdre lui-même, ou dans l'immensité de l'espace, ou dans les ténèbres du temps, ou dans le nombre infini de la combinaison des êtres. Que l'homme dirige la marche de son esprit sur un objet quelconque : s'il voit juste, il prend la ligne droite, parcourt le moins d'espace, et emploie le moins de temps possible pour atteindre à son but. Combien ne lui faut-il pas déjà de réflexions et de combinaisons pour ne pas entrer dans les lignes obliques, pour éviter les fausses routes, les culs-de-sac, les chemins creux, qui tous se présentent les premiers et en si grand nombre, que le choix du vrai sentier suppose la plus grande justesse de discernement! Cela cependant est possible, c'est-à-dire n'est pas au-dessus des forces d'un bon esprit; il peut marcher droit sur sa ligne et sans s'écarter; voilà sa manière d'aller la plus sûre et la plus ferme : mais il va sur une ligne pour arriver à un point; et s'il veut saisir un autre point il ne peut l'atteindre que par une autre ligne : la trame de ses idées est un fil délié qui s'étend en longueur sans autres dimensions. La nature, au contraire, ne fait pas un seul pas qui ne soit en tout sens; en marchant en avant, elle s'é-

tend à côté et s'élève au-dessus ; elle parcourt et remplit à la fois les trois dimensions ; et tandis que l'homme n'atteint qu'un point, elle arrive au solide, en embrasse le volume, et pénètre la masse dans toutes ses parties. Que font nos Phidias lorsqu'ils donnent une forme à la matière brute ? A force d'art et de temps, ils parviennent à faire une surface qui représente exactement les dehors de l'objet qu'ils se sont proposé ; chaque point de cette surface qu'ils ont créée leur a coûté mille combinaisons : leur génie a marché droit sur autant de lignes qu'il y a de traits dans leur figure ; le moindre écart l'auroit déformée. Ce marbre, si parfait qu'il semble respirer, n'est donc qu'une multitude de points auxquels l'artiste n'est arrivé qu'avec peine et successivement, parce que l'esprit humain ne saisissant à la fois qu'une seule dimension, et nos sens ne s'appliquant qu'aux surfaces, nous ne pouvons pénétrer la matière et ne savons que l'effleurer : la nature, au contraire, sait la brasser et la remuer à fond ; elle produit ses formes par des actes presque instantanés ; elle les développe en les étendant à la fois dans les trois dimensions ; en même temps que son mouvement atteint à la surface, les forces pénétrantes dont elle est animée pénètrent dans l'intérieur ; chaque molécule est pénétrée ; le plus petit atome, dès qu'elle veut l'employer, est forcé d'obéir : elle agit donc en tout sens ; elle travaille en avant, en arrière, en bas, en haut, à droite, à gauche, de tous côtés à la fois, et par conséquent elle embrasse non-seulement la surface, mais le volume, la masse et le solide entier dans toutes ses parties. Aussi quelle différence dans le produit ! quelle comparaison de la statue au corps organisé ! mais aussi quelle inégalité dans la puissance ! quelle disproportion dans les instruments ! L'homme ne peut employer que la force qu'il a ; borné à une petite quantité de mouvements qu'il ne peut communiquer que par la voie de l'impulsion, il ne peut agir que sur les surfaces, puisqu'en général la force d'impulsion ne se transmet que par le contact des superficies : il ne voit, il ne touche donc que la surface des corps ; et lorsque, pour tâcher de les mieux connoître, il les ouvre, les divise et les

sépare, il ne voit et ne touche encore que des surfaces : pour pénétrer l'intérieur, il lui faudroit une partie de cette force qui agit sur la masse, qui fait la pesanteur, et qui est le principal instrument de la nature. Si l'homme pouvoit disposer de cette force pénétrante comme il dispose de celle d'impulsion, si seulement il avoit un sens qui y fût relatif, il verroit le fond de la matière ; il pourroit l'arranger en petit comme la nature la travaille en grand. C'est donc faute d'instruments que l'art de l'homme ne peut approcher de celui de la nature ; ses figures, ses reliefs, ses tableaux, ses dessins, ne sont que des surfaces ou des imitations de surfaces, parce que les images qu'il reçoit par ses sens sont toutes superficielles, et qu'il n'a nul moyen de leur donner du corps.

Ce qui est vrai pour les arts l'est aussi pour les sciences ; seulement elles sont moins bornées, parce que l'esprit est leur seul instrument ; parce que dans les arts il est subordonné aux sens, et que dans les sciences il leur commande, d'autant qu'il s'agit de connoître et non pas d'opérer, de comparer et non pas d'imiter. Or l'esprit, quoique resserré par les sens, quoique souvent abusé par leurs faux rapports, n'en est ni moins pur ni moins actif : l'homme qui a bien voulu savoir a commencé par les rectifier, par démontrer leurs erreurs ; il les a traités comme des organes mécaniques, des instruments qu'il faut mettre en expérience pour les vérifier et juger de leurs effets. Marchant ensuite la balance à la main et le compas de l'autre, il a mesuré et le temps et l'espace ; il a reconnu tous les dehors de la nature, et ne pouvant en pénétrer l'intérieur par les sens, il l'a deviné par comparaison et jugé par analogie : il a trouvé qu'il existoit dans la matière une force générale, différente de celle de l'impulsion, une force qui ne tombe point sous nos sens, et dont par conséquent nous ne pouvons disposer, mais que la nature emploie comme son agent universel : il a démontré que cette force appartenoit à toute matière également, c'est-à-dire proportionnellement à sa masse ou quantité réelle ; que cette force, ou plutôt son action, s'étendoit à des distances immenses, en décroissant comme les

espaces augmentent. Ensuite tournant ces vues sur les êtres vivants, il a vu que la chaleur étoit une autre force nécessaire à leur production ; que la lumière étoit une matière vive, douée d'une élasticité et d'une activité sans bornes ; que la formation et le développement des êtres organisés se font par le concours de toutes ces forces réunies ; que l'extension, l'accroissement des corps vivants ou végétants suit exactement les lois de la force attractive, et s'opère en effet en augmentant à la fois dans les trois dimensions ; qu'un moule une fois formé doit, par ces mêmes lois d'affinité, en produire d'autres tout semblables, et ceux-ci d'autres encore, sans aucune altération de la forme primitive. Combinant ensuite ces caractères communs, ces attributs égaux de la nature vivante et végétante, il a reconnu qu'il existoit et dans l'une et dans l'autre un fonds inépuisable et toujours réversible de substance organique et vivante ; substance aussi réelle, aussi durable que la matière brute ; substance permanente à jamais dans son état de vie comme l'autre dans son état de mort ; substance universellement répandue, qui, passant des végétaux aux animaux par la voie de la nutrition, retournant des animaux aux végétaux par celle de la putréfaction, circule incessamment pour animer les êtres. Il a vu que ces molécules organiques vivantes existoient dans tous les corps organisés, qu'elles y étoient combinées en plus ou moins grande quantité avec la matière morte, plus abondantes dans les animaux où tout est plein de vie, plus rares dans les végétaux où la mort domine et le vivant paroît éteint, où l'organique surchargé par le brut n'a plus ni mouvement progressif, ni sentiment, ni chaleur, ni vie, et ne se manifeste que par le développement et la reproduction ; et, réfléchissant sur la manière dont l'un et l'autre s'opèrent, il a reconnu que chaque être vivant est un moule auquel s'assimilent les substances dont il se nourrit ; que c'est par cette assimilation que se fait l'accroissement du corps ; que son développement n'est pas une simple augmentation de volume, mais une extension dans toutes les dimensions, une pénétration de matière nouvelle dans toutes les parties de la

masse; que ces parties augmentant proportionnellement au tout, et le tout proportionnellement aux parties, la forme se conserve et demeure toujours la même jusqu'à son développement entier; qu'enfin le corps ayant acquis toute son étendue, la même matière jusqu'alors employée à son accroissement est dès lors renvoyée, comme superflue, de toutes les parties auxquelles elle s'étoit assimilée, et qu'en se réunissant dans un point commun, elle y forme un nouvel être semblable au premier, qui n'en diffère que du petit au grand, et qui n'a besoin, pour le représenter, que d'atteindre aux mêmes dimensions, en se développant à son tour par la même voie de la nutrition. Il a reconnu que l'homme, le quadrupède, le cétacé, l'oiseau, le reptile, l'insecte, l'arbre, la plante, l'herbe, se nourrissent, se développent et se reproduisent par cette même loi, et que si la manière dont s'exécutent leur nutrition et leur génération paroît si différente, c'est que, quoique dépendante d'une cause générale et commune, elle ne peut s'exercer en particulier que d'une façon relative à la forme de chaque espèce d'êtres; et, chemin faisant (car il a fallu des siècles à l'esprit humain pour arriver à ces grandes vérités, desquelles toutes les autres dépendent), il n'a cessé de comparer les êtres; il leur a donné des noms particuliers pour les distinguer les uns des autres, et des noms généraux pour les réunir sous un même point de vue: prenant son corps pour le module physique de tous les êtres vivants, et les ayant mesurés, sondés, comparés dans toutes leurs parties, il a vu que la forme de tout ce qui respire est à peu près la même; qu'en disséquant le singe on pouvoit donner l'anatomie de l'homme; qu'en prenant un autre animal, on trouveroit toujours le même fond d'organisation, les mêmes sens, les mêmes viscères, les mêmes os, la même chair, le même mouvement dans les fluides, le même jeu, la même action dans les solides: il a trouvé dans tous un cœur, des veines et des artères; dans tous, les mêmes organes de circulation, de respiration, de digestion, de nutrition, d'excrétion; dans tous, une charpente solide, composée des mêmes pièces, à peu près assemblées de la même manière; et ce plan, tou-

jours le même, toujours suivi de l'homme au singe, du singe aux quadrupèdes, des quadrupèdes aux cétacés, aux oiseaux, aux poissons, aux reptiles; ce plan, dis-je, bien saisi par l'esprit humain, est un exemplaire fidèle de la nature vivante, et la vue la plus simple et la plus générale sous laquelle on puisse la considérer : et lorsqu'on veut l'étendre et passer de ce qui vit à ce qui végète, on voit ce plan, qui d'abord n'avoit varié que par nuances, se déformer par degrés des reptiles aux insectes, des insectes aux vers, des vers aux zoophytes, des zoophytes aux plantes, et quoique altéré dans toutes ses parties extérieures, conserver néanmoins le même fond, le même caractère, dont les traits principaux sont la nutrition, le développement et la reproduction; traits généraux et communs à toute substance organisée, traits éternels et divins que le temps, loin d'effacer ou de détruire, ne fait que renouveler et rendre plus évidents.

Si de ce grand tableau des ressemblances, dans lequel l'univers vivant se présente comme ne faisant qu'une même famille nous passons à celui des différences, où chaque espèce réclame une place isolée et doit avoir son portrait à part, on reconnoitra qu'à l'exception de quelques espèces majeures, telles que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le tigre, le lion, qui doivent avoir leur cadre, tous les autres semblent se réunir avec leurs voisins et former des groupes de similitudes dégradées, des genres que nos nomenclateurs ont présentés par un lacs de figures dont les unes se tiennent par les pieds, les autres par les dents, par les cornes, par le poil, et par d'autres rapports encore plus petits; et ceux même dont la forme nous paroît la plus parfaite, c'est-à-dire la plus approchant de la nôtre, les singes, se présentent ensemble et demandent déjà des yeux attentifs pour être distingués les uns des autres, parce que c'est moins à la forme qu'à la grandeur qu'est attaché le privilège de l'espèce isolée, et que l'homme lui-même, quoique d'espèce unique, infiniment différente de toutes celles des animaux, n'étant que d'une grandeur médiocre, est moins isolé, et a plus de voisins que les grands ani-

maux. On verra, dans l'histoire de l'orang-outang, que si l'on ne faisoit attention qu'à la figure, on pourroit également regarder cet animal comme le premier des singes ou le dernier des hommes, parce qu'à l'exception de l'ame il ne lui manque rien de tout ce que nous avons, et parce qu'il diffère moins de l'homme pour le corps qu'il ne diffère des autres animaux auxquels on a donné le même nom de *singes*.

L'ame, la pensée, la parole, ne dépendent donc pas de la forme ou de l'organisation du corps; rien ne prouve mieux que c'est un don particulier et fait à l'homme seul, puisque l'orang-outang, qui ne parle ni ne pense, a néanmoins le corps, les membres, les sens, le cerveau, et la langue entièrement semblables à l'homme, puisqu'il peut faire ou contrefaire tous les mouvements, toutes les actions humaines, et que cependant il ne fait aucun acte de l'homme. C'est peut-être faute d'éducation; c'est encore faute d'équité dans votre jugement. Vous comparez, dira-t-on, fort injustement le singe des bois avec l'homme des villes; c'est à côté de l'homme sauvage, de l'homme auquel l'éducation n'a rien transmis, qu'il faut le placer pour les juger l'un et l'autre : et a-t-on une idée juste de l'homme dans l'état de pure nature? la tête couverte de cheveux hérissés ou d'une laine crépue; la face voilée par une longue barbe, surmontée de deux croissants de poils encore plus grossiers, qui, par leur largeur et leur saillie, raccourcissent le front et lui font perdre son caractère auguste, et non-seulement mettent les yeux dans l'ombre, mais les enfoncent et les arrondissent comme ceux des animaux; les lèvres épaisses et avancées; le nez aplati; le regard stupide ou farouche; les oreilles, le corps et les membres velus; la peau dure comme un cuir noir ou tanné; les ongles longs, épais et crochus; une semelle calleuse, en forme de corne, sous la plante des pieds; et, pour attributs du sexe, des mamelles longues et molles, la peau du ventre pendante jusque sur les genoux; les enfants se vautrant dans l'ordure et se traînant à quatre pattes, le père et la mère assis sur leurs talons, tous hideux, tous couverts d'une crasse empestée. Et cette esquisse,

tirée d'après le sauvage hottentot, est encore un portrait flatté ; car il y a plus loin de l'homme dans l'état de pure nature à l'Hottentot, que de l'Hottentot à nous : chargez donc encore le tableau si vous voulez comparer le singe à l'homme ; ajoutez-y les rapports d'organisation, les convenances de tempérament, l'appétit véhément des singes pour les femmes, la même conformation dans les parties génitales des deux sexes, l'écoulement périodique dans les femelles, et les mélanges forcés ou volontaires des négresses aux singes, dont le produit est rentré dans l'une ou l'autre espèce ; et voyez, supposé qu'elles ne soient pas la même, combien l'intervalle qui les sépare est difficile à saisir.

Je l'avoue, si l'on ne devoit juger que par la forme, l'espèce du singe pourroit être prise pour une variété dans l'espèce humaine : le Créateur n'a pas voulu faire pour le corps de l'homme un modèle absolument différent de celui de l'animal ; il a compris sa forme, comme celle de tous les animaux, dans un plan général : mais en même temps qu'il lui a départi cette forme matérielle semblable à celle du singe, il a pénétré ce corps animal de son souffle divin. S'il eût fait la même faveur, je ne dis pas au singe, mais à l'espèce la plus vile, à l'animal qui nous paroît le plus mal organisé, cette espèce seroit bientôt devenue la rivale de l'homme ; vivifiée par l'esprit, elle eût primé sur les autres, elle eût pensé, elle eût parlé. Quelque ressemblance qu'il y ait donc entre l'Hottentot et le singe, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée et au dehors par la parole.

Qui pourra jamais dire en quoi l'organisation d'un imbécile diffère de celle d'un autre homme ? le défaut est certainement dans les organes matériels, puisque l'imbécile a son ame comme un autre : or, puisque d'homme à homme, où tout est entièrement conforme et parfaitement semblable, une différence si petite qu'on ne peut la saisir suffit pour détruire la pensée ou l'empêcher de naître, doit-on s'étonner qu'elle ne soit jamais née dans le singe, qui n'en a pas le principe ?

L'ame en général a son action propre et indépendante de la matière : mais, comme il a plu à son divin auteur de l'unir avec le corps, l'exercice de ses actes particuliers dépend de la constitution des organes matériels, et cette dépendance est non-seulement prouvée par l'exemple de l'imbécile, mais même démontrée par ceux du malade en délire, de l'homme en santé qui dort, de l'enfant nouveau-né qui ne pense pas encore, et du vieillard décrépît qui ne pense plus; il semble même que l'effet principal de l'éducation soit moins d'instruire l'ame ou de perfectionner ses opérations spirituelles, que de modifier les organes matériels, et de leur procurer l'état le plus favorable à l'exercice du principe pensant. Or il y a deux éducations qui me paroissent devoir être soigneusement distinguées, parce que leurs produits sont fort différents : l'éducation de l'individu, qui est commune à l'homme et aux animaux; et l'éducation de l'espèce, qui n'appartient qu'à l'homme. Un jeune animal, tant par l'incitation que par l'exemple, apprend en quelques semaines d'âge à faire tout ce que ses père et mère font : il faut des années à l'enfant, parce qu'en naissant il est sans comparaison beaucoup moins avancé, moins fort et moins formé que ne le sont les petits animaux; il l'est même si peu, que, dans ce premier temps, il est nul pour l'esprit relativement à ce qu'il doit être un jour. L'enfant est donc beaucoup plus lent que l'animal à recevoir l'éducation individuelle : mais par cette raison même il devient susceptible de celle de l'espèce; les secours multipliés, les soins continuels qu'exige pendant long-temps son état de foiblesse, entretiennent, augmentent l'attachement des père et mère, et en soignant le corps ils cultivent l'esprit; le temps qu'il faut au premier pour se fortifier tourne au profit du second. Le commun des animaux est plus avancé pour les facultés du corps à deux mois que l'enfant ne peut l'être à deux ans : il y a donc douze fois plus de temps employé à sa première éducation, sans compter les fruits de celle qui suit, sans considérer que les animaux se détachent de leurs petits dès qu'ils les voient en état de se pourvoir d'eux-mêmes; que dès lors ils se séparent

et bientôt ne se connoissent plus, en sorte que tout attachement, toute éducation, cessent de très bonne heure, et dès le moment où les secours ne sont plus nécessaires : or ce temps d'éducation étant si court, le produit ne peut en être que très petit, et il est même étonnant que les animaux acquièrent en deux mois tout ce qui leur est nécessaire pour l'usage du reste de la vie; et si nous supposons qu'un enfant, dans ce même petit temps, devint assez formé, assez fort de corps, pour quitter ses parents et s'en séparer sans besoin, sans retour, y auroit-il une différence apparente et sensible entre cet enfant et l'animal? quelque spirituels que fussent les parents, auroient-ils pu, dans ce court espace de temps, préparer, modifier ses organes, et établir la moindre communication de pensées entre leur ame et la sienne? pourroient-ils éveiller sa mémoire, ni la toucher par des actes assez souvent réitérés pour y faire impression? pourroient-ils même exercer ou dégourdir l'organe de la parole? Il faut, avant que l'enfant prononce un seul mot, que son oreille soit mille et mille fois frappée du même son; et, avant qu'il ne puisse l'appliquer et le prononcer à propos, il faut encore mille et mille fois lui présenter la même combinaison du mot et de l'objet auquel il a rapport : l'éducation, qui seule peut développer son ame, veut donc être suivie long-temps et toujours soutenue; si elle cessoit, je ne dis pas à deux mois, comme celle des animaux, mais même à un an d'âge, l'ame de l'enfant qui n'auroit rien reçu seroit sans exercice, et, faute de mouvement communiqué, demeureroit inactive comme celle de l'imbécile, à laquelle le défaut des organes empêche que rien ne soit transmis; et à plus forte raison, si l'enfant étoit né dans l'état de pure nature, s'il n'avoit pour instituteur que sa mère hottentote, et qu'à deux mois d'âge il fût assez formé de corps pour se passer de ses soins et s'en séparer pour toujours, cet enfant ne seroit-il pas au-dessous de l'imbécile, et, quant à l'extérieur, tout-à-fait de pair avec les animaux? Mais, dans ce même état de nature, la première éducation, l'éducation de nécessité, exige autant de temps que dans l'état civil, parce

que dans tous deux l'enfant est également foible, également lent à croître; que par conséquent il a besoin de secours pendant un temps égal; qu'enfin il périrait s'il étoit abandonné avant l'âge de trois ans. Or cette habitude nécessaire, continue, et commune entre la mère et l'enfant pendant un si long temps, suffit pour qu'elle lui communique tout ce qu'elle possède; et quand on voudroit supposer faussement que cette mère dans l'état de nature ne possède rien, pas même la parole, cette longue habitude avec son enfant ne suffiroit-elle pas pour faire naître une langue? Ainsi cet état de pure nature où l'on suppose l'homme sans pensée, sans parole, est un état idéal, imaginaire, qui n'a jamais existé; la nécessité de la longue habitude des parents à l'enfant produit la société au milieu du désert; la famille s'entend et par signes et par sons, et ce premier rayon d'intelligence, entretenu, cultivé, communiqué, a fait ensuite éclore tous les germes de la pensée: comme l'habitude n'a pu s'exercer, se soutenir si long-temps sans produire des signes mutuels et des sons réciproques, ces signes ou ces sons, toujours répétés et gravés peu à peu dans la mémoire de l'enfant, deviennent des expressions constantes; quelque courte qu'en soit la liste, c'est une langue qui deviendra bientôt plus étendue, si la famille augmente, et qui toujours suivra dans sa marche tous les progrès de la société. Dès qu'elle commence à se former, l'éducation de l'enfant n'est plus une éducation purement individuelle, puisque ses parents lui communiquent non-seulement ce qu'ils tiennent de la nature, mais encore ce qu'ils ont reçu de leurs aïeux et de la société dont ils font partie: ce n'est plus une communication faite par des individus isolés, qui, comme dans les animaux, se borneroit à transmettre leurs simples facultés; c'est une institution à laquelle l'espèce entière a part, et dont le produit fait la base et le lien de la société.

Parmi les animaux même, quoique tous dépourvus du principe pensant, ceux dont l'éducation est la plus longue sont aussi ceux qui paroissent avoir le plus d'intelligence: l'éléphant, qui de tous est le plus long-temps à croître, et qui a

besoin des secours de sa mère pendant toute la première année, est aussi le plus intelligent de tous; le cochon-d'Inde, auquel il ne faut que trois semaines d'âge pour prendre tout son accroissement et se trouver en état d'engendrer, est peut-être, par cette seule raison, l'un des plus stupides; et à l'égard du singe, dont il s'agit ici de décider la nature, quelque ressemblant qu'il soit à l'homme, il a néanmoins une si forte teinture d'animalité, qu'elle se reconnoît dès le moment de la naissance; car il est à proportion plus fort et plus formé que l'enfant, il croît beaucoup plus vite, les secours de la mère ne lui sont nécessaires que pendant les premiers mois; il ne reçoit qu'une éducation purement individuelle, et par conséquent aussi stérile que celle des autres animaux.

Il est donc animal, et malgré sa ressemblance à l'homme, bien loin d'être le second dans notre espèce, il n'est pas le premier dans l'ordre des animaux, puisqu'il n'est pas le plus intelligent : c'est uniquement sur ce rapport de ressemblance corporelle qu'est appuyé le préjugé de la grande opinion qu'on s'est formée des facultés du singe : il nous ressemble, a-t-on dit, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; il doit donc non-seulement nous imiter, mais faire encore de lui-même tout ce que nous faisons. On vient de voir que toutes les actions qu'on doit appeler *humaines* sont relatives à la société; qu'elles dépendent d'abord de l'ame, et ensuite de l'éducation, dont le principe physique est la nécessité de la longue habitude des parents à l'enfant; que dans le singe cette habitude est fort courte; qu'il ne reçoit, comme les autres animaux, qu'une éducation purement individuelle, et qu'il n'est pas même susceptible de celle de l'espèce; par conséquent, il ne peut rien faire de tout ce que l'homme fait, puisque aucune de ses actions n'a le même principe ni la même fin. Et à l'égard de l'imitation, qui paroît être le caractère le plus marqué, l'attribut le plus frappant de l'espèce du singe, et que le vulgaire lui accorde comme un talent unique, il faut, avant de décider, examiner si cette imitation est libre ou forcée. Le singe nous imite-t-il parce qu'il le veut, ou bien parce que sans le vouloir il le peut ?

J'en appelle sur cela volontiers à tous ceux qui ont observé cet animal sans prévention, et je suis convaincu qu'ils diront avec moi qu'il n'y a rien de libre, rien de volontaire dans cette imitation; le singe ayant des bras et des mains, s'en sert comme nous, mais sans songer à nous; la similitude des membres et des organes produit nécessairement des mouvements et quelquefois même des suites de mouvements qui ressemblent aux nôtres : étant conformé comme l'homme, le singe ne peut que se mouvoir comme lui; mais se mouvoir de même n'est pas agir pour imiter. Qu'on donne à deux corps bruts la même impulsion; qu'on construise deux pendules, deux machines pareilles, elles se mouvront de même, et l'on auroit tort de dire que ces corps bruts ou ces machines ne se meuvent ainsi que pour s'imiter. Il en est de même du singe relativement au corps de l'homme; ce sont deux machines construites, organisées de même, qui par nécessité de nature se meuvent à très peu près de la même façon : néanmoins parité n'est pas imitation; l'une git dans la matière, et l'autre n'existe que par l'esprit : l'imitation suppose le dessein d'imiter; le singe est incapable de former ce dessein, qui demande une suite de pensées, et par cette raison l'homme peut, s'il le veut, imiter le singe, et le singe ne peut pas même vouloir imiter l'homme.

Et cette parité, qui n'est que le physique de l'imitation, n'est pas aussi complète ici que la similitude, dont cependant elle émane comme effet immédiat. Le singe ressemble plus à l'homme par le corps et les membres que par l'usage qu'il en fait : en l'observant avec quelque attention, on s'apercevra aisément que tous ses mouvements sont brusques, intermittents, précipités, et que, pour les comparer à ceux de l'homme, il faudroit leur supposer une autre échelle, ou plutôt un module différent. Toutes les actions du singe tiennent de son éducation, qui est purement animale; elles nous paroissent ridicules, inconséquentes, extravagantes, parce que nous nous trompons d'échelle en les rapportant à nous, et que l'unité qui doit leur servir de mesure est très différente de la nôtre. Comme sa nature est vive, son tempérament chaud, son naturel

pétulant, qu'aucune de ses affections n'a été mitigée par l'éducation, toutes ses habitudes sont excessives, et ressemblent beaucoup plus aux mouvements d'un maniaque qu'aux actions d'un homme, ou même d'un animal tranquille. C'est par la même raison que nous le trouvons indocile, et qu'il reçoit difficilement les habitudes qu'on voudroit lui transmettre; il est insensible aux caresses, et n'obéit qu'au châtement; on peut le tenir en captivité, mais non pas en domesticité; toujours triste ou revêche, toujours répugnant, grimaçant, on le dompte plutôt qu'on ne le prive: aussi l'espèce n'a jamais été domestique nulle part; et par ce rapport il est plus éloigné de l'homme que la plupart des animaux: car la docilité suppose quelque analogie entre celui qui donne et celui qui reçoit; c'est une qualité relative qui ne peut être exercée que lorsqu'il se trouve des deux parts un certain nombre de facultés communes, qui ne diffèrent entre elles que parce qu'elles sont actives dans le maître et passives dans le sujet. Or le passif du singe a moins de rapport avec l'actif de l'homme que le passif du chien ou de l'éléphant, qu'il suffit de bien traiter pour leur communiquer les sentiments doux et même délicats de l'attachement fidèle, de l'obéissance volontaire, du service gratuit, et du dévouement sans réserve.

Le singe est donc plus loin de l'homme que la plupart des autres animaux par les qualités relatives; il en diffère aussi beaucoup par le tempérament. L'homme peut habiter tous les climats; il vit, il multiplie dans ceux du Nord et dans ceux du Midi: le singe a de la peine à vivre dans les contrées tempérées, et ne peut multiplier que dans les pays les plus chauds. Cette différence dans le tempérament en suppose d'autres dans l'organisation, qui, quoique cachées, n'en sont pas moins réelles; elle doit aussi influencer beaucoup sur le naturel: l'excès de chaleur qui est nécessaire à la pleine vie de cet animal rend excessives toutes ses affections, toutes ses qualités; et il ne faut pas chercher une autre cause à sa pétulance, à sa lubricité et à ses autres passions, qui toutes nous paroissent aussi violentes que désordonnées.

Ainsi ce singe, que les philosophes, avec le vulgaire, ont regardé comme un être difficile à définir, dont la nature étoit au moins équivoque et moyenne entre celle de l'homme et celle des animaux, n'est dans la vérité qu'un pur animal, portant à l'extérieur un masque de figure humaine, mais dénué à l'intérieur de la pensée et de tout ce qui fait l'homme; un animal au-dessous de plusieurs autres par les facultés relatives, et encore essentiellement différent de l'homme par le naturel, par le tempérament, et aussi par la mesure du temps nécessaire à l'éducation, à la gestation, à l'accroissement du corps, à la durée de la vie, c'est-à-dire par toutes les habitudes réelles qui constituent ce qu'on appelle *nature* dans un être particulier.

LES ORANGS-OUTANGS

OU LE PONGO¹ ET LE JOCKO²

Pongo Wurmbii. LACEP. — *Simia Troglodites*. L.

Nous présentons ces deux animaux ensemble, parce qu'il se peut qu'ils ne fassent tous deux qu'une seule et même espèce. Ce sont de tous les singes ceux qui ressemblent le plus à l'homme, ceux qui, par conséquent, sont les plus dignes d'être observés. Nous avons vu le petit orang-outang ou le jocko vivant, et nous en avons conservé les dépouilles; mais nous ne pouvons parler du pongo ou grand orang-outang que d'après les relations des voyageurs. Si elles étoient fidèles, si souvent elles n'étoient pas obscures, fautives, exagérées, nous ne douterions pas qu'il ne fût d'une autre espèce que le jocko, d'une espèce plus parfaite et plus voisine encore de l'espèce de

¹ *Orang-outang*, nom de cet animal aux Indes orientales.—*Pongo*, nom de ce même animal à Lowando, province de Congo; *kukurlacko* dans quelques endroits des Indes orientales.

- *Jocko*, *enjoko*, nom de cet animal à Congo, et que nous avons adopté.



Il y a donc une infinité de courbes qui ont
une tangente commune en un point donné.

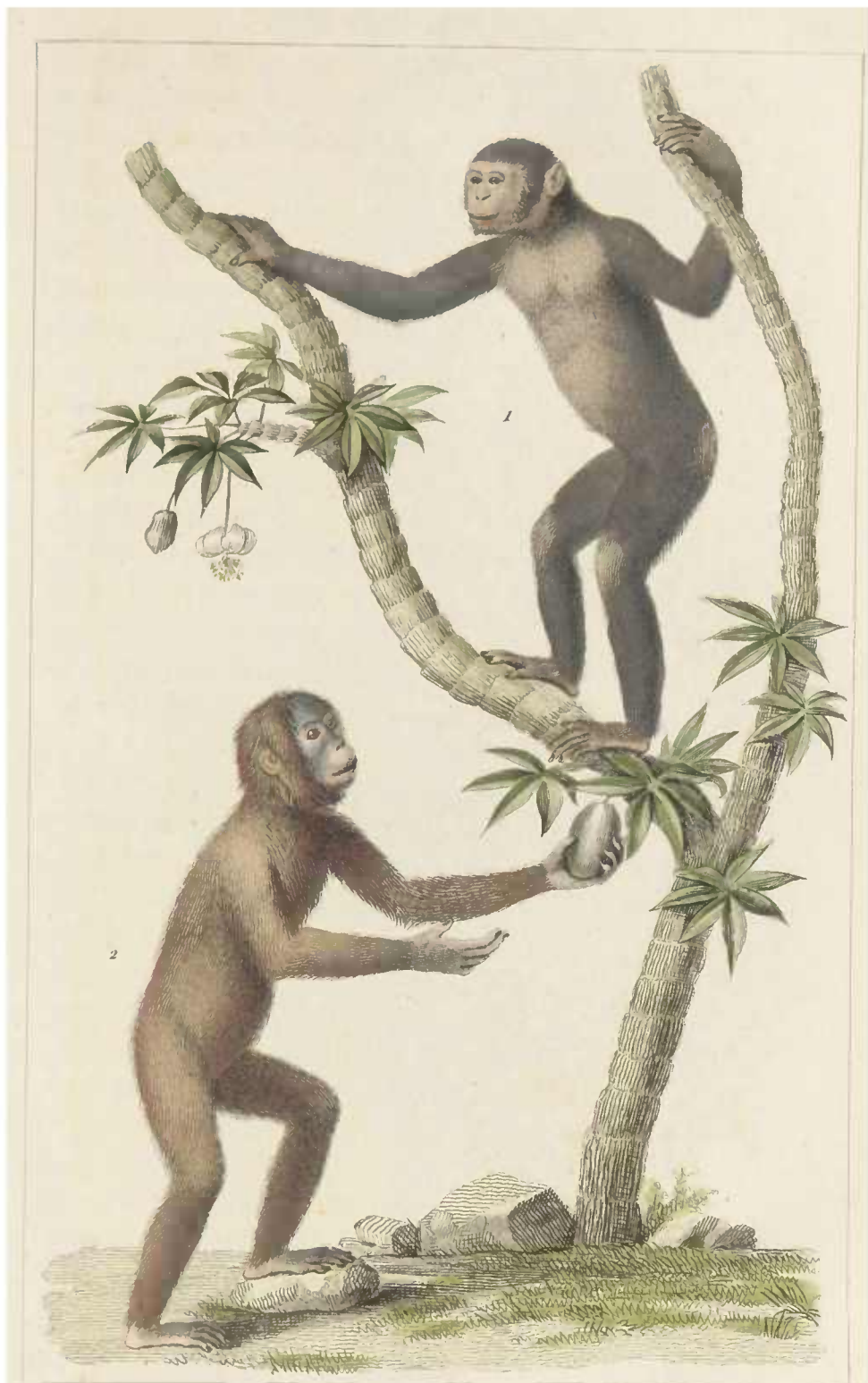
On peut remarquer que si l'on prend une
courbe quelconque et qu'on la coupe par une
tangente commune à deux autres courbes, le
point de contact est un point double de la
courbe résultante.

On peut aussi remarquer que si l'on prend

DES PROPRIÉTÉS GÉNÉRALES DES COURBES ALGÈBRES

Par M. DE LAUNAY, Ingénieur des Ponts et Chaussées.

On sait que si l'on prend une courbe algèbre
et qu'on la coupe par une droite, le nombre
de points de contact est égal au degré de la
courbe. On peut remarquer que si l'on prend
deux courbes algébres et qu'on les coupe par
une droite, le nombre de points de contact est
égal à la somme des degrés des deux courbes.
On peut aussi remarquer que si l'on prend
deux courbes algébres et qu'on les coupe par
une courbe algèbre, le nombre de points de
contact est égal à la somme des degrés des
deux courbes multiplié par le degré de la
courbe coupante.



Chasat del.

Fournier sc.

1 Le Tocke 2 Le Pongo.

l'homme. Bontius, qui étoit médecin en chef à Batavia, et qui nous a laissé de bonnes observations sur l'histoire naturelle de cette partie des Indes, dit expressément qu'il a vu avec admiration quelques individus de cette espèce marchant debout sur leurs pieds, et entre autres une femelle (dont il donne la figure) qui sembloit avoir de la pudeur, qui se couvroit de sa main à l'aspect des hommes qu'elle ne connoissoit pas, qui pleuroit, gémissoit, et faisoit les autres actions humaines, de manière qu'il sembloit que rien ne lui manquât que la parole. M. Linnæus dit, d'après Kjoep et quelques autres voyageurs, que cette faculté même ne manque pas à l'orang-outang, qu'il pense, qu'il parle et s'exprime en sifflant; il l'appelle *homme nocturne*, et en donne en même temps une description, par laquelle il ne seroit guère possible de décider si c'est un animal ou un homme : seulement on doit remarquer que cet être, quel qu'il soit, n'a selon lui, que la moitié de la hauteur de l'homme; et comme Bontius ne fait nulle mention de la grandeur de son orang-outang, on pourroit penser, avec M. Linnæus, que c'est le même : mais alors cet orang-outang de Linnæus et de Bontius ne seroit pas le véritable, qui est de la taille des plus grands hommes. Ce ne seroit pas non plus celui que nous appelons *jocko*, et que j'ai vu vivant; car, quoiqu'il soit de la taille que M. Linnæus donne au sien, il en diffère néanmoins par tous les autres caractères. Je puis assurer, l'ayant vu plusieurs fois, que non-seulement il ne parle ni ne siffle pour s'exprimer, mais même qu'il ne fait rien qu'un chien bien instruit ne pût faire; et d'ailleurs il diffère presque en tout de la description que M. Linnæus donne de l'orang-outang, et se rapporte beaucoup mieux à celle du *satyrus* de ce même auteur. Je doute donc beaucoup de la vérité de la description de cet homme nocturne; je doute même de son existence, et c'est probablement un nègre blanc, un chacrelas¹, que les voyageurs cités par M. Linnæus auront mal vu et mal décrit; car ces chacrelas ont en effet, comme l'homme nocturne de

¹ Voyez ce que nous avons dit de cette race d'hommes dans notre discours sur les variétés de l'espèce humaine.

cet auteur, es cheveux blancs, laineux et frisés, les yeux rouges, la vue foible, etc. : mais ce sont des hommes, et ces hommes ne sifflent pas et ne sont pas des pygmées de trente pouces de hauteur; ils pensent, parlent et agissent comme les autres hommes, et sont aussi de la même grandeur.

En écartant donc cet être mal décrit, en supposant aussi un peu d'exagération dans le récit de Bontius, un peu de préjugé dans ce qu'il raconte de la pudeur de sa femelle orang-outang, il ne nous restera qu'un animal, un singe, dont nous trouvons ailleurs des indications plus précises. Edward Tyson, célèbre anatomiste anglois, qui a fait une très bonne description tant des parties extérieures qu'intérieures de l'orang-outang, dit qu'il y en a de deux espèces, et que celui qu'il décrit n'est pas si grand que l'autre appelé *barris* ou *baris* par les voyageurs, et vulgairement *drill* par les Anglois. Ce *barris* ou *drill* est en effet le grand orang-outang des Indes orientales ou le pongo de Guinée; et le pygmée décrit par Tyson est le jocko que nous avons vu vivant. Le philosophe Gassendi ayant avancé, sur le rapport d'un voyageur nommé Saint-Amand, qu'il y avoit dans l'île de Java une espèce de créature qui faisoit la nuance entre l'homme et le singe, on n'hésita pas à nier le fait; pour le prouver, Peiresc produisit une lettre d'un M. Noël (*Natalis*), médecin, qui demouroit en Afrique, par laquelle il assure qu'on trouve en Guinée de très grands singes appelés *barris*, qui marchent sur deux pieds, qui ont plus de gravité et beaucoup plus d'intelligence que tous les autres singes, et qui sont très ardents pour les femmes. Darcos, et ensuite Nieremberg et Dapper, disent à peu près les mêmes choses du *barris*. Battel l'appelle *pongo*, et assure « qu'il est, dans toutes ses proportions, semblable à l'homme; seulement qu'il est plus grand, grand, dit-il, comme un géant; qu'il a la face comme l'homme, les yeux enfoncés, de longs cheveux aux côtés de la tête, le visage nu et sans poil, aussi bien que les oreilles et les mains, le corps légèrement velu; et qu'il ne diffère de l'homme à l'extérieur que par les jambes, parce qu'il n'a que peu ou point de mollets; que cependant il marche toujours

debout ; qu'il dort sur les arbres et se construit une hutte , un abri contre le soleil et la pluie ; qu'il vit de fruit et ne mange point de chair ; qu'il ne peut parler , quoiqu'il ait plus d'entendement que les autres animaux ; que , quand les nègres font du feu dans les bois , ces pongos viennent s'asseoir autour et se chauffer , mais qu'ils n'ont pas assez d'esprit pour entretenir le feu en y mettant du bois ; qu'ils vont de compagnie , et tuent quelquefois des nègres dans les lieux écartés ; qu'ils attaquent même l'éléphant , qu'ils le frappent à coups de bâton , et le chassent de leurs bois ; qu'on ne peut prendre ces pongos vivants , parce qu'ils sont si forts que dix hommes ne suffiroient pas pour en dompter un seul ; qu'on ne peut donc attraper que les petits tout jeunes ; que la mère les porte marchant debout , et qu'ils se tiennent attachés à son corps avec les mains et les genoux ; qu'il y a deux espèces de ces singes très ressemblants à l'homme , le pongo , qui est aussi grand et plus gros qu'un homme , et l'enjocko , qui est beaucoup plus petit , etc , etc. » C'est de ce passage très précis que j'ai tiré les noms de *pongo* et de *jocko*. Battel dit encore que , lorsqu'un de ces animaux meurt , les autres couvrent son corps d'un amas de branches et de feuillages. Purchass ajoute , en forme de note , que , dans les conversations qu'il avoit eues avec Battel , il avoit appris de lui qu'un pongo lui enleva un petit nègre , qui passa un an entier dans la société de ces animaux ; qu'à son retour ce petit nègre raconta qu'ils ne lui avoient fait aucun mal ; que communément ils étoient de la hauteur de l'homme , mais qu'ils sont plus gros et qu'ils ont à peu près le double du volume d'un homme ordinaire. Jobson assure avoir vu dans les endroits fréquentés par ces animaux une sorte d'habitation composée de branches entrelacées , qui pouvoit servir du moins à les garantir de l'ardeur du soleil. « Les singes de Guinée , dit Bosman , que l'on appelle *smitten* en flamand , sont de couleur fauve , et deviennent extrêmement grands ; j'en ai vu , ajoute-t-il , un de mes propres yeux qui avoit cinq pieds de haut... Ces singes ont une assez vilaine figure , aussi bien que ceux d'une seconde espèce qui leur ressemblent en tout , si ce

n'est que quatre de ceux-ci seroient à peine aussi gros qu'un de la première espèce... On peut leur apprendre presque tout ce que l'on veut....» Gauthier Schouten dit « que les singes appelés par les Indiens *orangs-outangs* sont presque de la même figure et de la même grandeur que les hommes, mais qu'ils ont le dos et les reins tout couverts de poil, sans en avoir néanmoins au devant du corps; que les femelles ont deux grosses mamelles; que tous ont le visage rude, le nez plat, même enfoncé, les oreilles comme les hommes; qu'ils sont robustes, agiles, hardis; qu'ils se mettent en défense contre les hommes armés; qu'ils sont passionnés pour les femmes; qu'il n'y a point de sûreté pour elles à passer dans les bois, où elles se trouvent tout d'un coup attaquées et violées par ces singes. » Dampier, Froger et d'autres voyageurs assurent qu'ils enlèvent de petites filles de huit ou dix ans, qu'ils les emportent au-dessus des arbres, et qu'on a mille peines à les leur ôter. Nous pouvons ajouter à tous ces témoignages celui de M. de La Brosse, qui a écrit son voyage à la côte d'Angole en 1738, et dont on nous a communiqué l'extrait. Ce voyageur assure « que les orangs-outangs, qu'il appelle *quimpezés*, tâchent de surprendre des négresses; qu'ils les gardent avec eux pour en jouir; qu'ils les nourrissent très bien. J'ai connu, dit-il, à Lowango une négresse qui étoit restée trois ans avec ces animaux. Ils croissent de six à sept pieds de haut; ils sont d'une force sans égale; ils cabanent et se servent de bâtons pour se défendre; ils ont la face plate, le nez camus et épaté, les oreilles plates sans bourrelet, la peau un peu plus claire que celle d'un mulâtre, un poil long et clair-semé dans plusieurs parties du corps, le ventre extrêmement tendu, les talons plats et élevés d'un demi-pouce environ par derrière; ils marchent sur leurs deux pieds, et sur les quatre quand ils en ont la fantaisie. Nous en achetâmes deux jeunes, un mâle qui avoit quatorze lunes, et une femelle qui n'avoit que douze lunes d'âge, etc. »

Voilà ce que nous avons trouvé de plus précis et de plus certain au sujet du grand orang-outang ou pongo; et comme la grandeur est le seul caractère bien marqué par lequel il

diffère du jocko, je persiste à croire qu'ils sont de la même espèce; car il y a ici deux choses possibles: la première, que le jocko soit une variété constante, c'est-à-dire une race beaucoup plus petite que celle du pongo. A la vérité, ils sont tous deux du même climat, ils vivent de la même façon, et devraient par conséquent se ressembler en tout, puisqu'ils subissent et reçoivent également les mêmes altérations, les mêmes influences de la terre et du ciel. Mais n'avons-nous pas dans l'espèce humaine un exemple de variété semblable? Le Lapon et le Finlandois, sous le même climat, diffèrent entre eux presque autant par la taille, et beaucoup plus pour les autres attributs, que le jocko ou petit orang-outang ne diffère du grand. La seconde chose possible, c'est que le jocko ou petit orang-outang que nous avons vu vivant, celui de Tulpius, celui de Tyson, et les autres qu'on a transportés en Europe, n'étoient peut-être tous que de jeunes animaux qui n'avoient encore pris qu'une partie de leur accroissement. Celui que j'ai vu avoit près de deux pieds et demi de hauteur; le sieur Nonfoux, auquel il appartenoit, m'assura qu'il n'avoit que deux ans. Il auroit donc pu parvenir à plus de cinq pieds de hauteur s'il eût vécu, en supposant son accroissement proportionnel à celui de l'homme. L'orang-outang de Tyson étoit encore plus jeune; car il n'avoit qu'environ deux pieds de hauteur, et ses dents n'étoient pas entièrement formées. Celui de Tulpius étoit à peu près de la grandeur de celui que j'ai vu; il en est de même de celui qui est gravé dans les *Glanures* de M. Edwards. Il est donc très probable que ces jeunes animaux auroient pris avec l'âge un accroissement considérable, et que, s'ils eussent été en liberté dans leur climat, ils auroient acquis la même hauteur, les mêmes dimensions que les voyageurs donnent à leur grand orang-outang. Ainsi nous ne considérerons plus ces deux animaux comme différents entre eux, mais comme ne faisant qu'une seule et même espèce, en attendant que des connoissances plus précises détruisent ou confirment cette opinion, qui nous paroît fondée.

L'orang-outang que j'ai vu marchoit toujours debout sur

ses deux pieds, même en portant des choses lourdes ; son air étoit assez triste, sa démarche grave, ses mouvements mesurés, son naturel doux et très différent de celui des autres singes ; il n'avoit ni l'impatience du magot, ni la méchanceté du babouin, ni l'extravagance des guenons. Il avoit été, dirait-on, instruit et bien appris ; mais les autres que je viens de citer et que je lui compare avoient eu de même leur éducation. Le signe et la parole suffisoient pour faire agir notre orang-outang ; il falloit le bâton pour le babouin, et le fouet pour tous les autres, qui n'obéissent guère qu'à la force des coups. J'ai vu cet animal présenter sa main pour reconduire les gens qui venoient le visiter, se promener gravement avec eux et comme de compagnie ; je l'ai vu s'asseoir à table, déployer sa serviette, s'en essuyer les lèvres, se servir de la cuiller et de la fourchette pour porter à sa bouche, verser lui-même sa boisson dans un verre, le choquer lorsqu'il y étoit invité, aller prendre une tasse et une soucoupe, l'apporter sur la table, y mettre du sucre, y verser du thé, le laisser refroidir pour le boire, et tout cela sans autre instigation que les signes ou la parole de son maître, et souvent de lui-même. Il ne faisoit du mal à personne, s'approchoit même avec circonspection, et se présentoit comme pour demander des caresses. Il aimoit prodigieusement les bonbons : tout le monde lui en donnoit ; et comme il avoit une toux fréquente et la poitrine attaquée, cette grande quantité de choses sucrées contribua sans doute à abrégér sa vie. Il ne vécut à Paris qu'un été, et mourut l'hiver suivant à Londres. Il mangeoit presque de tout ; seulement il préféroit les fruits mûrs et secs à tous les autres aliments. Il buvoit du vin, mais en petite quantité ; il le laissoit volontiers pour du lait, du thé, ou d'autres liqueurs douces. Tulpius, qui a donné une bonne description avec la figure d'un de ces animaux qu'on avoit présenté vivant à Frédéric-Henri, prince d'Orange, en raconte les mêmes choses à peu près que celles que nous avons vues nous-mêmes, et que nous venons de rapporter. Mais si l'on veut reconnoître ce qui appartient en propre à cet animal, et le distinguer de ce qu'il avoit reçu de son maître ; si l'on

veut séparer sa nature de son éducation, qui en effet lui étoit étrangère, puisqu'au lieu de la tenir de ses père et mère il l'avoit reçue des hommes, il faut comparer ces faits dont nous avons été témoins avec ceux que nous ont donnés les voyageurs qui ont vu ces animaux dans leur état de nature, en liberté et en captivité. M. de La Brosse, qui avoit acheté d'un nègre deux petits orangs-outangs qui n'avoient qu'un an d'âge, ne dit pas si le nègre les avoit éduqués; il paroît assurer, au contraire, que c'étoit d'eux-mêmes qu'ils faisoient une grande partie des choses que nous avons rapportées ci-dessus. « Ces animaux, dit-il, ont l'instinct de s'asseoir à table comme les hommes; ils mangent de tout sans distinction; ils se servent du couteau, de la cuiller et de la fourchette pour couper et prendre ce qu'on leur sert sur l'assiette: ils boivent du vin et d'autres liqueurs. Nous les portâmes à bord: quand ils étoient à table, ils se faisoient entendre des mousses lorsqu'ils avoient besoin de quelque chose; et quelquefois, quand ces enfants refusoient de leur donner ce qu'ils demandoient, ils se mettoient en colère, leur saisissoient les bras, les mordoient et les abattoient sous eux... Le mâle fut malade en rade: il se faisoit soigner comme une personne; il fut même saigné deux fois au bras droit: toutes les fois qu'il se trouva depuis incommodé, il montrait son bras pour qu'on le saignât, comme s'il eût su que cela lui avoit fait du bien. »

Henri Grosse dit « qu'il se trouve de ces animaux vers le nord de Coromandel, dans les forêts du domaine du raïa de Carnate; qu'on en fit présent de deux, l'un mâle, l'autre femelle, à M. Horne, gouverneur de Bombay; qu'ils avoient à peine deux pieds de haut, mais la forme entièrement humaine; qu'ils marchaient sur leurs deux pieds, et qu'ils étoient d'un blanc pâle, sans autres cheveux ni poils qu'aux endroits où nous en avons communément; que leurs actions étoient très semblables pour la plupart aux actions humaines, et que leur mélancolie faisoit voir qu'ils sentoient fort bien leur captivité; qu'ils faisoient leur lit avec soin dans la cage dans laquelle on les avoit envoyés sur le vaisseau; que, quand on les regardoit, ils

cacheoient avec leurs mains les parties que la modestie empêche de montrer. La femelle, ajoute-t-il, mourut de maladie sur le vaisseau ; et le mâle, donnant toutes sortes de signes de douleur, prit tellement à cœur la mort de sa compagne, qu'il refusa de manger, et ne lui survécut pas plus de deux jours. »

François Pyrard rapporte « qu'il se trouve dans la province de Sierra-Leona une espèce d'animaux appelée *barris*, qui sont gros et membrus, lesquels ont une telle industrie, que, si on les nourrit et instruit de jeunesse, ils servent comme une personne; qu'ils marchent d'ordinaire sur les deux pattes de derrière seulement; qu'ils pilent ce qu'on leur donne à piler dans des mortiers; qu'ils vont quérir de l'eau à la rivière dans de petites cruches qu'ils portent toutes pleines sur leur tête; mais qu'arrivant bientôt à la porte de la maison, si on ne leur prend bientôt leurs cruches, ils les laissent tomber; et voyant la cruche versée et rompue, ils se mettent à crier et à pleurer. » Le père du Jaric, cité par Nieremberg, dit la même chose, et presque dans les mêmes termes. Le témoignage de Schouten s'accorde avec celui de Pyrard au sujet de l'éducation de ces animaux. « On en prend, dit-il, avec des lacs; on les apprivoise; on leur apprend à marcher sur les pieds de derrière et à se servir des pieds de devant, qui sont à peu près comme des mains, pour faire de certains ouvrages, et même ceux du ménage, comme rincer des verres, donner à boire, tourner la broche, etc. » « J'ai vu à Java, dit le Guat, un singe fort extraordinaire : c'étoit une femelle; elle étoit de grande taille, et marchoit souvent fort droit sur ses pieds de derrière; alors elle cacheoit d'une de ses mains l'endroit de son corps qui distinguoit son sexe; elle avoit le visage sans autre poil que celui des sourcils, et elle ressembloit assez en général à ces faces grotesques des femmes hottentotes que j'ai vues au Cap : elle faisoit tous les jours proprement son lit, s'y couchoit la tête sur un oreiller, et se couvroit d'une couverture... Quand elle avoit mal à la tête, elle se serroit d'un mouchoir, et c'étoit un plaisir de la voir ainsi coiffée dans son lit. Je pourrois en raconter diverses autres petites choses qui paroissent extrême-

ment singulières; mais j'avoue que je ne pouvois pas admirer cela autant que le faisoit la multitude, parce que, n'ignorant pas le dessein qu'on avoit de porter cet animal en Europe pour le faire voir, j'avois beaucoup de penchant à supposer qu'on l'avoit dressé à la plupart des singeries que le peuple regardoit comme lui étant naturelles : à la vérité, c'étoit une supposition. Il mourut à la hauteur du cap de Bonne-Espérance dans un vaisseau sur lequel j'étois. Il est certain que la figure de ce singe ressembloit beaucoup à celle de l'homme, etc.» Gemelli Carreri dit en avoir vu un qui se plaignoit comme un enfant, qui marchoit sur les pieds de derrière, en portant sa natte sous son bras pour se coucher et dormir. Ces singes, ajoute-t-il, paroissent avoir plus d'esprit que les hommes, à certains égards : car, quand ils ne trouvent plus de fruits sur les montagnes, ils vont au bord de la mer, où ils attrapent des crabes, des huîtres et autres choses semblables. Il y a une espèce d'huîtres qu'on appelle *taclovo*, qui pèsent plusieurs livres et qui sont souvent ouvertes sur le rivage; or le singe craignant que, quand il veut les manger, elles ne lui attrapent la patte en se refermant, il jette une pierre dans la coquille qui l'empêche de se fermer, et ensuite il mange l'huître sans crainte.

« Sur les côtes de la rivière de Gambie, dit Froger, les singes y sont plus gros et plus méchants qu'en aucun endroit de l'Afrique; les nègres les craignent, et ils ne peuvent aller seuls dans la campagne sans courir risque d'être attaqués par ces animaux, qui leur présentent un bâton et les obligent à se battre... Souvent on les a vus porter sur les arbres des enfants de sept à huit ans qu'on avoit une peine incroyable à leur ôter. La plupart des nègres croient que c'est une nation étrangère qui est venue s'établir dans leur pays, et que s'ils ne parlent pas, c'est qu'ils craignent qu'on ne les oblige à travailler. »

« On se passeroit bien, dit un autre voyageur, de voir à Macassar un aussi grand nombre de singes, car leur rencontre est souvent funeste; il faut toujours être bien armé pour s'en défendre... Ils n'ont point de queue; ils se tiennent toujours

droits comme des hommes, et ne vont jamais que sur les deux pieds de derrière.»

Voilà, du moins à très peu près, tout ce que les voyageurs les moins crédules et les plus véridiques nous disent de cet animal; j'ai cru devoir rapporter leurs passages en entier, parce que tout peut paroître important dans l'histoire d'une bête si ressemblante à l'homme; et, pour qu'on puisse prononcer avec encore plus de connoissance sur sa nature, nous allons exposer aussi toutes les différences qui éloignent cette espèce de l'espèce humaine, et toutes les conformités qui l'en approchent. Il diffère de l'homme à l'extérieur par le nez qui n'est pas proéminent, par le front qui est trop court, par le menton qui n'est pas relevé à la base; il a les oreilles proportionnellement trop grandes, les yeux trop voisins l'un de l'autre; l'intervalle entre le nez et la bouche est aussi trop étendu : ce sont là les seules différences de l'orang-outang avec le visage de l'homme. Le corps et les membres diffèrent en ce que les cuisses sont relativement trop courtes, les bras trop longs, les pouces trop petits, la paume des mains trop longue et trop serrée, les pieds plutôt faits comme des mains que comme des pieds humains : les parties de la génération du mâle ne sont différentes de celles de l'homme qu'en ce qu'il n'y a point de frein au prépuce; les parties de la femelle sont à l'extrémité fort semblables à celles de la femme.

A l'intérieur, cette espèce diffère de l'espèce humaine par le nombre des côtes; l'homme n'en a que douze, l'orang-outang en a treize : il a aussi les vertèbres du cou plus courtes, les os du bassin plus serrés, les hanches plus plates, les orbites des yeux plus enfoncées; il n'y a point d'apophyse épineuse à la première vertèbre du cou; les reins sont plus ronds que ceux de l'homme, et les uretères ont une forme différente, aussi bien que la vessie et la vésicule du fiel, qui sont plus étroites et plus longues que dans l'homme; toutes les autres parties du corps, de la tête et des membres, tant extérieures qu'intérieures, sont si parfaitement semblables à celles de l'homme, qu'on ne peut les comparer sans admiration, et sans être

étonné que, d'une conformation si pareille et d'une organisation qui est absolument la même, il n'en résulte pas les mêmes effets. Par exemple, la langue et tous les organes de la voix sont les mêmes que dans l'homme, et cependant l'orang-outang ne parle pas; le cerveau est absolument de la même forme et de la même proportion, et il ne pense pas : y a-t-il une preuve plus évidente que la matière seule, quoique parfaitement organisée, ne peut produire ni la pensée ni la parole qui en est le signe, à moins qu'elle ne soit animée par un principe supérieur? L'homme et l'orang-outang sont les seuls qui aient des fesses et des mollets, et qui par conséquent soient faits pour marcher debout; les seuls qui aient la poitrine large, les épaules aplaties et les vertèbres conformées l'un comme l'autre; les seuls dont le cerveau, le cœur, les poumons, le foie, la rate, le pancréas, l'estomac, les boyaux, soient absolument pareils; les seuls qui aient l'appendice vermiculaire au cœcum. Enfin l'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'à aucun des animaux, plus même qu'aux babouins et aux guenons, non-seulement par toutes les parties que je viens d'indiquer, mais encore par la largeur du visage, la forme du crâne, des mâchoires, des dents, des autres os de la tête et de la face, par la grosseur des doigts et du pouce, par la figure des ongles, par le nombre des vertèbres lombaires et sacrées, par celui des os du coccyx, et enfin par la conformation dans les articulations, dans la grandeur et la figure de la rotule, dans celle du sternum, etc.; en sorte qu'en comparant cet animal avec ceux qui lui ressemblent le plus, comme avec le magot, le babouin ou la guenon, il se trouve encore avoir plus de conformité avec l'homme qu'avec ces animaux, dont les espèces cependant paroissent être si voisines de la sienne, qu'on les a toutes désignées par le même nom de *singes* : ainsi les Indiens sont excusables de l'avoir associé à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage, puisqu'il ressemble à l'homme par le corps plus qu'il ne ressemble aux autres singes ou à aucun autre animal. Comme quelques-uns des faits que nous venons d'exposer pourroient paroître suspects à

ceux qui n'auroient pas vu cet animal, nous avons cru devoir les appuyer de l'autorité de deux célèbres anatomistes, Tyson¹ et Cowper, qui l'ont ensemble disséqué avec une exactitude

¹ L'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'aux singes ou aux guenons : 1° en ce qu'il a les poils des épaules dirigés en bas et ceux des bras dirigés en haut ; 2° par la face, qui est plus semblable à celle de l'homme, étant plus large et plus aplatie que celle des singes ; 3° par la figure de l'oreille, qui ressemble plus à celle de l'homme, à l'exception que la partie cartilagineuse est mince comme dans les singes ; 4° par les doigts, qui sont proportionnellement plus gros que ceux des singes ; 5° en ce qu'il est à tous égards fait pour marcher debout, au lieu que les singes et les guenons ne sont pas conformés à cette fin ; 6° en ce qu'il a des fesses plus grosses que tous les autres singes ; 7° en ce qu'il a des mollets aux jambes : 8° en ce que sa poitrine et ses épaules sont plus larges que celles des singes ; 9° son talon plus long ; 10° en ce qu'il a la membrane adipeuse placée, comme l'homme, sous la peau ; 11° le péritoine entier, et non percé ou allongé, comme il l'est dans les singes ; 12° les intestins plus longs que dans les singes ; 13° le canal des intestins de différent diamètre, comme dans l'homme, et non pas égal ou à peu près égal, comme il l'est dans les singes ; 14° en ce que le *cæcum* a l'appendice vermiculaire comme dans l'homme, tandis que cet appendice vermiculaire manque dans tous les autres singes, et aussi en ce que le commencement du colon n'est pas si prolongé qu'il l'est dans les singes ; 15° en ce que l'insertion du conduit biliaire et du conduit pancréatique n'ont qu'un seul orifice commun dans l'homme et l'orang-outang, au lieu que ces insertions sont à deux pouces de distance dans les guenons ; 16° en ce que le colon est plus long que dans les singes ; 17° en ce que le foie n'est pas divisé en lobes, comme dans les singes, mais entier et d'une seule pièce, comme dans l'homme ; 18° en ce que les vaisseaux biliaires sont les mêmes que dans l'homme ; 19° la rate la même ; 20° le pancréas le même ; 21° le nombre des lobes du poumon le même ; 22° le péricarde attaché au diaphragme comme dans l'homme, et non pas comme il l'est dans les singes ou guenons ; 23° le cône du cœur plus émoussé que dans les singes ; 24° en ce qu'il n'a point d'abajoues ou poches au bas des joues, comme les autres singes et guenons ; 25° en ce qu'il a le cerveau beaucoup plus grand que ne l'ont les singes, et, dans toutes ses parties, exactement conformé comme le cerveau de l'homme ; 26° le crâne plus arrondi et du double plus grand que dans les guenons ; 27° toutes les sutures du crâne semblables à celles de l'homme ; les os appelés *ossa triquetra wormiana* se trouvent dans la suture lambdoïde, ce qui n'est pas dans les autres singes ou guenons ; 28° il a l'os orbiforme et le *cristagalli*, ce que les guenons n'ont pas ; 29° la selle (*sella equina*) comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons cette partie est plus élevée et plus proéminente ; 30° le *processus pterygoïdes* comme dans l'homme ; cette partie manque aux singes et guenons ; 31° les os des tempes et les os appelés *ossa bregmatis* comme dans l'homme ; ces os sont d'une forme différente dans les singes et guenons ; 32° l'os zygomatique petit, au lieu que dans les singes et guenons cet os est grand ; 33° les dents sont plus semblables à celles de l'homme qu'à celles des autres singes, surtout les

scrupuleuse, et qui nous ont donné les résultats des comparaisons qu'ils ont faites de toutes les parties de son corps avec celui de l'homme. J'ai cru devoir traduire de l'anglois et présenter ici cet article de leurs ouvrages, afin que tout le monde puisse mieux juger de la ressemblance presque entière de cet animal avec l'homme. J'observerai seulement, pour une plus grande intelligence de cette note, que les Anglois ne sont pas réduits, comme nous, à un seul nom pour désigner les singes; ils ont, comme les Grecs, deux noms différents, l'un pour les singes sans queue, qu'ils appellent *ape*, et l'autre pour les

canines et les molaires; 34° les apophyses transverses des vertèbres du cou et les sixième et septième vertèbres ressemblent plus à celles de l'homme qu'à celles des singes et des guenons; 35° les vertèbres du cou ne sont pas percées comme dans les singes pour laisser passer les nerfs, elles sont pleines et sans trou dans l'orang-outang comme dans l'homme; 36° les vertèbres du dos et leurs apophyses sont comme dans l'homme; et dans les vertèbres du bas il n'y a que deux apophyses inférieures, au lieu qu'il y en a quatre dans le singe; 37° il n'y a que cinq vertèbres lombaires comme dans l'homme, au lieu que dans les guenons il y en a six ou sept; 38° les apophyses épineuses des vertèbres lombaires sont droites comme dans l'homme; 39° l'os sacrum est composé de cinq vertèbres comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons il n'est composé que de trois; 40° le coccyx n'a que quatre os, comme dans l'homme, et ces os ne sont pas troués, au lieu que dans les singes et guenons le coccyx est composé d'un plus grand nombre d'os, et ces os sont troués, 41° dans l'orang-outang il n'y a que sept vraies côtes (*costæ veræ*), et les extrémités des fausses côtes (*nothæ*) sont cartilagineuses, et les côtes sont articulées au corps des vertèbres; dans les singes et guenons il y a huit vraies côtes, et les extrémités des fausses côtes sont osseuses, et leur articulation se trouve placée dans l'interstice entre les vertèbres; 42° l'os du sternum dans l'orang-outang est large comme dans l'homme, et non pas étroit comme dans les guenons; 43° les os des quatre doigts sont plus gros qu'ils ne le sont dans les singes; 44° l'os de la cuisse, soit dans son articulation, soit à tous autres égards, est semblable à celui de l'homme; 45° la rotule est ronde et non pas longue, simple et non pas double, comme elle l'est dans les singes; 46° le talon, le tarse et le métatarse de l'orang-outang sont comme ceux de l'homme; 47° le doigt du milieu dans le pied n'est pas si long qu'il l'est dans les singes; 48° les muscles *obliquus inferior capitis*, *pyriformis* et *biceps femoris* sont semblables dans l'orang-outang et dans l'homme, tandis qu'ils sont différents dans les singes et guenons, etc.

L'orang-outang diffère de l'homme plus que des singes ou guenons: 1° en ce que le pouce est plus petit à proportion que celui de l'homme, quoique cependant il soit plus gros que celui des autres singes; 2° en ce que la paume de la main est plus longue et plus étroite que dans l'homme; 3° il diffère de l'homme et approche des singes par la longueur des doigts des

singes à queue, qu'ils appellent *monkey*. J'ai toujours traduit le mot *monkey* par celui de *guenon*, et le mot *ape* par celui de *singe*; et ces singes que Tyson désigne par le mot *ape* ne peuvent être que ceux que nous avons appelés le *pithèque* et le *magot*; et il y a même toute apparence que c'est au magot seul qu'on doit rapporter le nom *ape* ou *singe* de la comparaison de Tyson. Je dois observer aussi que cet auteur donne quelques caractères de ressemblance et de différence qui ne sont pas assez fondés : j'ai cru devoir faire sur cela quelques remarques. On trouvera peut-être que ce détail est long; mais

pieds; 4° il diffère de l'homme en ce qu'il a le gros doigt des pieds éloigné à peu près comme un pouce, étant plutôt quadrumane, comme les autres singes, que quadrupède; 5° en ce qu'il a les cuisses plus courtes que l'homme; 6° les bras plus longs; 7° en ce qu'il n'a pas les bourses pendantes; 8° l'épiploon plus ample que dans l'homme; 9° la vésicule du fiel longue et plus étroite; 10° les reins plus ronds que dans l'homme, et les uretères différents; 11° la vessie plus longue; 12° en ce qu'il n'a point de frein au prépuce; 13° les os de l'orbite de l'œil trop enfoncés; 14° en ce qu'il n'a pas les deux cavités au-dessus de la selle du turc (*sella tureica*) comme dans l'homme; 15° en ce que les *proeessus mastoïdes et styloïdes* sont très petits et presque nuls; 16° en ce qu'il a les os du nez plats; 17° il diffère de l'homme en ce que les vertèbres du cou sont courtes comme dans les singes, plates devant et non pas rondes, et que leurs apophyses épineuses ne sont pas fourchues comme dans l'homme; 18° en ce qu'il n'y a point d'apophyse épineuse dans la première vertèbre du cou; 19° il diffère de l'homme en ce qu'il a treize côtes de chaque côté, et que l'homme n'en a que douze; 20° en ce que les os des îles sont parfaitement semblables à ceux des singes, étant plus longs, plus étroits et moins concaves que dans l'homme; 21° il diffère de l'homme en ce que les muscles suivants se trouvent dans le corps humain et manquent dans celui de l'orang-outang; savoir : *occipitales, frontales, dilatatores alarum nasi seu elevatoros labii superioris, interspinales colli, glutæi minimi, extensor digitorum pedis brevis et transversalis pedis*; 22° les muscles qui ne paroissent pas se trouver dans l'orang-outang, et qui se trouvent quelquefois dans l'homme, sont ceux qu'on appelle *pyramidales, earo museulosa quadrata*, le long tendon et le corps charnu du muscle *palmaire*, les muscles *attollens et retrahens auriculam*; 23° les muscles éleveurs de clavicules sont dans l'orang-outang comme dans les singes, et non pas comme dans l'homme; 24° les muscles par lesquels l'orang-outang ressemble aux singes et diffère de l'homme sont les suivants : *longus colli, pectoralis, latissimus dorsi, glutæus maximus et medius, psoas magnus et parvus, iliacus internus et gasteronamius internus*; 25° il diffère encore de l'homme par la forme des muscles *deltoïdes, pronator radii teres et extensor pollicis brevis*. (*Anatomic de l'orang-outang*, par Tyson; Londres, 1699, in-4°.)

il me semble qu'on ne peut examiner de trop près un être qui, sous la forme d'un homme, n'est cependant qu'un animal.

1^o Tyson donne comme un caractère particulier à l'homme et à l'orang-outang d'avoir le poil des épaules dirigé en bas, et celui des bras dirigé en haut. Il est vrai que la plupart des quadrupèdes ont le poil de toutes les parties du corps dirigé en bas ou en arrière; mais cela n'est pas sans exception. Le paresseux et le fouglier ont le poil des parties antérieures du corps dirigé en arrière, et celui de la croupe et des reins dirigé en avant : ainsi ce caractère n'est pas d'un grand poids dans la comparaison de cet animal à l'homme.

2^o J'ai aussi retranché dans ma traduction les quatre premières différences, qui, comme celles-ci, sont trop légères ou mal fondées. La première, c'est la différence de la taille; ce caractère est très incertain et tout-à-fait gratuit, puisque l'auteur dit lui-même que son animal étoit fort jeune : les seconde, troisième et quatrième ne roulent que sur la forme du nez, la quantité du poil, et sur d'autres rapports aussi petits. Il en est de même de plusieurs autres que j'ai retranchées, par exemple, du vingt-unième caractère tiré du nombre des dents : il est certain que cet animal et l'homme ont le même nombre de dents, et que, s'il n'en avoit que vingt-huit, comme le dit l'auteur, c'est qu'il étoit fort jeune, et l'on sait que l'homme dans sa jeunesse n'en a pas davantage.

3^o Le onzième caractère des différences de l'auteur est aussi très équivoque : les enfants ont les bourses fort relevées : cet animal, étant fort jeune, ne devoit pas les avoir pendantes.

4^o Le quarante-huitième caractère des ressemblances, et les trente, trente-unième, trente-deuxième, trente-troisième et trente-quatrième caractères des différences ne désignant que la présence ou la figure de certains muscles qui, dans l'espèce humaine, varient pour la plupart d'un individu à l'autre, ne doivent pas être considérés comme des caractères essentiels.

5^o Toutes les ressemblances et différences tirées de parties trop petites, telles que les apophyses des vertèbres, ou prises de la position de certaines parties, de leur grandeur, de leur

grosseur, ne doivent aussi être considérées que comme des caractères accessoires, en sorte que tout le détail de cette table de Tyson peut se réduire aux différences et aux ressemblances essentielles que nous avons indiquées.

6° Je crois devoir insister sur quelques caractères plus généraux, dont les uns ont été omis par Tyson, et les autres mal indiqués. 1° L'orang-outang est le seul de tous les singes qui n'ait point d'abajoues, c'est-à-dire de poches au bas des joues; toutes les guenons, tous les babouins, et même le magot et le gibbon, ont ces poches, où ils peuvent garder leurs aliments avant de les avaler : l'orang-outang seul a cette partie du dedans de la bouche faite comme l'homme. 2° Le gibbon, le magot, tous les babouins et toutes les guenons, à l'exception du douc, ont les fesses plates et des callosités sur ces parties : l'orang-outang est encore le seul qui ait les fesses renflées et sans callosités. Le douc les a aussi sans callosités; mais elles sont plates et velues, en sorte qu'à cet égard le douc fait la nuance entre l'orang-outang et les guenons, comme le gibbon et le magot font cette même nuance à l'égard des abajoues, et le magot seul à l'égard des dents canines et de l'allongement du museau. 3° L'orang-outang est le seul qui ait des mollets ou gras de jambes et des fesses charnues : ce caractère indique qu'il est de tous le mieux conformé pour marcher debout; seulement, comme les doigts de ses pieds sont fort longs, et que son talon pose plus difficilement à terre que celui de l'homme, il court plus facilement qu'il ne marche, et il auroit besoin de talons artificiels plus élevés que ceux de nos souliers, si l'on vouloit le faire marcher aisément et long-temps. 4° Quoique l'orang-outang ait treize côtes, et que l'homme n'en ait que douze, cette différence ne l'approche pas plus des babouins ou des guenons qu'elle ne l'éloigne de l'homme, parce que le nombre des côtes varie dans la plupart de ces espèces, et que les uns de ces animaux en ont douze, d'autres onze, et d'autres dix, etc.; en sorte que les seules différences essentielles entre le corps de cet animal et celui de l'homme se réduisent à deux, savoir, la conformation des os du bassin et la confor-

mation des pieds ; ce sont là les seules parties considérables par lesquelles l'orang-outang ressemble plus aux autres singes qu'il ne ressemble à l'homme.

D'après cet exposé, que j'ai fait avec toute l'exactitude dont je suis capable, on voit ce que l'on doit penser de cet animal. S'il y avoit un degré par lequel on pût descendre de la nature humaine à celle des animaux, si l'essence de cette nature consistoit en entier dans la forme du corps et dépendoit de son organisation, ce singe se trouveroit plus près de l'homme que d'aucun animal : assis au second rang des êtres, s'il ne pouvoit commander en premier, il feroit au moins sentir aux autres sa supériorité, et s'efforceroit de ne pas obéir. Si l'imitation qui semble copier de si près la pensée en étoit le vrai signe ou l'un des résultats, ce singe se trouveroit encore à une plus grande distance des animaux et plus voisin de l'homme ; mais, comme nous l'avons dit, l'intervalle qui l'en sépare réellement n'en est pas moins immense, et la ressemblance de la forme, la conformité de l'organisation, les mouvements d'imitation qui paroissent résulter de ces similitudes, ni ne le rapprochent de la nature de l'homme, ni même ne l'élèvent au-dessus de celle des animaux.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'orang-outang n'a point d'abajoues, c'est-à-dire point de poches au dedans des joues, point de queue, point de callosités sur les fesses ; il les a renflées et charnues : il a toutes les dents, et même les canines, semblables à celles de l'homme : il a la face plate, nue et basanée ; les oreilles, les mains, les pieds, la poitrine, le ventre, aussi nus : il a des poils sur la tête qui descendent en forme de cheveux des deux côtés des tempes, du poil sur le dos et sur les lombes, mais en petite quantité ; il a cinq ou six pieds de hauteur, et marche toujours droit sur ses deux pieds. Nous n'avons pas été à portée de vérifier si les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique ; mais nous le présumons, et, par analogie, nous ne pouvons guère en douter.

* Nous avons dit que les orangs-outangs pouvoient former deux espèces. Ce mot indien, qui signifie *homme sauvage*, est en effet un nom générique; et nous avons reconnu qu'il existe réellement et au moins deux espèces bien distinctes de ces animaux : la première, à laquelle, d'après Battel, nous avons donné le nom de *pongo*, et qui est bien plus grande que la seconde espèce, que nous avons nommée *jocko*, d'après le même voyageur. Comme il y a plus de vingt ans que j'ai écrit l'histoire de ces singes, je n'étois pas aussi bien informé que je le suis aujourd'hui, et j'étois alors dans le doute si les deux espèces dont je viens de parler étoient réellement différentes l'une de l'autre par des caractères autres que la grandeur. Le singe que j'avois vu vivant, et auquel j'avois cru devoir donner le nom de *jocko*, parce qu'il n'avoit que deux pieds et demi de hauteur, étoit un jeune *pongo*, qui n'avoit que deux ans d'âge, et seroit parvenu à la hauteur de plus de cinq pieds; et comme ce très jeune singe présentoit tous les caractères attribués par les voyageurs au grand orang-outang ou *pongo*, j'avois cru pouvoir ne le regarder que comme une variété; ce qui me faisoit croire qu'il se pouvoit qu'il n'y eût qu'une seule espèce d'orang-outang : mais ayant reçu depuis des grandes Indes un orang-outang bien différent du *pongo*, et auquel nous avons reconnu tous les caractères que les voyageurs donnent au *jocko*, nous pouvons assurer que ces deux dénominations de *pongo* et *jocko* appartiennent à deux espèces réellement différentes, et qui, indépendamment de la grandeur, ont encore des caractères qui les distinguent.

Les principaux caractères qui distinguent ces deux espèces sont la grandeur, la différence de la couleur et de la quantité du poil, et le défaut d'ongle au gros orteil des pieds ou mains postérieures, qui toujours manque au *jocko*, et qui se trouve toujours dans l'espèce du *pongo*. Il en est de même de leurs habitudes naturelles : le *pongo* marche presque toujours debout sur ses deux pieds de derrière : au lieu que le *jocko* ne prend cette attitude que rarement, et surtout lorsqu'il veut monter sur les arbres. Ainsi tout ce que j'ai dit de l'orang-

outang que j'ai vu vivant, et que je croyois être un jocko, doit au contraire s'attribuer au pongo, et s'accorde en effet avec tout ce que les voyageurs les plus récents ont observé sur les habitudes naturelles de ce grand orang-outang. Je dois même observer que la figure de ce jeune pongo avoit été faite d'après nature vivante, mais que le dessinateur l'avoit chargée dans quelques parties; et c'est probablement cette différence entre cette figure et celle qu'a donnée Bontius, qui a pu faire penser qu'elles ne représentoient pas le même animal. Cependant il est certain que la figure de Bontius est celle du grand orang-outang ou pongo adulte, et celle que j'ai donnée représente le même orang-outang ou pongo jeune : d'ailleurs la figure donnée par Bontius est peut-être un peu trop ressemblante à l'espèce humaine. Tulpius a donné du pongo une figure encore plus imparfaite. C'est encore ce même animal que Bosman a nommé *smillen*, que plusieurs voyageurs ont nommé *barris*, d'autres *drill*, et quelques autres *quimpezé*; sur quoi cependant nous devons observer que la plupart de ces derniers noms ont été appliqués indifféremment au grand et au petit orang-outang. C'est à ce grand orang-outang qu'on doit rapporter les combats contre les nègres, l'enlèvement et le viol des négresses, et les autres actes de force et de violence cités par les voyageurs.

Mais nous devons ajouter à tout ce que nous en avons dit les observations des naturalistes et des voyageurs qui ont été publiées, ou qui nous sont parvenues en différents temps, sur ce qui regarde ce pongo ou grand orang-outang. M. le chevalier d'Obsonville a bien voulu nous communiquer ce qu'il avoit observé sur cet animal, qu'il a vu et décrit avec autant de sagacité que d'exactitude.

« C'est, dit-il, de l'orang-outang qui a cinq pieds de haut qu'il est ici question. Cet animal ne paroît maintenant exister que dans quelques parties de l'Afrique et des grandes îles à l'est de l'Inde. D'après diverses informations, je crois pouvoir dire que l'on n'en voit plus dans la presqu'île en deçà du Gange, et que même il est devenu très rare dans les contrées

où il propage encore. Auroit-il été détruit par les bêtes féroces, ou seroit-il confondu avec d'autres?

« Un de ces individus, que j'ai eu occasion de voir deux mois après qu'il fut pris, avoit quatre pieds huit ou dix pouces de haut. Une teinte jaunâtre paroissoit dominer dans ses yeux, qui étoient du reste petits et noirs : quoique ayant quelque chose de hagard, ils annonçoient plutôt l'inquiétude, l'embarras et le chagrin, que la férocité. Sa bouche étoit fort grande, les os du nez très peu proéminents, et ceux des joues fort saillants... Son visage avoit des rides; le fond de sa carnation étoit d'un blanc bis ou basané; sa chevelure, longue de quelques pouces, étoit brunâtre, ainsi que le poil du reste du corps, qui étoit plus épais sur le dos que sur le ventre; sa barbe étoit peu fournie, sa poitrine large, les fesses médiocrement charnues, les cuisses couvertes, les jambes arquées; les pouces de ses pieds, quoiqu'un peu moins écartés des autres doigts que ceux des autres singes, l'étoient cependant assez pour devoir lui procurer beaucoup de facilité, soit pour grimper ou saisir...

« Je n'ai vu ce satyre qu'accroupi ou debout; mais, quoique marchand habituellement droit, il s'aïdoit, me dit-on, dans l'état de liberté, des mains ainsi que des pieds, lorsqu'il étoit question de courir ou de franchir un fossé; peut-être même est-ce l'exercice de cette faculté qui contribue à entretenir dans l'espèce la longueur un peu excessive des bras, car l'extrémité des doigts de ses mains approchoit de ses genoux. Ses parties génitales étoient assez bien proportionnées; sa verge, en état d'inertie, étoit longue d'environ six pouces, et paroïsoit être celle d'un homme circoncis.

« Je n'ai point vu de femelles; mais on dit qu'elles ont les mamelles un peu aplaties. Leurs parties sexuelles, conformées comme celles des femmes, sont aussi sujettes à un flux menstruel périodique. Le temps de la gestation est présumé être d'environ sept mois... Elles ne propagent point dans l'état de servitude...

« Le mâle dont je viens de parler pousoit quelquefois une

espèce de soupir élevé et prolongé, ou bien il faisoit entendre un cri sourd; mais c'étoit lorsqu'on l'inquiétoit ou qu'on le maltraitoit : ainsi ces modulations de voix n'expriment que l'impatience, l'ennui ou la douleur.

« Suivant les Indiens, ces animaux errent dans les bois et sur les montagnes de difficile accès, et y vivent en petites sociétés.

« Les orangs-outangs sont extrêmement sauvages; mais il paroît qu'ils sont peu méchants, et qu'ils parviennent assez promptement à entendre ce qu'on leur commande... Leur caractère ne peut se plier à la servitude; ils y conservent toujours un fond d'ennui et de mélancolie profonde, qui, dégénéralant en une espèce de consommation ou de marasme, doit bientôt terminer leurs jours. Les gens du pays ont fait cette remarque, et elle me fut confirmée par l'ensemble de ce que je crus entrevoir dans les regards et le maintien de l'individu dont il a été question. »

M. le professeur Allamand, dont j'ai eu si souvent occasion de faire l'éloge, a ajouté d'excellentes réflexions et de nouveaux faits à ce que j'ai dit des orangs-outangs.

« L'histoire des singes étoit très embrouillée, dit ce savant et judicieux naturaliste, avant que M. de Buffon entreprît de l'éclaircir; nous ne saurions trop admirer l'ordre qu'il y a apporté, et la précision avec laquelle il a déterminé les différentes espèces de ces animaux, qu'il étoit impossible de distinguer par les caractères qu'en avoient donnés les nomenclateurs. Son histoire des orangs-outangs est un chef-d'œuvre qui ne pouvoit sortir que d'une plume telle que la sienne; mais, quoiqu'il y ait rassemblé tout ce qui a été dit par d'autres sur ces animaux singuliers, en y ajoutant ses propres observations qui sont bien plus sûres, et quoiqu'il y ait décrit un plus grand nombre de singes qu'aucun auteur n'en a décrit jusqu'à présent, il ne faut pas croire cependant qu'il ait épuisé la matière : la race des singes contient une si grande variété d'espèces, qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de les connoître toutes; on en apporte très souvent

en Hollande plusieurs, que M. de Buffon, ni aucun naturaliste, n'a jamais vus. Un de mes amis, revenu d'Amérique, où il a séjourné pendant quelques années, et qui y a porté les yeux d'un observateur judicieux, m'a dit qu'il y avoit vu plus de quatre-vingts espèces différentes de sapajous et de sagouins; M. de Buffon n'en a décrit que onze. Il s'écoulera donc encore bien du temps avant qu'on puisse parvenir à connoître tous ces animaux; et même il est très douteux qu'on en puisse jamais venir à bout, vu l'éloignement et la nature des lieux où ils habitent.

« Il y a quelques années qu'on apporta chez moi la tête et un pied d'un animal singulier : cette tête ressembloit tout-à-fait à celle d'un homme, excepté qu'elle étoit un peu moins haute; elle étoit bien garnie de longs cheveux noirs; la face étoit couverte partout de poils courts : il n'y avoit pas moyen de douter que ce ne fût la tête d'un animal, mais qui, par cette partie, ne différoit presque point de l'homme; et M. Albinus, ce grand anatomiste, à qui je la fis voir, fut de mon avis. Si l'on doit juger, par cette tête, de la taille de l'animal auquel elle avoit appartenu, il devoit pour le moins avoir égalé celle d'un homme de cinq pieds. Le pied qu'on monroit avec cette tête, et qu'on assuroit être du même animal, étoit plus long que celui d'un grand homme.

« M. de Buffon soupçonne qu'il y a un peu d'exagération dans le récit de Bontius, et un peu de préjugé dans ce qu'il raconte des marques d'intelligence et de pudeur de sa femelle orang-outang : cependant ce qu'il en dit est confirmé par ceux qui ont vu ces animaux aux Indes; au moins j'ai entendu la même chose de plusieurs personnes qui avoient été à Batavia, et qui sûrement ignoroient ce qu'en a écrit Bontius. Pour savoir à quoi m'en tenir là-dessus, je me suis adressé à M. Relian, qui demeure dans cette ville de Batavia, où il pratique la chirurgie avec beaucoup de succès : connoissant son goût pour l'histoire naturelle, et son amitié pour moi, je lui avois écrit pour le prier de m'envoyer un orang-outang, afin d'en orner le cabinet de curiosités de notre académie, et en même

temps je lui avois demandé qu'il me communiquât ses observations sur cet animal, en cas qu'il l'eût vu.» Voici sa réponse, qu'on lira avec plaisir; elle est datée de Batavia, le 15 janvier 1770 :

«J'ai été extrêmement surpris, écrit M. Relian, que l'homme sauvage, qu'on nomme en malais *orang-outang*, ne se trouve point dans votre académie; c'est une pièce qui doit faire l'ornement de tous les cabinets d'histoire naturelle. M. Pallavicini, qui a été ici *sabandhaar*, en a amené deux en vie, mâle et femelle, lorsqu'il partit pour l'Europe en 1759; ils étoient de grandeur humaine, et faisoient précisément tous les mouvements que font les hommes, surtout avec leurs mains, dont ils se servoient comme nous. La femelle avoit des mamelles précisément comme celles d'une femme, quoique plus pendantes; la poitrine et le ventre étoient sans poils, mais d'une peau fort dure et ridée. Ils étoient tous les deux fort honteux quand on les fixoit trop; alors la femelle se jetoit dans les bras du mâle, et se cachoit le visage dans son sein, ce qui faisoit un spectacle véritablement touchant : c'est ce que j'ai vu de mes propres yeux. Ils ne parlent point; mais ils ont un cri semblable à celui du singe, avec lequel ils ont le plus d'analogie par rapport à la manière de vivre, ne mangeant que des fruits, des racines, des herbages, et habitant sur des arbres dans les bois les moins fréquentés. Si ces animaux ne faisoient pas une race à part qui se perpétue, on pourroit les nommer des *monstres de la nature humaine*. Le nom d'*hommes sauvages* qu'on leur donne leur vient du rapport qu'ils ont extérieurement avec l'homme surtout dans leurs mouvements, et dans une façon de penser qui leur est sûrement particulière, et qu'on ne remarque point dans les autres animaux; car celle-ci est toute différente de cet instinct plus ou moins développé qu'on voit dans les animaux en général. Ce seroit un spectacle bien curieux si l'on pouvoit observer ces hommes sauvages dans les bois, sans en être aperçu, et si l'on étoit témoin de leurs occupations domestiques : je dis *hommes sauvages*, pour me conformer à l'usage; car cette dénomination n'est

point de mon goût, parce qu'elle présente d'abord une idée analogue aux sauvages des terres inconnues, auxquels ces animaux-ci ne doivent point être comparés. L'on dit qu'on en trouve dans les montagnes inaccessibles de Java ; mais c'est dans l'île de Bornéo où il y en a le plus, et d'où l'on nous envoie la plupart de ceux qu'on voit ici de temps en temps.

« Cette lettre, continue M. Allamand, confirme pleinement ce qu'a dit Bontius ; elle est écrite par un témoin oculaire, par un homme qui est lui-même observateur curieux et attentif, et qui sait que ce qu'il assure avoir vu a été vu aussi par plusieurs personnes qui sont actuellement ici, et que je suis à portée de consulter tous les jours, pour m'assurer de la vérité de sa relation : ainsi il n'y a pas la moindre raison pour douter de la vérité de ce qu'il m'a mandé. Au récit de Bontius il ajoute la taille de ces orangs-outangs. Ils sont de grandeur humaine ; par conséquent ce ne sont pas les hommes nocturnes de M. Linnæus, qui ne parviennent qu'à la moitié de cette stature, et qui, suivant cet auteur, ont l'admirable talent de parler : il est vrai que c'est en sifflant ; ce qui pourroit bien signifier qu'ils parlent comme les autres singes, ainsi que l'observe M. Relian. Je ne dirai rien du degré d'intelligence que leur attribue mon correspondant ; il n'y a rien à ajouter aux réflexions de M. de Buffon sur cet article. Si ceux que M. Pallavicini a embarqués avec lui, quand il est venu en Europe, étoient arrivés ici en vie, on seroit en état d'en rapporter plusieurs autres particularités qui seroient vraisemblablement très intéressantes : mais sans doute ils sont morts sur la route ; au moins est-il certain qu'ils ne sont pas parvenus en Hollande. »

Nous croyons devoir ajouter ici ce que M. le professeur Allamand rapporte d'un grand singe d'Afrique, qui pourroit bien être une variété dans l'espèce du pongo ou grand orang-outang, par laquelle cette espèce se rapprochoit du mandrill.

« Plusieurs personnes m'ont parlé d'un singe qu'elles avoient vu à Surinam, où il avoit été apporté des côtes de Guinée ; mais, faisant peu de fond sur des relations vagues de gens qui,

sans aucune connoissance de l'histoire naturelle, examinent peu attentivement les objets nouveaux qui se présentent à eux, je me suis adressé à M. May, capitaine de haut-bord au service de la province de Hollande. Je savois qu'il avoit été à Surinam pendant que cet animal y étoit, et je ne doutois pas qu'il ne l'y eût vu. Personne ne pouvoit m'en rendre un compte plus exact que lui : il est aussi distingué par son goût pour toutes sortes de sciences, que par les connoissances qui forment un excellent officier de mer. Voici ce que j'en appris :

«Étant avec son vaisseau sur les côtes de Guinée, un de ses matelots y fit l'acquisition d'un petit singe sans queue, âgé d'environ six mois, qui avoit été apporté du royaume de Benin. De là, ayant fait voile pour se rendre à Surinam, il arriva heureusement à Paramaribo, où il vit ce grand singe dont je viens de parler. Il fut étonné en voyant qu'il étoit précisément de la même espèce que celui qu'il avoit à son bord : il n'y avoit d'autre différence entre ces animaux que celle de la taille ; mais aussi étoit-elle très considérable, puisque ce grand singe avoit cinq pieds et demi de hauteur, tandis que celui de son matelot surpassoit à peine un pied. Il n'avoit point de queue ; son corps étoit couvert d'un poil brun, mais qui étoit assez peu touffu sur la poitrine pour laisser voir sa peau, qui étoit bleuâtre. Il n'avoit point de poil à la face ; son nez étoit extrêmement long et plat, et d'un très beau bleu ; ses joues étoient sillonnées de rouge sur un fond noirâtre ; ses oreilles ressembloient à celles de l'homme ; ses fesses étoient nues et sans callosités. C'étoit un mâle, et il avoit les parties de la génération d'un rouge éclatant. Il marchoit également sur deux pieds ou sur quatre ; son attitude favorite étoit d'être assis sur les fesses. Il étoit très fort : le maître à qui il appartenoit étoit un assez gros homme ; M. May a vu ce singe le prendre par le milieu du corps, l'élever de terre avec facilité, et le jeter à la distance d'un pas ou deux. On m'a assuré qu'un jour il se saisit d'un soldat qui passoit tout près de lui, et qu'il l'auroit emporté au haut de l'arbre au pied duquel il étoit attaché, si son maître ne l'en eût empêché. Il paroissoit fort ardent pour les

jeunes femmes. Il étoit depuis une vingtaine d'années à Surinam, et il ne sembloit pas avoir acquis encore son plein accroissement. Celui à qui il appartenoit assuroit avoir remarqué que sa hauteur étoit augmentée encore cette année même. Un capitaine anglois lui en offrit cent guinées : il les refusa, et deux jours après cet animal mourut.

« En lisant ceci, on se rappellera d'abord le mandrill, avec lequel ce singe a beaucoup de rapport, tant pour la figure que pour la grandeur et la force; la seule différence bien marquée qu'il y ait entre ces animaux consiste dans la queue, qui, quoique fort courte, se trouve dans le mandrill, mais qui manque tout-à-fait à l'autre.

« Voilà donc une nouvelle espèce de singe sans queue, habitant de l'Afrique, d'une taille qui égale, si même elle ne surpasse pas celle de l'homme, et dont la durée de la vie paroît être la même, vu le temps qui lui est nécessaire pour acquérir toute sa grandeur. Ce singe ne pourroit-il pas être celui dont parlent plusieurs voyageurs, et dont les relations ont été appliquées à l'orang-outang? Au moins je serois fort porté à croire que c'est le *smitten* de Bosman, et le *quimpezé* de M. de La Brosse : les descriptions qu'ils en donnent lui ressemblent assez; et celui dont parle Battel, qui avoit une longue chevelure, a bien l'air d'être de la même espèce que celui dont j'ai vu la tête; il ne paroît en différer qu'en ce qu'il a le visage nu et sans poil. »

Nous venons de représenter tous les faits que nous avons pu recueillir au sujet du pongo ou grand orang-outang; il nous reste maintenant à parler du jocko ou petit orang-outang. Nous en donnons ici la figure (*pl. 50*), et nous en avons la dépouille au Cabinet du Roi. C'est d'après cette dépouille que nous nous sommes assurés que les principaux caractères par lesquels il diffère du pongo sont le défaut, ou, pour mieux dire, le manque d'ongle ou gros orteil des pieds de derrière, la quantité et la couleur roussâtre du poil dont il est revêtu, et la grandeur, qui est d'environ moitié au-dessous de la grandeur du pongo ou grand orang-outang. M. Allamand a vu cet

animal vivant, et en a fait une très bonne description; il en a donné la figure dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

«J'ai donné, a dit ce savant naturaliste, la figure du singe sans queue, ou orang-outang, qui m'avoit été envoyé de Batavia. Cette figure, faite d'après un animal qui avoit été long-temps dans de l'eau-de-vie, d'où je l'avois tiré pour le faire empailler, ne pouvoit que le représenter très imparfaitement : je crus cependant devoir la publier, parce qu'on n'en avoit alors aucune autre. Il me paroissoit différent de celui qui a été décrit par Tulpius; depuis j'ai eu des raisons de croire que c'est le même, sans que pour cela j'aie trouvé meilleure la figure que cet auteur en a donnée.

«Quelques années après, au commencement de juillet 1776, on envoya du cap de Bonne-Espérance à la ménagerie de M. le prince d'Orange une femelle d'un de ces animaux, et de la même espèce que celui que j'avois décrit. On a profité de cette occasion pour en donner une figure plus exacte.

«Elle arriva en bonne santé. Dès que j'en fus averti, j'allai lui rendre visite, et ce fut avec peine que je la vis attachée à un bloc par une grosse chaîne qui la prenoit par le cou, et qui la gênoit beaucoup dans ses mouvements. Je m'insinuai bientôt dans ses bonnes grâces par les bonbons que je lui donnai, et elle eut la complaisance de souffrir que je l'examinasse à mon aise.

«La plus grande partie de son corps étoit couverte de poils roussâtres partout à peu près de la même longueur, excepté sur le dos, où ils étoient un peu plus longs. Il n'y en avoit point sur le ventre, où la peau paroissoit à nu; mais, quelques semaines après, je fus fort surpris de voir cette même partie velue comme le reste du corps. J'ignore si elle avoit été couverte auparavant de poils qui étoient tombés, ou s'ils y paroisoient pour la première fois. L'orang-outang que Tulpius a décrit, et qui étoit aussi une femelle, avoit de même le ventre dénué de poils. Sa face étoit plate, cependant un peu relevée vers le bas, mais beaucoup moins que dans le magot et les

autres espèces de singes ; elle étoit nue et basanée , avec une tache autour de chaque œil , et une plus grande autour de la bouche , d'une couleur qui approchoit un peu de la couleur de chair. Elle avoit les dents telles que M. de Buffon les a décrites parmi les caractères distinctifs des orangs-outangs. La partie inférieure de son nez étoit fort large et très peu éminente ; ses narines étoient fort distantes de sa bouche , à cause de la hauteur considérable de sa lèvre supérieure ; ses yeux étoient environnés de paupières garnies de cils , et au-dessus il y avoit quelques poils , mais qui ne pouvoient pas passer pour des sourcils ; ses oreilles étoient semblables à celles de l'homme ; ses gras de jambes étoient fort peu visibles , on pourroit même dire qu'elle n'en avoit point ; ses fesses étoient velues , et on ne remarquoit pas qu'il y eût de callosités.

« Quand elle étoit debout , sa longueur , depuis la plante des pieds jusqu'au haut de la tête , n'étoit que de deux pieds et demi. Ses bras étoient fort longs ; mesurés depuis l'aisselle jusqu'au bout des doigts , ils avoient vingt-trois pouces : cependant , quand l'animal se dressoit sur ses pieds , ils ne touchoient pas à terre comme ceux des deux gibbons décrits par M. de Buffon. Ses mains et ses pieds n'étoient point velus ; leur couleur étoit noirâtre , et ils étoient aussi fort longs proportionnellement à son corps : depuis le poignet jusqu'au bout du plus long doigt , la longueur de sa main étoit de sept pouces , et celle de son pied de huit : le gros orteil n'avoit point d'ongle , pendant que le pouce et tous les autres doigts en avoient. L'on voit , par cette description , qu'à la grandeur près , cette femelle étoit de la même espèce que l'animal que j'ai décrit ci-devant. Elle étoit originaire de Bornéo ; on l'avoit envoyée de Batavia au cap de Bonne-Espérance , où elle a passé une année : de là elle est venue à la ménagerie de M. le prince d'Orange , où elle n'a pas vécu si long-temps ; elle est morte en janvier 1777.

« Elle n'avoit point l'air méchant ; elle donnoit volontiers la main à ceux qui lui présentoient la leur. Elle mangeoit sans glotonnerie du pain , des carottes , des fruits , et même de la

viande rôtie; elle ne paroissoit pas aimer la viande crue; elle prenoit la tasse qui contenoit sa boisson d'une seule main, la portoit à sa bouche, et elle la vidoit fort tranquillement. Tous ses mouvements étoient assez lents, et elle témoignoit peu de vivacité; elle paroissoit plutôt mélancolique. Elle jouoit avec une couverture qui lui servoit de lit, et souvent elle s'occupoit à la déchirer. Son attitude ordinaire étoit d'être assise avec ses cuisses et ses genoux élevés: quand elle marchoit, elle étoit presque dans la même posture; ses fesses étoient peu éloignées de la terre. Je ne l'ai point vue se tenir parfaitement debout sur ses pieds, excepté quand elle vouloit prendre quelque chose d'élevé, et même encore alors les jambes étoient toujours un peu pliées, et elle étoit vacillante. Ce qui me confirme dans ce que j'en ai dit ci-devant, c'est que les animaux de cette espèce ne sont pas faits pour marcher debout comme l'homme, mais comme les autres quadrupèdes, quoique cette dernière allure doive être aussi fatigante pour eux, à cause de la conformation de leurs mains. Ils me paroissent principalement faits pour grimper sur les arbres: aussi notre femelle grimpoit-elle volontiers contre les barres de la fenêtre de sa chambre, aussi haut que le lui permettoit sa chaîne.

«M. Vosmaër, qui l'a observée pendant tout le temps qu'elle a vécu dans la ménagerie de M. le prince d'Orange, en a publié une fort bonne description, d'où j'ai tiré les dimensions que j'en ai données, parce qu'elles étoient plus justes que celles que j'avois prises sur l'animal vivant et en mouvement; il a été fort attentif à examiner de près ses actions, et ce qu'il en rapporte est très intéressant. On aime à voir le détail des actions d'un animal qui imite si bien les nôtres; nous sommes tentés de lui accorder un degré d'intelligence supérieur à celui de toutes les autres brutes, quoique tout ce que nous admirons dans tout ce qu'il fait soit une suite de la forme de son corps, et particulièrement de ses mains, dont il se sert avec autant de facilité que nous. Si le chien avoit de pareilles mains, et qu'il pût se tenir debout sur ses pieds, il nous paroîtroit bien plus intelligent qu'un singe. Pendant que cette femelle a été dans

ce pays, M. Vosmaër n'a pas remarqué qu'elle ait eu des écoulements périodiques. Il en a donné, en deux planches, trois figures qui la représentent très bien dans trois différentes attitudes.

« Dans le même temps que cet animal étoit ici, il y avoit à Paris une femelle gibbon, comme je l'ai appris par la lettre de M. Daubenton, qui me manda que son allure étoit à peu près la même que celle que je viens de décrire; elle couroit étant presque debout sur ses pieds; mais les jambes et les cuisses étoient un peu pliées, et quelquefois la main touchoit la terre pour soutenir le corps chancelant; elle étoit vacillante lorsque étant debout elle s'arrêtoit; elle ne portoit que sur le talon, et relevoit la plante du pied; elle ne restoit que peu de temps dans cette attitude, qui paroissoit forcée.

« M. Gordon, que je dois presque toujours citer, m'a envoyé le dessin d'un orang-outang dont le roi d'Ascham, pays situé à l'est du Bengale, avoit fait présent, avec plusieurs autres curiosités, à M. Harwood, président du conseil provincial de Dinagipal. Le frère de M. Harwood l'apporta au Cap, et le donna à M. Gordon, chez qui malheureusement il ne vécut qu'un jour. Sur le vaisseau, il avoit été attaqué du scorbut; et, en arrivant au cap de Bonne-Espérance, il étoit si foible, qu'il mourut au bout de vingt-quatre heures. Ainsi M. Gordon n'a eu que le temps de le faire dessiner; et, ne pouvant point me donner ses propres observations, il m'a communiqué ce que lui en avoit dit M. Harwood. Voici ce qu'il en avoit appris :

« Cet orang-outang, nommé *voulock* dans le pays dont il est originaire, étoit une femelle, qui avoit régulièrement ses écoulements périodiques, mais qui cessèrent dès qu'elle fut attequée du scorbut. Elle étoit d'un caractère fort doux: il n'y avoit que les singes qui lui déplaisoient; elle ne pouvoit pas les souffrir. Elle se tenoit toujours droite en marchant; elle pouvoit même courir très vite. Quand elle marchoit sur une table ou parmi de la porcelaine, elle étoit fort attentive à ne rien casser. Lorsqu'elle grimpoit quelque part, elle ne faisoit usage que de ses mains. Elle avoit les genoux comme un

homme. Elle pouvoit faire un cri si aigu, que, quand on étoit près d'elle, il falloit se tenir les oreilles bouchées pour n'en être pas étourdi. Elle prononçoit souvent, et plusieurs fois de suite, les syllabes *yaa-hou*, en insistant avec force sur la dernière. Quand elle entendoit quelque bruit approchant de celui-là, elle commençoit d'abord aussi à crier; et si elle étoit contente, on lui entendoit faire un grognement doux qui parloit de la gorge. Lorsqu'elle étoit malade, elle se plaignoit comme un enfant, et cherchoit à être secourue. Elle se nourrissoit de végétaux et de lait : jamais elle n'avoit voulu toucher à un animal mort, ni manger de la viande; elle refusoit même de manger sur une assiette où il y en avoit eu. Quand elle vouloit boire, elle plongeoit ses doigts dans l'eau et les léchoit. Elle se couvroit volontiers avec des morceaux de toile; mais elle ne vouloit point souffrir d'habits. Dès qu'elle entendoit prononcer son nom, qui étoit *Jenny*, elle venoit. Elle étoit ordinairement assez mélancolique et pensive. Quand elle vouloit faire ses nécessités, lorsqu'elle étoit sur le vaisseau, elle se tenoit à une corde par les mains, et les faisoit dans la mer.

« La longueur de son corps étoit de deux pieds cinq pouces et demi; sa circonférence, près de la poitrine, étoit d'un pied deux pouces, et celle de la partie de son corps la moins grosse étoit de dix pouces et demi. Quand elle étoit en santé, elle étoit mieux en chair, et elle avoit des gras de jambes. Le dessin que M. Gordon a eu la bonté de m'envoyer a été fait lorsqu'elle étoit malade, ou peut-être lorsqu'elle étoit morte, et d'une très grande maigreur : ainsi il ne peut servir qu'à donner une idée de la longueur et de la figure de sa face, qui me paroît être très semblable à celle de la femelle que nous avons eue ici. Je vois aussi par l'échelle qui est ajoutée à ce dessin que les dimensions des différentes parties sont à peu près les mêmes : mais il y avoit cette différence entre ces deux orangs-outangs, c'est que celui de Bornéo n'avoit point d'ongle au gros orteil ou au pouce des pieds, au lieu que celui d'Asham en avoit, comme M. Gordon me l'a mandé bien expressément; aussi a-t-il eu soin que cet ongle fût représenté dans le dessin.

Cette différence indiqueroit-elle une diversité dans l'espèce, entre des animaux qui semblent d'ailleurs avoir tant de rapports entre eux* par des caractères plus essentiels?»

Toutes ces observations de M. Allamand sont curieuses. Je ne doute pas plus que lui que le nom *orang-outang* ne soit une dénomination générique qui comprend plusieurs espèces, telles que le pongo et le jocko, et peut-être le singe dont il parle, comme en ayant vu la tête et le pied, et peut-être encore celui qui pourroit faire la nuance entre le pongo et le mandrill. M. Vosmaër a reçu, il y a quelques années, un individu de la petite espèce de ce genre, qui n'est probablement qu'un jocko; il en a fait un récit qui contient quelques faits que nous donnons par extrait dans cet article.

«Le 29 juin 1776, dit-il, l'on m'informa de l'heureuse arrivée de cet orang-outang... C'étoit une femelle. Nous avons apporté la plus grande attention à nous assurer si elle étoit sujette à l'écoulement périodique, sans rien pouvoir découvrir à cet égard. En mangeant, elle ne faisoit point de poches latérales au gosier, comme toutes les autres espèces de singes. Elle étoit d'un si bon naturel, qu'on ne lui vit jamais montrer la moindre marque de méchanceté ou de fâcherie; on pouvoit sans crainte lui mettre la main dans la bouche. Son air avoit quelque chose de triste... Elle aimoit la compagnie sans distinction de sexe, donnant seulement la préférence aux gens qui la soignoient journellement et qui lui faisoient du bien, qu'elle paroissoit affectionner davantage; souvent, lorsqu'ils se retiroient, elle se jetoit à terre étant à la chaîne, comme au désespoir, poussant des cris lamentables, et déchirant par lambeaux tout le linge qu'elle pouvoit attraper dès qu'elle se voyoit seule. Son garde ayant quelquefois la coutume de s'asseoir auprès d'elle à terre, elle prenoit d'autres fois du foin de sa litière, l'arrangeoit à son côté, et sembloit, par toutes ses démonstrations, l'inviter à s'asseoir auprès d'elle...

«La marche ordinaire de cet animal étoit à quatre pieds, comme les autres singes; mais il pouvoit aussi bien marcher debout sur les pieds de derrière, et, muni d'un bâton, il s'y

tenoit souvent fort long-temps : cependant il ne posoit jamais les pieds à plat, à la façon de l'homme, mais recourbés en dehors, de sorte qu'il se soutenoit sur les côtés extérieurs des pieds de derrière, les doigts retirés en dedans; ce qui dénotoit une aptitude à grimper sur les arbres... Un matin nous le trouvâmes déchaîné..., et nous le vîmes monter avec une merveilleuse agilité contre les poutres et les lattes obliques du toit; on eut de la peine à le reprendre... Nous remarquâmes une force extraordinaire dans ses muscles; on ne parvint qu'avec beaucoup de peine à le coucher sur le dos; deux hommes vigoureux eurent chacun assez à faire à lui serrer les pieds, l'autre à lui tenir la tête, et le quatrième à lui repasser le collier par-dessus la tête et à le fermer mieux. Dans cet état de liberté, l'animal avoit entre autres choses ôté le bouchon d'une bouteille contenant un reste de vin de Malaga, qu'il but jusqu'à la dernière goutte, et remit ensuite la bouteille à sa même place.

« Il mangeoit presque de tout ce qu'on lui présentoit. Sa nourriture ordinaire étoit du pain, des racines, en particulier des carottes jaunes, toutes sortes de fruits, et surtout des fraises; mais il paroissoit singulièrement friand de plantes aromatiques, comme du persil et de sa racine. Il mangeoit aussi de la viande bouillie ou rôtie, et du poisson. On ne le voyoit point chasser aux insectes, dont les autres espèces de singes sont d'ailleurs si avides... Je lui présentai un moineau vivant...; il en goûta la chair, et le rejeta bien vite. Dans la ménagerie, et lorsqu'il étoit tant soit peu malade, je l'ai vu manger tant soit peu de viande crue, mais sans aucune marque de goût. Je lui donnai un œuf cru, qu'il ouvrit des dents, et suçâ tout entier avec beaucoup d'appétit... Le rôti et le poisson étoient ses aliments favoris. On lui avoit appris à manger avec la cuiller et la fourchette. Quand on lui donnoit des fraises sur une assiette, c'étoit un plaisir de voir comme il les piquoit une par une, et les portoit à sa bouche avec la fourchette tandis qu'il tenoit de l'autre patte l'assiette. Sa boisson ordinaire étoit l'eau; mais il buvoit très volontiers toutes sortes de

•

vins, et principalement le Malaga. Lui donnoit-on une bouteille, il en tiroit le bouchon avec la main, et buvoit très bien dehors, de même que hors d'un verre à bière; et, cela fait, il s'essuyait les lèvres comme une personne... Après avoir mangé, si on lui donnoit un cure-dent, il s'en servoit au même usage que nous. Il tiroit fort adroitement du pain et autres choses hors des poches. On m'a assuré qu'étant à bord du navire il couroit librement parmi l'équipage, jouoit avec les matelots, et alloit quêrir, comme eux, sa portion à la cuisine.

«A l'approche de la nuit, il alloit se coucher... Il ne dormoit pas volontiers dans sa loge, de peur, à ce qu'il me parut, d'y être enfermé. Lorsqu'il vouloit se coucher, il arrangeoit le foin de sa litière, le secouoit bien, en apportoit davantage pour former son chevet, se mettoit le plus souvent sur le côté, et se couvroit chaudement d'une couverture, étant fort frioleux... De temps en temps nous lui avons vu faire une chose qui nous surprit extrêmement la première fois que nous en fûmes témoins. Ayant préparé sa couche à l'ordinaire, il prit un lambeau de linge qui étoit auprès de lui, l'étendit fort proprement sur le plancher, mit du foin au milieu, en relevant les quatre coins du linge par-dessus, porta ce paquet avec beaucoup d'adresse sur son lit pour lui servir d'oreiller, tirant ensuite la couverture sur son corps... Une fois, me voyant ouvrir à la clef et refermer ensuite le cadenas de sa chaîne, il saisit un petit morceau de bois..., le fourra dans le trou de la serrure, le tournant et retournant en tout sens, et regardant si le cadenas ne s'ouvroit pas... On l'a vu essayer d'arracher des crampons avec un gros clou dont il se servoit comme d'un levier. Un jour, lui ayant donné un petit chat, il le flaira partout, mais le chat lui ayant égratigné le bras, il ne voulut plus le toucher... Lorsqu'il avoit uriné sur le plancher de son gîte, il l'essuyoit proprement avec un chiffon. Lorsqu'on alloit le voir avec des bottes aux jambes, il les nettoyoit avec un balai, et savoit déboucler les souliers avec autant d'adresse qu'un domestique auroit pu le faire; il dénouoit aussi fort bien les nœuds faits dans les cordes, quelque serrés qu'ils fussent, soit

avec ses dents, soit avec les ongles... Ayant un verre ou un haquet dans une main et un bâton dans l'autre, on avoit bien de la peine à le lui ôter, s'esquivant et s'escrimant continuellement du bâton pour le conserver.

« Jamais on ne l'entendoit pousser quelque cri, si ce n'est lorsqu'il se trouvoit seul, et pour lors c'étoit un son approchant de celui d'un jeune chien qui hurle; ensuite il devenoit très rude et rauque, ce que je ne puis mieux comparer qu'au bruit que fait une grosse scie en passant à travers le bois. Nous avons déjà remarqué que cet animal avoit une force extraordinaire; mais elle étoit surtout apparente dans les pattes de devant ou mains dont il se servoit à tout..., pouvant lever et remuer de très lourds fardeaux.

« Ses excréments, lorsqu'il se portoit bien, étoient en crottes ovales. Sa hauteur, mesuré debout, étoit de deux pieds et demi rhénaux... Le ventre, surtout étant accroupi, étoit gros et gonflé... Les tétins des mamelles étoient fort petits et tout près des aisselles; le nombril ressembloit beaucoup à celui d'une personne.

« Les pieds de devant ou bras avoient, depuis les aisselles jusqu'au bout des doigts du milieu, dix-sept pouces; le doigt du milieu, trois pouces et demi; le premier, un peu plus court; le troisième, un peu plus long; le quatrième ou petit doigt, beaucoup plus court; mais le pouce l'est encore bien davantage. Tous les doigts ont trois articulations; le pouce n'en a que deux : ils sont tous garnis d'un ongle noir et rond.

« Les jambes, depuis la hanche jusqu'au talon, avoient vingt pouces; mais le fémur me parut à proportion beaucoup plus court que le tibia. Ses pieds, posés à plat, étoient, depuis le derrière du talon jusqu'au bout des doigts du milieu, longs de huit pouces. Les doigts des pieds sont plus courts que ceux des mains; celui du milieu est aussi un peu plus long que les autres : mais ici le pouce est beaucoup plus court que celui de la main...; et ces doigts des pieds ont aussi des ongles noirs. Le pouce ou gros orteil, qui n'a que deux articulations, est

absolument dépourvu d'ongle dans quatre sujets de cette espèce asiatique.

« Le côté intérieur des pieds de devant et de derrière est entièrement nu, sans poil, revêtu d'une peau assez douce, d'un noir fauve : mais, après la mort de l'animal, et pendant sa maladie, cette peau étoit déjà devenue beaucoup plus blanche : les doigts des pieds de devant et de derrière étoient aussi sans poil.

« Les cuisses ne sont ni pelées ni calleuses.... On ne pouvoit apercevoir ni fesses, ni mollets aux jambes, non plus que le moindre indice de queue.

« La tête est, par-devant, toute recouverte d'une peau chauve, couleur de souris. Le museau ou la bouche est un peu saillant, quoique pas tant qu'aux espèces de magots; mais l'animal pouvoit aussi beaucoup l'avancer et le retirer. L'ouverture de la bouche est fort large. Autour des yeux, sur les lèvres et sur le menton, la peau étoit un peu couleur de chair; les yeux sont d'un brun bleuâtre, dans le milieu noirs; les paupières sont garnies de petits cils... On voit aussi quelques poils au-dessus des yeux; ce que l'on ne peut pourtant pas bien nommer des sourcils. Le nez est très épaté et large vers le bas; les dents de devant, à la mâchoire supérieure, sont au nombre de quatre, suivies, de chaque côté, d'un intervalle après lequel... vient une dent mâchelière qui est plus longue... L'on compte encore trois dents molaires, dont la dernière est la plus grosse. Le même ordre règne à la mâchoire inférieure. Les dents sont fort semblables à celles de l'homme... Le palais est de couleur noire; le dessous de la langue est couleur de chair... La langue est longue, arrondie par-devant, lisse et douce; les oreilles sont sans poil et de forme humaine, mais plus petites qu'elles ne sont représentées par d'autres.

« A son arrivée, l'animal n'avoit point de poil, si ce n'est du noir à la partie postérieure du corps, sur les bras, les cuisses et les jambes... A l'approche de l'hiver, il acquit beaucoup plus de poil... Le dos, la poitrine et toutes les autres parties du

corps étoient couvertes de poil châtain clair... Les plus longs poils du dos avoient trois pouces .»

LE GIBBON ²

Simia Lar L.

Le gibbon se tient toujours debout, lors même qu'il marche à quatre pieds, parce que ses bras sont aussi longs que son corps et ses jambes. Nous l'avons vu vivant; il n'avoit pas trois pieds de hauteur : mais il étoit jeune, il étoit en captivité; ainsi l'on doit présumer qu'il n'avoit pas encore acquis toutes ses dimensions, et que, dans l'état de nature, lorsqu'il est adulte, il parvient au moins à quatre pieds de hauteur. Il n'a nulle apparence de queue; mais le caractère qui le distingue évidemment des autres singes, c'est cette prodigieuse grandeur de ses bras, qui sont aussi longs que le corps et les jambes pris ensemble, en sorte que l'animal étant debout sur ses pieds de derrière, ses mains touchent encore à terre, et qu'il peut marcher à quatre pieds sans que son corps se penche. Il a tout autour de la face un cercle de poil gris, de manière qu'elle se

Description de l'espèce de singe, aussi singulier que très rare, nommé *orang-outang*, de l'île de Bornéo. (*Feuilles de Vosmaër*; Amsterdam, 1778.)

Gibbon, c'est le nom sous lequel M. Duplex nous a donné ce singe, qu'il avoit apporté des Indes orientales. J'ai d'abord cru que ce mot étoit indien; mais, en faisant des recherches sur la nomenclature des singes, j'ai trouvé, dans une note de Daléchamp sur Pline, que Strabon a désigné le *cephus* par le mot *keipon*, dont il est probable qu'on a fait *gibbon*, *gibbon*. Voici le passage de Pline, avec la note de Daléchamp : *Pompeii Magni primum ludi ostenderunt ex Æthiopia quas vocant cephos* *, *quarum pedes posteriores pedibus humanis et ruribus, priores manibus fuere similes : hoc animal postea Roma non vidit.*

* (Cephos) *Strabo*, lib. XV, *keipon vocat, esseque tradit facie satyro similem.* (Dal. in *Plin. Hist. nat.* lib. VIII, cap. 19.)

Il me paroît que le *cebus* des Grecs et le *cephus* de Pline, qu'on doit prononcer *kebus* et *kephus*, pourroient bien venir originairement de *koph* ou *kophin*, qui, en hébreu et en chaldéen, est le nom du singe.

présente comme si elle étoit environnée d'un cadre rond; ce qui donne à ce singe un air très extraordinaire. Ses yeux sont grands, mais enfoncés; ses oreilles nues et bien bordées : sa face est aplatie, de couleur tannée, et assez semblable à celle de l'homme. Le gibbon est, après l'orang-outang et le pithèque, celui qui approcheroit le plus de la figure humaine si la longueur excessive de ses bras ne le rendoit pas difforme : car, dans l'état de nature, l'homme auroit aussi une mine bien étrange; les cheveux et la barbe, s'ils étoient négligés, formeroient autour de son visage un cadre assez semblable à celui qui environne la face du gibbon.

Ce singe nous a paru d'un naturel tranquille et de mœurs assez douces; ses mouvements n'étoient ni trop brusques ni trop précipités : il prenoit doucement ce qu'on lui donnoit à manger; on le nourrissoit de pain, de fruits, d'amandes, etc. Il craignoit beaucoup le froid et l'humidité, et il n'a pas vécu long-temps hors de son pays natal. Il est originaire des Indes orientales, particulièrement des terres de Coromandel, de Malaca et des îles Moluques ¹. Il paroît qu'il se trouve aussi dans des provinces moins méridionales, et qu'on doit rapporter au gibbon le singe du royaume de Gannaure, frontière de la Chine, que quelques voyageurs ont indiqué sous le nom de *fefé* ². Au reste, cette espèce varie pour la grandeur et pour

¹ Le P. Lecomte dit avoir vu aux Moluques une espèce de singe, marchant naturellement sur ses deux pieds, se servant de ses bras comme un homme, le visage à peu près comme celui d'un Hottentot, mais le corps tout couvert d'une espèce de laine grise, étant exactement comme un enfant, et exprimant parfaitement ses passions et ses appétits. Il ajoute que ces singes sont d'un naturel très doux; que, pour montrer leur affection aux personnes qu'ils connoissent, ils les embrassent et les baisent avec des transports singuliers; que l'un de ces singes qu'il avoit vu avoit au moins quatre pieds de hauteur, qu'il étoit extrêmement adroit et encore plus agile. (*Mémoires sur la Chine*, par Louis Lecomte, page 510.)

² « Dans le royaume de Gannaure, frontière de la Chine, il se trouve un animal qui est fort rare, qu'ils nomment *fefé* : il a presque la forme humaine, les bras fort longs, le corps noir et velu, marche fort légèrement et fort vite. » (*Recueil des voyages, etc.*; Rouen, 1716; tome III, page 168.)

¹° Ce caractère des *bras fort longs* n'appartient qu'à ce singe, et par conséquent indique assez clairement que le *fefé* est le même que le gibbon.

les couleurs du poil. Il y en a deux au Cabinet, dont le second, quoique adulte, est bien plus petit que le premier, et n'a que du brun dans tous les endroits où l'autre a du noir; mais, comme ils se ressemblent parfaitement à tous autres égards, nous ne doutons pas qu'ils ne soient tous deux d'une seule et même espèce.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le gibbon n'a point de queue; il a les fesses pelées, avec de légères callosités; sa face est plate, brune, et environnée tout autour d'un cercle de poils gris; il a les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a les oreilles nues, noires et arrondies, le poil brun ou gris suivant l'âge ou la race, les bras excessivement longs; il marche sur ses deux pieds de derrière : il a deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur. La femelle est sujette, comme les femmes, à un écoulement périodique de sang.

LE PITHÈQUE¹ *

« Il y a, dit Aristote, des animaux dont la nature est ambiguë, et tient en partie de l'homme et en partie du quadrupède, tels que les pithèques, les kèbes et les cynocéphales. Le kèbe est un pithèque avec une queue. Le cynocéphale est tout semblable au pithèque : seulement il est plus grand et plus fort; il a le museau avancé, approchant presque de celui du dogue, et c'est de là qu'on a tiré son nom : il est aussi de mœurs plus féroces, il a les dents plus fortes que le pithèque,

2^o On peut présumer que le mot *fesé* vient de *jesef*, ou *sesef*, nom du babouin dans les provinces de l'Afrique voisines de l'Arabie, et qu'on a transféré ce nom du babouin au gibbon; car le babouin n'a pas les bras plus longs que les autres singes.

¹ En latin *simia*.

Selon G. Cuvier, ce singe n'est qu'un jeune individu du magot. (A. R.)

et plus ressemblantes à celles du chien. » D'après ce passage, il est clair que le pithèque et le cynocéphale indiqués par Aristote n'ont ni l'un ni l'autre de queue, puisqu'il dit que les pithèques qui ont une queue s'appellent *kèbes*, et que le cynocéphale ressemble en tout au pithèque, à l'exception du museau qu'il a plus avancé et des dents qu'il a plus grosses. Aristote fait donc mention de deux espèces de singes sans queue, le pithèque et le cynocéphale, et d'autres singes avec une queue, qu'il appelle *kèbes*. Maintenant, pour comparer ce que nous connoissons avec ce qui étoit connu d'Aristote, nous observerons que nous avons vu trois espèces de singes qui n'ont point de queue : savoir, l'orang-outang, le gibbon et le magot, et qu'aucune de ces trois espèces n'est le pithèque; car les deux premières, c'est-à-dire l'orang-outang et le gibbon, n'étoient certainement pas connues d'Aristote, puisque ces animaux ne se trouvent que dans les parties méridionales de l'Afrique et des Indes qui n'étoient pas découvertes de son temps, et que d'ailleurs ils ont des caractères très différents de ceux qu'il donne au pithèque. Mais la troisième espèce, que nous appelons *magot*, est le cynocéphale d'Aristote; il n'a point de queue; il a le museau comme un dogue, et les dents canines grosses et longues : d'ailleurs il se trouve communément dans l'Asie mineure et dans les autres provinces de l'Orient qui étoient connus des Grecs. Le pithèque est du même pays; mais nous ne l'avons pas vu : nous ne le connoissons que par le témoignage des auteurs; et quoique, depuis vingt ans que nous recherchons les singes, cette espèce ne se soit pas rencontrée sous nos yeux, nous ne doutons cependant pas qu'elle n'existe aussi réellement que celle du cynocéphale. Gesner et Jonston ont donné des figures de ce singe pithèque : M. Brisson l'a indiqué comme l'ayant vu; il le distingue du cynocéphale ou magot, qu'il désigne aussi comme l'ayant vu, et il confirme ce que dit Aristote, en assurant que ces deux animaux se ressemblent à tous égards, à l'exception du museau, qui est court dans le pithèque ou singe proprement dit, et allongé dans le cynocéphale. Nous avons dit que l'orang-ou-

tang, le pithèque, le gibbon et le magot, sont les seuls animaux auxquels on doit appliquer le nom générique de *singe*, parce qu'ils sont les seuls qui n'ont point de queue, et les seuls qui marchent plus volontiers et plus souvent sur deux pieds que sur quatre. L'orang-outang et le gibbon sont très différents du pithèque et du magot; mais, comme ceux-ci se ressemblent en tout, à l'exception de la grandeur des mâchoires et de la grosseur des dents canines, ils ont souvent été pris l'un pour l'autre : on les a toujours indiqués par le nom commun de *singe*; et même dans les langues où il y a un nom pour les singes sans queue, et un autre nom pour les singes à queue, on n'a pas distingué le pithèque du magot; on les appelle tous deux du même nom *aff* en allemand, *ape* en anglais : ce n'est que dans la langue grecque que ces deux animaux ont eu chacun leur nom; encore le mot *cynocéphale* est plutôt une dénomination adjectivique qu'un substantif propre, et c'est par cette raison que nous ne l'avons pas adopté.

Il paroît, par les témoignages des anciens, que le pithèque est le plus doux, le plus docile de tous les singes qui leur étoient connus, et qu'il étoit commun en Asie aussi bien que dans la Libye et dans les autres provinces de l'Afrique qui étoient fréquentées par les voyageurs grecs ou romains; c'est ce qui me fait présumer qu'on doit rapporter à cette espèce de singe les passages suivants de Léon l'Africain et de Marmol : ils disent que les singes à longue queue qu'on voit en Mauritanie, et que les Africains appellent *mones*, viennent du pays des Nègres; mais que les singes sans queue sont naturels et se trouvent en très grande quantité dans les montagnes de Mauritanie, de Bugie et de Constantine. « Ils ont, dit Marmol, les pieds, les mains, et, s'il faut ainsi dire, le visage de l'homme, avec beaucoup d'esprit et de malice. Ils vivent d'herbes, de blé et de toutes sortes de fruits qu'ils vont en troupes dérober dans les jardins ou dans les champs : mais, avant que de sortir de leur fort, il y en a un qui monte sur une éminence, d'où il découvre toute la campagne; et, quand il ne voit paroître personne, il fait signe aux autres par un cri pour les faire

sortir, et ne bouge de là tandis qu'ils sont dehors : mais, sitôt qu'il voit venir quelqu'un, il jette de grands cris, et sautant d'arbre en arbre tous se sauvent dans les montagnes : c'est une chose admirable que de les voir fuir ; car les femelles portent sur leur dos quatre ou cinq petits, et ne laissent pas avec cela de faire de grands sauts de branche en branche. Il s'en prend quantité par diverses inventions, quoiqu'ils soient fort fins. Quand ils deviennent farouches, ils mordent ; mais, pour peu qu'on les flatte, ils s'apprivoisent aisément. Ils font grand tort aux fruits et au blé, parce qu'ils ne font autre chose que de cueillir, couper et jeter par terre, soit qu'il soit mûr ou non, et en perdent beaucoup plus qu'ils n'en mangent et qu'ils n'en emportent. Ceux qui sont apprivoisés font des choses incroyables, imitant l'homme en tout ce qu'ils voient. » Kolbe rapporte les mêmes faits à peu près au sujet des singes du cap de Bonne-Espérance ; mais on voit, par la figure et la description qu'il en donne, que ces singes sont des babouins qui ont une queue courte, le museau allongé, les ongles pointus, etc., et qu'ils sont aussi beaucoup plus gros et plus forts que ces singes de Mauritanie. On peut donc présumer que Kolbe a copié le passage de Marmol, et appliqué aux babouins du Cap les habitudes naturelles des pithèques de Mauritanie.

Le pithèque, le magot et le babouin, que nous avons appelé *papion*, étoient tous trois connus des anciens : aussi ces animaux se trouvent dans l'Asie mineure, en Arabie, dans la haute Égypte et dans toute la partie septentrionale de l'Afrique. On pourroit donc aussi appliquer ce passage de Marmol à tous trois : mais il est clair qu'il ne convient pas au babouin, puisqu'il y est dit que ces singes n'ont point de queue ; et ce qui me fait présumer que ce n'est pas du magot, mais du pithèque, que cet auteur a parlé, c'est que le magot n'est pas aisé à apprivoiser, qu'il ne produit ordinairement que deux petits et non pas quatre ou cinq, comme le dit Marmol, au lieu que le pithèque, qui est plus petit, doit en produire davantage ; d'ailleurs il est plus doux et plus docile que le magot, qui ne s'apprivoise qu'avec peine et ne se prive jamais parfaitement.

Je me suis convaincu par toutes ces raisons que ce n'est point au magot, mais au pithèque, qu'il faut appliquer ce passage des auteurs africains. Il en est de même de celui de Rubruquis, où il est fait mention des singes du Cathay. Il dit «qu'ils ont en toutes choses la forme et les façons des hommes..... qu'ils ne sont pas plus hauts qu'une coudée, et tout couverts de poils; qu'ils habitent dans des cavernes; que, pour les prendre, on y porte des boissons fortes et enivrantes... qu'ils viennent tous ensemble goûter de ce breuvage, en criant *chinchin*, dont on leur a donné le nom de *chinchin*, et qu'ils s'enivrent si bien qu'ils s'endorment, en sorte que les chasseurs les prennent aisément.» Ces caractères ne conviennent qu'au pithèque, et point du tout au magot. Nous avons eu celui-ci vivant, et nous ne l'avons jamais entendu crier *chinchin*: d'ailleurs il a beaucoup plus d'une coudée de hauteur, et ressemble moins à l'homme que ne le dit l'auteur. Nous avons eu les mêmes raisons pour appliquer au pithèque, et non point au magot, la figure et l'indication de Prosper Alpin, par laquelle il assure que les petits singes sans queue qu'il a vus en Égypte s'appriivoient plus vite et plus aisément que les autres, qu'ils ont plus d'intelligence et d'industrie, et qu'ils sont aussi plus gais et plus plaisants que tous les autres. Or le magot est d'une grosse et assez grande taille; il est maussade, triste, farouche et ne s'appriivoise qu'à demi. Les caractères que donne ici Prosper Alpin à son singe sans queue ne conviennent donc en aucune manière au magot, et ne peuvent appartenir à un autre animal qu'au pithèque.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pithèque n'a point de queue; il n'a point les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a la face plate, les ongles plats aussi, et arrondis comme ceux de l'homme; il marche sur ses deux pieds; il a environ une coudée, c'est-à-dire tout au plus un pied et demi de hauteur; son naturel est doux, et on l'appriivoise aisément. Les anciens ont

dit que la femelle est sujette à l'écoulement périodique, et l'analogie ne nous permet pas d'en douter.

* Nous avons désigné, d'après Aristote, cet animal par tous les caractères qui le distinguent des autres singes sans queue, et, quoique nous ne l'eussions pas vu, nous ne doutions pas de son existence, que plusieurs naturalistes regardoient comme incertaine. Depuis ce temps, M. Desfontaines, savant naturaliste et professeur au Jardin du Roi, a rencontré dans le royaume d'Alger un singe qu'il a reconnu pour le pithèque que j'avois indiqué. Il l'a nourri pendant plusieurs mois en Barbarie; et, à son retour en France, il a bien voulu m'en faire hommage, et j'ai eu la satisfaction de pouvoir reconnoître tous ses caractères et ses habitudes naturelles, depuis plus d'un an que je l'ai vivant et sous mes yeux. Je l'ai fait dessiner dans deux attitudes de mouvement, c'est-à-dire debout sur ses deux pieds de derrière et sur ses quatre pieds; il est aussi représenté en petit, assis, troisième attitude qu'il prend lorsqu'il est en repos. Je dois donner d'abord les observations de M. Desfontaines sur la nature et les mœurs de cet animal.

« Les singes pithèques, a dit ce savant naturaliste, se trouvent dans les forêts de Bougie, du Côle et de Stora, dans l'ancienne Numidie, qui est aujourd'hui la province de Constantine du royaume d'Alger. Ils habitent particulièrement ces contrées, et je n'ai pas ouï dire qu'on en eût observé dans aucun autre lieu de la Barbarie. Ils vivent en troupes dans les forêts de l'Atlas qui avoisinent la mer; et ils sont si communs à Stora, que les arbres des environs en sont quelquefois couverts. Ils se nourrissent de pommes de pin, de glands doux, de figues d'Inde, de melons, de pastèques, de légumes qu'ils enlèvent des jardins des Arabes, quelques soins qu'ils prennent pour écarter ces animaux malfaisants. Pendant qu'ils commettent leurs vols, il y en a deux ou trois qui montent sur la cime des arbres et des rochers les plus élevés pour faire sentinelle; et dès que ceux-ci aperçoivent quelqu'un ou qu'ils entendent quelque bruit, ils poussent un cri d'alerte, et aussitôt toute la troupe prend la fuite en emportant tout ce qu'ils ont pu saisir.

« Le pithèque n'a guère que deux pieds de hauteur lorsqu'il est droit sur ses jambes. Il peut marcher debout pendant quelque temps; mais il se soutient avec difficulté dans cette attitude, qui ne lui est pas naturelle. Sa face est presque nue, un peu allongée et ridée; ce qui lui donne toujours un air vieux. Il a vingt-huit dents; les canines sont courtes et à peu près semblables à celles de l'homme. Ses abajoues ont peu de largeur; ses yeux sont arrondis, roussâtres, et d'une grande vivacité; les fesses sont calleuses, et à la place de la queue il y a un petit appendice de peau, long de cinq à six lignes; les ongles sont aplatis comme dans l'homme, et il se sert de ses pieds et de ses mains avec beaucoup d'adresse pour saisir les divers objets qui sont à sa portée: j'en ai vu qui dénouoient leurs liens avec la plus grande facilité. La couleur du pithèque varie du fauve au gris: dans tous ceux que j'ai observés, une partie de la poitrine et du ventre étoit recouverte d'une large tache noirâtre. La verge est grêle et pendante dans le mâle; les testicules ont peu de volume.

« Quoique ces animaux soient très lubriques et qu'ils s'accouplent fréquemment dans l'état de domesticité, comme j'ai eu occasion de l'observer, il n'y a cependant pas d'exemple qu'ils aient jamais produit dans cet état de servitude, même en Barbarie, où l'on en élève beaucoup dans les maisons des Francs. Lorsqu'ils s'accouplent, le mâle monte sur la femelle, qui est à quatre pieds; il lui appuie ceux de derrière sur les jambes, et il l'excite au plaisir en lui chatouillant les côtés avec les mains. Elle est sujette à un léger écoulement périodique, et je me suis aperçu que ses parties naturelles augmentoient alors sensiblement de volume.

« Dans l'état sauvage, elle ne produit ordinairement qu'un seul petit. Presque aussitôt qu'il est né, il monte sur le dos de la mère, lui embrasse étroitement le cou avec les bras, et elle le transporte ainsi d'un lieu dans un autre: souvent il se cramponne à ses mamelles, et s'y tient fortement attaché.

« Celui de tous les singes avec lequel le pithèque a le plus de rapport est le magot, dont il diffère cependant par des

caractères si tranchés, qu'il paroît bien former une espèce distincte. Le magot est plus grand; ses testicules sont très volumineux; ceux du pithèque, au contraire, sont fort petits. Les dents canines supérieures du magot sont allongées comme les crocs des chiens; celles du pithèque sont courtes, et à peu près semblables à celles de l'homme. Le pithèque a des mœurs plus douces, plus sociales que le magot : celui-ci conserve toujours, dans l'état de domesticité, un caractère méchant et même féroce; le pithèque, au contraire, s'apprivoise facilement et devient familier. Lorsqu'il a été élevé jeune, il mord rarement, quelque mauvais traitement qu'on lui fasse subir. Il est naturellement craintif; et il sait distinguer avec une adresse étonnante ceux qui lui veulent du mal. Il se rappelle les mauvais traitements; et, lorsqu'on lui en a souvent fait essayer, il faut du temps et des soins assidus pour lui en faire perdre le souvenir. En revanche, il reconnoît ceux qui lui font du bien; il les caresse, les appelle, les flatte par des cris et par des gestes très expressifs; il leur donne même des signes d'attachement et de fidélité; il les suit comme un chien, sans jamais les abandonner. La frayeur se peint sur le visage du pithèque; j'ai souvent vu ces animaux changer sensiblement de couleur lorsqu'ils étoient saisis d'effroi. Ils annoncent leur joie, leur crainte, leurs désirs, leur ennui même, par des accents différents et faciles à distinguer. Ils sont très malpropres et lâchent leurs ordures partout où ils se trouvent; ils se plaisent à malfaire, et brisent tout ce qui se rencontre sous leur main, sans qu'on puisse les en corriger, quelque châtiment qu'on leur inflige. Les Arabes mangent la chair du pithèque, et la regardent comme un bon mets. »

Je dois ajouter à ces remarques de M. Desfontaines les observations que j'ai faites moi-même sur les habitudes naturelles et même sur les habitudes acquises de ce singe que l'on nourrit depuis plus d'un an dans ma maison. C'est un mâle, mais qui ne paroît point avoir, comme les autres singes, aucune ardeur bien décidée pour les femmes. Son attitude de mouvement la plus ordinaire est de marcher sur ses quatre pieds, et ce n'est

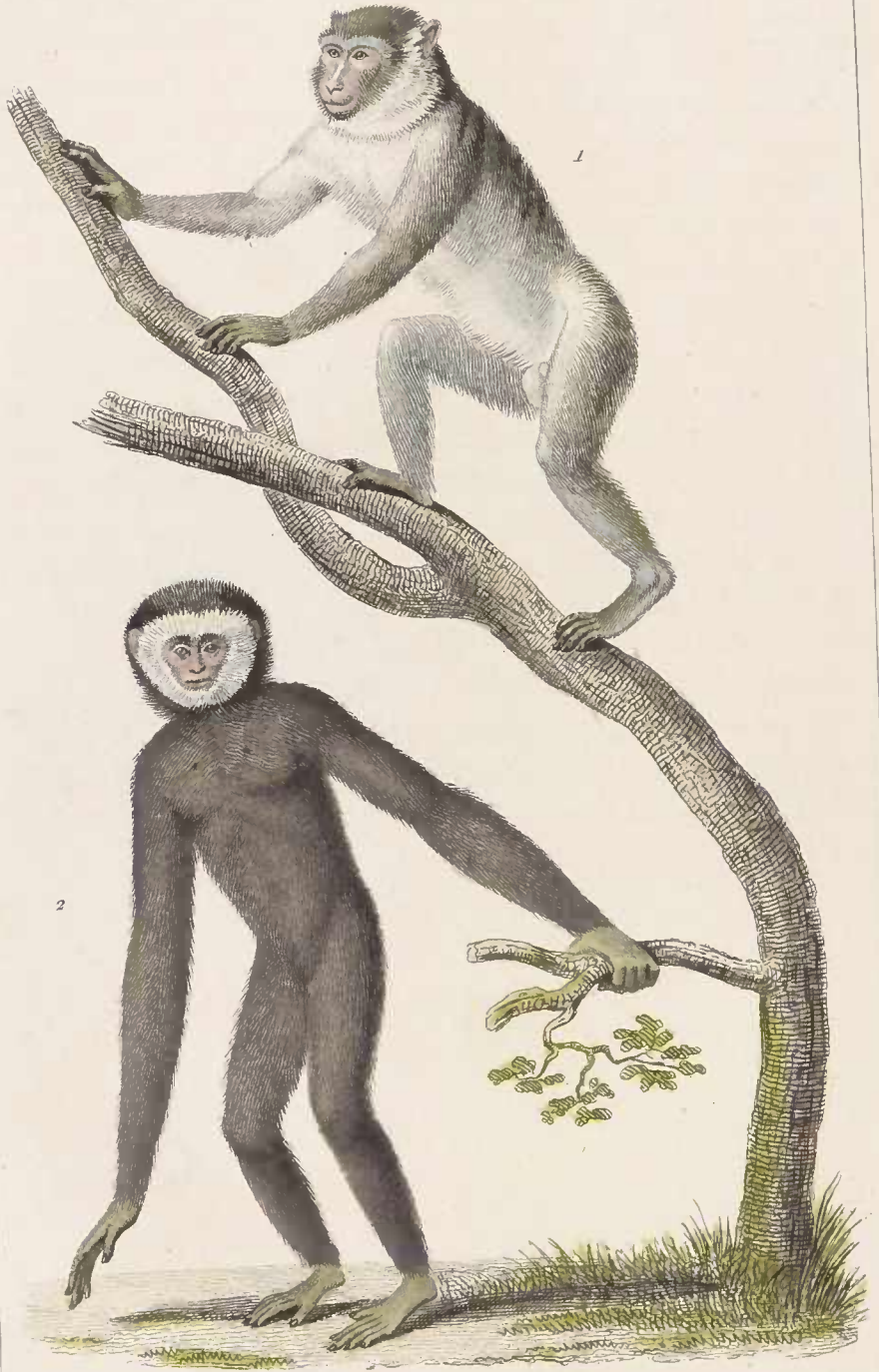
jamais que pendant quelques minutes qu'il marche quelque-foie debout sur ses deux pieds, le corps un peu en avant et les genoux un peu pliés. En général, il se balance en marchant. Il est très vif et presque toujours en mouvement. Son plus grand plaisir est de sauter, grimper, et s'accrocher à tout ce qui est à sa portée. Il paroît s'ennuyer lorsqu'il est seul; car alors il fait entendre un cri plaintif. Il aime la compagnie; et, lorsqu'il est en gaité, il le marque par un grand nombre de culbutes et de petits sauts. Au reste, il est d'un naturel fort doux, et ressemble par-là aux orangs-outangs. Malgré sa grande vivacité, il mord très rarement, et toujours faiblement.

Cet individu avoit, au mois d'avril 1787, deux pieds cinq pouces de hauteur¹, et lorsqu'il se tenoit debout sur ses pieds. Il étoit âgé de près de deux ans : il avoit crû de près de six pouces en dix mois, et avoit, dans le même temps, pris en proportion plus de grosseur et d'épaisseur de corps; son poil avoit bruni, surtout à la racine. De tous les animaux de ce genre, le patas à bandeau blanc est celui auquel il ressemble le plus par la forme de la tête, qui est un peu allongée et aplatie au sommet; le front est assez court et couvert de poils presque aussi longs que ceux de la tête; il a les yeux enfoncés, et l'iris d'un

• Principales dimensions du Pithèque.

	pieds	pouc.	lign.
Longueur du corps entier, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	9	
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'insertion occipitale.		6	6
Circonférence du museau, prise au-dessus des narines.		5	
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.		2	1
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.			8
Circonférence prise derrière les jambes de devant.	1	1	2
Circonférence devant les jambes de derrière.		11	6
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.		5	4
Circonférence du poignet.		3	5
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.		4	1
Longueur de la jambe depuis le derrière du genou jusqu'au talon.		5	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.		5	10

jaune rougeâtre; l'os frontal, au-dessus de l'orbite des yeux, est saillant, et l'on ne voit autour de cette partie aucun poil disposé en forme de sourcils; il a des eils aux deux paupières; son nez est aplati, et forme une gouttière entre les deux narines, qui sont posées obliquement et s'inclinent en dedans; toute la face est de couleur de chair pâle, avec des poils noirâtres très clair-semés, mais en plus grand nombre autour de la bouche et sur le menton, au-dessous duquel des poils encore nombreux et d'un blanc sale forment une espèce de petite barbe. Il a trente dents, et deux alvéoles vides, d'où il en étoit tombé deux autres. L'oreille est grande, ronde et large en bas, mince, sans rebord, et presque sans poils; elle a vingt-trois lignes de longueur, sur quinze lignes à sa plus grande largeur. Chaque poil est noirâtre, tant à sa racine qu'à son extrémité, et d'un jaune doré dans son milieu; ce qui présente à l'œil une couleur générale d'un brun jaunâtre sur la tête et sur tout le dessus du corps et des membres. Le ventre et la face intérieure des cuisses et des jambes sont d'un blanc sale, et les poils y sont plus courts et moins touffus : la plus grande partie de la peau de cette face intérieure et du ventre est d'un beau bleu; la peau du dessous des mains et des pieds est douce, brunâtre et sans poils; les ongles sont arrondis et presque noirs; l'appendice de peau qui est à la place de la queue est souple, et n'a que six lignes de longueur.



Chazal del.

Fournier sc.

1. Le Mayot 2 Le Gibon.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
 LIBRARY
 540 EAST 57TH STREET
 CHICAGO, ILL. 60637

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
 LIBRARY
 540 EAST 57TH STREET
 CHICAGO, ILL. 60637

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
 LIBRARY
 540 EAST 57TH STREET
 CHICAGO, ILL. 60637

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
 LIBRARY
 540 EAST 57TH STREET
 CHICAGO, ILL. 60637



LE MAGOT ¹*Simia Sylvanus. L.*

Cet animal est de tous les singes, c'est-à-dire de tous ceux qui n'ont point de queue ², celui qui s'accommode le mieux de la température de notre climat. Nous en avons nourri un pendant plusieurs années; l'été il se plaisoit à l'air, et l'hiver on pouvoit le tenir dans une chambre sans feu. Quoiqu'il ne fût pas délicat, il étoit toujours triste et souvent maussade; il faisoit également la grimace pour marquer sa colère ou montrer son appétit : ses mouvements étoient brusques, ses manières grossières, et sa physionomie encore plus laide que ridicule; pour peu qu'il fût agité de passion, il montrait et grinçoit les dents en remuant la mâchoire. Il remplissoit les poches de ses joues de tout ce qu'on lui donnoit, et il mangeoit généralement de tout, à l'exception de la viande crue, du fromage, et d'autres choses fermentées; il aimoit à se jucher, pour dormir sur un barreau, sur une patte de fer. On le tenoit toujours à la chaîne, parce que, malgré sa longue domesticité, il n'en étoit pas plus civilisé, pas plus attaché à ses maîtres : il avoit apparemment été mal éduqué; car j'en ai vu d'autres de la même espèce qui en tout étoient mieux, plus reconnoissants, plus obéissants, même plus gais, et assez dociles pour apprendre à danser, à gesticuler en cadence, et à se laisser tranquillement vêtir et coiffer.

Ce singe peut avoir deux pieds et demi ou trois pieds de

Magot, nom ancien de ce singe en françois, et que nous avons adopté; *momenet*, selon Jonston : on l'a aussi appelé *tartarin*, parce qu'il est fort commun dans la Tartarie méridionale.

² Il est certain que ce singe est sans queue, quoiqu'il en ait une légère apparence formée par un petit appendice de peau d'environ un demi-pouce de longueur, qui se trouve au-dessus de l'anus; mais cet appendice n'est point une queue avec des vertèbres, ce n'est qu'un bout de peau qui ne tient pas même plus particulièrement au coccyx que le reste de la peau.

hauteur lorsqu'il est debout sur ses jambes de derrière : la femelle est plus petite que le mâle. Il marche plus volontiers à quatre pieds qu'à deux. Lorsqu'il est en repos, il est presque toujours assis, et son corps porte sur deux callosités très éminentes qui sont situées au bas de la région où devroient être les fesses; l'anus est plus élevé : ainsi il est assis plus bas que sur le cul ; aussi son corps est plus incliné que celui d'un homme assis. Il diffère du pithèque ou singe proprement dit, 1° en ce qu'il a le museau gros et avancé comme un dogue, au lieu que le pithèque a la face aplatie; 2° en ce qu'il a de longues dents canines, tandis que le pithèque ne les a pas plus longues à proportion que l'homme; 3° en ce qu'il n'a pas les ongles des doigts aussi plats et aussi arrondis; et enfin parce qu'il est plus grand, plus trapu, et d'un naturel moins docile et moins doux.

Au reste, il y a quelques variétés dans l'espèce du magot ; nous en avons vu de différentes grandeurs et de poils plus ou moins foncés et plus ou moins fournis : il paroît même que les cinq animaux dont Prosper Alpin a donné les figures et les indications sous le nom de *cynocéphales* sont tous cinq des magots, qui ne diffèrent que par la grandeur et par quelques autres caractères trop légers pour qu'on doive en faire des espèces distinctes et séparées. Il paroît aussi que l'espèce en est assez généralement répandue dans tous les climats chauds de l'ancien continent, et qu'on la trouve également en Tartarie, en Arabie, en Éthiopie, au Malabar, en Barbarie, en Mauritanie, et jusque dans les terres du cap de Bonne-Espérance.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le magot n'a point de queue, quoiqu'il ait un petit bout de peau qui en ait l'apparence : il a des abajoues, de grosses callosités proéminentes sur les fesses, des dents canines beaucoup plus longues à proportion que celles de l'homme; la face relevée par le bas en forme de museau, semblable à celui du dogue : il a du duvet sur la face, du poil brun verdâtre sur le

corps, et jaune blanchâtre sous le ventre; il marche sur ses deux pieds de derrière, et plus souvent à quatre : il a trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur, et il paroît qu'il y a dans cette espèce des races qui sont encore plus grandes. Les femelles sont, comme les femmes, sujettes à un écoulement périodique de sang.

LE PETIT CYNOCÉPHALE ¹

J'ai dit que le singe que nous avons appelé *magot* étoit le cynocéphale des anciens, et je crois mon opinion bien fondée. Mais il y a deux espèces de cynocéphales : l'une, plus grande, qui est en effet le magot; et l'autre, plus petite, que nous donnons ici, d'après un dessin qui m'a été envoyé par feu M. Collinson. Ce petit cynocéphale est sans queue, et cet animal ne nous paroît avoir été indiqué par aucun naturaliste, à l'exception de Prosper Alpin, qui s'exprime dans les termes suivants : «Je donne ici, dit-il, la figure (*pl.* 20, *fig.* 1) d'un petit cynocéphale qui n'a point de queue. Il s'apprivoise plus aisément, et est aussi plus spirituel et plus gai que les autres cynocéphales.» En comparant cette figure donnée par M. Prosper Alpin avec celle que nous donnons ici, on ne pourra guère douter que ce ne soit le même animal. Nous aurions pu l'appeler *petit magot*; mais nous avons mieux aimé lui donner le nom de *petit cynocéphale*, parce qu'il diffère du magot en ce qu'il n'a pas les fesses pelées, et qu'il est couvert d'un poil roux, et plus doux que le magot; et c'est par le caractère de n'avoir pas les fesses pelées, ainsi que par la grosseur et par la prolongation du museau, qu'il diffère aussi du pithèque, avec lequel on pourroit le confondre. J'ai dit que cette dernière espèce (le magot) se trouvoit en Espagne, dans les montagnes de Gibraltar. M. Collinson, qui doutoit de ce fait, à écrit pour s'en informer. M. Charles Frédéric, commandant à Gibraltar,

¹ Cette espèce n'est pas différente du magot. (A. R.)

lui a répondu que ces singes habitent en effet sur le côté de la montagne qui regarde la mer, qu'ils y sont nombreux, et que des personnes dignes de foi lui ont attesté qu'ils s'y multiplient¹. C'est néanmoins le seul endroit de l'Europe où l'on trouve des singes dans leur état de nature.

LE PAPION², OU BABOUIN PROPREMENT DIT.

Simia Sphynx. L.

Dans l'homme, la physionomie trompe; et la figure du corps ne décide pas de la forme de l'ame; mais dans les animaux, on peut juger du naturel par la mine, et de tout l'intérieur par ce qui paroît au dehors : par exemple, en jetant les yeux sur nos singes et nos babouins, il est aisé de voir que ceux-ci doivent être plus sauvages, plus méchants que les autres; il y a les mêmes différences, les mêmes nuances dans les mœurs que dans les figures. L'orang-outang, qui ressemble le plus à l'homme, est le plus intelligent, le plus grave, le plus docile de tous; le magot, qui commence à s'éloigner de la forme humaine, et qui approche par le museau et par les dents canines de celle des animaux, est brusque, désobéissant et maussade; et les babouins, qui ne ressemblent plus à l'homme que par les mains, et qui ont une queue, des ongles aigus, de gros museaux, etc., ont l'air de bêtes féroces, et le sont en effet. J'ai vu vivant celui dont nous donnons ici la figure; il n'étoit point hideux, et cependant il faisoit horreur : grinçant continuellement les dents, s'agitant, se débattant avec colère, on étoit

¹ Lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres le 9 février 1764.

² *Papion*, mot dérivé de *papio*, nom de cet animal en latin moderne, et que nous avons adopté pour le distinguer des autres babouins. *Baboon* en anglois, *pavron*, en allemand.

obligé de le tenir enfermé dans une cage de fer, dont il remuoit si puissamment les barreaux avec les mains qu'il inspiroit de la crainte aux spectateurs. C'est un animal trapu, dont le corps ramassé et les membres nerveux indiquent la force et l'agilité, qui, couvert d'un poil épais et long, paroît encore beaucoup plus gros qu'il n'est, mais qui, dans le réel, est si puissant et si fort qu'il viendrait aisément à bout d'un ou de plusieurs hommes, s'ils n'étoient point armés¹. D'ailleurs il paroît continuellement excité par cette passion qui rend furieux les animaux les plus doux : il est insolemment lubrique, et affecte de se montrer en cet état, de se toucher, de se satisfaire seul aux yeux de tout le monde; et cette action, l'une des plus honteuses de l'humanité, et qu'aucun animal ne se permet, copiée par la main du babouin, rappelle l'idée du vice, et rend abominable l'aspect de cette bête, que la nature paroît avoir particulièrement vouée à cette espèce d'impudence; car dans tous les autres animaux, et même dans l'homme, elle a voilé ces parties : dans le babouin, au contraire, elles sont tout-à-fait nues, et d'autant plus évidentes que le corps est couvert de longs poils; il a de même les fesses nues et d'un rouge couleur de sang, les bourses pendantes, l'anus découvert, la queue toujours levée. Il semble faire parade de toutes ces nudités, présentant son derrière plus souvent que sa tête, surtout dès qu'il aperçoit des femmes, pour lesquelles il déploie une telle effronterie, qu'elle ne peut naître que du désir le plus immodéré. Le magot et quelques autres ont bien les mêmes inclinations; mais, comme ils sont plus petits et moins pétulants, on les rend modestes à coups de fouet, au lieu que le babouin est non-seulement incorrigible sur cela, mais intraitable à tous autres égards.

¹ C'est à cette espèce qu'il faut rapporter l'animal appelé *tré tré tré tré* à Madagascar. « Il est, dit Flaccourt, gros comme un veau de deux ans; il a la tête roudé et une face d'homme, les pieds de devant et de derrière comme un singe, le poil frisotté, la queue courte, les oreilles comme celles de l'homme; il ressemble au *tamach* décrit par Ambroise Paré. C'est un animal solitaire : les gens du pays en ont grand'peur. » (*Joyage à Madagascar*, page 151)

Quelque violente que soit la passion de ces animaux, ils ne produisent pas dans les pays tempérés; la femelle ne fait ordinairement qu'un petit, qu'elle porte entre ses bras, et attaché, pour ainsi dire, à sa mamelle : elle est sujette, comme la femme, à l'évacuation périodique, et cela lui est commun avec toutes les autres femelles de singes qui ont les fesses nues. Au reste, ces babouins, quoique méchants et féroces, ne sont pas du nombre des animaux carnassiers; ils se nourrissent principalement de fruits, de racines et de grains : ils se réunissent et s'entendent pour piller les jardins; ils se jettent les fruits de main en main et par-dessus les murs, et font de grands dégâts dans toutes les terres cultivées.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le papion a des abajoues et de larges callosités sur les fesses, qui sont nues et de couleur de sang : il a la queue arquée et de sept ou huit pouces de long; les dents canines beaucoup plus longues et plus grosses à proportion que celles de l'homme; le museau très gros et très long; les oreilles nues, mais point bordées; le corps massif et ramassé; les membres gros et courts; les parties génitales nues et couleur de chair; le poil long et touffu, d'un brun roussâtre et de couleur assez uniforme sur tout le corps. Il marche plus souvent à quatre qu'à deux pieds; il a trois ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. Il paroît qu'il y a dans cette espèce des races encore plus grandes, et d'autres beaucoup plus petites. Le babouin que nous avons fait représenter est de la petite espèce; nous l'avons soigneusement comparé au grand babouin ou papion, et nous n'avons remarqué d'autre différence entre eux que celle de la grandeur; et cette différence ne venoit pas de celle de l'âge, car le petit babouin nous a paru adulte comme le grand. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

LE BABOUIN DES BOIS.

Simia leucophaea. FRÉD. CUVIER.

M. Pennant a fait connoître cette espèce, conservée à Londres dans la collection de M. Lever. Ce babouin a le museau très allongé et semblable à celui d'un chien; sa face est couverte d'une peau noire et un peu luisante : les pieds et les mains sont unis et noirs comme la face; mais les ongles sont blancs. Le poil de ce babouin est très long et agréablement mélangé de noir et de brun. L'individu décrit par M. Pennant n'avoit que trois pieds de haut; la queue n'avoit que trois pouces de long, et le dessus en étoit très garni de poil. Cet animal se trouve en Guinée, où les Anglois l'ont appelé *l'homme des bois*.

Nous croyons devoir placer ici la notice de trois autres babouins, qui probablement ne sont que des variétés du babouin des bois, et que M. Pennant a également vus dans la collection de M. Lever.

Le premier de ces trois babouins, que M. Pennant a nommé *le babouin jaune*, avoit la face noire, le museau allongé, et des poils longs et bruns au-dessus des yeux; les oreilles étoient cachées dans le poil, dont la couleur étoit, sur tout le corps, d'un jaune mélangé de noir.

Il avoit deux pieds de hauteur; il ne différoit du babouin des bois que par sa taille, et parce qu'il avoit les mains couvertes de poils.

Le second de ces trois babouins avoit la face d'un brun foncé; son poil étoit d'un brun pâle sur la poitrine, d'un cendré obscur sur le corps et sur les jambes, et mélangé de jaune sur la tête. M. Pennant l'a appelé *le babouin cendré*.

Le troisième avoit la face bleuâtre, de longs poils au-dessus des yeux, et une touffe de poils derrière chaque oreille. Le

poil qui garnissoit la poitrine étoit cendré, mêlé de noir et de jaunâtre. Il avoit trois pieds de hauteur.

On voit que les caractères de ces trois babouins se rapprochent de si près de ceux du babouin des bois, qu'on ne doit les regarder que comme de simples variétés d'une seule et même espèce.

LE BABOUIN A LONGUES JAMBES.

Simia fusca. SHAW.

Ce babouin est plus haut monté sur ses jambes qu'aucun autre babouin, et même qu'aucune guenon : il a la face incarnate ; le front noir et avancé en forme de bourrelet ; le poil d'un brun mêlé de jaune verdâtre sur la tête, le dos, les bras et les cuisses ; blanchâtre sur la poitrine et sur le ventre ; très long et très touffu sur le cou, ce qui fait paroître son encolure très grosse. Les callosités sur les fesses sont larges et rouges ; il a la queue très courte, très relevée et presque entièrement dénuée de poil, surtout dans sa partie inférieure.

Ce babouin tient ordinairement ses pouces et ses gros orteils écartés de manière à former un angle droit avec les autres doigts. Le gros orteil est un peu réuni par une membrane avec le doigt qui l'avoisine ; les ongles des pouces sont ronds et plats, ceux des autres doigts sont convexes et plus étroits.

Il se nourrit, ainsi que les autres babouins, de fruits, de feuilles de tabac, d'oranges, d'insectes, et particulièrement de scarabés, de fourmis et de mouches qu'il saisit avec beaucoup d'adresse pendant qu'elles volent. Lorsqu'on lui donne de l'avoine, il en remplit ses abajoues, dont il retire les grains l'un après l'autre pour les peler. Il aime à boire de l'eau-de-vie, du vin, de la bière même jusqu'à s'enivrer. M. Hermann, sa-

vant professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, a vu vivants un mâle et une femelle de cette espèce; ils ne différoient l'un de l'autre que par la longueur de la queue, qui étoit de quatre pouces dans le mâle, et d'un pouce dans la femelle.

Cette femelle étoit fort douce; elle se laissoit toucher sans peine et paroissoit se plaire à être caressée : elle aimoit beaucoup les enfants; mais elle paroissoit haïr les femmes.

Nous donnons ici la figure d'un animal qui ressemble presque entièrement à celui dont il est ici question, et qui n'en diffère que par la queue, qui est beaucoup plus longue. L'estampe gravée et enluminée de cet animal nous a été envoyée par feu M. Edwards; et comme ce naturaliste ne nous a donné aucun éclaircissement sur cet individu, nous prévenons que le dessinateur employé par M. Edwards s'est trompé, et que l'animal qu'il a représenté avoit la queue aussi courte que le babouin à longues jambes, et étoit absolument de la même espèce que celui-ci.

LE BABOUIN

A MUSEAU DE CHIEN ¹

Ce babouin a le museau très allongé, très épais et semblable à celui du chien; ce qui lui a fait donner sa dénomination. Sa face est couverte d'une peau rouge, garnie de poils très clair-semés, et la plupart fort courts; le bout du museau est violet; les yeux sont petits. Les cils des paupières supérieures sont longs, noirs et touffus; mais ceux des paupières inférieures sont très clair-semés. Les oreilles sont pointues et cachées dans le poil; la tête est couverte, tout autour de la face, de poils touffus d'un gris plus ou moins mêlé d'un vert jaunâ-

¹ Ce singe paroît être le même que le papion. (A. R.)

tre, dirigés en arrière, beaucoup plus longs au-dessus de chaque oreille, et y formant une houppe bien garnie. Les dents incisives y sont très grandes, surtout les deux du milieu de la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure sont inclinées en avant: les dents canines sont très longues; celles du dessus ont un pouce et demi de longueur, et avancent sur la lèvre inférieure. Le corps est gros et couvert d'un poil épais, de la même couleur que celui de la tête, et très longs sur le devant et au milieu du corps. Le poil du ventre est blanchâtre. Les callosités sur les fesses sont larges, proéminentes et rous-sâtres; la queue est velue, plus mince vers l'extrémité qu'à son origine, presque aussi longue que le corps, et communément relevée. Ce caractère suffiroit pour faire distinguer le babouin à museau de chien du papion qui a la queue très courte, mais avec lequel le premier a cependant une très grande ressemblance, tant par sa conformation que par ses habitudes.

Le babouin à museau de chien a les bras et les jambes fort épais et couverts d'un poil touffu. Les mains et les pieds sont noirâtres et presque nus; tous les ongles sont arrondis et plats.

M. Edwards avoit reçu un individu de cette espèce qui avoit près de cinq pieds de hauteur, et qui avoit été pris dans l'Arabie. Cette espèce de babouin s'y rassemble par centaines; ce qui oblige les propriétaires des plantations de café à être continuellement sur leurs gardes contre les déprédations de ces animaux. Celui que M. Edwards a vu vivant étoit fier, indomptable, et si fort qu'il auroit terrassé aisément un homme fort et vigoureux. Son inclination pour les femmes s'exprimoit d'une manière très violente et très énergique. Quelqu'un étant allé le voir avec une jeune fille, et l'ayant embrassée devant ce babouin pour exciter sa jalousie, l'animal devint furieux; il saisit un pot d'étain qui étoit à sa portée, et le jeta avec tant de force contre son prétendu rival, qu'il lui fit une blessure très considérable à la tête.

Au reste, cette espèce se trouve non-seulement en Arabie, mais encore en Abyssinie, en Guinée, et en général dans tout

l'intérieur de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance; ils y sont également en grand nombre. Ils ont les mêmes habitudes que les papions, et se réunissent de même pour aller piller les jardins, plusieurs ensemble. Ils se nourrissent communément de fruits : ils aiment aussi les insectes et particulièrement les fourmis; mais ils ne mangent point de viande, à moins qu'elle ne soit cuite.

Malgré leur grande force, il est aisé de les priver lorsqu'ils sont jeunes, et quelques voyageurs ont dit qu'au cap de Bonne-Espérance on s'en servoit quelquefois comme de chiens de garde. Ils ajoutent que, lorsqu'on les frappe, ils poussent des soupirs et des gémissements accompagnés de larmes.

LE CHORAS ¹

Simia Mormon. L.

Ce grand et gros babouin, qu'on trouve dans les parties méridionales des grandes Indes, et particulièrement dans l'île de Ceylan, suivant quelques voyageurs, peut se distinguer des autres babouins par une touffe de poils qui se relève en forme de houppe au-dessus de la tête, et par la couleur de sa peau sur le nez, qui forme une bande d'un rouge très vif, et sur le milieu de sa face, dont les joues sont violettes.

M. Pennant en a vu, en 1779, un individu vivant qui avoit cinq pieds de haut. Les oreilles de ce babouin sont petites et nues; son museau est très allongé, et son nez paroît tronqué par le bout, ce qui lui donne de la ressemblance avec le boutoir d'un sanglier. Ce boutoir, ainsi que toute la partie supérieure qui forme le nez, est d'un rouge très éclatant; les joues, comme dans le mandrill, sont d'un violet clair et très ridées : l'ouverture de la bouche est très petite.

¹ Selon MM. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire cette espèce ne diffère pas du mandrill. (A. R.)

Sa houppe est composée de poils noirâtres et très longs; la tête, les bras et les jambes sont revêtus d'un poil court, dont la couleur est mêlée de jaune et de noirâtre; des poils bruns très longs couvrent les épaules; ceux qui garnissent la poitrine sont aussi très longs; les mains et les pieds sont noirs et les ongles plats; la queue, dont le poil est fort touffu et assez court, n'a que quatre pouces de longueur; les fesses sont pelées et d'un pourpre très vif qui s'étend sur le derrière des cuisses.

Nous donnons ici la figure d'un babouin de cette espèce, âgé de trois ans, que nous avons vu et fait dessiner vivant, il avoit trois pieds un pouce de hauteur : son maître l'avoit acheté à Marseille deux ans auparavant, et il n'étoit alors pas plus gros qu'un petit sapajou. Il étoit très remarquable par les couleurs de la face et les parties de la génération : il avoit le nez, les naseaux et la lèvre supérieure d'un rouge vif écarlate; il avoit aussi une petite tache de ce même rouge au-dessous des paupières. Les yeux étoient environnés de noir et surmontés de poils touffus de même couleur; les oreilles étoient pointues et de couleur brune : il portoit sous le menton une barbe à flocons d'un blanc jaune, à peu près semblable à celle du mandrill. Les poils à côté des joues étoient d'un blanc sale et jaunâtre, mais longs et bien fournis : ces poils hérissés se couchoient et diminuoient de longueur en gagnant le sommet de la tête, et les taches blanches au-dessus des oreilles étoient d'un poil très court. Le milieu du front étoit couvert de poils noirs qui, s'élevant en pointe vers le sommet de la tête, y formoient une houppe, et s'étendoient en forme de crinière qui venoit s'unir sur l'épine du dos à une raie noire, laquelle se prolongeoit jusqu'à la queue. Le poil du corps étoit d'un brun verdâtre mêlé de noir, celui des flancs un peu ardoisé; et sur le ventre il étoit d'un blanc sale et un peu jaunâtre. Le poil étoit plus long sous le ventre que sur le dos. Le fourreau de la verge, ainsi que les callosités sur les fesses, étoient d'un rouge écarlate aussi vif que celui des naseaux, tandis que les testicules étoient d'un violet foncé, ainsi que la peau de l'intérieur des

cuisses. Ce choras avoit , en marchant à quatre pattes, la même allure que le papion ; le train de devant étoit sensiblement plus élevé que le train de derrière , les jambes de devant étant plus longues.

On a observé que cet animal se nourrissoit de fruits, de citrons, d'avoine , de noix qu'il écrasoit entre ses dents et qu'il avaloit avec la coque ; il les serroit dans ses abajoues , qui pouvoient en contenir jusqu'à huit sans paroître très remplies. Il mangeoit la viande cuite et refusoit la crue ; il aimoit les boissons fermentées, telles que le vin et l'eau-de-vie. On a observé aussi que ce babouin étoit moins agile, plus grave et moins malpropre que la plupart des autres singes. Schreber dit qu'on montroit en Allemagne, en 1764, un de ces grands babouins, qui avoit grand soin de nettoyer sa hutte, d'en ôter les excréments, et qui même se lavoit souvent le visage et les mains avec sa salive. Tous les naturalistes qui ont vu ce babouin s'accordent à dire qu'il est très ardent en amour, même pour les femmes.

L'individu que M. Pennant a vu en Angleterre étoit d'une très grande force ; car il compare son cri au rugissement du lion. Jamais il ne se tenoit sur les pieds de derrière que lorsqu'il y étoit forcé par son conducteur ; il s'asseyoit souvent sur ses fesses en se penchant en avant et en laissant tomber ses bras sur son ventre. Au reste , cet animal, que nous avons nommé *choras*, est le *papio* de Gesner : car la figure que ce naturaliste en a donnée est très conforme à celle que M. Pennant a fait dessiner d'après l'animal vivant ; et on ne l'a regardée comme défectueuse que parce qu'on la rapportoit à notre papion, dont il diffère principalement par les sillons et les couleurs rouges de la face, ainsi que par la touffe de poils qu'il porte au-dessus de sa tête.

LE MANDRILL ¹

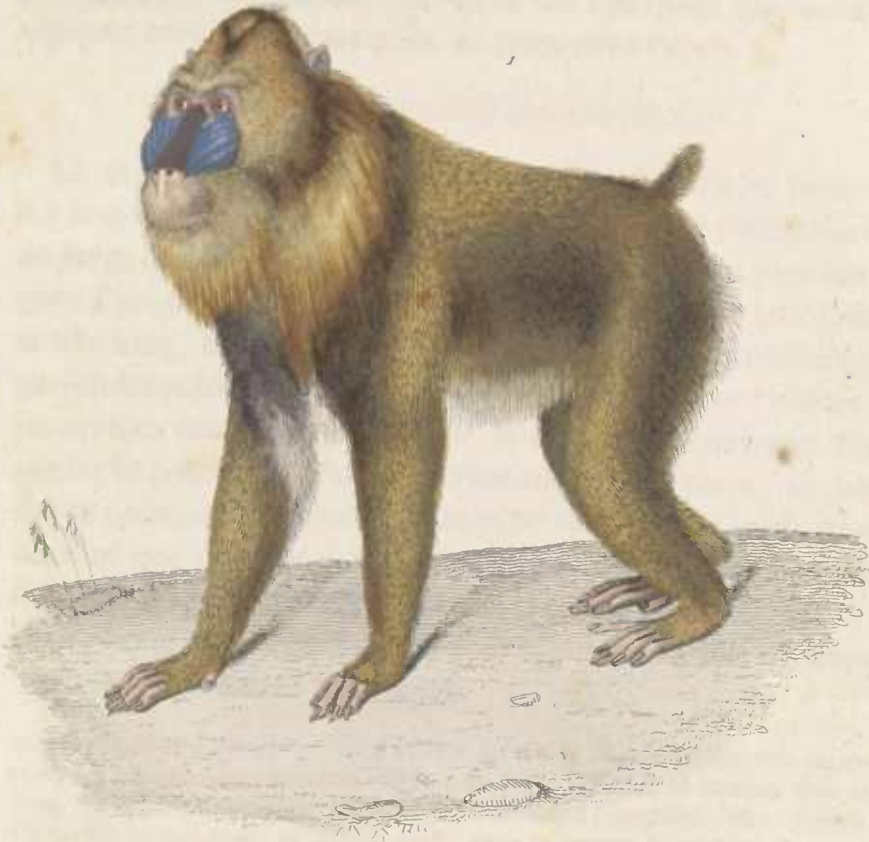
Simia Maimon. L.

Ce babouin est d'une laideur désagréable et dégoûtante : indépendamment de son nez tout plat, ou plutôt de deux naseaux dont découle continuellement une morve qu'il recueille avec la langue ; indépendamment de son gros et long museau, de son corps trapu, de ses fesses couleur de sang et de son anus apparent et placé, pour ainsi dire, dans les lombes, il a encore la face violette et sillonnée des deux côtés de rides profondes et longitudinales qui en augmentent beaucoup la tristesse et la difformité. Il est aussi plus grand et peut-être plus fort que le papion ; mais il est en même temps plus tranquille et moins féroce. Nous donnons ici la figure du mâle et de la femelle, que nous avons vus vivants : soit qu'ils eussent été mieux éduqués, ou que naturellement ils soient plus doux que le papion, ils nous ont paru plus traitables et moins impudents, sans être moins désagréables.

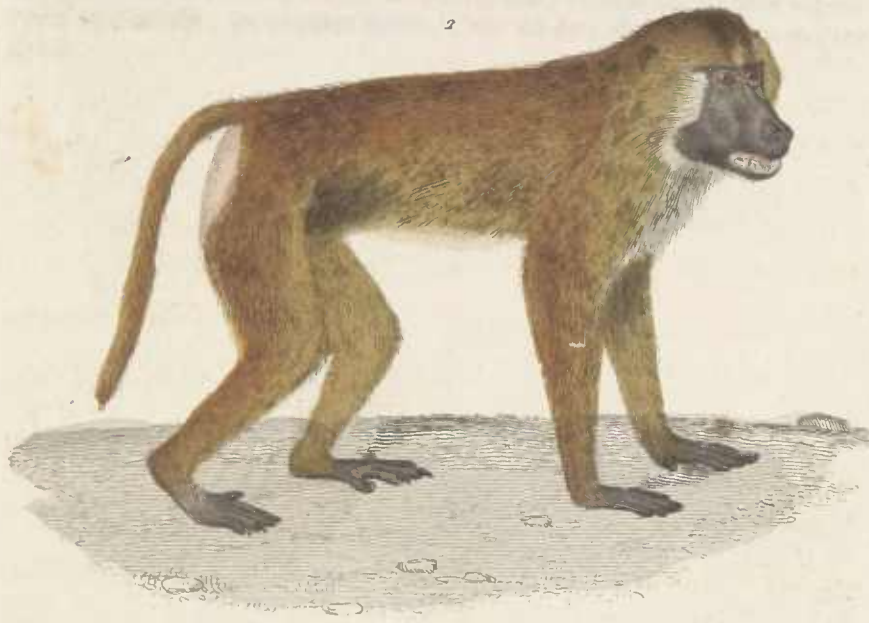
Cette espèce de babouin se trouve à la Côte-d'Or et dans les autres provinces méridionales de l'Afrique, où les nègres l'appellent *boggo* et les Européens *mandrill*. Il paroît qu'après l'orang-outang c'est le plus grand de tous les singes et de tous les babouins. Smith ² raconte qu'on lui fit présent d'une femelle mandrill qui n'étoit âgée que de six mois et qui étoit déjà aussi grande à cet âge qu'un babouin adulte. Il dit aussi que ces mandrills marchent toujours sur deux pieds, qu'ils pleurent et qu'ils gémissent comme des hommes, qu'ils ont une violente

¹ *Mandrill*, nom que les Anglois qui fréquentent la côte de Guinée ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

² Dans le même pays l'on appelle *boogoc* ou *boggo* et *mandrill* l'animal dont il est ici question, et l'on appelle aussi *pongo* et *drill* l'orang-outang : ces noms se ressemblent, et sont vraisemblablement dérivés les uns des autres. Et en effet, le pongo et le boggo, ou, si l'on veut, le drill et le mandrill, ont plusieurs caractères communs : mais le premier est un singe sans



2



Oudet sc.

1 Mandrill.

2 Papion.

passion pour les femmes, et qu'ils ne manquent pas de les attaquer avec succès lorsqu'ils les trouvent à l'écart.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mandrill a des abajoues et des callosités sur les fesses : il a la queue très courte, et seulement de deux ou trois pouces de long; les dents canines beaucoup plus grosses et plus longues à proportion que celles de l'homme; le museau très gros et très long, et sillonné des deux côtés de rides longitudinales, profondes et très marquées; la face nue et de couleur bleuâtre; les oreilles nues, aussi bien que le dedans des mains et des pieds; le poil long, d'un brun roussâtre sur le corps, et gris sur la poitrine et le ventre : il marche sur les deux pieds plus souvent que sur quatre. Il a quatre ou quatre pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout : il paroît même qu'il y en a d'encore plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

queue et presque sans poil, qui a la face aplatie et ovale; au lieu que le second est un babouin avec une queue, de longs poils, et le museau gros et long. Le mot *man*, dans les langues allemande, angloise, etc., signifie *l'homme en général*; et le mot *drill*, dans le jargon de quelques-unes de nos provinces de France, comme en Bourgogne, signifie *un homme vigoureux et libertin*. les paysans disent, *c'est un bon drill, c'est un mattre drill.*

L'OUANDEROU ¹

ET LE LOWANDO ² *

Simia Silenus. L.

Quoique ces deux animaux nous paroissent être d'une seule et même espèce, nous n'avons pas laissé de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, à Ceylan, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanche; au contraire le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres, avec la chevelure et la barbe noires. Il y a encore dans le même pays une troisième race ou variété qui pourroit bien être la tige commune des deux autres, parce qu'elle est d'une couleur uniforme et entièrement blanche, corps, chevelure et barbe. Ces trois animaux ne sont pas des singes, mais des babouins; ils en ont tous les caractères, tant pour la figure que pour le naturel; ils sont farouches et même un peu féroces; ils ont le museau allongé, la queue courte, et sont à peu près de la même grandeur et de la même force que les papions; ils ont seulement le corps moins ramassé, et paroissent plus foibles des parties de l'arrière du corps. Celui dont nous donnons la figure nous avoit été présenté sous une fausse dénomination, tant pour le nom que pour le climat; les gens

¹ *Ouanderou, wanderu*, nom de cet animal à Ceylan, et que nous avons adopté.

² *Lowando, elwandu*, nom de cet animal à Ceylan, et que nous avons adopté.

1° Il nous paroît n'être qu'une variété de l'ouanderou; 2° il nous paroît qu'il y a une seconde variété dans ces animaux: l'ouanderou a le corps noir et la barbe grise; le lowando a le corps gris et la barbe noire, et il y en a d'autres de même espèce qui sont tout blancs corps et barbe.

* Selon Frédéric Cuvier ce singe ne seroit pas une simple variété de l'ouanderou, mais appartiendroit plutôt aux entelles (A. R.)

0. 2

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

TABLEAU

	S. - - - - -		
1. 2.	S. - - - - -		
3.	S. - - - - -		
4.	S. - - - - -		
5.	S. - - - - -		
6.	S. - - - - -		
7.	S. - - - - -		
8.	S. - - - - -		
9.	S. - - - - -		
10.	S. - - - - -		
11.	S. - - - - -		
12.	S. - - - - -		
13.	S. - - - - -		
14.	S. - - - - -		
15.	S. - - - - -		
16.	S. - - - - -		
17.	S. - - - - -		
18.	S. - - - - -		
19.	S. - - - - -		
20.	S. - - - - -		
21.	S. - - - - -		
22.	S. - - - - -		
23.	S. - - - - -		
24.	S. - - - - -		
25.	S. - - - - -		
26.	S. - - - - -		
27.	S. - - - - -		
28.	S. - - - - -		
29.	S. - - - - -		
30.	S. - - - - -		
31.	S. - - - - -		
32.	S. - - - - -		
33.	S. - - - - -		
34.	S. - - - - -		
35.	S. - - - - -		
36.	S. - - - - -		
37.	S. - - - - -		
38.	S. - - - - -		
39.	S. - - - - -		
40.	S. - - - - -		
41.	S. - - - - -		
42.	S. - - - - -		
43.	S. - - - - -		
44.	S. - - - - -		
45.	S. - - - - -		
46.	S. - - - - -		
47.	S. - - - - -		
48.	S. - - - - -		
49.	S. - - - - -		
50.	S. - - - - -		
51.	S. - - - - -		
52.	S. - - - - -		
53.	S. - - - - -		
54.	S. - - - - -		
55.	S. - - - - -		
56.	S. - - - - -		
57.	S. - - - - -		
58.	S. - - - - -		
59.	S. - - - - -		
60.	S. - - - - -		
61.	S. - - - - -		
62.	S. - - - - -		
63.	S. - - - - -		
64.	S. - - - - -		
65.	S. - - - - -		
66.	S. - - - - -		
67.	S. - - - - -		
68.	S. - - - - -		
69.	S. - - - - -		
70.	S. - - - - -		
71.	S. - - - - -		
72.	S. - - - - -		
73.	S. - - - - -		
74.	S. - - - - -		
75.	S. - - - - -		
76.	S. - - - - -		
77.	S. - - - - -		
78.	S. - - - - -		
79.	S. - - - - -		
80.	S. - - - - -		
81.	S. - - - - -		
82.	S. - - - - -		
83.	S. - - - - -		
84.	S. - - - - -		
85.	S. - - - - -		
86.	S. - - - - -		
87.	S. - - - - -		
88.	S. - - - - -		
89.	S. - - - - -		
90.	S. - - - - -		
91.	S. - - - - -		
92.	S. - - - - -		
93.	S. - - - - -		
94.	S. - - - - -		
95.	S. - - - - -		
96.	S. - - - - -		
97.	S. - - - - -		
98.	S. - - - - -		
99.	S. - - - - -		
100.	S. - - - - -		

Page 100



1 L'Quanderou — 2 Le Maimon

auxquels il appartenoit nous dirent qu'il venoit du continent de l'Amérique méridionale, et qu'on l'appeloit *cayououassou*. Je reconnus bientôt que ce mot *cayououassou* est un terme brésilien qui se prononce *sajououassou*, et qui signifie *sapajou*, et que par conséquent ce nom avoit été mal appliqué, puisque tous les sapajous ont de très longues queues, au lieu que l'animal dont il est ici question est un babouin à queue très courte. D'ailleurs, non-seulement cette espèce, mais aucune espèce de babouin, ne se trouve en Amérique, et par conséquent on s'étoit aussi trompé sur l'indication du climat; et cela arrive assez ordinairement, surtout à ces montreurs d'ours et de singes, qui, lorsqu'ils ignorent le climat et le nom d'un animal, ne manquent pas de lui appliquer une dénomination étrangère, laquelle, vraie ou fausse, est également bonne pour l'usage qu'ils en font. Au reste, ces babouins-ouanderous, lorsqu'ils ne sont pas domptés, sont si méchants, qu'on est obligé de les tenir dans une cage de fer, où souvent il s'agitent avec fureur; mais, lorsqu'on les prend jeunes, on les apprivoise aisément, et ils paroissent même être plus susceptibles d'éducation que les autres babouins. Les Indiens se plaisent à les instruire, et ils prétendent que les autres singes, c'est-à-dire les guenons, respectent beaucoup ces babouins, qui ont plus de gravité et plus d'intelligence qu'eux. Dans leur état de liberté, ils sont extrêmement sauvages, et se tiennent dans les bois. Si l'on en croyoit les voyageurs, ceux qui sont tout blancs sont les plus forts et les plus méchants de tous. Ils sont très ardents pour les femmes, et assez forts pour les violer lorsqu'ils les trouvent seules, et souvent ils les outragent jusqu'à les faire mourir.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'ouanderou a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue de sept ou huit pouces de long, les dents canines plus longues et plus grosses que celles de l'homme, le museau gros et allongé, la tête environnée d'une large crinière et d'une grande barbe de poils rudes, le corps assez long et

assez mince par le bas. Il y a dans cette espèce des races qui varient par la couleur du poil : les uns ont celui du corps noir et la barbe blanche ; les autres ont le poil blanchâtre et la barbe noire. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur lorsqu'ils sont debout. Les femelles sont sujettes à l'écoulement périodique.

Sur l'Ouanderou.

* M. Marcellus Bless m'a écrit que les habitants de Ceylan appellent *oswanderou* ou *vanderou* des singes blancs qui ont une longue barbe. Il ajoute qu'il en avoit embarqué quatre pour les amener en Hollande avec lui ; mais que tous étoient morts en route, quoique les autres singes amenés du même pays et en même temps eussent bien soutenu la fatigue du voyage : ainsi l'ouanderou paroît être l'espèce la plus délicate des singes de Ceylan. M. Marcellus Bless ajoute qu'il a eu chez lui, à Ceylan, un petit ouanderou né depuis trois jours, et qu'il avoit de la barbe autant à proportion que les vieux ; ce qui prouve qu'ils naissent avec cette barbe.

Nous avons aussi été informé que l'ouanderou, ainsi que le lowando, sont très adroits, qu'ils s'appriivoisent avec peine, et qu'ordinairement ils vivent peu de temps en captivité. Dans leur pays natal, la taille des plus forts, lorsqu'ils sont debout, est à peu près de trois pieds et demi.

Sur le Lowando.

* Nous parlerons ici d'une gravure enluminée qui m'a été envoyée d'Angleterre par feu M. Edwards, sous le nom de *singe de Moco*, parce qu'il étoit venu de Moco dans le golfe Persique. « Ce singe mâle, m'écrivit M. Edwards, que j'ai dessiné vivant, étoit aussi ardent en amour qu'il étoit spirituel... Pendant que je faisais sa figure, un jeune homme et une jeune femme vinrent le voir : il parut désirer très fort de s'approcher de la femme ; il la tiroit fortement par ses jupons, tâchant de

la faire tomber sur lui ; mais le jeune homme l'ayant écarté et chassé, il fit très mauvaise mine, et pour se venger il lui jeta de toutes ses forces un gros pot d'étain qu'il trouva sous sa main. Il n'étoit néanmoins que de la taille d'un enfant de dix ans.»

L'espèce à laquelle ce singe de Moco nous paroît appartenir est celle du lowando, dont nous avons parlé. J'ai dit que, quoique l'ouanderou et le lowando nous parussent être d'une seule et même espèce, nous ne laissons pas que de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanche : au contraire le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure et la barbe noires. Par ces derniers caractères, on voit que c'est en effet au lowando plutôt qu'à l'ouanderou qu'on peut rapporter l'animal dont nous donnons ici la figure ; car les autres caractères, tels que la longueur de la queue, la forme du corps et celle des membres, sont communs à ces deux espèces, c'est-à-dire les mêmes dans l'ouanderou et le lowando.

Au reste, ce lowando a les fesses pelées, la face sans poil et de couleur de chair, jusqu'au bas, où elle est noire aussi bien que le nez. Il a des poils au-dessus des yeux, en forme de sourcils. La tête est coiffée de grands poils grisâtres, touffus et serrés, qui lui forment comme une large perruque, dont les bords sont blancs et accompagnent la face. Les pieds et les mains sont noirs, les ongles un peu longs et en gouttière, la queue est d'une médiocre longueur et bien couverte de poils ; les cuisses et les jambes sont garnies de poils d'un brun rousâtre. Le corps et les bras, jusqu'au poignet, sont revêtus de longs poils d'un blanc sale, et le dessus du dos est d'un poil brun ; ce qui lui forme comme une pelisse qui lui tombe jusqu'aux reins. Cette description, qui n'est faite que d'après la gravure enluminée, ne peut pas être bien exacte, et je ne la donne que faute de plus amples observations. Peut-être M. Edwards, qui m'avoit envoyé cette gravure trois ans avant

sa mort, aura-t-il laissé dans ses papiers une description complète de ce même animal, qu'il a dessiné vivant.

LE MAIMON ¹

Simia nemestrina. L.

Les singes, les babouins et les guenons forment trois troupes qui laissent entre elles deux intervalles ; le premier est rempli par le magot, et le second par le maimon : celui-ci fait la nuance entre les babouins et les guenons, comme le magot la fait entre les singes et les babouins. En effet, le maimon ressemble encore aux babouins par son gros et large museau, par sa queue courte et arquée ; mais il en diffère et s'approche des guenons par sa taille, qui est fort au-dessous de celle des babouins, et par la douceur de son naturel. M. Edwards nous a donné la figure et la description de cet animal sous la dénomination de *singe à queue de cochon*. Ce caractère particulier suffit pour le faire reconnoître ; car il est le seul de tous les babouins et guenons qui ait la queue nue, menue et tournée comme celle du cochon. Il est à peu près de la grandeur du magot, et ressemble si fort au macaque, qu'on pourroit le prendre pour une variété de cette espèce, si sa queue n'étoit pas tout-à-fait différente. Il a la face nue et basanée, les yeux châains, les paupières noires, le nez plat, les lèvres minces, avec quelques poils roides, mais trop courts pour faire une moustache apparente. Il n'a pas, comme les singes et les babouins, les bourses à l'extérieur et la verge saillante : le tout est caché sous la peau : aussi le maimon, quoique très vif et plein de feu, n'a rien de la pétulance impudente des babouins ; il est doux, traitable et même

¹ *Maimon*, *maimonet*, nom que l'on a donné dans les derniers siècles aux singes à queue courte, et que nous avons appliqué à celui-ci en attendant qu'on soit informé du nom qu'il porte dans son pays natal, à Sumatra, et dans les autres provinces de l'Inde méridionale.

caressant. On le trouve à Sumatra et vraisemblablement dans les autres provinces de l'Inde méridionale : aussi souffre-t-il avec peine le froid de notre climat. Celui que nous avons vu à Paris n'a vécu que peu de temps, et M. Edwards dit n'avoir gardé qu'un an à Londres celui qu'il a décrit.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le maimon a des abajoues et des callosités sur les fesses ; la queue nue, recoquillée et longue de cinq ou six pouces ; les dents canines pas plus longues à proportion que celles de l'homme ; le museau très large ; les orbites des yeux fort saillantes au-dessus ; la face, les oreilles, les mains et les pieds nus et de couleur de chair ; le poil d'un noir olive sur le corps , et d'un jaune roussâtre sur le ventre. Il marche tantôt sur deux pieds et tantôt sur quatre ; il a deux pieds ou deux pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

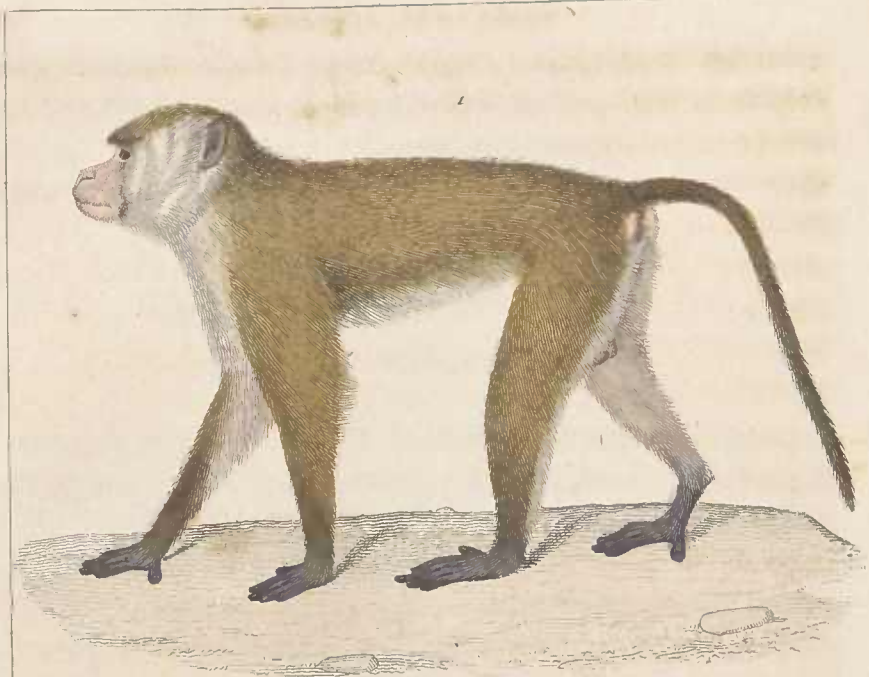
LE MACAQUE ¹ ET L'AIGRETTE ².

Simia cynomolgus. L. — *Simia Aygula*. L.

De toutes les guenons ou singes à longue queue, le macaque est celui qui approche le plus des babouins ; il a , comme eux , le corps court et ramassé, la tête grosse , le museau large , le nez plat, les joues ridées, et en même temps il est plus gros et plus grand que la plupart des autres guenons ; il est aussi

¹ *Macaque* , *macaco* , nom de cet animal dans son pays natal , à Congo, et que nous avons adopté.

² *Aigrette*. Cette guenon ne nous paroit être qu'une variété du macaque : nous l'avons appelée *l'aigrette*, parce qu'elle a un grand épi de poil au-dessus de la tête. Nous croyons que c'est le même que *l'aygula* de M. Linnæus (*Syst. nat.* édit. X , page 27), indiqué par Osbeck sous la dénomination de *simia caudata subbarbata grisea : eminentia pilosa verticis longitudinali*. (*Itiner.* page 99.)



Oudet sc

1 Macaque .

2 Aigrette .

d'une laideur hideuse, en sorte qu'on pourroit le regarder comme une petite espèce de babouin, s'il n'en différoit pas par la queue qu'il porte en arc comme eux, mais qui est longue et bien touffue, au lieu que celle des babouins en général est fort courte. Cette espèce est originaire de Congo et des autres parties de l'Afrique méridionale; elle est nombreuse et sujette à plusieurs variétés pour la grandeur, les couleurs et la disposition du poil. Celui qu'Hasselquist a décrit avoit le corps long de plus de deux pieds, et ceux que nous avons vus ne l'avoient guère que d'un pied et demi. Celui que nous appelons ici *l'aigrette*, parce qu'il a sur le sommet de la tête un épi ou aigrette de poil, ne nous a paru qu'une variété du premier, auquel il ressemble en tout, à l'exception de cette différence et de quelques autres légères variétés dans le poil. Ils ont tous deux les mœurs douces et sont assez dociles; mais, indépendamment d'une odeur de fourmi ou de faux musc qu'ils répandent autour d'eux, ils sont si malpropres, si laids et si affreux lorsqu'ils font la grimace, qu'on ne peut les regarder sans horreur et dégoût. Ces guenons vont souvent par troupes et se rassemblent surtout pour voler des fruits et des légumes. Bosman raconte qu'elles prennent dans chaque patte un ou deux pieds de milhio, autant dans leur bouche; qu'elles s'en retournent ainsi chargées, sautant continuellement sur les pattes de derrière, et que, quand on les poursuit, elles jettent les tiges de milhio qu'elles tenoient dans les mains et sous les bras, ne gardant que celles qui sont entre leurs dents, afin de pouvoir fuir plus vite sur les quatre pieds. Au reste, ajoute ce voyageur, elles examinent avec la dernière exactitude chaque tige de milhio qu'elles arrachent; et, si elle ne leur plaît pas, elles la rejettent à terre et en arrachent d'autres, en sorte que, par leur bizarre délicatesse, elles causent beaucoup plus de dommage encore que par leurs vols.

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le macaque a des abajouës et des callosités sur les fesses : il a la queue longue, à peu près comme la tête et le corps pris

ensemble, d'environ dix-huit à vingt pouces; la tête grosse; le museau très gros; la face nue, livide et ridée; les oreilles velues; le corps court et ramassé; les jambes courtes et grosses: le poil des parties supérieures est d'un cendré verdâtre, et sur la poitrine et le ventre d'un gris jaunâtre. Il porte une petite crête de poil au-dessus de la tête; il marche à quatre et quelquefois à deux pieds. La longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ dix-huit ou vingt pouces. Il paroît qu'il y a dans cette espèce des races beaucoup plus grandes et d'autres beaucoup plus petites, telles que celle qui suit.

L'aigrette ne nous paroît être qu'une variété du macaque: elle est plus petite d'environ un tiers dans toutes les dimensions: au lieu de la petite crête de poil qui se trouve au sommet de la tête du macaque, l'aigrette porte un épi droit et pointu. Elle semble différer encore du macaque par le poil du front, qui est noir, au lieu que sur le front du macaque il est verdâtre. Il paroît aussi que l'aigrette a la queue plus longue que le macaque, à proportion de la longueur du corps. Les femelles dans ces espèces sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE MACAQUE A QUEUE COURTE¹

Simia erythræa. SCHREB.

Nous ne donnons cette dénomination à l'animal décrit ici, que faute d'un nom propre, et parce qu'il nous paroît approcher un peu plus du macaque que des autres guenons: cependant il en diffère par un grand nombre de caractères même

¹ Selon G. Carvier ce singe n'est qu'un macaque dont la queue a été coupée. Audebert l'a confondu à tort avec son *Rhesus*, qui est le Patas à queue courte de Buffon. (A. R.)

essentiels. Il a la face moins large et plus effilée, la queue beaucoup plus courte, les fesses nues, couleur de sang, aussi bien que toutes les parties voisines de la génération. Il n'a du macaque que la queue, très grosse à son origine, où la peau forme des rides profondes; ce qui le rend différent du maimon, ou singe à queue de cochon, avec lequel il a néanmoins beaucoup de rapports par le caractère de la queue courte; et comme ce macaque et le singe à queue de cochon ont tous deux la queue beaucoup plus courte que les autres guenons, on peut les regarder comme faisant à cet égard la nuance entre le genre des babouins qui ont la queue courte et celui des guenons qui l'ont très longue.

Tout le bas du corps de ce macaque, qui étoit femelle, est couvert, depuis les reins, de grandes rides qui forment des inégalités sur cette partie et jusqu'à l'origine de la queue. Il a des abajoues et des callosités sur les fesses, qui sont d'un rouge très vif, aussi bien que le dedans des cuisses, le bas du ventre, l'anus, la vulve, etc. : mais on pourroit croire que l'animal ne porte cette belle couleur rouge que lorsqu'il est vivant et en bon état de santé; car, étant tombé malade, elle disparut entièrement, et après sa mort (le 7 février 1778) il n'en paroissoit plus aucun vestige. Il étoit aussi doux qu'un petit chien : il accueilloit tous les hommes, mais il refusoit les caresses des femmes et, lorsqu'il étoit en liberté, il se jetoit après leurs jupons.

Ce macaque femelle n'avoit que quinze pouces de longueur. Son nez étoit aplati, avec un enfoncement à la partie supérieure, qui étoit occasioné par le rebord de l'os frontal. L'iris de l'œil étoit jaunâtre; l'oreille ronde et couleur de chair en dedans, où elle étoit dénuée de poil. A la partie postérieure de chaque oreille, on remarquoit une découpure, différente, pour la forme et la position, de celle qui se trouve aux oreilles du macaque. La face, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure et du cou, étoient dénués de poil. Le dessus de la tête et du corps étoit jaune verdâtre, mêlé d'un peu de gris; le dessous du ventre, blanc, nuancé de jaunâtre; la face externe

des bras et des jambes étoit de couleur cendrée, mêlée de jaune, et la face interne d'un gris cendré clair; les pieds et les mains d'un brun noirâtre en dessous, et couverts en dessus de poils cendrés. L'ongle du pouce étoit plat, et les autres courbés en gouttière. La queue étoit couverte, comme les jambes, de poils cendrés, mêlés de jaune : elle finissoit tout d'un coup en pointe; son extrémité étoit noire, et sa longueur étoit en tout de sept pouces deux lignes. La dépouille de ce macaque est au Cabinet du Roi.

LE PATAS †

Simia rubra. GMEL.

Le patas est encore du même pays et à peu près de la même grosseur que le macaque : mais il en diffère en ce qu'il a le corps plus allongé, la face moins hideuse et le poil plus beau; il est même remarquable par la couleur brillante de sa robe, qui est d'un roux si vif qu'elle paroît avoir été peinte. Nous avons vu deux de ces animaux qui font variété dans l'espèce : le premier porte un bandeau de poils noirs au-dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre; le second ne diffère du premier que par la couleur de ce bandeau, qui est blanc : tous deux ont du poil long au-dessus du menton et autour des joues, ce qui leur fait une belle barbe; mais le premier l'a jaune, et le second l'a blanche. Cette variété paroît en indiquer d'autres dans la couleur du poil, et je suis fort porté à croire que l'espèce de guenon couleur de chat sauvage dont parle Marmol, et qu'il dit venir du pays des Nègres, est une des variétés de l'espèce du patas. Ces guenons sont moins adroites que les autres, et en même temps elles sont extrêmement

† *Patas*, nom de cette espèce de guenon ou singe à longue queue dans son pays natal, au Sénégal, et que nous avons adopté. On l'appelle vulgairement *le singe rouge du Sénégal*.

curieuses. « Je les ai vues, dit Brue, descendre du haut des arbres jusqu'à l'extrémité des branches pour admirer les barques à leur passage ; elles les considéroient quelque temps, et, paroissant s'entretenir de ce qu'elles avoient vu, elles abandonnoient la place à celles qui arrivoient après ; quelques-unes devinrent familières jusqu'à jeter des branches aux François, qui leur répondirent à coups de fusil. Il en tomba quelques-unes, d'autres demeurèrent blessées, et tout le reste tomba dans une étrange consternation ; une partie se mit à pousser des cris affreux, une autre à ramasser des pierres pour les jeter à leurs ennemis : quelques-unes se vidèrent le ventre dans leur main et s'efforcèrent d'envoyer ce présent aux spectateurs ; mais, s'apercevant à la fin que le combat étoit du moins inégal, elles prirent le parti de se retirer. »

Il est à présumer que c'est cette même espèce de guenon dont parle Le Maire. « On ne sauroit exprimer, dit ce voyageur, le dégât que ces singes font dans les terres du Sénégal lorsque le mil et les grains dont ils se nourrissent sont en maturité. Ils s'assemblent quarante ou cinquante ; l'un d'eux demeure en sentinelle sur un arbre, écoute et regarde de tous côtés pendant que les autres font la récolte ; dès qu'il aperçoit quelqu'un, il crie comme un enragé pour avertir les autres, qui, au signal, s'enfuient avec leur proie, sautant d'un arbre à l'autre avec une prodigieuse agilité ; les femelles, qui portent leurs petits contre leur ventre, s'enfuient comme les autres, et sautent comme si elles n'avoient rien. »

Au reste, quoiqu'il y ait dans toutes les terres de l'Afrique un très grand nombre d'espèces de singes, de babouins et de guenons, dont quelques-unes paroissent assez semblables, les voyageurs ont cependant remarqué qu'elles ne se mêlent jamais, et que, pour l'ordinaire, chaque espèce habite un quartier différent.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le patas a des abajoues et des callosités sur les fesses ; sa queue est moins longue que la tête et le corps pris ensemble :

il a le sommet de la tête plat , le museau long , le corps allongé , les jambes longues ; il a du poil noir sur le nez , et un bandeau étroit de même couleur au-dessus des yeux , qui s'étend d'une oreille à l'autre : le poil de toutes les parties supérieures du corps est d'un roux presque rouge , et celui des parties de dessous , telles que la gorge , la poitrine et le ventre , est d'un gris jaunâtre. Il y a variété dans cette espèce pour la couleur du bandeau qui est au-dessus des yeux ; les uns l'ont noir , et les autres blanc. Ils n'agitent pas leur mâchoire , comme le font les autres guenons lorsqu'elles sont en colère. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux , et ils ont environ un pied et demi ou deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il paroît , par le témoignage des voyageurs , qu'il y en a de plus grands. Les femelles sont sujettes , comme les femmes , à un écoulement périodique.

LE PATAS

A QUEUE COURTE.

Macacus Rhesus. Cuv.

Nous avons donné la figure d'un patas à bandeau noir : nous donnons ici la description d'un autre patas à bandeau blanc , mais dont la queue est beaucoup plus courte que celle des autres. Cependant , comme il ne semble différer du patas à bandeau blanc que par ce seul caractère , nous ne pouvons pas décider si c'est une espèce différente , ou une simple variété dans l'espèce : voici la description que nous en avons faite sur un individu dont la dépouille bien préparée se trouve au Cabinet du Roi. La queue n'a que neuf pouces de longueur , au lieu que celle des deux autres patas en a quatorze. Le diamètre de la queue étoit de dix ou onze lignes à son origine , et de deux lignes seulement à son extrémité , en sorte que

nous sommes assurés que l'animal n'en a rien retranché en la rongéant. La longueur de l'animal entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, étoit d'un pied cinq pouces dix lignes; ce qui approche autant qu'il est possible des mêmes dimensions du corps des autres patas, qui ont un pied six pouces. Celui-ci a la tête toute semblable à celle des autres, et il porte un bandeau de poils blancs au-dessus des yeux, mais d'un blanc plus sale que celui du patas. Le corps est couvert, sur le dos, d'un poil gris cendré, dont l'extrémité est un peu teinte de fauve : sur la tête et vers les reins le fauve domine, et il est mêlé d'un peu d'olivâtre. Le ventre, le dessus de l'estomac et de la poitrine, les côtés du cou, le dedans des cuisses et des jambes, sont d'un fauve mêlé de quelques teintes grises; les pieds et les mains sont couverts de poils d'un gris cendré mêlé de brunâtre. Le poil du dos a un pouce dix lignes de longueur; les jambes de devant sont couvertes de poils d'un gris cendré mêlés d'une teinte brune qui augmente et devient plus foncée en approchant des mains. Dans tout le reste ce singe nous a paru parfaitement semblable au patas.

LE MALBROUCK ¹

Simia Faunus. GMEL.

ET LE BONNET-CHINOIS.

Simia Sinica. L.

Ces deux guenons ou singes à longue queue nous paroissent être de la même espèce; et cette espèce, quoique différente à quelques égards de celle du macaque, ne laisse pas d'en être

¹ *Malbrouck*, nom de cet animal dans son pays natal, au Bengale, et que nous avons adopté.

Bonnet-chinois, nom que l'on a donné à cette espèce de guenon ou singe à longue queue, parce qu'elle a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, comme le sont les bonnets des Chinois.

assez voisine pour que nous soyons dans le doute si le macaque, l'aigrette, le malbrouck et le bonnet-chinois ne sont pas quatre variétés, c'est-à-dire quatre races constantes d'une seule et même espèce. Comme ces animaux ne produisent pas dans notre climat, nous n'avons pu acquérir par l'expérience aucune connoissance sur l'unité ou la diversité de leurs espèces, et nous sommes réduits à en juger par la différence de la figure et des autres attributs extérieurs. Le macaque et l'aigrette nous ont paru assez semblables pour présumer qu'ils sont de la même espèce. Il en est de même du malbrouck et du bonnet-chinois; mais, comme ils diffèrent plus des deux premiers qu'ils ne diffèrent entre eux, nous avons cru devoir les en séparer. Notre présomption sur la diversité de ces deux espèces est fondée, 1^o sur la différence de la forme extérieure; 2^o sur celle de la couleur et de la disposition du poil; 3^o sur les différences qui se trouvent dans les proportions du squelette de chacun de ces animaux; et enfin sur ce que les deux premiers sont natifs des contrées méridionales de l'Afrique, et que les deux dont il s'agit ici sont du pays du Bengale. Cette dernière considération est d'un aussi grand poids qu'aucune autre; car nous avons prouvé que, dans les animaux sauvages et indépendants de l'homme, l'éloignement du climat est un indice assez sûr de celui des espèces. Au reste le malbrouck et le bonnet-chinois ne sont pas les seules espèces ou races de singes que l'on trouve au Bengale¹: il paroît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a quatre variétés; savoir, des blancs, des noirs, des rouges et des gris. Ils disent que les noirs sont les plus aisés à apprivoiser: ceux-ci étoient d'un gris roussâtre, et nous ont paru privés et même assez dociles.

« Ces animaux, disent les voyageurs, dérobent les fruits et

¹ Je crois qu'on ne peut rapporter au malbrouck du Bengale l'espèce de singe à poil grisâtre de Calicut dont parle Pyrard. « Il est, dit ce voyageur, défendu de tuer aucun singe dans ce pays: ils sont si importuns, si fâcheux et en si grand nombre, qu'ils causent beaucoup de dommage, et que les habitants des villes et des campagnes sont obligés de mettre des treillis à leurs fenêtres pour les empêcher d'entrer dans les maisons » (*Voyages de François Pyrard*, tome 1, page 427.)

surtout les cannes de sucre ; l'un d'eux fait sentinelle sur un arbre pendant que les autres se chargent du butin : s'il aperçoit quelqu'un, il crie, *houp, houp, houp*, d'une voix haute et distincte ; au moment de l'avis, tous jettent les cannes qu'ils tenoient dans la main gauche, et ils s'enfuient en courant à trois pieds ; et s'ils sont vivement poursuivis, ils jettent encore ce qu'ils tenoient dans la main droite, et se sauvent en grim pant sur les arbres, qui sont leurs demeures ordinaires : ils sautent d'arbre en arbre ; les femelles, même chargées de leurs petits, qui les tiennent étroitement embrassées, sautent aussi comme les autres, mais tombent quelquefois. Ces animaux ne s'appriivoisent qu'à demi ; il faut toujours les tenir à la chaîne. Ils ne produisent pas dans leur état de servitude, même dans leur pays ; il faut qu'ils soient en liberté dans leurs bois. Lorsque les fruits et les plantes succulentes leur manquent, ils mangent des insectes et quelquefois ils descendent sur les bords des fleuves et de la mer pour attraper des poissons et des crabes. Ils mettent leur queue entre les pinces du crabe ; et dès qu'elles serrent, ils l'enlèvent brusquement et l'emportent pour le manger à leur aise. Ils cueillent les noix de cocos, et savent fort bien en tirer la liqueur pour la boire, et le noyau pour le manger. Ils boivent aussi du *zari* qui dégoutte par des *bamboches* qu'on met à la cime des arbres pour en tirer la liqueur, et ils se servent de l'occasion. On les prend par le moyen des noix de cocos où l'on fait une ouverture ; ils y fourrent la patte avec peine, parce que le trou est étroit, et les gens qui sont à l'affût les prennent avant qu'ils ne puissent se dégager. Dans les provinces de l'Inde habitées par les Bramans, qui, comme l'on sait, épargnent la vie de tous les animaux, les singes, plus respectés encore que tous les autres, sont en nombre infini ; ils viennent en troupe dans les villes ; ils entrent dans les maisous à toute heure, en toute liberté, en sorte que ceux qui vendent des denrées et surtout des fruits, des légumes, etc., ont bien de la peine à les conserver. » Il y a dans Amadabad, capitale du Guzarate, deux ou trois hôpitaux d'animaux, où l'on nourrit les singes estropiés, invalides, et

même ceux qui, sans être malades, veulent y demeurer. Deux fois par semaine, les singes du voisinage de cette ville se rendent d'eux-mêmes tous ensemble dans les rues; ensuite ils montent sur les maisons, qui ont chacune une petite terrasse où l'on va coucher pendant les grandes chaleurs: on ne manque pas de mettre, ces deux jours-là, sur ces petites terrasses, du riz, du millet, des cannes de sucre dans la saison, et autres choses semblables; car, si par hasard les singes ne trouvoient pas leur provision sur ces terrasses, ils romproient les tuiles dont le reste de la maison est couvert, et feroient un grand désordre. Ils ne mangent rien sans le bien sentir auparavant, et lorsqu'ils sont repus, ils remplissent pour le lendemain les poches de leurs joues. Les oiseaux ne peuvent guère nicher sur les arbres dans les endroits où il y a beaucoup de singes; car ils ne manquent jamais de détruire les nids et de jeter les œufs par terre.

Les ennemis les plus redoutables pour les singes ne sont ni le tigre ni les autres bêtes féroces; car ils leur échappent aisément par leur légèreté et par le choix de leur domicile au-dessus des arbres, où il n'y a que les serpents qui aillent les chercher et sachent les surprendre.

«Les singes, dit un voyageur, sont en possession d'être maîtres des forêts; car il n'y a ni tigres ni lions qui leur disputent le terrain: ils n'ont rien à craindre que les serpents, qui nuit et jour leur font la guerre. Il y en a de prodigieuse grandeur, qui, tout d'un coup, avalent un singe; d'autres, moins gros, mais plus agiles, les vont chercher jusque sur les arbres... Ils épient le temps où ils sont endormis, etc.»

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le malbrouck a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue à peu près longue comme la tête et le corps pris ensemble, les paupières couleur de chair, la face d'un gris cendré, les yeux grands, le museau large et relevé; les oreilles grandes, minces et couleur de chair. Il porte un bandeau de poils gris comme la mone; mais au reste il a le poil d'une couleur uni-

forme, d'un jaune brun sur les parties supérieures du corps, et d'un gris jaunâtre sur celles du dessous. Il marche à quatre pieds, et il a environ un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue.

Le bonnet-chinois paroît être une variété du malbrouck ; il en diffère en ce qu'il a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, et que sa queue est plus longue à proportion du corps. Les femelles, dans ces deux races, sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE MANGABEY ¹

Simia fuliginosa. GEOFF.

Nous avons eu deux individus de cette espèce de guenons ou singes à longue queue ; tous deux nous ont été donnés sous la dénomination de *singes de Madagascar*. Il est facile de les distinguer de tous les autres par un caractère très apparent : les mangabeys ont les paupières nues et d'une blancheur frappante ; ils ont aussi le museau gros, large et allongé, et un bourrelet saillant autour des yeux. Ils varient pour les couleurs : les uns ont le poil de la tête noir, celui du cou et du dessus du corps brun fauve, et le ventre blanc ; les autres l'ont plus clair sur la tête et sur le corps, et ils diffèrent surtout des premiers par un large collier de poils blancs qui leur environne le cou et les joues : tous deux portent la queue relevée et ont le poil long et touffu. Ils sont du même pays que le vari, et comme ils lui ressemblent par l'allongement du museau, par la longueur de la queue, par la manière de la porter et par les

¹ *Mangabey*, nom précaire que nous donnons à cet animal, en attendant qu'on sache son vrai nom. Comme il se trouve à Madagascar, dans les terres voisines de Mangabey, cette dénomination en rappellera l'idée aux voyageurs qui seront à portée de le voir et de s'informer du nom qu'il porte dans cette île, qui est son pays natal.

variétés de la couleur du poil, ils me paroissent faire la nuance entre les makis et les guenons.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mangabey a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue aussi longue que la tête et le corps pris ensemble. Il a un bourrelet proéminent autour des yeux, et la paupière supérieure d'une blancheur frappante. Son museau est gros et long; ses sourcils sont d'un poil roide et hérissé; ses oreilles sont noires et presque nues; le poil des parties supérieures du corps est brun, et celui des parties inférieures est gris. Il y a variété dans cette espèce, les uns étant de couleur uniforme, et les autres ayant un cercle de poils blancs en forme de collier autour du cou, et en forme de barbe autour des joues. Ils marchent à quatre pieds, et ils ont à peu près un pied et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans ces espèces sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

LA MONE ¹

Simia Mona. SCHREB.

La mone est la plus commune des guenons ou singes à longue queue. Nous l'avons eue vivante pendant plusieurs années. C'est, avec le magot, l'espèce qui s'accommode le mieux de la température de notre climat; cela seul suffiroit pour prouver qu'elle n'est pas originaire des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes méridionales: et elle se trouve en effet en Barbarie, en Arabie, en Perse, et dans les autres parties de l'Asie qui étoient connues des anciens; ils l'avoient désignée par le nom de *kébos*, *cebus*, *cephus*, à cause de la variété de ses cou-

¹ *Mona*, *monina*, *mounina*, est le nom des guenons ou singes à longue queue, dans les langues moresque, espagnole et provençale.

leurs. Elle a en effet la face brune, avec une espèce de barbe mêlée de blanc, de jaune et d'un peu de noir; le poil du dessus de la tête et du cou mêlé de jaune et de noir; celui du dos mêlé de roux et de noir; le ventre blanchâtre, aussi bien que l'intérieur des cuisses et des jambes; l'extérieur des jambes et les pieds noirs; la queue d'un gris foncé; deux petites taches blanches, une de chaque côté de l'origine de la queue; un croissant de poils gris sur le front; une bande noire depuis les yeux jusqu'aux oreilles, et depuis les oreilles jusqu'à l'épaule et au bras. Quelques-uns l'ont appelée *nonne* par corruption de *mone*; d'autres, à cause de sa barbe grise, l'ont appelée *le vieillard*: mais la dénomination vulgaire sous laquelle la mone est le plus connue, est celle de *singe varié*, et cette dénomination répond parfaitement au nom *kébos* que lui avoient donné les Grecs, et qui, par la définition d'Aristote, désigne une *guenon* ou *singe à longue queue, de couleur variée*.

En général, les guenons sont d'un naturel beaucoup plus doux que les babouins, et d'un caractère moins triste que les singes: elles sont vives jusqu'à l'extravagance et sans férocité; car elles deviennent dociles dès qu'on les fixe par la crainte. La mone en particulier est susceptible d'éducation et même d'un certain attachement pour ceux qui la soignent: celle que nous avons nourrie se laissoit toucher et enlever par les gens qu'elle connoissoit; mais elle se refusoit aux autres, et même les mordoit. Elle cherchoit aussi à se mettre en liberté: on la tenoit attachée avec une longue chaîne; quand elle pouvoit ou la rompre ou s'en délivrer, elle s'enfuyoit à la campagne, et, quoiqu'elle ne revînt pas d'elle-même, elle se laissoit assez aisément reprendre par son maître. Elle mangeoit de tout, de la viande cuite, du pain, et surtout des fruits; elle cherchoit aussi les araignées, les fourmis, les insectes. Elle remplissoit ses abajoues lorsqu'on lui donnoit plusieurs morceaux de suite. Cette habitude est commune à tous les babouins et guenons, auxquels la nature a donné ces espèces de poches au bas des joues, où ils peuvent garder une quantité d'aliments assez grande pour se nourrir un jour ou deux.



Traviès del.

M. F. Faivre sc.

1 Le Mona

2 Le Callitriche

Caractères distinctifs de cette espèce.

La mone a des abajoues et des callosités sur les fesses ; elle a la queue d'environ deux pieds de longueur, plus longue d'un demi-pied que la tête et le corps pris ensemble, la tête petite et ronde, le museau gros et court, la face couleur de chair basanée ; elle porte un bandeau de poils gris sur le front, une bande de poils noirs qui s'étend des yeux aux oreilles et des oreilles jusqu'aux épaules et aux bras ; elle a une espèce de barbe grise formée par les poils de la gorge et du dessous du cou, qui sont plus longs que les autres ; son poil est d'un noir roussâtre sur le corps, blanchâtre sous le ventre ; l'extérieur des jambes et les pieds sont noirs ; la queue est d'un gris brun, avec deux taches blanches de chaque côté de son origine. Elle marche à quatre pieds, et la longueur de sa tête et de son corps pris ensemble, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ un pied et demi. La femelle est sujette, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE MONA ¹

Cet animal mâle, apporté de la côte de Guinée, doit être regardé comme une variété dans l'espèce de la *mone*, à laquelle il ressemble assez par sa grosseur et la couleur du poil : il a seulement plus de légèreté dans les mouvements et dans la forme de ses membres ; la tête a aussi plus de finesse, ce qui lui rend la physionomie agréable. Les oreilles n'ont point, comme celles de la *mone*, une échancrure sur le bord supérieur ; et ce sont là les caractères par lesquels il diffère de la *mone* : mais au reste il a comme elle des abajoues et des callosités sur les fesses. La face est d'un gris ardoisé ; le nez plat et large ; les yeux sont enfoncés, et l'iris en est orangé ; la

¹ Même espèce que la précédente.

bouche et les mâchoires sont d'un rouge pâle ; les joues sont garnies de grands poils grisâtres et jaune verdâtre qui lui forment comme une barbe épaisse qui s'étend jusque sous le menton. On voit au-dessus des yeux une bande noire qui se termine aux oreilles, lesquelles sont assez plates et noires, excepté à l'orifice du canal auditif, qui est recouvert de grands poils grisâtres. On voit sur le front un bandeau blanc grisâtre, plus large au milieu et en forme de croissant. Le sommet de la tête et le derrière du cou sont couverts de poils verdâtres, mélangés de poils noirs. Le corps est couvert de poils bruns et jaunâtres, ce qui lui donne un reflet olivâtre. Les faces externes des bras et des jambes sont noires, et cette couleur tranche avec celle des faces internes, qui sont blanches, ainsi que tout le dessous du corps et du cou. La queue est très longue, de plus de vingt pouces de longueur et garnie de poils courts et noirâtres : on remarque, de chaque côté de l'origine de la queue, une tache blanche de figure oblongue. Les pieds et les mains sont tout noirs, ainsi que le poignet.

Cet animal n'étoit âgé que de deux ans ; il avoit seize pouces quatre lignes de longueur depuis le museau jusqu'à l'anus. Les dents étoient au nombre de trente-deux, seize en haut comme en bas, quatre incisives, deux canines et deux mâchoières de chaque côté : les deux canines supérieures étoient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reste, le naturel de cette guenon paroît être fort doux ; elle est même craintive et semble peureuse. Elle mange volontiers du pain, des fruits et des racines.

C'est le même animal auquel Linnæus a donné le nom de *diana*, le même que M. Schreber a nommé *diane*, et encore le même que M. Penuant appelle *spotted monkey* ; mais ils se sont trompés en le confondant avec l'*exquima* de Marcgrave, qui, comme je l'ai dit, n'est qu'une variété du coaita d'Amérique, sapajou à queue prenante, au lieu que celui-ci est une guenon de l'ancien continent, dont la queue n'est point préhensile.

LE CALLITRICHE.

Simia Sabæa. L.

Callithrix est un terme employé par Homère pour exprimer en général la belle couleur du poil des animaux : ce n'est que plusieurs siècles après celui d'Homère que les Grecs ont en particulier appliqué ce nom à quelques espèces de guenons ou singes à longue queue, remarquables par la beauté des couleurs de leur poil ; mais il doit appartenir de préférence à celui dont il est ici question. Il est d'un beau vert sur le corps, d'un beau blanc sur la gorge et le ventre, et il a la face d'un beau noir : d'ailleurs il se trouve en Mauritanie et dans les terres de l'ancienne Carthage. Ainsi il y a toute apparence qu'il étoit connu des Grecs et des Romains, et que c'étoit l'une des guenons ou singes à longue queue auxquels ils donnoient le nom de *callithrix*. Il y a d'autres guenons de couleur blonde dans les terres voisines de l'Égypte, soit du côté de l'Éthiopie, soit de celui de l'Arabie, que les anciens ont aussi désignées par le nom générique de *callithrix*. Prosper Alpin et Pietro della Valle parlent de ces callitriches de couleur blonde. Nous n'avons pas vu cette espèce blonde, qui n'est peut-être qu'une variété de celle-ci ou de celle de la mone, qui est très commune dans ces mêmes contrées.

Au reste il paroît que le *callitriche* ou *singe vert* se trouve au Sénégal aussi bien qu'en Mauritanie et aux îles du cap Vert. M. Adanson rapporte que les environs des bois de Podor, le long du fleuve Niger, sont remplis de singes verts. « Je n'ai aperçus ces singes, dit cet auteur, que par les branches qu'ils cassoient au haut des arbres, d'où elles tomboient sur moi ; car ils étoient d'ailleurs fort silencieux et si légers dans leurs gambades qu'il eût été difficile de les entendre. Je n'allai pas plus loin, et j'en tuai d'abord un, deux et même trois, sans que les autres parussent effrayés : cependant, lorsque la plu-

part se sentirent blessés, ils commencèrent à se mettre à l'abri, les uns en se cachant derrière les grosses branches, les autres en descendant à terre; d'autres enfin, et c'étoit le plus grand nombre, s'élançoient de la pointe d'un arbre sur la cime d'un autre.... Pendant ce manège, je continuois toujours à tirer dessus, et j'en tuai jusqu'au nombre de vingt-trois en moins d'une heure et dans un espace de vingt toises, sans qu'aucun d'eux eût jeté un seul cri, quoiqu'ils se fussent plusieurs fois rassemblés par compagnie en sourcillant, grinçant les dents et faisant mine de vouloir m'attaquer ¹.»

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le callitriche a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble; il a la tête petite, le museau allongé, la face noire, aussi bien que les oreilles; il porte une bande étroite, au lieu de sourcils au bas du front, et cette bande est de longs poils noirs. Il est d'un vert vif mêlé d'un peu de jaune sur le corps, et d'un blanc jaunâtre sur la poitrine et le ventre: il marche à quatre pieds, et la longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ quinze pouces. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

LE MOUSTAC ²

Simia Cephus. L.

Le moustac nous paroît être du même pays que le macaque, parce qu'il a, comme lui, le corps plus court et plus ra-

¹ *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, page 178.

² *Mustax*, moustache: comme la guenon dont il est ici question n'a point été nommée, nous lui avons donné ce nom, qui suffira pour la faire reconnoître et distinguer de toutes les autres. Elle est en effet très remarquable par sa lèvre supérieure, qui est nue et d'une blancheur d'autant plus frappante que le reste de sa face est noir.

massé que les autres guenons. C'est très vraisemblablement le même animal que les voyageurs de Guinée ont appelé *blanc-nez*, parce qu'en effet il a les lèvres au-dessous du nez d'une blancheur éclatante, tandis que le reste de sa face est d'un bleu noirâtre : il a aussi deux toupets de poils jaunes au-dessous des oreilles, ce qui lui donne l'air très singulier : et, comme il est en même temps d'assez petite taille, c'est de tous les singes à longue queue celui qui nous a paru le plus joli.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le moustac a des abajoues et des callosités sur les fesses; la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble; elle a dix-neuf ou vingt pouces de longueur. Il a la face d'un noir bleuâtre, avec une grande et large marque blanche en forme de chevron au-dessus du nez et sur toute l'étendue de la lèvre supérieure, qui est nue dans toute cette partie; elle est seulement bordée de poils noirs aussi bien que la lèvre inférieure tout autour de la bouche. Il a le corps court et ramassé; il porte deux gros toupets de poils d'un jaune vif au-dessous des oreilles; il a aussi un toupet de poils hérissés au-dessus de la tête; le poil du corps est d'un cendré verdâtre; la poitrine et le ventre d'un cendré blanchâtre : il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ un pied de longueur, la tête et le corps compris. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

LE TALAPOIN

Simia Talapoin. L.

Cette guenon est de petite taille et d'une assez jolie figure. Son nom paroîtroit indiquer qu'elle se trouve à Siam et dans

Talapoin, nom sous lequel ce singe nous a été donné, et que nous avons adopté.

les autres provinces de l'Asie orientale; mais nous ne pouvons l'assurer : seulement il est certain qu'elle est originaire de l'ancien continent et qu'elle ne se trouve point dans le nouveau, parce qu'elle a des abajoues et des callosités sur les fesses et que ces deux caractères n'appartiennent ni aux sagouins, ni aux sapajous, qui sont les deux seuls animaux du Nouveau-Monde qu'on puisse comparer aux guenons.

Ce qui me porte à croire, indépendamment du nom, que cette guenon se trouve plus communément aux Indes orientales qu'en Afrique, c'est que les voyageurs rapportent que la plupart des singes de cette partie de l'Asie ont le poil d'un vert brun. « Les singes de Guzarate, disent-ils, sont d'un vert brun; ils ont la barbe et les sourcils longs et blancs. Ces animaux, que les Banianes laissent multiplier à l'infini par un principe de religion, sont si familiers qu'ils entrent dans les maisons à toute heure, et en si grand nombre que les marchands de fruits et de confitures ont beaucoup de peine à conserver leurs marchandises. »

M. Edwards a donné la figure et la description d'une guenon sous le nom de *singe noir de moyenne grandeur*, qui nous paroît approcher de l'espèce du talapoin plus que d'aucune autre. J'ai cru devoir en rapporter ici la description ¹ et renvoyer à la figure donnée par M. Edwards, pour qu'on puisse comparer ces animaux : on verra qu'à l'exception de la grandeur et de la couleur ils se ressemblent assez pour qu'on

Ce singe étoit à peu près de la taille d'un gros chat; il étoit d'un naturel doux, ne faisant de mal à personne..... C'étoit un mâle, et il étoit un peu vieux..... Sa tête étoit assez ronde; la peau de son visage étoit d'une couleur de chair rembrunie, couverte de poils noirs assez clair-semés; les oreilles étoient faites comme celles de l'homme; les yeux étoient d'une couleur de noisette rougeâtre, avec les paupières noires : le poil étoit long au-dessous des yeux, et les sourcils se joignoient; il étoit long aussi sur les tempes, et couvroit en partie les oreilles : la tête, le dos, les jambes de devant et de derrière et la queue étoient couverts d'assez longs poils d'un brun noirâtre, qui n'étoient ni trop doux ni trop rudes; la poitrine, le ventre, etc., étoient presque sans poils, d'une couleur de chair rembrunie, ayant des bouts de sein à la poitrine. Les quatre pattes étoient faites à peu près comme la main de l'homme, étant couvertes d'une peau douce et noire presque sans poils; les ongles étoient plats. (*Glanures d'Edwards*, page 221.)

doive présumer que ce sont au moins deux espèces bien voisines, si ce ne sont pas des variétés de la même espèce. Dans ce cas, comme nous ne sommes pas sûrs que notre talapoin soit natif des Indes orientales, et que M. Edwards assure que celui qu'il décrit venoit de Guinée, nous rendrions le talapoin à ce même climat, ou bien nous supposerions que cette espèce se trouve également dans les terres du midi de l'Afrique et de l'Asie. C'est vraisemblablement cette même espèce de singes noirs décrits par M. Edwards dont parle Bosman sous le nom de *baurdmannetjes*, et dont il dit que la peau fait une bonne fourrure.

LA GUENON A LONG NEZ.

Simia nasica. SCHREB.

Cette guenon, ou singe à longue queue, nous a été envoyée des grandes Indes, et n'étoit connue d'aucun naturaliste, quoique très remarquable par un trait apparent, et qui n'appartient à aucune des autres espèces de guenons, ni même à aucun autre animal. Ce trait est un nez large, proéminent, assez semblable par la forme à celui de l'homme, mais encore plus long, mince à son extrémité, et sur le milieu duquel règne un sillon qui semble le diviser en deux lobes. Les narines sont posées et ouvertes horizontalement, comme celles de l'homme; leur ouverture est grande, et la cloison qui les sépare est mince; et comme le nez est très allongé en avant, les narines sont éloignées des lèvres, étant situées à l'extrémité du nez. La face entière est dénuée de poil, comme le nez; la peau est d'un brun mêlé de bleu et de rougeâtre. La tête est ronde, couverte au sommet et sur toutes les parties postérieures d'un poil touffu assez court et d'un brun marron. Les oreilles, cachées dans le poil, sont nues, minces, larges, de couleur noirâtre et de forme arrondie, avec une échancreure assez sensible à leur

bord. Le front est court : les yeux sont assez grands et assez éloignés l'un de l'autre ; il n'y a ni sourcils ni cils à la paupière inférieure, mais la paupière supérieure a des cils assez longs. La bouche est grande et garnie de fortes dents canines et de quatre incisives à chaque mâchoire, semblables à celles de l'homme. Le corps est gros et couvert d'un poil d'un brun marron, plus ou moins foncé sur le dos et sur les flancs, orangé sur la poitrine et d'un fauve mêlé de grisâtre sur le ventre, les cuisses et les bras, tant au dedans qu'au dehors.

Il y a sous le menton, autour du cou et sur les épaules, des poils bien plus longs que ceux du corps, et qui forment une espèce de camail dont la couleur contraste avec celle de la peau nue de la face. Cette guenon a, comme les autres, des callosités sur les fesses. Sa queue est très longue et garnie, en dessus et en dessous, de poils fauves assez courts; ses mains et ses pieds, nus à l'intérieur, sont à l'extérieur couverts de poils courts et d'un fauve mêlé de gris. Elle a cinq doigts, tant aux mains qu'aux pieds, dont les ongles sont noirs; celui des pouces est aplati, et les autres sont convexes. Voici les principales dimensions de l'individu qui est au Cabinet du Roi : c'étoit un mâle, mais dont les parties de la génération étoient trop altérées pour que nous ayons pu les décrire.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps du museau à l'anus.	1	11	9
Longueur du bout du museau à l'occiput.		5	3
Distance du bout du museau à l'angle antérieur de l'œil.		2	9
Distance de l'angle postérieur de l'œil à l'oreille.	»	2	»
Longueur de la queue.	2	1	9
Longueur de l'avant-bras.		5	6
Longueur du coude au poignet.	»	3	10
Longueur du poignet au bout des doigts.	»	6	5
Longueur de la jambe du genou au talon.		10	2
Longueur du talon au bout des doigts		8	3
Longueur des ongles du pied.			7
Longueur des ongles de la main.			6

LA GUENON

A MUSEAU ALLONGE.

Simia porcaria. BODDAERT.

Cette guenon a en effet le museau très long, très délié, couvert d'une peau nue et rougeâtre. Son poil est très long sur tout le corps, mais principalement sur les épaules, la poitrine et la tête; la couleur en est d'un gris de fer mêlé de noir, excepté sur la poitrine et le ventre, où elle est d'un cendré clair. La queue est très longue. Cet animal a deux pieds de haut lorsqu'il est assis. Son naturel est fort doux. M. Pennant, qui l'a fait connoître, ignoroit son pays natal; mais il croyoit qu'il avoit été apporté d'Afrique.

Cette espèce ressemble beaucoup, par sa conformation, à celle dont nous avons parlé sous le nom de *babouin à museau de chien*; mais, indépendamment de ses habitudes, qui sont bien plus douces que celles des babouins, elle en diffère par les couleurs de son poil et surtout par la longueur de sa queue.

LA GUENON COURONNÉE.

Simia pileata. SHAW.

Nous donnons ici la description d'une guenon dont l'espèce nous paroît très voisine de celle du malbrouck, et encore plus de celle du bonnet-chinois, dont nous avons parlé dans le même article et donné les figures. Cette guenon étoit à la foire Saint-Germain en 1774: ses maîtres l'appeloient *le singe couronné*, à cause du toupet en hérisson qui étoit au-dessus de sa tête; ce toupet formoit une espèce de couronne qui, quoique interrompue par derrière, paroissoit assez régulière en la

regardant de face. Cet animal étoit mâle, et une femelle de même espèce, que nous avons eu occasion de voir aussi, avoit également sur la tête des poils hérissés, mais plus courts que ceux du mâle; ce qui prouve que, si ce n'est pas une espèce, c'est au moins une variété constante. Ces poils, longs de deux pouces à deux pouces et demi, sont bruns à la racine et d'un jaune doré jusqu'à leur extrémité : ils s'élèvent en s'avancant en pointe vers le milieu du front et remontent sur les côtés pour gagner le sommet de la tête, où ils se réunissent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil est moins grand au centre de la couronne, et forme comme un vide au milieu; et, en les couchant avec la main, ils paroissent partir circulairement de la circonférence d'un petit espace qui est nu.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du toupet entre les yeux jusqu'au bout du museau; elle est nue et sillonnée de rides plus ou moins profondes. La lèvre inférieure est noirâtre, et l'extrémité des mâchoires est garnie de petits poils clair-semés; le nez est large et aplati comme dans le malbrouck et dans le bonnet-chinois; les yeux sont grands, les paupières arquées et l'iris de l'œil couleur de cannelle mêlée de verdâtre. Les côtés de la tête sont légèrement couverts de petits poils jaunâtres. Les oreilles sont nues et d'un brun rougeâtre; elles sont arrondies par le bas et forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps est d'un brun muse, mêlé de teintes d'un jaune foncé qui domine sur les bras en dehors, avec de légères teintes grises en dedans; en général, le poil du corps et des bras ressemble, pour la couleur, à celui qui forme la couronne de la tête; les cuisses et les jambes sont d'un jaune plus foncé et mêlé de brun; le dessous du corps et le dedans des bras et des jambes sont d'un blanc tirant sur le gris; les mains et les pieds sont couverts d'une peau d'un brun noirâtre, avec de petits poils ras et noirs sur la partie supérieure. Les ongles sont en forme de gouttière, et n'excèdent pas le bout des doigts. Cette guenon avoit rongé une petite partie de sa queue, qui devoit avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorsqu'elle étoit entière. Cette queue est garnie de poils

bruns, et ne sert point à l'animal pour s'attacher : lorsqu'il la porte en l'air, elle flotte par ondulations. Cette guenon avoit des abajoues et des callosités sur les fesses; ces callosités étoient couleur de chair; en sorte que par ces deux derniers caractères, aussi bien que par celui des longs poils, elle paroît approcher de si près de l'espèce de la guenon que nous avons appelée *bonnet-chinois*, que l'on pourroit dire qu'elle n'en est qu'une variété. Il n'y a de différence très remarquable que dans la position des poils du sommet de la tête; lorsqu'on les couche avec la main, ils restent aplatis sans former une sorte de calotte comme on le voit dans le *bonnet-chinois*.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps mesuré en ligne droite.		11	•
Longueur du corps mesuré en ligne superficielle.	1	3	•
Longueur de la tête.	•	3	3
Distance de la mâchoire supérieure aux yeux.		1	3
Largeur des yeux.		1	6
Distance entre les yeux.			4
Largeur des narines.	•		5
Longueur de l'oreille.		1	5
Largeur de l'oreille.		1	1
Hauteur du train de devant.	•	7	8
Hauteur du train de derrière.	•	8	
Longueur du coude au poignet.		3	11
Longueur du poignet au bout des ongles.		2	5
Longueur du jarret au talon.		4	8
Longueur des plus grands ongles.	•		2
Largeur de la main.	•	•	10
Longueur de la main.		2	3
Longueur du talon au bout du plus long doigt.		3	9
Longueur du pied.		3	11
Largeur du pied.	•	1	
Longueur de la queue.	1	2	
Son épaisseur à l'origine du tronçon.			9

La guenon que M. Pennant a décrite sous le nom de *bonneted monkey* ne nous paroît être qu'une variété de cette guenon couronnée.

LA GUENON A CAMAIL.

Simia polycomos. SCHREB.

Le sommet de la tête, le tour de la face, le cou, les épaules et la poitrine de cette guenon sont couverts d'un poil long touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir, qui lui forme une sorte de camail. Elle a trois pieds de hauteur lorsqu'elle est debout, comme dans la figure, sur ses pieds de derrière. Elle a la face noire : le corps, les bras et les jambes sont garnis d'un poil très court, luisant et d'un beau noir ; ce qui fait ressortir la couleur de la queue, qui est d'un blanc de neige et qui se termine par une touffe de poils également blancs. Tous les membres de cet animal sont très déliés. Il n'a que quatre doigts aux mains, comme le coaita, dont il diffère cependant par un très grand nombre de caractères, et principalement par les abajoues et par sa queue, qui n'est point prenante : aussi n'est-il pas du nombre des sapajous, qui tous appartiennent au nouveau continent, mais de celui des guenons, qui ne se trouvent que dans l'ancien.

Elle habite en effet dans les forêts de *Sierra Leone* et de Guinée, où les Nègres lui donnent le nom de *roi des singes*, apparemment à cause de la beauté de ses couleurs, et à cause de son camail qui représente une sorte de diadème ; ils estiment fort sa fourrure, dont ils se font des ornements et qu'ils emploient aussi à différents usages.

Nous ajoutons ici la notice d'une autre nouvelle espèce de guenon que M. Pennant a décrite. Elle a été apportée du même pays que la guenon à camail, et elle lui ressemble par ses membres déliés, par la longueur et le peu de grosseur de sa queue, et surtout en ce qu'elle a cinq longs doigts aux pieds de derrière, et qu'elle n'en a que quatre aux pieds de devant. Son poil est noir au-dessus de la tête et sur les jambes, bai foncé sur le dos, et d'un bai très clair sur les joues, le dessus

du corps et la face intérieure des jambes et des bras. Elle nous paroît être une variété dans l'espèce de la guenon à camail.

LE BLANC-NEZ.

Simia petaurista. GMEL.

Nous croyons devoir placer ici un article tiré des additions de M. Allamand : il contient la description d'une guenon appelée par les Hollandois *blanc-nez*, que je croyois être de la même espèce que le moustac, mais qui est en effet d'une espèce différente.

« M. de Buffon, dit M. Allamand, est porté à croire que la guenon que quelques voyageurs nomment *blanc-nez* est la même que celle qu'il a appelée *moustac*; et il se fonde sur le témoignage d'Artus, qui dit qu'on voit à la Côte-d'Or des singes que les Hollandois nomment *blanc-nez*, parce que c'est la seule partie de leur corps qui soit de cette couleur : il ajoute qu'ils sont puants et farouches. Il se peut que ces singes soient les mêmes que les moustacs de M. de Buffon, quoique ceux-ci aient la moustache et non le nez blanc; mais il y en a une autre espèce en Guinée, qui mérite à aussi juste titre le même nom que je lui donne. Son nez est effectivement couvert d'un poil court, d'un blanc très éclatant, tandis que le reste de sa face est d'un beau noir; ce qui rend saillante cette partie, et fait qu'elle frappe d'abord plus que toute autre.

« J'ai actuellement chez moi une guenon de cette espèce, dont je suis redevable à M. Butini, qui me l'a envoyée de Surinam, où elle avoit été apportée des côtes de Guinée. Ce n'est point celle dont parle Artus, car elle n'est ni puante ni farouche; c'est au contraire le plus aimable animal que j'aie jamais vu. Il est extrêmement familier avec tout le monde, et on ne se lasse point de jouer avec lui, parce que jamais singe n'a joué de meilleure grace. Il ne déchire ni ne gâte jamais rien; s'il mord,

c'est en badinant, et de façon que la main la plus délicate n'en remporte aucune marque. Cependant il n'aime pas qu'on l'interrompe quand il mange, ou qu'on se moque de lui quand il a manqué ce qu'il médite de faire; alors il se met en colère: mais sa colère dure peu, et il ne garde point de rancune. Il marche sur quatre pieds, excepté quand il veut examiner quelque chose qu'il ne connoît pas; alors il s'en approche en marchant sur ses deux pieds seulement. Je soupçonne que c'est le même dont parle Barbot, quand il dit qu'il y a en Guinée des singes qui ont la poitrine blanche, la barbe pointue de la même couleur, une tache blanche sur le bout du nez, et une raie noire autour du front. Il en apporta un de Bontri qui fut estimé vingt louis d'or, et je n'en suis pas surpris; sûrement je ne donnerois pas le mien pour ce prix. La description de Barbot lui convient fort, à l'exception de la couleur du corps qu'il dit être d'un gris clair moucheté.

« La race de ces guenons doit être nombreuse aux côtes de Guinée; au moins en voit-on beaucoup aux établissemens que les Hollandois y ont: mais, quoique souvent ceux-ci aient tenté d'en rapporter en Europe, ils n'ont pu y réussir. La mienne est peut-être la seule qui ait tenu bon contre le froid de notre climat, et jusqu'à présent elle ne paroît pas en être affectée.

« Cet animal est d'une légèreté étonnante, et tous ses mouvemens sont si prestes qu'il semble voler plutôt que sauter. Quand il est tranquille, son attitude favorite est de reposer et soutenir sa tête sur un de ses pieds de derrière, et alors on le diroit occupé de quelque profonde méditation. Quand on lui offre quelque chose de bon à manger, avant que de le goûter, il le roule avec ses mains comme un pâtissier roule sa pâte.

Caractères distinctifs de cette espèce.

« Le blanc-nez a des abajoues et des callosités sur les fesses. La longueur de son corps et de sa tête pris ensemble est d'environ treize pouces, et celle de sa queue, de vingt. La couleur de

la partie supérieure de son corps et de sa queue est un agréable mélange d'un vert couleur d'olive et de noir, mais où cependant le vert domine. Cette même couleur s'étend sur la partie extérieure des cuisses et des jambes, où plus elle approche des pieds, plus elle devient noire. Les pieds sont sans poils et tout-à-fait noirs, de même que les ongles, qui sont plats.

«Le menton, la gorge, la poitrine et le ventre sont d'un beau blanc, qui s'étend en pointe presque au-dessous des oreilles. Le dessous de la queue et la partie interne des jambes et des bras sont d'un gris noirâtre. Le front, le tour des yeux et des lèvres, les joues, en un mot, toute la face est noire à l'exception de la moitié inférieure du nez, remarquable par une tache presque triangulaire qui en occupe toute la largeur, et qui se termine au-dessus de la lèvre en une espèce de pointe, aux deux côtés de laquelle sont posées les narines un peu obliquement. Les oreilles sont sans poils et noirâtres; il en part une raie aussi noire qui entoure circulairement toute la partie supérieure de la tête, dont le poil est tant soit peu plus long que celui qui couvre le dos, et forme une sorte d'aigrette. Une ligne de poils blancs, qui a son origine près de l'angle postérieur de l'œil, s'étend de chaque côté au-dessous des oreilles et un peu plus loin, au milieu des poils noirs qui couvrent cette partie. La racine du nez et les yeux sont un peu enfoncés; ce qui fait paroître le museau un peu allongé, quoiqu'il soit aplati. Le nez est aussi fort plat dans toute sa longueur, surtout dans cette partie qui est blanche. Il n'y a point de poils autour des yeux, ni sur une partie des joues; ceux qui couvrent le reste de la face sont fort courts. Les yeux sont bien fendus; la prunelle en est fort grande, et elle est entourée d'un cercle jaune assez large pour que le blanc reste caché sous les paupières. Les poils du menton sont plus longs que ceux des autres parties, et forment une barbe qui est surtout visible quand l'animal a ses abajoues remplies de manger. Il n'aime pas à l'avoir mouillée, et il a soin de l'essuyer contre quelque corps sec dès qu'il a bu. Je ne saurois dire si les femelles de cette espèce sont sujettes aux écoulements péri-

diques; je n'en ai pu apercevoir aucune marque dans celle que j'ai.»

LA GUENON A NEZ PROÉMINENT

Simia nictitans. GMEL.

Il y a grande apparence, comme le soupçonne M. Allamand, qu'il y a plusieurs espèces de guenons auxquelles on peut donner le nom de *blanc-nez*; mais on doit l'appliquer de préférence à celle qu'il vient de décrire, et laisser le nom de *moustac* à celle dont j'ai donné la figure.

On m'a apporté depuis, pour le Cabinet du Roi, une peau assez bien conservée d'une autre guenon, à laquelle on pourroit aussi donner le nom de *blanc-nez*, et qui a même plusieurs autres rapports avec le blanc-nez décrit par M. Allamand. Cette guenon étoit mâle, et celle de M. Allamand étoit femelle : on pourroit donc croire que leur différence pourroit provenir de celle du sexe. Je donne ici la description de cette guenon mâle, d'après sa dépouille conservée au Cabinet du Roi.

Ce mâle a seize pouces sept lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et la femelle décrite par M. Allamand n'en avoit que treize. Le nez, qui est tout blanc, est remarquable par sa forme et sa couleur; il est large sans être aplati, et proéminent sur toute sa longueur. Ce seul caractère seroit suffisant pour distinguer cet animal du blanc-nez décrit dans l'article précédent, qui n'avoit pas le nez proéminent ou arrondi en dessus, mais au contraire fort aplati. Le poil du corps est d'un brun noirâtre mêlé de gris; mais il est jaunâtre sur la tête : les bras et la poitrine sont aussi de couleur noirâtre. Ce poil, tant du corps que des jambes et du dessus du

corps, est long de treize lignes, et frisé ou crépu à peu près comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie, ce qui fait paroître l'œil enfoncé; l'iris en est jaunâtre, et son ouverture est de trois lignes. Les paupières supérieures sont de couleur de chair, et les inférieures sont d'un brun rougeâtre : il y a du noir sur le nez et au-dessous des yeux. La mâchoire inférieure est couverte de poils gris mêlés de rousâtre; et sur les tempes, l'occiput et le cou, les poils gris sont mêlés de noir. Les oreilles sont de couleur rougeâtre et dénuées de poils, ainsi que la face, qui est brune; elles ont un pouce six lignes de longueur, et onze lignes de largeur à la base. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur, quoiqu'elle ne soit pas entière, et qu'il y manque quelques vertèbres; elle est couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds et les mains sont sans poil et de couleur brune tirant sur le noir : les pouces, surtout ceux des mains, sont plus menus que dans la plupart des singes et guenons.

Au reste cet animal étoit encore jeune; car la verge étoit fort petite et cachée au fond du fourreau, qui ne paroissoit pas excéder la peau du ventre; et d'ailleurs les testicules n'étoient pas encore apparents.

Mais ce que nous venons de dire ne suffit pas pour juger si cet animal et la femelle décrite par M. Allamand sont deux espèces réellement distinctes, ou si on ne doit les regarder que comme deux simples variétés dépendantes du sexe; et ce ne sera que quand on aura vu un plus grand nombre de ces animaux qu'on pourra décider s'ils ne forment pas deux espèces, ou du moins deux variétés constantes et appartenant au mâle comme à la femelle.

LE ROLOWAY

OU LA PALATINE.

Simia Diana. L.

« La guenon qui est représentée dans la planche 13, dit M. Allamand, n'a point encore été décrite : elle est actuellement vivante à Amsterdam, chez le sieur Bergmeyer, dont la maison est connue non-seulement de tous les habitants de cette grande ville, mais encore de tous les étrangers qui y arrivent; et cela parce qu'on voit toujours chez lui plusieurs animaux rares, qu'il fait venir à grands frais des pays les plus éloignés. Cette guenon lui a été envoyée des côtes de Guinée, sous le nom de *roloway*, que j'ai cru devoir lui conserver. C'est un fort joli animal, doux et caressant pour son maître; mais il se défie de ceux qu'il ne connoît pas, et il se met en posture de défense quand ils veulent s'en approcher ou le toucher.

« Sa longueur, depuis l'origine de la queue jusqu'au-dessus de la tête, est d'environ un pied et demi. Le poil qui couvre son dos est d'un brun très foncé et presque noir : celui qui est sur les flancs, les cuisses, les jambes et la tête, est terminé par une pointe blanchâtre; ce qui le fait paroître d'un gris obscur. Les poils qui couvrent la poitrine, le ventre, le contour des fesses et la partie intérieure des bras et des cuisses sont blancs; mais on assure que cette couleur ne leur est pas naturelle, et qu'en Guinée ils sont d'une belle couleur orangée, qui se perd en Europe et se change en blanc, soit par l'influence du climat, soit par la qualité de la nourriture. Quand cette guenon est arrivée à Amsterdam, elle conservoit encore quelques restes de cette couleur orangée, qui se sont dissipés peu à peu. Le sieur Bergmeyer en a reçu une seconde depuis quelques mois, dont la partie interne des cuisses est entièrement jaune : si

elle reste en vie, nous saurons avec plus de certitude ce qu'il faut penser de ce changement de couleur.

« Ces guenons ont la face noire, et de forme presque triangulaire. Leurs yeux sont assez grands et bien fendus; leurs oreilles sont sans poil et peu éminentes. Un cercle de poils blanchâtres leur environne le sommet de la tête; leur cou, ou plutôt le contour de la face, est aussi recouvert d'une raie de longs poils blancs qui s'étend jusqu'aux oreilles. Elles ont au menton une barbe de la même couleur, longue de trois ou quatre pouces, qui se termine en deux pointes, et qui contraste singulièrement avec le poil de la face. Quand elles sont dans une situation où cette barbe repose sur la poitrine et se confond avec ses poils, on la prendroit pour la continuation de ceux qui forment le collier; et alors ces animaux, vus à une certaine distance, paroissent avoir autour du cou une palatine semblable à celle que les dames portent en hiver; et même je leur en ai d'abord donné le nom, qui se trouve encore seul sur la planche qui a été gravée, et dans la table des articles de ce volume, qui a été imprimée avant que je susse celui qu'elles portent en Guinée. Leur queue égale, pour la longueur, celle de leur corps, et les poils qui la recouvrent m'ont paru plus longs et plus touffus que dans la plupart des autres espèces. Leurs fesses sont nues et calleuses. J'ignore si elles sont sujettes aux écoulements périodiques.

« Jonston a donné, dans la planche 61 de son *Histoire des quadrupèdes*, la figure d'un singe qu'il a nommé *cercopithecus meerkatz*, qui paroît avoir quelque rapport à notre roloway. Je croirois même que c'est le même animal qu'il a voulu représenter, si la figure qu'il en donne n'étoit pas une mauvaise copie d'une figure plus mauvaise encore du guariba, publiée par Marcgrave. »

LA GUENON

A FACE POURPRE.

Simia latibarbata. TEMMINCK.

Cette guenon est remarquable par sa face et ses mains, qui sont d'un violet pourpre, et par une grande barbe blanche et triangulaire, courte et pointue sur la poitrine, mais s'étendant de chaque côté en forme d'aile jusqu'au-delà des oreilles; ce qui lui donne quelque ressemblance avec la palatine décrite dans l'article précédent. Le poil du corps est noir; la queue est très longue, et se termine par une houppe de poils blancs très touffus. Cette espèce habite dans l'île de Ceylan, où on lui a donné quelquefois le nom d'*ouanderou*, ainsi qu'au babouin que nous avons décrit sous ce nom. Ses habitudes sont très douces; elle demeure dans les bois, où elle se nourrit de fruits et de bourgeons. Lorsqu'on l'a prise, elle devient bientôt privée et familière. On trouve également à Ceylan quelques guenons qui sont entièrement blanches, mais qui ressemblent pour tout le reste à la guenon à face pourpre, et cette variété de guenons blanches est assez rare.

LA GUENON A CRINIÈRE ¹

Nous donnons cette dénomination à une guenon qui nous étoit inconnue, et qui a une crinière autour du cou et un flocon de poils au bout de la queue comme le lion. Elle appartenait à M. le duc de Bouillon, et elle paroissoit non-seulement adulte, mais âgée. Nous en donnons ici la description faite d'après l'animal vivant; c'étoit un mâle, et il étoit assez privé: il vivoit

¹ Cette espèce ne paroît pas différente de l'*ouanderou*. (A. R.)

encore en 1775 à la Ménagerie du Roi à Versailles. Voici la description que nous en avons faite.

Il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix-huit pouces de hauteur lorsqu'il est sur ses quatre jambes, qui paroissent longues à proportion de la longueur du corps. Il a la face nue et toute noire : tout le poil du corps et des jambes est de cette même couleur ; et quoique long et luisant, il paroît court aux yeux parce qu'il est couché. Il porte une belle crinière d'un gris brun autour de la face, et une barbe d'un gris clair : cette crinière, qui s'étend jusqu'au-dessus des yeux, est mêlée de poils gris, et dans son milieu elle est composée de poils noirs ; elle forme une espèce d'enfoncement vers le sommet de la tête, et passe devant les oreilles, en venant se réunir sous le cou avec la barbe. Les yeux sont d'un brun foncé, le nez plat et les narines larges et écartées comme celles de l'ouanderou, dont il a toute la physionomie par la forme du nez, de la bouche et de la mâchoire supérieure, mais duquel il diffère tant par la crinière que par la queue et par plusieurs autres caractères. La queue est couverte d'un poil court et noir partout, avec une belle touffe de longs poils à l'extrémité, et longue de vingt-sept pouces. Le dessous de la queue près de son origine est sans poil, ainsi que les deux callosités sur lesquelles s'assied cette guenon. Les pieds et les mains sont un peu couverts de poils, à l'exception des doigts, qui sont nus, de même que les oreilles, qui sont plates et arrondies à leurs extrémités, et cachées par la crinière, en sorte qu'on ne les aperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette espèce de grande guenon à crinière se trouve en Abyssinie, sur le témoignage d'Alvarès, qui dit qu'aux environs de Bernacasso il rencontra de grands singes aussi gros que des brebis, qui ont une crinière comme le lion, et qui vont par nombreuses compagnies.

LA GUENON NÈGRE.

Simia Maura. L.

Cette guenon a été ainsi nommée à cause d'une sorte de ressemblance des traits de sa face avec ceux du visage des Nègres. Sa face est aplatie et présente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez jusqu'au bas des joues. Le nez est large et aplati; les narines sont longues et évasées, la bouche grande et les lèvres épaisses; les oreilles larges et sans rebord saillant; le menton et les joues sont couverts jusqu'aux oreilles de poils assez longs, fins et jaunâtres. Cette guenon a le poil brun sur la tête, noirâtre sur le dos, les bras et les mains, un peu plus clair sur les cuisses et sur les jambes, clair-semé et jaunâtre sur la poitrine et sur le ventre. Les ongles sont allongés et convexes, excepté ceux des pouces, qui sont ronds et aplatis. La queue est aussi longue que le corps, et le poil qui la garnit est de même couleur que celui du dos. Au reste, l'espèce de cette guenon est peut-être la plus petite de toutes celles de l'ancien continent; car elle n'est guère plus grosse qu'un sagouin, et n'a communément que six ou sept pouces de longueur de corps. Albert Seba, Edwards et d'autres naturalistes qui l'ont vue vivante, s'accordent sur la petitesse de sa taille. Celle que cite Edwards étoit très agile, assez douce, amusante par la légèreté de ses mouvements, et aimoit beaucoup à jouer, surtout avec les petits chats. Son pays natal est la Guinée.

LE DOUC¹*Simia nemæus*. L.

Le douc est le dernier de la classe des animaux que nous avons appelés *singes*, *babouins* et *guenons*. Sans être précisément d'aucun de ces trois genres, il participe de tous; il tient des guenons par sa queue longue, des babouins par sa grande taille, et des singes par sa face plate : il a de plus un caractère particulier, et par lequel il parait faire la nuance entre les guenons et les sapajous. Ces deux familles d'animaux diffèrent entre elles en ce que les guenons ont les fesses pelées et que tous les sapajous les ont couvertes de poil. Le douc est la seule des guenons qui ait du poil sur les fesses comme les sapajous. Il leur ressemble aussi par l'aplatissement du museau : mais en tout il approche infiniment plus des guenons que des sapajous, desquels il diffère en ce qu'il n'a pas la queue prenante, et aussi par plusieurs autres caractères essentiels. D'ailleurs l'intervalle qui sépare ces deux familles est immense, puisque le douc et toutes les guenons sont de l'ancien continent, tandis que tous les sapajous ne se trouvent que dans le nouveau. On pourroit dire aussi, avec quelque raison, que le douc ayant une longue queue comme les guenons, et n'ayant pas comme elles des callosités sur les fesses, il fait la nuance entre les orangs-outangs et les guenons, comme le gibbon la fait aussi à un autre égard, n'ayant point de queue comme les orangs-outangs, mais ayant des callosités sur les fesses comme les guenons. Indépendamment de ces rapports généraux, le douc a des caractères particuliers par lesquels il est très remarquable et fort aisé à distinguer de tous les singes, babouins, guenons ou sapajous, même au premier

¹ *Douc*, nom de cet animal à la Cochinchine, et que nous avons adopté. Ce nom, que nous ignorions, nous a été donné par M. Poivre, aussi bien que l'animal même. *Sifac* à Madagascar.

coup d'œil ; sa robe variée de toutes couleurs semble indiquer l'ambiguïté de sa nature , et en même temps différencier son espèce d'une manière évidente. Il porte autour du cou un collier d'un brun pourpre , autour des joues une barbe blanche ; il a les lèvres et le tour des yeux noirs , la face et les oreilles rouges , le dessus de la tête et le corps gris , la poitrine et le ventre jaunes ; les jambes blanches en bas , noires en haut ; la queue blanche avec une large tache de même couleur sur les lombes ; les pieds noirs avec plusieurs autres nuances de couleur. Il me paroît que cet animal , qu'on nous a assuré venir de la Cochinchine , se trouve aussi à Madagascar , et que c'est le même que Flaccourt indique sous le nom de *sifac* dans les termes suivants : « A Madagascar il y a , dit-il , une autre espèce de guenuche blanche , qui a un chaperon tanné , et qui se tient le plus souvent sur les pieds de derrière ; elle a la queue blanche et deux taches tannées sur les flancs : elle est plus grande que le vari (mococo) , mais plus petite que le varicossi (vari). Cette espèce s'appelle *sifac* ; elle vit de fèves : il y en a beaucoup vers Andrivoure , Dambourlomb et Ranafoulchy. » Le chaperon ou collier tanné , la queue blanche , les taches sur les flancs , sont des caractères qui indiquent assez clairement que ce sifac de Madagascar est de la même espèce que le douc de la Cochinchine.

Les voyageurs assurent que les grands singes des parties méridionales de l'Asie produisent des bézoards qu'on trouve dans leur estomac , et dont la qualité est supérieure à celle des bézoards des chèvres et des gazelles. Ces grands singes des parties méridionales de l'Inde sont l'ouanderou et le douc ; nous croyons donc que c'est à ces espèces qu'il faut rapporter la production des bézoards. On prétend que ces bézoards de singes sont toujours d'une forme ronde , au lieu que les autres bézoards sont de différentes figures ¹.

* « Comme les singes , aussi bien que les chèvres , mangent les boutons de certains arbrisseaux , il se produit dans leur ventre des pierres de bézoard : on en trouve souvent dans leurs excréments , que la peur qu'ils ont d'être battus leur fait lâcher en courant. Ces pierres de bézoard sont les plus chères

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le douc n'a point de callosités sur les fesses; il les a garnies de poil partout : sa queue, quoique longue, ne l'est pas autant que la tête et le corps pris ensemble. Il a la face rouge et couverte d'un duvet roux, les oreilles nues et de même couleur que la face; les lèvres brunes aussi bien que les orbites des yeux; le poil de couleurs très vives et très variées : il porte un bandeau et un collier d'un brun pourpre; il a du blanc sur le front, sur la tête, sur le corps, les bras, les jambes, etc.; une espèce de barbe d'un blanc jaunâtre; il a du noir au-dessus du front et à la partie supérieure des bras; les parties du dessous du corps sont d'un gris cendré et d'un jaune blanchâtre; la queue est blanche, aussi bien que le bas des lombes : il marche aussi souvent sur deux pieds que sur quatre, et il a trois pieds et demi ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. J'ignore si les femelles dans cette espèce sont sujettes à l'écoulement périodique.

LES SAPAJOUS ¹ET LES SAGOINS ²

Nous passons actuellement d'un continent à l'autre. Tous les animaux quadrumanes dont nous avons donné la description, et que nous avons compris sous les noms génériques de

« et les plus estimées de toutes celles qui se trouvent dans les Indes; elles sont aussi plus rondes que les autres, et ont bien plus de force : on a éprouvé quelquefois qu'un grain de celles-ci avoit autant d'effet que deux de celles qui viennent des chèvres. » (*Description historique du Macassar*, page 51.)

¹ *Sapajou*, mot dérivé de *cayouassou*, nom de ces animaux au Brésil, et qui se prononce *sajouassou*.

² *Sagoïn*, *sagouïn*, mot dérivé de *cagui*, qui se prononce *sagoui*, et qui est le nom de ces animaux dans leur pays natal au Brésil.

singes, *babouins* et *guenons*, appartiennent exclusivement à l'ancien continent, et tous ceux dont il nous reste à faire mention ne se trouvent au contraire que dans le Nouveau-Monde. Nous les distinguons d'abord par deux noms génériques, parce qu'on peut les diviser en deux classes : la première est celle des sapajous et la seconde celle des sagouins. Les uns et les autres ont les pieds conformés à peu près comme ceux des singes, des babouins et des guenons : mais ils diffèrent des singes en ce qu'ils ont des queues; ils diffèrent des babouins et des guenons, en ce qu'ils n'ont ni poches au bas des joues, ni callosités sur les fesses; et enfin ils diffèrent de tous trois, c'est-à-dire des singes, des babouins et des guenons, en ce que tous ceux-ci ont la cloison du nez mince et les narines ouvertes à peu près comme celles de l'homme, au-dessous du nez; au lieu que les sapajous et les sagouins ont cette cloison des narines fort large et fort épaisse, et les ouvertures des narines placées à côté et non pas au-dessous du nez : ainsi les sapajous et les sagouins sont non-seulement spécifiquement, mais même génériquement différents des singes, des babouins et des guenons. Et lorsque ensuite on vient à les comparer entre eux, on trouve qu'ils diffèrent aussi par quelques caractères généraux; car tous les sapajous ont la queue prenante, c'est-à-dire musclée de manière qu'ils peuvent s'en servir comme d'un doigt pour saisir et prendre ce qui leur plaît. Cette queue qu'ils plient, qu'ils étendent, dont ils recoquillent ou développent le bout à leur volonté, et qui leur sert principalement à s'accrocher aux branches par son extrémité, est ordinairement dégarnie de poil en dessous et couverte d'une peau lisse. Les sagouins, au contraire, ont tous la queue proportionnellement plus longue que les sapajous, et en même temps ils l'ont entièrement velue, lâche et droite, en sorte qu'ils ne peuvent s'en servir en aucune manière ni pour saisir, ni pour s'accrocher. Cette différence est si apparente, qu'elle suffit seule pour qu'on puisse toujours distinguer un sapajou d'un sagouin.

Nous connoissons huit sapajous que nous croyons pouvoir

réduire à cinq espèces. La première est l'ouarine ou gouariba du Brésil. Ce sapajou est grand comme un renard, et il ne diffère de celui qu'on appelle *alouate* à Cayenne que par la couleur : l'ouarine a le poil noir et l'alouate l'a rouge; et comme ils se ressemblent à tous autres égards, je n'en fais ici qu'une seule et même espèce. La seconde est le coaita, qui est noir comme l'ouarine, mais qui n'est pas si grand et dont l'exquima nous paroît être une variété. La troisième est le sajou ou sapajou proprement dit, qui est de petite taille, d'un poil brun, et qu'on connoît vulgairement sous le nom impropre de *singecapucin* : il y a dans cette espèce une variété que nous appellerons le *sajou gris*, et qui ne diffère du sajou brun que par cette différence du poil. La quatrième espèce est le saï, que les voyageurs ont appelé le *pleureur*; il est un peu plus grand que le sajou, et il a le museau plus large : nous en connoissons deux qui ne diffèrent que par la couleur du poil; le premier est d'un brun noirâtre, et le second d'un roux blanchâtre. Enfin la cinquième espèce est le saïmiri, qu'on appelle vulgairement le *singe aurore* ou *sapajou orangé* : celui-ci est le plus petit et le plus joli des sapajous.

Nous connoissons de même six espèces de sagouins. Le premier et le plus grand de tous est le saki, qui a la queue couverte d'un poil si long et si touffu, qu'on l'a nommé *singe à queue de renard*. Il semble qu'il y ait variété dans cette espèce pour la grandeur; j'en ai vu deux qui paroissent adultes, dont l'un étoit presque une fois plus grand que l'autre. Le second sagouin est le tamarin : il est ordinairement noir avec les quatre pieds jaunes; mais il varie pour la couleur, car il s'en trouve de bruns mouchetés de jaune. Le troisième est l'ouistiti, qui est remarquable par les larges toupets de poil qui accompagnent sa face et par sa queue annelée. Le quatrième est le marikina, qui a une crinière autour du cou, et un flocon de poils au bout de la queue comme le lion, ce qui lui a fait donner le nom de *petit lion*. Le cinquième est le pinche, qui a la face d'un beau noir, avec des poils blancs qui descendent du dessus et des côtés de la tête en forme de

cheveux longs et lisses. Le sixième et le dernier est le mico, qui est le plus joli de tous, dont le poil est d'un blond argentin, et qui a la face colorée d'un rouge aussi vif que du vermillon. Nous allons donner l'histoire et la description de chacun de ces sapajous et de ces sagouins, dont la plupart n'étoient ni dénommés, ni décrits, ni connus.

L'OUARINE ¹ ET L'ALOUATE ²

Simia Belzebut. L. — Simia Seniculus. L.

L'ouarine et l'alouate sont les plus grands animaux quadrumanes du nouveau continent; ils surpassent de beaucoup les plus grosses guenons, et approchent de la grandeur des babouins : ils ont la queue prenante, et sont par conséquent de la famille des sapajous, dans laquelle ils tiennent un rang bien distinct, non-seulement par leur taille, mais aussi par leur voix, qui retentit comme un tambour et se fait entendre à une très grande distance. Marcgrave raconte « que tous les jours, matin et soir, les ouarines s'assemblent dans les bois; que l'un d'entre eux prend une place élevée et fait signe de la main aux autres de s'asseoir autour de lui pour l'écouter; que, dès qu'il les voit placés, il commence un discours à voix si haute et si précipitée, qu'à l'entendre de loin on croiroit qu'ils crient tous ensemble; que cependant il n'y en a qu'un seul, et que, pendant tout le temps qu'il parle, tous les autres sont dans le plus grand silence; qu'ensuite, lorsqu'il cesse, il fait signe de la main aux autres de répondre, et qu'à l'instant tous se mettent à crier ensemble, jusqu'à ce que, par un autre signe

¹ *Ouarin*, *ouarine*, nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté.

² *Allouata*, à Cayenne, n'est qu'une variété de l'ouarine : celui-ci est d'un brun noir, et l'alouate d'un rouge brun : tous deux font un bruit épouvantable, et on leur a donné également l'épithète de *hurleurs*. *Arabata* dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilla.

de la main, il leur ordonne le silence; que dans le moment ils obéissent et se taisent; qu'enfin alors le premier reprend son discours ou sa chanson, et que ce n'est qu'après l'avoir encore écouté bien attentivement qu'ils se séparent et rompent l'assemblée.» Ces faits, dont Marcgrave dit avoir été plusieurs fois témoin, pourroient bien être exagérés et assaisonnés d'un peu de merveilleux. Le tout n'est peut-être fondé que sur le bruit effroyable que font ces animaux : ils ont dans la gorge une espèce de tambour osseux dans la concavité duquel le son de leur voix grossit, se multiplie et forme des hurlements par écho; aussi a-t-on distingué ces sapajous de tous les autres par le nom de *hurleurs*. Nous n'avons pas vu l'ouarine; mais nous avons les dépouilles d'un alouate et un embryon desséché de cette même espèce, dans lequel l'instrument du grand bruit, c'est-à-dire l'os de la gorge, est déjà très sensible. Selon Marcgrave, l'ouarine a la face large et carrée, les yeux noirs et brillants, les oreilles courtes et arrondies, la queue nue à son extrémité, avec laquelle il s'accroche et s'attache fermement à tout ce qu'il peut embrasser. Les poils de tout le corps sont noirs, longs, luisants et polis; des poils plus longs sous le menton et sur la gorge lui forment une espèce de barbe ronde. Le poil des mains, des pieds et d'une partie de la queue, est brun. Le mâle est de la même couleur que la femelle, et il n'en diffère qu'en ce qu'il est un peu plus grand. Les femelles portent leurs petits sur le dos, et sautent avec cette charge de branche en branche et d'arbre en arbre : les petits embrassent avec les bras et les mains le corps de leur mère dans la partie la plus étroite, et s'y tiennent fermement attachés tant qu'elle est en mouvement. Au reste, ces animaux sont sauvages et méchants; on ne peut les apprivoiser, ni même les dompter; ils mordent cruellement; et, quoiqu'ils ne soient pas du nombre des animaux carnassiers et féroces, ils ne laissent pas que d'inspirer de la crainte, tant par leur voix effroyable que par leur air d'impudence. Comme ils ne vivent que de fruits et de légumes, de graines et de quelques insectes, leur chair n'est pas mauvaise à manger. «Les chasseurs, dit

Ocxmelin , apportèrent sur le soir des singes qu'ils avoient tués dans les terres du cap Gracias-à-Dios : on fit rôtir une partie de ces singes et bouillir l'autre , ce qui nous sembla fort bon. La chair en est comme celle du lièvre ; mais elle n'a pas le même goût , étant un peu douceâtre : c'est pourquoi il faut y mettre beaucoup de sel en la faisant cuire. La graisse en est jaune comme celle du chapon , et plus même , et a fort bon goût. Nous ne vécûmes que de ces animaux pendant tout le temps que nous fûmes là , parce que nous ne trouvions pas autre chose ; si bien que tous les jours les chasseurs en apportent autant que nous pouvions en manger. Je fus curieux d'aller à cette chasse , et surpris de l'instinct qu'ont ces bêtes de connoître plus particulièrement que les autres animaux ceux qui leur font la guerre , et de chercher les moyens , quand ils sont attaqués , de se secourir et de se défendre. Lorsque nous les approchions , ils se joignoient tous ensemble , se mettoient à crier et à faire un bruit épouvantable , et à nous jeter des branches sèches qu'ils rompoient des arbres : il y en avoit même qui faisoient leur saleté dans leurs pattes , qu'ils nous envoyoient à la tête. J'ai remarqué aussi qu'ils ne s'abandonnent jamais , et qu'ils sautent d'arbre en arbre si subtilement que cela éblouit la vue. Je vis encore qu'ils se jetoient à corps perdu de branche en branche sans jamais tomber à terre ; car , avant qu'ils puissent être à bas , ils s'accrochent , ou avec leurs pattes , ou avec la queue : ce qui fait que quand on les tire à coups de fusil , à moins qu'on ne les tue tout-à-fait , on ne les sauroit avoir ; car lorsqu'ils sont blessés , et même mortellement , ils demeurent toujours accrochés aux arbres , où ils meurent souvent et ne tombent que par pièces. J'en ai vu de morts depuis plus de quatre jours , qui pendoient encore aux arbres ; si bien que fort souvent on en tiroit quinze ou seize pour en avoir trois ou quatre tout au plus. Mais ce qui me parut plus singulier , c'est qu'au moment que l'un d'eux est blessé , on les voit s'assembler autour de lui , mettre les doigts dans la plaie , et faire de même que s'ils la vouloient sonder : alors , s'ils voient couler beaucoup de sang , ils la tiennent

fermée pendant que d'autres apportent quelques feuilles, qu'ils mâchent et poussent adroitement dans l'ouverture de la plaie. Je puis dire avoir vu cela plusieurs fois et l'avoir vu avec admiration. Les femelles n'ont jamais qu'un petit, qu'elles portent de la même manière que les négresses portent leur enfant : ce petit, sur le dos de sa mère, lui embrasse le cou par dessus les épaules avec les deux pattes de devant, et des deux de derrière il la tient par le milieu du corps : quand elle veut lui donner à téter, elle le prend dans ses pattes et lui présente la mamelle comme les femmes... On n'a point d'autre moyen d'avoir le petit que de tuer la mère, car il ne l'abandonne jamais : étant morte, il tombe avec elle, et alors on le peut prendre. Lorsque ces animaux sont embarrassés, ils s'entraident pour passer d'un arbre ou d'un ruisseau à un autre, ou dans quelque autre rencontre que ce puisse être... On a coutume de les entendre de plus d'une grande lieue.»

Dampier confirme la plupart de ces faits; néanmoins il assure que ces animaux produisent ordinairement deux petits, et que la mère en porte un sous le bras et l'autre sur le dos. En général, les sapajous, même de la plus petite espèce, ne produisent pas en grand nombre; et il est très vraisemblable que ceux-ci, qui sont les plus grands de tous, ne produisent qu'un ou deux petits.

Caractères distinctifs de ces espèces.

L'ouarine a les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; la cloison des narines très épaisse : il n'a point d'abajoues, point de callosités sur les fesses; ces parties sont couvertes de poil comme le reste du corps. Il a la queue prenante et très longue, le poil noir et long, et dans la gorge un gros os concave; il est de la grandeur d'un levrier; le poil long qu'il a sous le cou lui forme une espèce de barbe ronde; il marche ordinairement à quatre pieds.

L'alouate a les mêmes caractères que l'ouarine, et ne paroît en différer qu'en ce qu'il n'a point de barbe bien marquée, et qu'il a le poil d'un rouge brun, au lieu que l'ouarine l'a noir.

J'ignore si les femelles dans ces espèces sont sujettes à l'écoulement périodique ; mais, par analogie, je présume que non, ayant observé généralement qu'il n'y avoit que les singes, babouins et guenons à fesses nues qui soient sujettes à cet écoulement.

Sur l'Alouate.

* L'on trouvera ici (voyez *planche 60*) la figure du grand sapajou que nous avons appelé *alouate*, et qu'on nomme à Cayenne *singe rouge* : on le désigne assez communément, ainsi que l'ouarine, par la dénomination de *singe hurleur*. L'alouate diffère de l'ouarine par la couleur et par quelques caractères qu'on pourroit attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. Sa figure manquoit dans notre ouvrage ; et nous l'avons fait dessiner d'après une peau bouurrée qui a été envoyée de Cayenne à M. Poissonnier, médecin du roi. L'ouarine ou le hurleur noir, quoique fort commun au Brésil, ne se trouve point à la Guiane, et nous n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouate ou le hurleur rouge est au contraire très rare au Brésil, et très commun dans les terres voisines de Cayenne.

Ce grand sapajou avoit vingt-trois pouces et demi de longueur, et peut-être un pouce ou deux de plus, parce que la peau en est fort desséchée. La face est sans poil ; le nez est aplati ; les narines sont larges ; les joues garnies, sur les côtés, de poils fauves et clair-semés, avec de grands poils noirs au-dessus des yeux ; et il y a quatre dents incisives au devant de chacune des mâchoires : les supérieures sont plus grosses et plus larges que les inférieures. Il y a aussi deux canines qui sont fort grosses à la base ; et entre les incisives et les canines supérieures, de même qu'entre les canines et les mâchoires inférieures, il se trouve un espace vide, dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme. Nous n'avons pu voir les dents mâchoires, à cause du desséchement de la peau. Ce que ce sapajou a de particulier, outre sa grande taille, ce sont de longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête et du cou, qui lui forment comme une

grande barbe sous le menton. Il a les jambes et les bras fort courts relativement à la longueur de son corps. Les bras, depuis l'épaule jusqu'au poignet, n'ont que dix pouces neuf lignes ; et les cuisses et les jambes jusqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main, depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces ; et le pied, cinq pouces deux lignes depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans et le dessous des pieds et des mains est une peau nue, et le dessus est couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps est très fourni de poils, surtout aux épaules où ils sont le plus longs, et ont jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, tandis que le poil du corps n'a que treize ou quatorze lignes. Les bras sont bien couverts de poils sur leurs parties extérieures : mais leur partie intérieure est presque sans poil ; et nous ne savons si ce manque de poil ne vient pas d'un défaut de cette peau desséchée. La couleur générale du poil de ce sapajou l'a fait nommer *singe rouge*, parce qu'en effet il paroît rouge par l'opposition des couleurs des différents endroits où le poil est d'un roux brûlé, mêlé de teintes brun roussâtre ; et cette couleur domine sur la barbe, sur la tête et sur l'intérieur des cuisses. Les bras, depuis le coude jusqu'au poignet, sont d'un roux très foncé, qui domine sur le fauve au dedans du bras, lequel est néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil sous le ventre est du même fauve que sur les reins ; mais sur la partie de la poitrine voisine du cou, il est mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue est longue d'un pied sept pouces et demi, sur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine : elle va toujours en diminuant de grosseur, et n'est revêtue par-dessous que d'une peau sans poil sur une longueur de dix pouces vers l'extrémité ; ce qui démontre que l'animal s'en sert pour s'attacher et s'accrocher, ou pour prendre les différentes choses qu'il veut amener à lui, comme le font les autres sapajous, qui tous, à l'exception de l'ouarine, sont plus petits que celui-ci. Au reste, cette queue, dont la peau est très brune, est couverte en dessus de poils d'un roux brun.

On épie ou l'on poursuit ces animaux à la chasse, et la chair n'en est pas absolument mauvaise à manger, quoique toujours très dure. Si l'on ne fait que les blesser sur un arbre, ils s'attachent à une branche par leur longue queue, et ne tombent à terre que lorsqu'ils sont morts; quelquefois même ils ne se détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort : la contraction dans les muscles qui replie le bout de la queue se conserve et dure pendant tout ce temps.

Ces gros sapajous mangent de différentes espèces de fruits. Ils ne sont pas féroces; mais ils causent de l'épouvante par leurs cris réitérés et presque continuels, qu'on entend de fort loin, et qui leur ont fait donner le nom de *hurleurs*. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur le dos et prend entre ses bras pour lui donner à téter. Ceux qu'on élève dans les maisons ont l'air triste et morne, et ne font point ces gentillesses qu'on nomme communément des *singeries* : ils portent ordinairement la tête basse, et ne se remuent qu'avec lenteur et nonchalance. Ils s'accrochent très souvent par le bout de leur queue, dont ils font un, deux ou trois tours, selon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domesticité change leur humeur, et influe très sensiblement sur leurs habitudes naturelles, car ils ne vivent pas long-temps en captivité; ils y perdent leur voix, ou du moins ils ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne cessent de hurler : on entend leur cri plusieurs fois par jour dans les habitations voisines des forêts; leur carillon lugubre dure souvent quelques heures de suite. C'est ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier, et ce cri, qui retentit au loin, se fait d'une manière singulière. Ils inspirent fortement et pendant long-temps l'air, qu'ils rendent ensuite peu à peu, et ils font autant de bruit en l'inspirant qu'en le rendant; cela dépend d'une conformation singulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère on trouve une cavité osseuse, qui ressemble par sa forme extérieure au talon d'un soulier de femme : cette cavité osseuse est attachée par des ligaments membraneux qui l'entourent; l'air poussé

des poumons par la trachée-artère dans cette cavité passe en montant par un canal membraneux, épais et sinueux, se rétrécissant et s'ouvrant en manière de bourse à cheveux : c'est à l'entrée et à la sortie de ce conduit membraneux que l'air éprouve toutes les modifications qui forment les tons successifs de leur forte voix. Les femelles ont un organe osseux comme les mâles.

Un observateur qui a vu et nourri quelques-uns de ces animaux à Cayenne m'a communiqué la note qui suit. « Les alouates habitent les forêts humides qui sont près des eaux ou des marais. On en trouve communément dans les îles boisées des grandes savanes noyées, et jamais sur les montagnes de l'intérieur de la Guiane. Ils vont en petit nombre, souvent par couples, et quelquefois seuls. Le cri, ou plutôt le râlement effroyable qu'ils font entendre, est bien capable d'inspirer de la terreur : il semble que les forêts retentissent des hurlements de toutes les bêtes féroces rassemblées. C'est ordinairement le matin et le soir qu'ils font ce bruit ; ils le répètent aussi dans le cours de la journée, et quelquefois pendant la nuit. Ce râlement est si fort et si varié, que l'on juge souvent qu'il est produit par plusieurs de ces animaux, et l'on est surpris de n'en trouver que deux ou trois, et quelquefois de n'en voir qu'un seul. L'alouate vit rarement long-temps en captivité. Le mâle est plus gros que la femelle : celle-ci porte son petit sur son dos.

« Rien n'est plus difficile à tuer que ces animaux : il faut leur tirer plusieurs coups de fusil pour les achever ; et, tant qu'il leur reste un peu de vie, et quelquefois même après leur mort, ils demeurent accrochés aux branches par les pieds et la queue. Souvent le chasseur s'impatiente de perdre son temps et ses munitions pour un aussi mauvais gibier ; car, malgré le témoignage de quelques voyageurs, la chair n'en est pas bonne : elle est presque toujours d'une dureté excessive ; aussi est-elle exclue de toutes les tables : c'est uniquement le besoin et la privation des autres mets qui en font manger aux habitants peu aisés et aux voyageurs. »

J'ai dit que j'ignore si les femelles ouarines étoient sujettes à l'écoulement périodique, et que je présumois qu'il n'y avoit que les singes, les babouins et les guenons à fesses nus, qui fussent sujettes à cet écoulement. Cette présomption étoit peut-être bien fondée; car M. Soumni de Manoncourt dit s'être assuré qu'aucune femelle dans les grands et les petits sapajous, et dans tous les sagouins, n'est sujette à cet écoulement. Il a remarqué de plus qu'en général les sapajous et les sagouins vivent en troupes dans les forêts; qu'ils portent sur le dos leurs petits qui les embrassent étroitement; et que, lorsque l'on tue la mère, le petit, tombant avec elle, se laisse prendre: c'est même, selon lui, le seul moyen d'en avoir de vivants.

Nous pouvons ajouter à ces observations que la plupart de ces animaux, tels que l'alouate, l'ouarine, le coaita, etc., ont une physionomie triste et mélancolique, et que néanmoins les mâles marquent assez insolemment beaucoup de desir pour les femmes.

LE COAITA ¹,

Simia paniscus. L.

ET L'EXQUIMA ²

Le coaita est, après l'ouarine et l'alouate, le plus grand des sapajous; je l'ai vu vivant à l'hôtel de M. le duc de Bouillon, où, par sa familiarité, et même par ses caresses empressées, il méritoit l'affection de ceux qui le soignoient: mais, malgré ses bons traitements et les soins, il ne put résister aux froids de l'hiver 1764; il mourut, et fut regretté de son maître, qui

Coaita ou *goata*, nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté; *chameck* au Pérou.

Le mot *coaita* pourroit bien venir de *caitaia*, nom d'un autre sapajou dans la langue brésilienne, qui cependant doit se prononcer *saitaia*.

² Cette espèce n'est pas différente de la diane ou rolowai. (A. R.)



Chaval del

Macart. sc.

1. Le Coula

2. L'Alouate

eut la bonté de me l'envoyer pour le placer au Cabinet du Roi. J'en ai vu un autre chez M. le marquis de Montmirail ; celui-ci étoit un mâle , et le premier une femelle ; tous deux étoient également traitables et bien apprivoisés. Ce sapajou , par son naturel doux et docile , diffère donc beaucoup de l'ouarine et de l'alouate , qui sont indomptables et farouches ; il en diffère aussi en ce qu'il n'a pas comme eux une poche osseuse dans la gorge ; il a comme l'ouarine le poil noir , mais hérissé. Il en diffère encore , aussi bien que de tous les autres sapajous , en ce qu'il n'a que quatre doigts aux mains , et que le pouce lui manque : par ce seul caractère et par sa queue prenante , il est aisé de le distinguer des guenons , qui toutes ont la queue lâche et cinq doigts aux mains.

L'animal que Marcgrave appelle *exquima* est d'une espèce très voisine de celle du *coaita* , et même n'en est peut-être qu'une simple variété. Il me paroît que cet auteur a fait une faute lorsqu'il a dit que l'exquima étoit de Guinée et de Congo : la figure qu'il en donne suffit seule pour démontrer l'erreur ; car cet animal y est représenté avec la queue recoquillée à l'extrémité , caractère qui n'appartient qu'aux seuls sapajous , et point aux guenons , qui toutes ont la queue lâche : or nous sommes assurés qu'il n'y a en Guinée et au Congo que des guenons et point de sapajous ; par conséquent l'exquima de Marcgrave n'est pas , comme il le dit , une *guenon* ou *cercopithèque* de Guinée , mais un *sapajou à queue prenante* , qui sans doute y avoit été transporté du Brésil : le nom d'*exquima* ou *quima* , en ôtant l'article *ex* , et qui doit se prononcer *quouima* , ne s'éloigne pas de *quoaita* , et c'est ainsi que plusieurs auteurs ont écrit le nom du *coaita* : tout concourt donc à faire croire que cet *exquima* de Marcgrave , qu'il dit être une *guenon* ou un *cercopithèque* de Guinée , est un *sapajou* du Brésil , et que ce n'est qu'une variété dans l'espèce du *coaita* , auquel il ressemble par le naturel , par la grandeur , par la couleur et par la queue prenante ; la seule différence remarquable , c'est que l'exquima a du poil blanchâtre sur le ventre , et qu'il porte au-dessous du menton une

barbe blanche, longue de deux doigts. Nos coaitas n'avoient ni ce poil blanc ni cette barbe. Mais ce qui me fait présumer que cette différence n'est qu'une variété dans l'espèce du coaita c'est que j'ai reconnu, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de blancs et de noirs, les uns sans barbe et d'autres avec une barbe. « Il y a, dit Dampier, dans les terres de l'isthme de l'Amérique, de grands troupeaux de singes, dont les uns sont blancs et la plupart noirs; les uns ont de la barbe, les autres n'en ont point : ils sont d'une taille médiocre... Ces animaux ont quantité de vers dans les entrailles... Ces singes sont fort drôles : ils faisoient milles postures grotesques lorsque nous traversions les bois; ils sautoient d'une branche à l'autre avec leurs petits sur le dos; ils faisoient des grimaces contre nous, craquetoient des dents, et cherchoient l'occasion de pisser sur nous. Quand ils veulent passer du sommet d'un arbre à l'autre, dont les branches sont trop éloignées pour y pouvoir atteindre d'un saut, ils s'attachent à la queue les uns des autres, et ils se brandillent ainsi jusqu'à ce que le dernier attrape une branche de l'arbre voisin, et il tire tout le reste après lui. » Tout cela et jusqu'aux vers dans les entrailles convient à nos coaitas; M. Daubenton, en disséquant ces animaux, y a trouvé une grande quantité de vers dont quelques-uns avoient jusqu'à douze et treize pouces de longueur : nous ne pouvons donc guère douter que l'exquima de Marcgrave ne soit un sapajou de l'espèce même ou de l'espèce très voisine de celle du coaita.

Nous ne pouvons aussi nous dispenser d'observer que si l'animal indiqué par M. Linnæus sous le nom de *diana* est en effet, comme il le dit, l'*exquima* de Marcgrave, il a manqué dans sa description le caractère essentiel, qui est la *queue prenante*, et qui seul doit décider si ce *diana* est du genre des *sapajous* ou de celui des *guenons*, et par conséquent s'il se trouve dans l'ancien ou dans le nouveau continent.

Indépendamment de cette variété, dont les caractères sont très apparents, il y a d'autres variétés moins sensibles dans l'espèce du coaita; celui qu'a décrit M. Brisson avoit du poil

blanchâtre sur toutes les parties inférieures du corps; au lieu que ceux que nous avons vus étoient entièrement noirs et n'avoient que très peu de poil sur ces parties inférieures, où l'on voyoit la peau qui étoit noire comme le poil. Des deux coaitas dont parle M. Edwards, l'un étoit noir et l'autre étoit brun; on leur avoit donné, dit-il, le nom de *singe-araignée*, à cause de leur queue et de leurs membres qui étoient fort longs et fort minces : ces animaux sont en effet fort effilés du corps et des jambes, et mal proportionnés.

On m'en présenta un, il y a plusieurs années, sous le nom de *chameck*, que l'on me dit venir des côtes du Pérou; j'en fis prendre les mesures et faire une description ¹ : je la rapporte

¹ Cet animal venoit de la côte de Bancet au Pérou : il étoit âgé de treize mois, il pesoit environ six livres; il étoit noir par tout le corps; la face nue, avec une peau grenue et de couleur de mulâtre, le poil de deux à trois pouces de longueur et un peu rude; les oreilles de même couleur que la face et aussi dégarnies de poil, fort ressemblantes à celles de l'homme; la queue longue d'un pied dix pouces, grosse de cinq pouces de circonférence à la base, et de onze lignes à l'extrémité; elle étoit ronde et garnie de poil en dessus et en dessous à son origine, et sur une longueur de treize pouces, mais sans poil par-dessous sur une longueur de neuf pouces à son extrémité, où elle est aplatie par-dessous et sillonnée dans son milieu, et ronde par-dessus. L'animal se sert de sa queue pour se suspendre et s'accrocher; il s'en sert aussi comme d'une cinquième main pour saisir ce qu'il veut amener à lui. Il avoit treize pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, neuf pouces et demi de circonférence derrière les bras, et un pied un pouce sur la pointe du sternum qui est très relevé; neuf pouces et demi devant les pattes de derrière; le cou avoit cinq pouces et demi de circonférence; il n'y avoit que deux mamelles placées presque sous les aisselles; la tête avoit cinq pouces de circonférence prise à l'endroit le plus gros, et deux pouces au-dessous des yeux; le nez treize lignes de longueur. Les yeux étoient fort ressemblants à ceux d'un enfant; ils avoient neuf lignes de longueur d'un angle à l'autre; l'iris en étoit brun et environné d'un petit cercle jaunâtre; la prunelle étoit grande, et il y avoit d'un œil à l'autre huit lignes de distance. L'oreille avoit un pouce six lignes de longueur, et dix de largeur; le tour de la bouche, treize lignes; les bras, six pouces trois lignes de longueur, et trois pouces de circonférence; l'avant-bras, six pouces de longueur, et deux pouces et demi de circonférence; le reste de la main, cinq pouces de longueur; la paume de la main un pouce trois lignes de largeur. Il avoit aux mains quatre grands doigts garnis d'ongles, et un petit pouce sans ongle, qui n'étoit long que de deux lignes : l'index avoit deux pouces deux lignes de longueur; le doigt du milieu, deux pouces et demi; l'annulaire, deux pouces quatre lignes, et le petit doigt, deux pouces; les ongles trois lignes et demie à quatre lignes de longueur; la jambe, six pouces

ici pour qu'on puisse la comparer avec celle que M. Daubenton a faite du coaita, et reconnoître qu'à quelques variétés près, ce chameck du Pérou est le même animal que le coaita de la Guiane.

Ces sapajous sont intelligents et très adroits; ils vont de compagnie, s'avertissent, s'aident et se secourent. La queue leur sert exactement d'une cinquième main; il paroît même qu'ils font plus de choses avec la queue qu'avec les mains ou les pieds : la nature semble les avoir dédommagés par-là du pouce qui leur manque. On assure qu'ils pêchent et prennent du poisson avec cette longue queue; et cela ne me paroît pas incroyable, car nous avons vu l'un de nos coaitas prendre de même avec sa queue et amener à lui un écureuil qu'on lui avoit donné pour compagnon dans sa chambre. Ils ont l'adresse de casser l'écaille des huîtres pour les manger; et il est certain qu'ils se suspendent plusieurs les uns au bout des autres, soit pour traverser un ruisseau, soit pour s'élancer d'un arbre à un autre. Ils ne produisent ordinairement qu'un ou deux petits, qu'ils portent toujours sur le dos. Ils mangent du poisson, des vers et des insectes; mais les fruits sont leur nourriture la plus ordinaire. Ils deviennent très gras dans le temps de l'abondance et de la maturité des fruits; et l'on prétend qu'alors leur chair est fort bonne à manger.

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le coaita n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue prenante et très longue, la cloison des narines très épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; il n'a que quatre doigts aux mains ou pieds de devant; il a le poil et la peau noirs, la face nue et tannée, les oreilles

jusqu'au genou, et quatre pouces huit lignes de circonférence au plus gros, depuis le genou jusqu'au talon, cinq pouces quatre lignes, et trois pouces de circonférence; le pied, cinq pouces et demi de longueur. Il avoit aux pieds cinq doigts mieux proportionnés que ceux des mains : le pouce avoit un pouce six lignes de longueur; l'index, deux pouces; le doigt du milieu, deux pouces deux lignes; l'annulaire, deux pouces, et le petit doigt, un pouce neuf lignes; le pied, deux pouces trois lignes de largeur.

aussi nues et faites comme celles de l'homme; il a environ un pied et demi de longueur, et la queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble; il marche à quatre pieds.

L'exquima est à peu près de la même grandeur que le coaita : il a, comme lui, la queue prenante; mais il n'a pas de poil noir sur tout le corps. Il varie pour les couleurs; il y en a de noirs et de fauves sur le dos, et de blancs sur la gorge et le ventre; il a d'ailleurs une barbe remarquable : néanmoins ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour en faire deux espèces séparées, d'autant plus qu'il y a des coaitas qui ne sont pas tout noirs, et qui ont du poil blanchâtre sur la gorge et le ventre. Les femelles dans ces deux espèces ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

* M. Vosmaër dit, page 5 de la description qu'il a faite de cet animal, qu'il est étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux aussi connu que les singes, l'ancien nom de *singe* qu'on lui donne partout. La réponse est aisée : je ne leur ai point ôté le nom général de *singe*; je l'ai seulement affecté de préférence aux espèces de ces animaux qui, n'ayant point de queue, et marchant sur leurs deux pieds, ressemblent le plus à l'homme; et ce n'est que pour distinguer les différents genres de ces animaux que je les ai divisés par cinq noms génériques; savoir, les singes, les babouins, les guenons, les sapajous et les sagouins, dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent, et les deux derniers aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon, dit M. Vosmaër, qui ait pris la peine de bien représenter le coaita (*planche 60*). Cependant, en le comparant avec la figure qu'il en donne, l'on apercevra bientôt qu'il est un peu trop maigre, que la face est trop saillante, et que le dessinateur a trop allongé le museau. »

La réponse à ceci est que j'ai vu l'animal vivant; que M. de Sève l'a dessiné; qu'il est le plus habile dessinateur que nous ayons dans ce genre; et qu'ayant moi-même soigneusement comparé le dessin avec l'animal vivant, je n'en ai pas trouvé

la représentation différente de la nature : ainsi la figure n'est pas trop maigre, ni la face trop saillante, ni le museau trop allongé; en sorte qu'il est probable que le *coaita* ou *quoatto* dont M. Vosmaër donne la description, étoit un animal plus gras, ou peut-être une variété dans l'espèce, qui diffère de notre *coaita* par ces mêmes caractères dont M. Vosmaër reproche le défaut à celui que M. de Sève a dessiné.

M. Vosmaër dit, page 10 de la même description, que l'*exquima* de Marcgrave, que M. Linnæus a indiqué sous le nom de *diana*, n'a point de queue prenante. « Nous pouvons, dit-il, assurer M. de Buffon que le *diana* n'a point la queue prenante, puisque nous l'avons vu vivant. »

Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Vosmaër, mais que je doute très fort que le *diana* de Linnæus soit l'*exquima* de Marcgrave; et j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des sapajous et des coaitas qui n'ait la queue prenante; en sorte que si le *diana* n'a pas la queue prenante, non-seulement il n'est pas voisin du *coaita* par l'espèce, mais même par le climat, n'ayant pas la queue prenante, il seroit du genre des guenons, et non pas de celui des sapajous. Je ne donne point ici la description de M. Vosmaër, parce que je n'y ai rien trouvé qui soit essentiellement différent de la nôtre, sinon que son *coaita* étoit aussi gras que le nôtre étoit maigre, et que M. Vosmaër lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de singe.

Nous devons seulement ajouter à ce que nous avons écrit sur le *coaita* que c'est le plus laid de tous les sapajous, et le plus grand après l'ouarine et l'alouate. Il habite comme eux les forêts humides; il vit des fruits de toutes les espèces de palmiers aquatiques, de batatas, etc.; il mange de préférence ceux du palmier commun. Sa queue, dégarnie de poil en dessous, vers l'extrémité, lui sert de main; lorsqu'il ne peut atteindre un objet avec ses longs bras, il a recours à sa queue, et ramasse les choses les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnoie, etc. Il semble qu'il ait des yeux au bout de

cette queue, tant le toucher en est délicat, car il saisit avec sa queue plusieurs choses différentes; il l'introduit même dans des trous étroits, sans détourner la tête pour y voir. Au reste, dans quelque situation qu'il se tienne, sa queue est toujours accrochée, et il ne reste que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de prise.

Cet animal s'apprivoise aisément, mais il n'a nulle gentillesse. Il est peu vif, toujours triste et mélancolique; il semble éviter la vue des hommes; il penche souvent sa tête sur son estomac, comme pour la cacher : lorsqu'on le touche alors, il regarde en jetant un cri plaintif, et ayant l'air de demander grâce. Si on lui présente quelque chose qu'il aime, il fait entendre un cri doux qui témoigne sa joie.

Dans l'état de liberté, ces animaux vivent en troupes très nombreuses, et se livrent quelquefois à des actes de méchanceté; ils cassent des branches, qu'ils jettent sur les hommes, et descendent à terre pour les mordre : mais un coup de fusil les disperse bientôt. Ces coaitas sauvages sont ordinairement très gras, et leur graisse est jaune; mais ils maigrissent en domesticité. Leur chair est bonne, et préférable à celle de toutes les autres espèces de sapajous : néanmoins ils ont l'estomac, les intestins et le foie remplis d'une quantité de vers longs, grêles et blancs. Ils sont aussi délicats, et supportent difficilement les fatigues du voyage, et encore moins le froid de nos climats : c'est probablement par cette raison et par sa longue domesticité que le coaita, dont nous avons donné la description et la figure, étoit maigre et avoit le visage allongé.

Les grands sapajous noirs que M. de La Borde indique sous le nom de *quouata*, dans les notes qu'il m'a communiquées, sont, selon lui, plus gros que les alouates ou grands sapajous rouges. Il dit qu'ils ne sont point timides; qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche, cherchant à le frapper, ou qu'ils lui jettent le fruit d'une espèce de palmier, qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées, pour les renvoyer; mais ils fuient au bruit des armes à feu. Lorsqu'il y

en a un de blessé et qu'il crie, les chasseurs doivent se retirer, à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens, que ces animaux craignent beaucoup. Ils sautent de branches en branches, auxquelles ils s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils se battent souvent entre eux. Ils vivent et se nourrissent comme les alouates ou grands sapajous rouges; ils s'apprivoisent aisément, mais ils sont toujours mornes et tristes. Lorsqu'on leur jette une pierre, ils portent la main devant la tête pour se garantir du coup ¹.

LE SAJOU BRUN ²

ET LE SAJOU GRIS ³

Simia Apella. L.

Nous connoissons deux variétés dans cette espèce : le sajou brun, qu'on appelle vulgairement le *singe-capucin*; et le sajou gris, qui ne diffère du sajou brun que par les couleurs du poil. Il sont de la même grandeur, de la même figure et du même naturel : tous deux sont très vifs, très agiles et très plaisants par leur adresse et leur légèreté. Nous les avons eus vivants, et il nous a paru que de tous les sapajous ce sont ceux auxquels la température de notre climat disconvenoit le moins; ils y subsistent sans peine et pendant quelques années, pourvu qu'on les tienne dans une chambre à feu pendant l'hiver; ils peuvent même produire, et nous en citerons plusieurs exemples. Il est né deux de ces petits animaux chez madame la mar-

Note communiquée par M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne.

- *Sajou*, mot abrégé de *cayouassou* ou *sajouassou*, nom de ces animaux au Maragnon.

Cayouassou doit se prononcer *sajouassou* : c'est là l'origine du mot *sapajou*.

³ Ces deux singes ne forment qu'une seule espèce, qui varie beaucoup par la couleur du pelage. (A. R.)

quise de Pompadour à Versailles, un chez M. de Réaumur à Paris, et un autre chez madame de Poursel en Gâtinois ; mais chaque portée n'est ici que d'un petit, au lieu que dans leur climat ils en font souvent deux. Au reste, ces sajours sont fantasques dans leurs goûts et dans leurs affections ; ils paroissent avoir une forte inclination pour de certaines personnes, et une grande aversion pour d'autres, et cela constamment.

Nous avons observé dans ces animaux une singularité, qui fait qu'on prend souvent les femelles pour les mâles ; le clitoris est proéminent au dehors et paroît autant que la verge du mâle.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les sajours n'ont ni abajoues ni callosités sur les fesses : ils ont la face et les oreilles couleur de chair, avec un peu de duvet par-dessus ; la cloison des narines épaisse et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez ; les yeux châtains et placés assez près l'un de l'autre ; ils ont la queue prenante, nue par-dessous à l'extrémité, et fort touffue sur tout le reste de sa longueur. Les uns ont le poil noir et brun, tant autour de la face que sur toutes les parties supérieures du corps ; les autres l'ont gris autour de la face, et d'un fauve brun sur le corps : ils ont également les mains noires et nues. Ils n'ont qu'un pied de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

M. Sanchès, ci-devant premier médecin à la cour de Russie, et que j'ai déjà eu occasion de citer avec reconnoissance, m'a communiqué ce dernier fait par une lettre de madame de Poursel, dont voici l'extrait : « *A Bordeaux en Gâtinois*, le 26 janvier 1764. Le 13 de ce mois, la femelle sapajou a fait un petit, qui avoit la tête presque aussi grosse que celle de sa mère : elle a beaucoup souffert pendant plus de deux heures ; on fut obligé de lui couper la ceinture par laquelle on la tenoit attachée, sans cela elle n'auroit pu mettre bas. Rien de si joli que de voir le père et la mère avec leur petit, qu'ils tourmentent sans cesse, soit en le portant, soit en le caressant. *Fernambuco* (on a donné ce nom au sapajou mâle, qui est venu de cette partie du Brésil l'été dernier 1763 à Lisbonne, et qu'on a apporté avec sa femelle à Paris au mois de septembre suivant) aime son enfant à la folie : le père et la mère le portent chacun à leur tour ; et quand il ne se tient pas bien, il est mordu bien serré. »

Sur le Sajou brun.

* On trouve dans une description de M. Vosmaër, imprimée à Amsterdam en 1770, l'espèce de notre sajou brun, donnée sous la dénomination d'*espèce rare de singe voltigeur américain, qui n'a point encore été décrit, nommé le siffleur, etc.* Cependant il nous paroît que c'est le même animal que le sajou brun dont nous avons donné l'histoire et la description. Ce qui a pu faire écrire à M. Vosmaër que c'étoit une espèce nouvelle différente, c'est la propriété singulière, dit-il, de siffler, et j'avoue que je n'avois pas cru devoir faire mention de cette faculté de siffler de ce sajou, parce qu'elle est commune non-seulement à tous les sapajous, mais même aux sagouins : ainsi cette propriété n'est pas singulière, comme le dit M. Vosmaër; et je ne puis douter que *son singe rare, voltigeur et siffleur*, ne soit le même que notre sajou brun, que l'on appelle vulgairement *capucin*, à cause de sa couleur, que les nègres et les créoles nomment improprement *makaque*, et enfin que les Hollandois de Surinam, et même les naturels de la Guiane, nomment *mihou* ou *méékoé*. Bien loin d'être rares, ce sont les plus communs, les plus adroits et les plus plaisants. Ils varient pour la couleur et la taille; et il est assez difficile de déterminer si ces différences constituent des espèces vraiment distinctes : on en peut dire autant des saïs. Il y a cependant dans les sajous une différence qui pourroit bien faire espèce : l'on en voit dont la taille est incomparablement plus grande et qui ont sur la tête, près des oreilles, un long bouquet de poils, ce qui leur a fait donner à Cayenne la dénomination de *makaques cornus*, et dont nous donnerons ci-après la description sous son vrai nom de *sajou cornu*.

La chair des sajous est meilleure que celle de l'alouate, mais moins bonne que celle des coaitas : ils ont aussi des vers dans l'estomac et dans les intestins, mais en plus petite quantité que les coaitas.

Ils font entendre un sifflement fort et monotone, qu'ils répètent souvent; ils crient lorsqu'ils sont en colère, et secouent

très vivement la tête en articulant aussi vivement ces trois syllabes, *pi ca rou*.

Ils vivent de fruits et de gros insectes dans l'état de liberté; mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorsqu'ils sont apprivoisés : ils boivent du vin, de l'eau-de-vie, etc. Ils recherchent soigneusement les araignées, dont ils sont très friands. Ils se lavent souvent les mains, la face et le corps avec leur urine. Ils sont malpropres, lascifs et indécents : leur tempérament est aussi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorsqu'ils s'échappent, ils brisent, bouleversent et déchirent tout : ils se servent de leur queue pour s'accrocher et saisir, mais avec beaucoup moins d'adresse que les coaitas.

Comme ce sapajou s'appelle à la Guiane *mikou*, M. de La Borde m'a envoyé sous ce nom les notices suivantes. Il dit « qu'il y en a quatre ou cinq espèces, et qu'ils sont très communs à Cayenne; que, de tous les animaux de ce genre, ce sont ceux qu'on aime le mieux garder dans les maisons; qu'on en voit fréquemment dans les grands bois, surtout le long des rivières; qu'ils vont toujours par troupes nombreuses de plus de trente, et qu'ils sont farouches dans les bois, et très doux lorsqu'ils sont apprivoisés. On remarque aussi qu'ils sont naturellement curieux. On peut les garder sans les contraindre ni les attacher; ils vont partout et reviennent d'eux-mêmes : mais il est vrai qu'ils sont incommodes, parce qu'ils dérangent toutes les petites choses qu'ils peuvent déplacer. Il y en a qui suivent leur maître partout. Les Indiens, qui sont très froids et très indifférents sur toutes choses, aiment néanmoins ces petits animaux : ils arrêtent souvent leurs canots pour les regarder faire des cabrioles singulières, et sauter de branche en branche. Ils sont doux et badins dès qu'ils sont apprivoisés. Il y en a au moins cinq espèces dans la Guiane, qui ne paroissent différer que par des variétés assez légères : cependant elles ne se mêlent point ensemble. En peu de temps ils parcourent une forêt sur la cime des arbres : ils vont constamment dormir sur certaines espèces de palmiers, ou sur les

comberouses, espèce de roseau très gros. On en mange la chair à Cayenne.»

LE SAI^r

Simia capucina. L.

Nous avons vu deux de ces animaux qui nous ont paru faire variété dans l'espèce : le premier a le poil d'un brun noirâtre ; le second, que nous avons appelé *sai à gorge blanche*, a du poil blanc sur la poitrine, sous le cou, et autour des oreilles et des joues ; il diffère encore du premier, en ce qu'il a la face plus dégarnie de poil : mais, au reste, ils se ressemblent en tout ; ils sont du même naturel, de la même grandeur et de la même figure. Les voyageurs ont indiqué ces animaux sous le nom de *pleureurs*, parce qu'ils ont un cri plaintif, et que, pour peu qu'on les contrarie, ils ont l'air de se lamenter ; d'autres les ont appelés *singes musqués*, parce qu'ils ont, comme le macaque, une odeur de faux musc ; d'autres enfin leur ont donné le nom de *macaque*, qu'ils avoient emprunté du macaque de Guinée : mais les macaques sont des guenons à queue lâche, et ceux-ci sont de la famille des sapajous ; car ils ont la queue prenante. Ils n'ont que deux mamelles, et ne produisent qu'un ou deux petits ; ils sont doux, dociles et si craintifs, que leur cri ordinaire, qui ressemble à celui du rat, devient un gémissement dès qu'on les menace. Dans ce pays-ci ils mangent des hannetons et des limaçons, de préférence à tous les autres aliments qu'on peut leur présenter ; mais au Brésil, dans leur pays natal, ils vivent principalement de graines et de fruits sauvages qu'ils cueillent sur les arbres, où ils demeurent et d'où ils ne descendent que rarement à terre.

Cay, que l'on doit prononcer *sai*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les saïs n'ont ni abajoues, ni callosités sur les fesses ; ils ont la cloison des narines fort épaisse, et l'ouverture des narines à côté et non pas au-dessous du nez ; la face ronde et plate, les oreilles presque nues : ils ont la queue prenante, nue par-dessous vers l'extrémité ; le poil d'un brun noirâtre sur les parties supérieures du corps, et d'un fauve pâle ou même d'un blanc sale sur les parties inférieures. Ces animaux n'ont qu'un pied ou quatorze pouces de grandeur ; leur queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble : ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE SAIMIRI ¹*Simia Sciurea. L.*

Le saïmiri est connu vulgairement sous le nom de *sapajou aurore*, de *sapajou orangé* et de *sapajou jaune* ; il est assez commun à la Guiane, et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont aussi indiqué sous la dénomination de *sapajou de Cayenne*. Par la gentillesse de ses mouvements, par sa petite taille, par la couleur brillante de sa robe, par la grandeur et le feu de ses yeux, par son petit visage arrondi, le saïmiri a toujours eu la préférence sur tous les autres sapajous ; et c'est en effet le plus joli, le plus mignon de tous : mais il est le plus délicat, le plus difficile à transporter et à conserver. Par tous ces caractères et particulièrement encore par celui de la queue, il paroît faire la nuance entre les sapajous et les sagouins : car la queue, sans être absolument inutile et lâche comme celle des sagouins, n'est pas aussi musclée que

Caymiri, nom de cet animal dans les terres du Maragnon, et que l'on doit prononcer *saïmiri*.

celle des sapajous ; elle n'est, pour ainsi dire , qu'à demi prenante, et, quoiqu'il s'en serve pour s'aider à monter et descendre, il ne peut ni s'attacher fortement, ni saisir avec fermeté. ni amener à lui les choses qu'il désire ; et l'on ne peut plus comparer cette queue à une main , comme nous l'avons fait pour les autres sapajous.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saïmiri n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses ; il a la cloison des narines épaisse, les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez ; il n'a, pour ainsi dire, point de front ; son poil est d'un jaune brillant ; il a deux bourrelets de chair en forme d'anneau autour des yeux ; il a le nez élevé à la racine et aplati à l'endroit des narines ; la bouche petite, la face plate et nue, les oreilles garnies de poil et un peu pointues ; la queue à demi prenante, plus longue que le corps. Il n'a guère que dix ou onze pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il se tient aisément sur ses pieds de derrière ; mais il marche ordinairement à quatre pieds. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

* Quelques observateurs qui ont demeuré à Cayenne nous ont assuré que les sapajous que j'ai nommé *saïmiris* vivent en troupes nombreuses, et que, quoiqu'ils soient fort alertes, ils sont cependant moins vifs que les petits sagouins auxquels j'ai donné le nom de *tamarins* : ils assurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui souvent les fait mourir. Néanmoins ces saïmiris ne sont pas aussi délicats que les tamarins : on en connoît qui ont vécu quelques années en France, et qui ont résisté à une traversée de mer pendant quatre mois, dans les temps les plus froids de l'hiver. Ce sont de tous les sapajous ceux qui se servent le moins de leur queue. On remarque quelques variétés dans la couleur du poil sur différents individus ; mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des espèces ni même des races différentes.

LE SAJOU NÈGRE.

Gebus niger. GEOFFR.

Aux différents sapajous de moyenne et de petite taille dont nous avons donné la description et les figures sous les noms de *sajou brun*, *sajou gris*, *sai à gorge blanche* et *saïmiri*, nous devons ajouter le sapajou nègre, dont nous donnons ici la figure, et qui nous paroît être une variété constante dans l'espèce des sajous.

LE SAJOU CORNU.

Simia fatuellus. GMEL.

Cet animal, dont nous donnons ici la figure (voy. *planche 61*), est aisé à distinguer des autres sajous ou sapajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte sur les côtés du sommet de la tête, et qui ont seize lignes de longueur, et sont distants l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Sa tête est oblongue, et son museau épais et couvert de poils d'un blanc sale : le nez est aplati par le bout, et la cloison des narines épaisse de huit lignes. Sa queue est longue de quatre pouces une ligne; elle est recouverte de poils noirs, et finit en pointe. Le dos est de couleur roussâtre, mêlée de brun et de grisâtre, ainsi que la face extérieure des cuisses, qui sont grisâtres en dedans. Il y a sur le cou et le dos une raie brune qui se prolonge jusqu'à la queue. Le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur; il est d'un fauve foncé, ainsi que celui du ventre:

mais il y a du fauve plus clair ou jaunâtre sur les bras, depuis l'épaule jusqu'au coude, ainsi que sous le cou et sur une partie de la poitrine. Au-dessous de ce fauve clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant est couverte de poils noirs mêlés de roussâtre; celui du front, des joues et des côtés de la tête est blanchâtre avec quelques nuances de fauve; il y a sur l'occiput des poils noirs semblables à ceux des cornes ou des aigrettes, mais moins longs, qui s'étendent et forment une pointe sur l'extrémité du cou. Les oreilles sont grandes et dénuées de poil: celui du dessus des pieds et des mains est de couleur noire. Le pouce est plat, et tous les ongles sont recourbés en forme de gouttière.

De tous les sapajous, le sapajou brun dont nous avons donné la figure est celui qui a le plus de rapport avec le sajou cornu; mais il n'a pas, comme ce dernier, de bouquets de poil en forme de cornes sur la tête: ils se ressemblent tous deux par le noir qui est sur la face, l'avant-bras, les jambes, les pieds et la queue; seulement le sajou brun a plus de jaune sur le bras et le dessous du corps.

LE SAKI.

Pithecia rufiventris. GEOFFR.

Le saki, que l'on appelle vulgairement *singe à queue de renard*, parce qu'il a la queue garnie de poils très longs, est le plus grand des sagouins; lorsqu'il est adulte, il a environ dix-sept pouces de longueur, au lieu que, des cinq autres sagouins, le plus grand n'en a que neuf ou dix. Le saki a le poil très long sur le corps, et encore plus long sur la queue; il a la face rousse et couverte d'un duvet blanchâtre: il est aisé à reconnoître et à distinguer de tous les autres sagouins, de tous les sapajous et de toutes les guenons, par les caractères suivants.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saki n'a ni abajoues, ni callosités aux fesses; il a la queue lâche, non prenante, et de plus d'une moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort épaisse, et leurs ouvertures à côté; la face tannée et couverte d'un duvet fin, court et blanchâtre; le poil des parties supérieures du corps d'un brun noir; celui du ventre et des autres parties inférieures d'un blanc roussâtre; le poil partout très long et encore plus long sur la queue, dont il déborde l'extrémité de près de deux pouces: ce poil de la queue est ordinairement d'un brun noirâtre comme celui du corps. Il paroît qu'il y a variété dans cette espèce pour la couleur du poil, et qu'il se trouve des sakis qui ont le poil du corps et de la queue d'un fauve roussâtre. Cet animal marche à quatre pieds, et a près d'un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans cette espèce ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

L'YARQUÉ,
ESPÈCE DE SAKI.

Simia Pithecia. L.

Nous donnons ici la description d'un saki ou sagouin à queue touffue, qui ne nous paroît être qu'une variété du saki, et qui n'en diffère que par les couleurs et leur distribution, ayant la face plus blanche et plus nue, ainsi que le devant du corps blanc; en sorte qu'on pourroit croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différents sexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M. de La Borde appelle *yarqué* cette même espèce que nous avons appelée *saki*; et c'est peut-être son véritable nom,

que nous ignorions. Voici la notice qu'il en donne. « L'arque a les côtés de la face blancs ; le poil noir, long d'environ quatre pouces ; la queue touffue comme celle du renard, longue d'environ un pied et demi, avec laquelle il ne s'accroche pas. Il est assez rare, et se tient dans les broussailles. Ces animaux vont en troupes de sept à huit, et jusqu'à douze. Ils se nourrissent de goyaves et de mouches à miel, dont ils détruisent les ruches, et mangent aussi de toutes les graines dont nous faisons usage. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur le dos. » Ils sifflent comme les sapajous, et vont en troupes. On a remarqué des variétés dans la couleur des différents individus de cette espèce.

LE TAMARIN ¹

Simia Midas. L.

Cette espèce est beaucoup plus petite que la précédente, et en diffère par plusieurs caractères, principalement par la queue, qui n'est couverte que de poils courts, au lieu que celle du saki est garnie de poils très longs. Le tamarin est remarquable aussi par ses larges oreilles et ses pieds jaunes ; c'est un joli animal, très vif, aisé à apprivoiser, mais si délicat, qu'il ne peut résister long-temps à l'intempérie de notre climat.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le tamarin n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses ; il a la queue lâche, non prenante, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison entre les narines fort épaisse, et leurs ouvertures à côté ; la face couleur de chair obscure ; les oreilles carrées, larges, nues et de la même couleur ; les yeux châains ; la lèvre supérieure fendue à peu près

¹ *Tamarin*, nom de cet animal à Cayenne, selon Antoine Binet, page 341. et Barrère, page 151. *Tamary* au Maragnon, selon le P d'Abbeville.

comme celle du lièvre; la tête, le corps et la queue, garnis de poils d'un brun noir et un peu hérissés, quoique doux; les mains et les pieds couverts de poils courts d'un brun orangé. Il a le corps et les jambes bien proportionnés; il marche à quatre pieds, et la tête et le corps pris ensemble n'ont que sept ou huit pouces de longueur. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE TAMARIN NÈGRE.

Midas Ursulus. GEOFFR.

Nous donnons ici la description d'un tamarin à face noire, que nous avons appelé *tamarin nègre*, et qui ne diffère en effet du tamarin précédent que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, et parce qu'il a aussi le poil beaucoup plus noir; mais au reste ces deux animaux, se ressemblant à tous égards, ne paroissent former qu'une variété d'une seule et même espèce.

M. de La Borde dit que les sagouins tamarins sont moins communs que les sapajous. Ils se tiennent dans les grands bois, sur les plus gros arbres et dans les terres les plus élevées; au lieu qu'en général les sapajous habitent les terrains bas, où croissent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne sont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aspect de l'homme, et qu'ils approchent même d'assez près les habitations. Ils ne font ordinairement qu'un petit, que la mère porte sur le dos. Ils ne courent presque pas à terre; mais ils sautent très bien de branche en branche sur les arbres. Ils vont par troupes nombreuses, et ont un petit cri ou sifflement fort aigu.

Ils s'appriivoisent aisément, et néanmoins ce sont peut-être de tous les sagouins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils sont colères, et mordent quelquefois assez cruellement lorsqu'on veut les toucher. Ils mangent de tout ce qu'on leur

donne , pain , viandes cuites et fruits. Ils montent assez volontiers sur les épaules et sur la tête des personnes qu'ils connoissent , et qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils se plaisent beaucoup à prendre les puces aux chiens , et ils s'avisent quelquefois de tirer leur langue , qui est de couleur rouge , en faisant en même temps des mouvements de tête singuliers. Leur chair n'est pas bonne à manger.

L'OUISTITI ,

Simia Iacchus. L.

L'ouistiti est encore plus petit que le tamarin ; il n'a pas un demi-pied de longueur , le corps et la tête compris , et sa queue a plus d'un pied de long : elle est marquée , comme celle du mococo , par des anneaux alternativement noirs et blancs ; le poil en est plus long et plus fourni que celui du mococo. L'ouistiti a la face nue et d'une couleur de chair assez foncée ; il est coiffé fort singulièrement par deux toupets de longs poils blancs au-devant des oreilles , en sorte que , quoiqu'elles soient grandes , on ne les voit pas en regardant l'animal en face. M. Parsons a donné une très bonne description de cet animal dans les *Transactions philosophiques*. Ensuite M. Edwards en a donné une bonne figure dans ses *Glanures* : il dit en avoir vu plusieurs , et que les plus gros ne pesoient guère que six onces , et les plus petits quatre onces et demie ; il observe très judicieusement que c'est à tort que l'on a supposé que le petit singe d'Éthiopie , dont Ludolphe fait mention sous le nom de *fonkes* ou *guereza* , étoit le même animal que celui-ci : il est en effet très certain que l'ouistiti ni aucun autre sagouin ne se trouvent en Éthiopie , et il est très vraisemblable que le *fonkes* ou *guereza* de Ludolphe est ou le *mococo* ou le *loris* , qui se

Ouistiti , son articulé que cet animal fait entendre toutes les fois qu'il donne de la voix , et que nous lui avons donné pour nom.

trouvent dans les terres méridionales de l'ancien continent. M. Edwards dit encore que le sanglin (*ouistiti*), lorsqu'il est en bonne santé, a le poil très fourni et très touffu; que l'un de ceux qu'il a vus, et qui étoit des plus vigoureux, se nourrissoit de plusieurs choses, comme de biscuits, fruits, légumes, insectes, limaçons; et qu'un jour étant déchaîné, il se jeta sur un petit poisson doré de la Chine qui étoit dans un bassin, qu'il le tua et le dévora avidement; qu'ensuite on lui donna de petites anguilles qui l'effrayèrent d'abord en s'entortillant autour de son cou, mais que bientôt il s'en rendit maître et les mangea. Enfin M. Edwards ajoute un exemple qui prouve que ces petits animaux pourroient peut-être se multiplier dans les contrées méridionales de l'Europe: ils ont, dit-il, produit des petits en Portugal, où le climat leur est favorable: ces petits sont d'abord fort laids, n'ayant presque point de poil sur le corps; ils s'attachent fortement aux tettes de leur mère; quand ils sont devenus un peu grands, ils se cramponnent fortement sur son dos ou sur ses épaules; et quand elle est lasse de les porter, elle s'en débarrasse en se frottant contre la muraille; lorsqu'elle les a écartés, le mâle en prend soin sur-le-champ et les laisse grimper sur son dos pour soulager la femelle.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'ouistiti n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante, fort touffue, annelée alternativement de noir et de blanc, ou plutôt de brun et de gris, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines fort épaisse et leurs ouvertures à côté; la tête ronde, couverte de poil noir au-dessus du front, sur le bas duquel il y a, au-dessus du nez, une marque blanche et sans poil: sa face est aussi presque sans poil et d'une couleur de chair foncée; il a des deux côtés de la tête au-devant des oreilles deux toupets de longs poils blancs; ses oreilles sont arrondies, plates, minces et nues; ses yeux sont d'un châtain rougeâtre; le corps est couvert d'un poil doux d'un gris cendré et d'un gris plus clair, et mêlé d'un peu de jaune sur la gorge, la poi-

trine et le ventre : il marche à quatre pieds , et n'a souvent pas un demi-pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE MARIKINA ¹

Simia Rosalia. L.

Le marikina est assez vulgairement connu sous le nom de *petit singe-lion* : nous n'admettons pas cette dénomination composée, parce que le marikina n'est point un singe, mais un sagouin, et que d'ailleurs il ne ressemble pas plus au lion qu'une alouette ressemble à une autruche, et qu'il n'a de rapport avec lui que par l'espèce de crinière qu'il porte autour de la face, et par le petit flocon de poils qui termine sa queue. Il a le poil touffu, long, soyeux et lustré; la tête ronde, la face brune, les yeux roux; les oreilles rondes, nues et cachées sous les longs poils qui environnent sa face : ces poils sont d'un roux vif, ceux du corps et de la queue sont d'un jaune très pâle et presque blanc. Cet animal a les mêmes manières, la même vivacité et les mêmes inclinations que les autres sagouins, et il paroît être d'un tempérament un peu plus robuste; car nous en avons vu un qui a vécu cinq ou six ans à Paris, avec la seule attention de le garder pendant l'hiver dans une chambre où tous les jours on allumoit du feu.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le marikina n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante et presque une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté : il a les oreilles rondes et nues; de longs poils d'un roux doré autour de la face; du

¹ *Marikina*, nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté.



1. Le. Harbina 2. Le. Har

Am. Leach del.

poil presque aussi long, d'un blanc jaunâtre et luisant sur tout le reste du corps, avec un flocon assez sensible à l'extrémité de la queue : il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ huit ou neuf pouces de longueur en tout. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

LE SAGOIN ¹

OU LE SINGE DE NUIT

Nous donnons ici la description d'un sagouin dont l'espèce est voisine de celle du saki, et que l'on appelle à Cayenne *singe de nuit*; mais il diffère de l'yarqué dont nous venons de parler, ainsi que du saki dont nous avons donné la description et la figure, par quelques caractères, et particulièrement par la distribution et la teinte des couleurs du poil, qui est aussi beaucoup plus touffu dans le sagouin appelé *singe de nuit* que dans celui auquel on donne, dans le même pays, le nom d'*yarqué*.

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de La Borde, médecin du roi dans cette colonie. Il étoit adulte, et, selon ce naturaliste, l'espèce en est assez rare.

C'est une espèce particulière dans le genre des sagouins. Il ressemble au saki par le poil qui lui environne la face, par celui qui couvre tout le corps et les jambes de devant, et par sa longue queue touffue.

	pieds.	pouc.	lign
Longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue.		10	5
Longueur du tronçon de la queue.	»	11	3
Et avec le poil.		1	6

La tête est petite, et la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve pâle, mêlée de brun foncé. Cette couleur domine sur le corps et les jambes, parce que ces poils,

¹ Cette espèce n'est pas différente du saki. (A. R.)

qui sont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune clair.

La tête ressemble beaucoup à celle des autres sakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloison, et la forme de la face. Il y a au-dessus des yeux une tache blanchâtre. Un petit poil jaune pâle prend au-dessous des yeux, couvre les joues, s'étend sur le cou, le ventre et les faces intérieures des jambes de derrière et de devant; il devient grisâtre en s'approchant des poils bruns des jambes et du corps. Sa queue, qui est grosse et fort touffue, finit en pointe à son extrémité. Les pieds de derrière et de devant sont brunâtres et couverte de poils noirs.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur des poils qui couvrent la tête.		1	6
Longueur des poils qui sont sur le dos et sur les côtés.		3	
Longueur des poils du ventre.		1	3
Longueur des poils de la queue.		2	3

LE PINCHE ¹

Simia OEdipus. L.

Le pinche, quoique fort petit, l'est cependant moins que l'ouistiti, et même que le tamarin; il a environ neuf pouces de long, la tête et le corps compris, et sa queue est au moins une fois plus longue: il est remarquable par l'espèce de chevelure blanche et lisse qu'il porte au-dessus et aux côtés de la tête, d'autant que cette couleur tranche merveilleusement sur celle de la face, qui est noire et ombrée par un petit duvet gris; il a les yeux tout noirs, la queue d'un roux vif à son origine et jusqu'à près de la moitié de sa longueur, où elle change de couleur et devient d'un noir brun jusqu'à l'extrémité; le poil des parties supérieures du corps est d'un brun fauve; celui de la poitrine, du ventre, des mains et des pieds, est blanc; la

Pinche, nom de cet animal à Maynas, et que nous avons adopté.

peau est noire partout, même sous les parties où le poil est blanc; il a la gorge nue et noire comme la face. C'est encore un joli animal et d'une figure très singulière; sa voix est douce et ressemble plus au chant d'un petit oiseau qu'au cri d'un animal; il est très délicat, et ce n'est qu'avec de grandes précautions qu'on peut le transporter d'Amérique en Europe.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pinche n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté; la face, la gorge et les oreilles noires; de longs poils blancs en forme de cheveux lisses; le museau large, la face ronde; le poil du corps assez long, brun fauve ou roux sur le corps jusqu'après de la queue où il devient orangé, blanc sur la poitrine, le ventre, les mains et les pieds, où il est plus court que sur le corps; la queue d'un roux vif à son origine et dans la première partie de sa longueur, ensuite d'un roux brun, et enfin noir à son extrémité : il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ neuf pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE MICO¹

Simia argentata. L.

C'est à M. de La Condamine que nous devons la connoissance de cet animal : ainsi nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ce qu'il en décrit dans la relation de son voyage

¹ *Mico*, nom que l'on donne aux plus petites espèces de sagouins dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilla, pages 8 et 9. Nous l'avons appliqué à cette espèce afin de la distinguer des autres.

On voit, par un passage de Joseph d'Acosta, que ce mot *mico* signifioit *guenon*, c'est-à-dire *singe à longue queue*, et que de son temps on appli-

sur la rivière des Amazones : « Celui-ci, dont le gouverneur du Para m'avoit fait présent, étoit l'unique de son espèce qu'on eût vu dans le pays. Le poil de son corps étoit argenté et de la couleur des plus beaux cheveux blonds ; celui de sa queue étoit d'un marron lustré approchant du noir. Il avoit une autre singularité plus remarquable : ses oreilles, ses joues et son museau étoient teints d'un vermillon si vif, qu'on avoit peine à se persuader que cette couleur fût naturelle. Je l'ai gardé pendant un an, et il étoit encore en vie lorsque j'écrivois ceci, presque à la vue des côtes de France, où je me faisais un plaisir de l'apporter vivant. Malgré les précautions continuelles que je prenois pour le préserver du froid, la rigueur de la saison l'a vraisemblablement fait mourir..... Tout ce que j'ai pu faire a été de le conserver dans l'eau-de-vie, ce qui suffira peut-être pour faire voir que je n'ai rien exagéré dans ma description. » Par ce récit de M. de La Condamine il est aisé de voir que la première espèce de ces animaux dont il parle est celui que nous avons appelé *tamarin*, et que le dernier, auquel nous appliquons le nom de *mico*, est d'une espèce très différente et vraisemblablement beaucoup plus rare, puisqu'aucun auteur ni aucun voyageur avant lui n'en avoient fait mention, quoique ce petit animal soit très remarquable par le rouge vif qui anime sa face, et par la beauté de son poil.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le *mico* n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante et d'environ moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison des narines moins épaisse que les autres sagouins, mais leurs ouvertures

quoit également le nom de *mico* aux sapajous et aux sagouins. « Il y a, dit cet auteur, dans toutes les montagnes de la terre ferme des Indes, un nombre infini de *micos* ou *guenons*, qui sont du genre des singes, mais différents en ce qu'ils ont une queue noire fort longue. Il y en a entre eux quelques races qui sont trois fois plus grandes, voire quatre, que les autres. » Mais, depuis le temps de d'Acosta, il paroît qu'on a restreint le nom de *mico* aux plus petites espèces ; et c'est pour cela que j'ai cru pouvoir le donner au petit sagouin dont il est ici question.

sont situées de même à côté et non pas au bas du nez : il a la face et les oreilles nues, et de couleur vermillon; le museau court; les yeux éloignés l'un de l'autre; les oreilles grandes; le poil d'un beau blanc argenté, celui de la queue d'un brun lustré et presque noir : il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ sept ou huit pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

• DÉGÉNÉRATION

DES ANIMAUX



Dès que l'homme a commencé à changer de ciel, et qu'il s'est répandu de climats en climats, sa nature a subi des altérations : elles ont été légères dans les contrées tempérées, que nous supposons voisines du lieu de son origine; mais elles ont augmenté à mesure qu'il s'en est éloigné; et lorsque après des siècles écoulés, des continents traversés, et des générations déjà dégénérées par l'influence des différentes terres, il a voulu s'habituer dans les climats extrêmes et peupler les sables du Midi et les glaces du Nord, les changements sont devenus si grands et si sensibles, qu'il y auroit lieu de croire que le Nègre, le Lapon et le Blanc, forment des espèces différentes, si, d'un côté, l'on n'étoit assuré qu'il n'y a eu qu'un seul homme de créé, et de l'autre, que ce Blanc, ce Lapon et ce Nègre, si dissemblants entre eux, peuvent cependant s'unir ensemble et propager en commun la grande et unique famille de notre genre humain. Ainsi leurs taches ne sont point originelles; leurs dissemblances n'étant qu'extérieures, ces altérations de nature ne sont que superficielles, et il est certain que tous ne font que le même homme, qui s'est verni de noir sous la zone torride, et qui s'est tanné, rapetissé par le froid glacial du pôle de la sphère. Cela seul suffiroit pour nous démontrer qu'il y a plus de force, plus d'étendue, plus de flexibilité dans la nature de l'homme que dans celle de tous les autres êtres; car les végétaux et presque tous les animaux sont confinés chacun à leur terrain, à leur climat : et cette étendue dans notre nature vient moins des propriétés du corps que de celles de l'âme; c'est par elle que l'homme a cherché les secours qui étoient nécessaires à la délicatesse de son corps; c'est par elle

qu'il a trouvé les moyens de braver l'inclémence de l'air et de vaincre la dureté de la terre : il s'est, pour ainsi dire, soumis les éléments; par un seul rayon de son intelligence il a produit celui du feu, qui n'existoit pas sur la surface de la terre; il a su se vêtir, s'abriter, se loger; il a compensé par l'esprit toutes les facultés qui manquent à la matière; et, sans être ni si fort, ni si grand, ni si robuste que la plupart des animaux, il a su les vaincre, les dompter, les subjuguier, les confiner, les chasser, et s'emparer des espaces que la nature sembloit leur avoir exclusivement départis.

La grande division de la terre est celle des deux continents; elle est plus ancienne que tous nos monuments : cependant l'homme est encore plus ancien; car il s'est trouvé le même dans ces deux mondes : l'Asiatique, l'Européen, le Nègre, produisent également avec l'Américain; rien ne prouve mieux qu'ils sont issus d'une seule et même souche que la facilité qu'ils ont de se réunir à la tige commune : le sang est différent, mais le germe est le même; la peau, les cheveux, les traits, la taille, ont varié sans que la forme intérieure ait changé; le type en est général et commun; et s'il arrivoit jamais, par des révolutions qu'on ne doit pas prévoir, mais seulement entrevoir dans l'ordre général des possibilités que le temps peut toutes amener; s'il arrivoit, dis-je, que l'homme fût contraint d'abandonner les climats qu'il a autrefois envahis, pour se réduire à son pays natal, il reprendroit, avec le temps, ses traits originaux, sa taille primitive et sa couleur naturelle. Le rappel de l'homme à son climat amèneroit cet effet : le mélange des races l'amèneroit aussi et bien plus promptement; le blanc avec la noire, ou le noir avec la blanche, produisent également un mulâtre dont la couleur est brune, c'est-à-dire mêlée de blanc et de noir; ce mulâtre avec un blanc produit un second mulâtre moins brun que le premier, et si ce second mulâtre s'unit de même à un individu de race blanche, le troisième mulâtre n'aura plus qu'une nuance légère de brun, qui disparaîtra tout-à-fait dans les générations suivantes. Il ne faut donc que cent cinquante ou deux cents ans pour laver la

peau d'un nègre par cette voie du mélange avec le sang du blanc ; mais il faudroit peut-être un assez grand nombre de siècles pour produire ce même effet par la seule influence du climat. Depuis qu'on transporte des Nègres en Amérique, c'est-à-dire depuis environ deux cent cinquante ans, l'on ne s'est pas aperçu que les familles noires qui se sont soutenues sans mélange aient perdu quelques nuances de leur teinte originelle ; il est vrai que ce climat de l'Amérique méridionale étant par lui-même assez chaud pour brunir ses habitants, on ne doit pas s'étonner que les Nègres y demeurent noirs. Pour faire l'expérience du changement de couleur dans l'espèce humaine, il faudroit transporter quelques individus de cette race noire du Sénégal en Danemarck, où l'homme ayant communément la peau blanche, les cheveux blonds, les yeux bleus, la différence du sang et l'opposition de couleur est la plus grande ; il faudroit cloîtrer ces Nègres avec leurs femelles, et conserver scrupuleusement leur race sans leur permettre de la croiser : ce moyen est le seul qu'on puisse employer pour savoir combien il faudroit de temps pour réintégrer à cet égard la nature de l'homme, et, par la même raison, combien il en a fallu pour la changer du blanc au noir.

C'est là la plus grande altération que le ciel ait fait subir à l'homme, et l'on voit qu'elle n'est pas profonde. La couleur de la peau, des cheveux et des yeux, varie par la seule influence du climat : les autres changements, tels que ceux de la taille, de la forme des traits et de la qualité des cheveux, ne me paroissent pas dépendre de cette seule cause ; car, dans la race des Nègres, lesquels, comme l'on sait, ont, pour la plupart, la tête couverte d'une laine crépue, le nez épaté, les lèvres épaisses, on trouve des nations entières avec de longs et vrais cheveux, avec des traits réguliers ; et si l'on comparoit, dans la race des blancs, le Danois au Calmouck, ou seulement le Finlandois au Lapon dont il est si voisin, on trouveroit entre eux autant de différence pour les traits et la taille qu'il y en a dans la race des noirs ; par conséquent il faut admettre pour ces altérations, qui sont plus profondes que les premières,

quelques autres causes réunies avec celle du climat. La plus générale et la plus directe est la qualité de la nourriture; c'est principalement par les aliments que l'homme reçoit l'influence de la terre qu'il habite : celle de l'air et du ciel agit plus superficiellement; et, tandis qu'elle altère la surface la plus extérieure en changeant la couleur de la peau, la nourriture agit sur la forme intérieure par ses propriétés, qui sont constamment relatives à celles de la terre qui la produit. On voit, dans le même pays, des différences marquées entre les hommes qui en occupent les hauteurs et ceux qui demeurent dans les lieux bas; les habitants de la montagne sont toujours mieux faits, plus vifs et plus beaux que ceux de la vallée : à plus forte raison dans des climats éloignés du climat primitif, dans des climats où les herbes, les fruits, les grains et la chair des animaux sont de qualité et même de substance différentes, les hommes qui s'en nourrissent doivent devenir différents. Ces impressions ne se font pas subitement, ni même dans l'espace de quelques années : il faut du temps pour que l'homme reçoive la teinture du ciel; il en faut encore plus pour que la terre lui transmette ses qualités, et il a fallu des siècles, joints à un usage toujours constant des mêmes nourritures, pour influencer sur la forme des traits, sur la grandeur du corps, sur la substance des cheveux, et produire ces altérations intérieures qui, s'étant ensuite perpétuées par la génération, sont devenues les caractères généraux et constants auxquels on reconnoît les races et même les nations différentes qui composent le genre humain.

Dans les animaux, ces effets sont plus prompts et plus grands parce qu'ils tiennent à la terre de bien plus près que l'homme; parce que leur nourriture étant plus uniforme, plus constamment la même, et n'étant nullement préparée, la qualité en est plus décidée et l'influence plus forte; parce que d'ailleurs les animaux ne pouvant ni se vêtir, ni s'abriter, ni faire usage de l'élément du feu pour se réchauffer, ils demeurent nuement exposés et pleinement livrés à l'action de l'air et à toutes les intempéries du climat : et c'est par cette raison que chacun

d'eux a , suivant sa nature, choisi sa zone et sa contrée; c'est par la même raison qu'ils y sont retenus, et qu'au lieu de s'étendre ou de se disperser comme l'homme, ils demeurent, pour la plupart, concentrés dans les lieux qui leur conviennent le mieux; et lorsque, par des révolutions sur le globe ou par la force de l'homme, ils ont été contraints d'abandonner leur terre natale, qu'ils ont été chassés ou relégués dans des climats éloignés, leur nature a subi des altérations si grandes et si profondes, qu'elle n'est pas reconnoissable à la première vue, et que, pour la juger, il faut avoir recours à l'inspection la plus attentive, et même aux expériences et à l'analogie. Si l'on ajoute à ces causes naturelles d'altération dans les animaux libres celle de l'empire de l'homme sur ceux qu'il a réduits en servitude, on sera surpris de voir jusqu'à quel point la tyrannie peut dégrader, défigurer la nature; on trouvera sur tous les animaux esclaves les stigmates de leur captivité et l'empreinte de leurs fers; on verra que ces plaies sont d'autant plus grandes, d'autant plus incurables, qu'elles sont plus anciennes, et que dans l'état où nous les avons réduits, il ne seroit peut-être plus possible de les réhabiliter, ni de leur rendre leur forme primitive et les autres attributs de nature que nous leur avons enlevés.

La température du climat, la qualité de la nourriture et les maux de l'esclavage, voilà les trois causes de changement, d'altération et de dégénération dans les animaux. Les effets de chacune méritent d'être considérés en particulier, et leurs rapports vus en détail nous présenteront un tableau au devant duquel on verra la nature telle qu'elle est aujourd'hui, et, dans le lointain, on apercevra ce qu'elle étoit avant sa dégradation.

Comparons nos chétives brebis avec nos mouflons dont elles sont issues : celui-ci, grand et léger comme un cerf, armé de cornes défensives et de sabots épais, couvert d'un poil rude, ne craint ni l'inclémence de l'air ni la voracité du loup; il peut non-seulement éviter ses ennemis par la légèreté de sa course, mais il peut aussi leur résister par la force de son corps et par

la solidité des armes dont sa tête et ses pieds sont munis. Quelle différence de nos brebis, auxquelles il reste à peine la faculté d'exister en troupeau, qui même ne peuvent se défendre par le nombre, qui ne soutiendroient pas sans abri le froid de nos hivers, enfin qui toutes périroient si l'homme cessoit de les soigner et de les protéger! Dans les climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, le mouflon, qui est le père commun de toutes les races de cette espèce, paroît avoir moins dégénéré que partout ailleurs; quoique réduit en domesticité, il a conservé sa taille et son poil: seulement il a beaucoup perdu sur la grandeur et la masse de ses armes. Les brebis du Sénégal et des Indes sont les plus grandes des brebis domestiques, et celles de toutes dont la nature est la moins dégradée: les brebis de la Barbarie, de l'Égypte, de l'Arabie, de la Perse, de l'Arménie, de la Calmouquie, etc., ont subi de plus grands changements; elles se sont, relativement à nous, perfectionnées à certains égards, et viciées à d'autres: mais, comme se perfectionner ou se vicier est la même chose relativement à la nature, elles se sont toujours dénaturées: leur poil rude s'est changé en une laine fine; leur queue, s'étant chargée d'une masse de graisse, a pris un volume incommode et si grand, que l'animal ne peut la traîner qu'avec peine; et en même temps qu'il s'est bouffi d'une manière superflue et qu'il s'est paré d'une belle toison, il a perdu sa force, son agilité, sa grandeur, ses armes; car ces brebis à longue et large queue n'ont guère que la moitié de la taille du mouflon. Elles ne peuvent fuir le danger ni résister à l'ennemi; elles ont un besoin continuel des secours et des soins de l'homme pour se conserver et se multiplier. La dégradation de l'espèce originale est encore plus grande dans nos climats: de toutes les qualités du mouflon, il ne reste rien à nos brebis, rien à notre belier, qu'un peu de vivacité, mais si douce, qu'elle cède encore à la houlette d'une bergère; la timidité, la foiblesse, et même la stupidité et l'abandon de son être, sont les seuls et tristes restes de leur nature dégradée. Si l'on vouloit la relever pour la force et la taille, il faudroit unir le mouflon avec notre brebis flan-

drine, et cesser de propager les races inférieures; et si, comme chose plus utile, nous voulons dévouer cette espèce à ne nous donner que de la bonne chair et de la belle laine, il faudroit au moins, comme l'ont fait nos voisins, choisir et propager la race des brebis de Barbarie, qui, transportée en Espagne et même en Angleterre, a très bien réussi. La force du corps et la grandeur de la taille sont des attributs masculins: l'embonpoint et la beauté de la peau sont des qualités féminines. Il faudroit donc, dans le procédé des mélanges, observer cette différence, donner à nos beliers des femelles de Barbarie pour avoir de belles laines, et donner le mouflon à nos brebis pour en relever la taille.

Il en seroit à cet égard de nos chèvres comme de nos brebis; on pourroit, en les mêlant avec la chèvre d'Angora, changer leur poil, et le rendre aussi utile que la plus belle laine. L'espèce de la chèvre en général, quoique fort dégénérée, l'est cependant moins que celle de la brebis dans nos climats; elle paroît l'être davantage dans les pays chauds de l'Afrique et des Indes. Les plus petites et les plus foibles de toutes les chèvres sont celles de la Guinée, de Juda, etc.; et, dans ces mêmes climats, l'on trouve au contraire les plus grandes et les plus fortes brebis.

L'espèce du bœuf est celle de tous les animaux domestiques sur laquelle la nourriture paroît avoir la plus grande influence; il devient d'une taille prodigieuse dans les contrées où le pâturage est riche et toujours renaissant. Les anciens ont appelé *taureaux-éléphants* les bœufs d'Éthiopie et de quelques autres provinces de l'Asie, où ces animaux approchent en effet de la grandeur de l'éléphant. L'abondance des herbes et leur qualité substantielle et succulente produisent cet effet; nous en avons la preuve même dans notre climat; un bœuf nourri sur les têtes des montagnes vertes de Savoie ou de Suisse acquiert le double du volume de celui de nos bœufs, et néanmoins ces bœufs de Suisse sont, comme les nôtres, enfermés dans l'étable, et réduits au fourrage pendant la plus grande partie de l'année: mais ce qui fait cette grande diffé-

rence, c'est qu'en Suisse on les met en pleine pâture, dès que les neiges sont fondues, au lieu que dans nos provinces on leur interdit l'entrée des prairies jusqu'après la récolte de l'herbe qu'on réserve aux chevaux. Ils ne sont donc jamais ni largement ni convenablement nourris; et ce seroit une attention bien nécessaire, bien utile à l'état, que de faire un règlement à cet égard, par lequel on aboliroit les vaines pâtures en permettant les enclos. Le climat a aussi beaucoup influé sur la nature du bœuf : dans les terres du nord des deux continents, il est couvert d'un poil long et doux comme de la fine laine; il porte aussi une grosse loupe sur les épaules, et cette difformité se trouve également dans tous les bœufs de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Il n'y a que ceux d'Europe qui ne soient pas bossus; cette race d'Europe est cependant la race primitive, à laquelle les races bossues remontent par le mélange dès la première ou la seconde génération : et ce qui prouve encore que cette race bossue n'est qu'une variété de la première, c'est qu'elle est sujette à de plus grandes altérations, et à des dégradations qui paroissent excessives; car il y a dans ces bœufs bossus des différences énormes pour la taille : le petit zébu de l'Arabie a tout au plus la dixième partie du volume du taureau-éléphant d'Éthiopie.

En général, l'influence de la nourriture est plus grande et produit des effets plus sensibles sur les animaux qui se nourrissent d'herbes ou de fruits; ceux, au contraire, qui ne vivent que de proie, varient moins par cette cause que par l'influence du climat, parce que la chair est un aliment préparé et déjà assimilé à la nature de l'animal carnassier qui la dévore, au lieu que l'herbe étant le premier produit de la terre, elle en a toutes les propriétés, et transmet immédiatement les qualités terrestres à l'animal qui s'en nourrit.

Aussi le chien, sur lequel la nourriture ne paroît avoir que de légères influences, est néanmoins celui de tous les animaux carnassiers dont l'espèce est la plus variée; il semble suivre exactement dans ses dégradations les différences du climat : il est nu dans les pays les plus chauds, couvert d'un poil épais

et rude dans les contrées du Nord, paré d'une belle robe soyeuse en Espagne, en Syrie, où la douce température de l'air change le poil de presque tous les animaux en une sorte de soie. Mais, indépendamment de ces variétés extérieures qui sont produites par la seule influence du climat, il y a d'autres altérations dans cette espèce qui proviennent de sa condition, de sa captivité, ou, si l'on veut, de l'état de société du chien avec l'homme. L'augmentation ou la diminution de la taille viennent des soins que l'on a pris d'unir ensemble les plus grands ou les plus petits individus; l'accourcissement de la queue, du museau, des oreilles, provient aussi de la main de l'homme. Les chiens auxquels, de génération en génération, on a coupé les oreilles et la queue, transmettent ces défauts, en tout ou en partie, à leurs descendants. J'ai vu des chiens nés sans queue, que je pris d'abord pour des monstres individuels dans l'espèce; mais je me suis assuré depuis que cette race existe, et qu'elle se perpétue par la génération. Et les oreilles pendantes, qui sont le signe le plus général et le plus certain de la servitude domestique, ne se trouvent-elles pas dans presque tous les chiens? Sur environ trente races différentes dont l'espèce est aujourd'hui composée, il n'y en a que deux ou trois qui aient conservé leurs oreilles primitives. Le chien de berger, le chien-loup et les chiens du Nord, ont seuls les oreilles droites. La voix de ces animaux a subi, comme tout le reste, d'étranges mutations. Il semble que le chien soit devenu criard avec l'homme, qui, de tous les êtres qui ont une langue, est celui qui en use et abuse le plus : car, dans l'état de nature, le chien est presque muet; il n'a qu'un hurlement de besoin par accès assez rares. Il a pris son aboiement dans son commerce avec l'homme, surtout avec l'homme policé; car lorsqu'on le transporte dans des climats extrêmes et chez des peuples grossiers, tels que les Lapons et les Nègres, il perd son aboiement, reprend sa voix naturelle, qui est le hurlement, et devient même quelquefois absolument muet. Les chiens à oreilles droites, et surtout le chien de berger, qui de tous est celui qui a le moins dégénéré, est aussi celui qui donne

moins de voix. Comme il passe sa vie solitairement dans la campagne, et qu'il n'a de commerce qu'avec les moutons et quelques hommes simples, il est, comme eux, sérieux et silencieux, quoiqu'en même temps il soit très vif et fort intelligent. C'est de tous les chiens celui qui a le moins de qualités acquises et le plus de talents naturels; c'est le plus utile pour le bon ordre et pour la garde des troupeaux, et il seroit plus avantageux d'en multiplier, d'en étendre la race que celle des autres chiens, qui ne servent qu'à nos amusements, et dont le nombre est si grand, qu'il n'y a point de ville où l'on ne pût nourrir un nombre de familles des seuls aliments que les chiens consomment.

L'état de domesticité a beaucoup contribué à faire varier la couleur des animaux : elle est, en général, originellement fauve ou noire. Le chien, le bœuf, la chèvre, le cheval, ont pris toutes sortes de couleurs; le cochon a changé du noir au blanc, et il paroît que le blanc pur et sans aucune tache est à cet égard le signe du dernier degré de dégénération, et qu'ordinairement il est accompagné d'imperfections ou de défauts essentiels. Dans la race des hommes blancs, ceux qui le sont beaucoup plus que les autres, et dont les cheveux, les sourcils, la barbe, etc., sont naturellement blancs, ont souvent le défaut d'être sourds, et d'avoir en même temps les yeux rouges et foibles; dans la race des noirs, les nègres blancs sont encore d'une nature plus foible et plus défectueuse. Tous les animaux absolument blancs ont ordinairement ces mêmes défauts de l'oreille dure et des yeux rouges : cette sorte de dégénération, quoique plus fréquente dans les animaux domestiques, se montre aussi quelquefois dans les espèces libres, comme dans celles des éléphants, des cerfs, des daims, des guenons, des taupes, des souris; et dans toutes cette couleur est toujours accompagnée de plus ou moins de foiblesse de corps et d'hébétation des sens.

Mais l'espèce sur laquelle le poids de l'esclavage paroît avoir le plus appuyé et fait les impressions les plus profondes, c'est celle du chameau. Il naît avec des loupes sur le dos, et des

callosités sur la poitrine et sur les genoux : ces callosités sont des plaies évidentes occasionées par le frottement ; car elles sont remplies de pus et de sang corrompu. Comme il ne marche jamais qu'avec une grosse charge, la pression du fardeau a commencé par empêcher la libre extension et l'accroissement uniforme des parties musculuses du dos, ensuite elle a fait gonfler la chair aux endroits voisins ; et comme, lorsque le chameau veut se reposer ou dormir, on le contraint d'abord à s'abattre sur ses jambes repliées, et que peu à peu il en prend l'habitude de lui-même, tout le poids de son corps porte, pendant plusieurs heures de suite chaque jour, sur sa poitrine et ses genoux, et la peau de ces parties, pressée, frottée contre la terre, se dépèle, se froisse, se durcit et se désorganise. Le lama, qui, comme le chameau, passe sa vie sous le fardeau, et ne se repose aussi qu'en s'abattant sur la poitrine, a de semblables callosités qui se perpétuent de même par la génération. Les babouins et les guenons, dont la posture la plus ordinaire est d'être assis, soit en veillant, soit en dormant, ont aussi des callosités au-dessous de la région des fesses, et cette peau calleuse est même devenue inhérente aux os du derrière contre lesquels elle est continuellement pressée par le poids du corps ; mais ces callosités des babouins et des guenons sont sèches et saines, parce qu'elles ne proviennent pas de la contrainte des entraves ni du faix accablant d'un poids étranger, et qu'elles ne sont au contraire que les effets des habitudes naturelles de l'animal, qui se tient plus volontiers et plus longtemps assis que dans aucune autre situation. Il en est de ces callosités des guenons comme de la double semelle de peau que nous portons sous nos pieds ; cette semelle est une callosité naturelle que notre habitude constante à marcher ou rester debout rend plus ou moins épaisse, ou plus ou moins dure, selon le plus ou moins de frottement que nous faisons éprouver à la plante de nos pieds.

Les animaux sauvages, n'étant pas immédiatement soumis à l'empire de l'homme, ne sont pas sujets à d'aussi grandes altérations que les animaux domestiques ; leur nature paroît varier

suivant les différents climats, mais nulle part elle n'est dégradée. S'ils étoient absolument les maîtres de choisir leur climat et leur nourriture, ces altérations seroient encore moindres : mais comme de tout temps ils ont été chassés, relégués par l'homme, ou même par ceux d'entre eux qui ont le plus de force et de méchanceté, la plupart ont été contraints de fuir, d'abandonner leur pays natal et de s'habituer dans des terres moins heureuses. Ceux dont la nature s'est trouvée assez flexible pour se prêter à cette nouvelle situation se sont répandus au loin, tandis que les autres n'ont eu d'autre ressource que de se confiner dans les déserts voisins de leur pays. Il n'y a aucune espèce d'animal qui, comme celle de l'homme, se trouve généralement partout sur la surface de la terre : les unes, et en grand nombre, sont bornées aux terres méridionales de l'ancien continent ; les autres, aux parties méridionales du Nouveau-Monde ; d'autres, en moindre quantité, sont confinées dans les terres du Nord, et, au lieu de s'étendre vers les contrées du Midi, elles ont passé d'un continent à l'autre par des routes jusqu'à ce jour inconnues ; enfin quelques autres espèces n'habitent que certaines montagnes ou certaines vallées, et les altérations de leur nature sont en général d'autant moins sensibles qu'elles sont plus confinées.

Le climat et la nourriture ayant peu d'influence sur les animaux libres, et l'empire de l'homme en ayant encore moins, leurs principales variétés viennent d'une autre cause ; elles sont relatives à la combinaison du nombre dans les individus, tant de ceux qui produisent que de ceux qui sont produits. Dans les espèces, comme celle du chevreuil, où le mâle s'attache à sa femelle et ne la change pas, les petits démontrent la constante fidélité de leurs parents par leur entière ressemblance entre eux : dans celles au contraire où les femelles changent souvent de mâle, comme dans celle du cerf, il se trouve des variétés assez nombreuses ; et, comme dans toute la nature il n'y a pas un seul individu qui soit parfaitement ressemblant à un autre, il se trouve d'autant plus de variétés dans les animaux, que le nombre de leur produit est plus grand et plus fréquent. Dans

les espèces où la femelle produit cinq ou six petits, trois ou quatre fois par an, de mâles différents, il est nécessaire que le nombre des variétés soit beaucoup plus grand que dans celle où le produit est annuel et unique : aussi les espèces inférieures, les petits animaux qui tous produisent plus souvent et en plus grand nombre que ceux des espèces majeures, sont-elles sujettes à plus de variétés. La grandeur du corps, qui ne paroît être qu'une quantité relative, a néanmoins des attributs positifs et des droits réels dans l'ordonnance de la nature; le grand y est aussi fixe que le petit y est variable; on pourra s'en convaincre aisément par l'énumération que nous allons faire des variétés des grands et des petits animaux.

Le sanglier a pris en Guinée des oreilles très longues et couchées sur le dos; à la Chine, un gros ventre pendant et des jambes fort courtes; au cap Vert et dans d'autres endroits, des défenses très grosses et tournées comme des cornes de bœuf; dans l'état de domesticité, il a pris partout des oreilles à demi pendantes et des soies blanches dans les pays froids ou tempérés. Je ne compte ni le pecari ni le babiroussa dans les variétés de l'espèce du sanglier, parce qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre de cette espèce, quoiqu'ils en approchent de plus près que d'aucune autre.

Le cerf, dans les pays montueux, secs et chauds, tels que la Corse et la Sardaigne, a perdu la moitié de sa taille et a pris un pelage brun avec un bois noirâtre; dans les pays froids et humides, comme en Bohême et aux Ardennes, sa taille s'est agrandie, son pelage et son bois sont devenus d'un brun presque noir, son poil s'est allongé au point de former une longue barbe au menton. Dans le nord de l'autre continent, le bois du cerf s'est étendu et ramifié par des andouillers courbes. Dans l'état de domesticité, le pelage change du fauve au blanc; et, à moins que le cerf ne soit en liberté et dans de grands espaces, ses jambes se déforment et se courbent. Je ne compte pas l'axis dans les variétés de l'espèce du cerf; il approche plus de celle du daim, et n'en est peut-être qu'une variété.

On auroit peine à se décider sur l'origine de l'espèce du

daim; il n'est nulle part entièrement domestique, ni nulle part absolument sauvage; il varie assez indifféremment et partout du fauve au pie et du pie au blanc: son bois et sa queue sont aussi plus grands et plus longs suivant les différentes races, et sa chair est bonne ou mauvaise selon le terrain et le climat. On le trouve comme le cerf, dans les deux continents, et il paroît être plus grand en Virginie et dans les autres provinces de l'Amérique tempérée, qu'il ne l'est en Europe. Il en est de même du chevreuil, il est plus grand dans le nouveau que dans l'ancien continent: mais, au reste, toutes ses variétés se réduisent à quelques différences dans la couleur du poil, qui change du fauve au brun; les plus grands chevreuils sont ordinairement fauves, et les petits sont bruns. Ces deux espèces, le chevreuil et le daim, sont les seuls de tous les animaux communs aux deux continents, qui soient plus grands et plus forts dans le nouveau que dans l'ancien.

L'âne a subi peu de variétés, même dans sa condition de servitude la plus dure; car sa nature est dure aussi, et résiste également aux mauvais traitements et aux incommodités d'un climat fâcheux et d'une nourriture grossière. Quoiqu'il soit originaire des pays chauds, il peut vivre et même se multiplier sans les soins de l'homme dans les climats tempérés. Autrefois il y avoit des onagres ou ânes sauvages dans tous les déserts de l'Asie mineure: aujourd'hui ils sont plus rares, et on ne les trouve en grande quantité que dans ceux de la Tartarie. Le mulet de Daourie, appelé *czigithai* par les Tartares Mongoux, est probablement le même animal que l'onagre des autres provinces de l'Asie; il n'en diffère que par la longueur et les couleurs du poil, qui, selon M. Bell, paroît ondé de brun et de blanc. Ces onagres *czigithais* se trouvent dans les forêts de la Tartarie jusqu'aux cinquante-unième et cinquante-deuxième degrés; et il ne faut pas les confondre avec les zèbres, dont les couleurs sont bien plus vives et bien autrement tranchées, et qui d'ailleurs forment une espèce particulière presque aussi différente de celle de l'âne que de celle du cheval. La seule dégénération remarquable dans l'âne en domesticité, c'est que

sa peau s'est ramollie et qu'elle a perdu les petits tubercules qui se trouvent semés sur la peau de l'onagre, de laquelle les Levantins font le cuir grenu qu'on appelle *chagrin*.

Le lièvre est d'une nature flexible et ferme en même temps, car il est répandu dans presque tous les climats de l'ancien continent, et partout il est à très peu près le même : seulement son poil blanchit pendant l'hiver dans les climats très froids, et il reprend en été sa couleur naturelle, qui ne varie que du fauve au roux. La qualité de la chair varie de même; les lièvres les plus rouges sont toujours les meilleurs à manger. Mais le lapin, sans être d'une nature aussi flexible que le lièvre, puisqu'il est beaucoup moins répandu, et que même il paroît confiné à de certaines contrées, est néanmoins sujet à plus de variétés, parce que le lièvre est sauvage partout, au lieu que le lapin est presque partout à demi domestique. Les lapins clapiers ont varié par la couleur du fauve au gris, au blanc, au noir; ils ont aussi varié par la grandeur, la quantité, la qualité du poil. Cet animal, qui est originaire d'Espagne, a pris en Tartarie une queue longue, en Syrie du poil touffu et pelotonné comme du feutre, etc. On trouve quelquefois des lièvres noirs dans les pays froids. On prétend aussi qu'il y a dans la Norwège et dans quelques autres provinces du Nord, des lièvres qui ont des cornes. M. Klein a fait graver deux de ces lièvres cornus. Il est aisé de juger, à l'inspection des figures, que ces cornes sont des bois semblables au bois du chevreuil. Cette variété, si elle existe, n'est qu'individuelle et ne se manifeste probablement que dans les endroits où le lièvre ne trouve point d'herbes et ne peut se nourrir que de substances ligneuses, d'écorce, de boutons, de feuilles d'arbres, de lichens, etc.

L'élan, dont l'espèce est confinée dans le nord des deux continents, est seulement plus petit en Amérique qu'en Europe; et l'on voit par les énormes bois que l'on a trouvés sous terre en Canada, en Russie, en Sibérie, etc., qu'autrefois ces animaux étoient plus grands qu'ils ne le sont aujourd'hui : peut-être cela vient-il de ce qu'ils jouissoient en toute tranquillité de leurs forêts, et que, n'étant point inquiétés par

l'homme, qui n'avoit pas encore pénétré dans ces climats, ils étoient maîtres de choisir leur demeure dans les endroits où l'air, la terre et l'eau leur convenoient le mieux. Le renne, que les Lapons ont rendu domestique, a, par cette raison, plus changé que l'élan, qui n'a jamais été réduit en servitude. Les rennes sauvages sont plus grands, plus forts et d'un poil plus noir que les rennes domestiques : ceux-ci ont beaucoup varié pour la couleur du poil et aussi pour la grandeur et la grosseur du bois. Cette espèce de lichen ou de grande mousse blanche qui fait la principale nourriture du renne semble contribuer beaucoup par sa qualité à la formation et à l'accroissement du bois, qui proportionnellement est plus grand dans le renne que dans aucune autre espèce; et c'est peut-être cette même nourriture qui, dans ce climat, produit du bois sur la tête du lièvre, comme sur celle de la femelle du renne; car dans tous les autres climats il n'y a ni lièvres cornus, ni aucun animal dont la femelle porte du bois comme le mâle.

L'espèce de l'éléphant est la seule sur laquelle l'état de servitude ou de domesticité n'a jamais influé, parce que dans cet état il refuse de produire, et par conséquent de transmettre à son espèce les plaies ou les défauts occasionés par sa condition. Il n'y a dans l'éléphant que des variétés légères et presque individuelles : sa couleur naturelle est le noir; cependant il s'en trouve de roux et de blancs, mais en très petit nombre. L'éléphant varie aussi pour la taille suivant la longitude plutôt que la latitude du climat; car sous la zone torride, dans laquelle il est, pour ainsi dire, renfermé, et sous la même ligne, il s'élève jusqu'à quinze pieds de hauteur dans les contrées orientales de l'Afrique, tandis que dans les terres occidentales de cette même partie du monde il n'atteint guère qu'à la hauteur de dix ou onze pieds; ce qui prouve que, quoique la grande chaleur soit nécessaire au plein développement de sa nature, la chaleur excessive la restreint et la réduit à de moindres dimensions. Le rhinocéros paroît être d'une taille plus uniforme et d'une grandeur moins variable : il semble ne différer de lui-même que par le caractère singulier qui le fait différer de

tous les animaux , par cette grande corne qu'il porte sur le nez ; cette corne est simple dans les rhinocéros de l'Asie et double dans ceux de l'Afrique.

Je ne parlerai point ici des variétés qui se trouvent dans chaque espèce d'animal carnassier, parce qu'elles sont très légères, attendu que de tous les animaux ceux qui se nourrissent de chair sont les plus indépendants de l'homme, et qu'au moyen de cette nourriture déjà préparée par la nature ils ne reçoivent presque rien des qualités de la terre qu'ils habitent ; que d'ailleurs, ayant tous de la force et des armes, ils sont les maîtres du choix de leur terrain, de leur climat, etc. ; et que par conséquent les trois causes de changement, d'altération et de dégénération, dont nous avons parlé, ne peuvent avoir sur eux que de très petits effets.

Mais, après le coup d'œil que l'on vient de jeter sur ces variétés qui nous indiquent les altérations particulières de chaque espèce, il se présente une considération plus importante et dont la vue est bien plus étendue ; c'est celle du changement des espèces mêmes, c'est cette dégénération plus ancienne et de tout temps immémoriale, qui paroît s'être faite dans chaque famille, ou, si l'on veut, dans chacun des genres sous lesquels on peut comprendre les espèces voisines et peu différentes entre elles. Nous n'avons dans tous les animaux terrestres que quelques espèces isolées qui, comme celle de l'homme, fassent en même temps espèce et genre ; l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, forment des genres ou des espèces simples qui ne se propagent qu'en ligne directe et n'ont aucune branche collatérale : toutes les autres paroissent former des familles dans lesquelles on remarque ordinairement une souche principale et commune, de laquelle semblent être sorties des tiges différentes et d'autant plus nombreuses que les individus dans chaque espèce sont plus petits et plus féconds.

Sous ce point de vue, le cheval, le zèbre et l'âne sont tous trois de la même famille : si le cheval est la souche ou le tronc principal, le zèbre et l'âne seront les tiges collatérales ; le

nombre de leurs ressemblances entre eux étant infiniment plus grand que celui de leurs différences, on peut les regarder comme ne faisant qu'un même genre, dont les principaux caractères sont clairement énoncés et communs à tous trois : ils sont les seuls qui soient vraiment solipèdes, c'est-à-dire qui aient la corne des pieds d'une seule pièce sans aucune apparence de doigts ou d'ongles; et quoiqu'ils forment trois espèces distinctes, elles ne sont cependant pas absolument ni nettement séparées, puisque l'âne produit avec la jument, le cheval avec l'ânesse, et qu'il est probable que si l'on venoit à bout d'appriivoiser le zèbre et d'assouplir sa nature sauvage et récalcitrante il produiroit aussi avec le cheval et l'âne comme ils produisent entre eux.

Et ce mulet qu'on a regardé de tout temps comme une production viciée, comme un monstre composé de deux natures, et que par cette raison l'on a jugé incapable de se reproduire lui-même et de former lignée, n'est cependant pas aussi profondément lésé qu'on se l'imagine d'après ce préjugé, puisqu'il n'est pas réellement infécond, et que sa stérilité ne dépend que de certaines circonstances extérieures et particulières. On sait que les mulets ont souvent produit dans les pays chauds; l'on en a même quelques exemples dans nos climats tempérés : mais on ignore si cette génération est jamais provenue de la simple union du mulet et de la mule, ou plutôt si le produit n'en est pas dû à l'union du mulet avec la jument, ou encore à celle de l'âne avec la mule. Il y a deux sortes de mulets : le premier est le grand mulet ou mulet simplement dit, qui provient de la jonction de l'âne à la jument; le second est le petit mulet provenant du cheval et de l'ânesse, que nous appellerons *bardeau* pour le distinguer de l'autre. Les anciens les connoissoient et les distinguoient comme nous par deux noms différents : ils appeloient *mulus* le mulet provenant de l'âne et de la jument; et ils donnoient les noms de γίννος, *hinnus*, *burdo*, au mulet provenant du cheval et de l'ânesse. Ils ont assuré que le mulet, *mulus*, produit avec la jument un animal auquel ils donnoient aussi le nom de *ginnus* ou *hin-*

nus ¹ Ils ont assuré de même que la mule, *mula*, conçoit assez aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit; et ils ajoutent que, quoiqu'il y ait des exemples assez fréquents de mules qui ont mis bas, il faut néanmoins regarder cette production comme un prodige. Mais qu'est-ce qu'un prodige de la nature, sinon un effet plus rare que les autres? Le mulet peut donc engendrer et la mule peut concevoir, porter et mettre bas dans de certaines circonstances : ainsi il ne s'agiroit que de faire des expériences pour savoir quelles sont ces circonstances, et pour acquérir de nouveaux faits dont on pourroit tirer de grandes lumières sur la dégénération des espèces par le mélange, et par conséquent sur l'unité ou la diversité de chaque genre. Il faudroit, pour réussir à ces expériences, donner le mulet à la mule, à la jument et à l'ânesse; faire la même chose avec le bardeau, et voir ce qui résulteroit de ces six accouplements différents. Il faudroit aussi donner le cheval et l'âne à la mule, et faire la même chose pour la petite mule ou femelle du bardeau. Ces épreuves, quoiqu'assez simples, n'ont jamais été tentées dans la vue d'en tirer des lumières; et je regrette de n'être pas à portée de les exécuter : je suis persuadé qu'il en résulteroit des connoissances que je ne fais qu'entrevoir, et que je ne puis donner que comme des présomptions. Je crois, par exemple, que, de tous ces accouplements, celui du mulet et de la femelle bardeau et celui du bardeau et de la mule pourroient bien manquer absolument; que celui du mulet et de la mule et celui du bardeau et de sa femelle pourroient peut-être réussir, quoique bien rarement : mais en même temps je présume que le mulet produiroit avec la jument plus certainement qu'avec l'ânesse, et le bardeau plus certainement avec l'ânesse qu'avec la jument; qu'enfin le cheval et l'âne pourroient peut-être produire avec les deux mules, mais l'âne plus sûrement que le cheval. Il faudroit faire

¹ Le mot *ginnus* a été employé par Aristote en deux sens : le premier pour désigner généralement un animal imparfait, un avorton, un mulet nain, provenant quelquefois du cheval avec l'ânesse, ou de l'âne avec la jument; et le second pour signifier le produit particulier du mulet et de la jument.

ces épreuves dans un pays aussi chaud pour le moins que l'est notre Provence, et prendre des mulets de sept ans, des chevaux de cinq et des ânes de quatre ans, parce qu'il y a cette différence dans ces trois animaux pour les âges de la pleine puberté.

Voici les raisons d'analogie sur lesquelles sont fondées les présomptions que je viens d'indiquer. Dans l'ordonnance commune de la nature, ce ne sont pas les mâles, mais les femelles, qui constituent l'unité des espèces : nous savons par l'exemple de la brebis, qui peut servir à deux mâles différents et produire également du bouc et du belier, que la femelle influe beaucoup plus que le mâle sur le spécifique du produit, puisque de ces deux mâles différents il ne naît que des agneaux, c'est-à-dire des individus spécifiquement ressemblants à la mère : aussi le mulet ressemble-t-il plus à la jument qu'à l'âne et le bardeau plus à l'ânesse qu'au cheval ; dès lors le mulet doit produire plus sûrement avec la jument qu'avec l'ânesse, et le bardeau plus sûrement avec l'ânesse qu'avec la jument. De même le cheval et l'âne pourroient peut-être produire avec les deux mules, parce qu'étant femelles elles ont, quoique viciées, retenu chacune plus de propriétés spécifiques que les mulets mâles : mais l'âne doit produire avec elles plus certainement que le cheval, parce qu'on a remarqué que l'âne a plus de puissance pour engendrer, même avec la jument, que n'en a le cheval, car il corrompt et détruit la génération de celui-ci. On peut s'en assurer en donnant d'abord le cheval étalon à des juments et en leur donnant le lendemain, ou même quelques jours après, l'âne au lieu du cheval ; ces juments produiront presque toujours des mulets et non pas des chevaux. Cette observation, qui mériteroit bien d'être constatée dans toutes ses circonstances, paroît indiquer que la souche ou tige principale de cette famille pourroit bien être l'âne et non pas le cheval, puisque l'âne le domine dans la puissance d'engendrer, même avec sa femelle ; d'autant que le contraire n'arrive pas lorsqu'on donne l'âne en premier et le cheval en second à la jument ; celui-ci ne corrompt pas la génération de

l'âne, car le produit est presque toujours un mulet : d'autre côté, la même chose n'arrive pas quand on donne l'âne en premier et le cheval en second à l'ânesse ; car celui-ci ne corrompt ni ne détruit la génération de l'âne. Et à l'égard des accouplements de mulets entre eux, je les ai présumés stériles, parce que de deux natures déjà lésées pour la génération, et qui par leur mélange ne pourroient manquer de se léser davantage, on ne doit attendre qu'un produit tout-à-fait vicié ou absolument nul.

Par le mélange du mulet avec la jument, du bardeau avec l'ânesse, et par celui du cheval et de l'âne avec les mules, on obtiendrait des individus qui remonteroient à l'espèce et ne seroient plus que des demi-mulets, lesquels non-seulement auroient, comme leurs parents, la puissance d'engendrer avec ceux de leur espèce originaire, mais peut-être même auroient la faculté de produire entre eux, parce que, n'étant plus lésés qu'à demi, leur produit ne seroit pas plus vicié que ne le sont les premiers mulets ; et si l'union de ces demi-mulets étoit encore stérile, ou que le produit en fût et rare et difficile, il me paroît certain qu'en les rapprochant encore d'un degré de leur espèce originaire, les individus qui en résulteroient, et qui ne seroient plus lésés qu'au quart, produiroient entre eux et formeroient une nouvelle tige qui ne seroit précisément ni celle du cheval, ni celle de l'âne. Or, comme tout ce qui peut être a été amené par le temps, et se trouve ou s'est trouvé dans la nature, je suis tenté de croire que le mulet fécond dont parlent les anciens, et qui, du temps d'Aristote, existoit en Syrie dans les terres au-delà de celles des Phéniciens, pouvoit bien être une race de ces demi-mulets ou de ces quarts de mulet qui s'étoit formée par les mélanges que nous venons d'indiquer : car Aristote dit expressément que ces mulets féconds ressembloient en tout, et autant qu'il est possible, aux mulets inféconds : il les distingue aussi clairement des *onagres* ou *ânes sauvages*, dont il fait mention dans le même chapitre, et par conséquent on ne peut rapporter ces animaux qu'à des mulets peu viciés et qui auroient conservé la faculté de repro-

duire. Il se pourroit encore que le mulet fécond de Tartarie, le *czigithai* dont nous avons parlé, ne fût pas l'*onagre* ou *âne sauvage*, mais ce même mulet de Phénicie, dont la race s'est peut-être maintenue jusqu'à ce jour; le premier voyageur qui pourra les comparer confirmera ou détruira cette conjecture. Et le zèbre lui-même, qui ressemble plus au mulet qu'au cheval et qu'à l'âne, pourroit bien avoir eu une pareille origine; la régularité contrainte et symétrique des couleurs de son poil, qui sont alternativement toujours disposées par bandes noires et blanches, paroît indiquer qu'elles proviennent de deux espèces différentes, qui dans leur mélange se sont séparées autant qu'il étoit possible; car dans aucun cas de ses ouvrages la nature n'est aussi tranchée et aussi peu nuancée que sur la robe du zèbre, où elle passe brusquement et alternativement du blanc au noir et du noir au blanc, sans aucun intermède dans toute l'étendue du corps de l'animal.

Quoi qu'il en soit, il est certain, par tout ce que nous venons d'exposer, que les mulets en général, qu'on a toujours accusés d'impuissance et de stérilité, ne sont cependant ni stériles, ni généralement inféconds; et que ce n'est que dans l'espèce particulière du mulet provenant de l'âne et du cheval que cette stérilité se manifeste, puisque le mulet qui provient du bouc et de la brebis est aussi fécond que sa mère ou son père; puisque, dans les oiseaux, la plupart des mulets qui proviennent d'espèces différentes ne sont point inféconds: c'est donc dans la nature particulière du cheval et de l'âne qu'il faut chercher les causes de l'infécondité des mulets qui en proviennent, et, au lieu de supposer la stérilité comme un défaut général et nécessaire dans tous les mulets, la restreindre au contraire au seul mulet provenant de l'âne et du cheval et encore donner de grandes limites à cette restriction, attendu que ces mêmes mulets peuvent devenir féconds dans de certaines circonstances et surtout en se rapprochant d'un degré de leur espèce originaire.

Les mulets qui proviennent du cheval et de l'âne ont les organes de la génération tout aussi complets que les autres

animaux : il ne manque rien au mâle, rien à la femelle : ils ont une grande abondance de liqueur séminale; et comme l'on ne permet guère aux mâles de s'accoupler, ils sont souvent si pressés de la répandre, qu'ils se couchent sur le ventre pour se frotter entre leurs pieds de devant qu'ils replient sous la poitrine : ces animaux sont donc pourvus de tout ce qui est nécessaire à l'acte de la génération ; ils sont même très ardents et par conséquent très indifférents sur le choix ; ils ont à peu près la même véhémence de goût pour la mule , pour l'ânesse et pour la jument ; il n'y a donc nulle difficulté pour les accouplements. Mais il faudroit des attentions et des soins particuliers, si l'on vouloit rendre ces accouplements prolifiques : la trop grande ardeur, surtout dans les femelles, est ordinairement suivie de la stérilité, et la mule est au moins aussi ardente que l'ânesse : or l'on sait que celle-ci rejette la liqueur séminale du mâle, et que, pour la faire retenir et produire, il faut lui donner des coups ou lui jeter de l'eau sur la croupe, afin de calmer les convulsions d'amour qui subsistent après l'accouplement, et qui sont la cause de cette réjaculation. L'ânesse et la mule tendent donc toutes deux par leur trop grande ardeur à la stérilité. L'âne et l'ânesse y tendent encore par une autre cause : comme ils sont originaires des climats chauds, le froid s'oppose à leur génération, et c'est par cette raison qu'on attend les chaleurs de l'été pour les faire accoupler ; lorsqu'on les laisse joindre dans d'autres temps et surtout en hiver, il est rare que l'imprégnation suive l'accouplement, même réitéré ; et ce choix du temps qui est nécessaire au succès de leur génération l'est aussi pour la conservation du produit ; il faut que l'ânon naisse dans un temps chaud, autrement il périt ou languit ; et comme la gestation de l'ânesse est d'un an, elle met bas dans la même saison qu'elle a conçu : ceci prouve assez combien la chaleur est nécessaire, non-seulement à la fécondité, mais même à la pleine vie de ces animaux. C'est encore par cette même raison de la trop grande ardeur de la femelle qu'on lui donne le mâle presque immédiatement après qu'elle a mis bas ; on ne lui laisse que sept ou huit jours de

repos ou d'intervalle entre l'accouchement et l'accouplement : l'ânesse, affoiblie par sa couche, est alors moins ardente; les parties n'ont pas pu, dans ce petit espace de temps, reprendre toute leur roideur; au moyen de quoi la conception se fait plus sûrement que quand elle est en pleine force et que son ardeur la domine. On prétend que dans cette espèce, comme dans celle du chat, le tempérament de la femelle est encore plus ardent et plus fort que celui du mâle : cependant l'âne est un grand exemple en ce genre; il peut aisément saillir sa femelle ou une autre plusieurs jours de suite et plusieurs fois par jour; les premières jouissances, loin d'éteindre, ne font qu'allumer son ardeur; on en a vu s'excéder sans y être incités autrement que par la force de leur appétit naturel; on en a vu mourir sur le champ de bataille, après onze ou douze conflits réitérés presque sans intervalle, et ne prendre pour subvenir à cette grande et rapide dépense que quelques pintes d'eau. Cette même chaleur qui le consume est trop vive pour être durable; l'âne-étalon bientôt est hors de combat et même de service, et c'est peut-être par cette raison que l'on a prétendu que la femelle est plus forte et vit plus long-temps que le mâle : ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec les ménagements que nous avons indiqués elle peut vivre trente ans et produire tous les ans pendant toute sa vie; au lieu que le mâle, lorsqu'on ne le contraint pas à s'abstenir de femelles, abuse de ses forces au point de perdre en peu d'années la puissance d'engendrer.

L'âne et l'ânesse tendent donc tous deux à la stérilité par des propriétés communes et aussi par des qualités différentes; le cheval et la jument y tendent de même par d'autres voies. On peut donner l'étalon à la jument neuf ou dix jours après qu'elle a mis bas, et elle peut produire cinq ou six ans de suite; mais après cela elle devient stérile. Pour entretenir sa fécondité, il faut mettre un intervalle d'un an entre chacune de ses portées et la traiter différemment de l'ânesse; au lieu de lui donner l'étalon après qu'elle a mis bas, il faut le lui réserver pour l'année suivante et attendre le temps où sa chaleur se manifeste par les humeurs qu'elle jette; et même avec ces

attentions, il est rare qu'elle soit féconde au-delà de l'âge de vingt ans. D'autre côté, le cheval, quoique moins ardent et plus délicat que l'âne, conserve néanmoins plus long-temps la faculté d'engendrer. On a vu de vieux chevaux, qui n'avoient plus la force de monter la jument sans l'aide du palfrenier, trouver leur vigueur dès qu'ils étoient placés et engendrer à l'âge de trente ans. La liqueur séminale est non-seulement moins abondante, mais beaucoup moins stimulante dans le cheval que dans l'âne; car souvent le cheval s'accouple sans la répandre, surtout si on lui présente la jument avant qu'il ne la cherche : il paroît triste dès qu'il a joui, et il lui faut d'assez grands intervalles de temps pour que son ardeur renaisse. D'ailleurs il s'en faut bien que dans cette espèce tous les accouplements, même les plus consommés, soient prolifiques : il y a des juments naturellement stériles, et d'autres en plus grand nombre qui sont très peu fécondes ; il y a aussi des étalons qui, quoique vigoureux en apparence, n'ont que peu de puissance réelle. Nous pouvons ajouter à ces raisons particulières une preuve plus évidente et plus générale du peu de fécondité dans les espèces du cheval et de l'âne : ce sont de tous les animaux domestiques ceux dont l'espèce, quoique la plus soignée, est la moins nombreuse; dans celles du bœuf, de la brebis, de la chèvre, et surtout dans celles du cochon, du chien et du chat, les individus sont dix et peut-être cent fois plus nombreux que dans celles du cheval et de l'âne : ainsi leur peu de fécondité est prouvée par le fait, et l'on doit attribuer à toutes ces causes la stérilité des mulets qui proviennent du mélange de ces deux espèces naturellement peu fécondes. Dans les espèces au contraire qui, comme celle de la chèvre et celle de la brebis, sont plus nombreuses et par conséquent plus fécondes, les mulets provenant de leur mélange ne sont pas stériles et remontent pleinement à l'espèce originaire dès la première génération; au lieu qu'il faudroit deux, trois et peut-être quatre générations pour que le mulet provenant du cheval et de l'âne pût parvenir à ce même degré de réhabilitation de nature.

On a prétendu que de l'accouplement du taureau et de la jument il résultoit une autre sorte de mulet : Columelle est, je crois, le premier qui en ait parlé; Gesner le cite et ajoute qu'il a entendu dire qu'il se trouvoit de ces mulets auprès de Grenoble, et qu'on les appelle *jumarts*. J'ai fait venir un de ces jumarts de Dauphiné, j'en ai fait venir un autre des Pyrénées, et j'ai reconnu, tant par l'inspection des parties extérieures que par la dissection des parties intérieures, que ces jumarts n'étoient que des bardeaux, c'est-à-dire des mulets provenant du cheval et de l'ânesse : je crois donc être fondé, tant par cette observation que par l'analogie, à croire que cette sorte de mulet n'existe pas, et que le mot *jumart* n'est qu'un nom chimérique et qui n'a point d'objet réel. La nature du taureau est trop éloignée de celle de la jument pour qu'ils puissent produire ensemble; l'un ayant quatre estomacs, des cornes sur la tête, le pied fourchu, etc., l'autre étant solipède et sans cornes et n'ayant qu'un seul estomac. Et les parties de la génération étant différentes tant par la grosseur que pour les proportions, il n'y a nulle raison de présumer qu'ils puissent se joindre avec plaisir et encore moins avec succès. Si le taureau avoit à produire avec quelque autre espèce que la sienne, ce seroit avec le buffle, qui lui ressemble par la conformation et par la plupart des habitudes naturelles; cependant nous n'avons pas entendu dire qu'il soit jamais né des mulets de ces deux animaux, qui néanmoins se trouvent ensemble dans plusieurs lieux, soit en domesticité, soit en liberté. Ce que l'on raconte de l'accouplement et du produit du cerf et de la vache m'est à peu près aussi suspect que l'histoire des jumarts, quoique le cerf soit beaucoup moins éloigné, par sa conformation, de la nature de la vache, que le taureau ne l'est de celle de la jument.

Ces animaux qui portent des bois, quoique ruminants et conformés à l'intérieur comme ceux qui portent des cornes, semblent faire un genre, une famille à part, dans laquelle l'élan est la tige majeure, et le renne, le cerf, l'axis, le daim et le chevreuil sont les branches mineures et collatérales; car il n'y

a que six espèces d'animaux dont la tête soit armée d'un bois branchu qui tombe et se renouvelle tous les ans; et, indépendamment de ce caractère générique qui leur est commun, ils se ressemblent encore beaucoup par la conformation et par toutes les habitudes naturelles : on obtiendrait donc plutôt des muets du cerf ou du daim mêlé avec le renne et l'axis, que du cerf et de la vache.

On seroit encore mieux fondé à regarder toutes les brebis et toutes les chèvres comme ne faisant qu'une même famille, puisqu'elles produisent ensemble des muets qui remontent directement, et dès la première génération, à l'espèce de la brebis; on pourroit même joindre à cette nombreuse famille des brebis et des chèvres celle des gazelles et celle des bubales, qui ne sont pas moins nombreuses. Dans ce genre, qui contient plus de trente espèces différentes, il paroît que le mouflon, le bouquetin, le chamois, l'antilope, le bubale, le condoma, etc., sont les tiges principales, et que les autres n'en sont que des branches accessoires, qui toutes ont retenu les caractères principaux de la souche dont elles sont issues, mais qui ont en même temps prodigieusement varié par les influences du climat et les différentes nourritures, aussi bien que par l'état de servitude et de domesticité auquel l'homme a réduit la plupart de ces animaux.

Le chien, le loup, le renard, le chacal et l'isatis forment un autre genre, dont chacune des espèces est réellement si voisine des autres et dont les individus se ressemblent si fort, surtout par la conformation intérieure et par les parties de la génération, qu'on a peine à concevoir pourquoi ces animaux ne produisent point ensemble : il m'a paru, par les expériences que j'ai faites sur le mélange du chien avec le loup et avec le renard, que la répugnance à l'accouplement venoit du loup et du renard plutôt que du chien, c'est-à-dire de l'animal sauvage et non pas de l'animal domestique; car les chiennes que j'ai mises à l'épreuve auroient volontiers souffert le renard et le loup, au lieu que la louve et la femelle renard n'ont jamais voulu souffrir les approches du chien. L'état de domesticité

semble rendre les animaux plus libertins, c'est-à-dire moins fidèles à leur espèce : il les rend aussi plus chauds et plus féconds ; car la chienne peut produire et produit même assez ordinairement deux fois par an, au lieu que la louve et la femelle renard ne portent qu'une fois dans une année ; et il est à présumer que les chiens sauvages, c'est-à-dire les chiens qui ont été abandonnés dans des pays déserts, et qui se sont multipliés dans l'île de Juan-Fernandès, dans les montagnes de Saint-Domingue, etc., ne produisent qu'une fois par an, comme le renard et le loup : ce fait, s'il étoit constaté, confirmeroit pleinement l'unité du genre de ces trois animaux, qui se ressemblent si fort par la conformation, qu'on ne doit attribuer qu'à quelques circonstances extérieures leur répugnance à se joindre.

Le chien paroît être l'espèce moyenne et commune entre celles du renard et du loup ; les anciens nous ont transmis comme deux faits certains, que le chien, dans quelques pays et dans quelques circonstances, produit avec le loup et avec le renard. J'ai voulu le vérifier ; et quoique je n'aie pas réussi dans les épreuves que j'ai faites à ce sujet, on n'en doit pas conclure que cela soit impossible ; car je n'ai pu faire ces essais que sur des animaux captifs, et l'on sait que dans la plupart d'entre eux la captivité seule suffit pour éteindre le desir et pour les dégoûter de l'accouplement, même avec leurs semblables ; à plus forte raison cet état forcé doit les empêcher de s'unir avec des individus d'une espèce étrangère : mais je suis persuadé que dans l'état de liberté et de célibat, c'est-à-dire de privation de sa femelle, le chien peut, en effet, s'unir au loup et au renard, surtout si, devenu sauvage, il a perdu son odeur de domesticité, et s'est en même temps rapproché des mœurs et des habitudes naturelles de ces animaux. Il n'en est pas de même de l'union du renard avec le loup, je ne la crois guère possible ; du moins dans la nature actuelle le contraire paroît démontré par le fait, puisque ces animaux se trouvent ensemble dans le même climat et dans les mêmes terres, et que, se soutenant chacun dans leur espèce sans se chercher, sans se mêler, il fau-

droit supposer une dégénération plus ancienne que la mémoire des hommes pour les réunir à la même espèce : c'est par cette raison que j'ai dit que celle du chien étoit moyenne entre celles du renard et du loup ; elle est aussi commune, puisqu'elle peut se mêler avec toutes deux ; et si quelque chose pouvoit indiquer qu'originaires toutes trois sont sorties de la même souche, c'est ce rapport commun qui rapproche le renard du loup, et me paroît en réunir les espèces de plus près que tous les autres rapports de conformité dans la figure et l'organisation. Pour réduire ces deux espèces à l'unité, il faut donc remonter à un état de nature plus ancien : mais, dans l'état actuel, on doit regarder le loup et le renard comme les tiges majeures du genre des cinq animaux que nous avons indiqués ; le chien, le chacal et l'isatis n'en sont que les branches latérales, et elles sont placées entre les deux premières ; le chacal participe du chien et du loup, et l'isatis du chacal et du renard : aussi paroît-il par un grand nombre de témoignages que le chacal et le chien produisent aisément ensemble ; et l'on voit, par la description de l'isatis et par l'histoire de ses habitudes naturelles, qu'il ressemble presque entièrement au renard par la figure et par le tempérament, qu'il se trouve également dans les pays froids, mais qu'en même temps il tient du chacal le naturel, l'aboiement continu, la voix criarde et l'habitude d'aller toujours en troupes.

Le chien de berger, que j'ai dit être la souche première de tous les chiens, est en même temps celui qui approche le plus de la figure du renard ; il est de la même taille ; il a, comme lui, les oreilles droites, le museau pointu, la queue droite et traînante ; il approche aussi du renard par la voix, par l'intelligence et par la finesse de l'instinct : il se peut donc que ce chien soit originaires issu du renard, sinon en ligne droite, au moins en ligne collatérale. Le chien qu'Aristote appelle *canis laconicus*, et qu'il assure provenir du mélange du renard et du chien, pourroit bien être le même que le chien de berger, ou du moins avoir plus de rapport avec lui qu'avec aucun autre chien : on seroit porté à imaginer que l'épithète

laconicus, qu'Aristote n'interprète pas, n'a été donnée à ce chien que par la raison qu'il se trouvoit en Laconie, province de la Grèce, dont Lacédémone étoit la ville principale; mais si l'on fait attention à l'origine de ce chien laconic, que le même auteur dit venir du renard et du chien, on sentira que la race n'en étoit pas bornée au seul pays de Laconie, et qu'elle devoit se trouver également dans tous les pays où il y avoit des renards, et c'est ce qui me fait présumer que l'épithète *laconicus* pourroit bien avoir été employée par Aristote dans le sens moral, c'est-à-dire pour exprimer la brièveté ou le son aigu de la voix; il aura appelé *chien laconic* ce chien provenant du renard, parce qu'il n'aboyoit pas comme les autres chiens, et qu'il avoit la voix courte et glapissante comme celle du renard. Or notre chien de berger est le chien qu'on peut appeler *laconic* à plus juste titre, car c'est celui de tous les chiens dont la voix est la plus brève et la plus rare : d'ailleurs les caractères que donne Aristote à son chien laconic conviennent assez au chien de berger, et c'est ce qui a achevé de me persuader que c'étoit le même chien. J'ai cru devoir rapporter les passages d'Aristote en entier, afin qu'on juge si ma conjecture est fondée ¹.

¹ « Laconici ex vulpe et cane generantur. » (*Hist. anim.* lib. VIII, cap. 28.)
 « Canum genera plura sunt. Coit laconicum mense suæ ætatis octavo, et crus
 « jam circa id tempus attollentes nonnulli urinam reddunt... Gerunt laconicæ
 « canes uterum parte sextâ anni, hoc est, sexagenis diebus aut uno vel altero,
 « plus minusve. Catelli cæci gignuntur, nec ante duodecimam diem visum
 « accipiunt. Coeunt canes posteaquam pepererunt sexto mense, nec citius.
 « Sunt quæ parte quinta anni uterum ferunt, hoc est, duobus et septuaginta
 « diebus, quarum catelli duodecim diebus luce carent : nonnullæ quarta parte
 « anni, hoc est, tribus mensibus, ferunt, quarum catelli diebus decem et
 « septem luce carent. Lac ante diebus quinque quam pariant habent canes
 « magna ex parte; verum nonnullis etiam septem aut quatuor diebus anti-
 « cipat : utile, statim ut pepererunt, est : genus laconicum post coitum diebus
 « triginta habere lac incipit.... Parit canis duodecim complurimum, sed
 « magna ex parte quinque aut sex. Unum etiam aliquam peperisse certum
 « est : laconicæ ex magna parte octo pariunt. Coeunt quandiu vivunt et mares
 « et feminæ : peculiare generis laconici est ut cum laborarint, coire melius
 « quam per otium possint. Vivit in hoc eodem genere mas ad annos decem,
 « femina ad duodecim : cæteri canes maxima quidem ex parte ad annos
 « quatuordecim; sed nonnulli vel ad viginti protrahunt vitam.... Laconici

Le genre des animaux cruels est l'un des plus nombreux et des plus variés; le mal semble ici, comme ailleurs, se reproduire sous toutes sortes de formes et se revêtir de plusieurs natures. Le lion et le tigre, comme espèces isolées, sont en première ligne; toutes les autres, savoir, les panthères, les onces, les léopards, les guépards, les lynx, les caracals, les jaguars, les couguars, les ocelots, les servals, les margais et les chats, ne font qu'une même et méchante famille, dont les différentes branches se sont plus ou moins étendues et ont plus ou moins varié suivant les différents climats: tous ces animaux se ressemblent par le naturel, quoiqu'ils soient très différents pour

«sane generis feminæ, quia minus laborant quam mares, vivaciores maribus sunt; at sero in cæteris; et si non late admodum constat, tamen mares vivaciores sunt.» (*Id.* lib. VI, c. 20.) «Feminam et marem natura distinxit moribus: sunt enim feminæ moribus mollioribus, mitescunt celerius et manum facilius patiuntur; discunt etiam imitanturque ingeniosius, ut in genere canum laconico feminas esse sagaciores quam mares apertum est. Moloticum etiam genus venaticum nihilo a cæteris discrepat, ac pecuarius longe et magnitudine et fortitudine contra belluas præstat: insignes vero animo et industria qui ex utroque, moloticum et laconicum, proderunt.» (*Id.*, lib. IX, cap. 1.)

Il faut observer que le mot *genus* ne doit pas s'interpréter ici par celui d'*espèce*, mais par le mot *race*. Aristote y distingue trois races de chiens: *laconicus*, *moloticus* et *pecuarius*. Le *moloticus*, qu'il appelle aussi *venaticus*, est vraisemblablement notre levrier, qui, dans la Grèce et l'Asie mineure, est le chien de chasse ordinaire; le *pecuarius*, qu'il dit excéder de beaucoup les autres chiens par la grandeur et par la force, est sans doute le mâtin, dont on se sert pour la garde et la défense du bétail contre les bêtes féroces; et le *laconicus*, duquel il ne désigne pas l'emploi, et qu'il dit seulement être chien de travail d'industrie, et qui est de plus petite taille que le *pecuarius*, ne peut être que le chien de berger, qui travaille en effet beaucoup à ranger, contenir et conduire les moutons, et qui est plus industrieux, plus attentif et plus soigneux que tous les autres chiens. Mais ce n'est pas là ce qu'il y a de plus difficile à entendre dans ces passages d'Aristote, c'est ce qu'il dit de la différente durée de la gestation dans les différentes races de chiens, dont, selon lui, les uns portent deux mois, les autres portent deux mois et demi, et les autres trois mois: car tous nos chiens, de quelque race qu'ils soient, ne portent également que pendant environ neuf semaines, c'est-à-dire soixante-un, soixante-deux ou soixante-trois jours, et je ne sache pas qu'on ait remarqué de plus grandes différences de temps que celle de ces trois ou quatre jours: mais Aristote pouvoit en savoir sur cela plus que nous; et si ces faits qu'il a avancés sont vrais, il en résulteroit un rapprochement bien plus grand de certains chiens avec le loup; car les chasseurs assurent que la louve porte trois mois ou trois mois et demi.

la grandeur et par la figure; ils ont tous les yeux étincelants, le museau court et les ongles aigus, courbés et rétractiles; ils sont tous nuisibles, féroces, indomptables; le chat, qui en est la dernière et la plus petite espèce, quoique réduit en servitude, n'en est ni moins perfide ni moins volontaire; le chat sauvage a conservé le caractère de la famille; il est aussi cruel, aussi méchant, aussi déprédateur en petit, que ses consanguins le sont en grand; ils sont tous également carnassiers, également ennemis des autres animaux. L'homme, avec toutes ses forces, n'a jamais pu les détruire; on a de tout temps employé contre eux le feu, le fer, le poison, les pièges: mais comme tous les individus multiplient beaucoup et que les espèces elles-mêmes sont fort multipliées, les efforts de l'homme se sont bornés à les faire reculer et à les resserrer dans les déserts, dont ils ne sortent jamais sans répandre la terreur et causer autant de dégât que d'effroi. Un seul tigre échappé de sa forêt suffit pour alarmer tout un peuple et le forcer à s'armer: que seroit-ce si ces animaux sanguinaires arrivoient en troupe et s'ils s'entendoient, comme les chiens sauvages ou les chacals, dans leurs projets de déprédation! La nature a donné cette intelligence aux animaux timides: mais heureusement les animaux fiers sont tous solitaires; ils marchent seuls et ne consultent que leur courage, c'est-à-dire la confiance qu'ils ont en leur force. Aristote avoit remarqué avant nous que, de tous les animaux qui ont des griffes, c'est-à-dire des ongles crochus et rétractiles, aucun n'étoit sociable, aucun n'alloit en troupe: cette observation, qui ne portoit alors que sur quatre ou cinq espèces, les seules de ce genre qui fussent connues de son temps, s'est étendue et trouvée vraie sur dix ou douze autres espèces qu'on a découvertes depuis. Les autres animaux carnassiers, tels que les loups, les renards, les chiens, les chacals, les isatis, qui n'ont point de griffes, mais seulement des ongles droits, vont pour la plupart en troupe et sont tous timides et même lâches.

En comparant ainsi tous les animaux et les rappelant chacun à leur genre, nous trouverons que les deux cents espèces dont

nous avons donné l'histoire peuvent se réduire à un assez petit nombre de familles ou souches principales, desquelles il n'est pas impossible que toutes les autres soient issues.

Et, pour mettre de l'ordre dans cette réduction, nous séparerons d'abord les animaux des deux continents; et nous observerons qu'on peut réduire à quinze genres et à neuf espèces isolées, non-seulement tous les animaux qui sont communs aux deux continents, mais encore tous ceux qui sont propres et particuliers à l'ancien. Ces genres sont, 1^o celui des solipèdes proprement dits, qui contient le cheval, le zèbre, l'âne, avec les mulets féconds et inféconds; 2^o celui des grands pieds fourchus à cornes creuses, savoir le bœuf et le buffle, avec toutes leurs variétés; 3^o la grande famille des petits pieds fourchus à cornes creuses, tels que les brebis, les chèvres, les gazelles, les chevrotains et toutes les autres espèces qui participent de leur nature; 4^o celle des pieds fourchus à cornes pleines ou bois solides, qui tombent et se renouvellent tous les ans; cette famille contient l'élan, le renne, le cerf, le daim, l'axis et le chevreuil; 5^o celle des pieds fourchus et ambigus, qui est composée du sanglier et de toutes les variétés du cochon, telles que celui de Siam à ventre pendant, celui de Guinée à longues oreilles pointues et couchées sur le dos, celui des Canaries à grosses et longues défenses, etc.; 6^o le genre très étendu des fissipèdes carnassiers à griffes, c'est-à-dire à ongles crochus et rétractiles, dans lequel on doit comprendre les panthères, les léopards, les guépards, les onces, les servals et les chats, avec toutes leurs variétés; 7^o celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractiles, qui contient le loup, le renard, le chacal, l'isatis et le chien, avec toutes leurs variétés; 8^o celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractiles, avec une poche sous la queue: ce genre est composé de l'hyène, de la civette, du zibet, de la genette, du blaireau, etc.; 9^o celui des fissipèdes carnassiers à corps très allongé avec cinq doigts à chaque pied, et le pouce ou premier ongle séparé des autres doigts: ce genre est composé des fouines, martes,

putois, furets, mangoustes, belettes, vansires, etc.; 10° la nombreuse famille des fissipèdes qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire et point de piquants sur le corps : elle est composée des lièvres, des lapins et de toutes les espèces d'écureuils, de loirs, de marmottes et de rats; 11° celui des fissipèdes dont le corps est couvert de piquants, tels que les porcs-épics et les hérissons; 12° celui des fissipèdes couverts d'écailles, les pangolins et les phatagins; 13° le genre des fissipèdes amphibies, qui contient la loutre, le castor, le desman, les morses et les phoques; 14° le genre des quadrumanes, qui contient les singes, les babouins, les guenons, les makis, les loris, etc.; 15° enfin celui des fissipèdes ailés, qui contient les roussettes et les chauves-souris, avec toutes leurs variétés. Les neuf espèces isolées sont l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le lion, le tigre, l'ours et la taupe, qui toutes sont aussi sujettes à un plus ou moins grand nombre de variétés.

De ces quinze genres et de ces neuf espèces isolées, deux espèces et sept genres sont communs aux deux continents : les deux espèces sont l'ours et la taupe; et les sept genres sont, 1° celui des grands pieds fourchus à cornes creuses, car le bœuf se retrouve en Amérique sous la forme du bison; 2° celui des pieds fourchus à bois solides, car l'élan se trouve au Canada sous le nom d'*orignal*, le renne sous celui de *caribou*, et l'on trouve aussi dans presque toutes les provinces de l'Amérique septentrionale des cerfs, des daims et des chevreuils; 3° celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractiles, car le loup et le renard se trouvent dans le Nouveau-Monde comme dans l'ancien; 4° celui des fissipèdes à corps très allongé; la fouine, la marte, le putois se trouvent en Amérique comme en Europe; 5° l'on y trouve aussi une partie du genre des fissipèdes qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire, les écureuils, les marmottes, les rats, etc.; 6° celui des fissipèdes amphibies; les morses, les phoques, les castors et les loutres existent dans le nord du nouveau continent, comme dans celui

de l'ancien; 7^o le genre des fissipèdes ailés y existe aussi en partie, car on y trouve des chauves-souris et des vampires, qui sont des espèces de roussettes.

Il ne reste donc que huit genres et cinq espèces isolées qui soient propres et particuliers à l'ancien continent : ces huit genres ou familles sont, 1^o celle des solipèdes proprement dits; car on n'a trouvé ni chevaux, ni ânes, ni zèbres, ni mulets dans le Nouveau-Monde; 2^o celle des petits pieds fourchus à cornes creuses; car il n'existoit en Amérique ni brebis, ni chèvres, ni gazelles, ni chevrotains; 3^o la famille des cochons; car l'espèce du sanglier ne s'est point trouvée dans le Nouveau-Monde, et quoique le pecari avec ses variétés doive se rapporter à cette famille, il en diffère cependant par des caractères assez remarquables pour qu'on puisse l'en séparer; 4^o il en est encore de même de la famille des animaux carnassiers à ongles rétractiles: on n'a trouvé en Amérique ni panthères, ni léopards, ni guépards, ni onces, ni servals; et quoique les jaguars, couguars, ocelots et margais paroissent être de cette famille, il n'y a aucune de ces espèces du Nouveau-Monde qui se trouve dans l'ancien continent, et réciproquement aucune espèce de l'ancien continent qui se soit trouvée dans le nouveau; 5^o il en est encore de même du genre des fissipèdes dont le corps est couvert de piquants; car, quoique le coendou et l'urson soient très voisins de ce genre, ces espèces sont néanmoins très différentes de celles des porcs-épics et des hérissons; 6^o le genre des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractiles, avec une poche sous la queue; car l'hyène, les civettes et les blaireaux n'existoient point en Amérique; 7^o les genres des quadrumanes; car l'on n'a trouvé en Amérique ni singes, ni babouins, ni guenons, ni makis; et les sapajous, sagouins, sarigues, marmoses, etc., quoique quadrumanes, différent de tous ceux de l'ancien continent; 8^o celui des fissipèdes couverts d'écailles: le pangolin ni le phatagin ne se sont point trouvés en Amérique; et les fourmiliers, auxquels on peut les comparer, sont couverts de poil, et en diffèrent trop pour qu'on puisse les réunir à la même famille.

Des neuf espèces isolées, sept, savoir, l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le lion et le tigre, ne se trouvent que dans l'ancien monde; et deux, savoir, l'ours et la taupe, sont communes aux deux continents.

Si nous faisons de même le dénombrement des animaux propres et particuliers au Nouveau-Monde, nous trouverons qu'il y en a environ cinquante espèces différentes, que l'on peut réduire à dix genres et quatre espèces isolées. Ces quatre espèces sont le tapir, le cabiai, le lama et le pecari: encore n'y a-t-il que l'espèce du tapir qui est absolument isolée; car celle du pecari a des variétés, et l'on peut réunir la vigogne au lama, et peut-être le cochon d'Inde au cabiai. Les dix genres sont: 1^o les sapajous, huit espèces; 2^o les sagouins, six espèces; 3^o les philandres ou sarigues, marmoses, cayopollins, phalangers, tarsiers, etc.; 4^o les jaguars, couguars, ocelots, margais, etc.; 5^o les coatis, trois ou quatre espèces; 6^o les moufettes, quatre ou cinq espèces; 7^o le genre de l'agouti, dans lequel je comprends l'acouchi, le paca, l'apéréa et le tapeti; 8^o celui des tatous, qui est composé de sept ou huit espèces; 9^o les fourmiliers, deux ou trois espèces; et 10^o les paresseux, dont nous connoissons deux espèces, savoir, l'unau et l'ai.

Or ces dix genres et ces quatre espèces isolées, auxquels on peut réduire les cinquante espèces d'animaux qui sont particuliers au Nouveau-Monde, quoique toutes différentes de celles de l'ancien continent, ont cependant des rapports éloignés, qui paroissent indiquer quelque chose de commun dans leur formation, et qui nous conduisent à remonter à des causes de dégénération plus grandes et peut-être plus anciennes que toutes les autres. Nous avons dit qu'en général tous les animaux du Nouveau-Monde étoient beaucoup plus petits que ceux de l'ancien continent; cette grande diminution dans la grandeur, quelle qu'en soit la cause, est une première sorte de dégénération, qui n'a pu se faire sans beaucoup influencer sur la forme, et il ne faut pas perdre de vue ce premier effet dans les comparaisons que l'on voudra faire de tous ces animaux.

Le plus grand est le tapir, qui, quoiqu'il ne soit que de la taille d'un âne, ne peut cependant être comparé qu'à l'éléphant, au rhinocéros et à l'hippopotame; il est dans son continent le premier pour la grandeur, comme l'éléphant l'est dans le sien; il a, comme le rhinocéros, la lèvre supérieure musculeuse et avancée; et, comme l'hippopotame, il se tient souvent dans l'eau. Seul, il les représente tous trois à ces petits égards; et sa forme, qui en tout tient plus de celle de l'âne que d'aucune autre, semble être aussi dégradée que sa taille est diminuée. Le cheval, l'âne, le zèbre, l'éléphant, le rhinocéros et l'hippopotame n'existoient point en Amérique, et n'y avoient même aucun représentant, c'est-à-dire qu'il n'y avoit dans ce Nouveau-Monde aucun animal qu'on pût leur comparer, ni pour la grandeur, ni pour la forme : le tapir est celui dont la nature sembleroit être la moins éloignée de tous; mais en même temps elle paroît si mêlée et approche si peu de chacun en particulier, qu'il n'est pas possible d'en attribuer l'origine à la dégénération de telle ou telle espèce, et que, malgré les petits rapports que cet animal se trouve avoir avec le rhinocéros, l'hippopotame et l'âne, on doit le regarder non-seulement comme étant d'une espèce particulière, mais d'un genre singulier et différent de tous les autres.

Ainsi le tapir n'appartient ni de près ni de loin à aucune espèce de l'ancien continent, et à peine porte-t-il quelques caractères qui l'approchent des animaux auxquels nous venons de le comparer. Le cabiai se refuse de même à toute comparaison; il ne ressemble à l'extérieur à aucun autre animal, et ce n'est que par les parties intérieures qu'il approche du cochon d'Inde, qui est de son même continent, et tous deux sont d'espèces absolument différentes de toutes celles de l'ancien continent.

Le lama et la vigogne paroissent avoir des signes plus significatifs de leur ancienne parenté, le premier avec le chameau et la seconde avec la brebis. Le lama a, comme le chameau, les jambes hautes, le cou fort long, la tête légère, la lèvre supérieure fendue; il lui ressemble aussi par la douceur

du naturel, par l'esprit de servitude, par la sobriété, par l'appétitude au travail; c'étoit chez les Américains le premier et le plus utile de leurs animaux domestiques; ils s'en servoient comme les Arabes se servent du chameau pour porter des fardeaux: voilà bien des convenances dans la nature de ces animaux, et l'on peut encore y ajouter celle des stigmates du travail; car, quoique le dos du lama ne soit pas déformé par des bosses comme celui du chameau, il a néanmoins des callosités naturelles sur la poitrine, parce qu'il a la même habitude de se reposer sur cette partie de son corps. Malgré tous ces rapports, le lama est une espèce très distincte et très différente de celle du chameau: d'abord il est beaucoup plus petit et n'a pas plus du quart ou du tiers du volume du chameau; la forme de son corps, la qualité et la couleur de son poil sont aussi fort différentes: le tempérament l'est encore plus; c'est un animal pituitieux, et qui ne se plaît que dans les montagnes, tandis que le chameau est d'un tempérament sec, et habite volontiers dans les sables brûlants: en tout il y a peut-être plus de différences spécifiques entre le chameau et le lama qu'entre le chameau et la girafe. Ces trois animaux ont plusieurs caractères communs par lesquels on pourroit les réunir au même genre: mais en même temps ils diffèrent à tant d'autres égards, qu'on ne seroit pas fondé à supposer qu'ils sont issus les uns des autres; ils sont voisins et ne sont pas parents. La girafe a près du double de la hauteur du chameau, et le chameau le double du lama: les deux premiers sont de l'ancien continent et forment des espèces séparées; à plus forte raison le lama, qui ne se trouve que dans le Nouveau-Monde, est-il une espèce éloignée de tous les deux.

Il n'en est pas de même du pecari: quoiqu'il soit d'une espèce différente de celle du cochon, il est cependant du même genre; il ressemble au cochon par la forme et par tous les rapports apparents; il n'en diffère que par quelques petits caractères, tels que l'ouverture qu'il a sur le dos, la forme de l'estomac et des intestins, etc. On pourroit donc croire que cet animal seroit issu de la même souche que le cochon, et qu'au-

trefois il auroit passé de l'ancien monde dans le nouveau, où, par l'influence de la terre, il aura dégénéré au point de former aujourd'hui une espèce distincte et différente de celle dont il est originaire.

Et à l'égard de la vigogne ou paco, quoiqu'elle ait quelques rapports avec la brebis par la laine et par l'habitude du corps, elle en diffère à tant d'autres égards qu'on ne peut regarder ces espèces ni comme voisines ni comme alliées; la vigogne est plutôt une espèce de petit lama, et il ne paroît par aucun indice qu'elle ait jamais passé d'un continent à l'autre. Ainsi des quatre espèces isolées qui sont particulières au Nouveau-Monde, trois, savoir, le tapir, le cabiai, et le lama avec la vigogne, paroissent appartenir en propre et de tout temps à ce continent; au lieu que le pecari, qui fait la quatrième, semble n'être qu'une espèce dégénérée du genre des cochons et avoir autrefois tiré son origine de l'ancien continent.

En examinant et comparant dans la même vue les dix genres auxquels nous avons réduit les autres animaux particuliers à l'Amérique méridionale, nous trouverons de même, non-seulement des rapports singuliers dans leur nature, mais des indices de leur ancienne origine et des signes de leur dégénération. Les sapajous et les sagouins ressemblent assez aux guenons ou singes à longue queue pour qu'on leur ait donné le nom commun de *singe*: cependant nous avons prouvé que leurs espèces et même leurs genres sont différents, et d'ailleurs il seroit bien difficile de concevoir comment les guenons de l'ancien continent ont pu prendre en Amérique une forme de face différente, une queue musclée et préhensile, une large cloison entre les narines, et les autres caractères, tant spécifiques que génériques, par lesquels nous les avons distinguées et séparées des sapajous: cependant, comme les singes, les babouins et les guenons ne se trouvent que dans l'ancien continent, on doit regarder les sapajous et les sagouins comme leurs représentants dans le nouveau; car ces animaux ont à peu près la même forme, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et ils ont aussi beaucoup de choses communes dans leurs habitudes natu-

relles. Il en est de même des makis, dont aucune espèce ne s'est trouvée en Amérique, et qui néanmoins paroissent y être remplacés ou représentés par les philandres, c'est-à-dire par les sarigues, marmoses et autres quadrumanes à museau pointu, qui se trouvent en grand nombre dans le nouveau continent et nulle part dans l'ancien : seulement il faut observer qu'il y a beaucoup plus de différence entre la nature et la forme des makis et de ces quadrumanes américains qu'entre celles des guenons et des sapajous, et qu'il y a si loin d'un sarigue, d'une marmose, ou d'un phalanger, à un maki, qu'on ne peut pas supposer qu'ils viennent les uns des autres, sans supposer en même temps que la dégénération peut produire des effets égaux à ceux d'une nature nouvelle ; car la plupart de ces quadrumanes de l'Amérique ont une poche sous le ventre ; la plupart ont dix dents à la mâchoire supérieure, et dix à l'inférieure ; la plupart ont la queue préhensile ; tandis que les makis ont la queue lâche, n'ont point de poche sous le ventre et n'ont que quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, et six à l'inférieure. Ainsi, quoique ces animaux aient les mains et les doigts conformés de la même manière, et qu'ils se ressemblent aussi par l'allongement du museau, leurs espèces et même leurs genres sont si différents, si éloignés, qu'on ne peut pas imaginer qu'ils soient issus les uns des autres, ni que des disparates aussi grandes et aussi générales aient jamais été produites par la dégénération.

Au contraire, les tigres d'Amérique, que nous avons indiqués sous les noms de *jaguar*, *couguar*, *ocelot* et *margai*, quoique d'espèces différentes de la panthère, du léopard, de l'once, du guépard et du serval de l'ancien continent, sont cependant bien certainement du même genre : tous ces animaux se ressemblent beaucoup, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur ; ils ont aussi le même naturel, la même férocité, la même véhémence de goût pour le sang ; et ce qui les rapproche encore de plus près pour le genre, c'est qu'en les comparant on trouve que ceux du même continent diffèrent autant et plus les uns des autres que de ceux de l'autre continent. Par exemple, la

panthère de l'Afrique diffère moins du jaguar du Brésil que celui-ci ne diffère du cougar, qui cependant est du même pays ; de même le serval de l'Asie et le margai de la Guiane sont moins différents entre eux qu'ils ne le sont de tous ceux de leur propre continent. On pourroit donc croire, avec assez de fondement, que ces animaux ont eu une origine commune, et supposer qu'ayant autrefois passé d'un continent à l'autre, leurs différences actuelles ne sont venues que de la longue influence de leur nouvelle situation.

Les moufettes ou puants d'Amérique, et le putois d'Europe, paroissent être du même genre. En général, lorsqu'un genre est commun aux deux continents, les espèces qui le composent sont plus nombreuses dans l'ancien que dans le nouveau. Ici c'est tout le contraire : on y trouve quatre ou cinq espèces de putois, tandis que nous n'en avons qu'un, dont la nature paroît même inférieure ou moins exaltée que celle de tous les autres, en sorte qu'à son tour le Nouveau-Monde paroît avoir des représentants dans l'ancien ; et, si l'on ne jugeoit que par le fait, on croiroit que ces animaux ont fait la route contraire, et ont autrefois passé d'Amérique en Europe. Il en est de même de quelques autres espèces : les chevreuils et les daims, aussi bien que les moufettes, sont plus nombreux, tant pour les variétés que pour les espèces, et en même temps plus grands et plus forts dans le nouveau continent que dans l'ancien ; on pourroit donc imaginer qu'ils en sont originaires : mais, comme nous ne devons pas douter que tous les animaux en général n'aient été créés dans l'ancien continent, il faut nécessairement admettre leur migration de ce continent à l'autre, et supposer en même temps qu'au lieu d'avoir, comme tous les autres, dégénéré dans ce Nouveau-Monde, ils s'y sont au contraire perfectionnés, et que, par la convenance et la faveur du climat, ils ont surpassé leur première nature.

Les fourmiliers, qui sont des animaux très singuliers, et dont il y a trois ou quatre espèces dans le Nouveau-Monde, paroissent aussi avoir leurs représentants dans l'ancien ; le pangolin et le phatagin leur ressemblent par le caractère unique

de n'avoir point de dents, et d'être forcés comme eux à tirer la langue et vivre de fourmis. Mais si l'on veut leur supposer une origine commune, il est assez étrange qu'au lieu d'écaillés qu'ils portent en Asie, ils soient couverts de poils en Amérique.

A l'égard des agoutis, des pacas et des autres du septième genre des animaux particuliers au nouveau continent, on ne peut les comparer qu'au lièvre et au lapin, desquels cependant ils diffèrent tous par l'espèce; et ce qui peut faire douter qu'il y ait rien de commun dans leur origine, c'est que le lièvre s'est répandu dans presque tous les climats de l'ancien continent, sans que sa nature se soit altérée, et sans qu'il ait subi d'autres changements que dans la couleur de son poil. On ne peut donc pas imaginer avec fondement que le climat d'Amérique ait fait ce que tous les autres climats n'ont pu faire, et qu'il eût changé la nature de nos lièvres au point d'en faire ou des tapetis et des apéréas qui n'ont point de queue, ou des agoutis à museau pointu, à oreilles courtes et rondes, ou des pacas à grosse tête, à oreilles courtes, à poil ras et rude, avec des bandes blanches.

Enfin les coatis, les tatous et les paresseux sont si différents, non-seulement pour l'espèce, mais aussi pour le genre, de tous les animaux de l'ancien continent, qu'on ne peut les comparer à aucun, et qu'il n'est pas possible de leur supposer rien de commun dans leur origine, ni d'attribuer aux effets de la dégénération les prodigieuses différences qui se trouvent dans leur nature, dont nul autre animal ne peut nous donner ni le modèle ni l'idée.

Ainsi, de dix genres et de quatre espèces isolées auxquels nous avons tâché de réduire tous les animaux propres et particuliers au Nouveau-Monde, il n'y en a que deux, savoir, le genre des jaguars, des ocelots, etc., et l'espèce du pecari avec ses variétés, qu'on puisse rapporter avec quelque fondement aux animaux de l'ancien continent. Les jaguars et les ocelots peuvent être regardés comme des espèces de léopards ou de panthères, et le pecari comme une espèce de cochon. Ensuite il

y a cinq genres et une espèce isolée, savoir, l'espèce du lama et les genres des sapajous, des sagouins, des moufettes, des agoutis et des fourmiliers, qu'on peut comparer, mais d'une manière équivoque et fort éloignée, au chameau, aux guenons, au putois, au lièvre et aux pangolins; et enfin il reste quatre genres et deux espèces isolées, savoir, les philandres, les coatis, les tatous, les paresseux, le tapir et le cabiai, qu'on ne peut ni rapporter ni même comparer à aucun des genres ou des espèces de l'ancien continent. Cela semble prouver assez que l'origine de ces animaux particuliers au Nouveau-Monde ne peut être attribuée à la simple dégénération; quelque grands, quelque puissants qu'on voulût en supposer les effets, on ne pourra jamais se persuader, avec quelque apparence de raison, que ces animaux aient été originairement les mêmes que ceux de l'ancien continent : il est plus raisonnable de penser qu'autrefois les deux continents étoient contigus ou continus, et que les espèces qui s'étoient cantonnées dans ces contrées du Nouveau-Monde, parce qu'elles en avoient trouvé la terre et le ciel plus convenables à leur nature, y furent renfermées et séparées des autres par l'irruption des mers lorsqu'elles divisèrent l'Afrique de l'Amérique. Cette cause est naturelle, et l'on peut en imaginer de semblables, et qui produiroient le même effet. Par exemple, s'il arrivoit jamais que la mer fit une irruption en Asie de l'orient au couchant, et qu'elle séparât du reste du continent les terres méridionales de l'Afrique et de l'Asie, tous les animaux qui sont propres et particuliers à ces contrées du midi, tels que les éléphants, les rhinocéros, les girafes, les zèbres, les orangs-outangs, etc., se trouveroient, relativement aux autres, dans le même cas que le sont actuellement ceux de l'Amérique méridionale; ils seroient entièrement et absolument séparés de ceux des contrées tempérées, et on auroit tort de leur chercher une origine commune et de vouloir les rappeler aux espèces ou aux genres qui peuplent ces contrées, sur le seul fondement qu'ils auroient avec ces derniers quelque ressemblance imparfaite ou quelques rapports éloignés.

Il faut donc, pour rendre raison de l'origine de ces animaux, remonter aux temps où les deux continents n'étoient pas encore séparés¹; il faut se rappeler les premiers changements qui sont arrivés sur la surface du globe; il faut en même temps se représenter les deux cents espèces d'animaux quadrupèdes réduites à trente-huit familles; et quoique ce ne soit point là l'état de la nature telle qu'elle nous est parvenue, et que nous l'avons représentée, que ce soit au contraire un état beaucoup plus ancien, et que nous ne pouvons guère atteindre que par des inductions et des rapports presque aussi fugitifs que le temps qui semble en avoir effacé les traces, nous tâcherons néanmoins de remonter, par les faits et par les monuments encore existants, à ces premiers âges de la nature, et d'en présenter les époques qui nous paroîtront clairement indiquées.

DES MULETS ¹

En conservant le nom de *mulet* à l'animal qui provient de l'âne et de la jument, nous appellerons *bardeau* celui qui a le cheval pour père et l'ânesse pour mère. Personne n'a jusqu'à présent observé les différences qui se trouvent entre ces deux animaux d'espèce mélangée : c'est néanmoins l'un des plus sûrs moyens que nous ayons pour reconnoître et distinguer les rapports de l'influence du mâle et de la femelle dans le produit de la génération. Les observations comparées de ces deux mulets et des autres métis qui proviennent de deux espèces différentes nous indiqueront ces rapports plus précisément et plus évidemment que ne le peut faire la simple comparaison de deux individus de la même espèce.

Nous avons fait représenter le mulet et le bardeau afin que tout le monde soit en état de les comparer, comme nous allons le faire nous-mêmes. D'abord le bardeau est beaucoup plus

¹ Cet article doit être regardé comme une addition à ce que j'ai déjà dit au sujet des mulets dans le discours qui a pour titre *de la Dégénération des animaux*.

petit que le mulet : il paroît donc tenir de sa mère l'ânesse les dimensions du corps; et le mulet, beaucoup plus grand et plus gros que le bardeau, les tient également de la jument sa mère. La grandeur et la grosseur du corps paroissent donc dépendre plus de la mère que du père dans les espèces mélangées. Maintenant, si nous considérons la forme du corps, ces deux animaux, vus ensemble, paroissent être d'une figure différente : le bardeau a l'encolure plus mince, le dos plus tranchant, en forme de dos de carpe, la croupe plus pointue et avalée, au lieu que le mulet a l'avant-main mieux fait, l'encolure plus belle et plus fournie, les côtes plus arrondies, la croupe plus pleine et la hanche plus unie. Tous deux tiennent donc plus de la mère que du père, non-seulement pour la grandeur, mais aussi pour la forme du corps. Néanmoins il n'en est pas de même de la tête, des membres et des autres extrémités du corps. La tête du bardeau est plus longue et n'est pas si grosse à proportion que celle de l'âne, et celle du mulet est plus courte et plus grosse que celle du cheval : ils tiennent donc, pour la forme et les dimensions de la tête, plus du père que de la mère. La queue du bardeau est garnie de crins à peu près comme celle du cheval; la queue du mulet est presque nue comme celle de l'âne : ils ressemblent donc encore à leur père par cette extrémité du corps. Les oreilles du mulet sont plus longues que celles du cheval, et les oreilles du bardeau sont plus courtes que celles de l'âne : ces autres extrémités du corps appartiennent donc aussi plus au père qu'à la mère. Il en est de même de la forme des jambes : le mulet les a sèches comme l'âne, et le bardeau les a plus fournies. Tous deux ressemblent donc par la tête, par les membres et par les autres extrémités du corps, beaucoup plus à leur père qu'à leur mère.

Dans les années 1751 et 1752, j'ai fait accoupler deux boucs avec plusieurs brebis, et j'en ai obtenu neuf mulets : sept mâles et deux femelles. Frappé de cette différence du nombre des mâles mulets à celui des femelles, je fis quelques informations pour tâcher de savoir si le nombre des mulets mâles qui pro-

viennent de l'âne et de la jument excède à peu près dans la même proportion le nombre des mulets femelles : aucune des réponses que j'ai reçues ne détermine cette proportion ; mais toutes s'accordent à faire le nombre des mâles mulets plus grand que celui des femelles. On verra dans la suite que M. le marquis de Spontin-Beaufort , ayant fait accoupler un chien avec une louve , a obtenu quatre mulets , trois mâles et une femelle. Enfin , ayant fait des questions sur des mulets plus aisés à procréer , j'ai su que , dans les oiseaux mulets , le nombre des mâles excède encore beaucoup plus le nombre des mulets femelles. J'ai dit , à l'article du serin des Canaries , que , de dix-neuf petits provenus d'une serine et d'un chardonneret , il n'y en avoit que trois femelles. Voilà les seuls faits que je puisse présenter comme certains sur ce sujet ¹ , dont il ne paroît pas qu'on se soit jamais occupé , et qui cependant mérite la plus grande attention ; car ce n'est qu'en réunissant plusieurs faits semblables qu'on pourra développer ce qui reste de mystérieux dans la génération par le concours de deux individus

¹ Ce que je trouve dans différents auteurs au sujet des jumarts me paroît très suspect. Le sieur Léger , dans son *Histoire du Vaudois* , année 1669 , dit que , dans les vallées du Piémont , il y a des animaux d'espèces mélangées , et qu'on les appelle *jumarts* ; que , quand ils sont engendrés par un taureau et une jument , on les nomme *baf* ou *buf* ; et que , quand ils sont engendrés par un taureau et une ânesse , on les appelle *bif* ; que ces jumarts n'ont point de cornes , et qu'ils sont de la taille d'un mulet ; qu'ils sont très légers à la course ; que lui-même en avoit monté un le 30 septembre , et qu'il fit en un jour dix-huit lieues ou cinquante-quatre milles d'Italie ; qu'enfin ils ont la démarche plus sûre et le pas plus aisé que le cheval.

D'après une semblable assertion , on croiroit que ces jumarts provenant du taureau avec la jument et l'ânesse existent , ou du moins qu'ils ont existé ; néanmoins , m'en étant informé , personne n'a pu me confirmer ces faits.

Le docteur Shaw , dans son *Histoire d'Alger* , dit qu'il a vu en Barbarie un animal appelé *kumrah* , et qui est engendré par l'union de l'âne et de la vache ; qu'il est solipède comme l'âne , et qu'il n'a point de cornes sur la tête , mais qu'à tous autres égards il diffère de l'âne ; qu'il n'est capable que de peu de service ; qu'il a la peau , la queue et la tête comme la vache , à l'exception des cornes. Le docteur Shaw est un auteur qui mérite confiance ; cependant , ayant consulté sur ce fait quelques personnes qui ont demeuré en Barbarie , et particulièrement M. le chevalier James Bruce , tous m'ont assuré n'avoir aucune connoissance de ces animaux engendrés par l'âne et la vache.

d'espèces différentes, et déterminer la proportion des puissances effectives du mâle et de la femelle dans toute reproduction.

De mes neuf mulets provenus du bouc et de la brebis, le premier naquit le 15 avril. Observé trois jours après sa naissance, et comparé avec un agneau de même âge, il en différoit par les oreilles, qu'il avoit un peu plus grandes, par la partie supérieure de la tête, qui étoit plus large, ainsi que la distance des yeux; il avoit de plus une bande de poil gris blanc depuis la nuque du cou jusqu'à l'extrémité de la queue; les quatre jambes, le dessous du cou, de la poitrine et du ventre, étoient couverts du même poil blanc assez rude; il n'y avoit un peu de laine que sur les flancs entre le dos et le ventre, et encore cette laine courte et frisée étoit mêlée de beaucoup de poil. Ce mulet avoit aussi les jambes d'un pouce et demi plus longues que l'agneau du même âge. Observé le 3 mai suivant, c'est-à-dire dix-huit jours après sa naissance, les poils blancs étoient en partie tombés et remplacés par des poils bruns, semblables pour la couleur à ceux du bouc, et presque aussi rudes. La proportion des jambes s'étoit soutenue; ce mulet les avoit plus longues que l'agneau de plus d'un pouce et demi: il étoit mal sur ses longues jambes, et ne marchoit pas aussi bien que l'agneau. Un accident ayant fait périr cet agneau, je n'observai ce mulet que quatre mois après, et nous le comparâmes avec une brebis du même âge: le mulet avoit un pouce de moins que la brebis sur la longueur qui est depuis l'entre-deux des yeux jusqu'au bout du museau, et un demi-pouce de plus sur la largeur de la tête, prise au-dessus des deux yeux, à l'endroit le plus gros. Ainsi la tête de ce mulet étoit plus grosse et plus courte que celle d'une brebis du même âge; la courbure de la mâchoire supérieure, prise à l'endroit des coins de la bouche, avoit près d'un demi-pouce de longueur de plus dans le mulet que dans la brebis. La tête du mulet n'étoit pas couverte de laine; mais elle étoit garnie de poils longs et touffus. La queue étoit de deux pouces plus courte que celle de la brebis.

Au commencement de l'année 1752, j'obtins, de l'union du

bouc avec les brebis, huit autres mulets, dont six mâles et deux femelles. Il en est mort deux avant qu'on ait pu les examiner; mais ils ont paru ressembler à ceux qui ont vécu, et que nous allons décrire en peu de mots. Il y en avoit deux, l'un mâle et l'autre femelle, qui avoient quatre mamelons, deux de chaque côté, comme les boucs et les chèvres; et en général ces mulets avoient du poil long sous le ventre, et surtout sous la verge, comme les boucs, et aussi du poil long sur les pieds, principalement sur ceux de derrière. La plupart avoient aussi le chanfrein moins arqué que les agneaux ne l'ont d'ordinaire, les cornes des pieds plus ouvertes, c'est-à-dire la fourche plus large et la queue plus courte que les agneaux¹.

J'ai rapporté, dans le volume de l'Histoire naturelle, à l'article du chien, les tentatives que j'ai faites pour unir un chien avec une louve; on peut voir toutes les précautions que j'avois cru devoir prendre pour faire réussir cette union. Le chien et la louve n'avoient tous deux que trois mois au plus lorsqu'on les a mis ensemble, et enfermés dans une assez grande cour, sans les contraindre autrement et sans les enchaîner. Pendant la première année, ces jeunes animaux vivoient en paix et paroisoient s'aimer; dans la seconde année, ils commencèrent à se disputer la nourriture, quoiqu'il y en eût au-delà du nécessaire: la querelle venoit toujours de la louve. Après la seconde année, les combats devinrent plus fréquents. Pendant tout ce temps, la louve ne donna aucun signe de chaleur; ce ne fut qu'à la fin de la troisième année qu'on s'aperçut qu'elle avoit les mêmes symptômes que les chiennes en chaleur: mais, loin que cet état les rapprochât l'un de l'autre, ils n'en devinrent tous deux que plus féroces; et le chien, au lieu de couvrir la louve, finit par la tuer. De cette épreuve j'ai cru pouvoir conclure que le loup n'est pas tout-à-fait de la même nature que le chien, que les espèces sont assez séparées pour ne pouvoir les rapprocher aisément, du moins dans ces climats, et je m'exprime dans les termes suivants: « Ce n'est pas que je prétende, d'une manière décisive et absolue, que le renard et la

¹ Note communiquée par M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

louve ne se soient jamais, dans aucun temps ni dans aucun climat, mêlés avec le chien : les anciens l'assurent assez positivement pour qu'on puisse avoir encore sur cela quelques doutes, malgré les épreuves que je viens de rapporter; et j'avoue qu'il faudroit un plus grand nombre de pareilles épreuves pour acquérir une certitude entière.» J'ai eu raison de mettre cette restriction à mes conclusions; car M. le marquis de Spontin - Beaufort, ayant tenté cette même union du chien et de la louve, a très bien réussi, et dès lors il a trouvé et suivi mieux que moi les routes et les moyens que la nature se réserve pour rapprocher quelquefois les animaux qui paroissent être incompatibles. Je fus d'abord informé du fait par une lettre que M. Surirey de Boissy me fit l'honneur de m'écrire, et qui est conçue dans les termes suivants :

A Namur, le 9 juin 1773. « Chez M. le marquis de Spontin, à Namur, a été élevée une très jeune louve, à laquelle on a donné pour compagnon un presque aussi jeune chien depuis deux ans. Ils étoient en liberté, venant dans les appartements, cuisine, écurie, etc., très caressants, se couchant sous la table et sur les pieds de ceux qui l'entouroient. Ils ont vécu le plus intimement.

« Le chien est une espèce de mâtin braque, très vigoureux. La nourriture de la louve a été le lait pendant les six premiers mois; ensuite on lui a donné de la viande crue, qu'elle préféroit à la cuite. Quand elle mangeoit personne n'osoit l'approcher : en un autre temps on en faisoit tout ce qu'on vouloit, pourvu qu'on ne la maltraitât pas. Elle caressoit tous les chiens qu'on lui conduisoit, jusqu'au moment qu'elle a donné la préférence à son ancien compagnon : elle entroit en fureur depuis contre tout autre. C'a été le 26 mars dernier qu'elle a été couverte pour la première fois : ses amours ont duré seize jours, avec d'assez fréquentes répétitions, et elle a donné ses petits le 6 juin, à huit heures du matin : ainsi le temps de la gestation a été de soixante-treize jours au plus. Elle a jeté quatre jeunes de couleur noirâtre : il y en a avec des extrémités blanches aux pattes et moitié de la poitrine, tenant en cela du

chien, qui est noir et blanc. Depuis qu'elle a mis bas, elle est grondante, et se hérissé contre ceux qui approchent; elle étrangleroit le chien même s'il étoit à portée.

« J'ajoute qu'elle a été attachée à deux chaînes depuis une irruption qu'elle a faite à la suite de son galant, qui avoit franchi une muraille chez un voisin qui avoit une chienne en chaleur; qu'elle avoit étranglé à moitié sa rivale; que le cocher a été pour les séparer à grands coups de bâton, et la reconduire à sa loge, où, par imprudence, recommençant la correction, elle s'est animée au point de le mordre à deux fois dans la cuisse; ce qui l'a tenu au lit six semaines, par les incisions considérables qu'on a été obligé de faire. »

Dans ma réponse à cette lettre, je faisais mes remerciements à M. de Boissy, et j'y joignois quelques réflexions pour éclaircir les doutes qui me restoient encore. M. le marquis de Spontin, ayant pris communication de cette réponse, eut la bonté de m'écrire lui-même dans les termes suivants :

Namur, le 14 juillet 1773. « J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les réflexions judicieuses que vous faites à M. Surirey de Boissy, que j'avois prié de vous mander, pendant mon absence, un événement auquel je n'osois encore m'attendre, malgré la force des apparences, par l'opinion que j'avois et que j'aurai toujours, comme le reste du monde, de l'excellence et du mérite des savants ouvrages dont vous avez bien voulu nous éclairer. Cependant, soit l'effet du hasard ou d'une de ces bizarreries de la nature, qui, comme vous dites, se plaît quelquefois à sortir des règles générales, le fait est incontestable, comme vous allez en convenir vous-même, si vous voulez bien ajouter foi à ce que j'ai l'honneur de vous écrire; ce dont j'ose me flatter d'autant plus que je pourrois autoriser le tout de l'aveu de deux cents personnes au moins, qui, comme moi, ont été témoins de tous les faits que je vais avoir l'honneur de vous détailler. Cette louve avoit tout au plus trois jours quand je l'achetai d'un paysan qui l'avoit prise dans le bois, après en avoir tué la mère. Je lui fis sucer du lait pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'elle pût manger de la viande. Je recom-

mandai à ceux qui devoient en avoir soin de la caresser , de la tourmenter continuellement , pour tâcher de l'appriivoiser au moins avec eux ; elle finit par devenir si familière , que je pouvois la mener à la chasse dans les bois , jusqu'à une lieue de la maison , sans risquer de la perdre ; elle est même revenue quelquefois seule pendant la nuit , les jours que je n'avois pu la ramener. J'étois beaucoup plus sûr de la garder auprès de moi quand j'avois un chien ; car elle les a toujours beaucoup aimés ; et ceux qui avoient perdu leur répugnance naturelle jouoient avec elle comme si c'eût été deux animaux de la même espèce. Jusque-là elle n'avoit fait la guerre qu'aux chats et aux poules , qu'elle étrangloit d'abord , sans en vouloir manger. Dès qu'elle eut atteint un an , sa férocité s'étendit plus loin , et je commençai à m'apercevoir qu'elle en vouloit aux moutons et aux chiennes , surtout si elles étoient en folie. Dès lors je lui ôtai la liberté , et je la faisois promener à la chaîne et muselée ; car il lui est arrivé souvent de se jeter sur son conducteur , qui la contrarioit. Elle avoit un an au moins quand je lui fis faire la connoissance du chien qui l'a couverte. Elle est en ville , dans mon jardin , à la chaîne , depuis les derniers jours du mois de novembre passé. Plus de trois cents personnes sont venues la voir dans ce temps. Je suis logé presque au centre de la ville : ainsi on ne peut supposer qu'un loup seroit venu la trouver. Dès qu'elle commença à entrer en chaleur , elle prit un tel goût pour le chien , et le chien pour elle , qu'ils hurloient affreusement de part et d'autre quand ils n'étoient pas ensemble. Elle a été couverte le 28 mars pour la première fois , et depuis , deux fois par jour , pendant deux semaines environ. Ils restoient attachés près d'un quart d'heure à chaque fois , pendant lequel temps la louve paroissoit souffrir beaucoup et se plaindre , et le chien point du tout. Trois semaines après , on s'aperçut aisément qu'elle étoit pleine. Le 6 juin , elle donna ses petits au nombre de quatre , qu'elle nourrit encore à présent , quoiqu'ils aient cinq semaines et des dents très pointues et assez longues. Ils ressemblent parfaitement à de petits chiens , ayant

les oreilles assez longues et pendantes. Il y en a un qui est tout-à-fait noir, avec la poitrine blanche, qui étoit la couleur du chien. Les autres auront, à ce que je crois, la couleur de la louve. Ils ont tous le poil beaucoup plus rude que les chiens ordinaires. Il n'y a qu'une chienne, qui est venue avec la queue très courte, de même que le chien qui n'en avoit presque pas. Ils promettent d'être grands, forts et très méchants. La mère en a un soin extraordinaire... Je doute si je la garderai d'avantage, en ayant été dégoûté par un accident qui est arrivé à mon cocher, qui en a été mordu à la cuisse si fort, qu'il a été six semaines sur son lit, sans pouvoir se bouger : mais je parierois volontiers qu'en la gardant elle aura encore des petits avec ce même chien, qui est blanc, avec de grandes taches noires sur le dos. Je crois, monsieur, avoir répondu par ce détail à vos observations, et j'espère que vous ne douterez plus de la vérité de cet événement singulier.»

Je n'en doute pas en effet, et je suis bien aise d'avoir l'occasion d'en témoigner publiquement ma reconnoissance. C'est beaucoup gagner que d'acquérir, dans l'histoire de la nature, un fait rare; les moyens sont toujours difficiles, et, comme l'on voit, très souvent dangereux : c'étoit par cette dernière raison que j'avois séquestré ma louve et mon chien de toute société; je craignois les accidents en laissant vivre la louve en liberté. J'avois précédemment élevé un jeune loup qui, jusqu'à l'âge d'un an, n'avoit fait aucun mal, et suivoit son maître à peu près comme un chien : mais, dès la seconde année, il commit tant d'excès, qu'il fallut le condamner à la mort. J'étois donc assuré que ces animaux, quoique adoucis par l'éducation, reprennent avec l'âge leur férocité naturelle; et en voulant prévenir les inconvénients qui ne peuvent manquer d'en résulter, et tenant ma louve toujours enfermée avec le chien, j'avoue que je n'avois pas senti que je prenois une mauvaise méthode : car, dans cet état d'esclavage et d'ennui, le naturel de la louve, au lieu de s'adoucir, s'aigrit au point qu'elle étoit plus féroce que dans l'état de nature; et le chien, ayant été séparé de si

bonne heure de ses semblables et de toute société, avoit pris un caractère sauvage et cruel, que la mauvaise humeur de la louve ne faisoit qu'irriter; en sorte que, dans les deux dernières années, leur antipathie devint si grande qu'ils ne cherchoient qu'à s'entre-dévoré. Dans l'épreuve de M. le marquis de Spontin tout s'est passé différemment. Le chien étoit dans l'état ordinaire; il avoit toute la douceur et toutes les autres qualités que cet animal docile acquiert dans le commerce de l'homme. La louve, d'autre part, ayant été élevée en toute liberté et familièrement, dès son bas âge, avec le chien, qui, par cette habitude sans contrainte, avoit perdu sa répugnance pour elle, étoit devenue susceptible d'affection pour lui; elle l'a donc bien reçu lorsque l'heure de la nature a sonné; et, quoiqu'elle ait paru se plaindre et souffrir dans l'accouplement elle a eu plus de plaisir que de douleur, puisqu'elle a permis qu'il fût réitéré chaque jour pendant tout le temps qu'a duré sa chaleur. D'ailleurs, le moment pour faire réussir cette union disparate a été bien saisi: c'étoit la première chaleur de la louve; elle n'étoit qu'à la seconde année de son âge; elle n'avoit donc pas encore repris entièrement son naturel féroce. Toutes ces circonstances, et peut-être quelques autres dont on ne s'est point aperçu, ont contribué au succès de l'accouplement et de la production. Il sembleroit donc, par ce qui vient d'être dit, que le moyen le plus sûr de rendre les animaux infidèles à leur espèce, c'est de les mettre, comme l'homme, en grande société, en les accoutumant peu à peu avec ceux pour lesquels ils n'auroient sans cela que de l'indifférence ou de l'antipathie. Quoi qu'il en soit, on saura maintenant, grace aux soins de M. le marquis de Spontin, et on tiendra dorénavant pour chose sûre, que le chien peut produire avec la louve, même dans nos climats. J'aurois bien désiré qu'après une expérience aussi heureuse ce premier succès eût engagé son illustre auteur à tenter l'union du loup et de la chienne et celle des renards et des chiens. Il trouvera peut-être que c'est trop exiger, et que je parle ici avec l'enthousiasme d'un naturaliste insatiable: j'en conviens, et j'avoue que la décou-

verte d'un fait nouveau dans la nature m'a toujours transporté¹.

Mais revenons à nos mulets. Le nombre des mâles, dans ceux que j'ai obtenus du bouc et de la brebis, est comme 7 sont à 2; dans ceux du chien et de la louve, ce nombre est comme 3 sont à 1; et dans ceux des chardonnerets et de la serine, comme 16 sont à 3. Il paroît donc presque certain que le nombre des mâles, qui est déjà plus grand que celui des femelles dans les espèces pures, est encore bien plus grand dans les espèces mixtes. Le mâle influe donc en général plus que la femelle sur la production, puisqu'il donne son sexe au plus grand nombre, et que ce nombre des mâles devient d'autant plus grand que les espèces sont moins voisines. Il doit en être de même des races différentes : on aura, en les croisant, c'est-à-dire en prenant celles qui sont les plus éloignées, on aura, dis-je, non-seulement de plus belles productions, mais des mâles en plus grand nombre. J'ai souvent tâché de deviner pourquoi, dans aucune religion, dans aucun gouvernement, le mariage du frère et de la sœur n'a jamais été autorisé. Les hommes auroient-ils reconnu, par une très ancienne expérience, que cette union du frère et de la sœur étoit moins féconde que les autres, ou produisoit-elle moins de mâles et des enfants plus foibles et plus mal faits? Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'inverse du fait est vrai; car on sait, par des expériences mille fois répétées, qu'en croisant les races au lieu de les réunir, soit dans les animaux,

¹ Un fait tout pareil vient de m'être annoncé par M. Bourgelat, dans une lettre qu'il m'a écrite le 15 avril 1775, et dont voici l'extrait :

« Milord comte de Pembroke me mande, dit M. Bourgelat, qu'il a vu
« accoupler, depuis plusieurs jours, une louve et un gros mâtin; que la
« louve est apprivoisée, qu'elle est toujours dans la chambre de son maître,
« et constamment sous ses yeux; enfin qu'elle ne sort qu'avec lui, et qu'elle
« le suit aussi fidèlement qu'un chien. Il ajoute qu'un marchand d'animaux a
« eu, à quatre reprises différentes, des productions de la louve et du chien.
« Il prétend que le loup n'est autre chose qu'un chien sauvage; et en cela il
« est d'accord avec le célèbre anatomiste Hunter. Il ne pense pas qu'il en soit
« de même des renards. Il m'écrit encore que la chienne du lord Clansbrawill,
« fille d'un loup, accouplée avec un chien d'arrêt, a fait des petits qui, selon
« son garde-chasse, seront excellents pour le fusil. »

soit dans l'homme, on anoblit l'espèce, et que ce moyen seul peut la maintenir belle et même la perfectionner.

Joignons maintenant ces faits, ces résultats d'expériences et ces indications à d'autres faits constatés, en commençant par ceux que nous ont transmis les anciens. Aristote dit positivement que le mulet engendre, avec la jument, un animal appelé par les Grecs *hinnus* ou *ginnus*. Il dit de même que la mule peut concevoir aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit. De ces deux faits, qui sont vrais, le second est en effet plus rare que le premier, et tous deux n'arrivent que dans des climats chauds. M. de Bory, de l'Académie royale des sciences, et ci-devant gouverneur des îles de l'Amérique, a eu la bonté de me communiquer un fait récent sur ce sujet, par sa lettre du 7 mai 1770, dont voici l'extrait :

« Vous vous rappelez peut-être, monsieur, que M. d'Alembert lut, à l'Académie des sciences, l'année dernière, 1769, une lettre dans laquelle on lui mandoit qu'une mule avoit mis bas un muleton dans une habitation de l'île Saint-Domingue ; je fus chargé d'écrire pour vérifier le fait, et j'ai l'honneur de vous envoyer le certificat que j'en ai reçu... Celui qui m'écrit est une personne digne de foi. Il dit avoir vu des mulets couvrir indistinctement des mules et des cavales, comme aussi des mules couvertes par des mulets et des étalons. »

Ce certificat est un acte juridique de notoriété, signé de plusieurs témoins, et ducement contrôlé et légalisé. Il porte en substance que, le 14 mai 1769, M. de Nort, chevalier de Saint-Louis et ancien major de la légion royale de Saint-Domingue, étant sur son habitation de la Petite-Anse, on lui amena une mule qu'on lui dit être malade; elle avoit le ventre très gros, et il lui sortoit un boyau par la vulve: M. de Nort, la croyant enflée, envoya chercher une espèce de maréchal nègre qui avoit coutume de panser les animaux malades; que ce nègre étant arrivé en son absence, il avoit jeté bas la mule pour lui faire prendre un breuvage; que l'instant d'après la chute il la délivra d'un petit mulct bien conformé, dont le poil étoit long et très noir; que ce muleton a vécu une heure; mais qu'ayant ét.

blessé, ainsi que la mule, par sa chute forcée, ils étoient morts l'un et l'autre, le muleton le premier, c'est-à-dire presque en naissant, et la mule dix heures après; qu'ensuite on avoit fait écorcher le muleton, et qu'on a envoyé sa peau au docteur Maty. qui l'a déposée (dit M. de Nort) dans le cabinet de la Société royale de Londres.

D'autres témoins oculaires, et particulièrement M. Cazavant, maître en chirurgie, ajoutent que le muleton paroissoit être à terme et bien conformé; que, par l'apparence de son poil, de sa tête et de ses oreilles, il a paru tenir plus de l'âne que les mulets ordinaires; que la mule avoit les mamelles gonflées et remplies de lait; que, lorsqu'on aperçut les pieds du muleton sortant de la vulve, le nègre, maréchal ignorant, l'avoit tiré si rudement, qu'en arrachant de force le muleton il avoit occasioné un renversement dans la matrice et des déchirements qui avoient occasioné la mort de la mère et du petit.

Ces faits, qui me paroissent bien constatés, nous démontrent que, dans les climats chauds, la mule peut non-seulement concevoir, mais perfectionner et porter à terme son fruit. On m'a écrit d'Espagne et d'Italie qu'on en avoit plusieurs exemples; mais aucun des faits qui m'ont été transmis n'est aussi bien vérifié que celui que je viens de rapporter: seulement il nous reste à savoir si cette mule de Saint-Domingue ne tenoit pas sa conception de l'âne plutôt que du mulet; la ressemblance de son muleton au premier plus qu'au second de ces animaux paroîtroit l'indiquer: l'ardeur du tempérament de l'âne le rend peu délicat sur le choix des femelles, et le porte à rechercher presque également l'ânesse, la jument et la mule.

Il est donc certain que le mulet peut engendrer, et que la mule peut produire; ils ont, comme les autres animaux, tous les organes convenables et la liqueur nécessaire à la génération: seulement ces animaux d'espèce mixte sont beaucoup moins féconds et toujours plus tardifs que ceux d'espèce pure; d'ailleurs ils n'ont jamais produit dans les climats froids, et ce n'est que rarement qu'ils produisent dans les pays chauds, et encore plus rarement dans les contrées tempérées; dès lors leur infé-

condité, sans être absolue, peut néanmoins être regardée comme positive, puisque la production est si rare qu'on peut à peine en citer un certain nombre d'exemples : mais on a d'abord eu tort d'assurer qu'absolument les mulets et les mules ne pouvoient engendrer, et ensuite on a eu encore plus grand tort d'avancer que tous les autres animaux d'espèce mélangée étoient, comme les mulets, hors d'état de produire; les faits que nous avons rapportés ci-devant sur les métis produits par le bouc et la brebis, sur ceux du chien et de la louve, et particulièrement sur les métis des serins et des autres oiseaux, nous démontrent que ces métis ne sont point inféconds, et que quelques-uns sont même aussi féconds à peu près que leurs père et mère.

Un grand défaut, ou, pour mieux dire, un vice très fréquent dans l'ordre des connoissances humaines, c'est qu'une petite erreur particulière et souvent nominale, qui ne doit occuper que sa petite place en attendant qu'on la détruise, se répand sur toute la chaîne des choses qui peuvent y avoir rapport, et devient par là une erreur de fait, une très grande erreur, et forme un préjugé général, plus difficile à déraciner que l'opinion particulière qui lui sert de base. Un mot, un nom qui, comme le mot *mulet*, n'a dû et ne devrait encore représenter que l'idée particulière de l'animal provenant de l'âne et de la jument, a été mal à propos appliqué à l'animal provenant du cheval et de l'ânesse, et ensuite encore plus mal à tous les animaux quadrupèdes et à tous les oiseaux d'espèce mélangée; et comme, dans sa première acception, ce mot *mulet* renfermoit l'idée de l'infécondité ordinaire de l'animal provenant de l'âne et de la jument, on a, sans autre examen, transporté cette même idée d'infécondité à tous les êtres auxquels on a donné le même nom de *mulet* : je dis à tous les êtres; car, indépendamment des animaux quadrupèdes, des poissons, on a fait aussi des mulets dans les plantes, auxquels on a, sans hésiter, donné, comme à tous les autres mulets, le défaut général de l'infécondité, tandis que, dans le réel, aucun de ces êtres métis n'est absolument infécond, et que, de tous,

le mulet proprement dit, c'est-à-dire l'animal qui seul doit porter ce nom, est aussi le seul dont l'infécondité, sans être absolue, soit assez positive pour qu'on puisse le regarder comme moins fécond qu'aucun autre, c'est-à-dire comme infécond dans l'ordre ordinaire de la nature, en comparaison des animaux d'espèce pure, et même des autres animaux d'espèce mixte.

Tous les mulets, dit le préjugé, sont des animaux viciés qui ne peuvent produire : aucun animal, quoique provenant de deux espèces, n'est absolument infécond, disent l'expérience et la raison; tous, au contraire, peuvent produire, et il n'y a de différence que du plus au moins; seulement on doit observer que, dans les espèces pures, ainsi que dans les espèces mixtes, il y a de grandes différences dans la fécondité. Dans les premières, les unes, comme les poissons, les insectes, etc., se multiplient chaque année par milliers, par centaines; d'autres, comme les oiseaux et les petits animaux quadrupèdes, se reproduisent par vingtaines, par douzaines; d'autres enfin, comme l'homme et tous les grands animaux, ne se reproduisent qu'un à un. Le nombre dans la production est, pour ainsi dire, en raison inverse de la grandeur des animaux : le cheval et l'âne ne produisent qu'un par an; et, dans le même espace de temps, les souris, les mulots, les cochons d'Inde, produisent trente ou quarante. La fécondité de ces petits animaux est donc trente ou quarante fois plus grande; et, en faisant une échelle des différents degrés de fécondité, les petits animaux que nous venons de nommer seront aux points les plus élevés, tandis que le cheval, ainsi que l'âne, se trouveront presque au terme de la moindre fécondité; car il n'y a guère que l'éléphant qui soit encore moins fécond.

Dans les espèces mixtes, c'est-à-dire dans celles des animaux qui, comme le mulet, proviennent de deux espèces différentes, il y a, comme dans les espèces pures, des degrés différents de fécondité ou plutôt d'infécondité; car les animaux qui viennent de deux espèces, tenant de deux natures, sont en général moins féconds, parce qu'ils ont moins de con-

venances entre eux qu'il n'y en a dans les espèces pures, et cette infécondité est d'autant plus grande que la fécondité naturelle des parents est moindre. Dès lors si les deux espèces du cheval et de l'âne, peu fécondes par elles-mêmes, viennent à se mêler, l'infécondité primitive, loin de diminuer dans l'animal métis, ne pourra qu'augmenter : le mulet sera non-seulement plus infécond que son père et sa mère, mais peut-être le plus infécond de tous les animaux métis, parce que toutes les autres espèces mélangées dont on a pu tirer du produit, telles que celles du bouc et de la brebis, du chien et de la louve, du chardonneret et de la serine, etc., sont beaucoup plus fécondes que les espèces de l'âne et du cheval. C'est à cette cause particulière et primitive qu'on doit rapporter l'infécondité des mulets et des bardeaux; ce dernier animal est même plus infécond que le premier, par une seconde cause encore plus particulière. Le mulet provenant de l'âne et de la jument tient de son père l'ardeur du tempérament, et par conséquent la vertu prolifique à un très haut degré, tandis que le bardeau, provenant du cheval et de l'ânesse, est, comme son père, moins puissant en amour et moins habile à engendrer; d'ailleurs la jument, moins ardente que l'ânesse, est aussi plus féconde, puisqu'elle retient et conçoit plus aisément, plus sûrement. Ainsi tout concourt à rendre le mulet moins infécond que le bardeau; car l'ardeur du tempérament dans le mâle, qui est si nécessaire pour la bonne génération, et surtout pour la nombreuse multiplication, nuit au contraire dans la femelle, et l'empêche presque toujours de retenir et de concevoir.

Ce fait est généralement vrai, soit dans les animaux, soit dans l'espèce humaine; les femmes les plus froides avec les hommes les plus chauds engendrent un grand nombre d'enfants : il est rare, au contraire, qu'une femme produise si elle est trop sensible au physique de l'amour; l'acte par lequel on arrive à la génération n'est alors qu'une fleur sans fruit, un plaisir sans effet : mais aussi, dans la plupart des femmes qui sont purement passives, c'est, comme dans le figuier, dont la

sève est froide, un fruit qui se produit sans fleur; car l'effet de cet acte est d'autant plus sûr qu'il est moins troublé dans les femelles par les convulsions du plaisir : elles sont si marquées dans quelques-unes, et même si nuisibles à la conception dans quelques femelles, telles que l'ânesse, qu'on est obligé de leur jeter de l'eau sur la croupe, ou même de les frapper rudement pour les calmer; sans ce secours désagréable elles ne deviendroient pas mères, ou du moins ne le deviendroient que tard, lorsque, dans un âge plus avancé, la grande ardeur du tempérament seroit éteinte ou ne subsisteroit qu'en partie. On est quelquefois obligé de se servir des mêmes moyens pour faire concevoir les juments.

Mais, dira-t-on, les chiennes et les chattes, qui paroissent être encore plus ardentes en amour que la jument et l'ânesse, ne manquent néanmoins jamais de concevoir; le fait que vous avancez sur l'infécondité des femelles trop ardentes en amour n'est donc pas général, et souffre de grandes exceptions. Je réponds que l'exemple des chiennes et des chattes, au lieu de faire une exception à la règle, en seroit plutôt une confirmation; car, à quelque excès qu'on veuille supposer les convulsions intérieures des organes de la chienne, elles ont tout le temps de se calmer pendant la longue durée du temps qui se passe entre l'acte consommé et la retraite du mâle, qui ne peut se séparer tant que subsistent le gonflement et l'irritation des parties. Il en est de même de la chatte, qui, de toutes les femelles, paroît être la plus ardente, puisqu'elle appelle ses mâles par des cris lamentables d'amour, qui annoncent le plus pressant besoin : mais c'est, comme pour le chien, par une autre raison de conformation dans le mâle, que cette femelle si ardente ne manque jamais de concevoir : son plaisir très vif dans l'accouplement est nécessairement mêlé d'une douleur presque aussi vive. Le gland du chat est hérissé d'épines plus grosses et plus poignantes que celles de sa langue, qui, comme l'on sait, est rude au point d'offenser la peau; dès lors l'intromission ne peut être que fort douloureuse pour la femelle, qui s'en plaint et l'annonce hautement par des cris encore plu

perçants que les premiers : la douleur est si vive, que la chatte fait en ce moment tous ses efforts pour échapper, et le chat, pour la retenir, est forcé de la saisir sur le cou avec ses dents, et de contraindre et soumettre ainsi par la force cette même femelle amenée par l'amour.

Dans les animaux domestiques soignés et bien nourris, la multiplication est plus grande que dans les animaux sauvages ; on le voit par l'exemple des chats et des chiens, qui produisent dans nos maisons plusieurs fois par an, tandis que le chat sauvage et le chien abandonné à la seule nature ne produisent qu'une seule fois chaque année. On le voit encore mieux par l'exemple des oiseaux domestiques : y a-t-il dans aucune espèce d'oiseaux libres une fécondité comparable à celle d'une poule bien nourrie, bien fêtée par son coq ? Et, dans l'espèce humaine, quelle différence entre la chétive propagation des sauvages et l'immense population des nations civilisées et bien gouvernées ! Mais nous ne parlons ici que de la fécondité naturelle aux animaux dans leur état de pleine liberté ; on en verra d'un coup d'œil les rapports dans la table suivante, de laquelle on pourra tirer quelques conséquences utiles à l'histoire naturelle.

NOMS DES ANIMAUX.	AGE auquel les mâles sont en état d'engendrer, et les femelles de produire.	
	MALE	FEMELLE.
L'ÉLÉPHANT.	à 30 ans.	à 30 ans.
Le RHINOCÉROS.	à 15 ou 20 ans.	à 15 ou 20 ans.
L'HIPPOTAME.	.	.
Le MORSE.	.	.
Le CHAMEAU.	à 4 ans.	à 4 ans.
Le DROMADAIRE.	à 4 ans.	à 4 ans.
Le CHEVAL.	à 2 ans $\frac{1}{2}$ *.	à 2 ans.
Le ZÈBRE.	à 2 ans.	à 2 ans.
L'ÂNE.	à 2 ans.	à 2 ans.
Le BUFFLE.	à 3 ans.	à 3 ans.
Le BOEUF.	à 2 ans.	à 18 mois.
Le CERF. . .	à 18 mois.	à 18 mois.
Le RENNE. .	à 2 ans.	à 2 ans.
Le LAMA.	à 3 ans.	à 3 ans.
L'HOMME.	à 14 ans.	à 12 ans.
Les grands SINGES.	à 3 ans. .	à 3 ans.
Le MOUFLON.	à 18 mois.	à 1 an.
Le SAÏGA.	à 1 an.	à 1 an. .
Le CHEVREUIL.	à 18 mois.	à 2 ans.
Le CHAMOIS.	à 1 an.	à 1 an.
La CHÈVRE et le BOUC. . .	à 1 an.	à 7 mois.
La BREBIS* et le BÉLIER.	à 1 an.	à 1 an.
Le PROQUE. .	.	.

* A deux ans et demi le cheval n'engendre que des poulains foibles ou mal

DURÉE DE LA GESTATION.	NOMBRE DES PETITS QUE LES MÈRES font à chaque portée.	AGE auquel les mâles cessent d'en- gendrer, et les femelles de prod.	
		MALE.	FEMELLE.
2 ans..	1 petit en 3 ou 4 ans.	vit 2 siècles.	
.	1 petit.	vit 70 ou 80 ans.	
.	1 petit.		
9 mois.	1 petit.		
1 an à peu près.	1 petit.	vit 40 ou 50 ans.	
1 an à peu près.	1 petit.	<i>Idem.</i>	
11 mois.	1, quelquefois 2.	à 25 ou 30 ans.	à 18 ou 20 ans.
11 mois.	1, rarement 2.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>
11 mois et plus.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	à 25 ou 30 ans.
9 mois.	1 petit.	vit 15 ou 18 ans.	
9 mois.	1, rarement 2.	à 9 ans.	à 9 ans.
8 mois et plus.	<i>Idem.</i>	vit 30 ou 35 ans.	
8 mois.	1 petit. . .	vit 16 ans.	
.	1, rarement 2.	à 12 ans.	à 12 ans.
9 mois.	1, quelquefois 2.		
.	<i>Idem.</i>		
5 mois.	1, quelquefois 2 ; peut produire 2 fois dans les climats chauds. .	à 8 ans.	à 10 ou 12 ans.
5 mois.	1, quelquefois 2.	vit jusqu'à 15 ou 20 ans. .	
5 mois.	1, 2, quelquefois 3.	vit 12 ou 15 ans.	
5 mois.	1, 2, rarement 3.	vit, dit-on, 20 a.	
5 mois.	1, 2, rarement 3, et ja- mais plus de 4.	à 7 ans.	à 7 ans..
5 mois.	1, quelquefois 2 ; peut produire 2 fois dans les climats chauds.	à 8 ans.	à 10 ou 12 ans.
plusieurs mois.	2 ou 3 petits.		

faits ; il faut qu'il ait quatre ans, et même six pour les chevaux fins.

NOMS DES ANIMAUX.	AGE auquel les mâles sont en état d'engendrer, et les femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.
L'OURS.	à 2 ans.	à 2 ans.
Le BLAIREAU.	.	.
Le LION.	à 2 ans.	à 2 ans.
Les LÉOPARDS et le TIGRE.	à 2 ans.	à 2 ans.
Le LOUP.	à 2 ans.	à 2 ans.
Le CHIEN dans l'état de nature.	à 9 ou 10 mois.	à 9 ou 10 mois.
L'ISATIS. ,	.	.
Le RENARD.	à 1 an.	à 1 an.
Le CHACAL. .	.	.
Le CHAT dans l'état de nature.	avant 1 an.	avant 1 an.
La FOUINE.	à 1 an tout au plus.	à 1 an tout au plus.
La MARTE. .	à 1 an tout au plus.	à 1 an tout au plus.
Le PUTOIS.	à 1 an.	à 1 an.
LA BELETTE.	dès la première année.	dès la première année.
L'HERMINE.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>
L'ÉCUREUIL.	à 1 an.	à 1 an.
Le POLATOUCHE.	.	.
Le HÉRISSON. .	à 1 an.	à 1 an.
LES LOIRS. .	dès la première année.	dès la première année.
L'ONDATRA.	.	.

DURÉE DE LA GESTATION.	NOMBRE DES PETITS QUE LES MÈRES font à chaque portée.	AGE auquel les mâles cessent d'en- gendrer, et les femelles de prod.	
		MALE.	FEMELLE.
plusieurs mois.	1, 2, 3, 4, et jamais plus de 5.	vit 20 ou 25 ans.	
	3 ou 4 petits.		
	3 ou 4, une seule fois par an.	vit 20 ou 25 ans.	
	4 ou 5, une seule fois par an.		
73 jours au plus.	5, 6, et jusqu'à 9, une seule fois par an.	à 15 ou 20 ans.	à 15 ou 20 ans.
63 jours.	3, 4, 5, 6 petits.	à 15 ans.	à 15 ans.
63 jours.	6 et 7		
entre en chaleur en hiver; prod. au mois d'avril.	3, 4, jusqu'à 6.	à 10 ou 11 ans.	à 10 ou 11 ans.
	2, 3 ou 4.		
56 jours.	4, 5 ou 6.	à 9 ans.	à 9 ans.
comme les chats, dit-on, c'est-à- dire 56 jours.	3, 4 et 6	à 8 ou 10 ans.	à 8 ou 10 ans.
comme les chats, dit-on, c'est-à- dire 56 jours.	3, 4 et 6.	à 8 ou 10 ans.	à 8 ou 10 ans.
<i>Idem.</i>	3, 4 et 5.	eng. toute sa vie	prod. toute sa v.
	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>
	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>
entre en chaleur en mars, et met bas au mois de mai.	3 ou 4.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>
	<i>Idem.</i>		
40 jours environ.	3, 4 et 5.		
	<i>Idem.</i>	vit 6 ans.	
	4, 5 ou 6.		

NOMS DES ANIMAUX.	AGE auquel les mâles sont en état d'engendrer, et les femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.
Le DESMAN.		.
Les SARIGUES.		.
Les PHILANDRES.		..
Les COCHONS.	à 9 mois ou 1 an.	à 9 mois ou 1 an.
Les TATOUS.		.
Les LIÈVRES.	dès la première année.	dès la première année.
Les LAPINS.	à 5 ou 6 mois.	à 5 ou 6 mois.
Le FURET.	dès la première année.	dès la première année.
Les RATS.	dès la première année.	dès la première année.
Les MULOIS.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>
Les SOURIS.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>
Le SURMULOT.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>
Le COCHON D'INDE.	à 5 ou 6 semaines.	à 5 ou 6 semaines.

DURÉE DE LA GESTATION.	NOMBRE DES PETITS QUE LES MÈRES font à chaque portée.	AGE auquel les mâles cessent d'en- gendrer, et les femelles de prod.	
		MÂLE.	FEMELLE.
	4, 5 ou 6.		
	4, 5, 6 et 7.		
	4, 5 et 6.		
4 mois.	10, 12, 15, et jamais plus de 20; et produisent deux fois par an.	à 15 ans.	à 15 ans.
	4 petits, et produisent plusieurs fois par an.		
30 ou 31 jours.	2, 3 et 4, et produisent plusieurs fois par an.	vivent 7 ou 8 ans.	
<i>Idem.</i>	4, 5 et jusqu'à 8, et prod. plusieurs fois par an.	vivent 8 ou 9 ans.	
40 jours.	5, 6, jusqu'à 9, et produit deux fois par an en domesticité.	prod. pendant toute sa vie.	
5 ou 6 semaines.	5 ou 6, et produisent plusieurs fois par an.	produisent pendant toute leur vie.	
1 mois ou 5 semaines.	9 ou 10, et produisent plusieurs fois par an.	<i>Idem.</i>	
<i>Idem.</i>	5 ou 6, et produisent plusieurs fois par an.	<i>Idem.</i>	
	depuis 12 jusqu'à 19, et produit trois fois par an.	vit 6 ou 7 ans.	
5 semaines.	produit huit fois par an: première portée, 4 ou 5; seconde portée, 5 ou 6; et les autres, depuis 7, 8, jusqu'à 11 petits.	produit toute sa vie, qui est de 5 ou 6 ans.	

Voilà l'ordre dans lequel la nature nous présente les différents degrés de la fécondité des animaux quadrupèdes. On voit que cette fécondité est d'autant plus petite que l'animal est plus grand. En général, cette même échelle inverse de la fécondité relativement à la grandeur se trouve dans tous les autres ordres de la nature vivante; les petits oiseaux produisent en plus grand nombre que les grands : il en est de même des poissons et peut-être aussi des insectes. Mais, en ne considérant ici que les animaux quadrupèdes, on voit dans la table qu'il n'y a guère que le cochon qui fasse une exception bien marquée à cette espèce de règle; car il devrait se trouver, par la grandeur de son corps, dans le nombre des animaux qui ne produisent que deux ou trois petits une seule fois par an, au lieu qu'il se trouve être en effet aussi fécond que les petits animaux.

Cette table contient tout ce que nous savons sur la fécondité des animaux dans les espèces pures. Mais la fécondité, dans les animaux d'espèces mixtes, demande des considérations particulières; cette fécondité est, comme je l'ai dit, toujours moindre que dans les espèces pures. On en verra clairement la raison par une simple supposition. Que l'on supprime, par exemple, tous les mâles dans l'espèce du cheval et toutes les femelles dans celle de l'âne, ou bien tous les mâles dans l'espèce de l'âne et toutes les femelles dans celle du cheval, il ne naîtra plus que des animaux mixtes que nous avons appelés *mulets* et *bardeaux*, et ils naîtront en moindre nombre que les chevaux ou les ânes, puisqu'il y a moins de rapports de nature entre le cheval et l'ânesse ou l'âne et la jument, qu'entre l'âne et l'ânesse ou le cheval et la jument. Dans le réel, c'est le nombre des convenances ou des disconvenances qui constitue ou sépare les espèces; et puisque celle de l'âne se trouve de tout temps séparée de celle du cheval, il est clair qu'en mêlant ces deux espèces, soit par les mâles, soit par les femelles, on diminue le nombre des convenances qui constituent l'espèce. Donc les mâles engendreront et les femelles produiront plus difficilement, plus rarement, en conséquence

de leur mélange; et même ces espèces mélangées ne produiroient point du tout si leurs disconvenances étoient un peu plus grandes. Les mulets de toute sorte seront donc toujours rares dans l'état de nature; car ce n'est qu'au défaut de sa femelle naturelle qu'un animal, de quelque espèce qu'il soit, recherchera une autre femelle, moins convenable pour lui et à laquelle il conviendrait moins aussi que son mâle naturel. Et quand même ces deux animaux d'espèces différentes s'approcheroient sans répugnance et se joindroient avec quelque empressement dans les temps du besoin de l'amour, leur produit ne sera ni aussi certain ni aussi fréquent que dans l'espèce pure, où le nombre beaucoup plus grand de ces mêmes convenances fonde les rapports de l'appétit physique, et en multiplie toutes les sensations. Or ce produit sera d'autant moins fréquent dans l'espèce mêlée, que la fécondité sera moindre dans les deux espèces pures dont on fera le mélange; et le produit ultérieur de ces animaux mixtes provenus des espèces mêlées sera encore beaucoup plus rare que le premier, parce que l'animal mixte, héritier, pour ainsi dire, de la disconvenance de nature qui se trouve entre ses père et mère, et n'étant lui-même d'aucune espèce, n'a parfaite convenance de nature avec aucune. Par exemple, je suis persuadé que le bardeau couvrirait en vain sa femelle bardeau, et qu'il ne résulteroit rien de cet accouplement; d'abord par la raison générale que je viens d'exposer, ensuite par la raison particulière du peu de fécondité dans les deux espèces dont cet animal mixte provient, et enfin par la raison encore plus particulière des causes qui empêchent souvent l'ânesse de concevoir avec son mâle, et à plus forte raison avec un mâle d'une autre espèce: je ne crois donc pas que ces petits mulets provenant du cheval et de l'ânesse puissent produire entre eux, ni qu'ils aient jamais formé lignée, parce qu'ils me paroissent réunir toutes les disconvenances qui doivent amener l'infécondité. Mais je ne prononcerai pas aussi affirmativement sur la nullité du produit de la mule et du mulet, parce que, des trois causes d'infécondité que nous venons d'exposer, la dernière n'a pas

ici tout son effet ; car la jument concevant plus facilement que l'ânesse , et l'âne étant plus ardent , plus chaud que le cheval , leur puissance respective de fécondité est plus grande et leur produit moins rare que celui de l'ânesse et du cheval ; par conséquent le mulet sera moins infécond que le bardeau : néanmoins je doute beaucoup que le mulet ait jamais engendré avec la mule , et je présume , d'après les exemples mêmes des mules qui ont mis bas , qu'elles devoient leur imprégnation à l'âne plutôt qu'au mulet ; car on ne doit pas regarder le mulet comme le mâle naturel de la mule , quoique tous deux portent le même nom , ou plutôt n'en diffèrent que du masculin au féminin.

Pour me faire mieux entendre , établissons , pour un moment , un ordre de parenté dans les espèces , comme nous en admettons un dans la parenté des familles. Le cheval et la jument seront frère et sœur d'espèce , et parents au premier degré. Il en est de même de l'âne et de l'ânesse. Mais si l'on donne l'âne à la jument , ce sera tout au plus comme son cousin d'espèce , et cette parenté sera déjà du second degré ; le mulet qui en résultera , participant par moitié de l'espèce du père et de celle de la mère , ne sera qu'au troisième degré de parenté d'espèce avec l'un et l'autre. Dès lors le mulet et la mule , quoique issus des mêmes père et mère , au lieu d'être frère et sœur d'espèce , ne seront parents qu'au quatrième degré , et par conséquent produiront plus difficilement entre eux que l'âne et la jument , qui sont parents d'espèce au second degré. Et , par la même raison , le mulet et la mule produiront moins aisément entre eux qu'avec la jument ou avec l'âne , parce que leur parenté d'espèce n'est qu'au troisième degré , tandis qu'entre eux elle est au quatrième ; l'infécondité qui commence à se manifester ici dès le second degré doit être plus marquée au troisième , et si grande au quatrième , qu'elle est peut-être absolue.

En général , la parenté d'espèce est un de ces mystères profonds de la nature que l'homme ne pourra sonder qu'à force d'expériences aussi réitérées que longues et difficiles. Com-

nient pourra-t-on connoître, autrement que par les résultats de l'union mille et mille fois tentée des animaux d'espèces différentes, leur degré de parenté? L'âne est-il parent plus proche du cheval que du zèbre? le loup est-il plus près du chien que le renard ou le chacal? A quelle distance de l'homme mettrons-nous les grands singes qui lui ressemblent si parfaitement par la conformation du corps? Toutes les espèces d'animaux étoient-elles autrefois ce qu'elles sont aujourd'hui? leur nombre n'a-t-il pas augmenté ou plutôt diminué? les espèces foibles n'ont-elles pas été détruites par les plus fortes ou par la tyrannie de l'homme, dont le nombre est devenu mille fois plus grand que celui d'aucune autre espèce d'animaux puissants? Quels rapports pourrions-nous établir entre cette parenté des espèces et une autre parenté mieux connue, qui est celle des différentes races dans la même espèce? La race en général ne provient-elle pas, comme l'espèce mixte, d'une disconvenance à l'espèce pure dans les individus qui ont formé la première souche de la race? Il y a peut-être dans l'espèce du chien telle race si rare, qu'elle est plus difficile à procréer que l'espèce mixte provenant de l'âne et de la jument. Combien d'autres questions à faire sur cette seule matière, et qu'il y en a peu que nous puissions résoudre! que de faits nous seroient nécessaires pour pouvoir prononcer et même conjecturer! que d'expériences à tenter pour découvrir ces faits, les reconnoître, ou même les prévenir par des conjectures fondées! Cependant, loin de se décourager, le philosophe doit applaudir à la nature, lors même qu'elle lui paroît avare et trop mystérieuse, et se féliciter de ce qu'à mesure qu'il lève une partie de son voile elle lui laisse entrevoir une immensité d'autres objets tous dignes de ses recherches. Car ce que nous connoissons déjà doit nous faire juger de ce que nous pourrons connoître; l'esprit humain n'a point de bornes, il s'étend à mesure que l'univers se déploie : l'homme peut donc et doit tout tenter; il ne lui faut que du temps pour tout savoir. Il pourroit même, en multipliant ses observations, voir et prévoir tous les phénomènes, tous les événements de la nature avec autant de vérité et de

certitude que s'il les déduisoit immédiatement des causes : et quel enthousiasme plus pardonnable, ou même plus noble, que celui de croire l'homme capable de reconnoître toutes les puissances, et de découvrir par ses travaux tous les secrets de la nature !

Ces travaux consistent principalement en observations suivies sur les différents sujets qu'on veut approfondir, et en expériences raisonnées, dont le succès nous apprendroit de nouvelles vérités : par exemple, l'union des animaux d'espèces différentes, par laquelle seule on peut reconnoître leur parenté, n'a pas été assez tentée. Les faits que nous avons pu recueillir, au sujet de cette union volontaire ou forcée, se réduisent à si peu de chose, que nous ne sommes pas en état de prononcer sur l'existence réelle des *jumarts*.

On a donné ce nom *jumart*, d'abord aux animaux mulets ou métis qu'on a prétendu provenir du taureau et de la jument; mais on a aussi appelé *jumart* le produit réel ou prétendu de l'âne et de la vache. Le docteur Shaw dit que dans les provinces de Tunis et d'Alger il y a une espèce de mulet nommé *kumrach*, qui vient d'un âne et d'une vache; que c'est une bête de charge, petite à la vérité, mais de fort grand usage; que ceux qu'il a vus n'avoient qu'une corne au pied comme l'âne, mais qu'ils étoient fort différents à tous égards, ayant le poil lisse et la queue et la tête de vache, excepté qu'ils n'avoient point de cornes.

Voilà donc déjà deux sortes de jumarts : le premier qu'on dit provenir du taureau et de la jument, et le second de l'âne et de la vache. Et il est encore question d'un troisième jumart, qu'on prétend provenir du taureau et de l'ânesse. Il est dit, dans le voyage de Mérolle, que dans l'île de Corse il y avoit un animal portant des bagages, qui provient du taureau et de l'ânesse, et que, pour se le procurer, on couvre l'ânesse avec une peau de vache fraîche, afin de tromper le taureau.

Mais je doute également de l'existence réelle de ces trois sortes de jumarts, sans cependant vouloir la nier absolument.

Je vais même citer quelques faits particuliers qui prouvent la réalité d'un amour mutuel et d'un accouplement réel entre des animaux d'espèces fort différentes, mais dont néanmoins il n'est rien résulté. Rien ne paroît plus éloigné de l'aimable caractère du chien que le gros instinct brut du cochon, et la forme du corps dans ces deux animaux est aussi différente que leur naturel; cependant j'ai deux exemples d'un amour violent entre le chien et la truie : cette année même 1774, dans le courant de l'été, un chien épagneul de la plus grande taille, voisin de l'habitation d'une truie en chaleur, parut la prendre en grande passion; on les enferma ensemble pendant plusieurs jours, et tous les domestiques de la maison furent témoins de l'ardeur mutuelle de ces deux animaux; le chien fit même des efforts prodigieux et très réitérés pour s'accoupler avec la truie, mais la disconvenance dans les parties de la génération empêcha leur union ¹. La même chose est arrivée plusieurs années auparavant dans un lieu voisin ², de manière que le fait ne parut pas nouveau à la plupart de ceux qui en étoient témoins. Les animaux, quoique d'espèces très différentes, se prennent donc souvent en affection, et peuvent par conséquent, dans de certaines circonstances, se prendre entre eux d'une forte passion; car il est certain que la seule chose qui ait empêché, dans ces deux exemples, l'union du chien avec la truie, ne vient que de la conformation des parties qui ne peuvent aller ensemble; mais il n'est pas également certain que, quand il y auroit eu intromission, et même accouplement consommé, la production eût suivi. Il est souvent arrivé que plusieurs animaux d'espèces différentes se sont accouplés librement et sans y être forcés; ces unions volontaires devroient être prolifiques, puisqu'elles supposent les plus grands obstacles levés, la répugnance naturelle surmontée, et assez de convenance entre les parties de la génération. Cependant ces accouplements, quoique volontaires, et qui sembleroient an-

¹ Ce fait est arrivé chez M. le comte de La Feuillée, dans sa terre de Frolois en Bourgogne.

² A Billy, près de Chanceau en Bourgogne.

noncer du produit, n'en donnent aucun; je puis en citer un exemple récent, et qui s'est, pour ainsi dire, passé sous mes yeux. En 1767 et années suivantes, dans ma terre de Buffon, le meunier avoit une jument et un taureau qui habitoient dans la même étable, et qui avoient pris tant de passion l'un pour l'autre, que, dans tous les temps où la jument étoit en chaleur, le taureau ne manquoit jamais de la couvrir trois ou quatre fois par jour, dès qu'il se trouvoit en liberté; ces accouplements réitérés nombre de fois pendant plusieurs années donnoient au maître de ces animaux de grandes espérances d'en voir le produit. Cependant il n'en est jamais rien résulté; tous les habitants du lieu ont été témoins de l'accouplement très réel et très réitéré de ces deux animaux pendant plusieurs années¹, et en même temps de la nullité du produit. Ce fait très certain paroît donc prouver qu'au moins dans notre climat le taureau n'engendre pas avec la jument, et c'est ce qui me fait douter très légitimement de cette première sorte de jumart. Je n'ai pas des faits aussi positifs à opposer contre la seconde sorte de jumart dont parle le docteur Shaw, et qu'il dit provenir de l'âne et de la vache. J'avoue même que, quoique le nombre des disconvenances de nature paroisse à peu près égal dans ces deux cas, le témoignage positif d'un voyageur aussi instruit que le docteur Shaw semble donner plus de probabilité à l'existence de ces seconds jumarts qu'il n'y en a pour les premiers. Et, à l'égard du troisième jumart provenant du taureau et de l'ânesse, je suis bien persuadé, malgré le témoignage de Mérolle, qu'il n'existe pas plus que le jumart provenant du taureau et de la jument. Il y a encore plus de disconvenance, plus de distance de nature du taureau à l'ânesse qu'à la jument, et le fait que j'ai rapporté de la nullité du produit de la jument avec le taureau s'applique de lui-même, et, à

¹ Je n'étois pas informé du fait que je cite ici lorsque j'ai écrit, dix ans auparavant, que les parties de la génération du taureau et de la jument étant très différentes dans leurs proportions et dimensions, je ne présumois pas que ces animaux pussent se joindre avec succès et même avec plaisir; car il est certain qu'ils se joignoient avec plaisir, quoiqu'il n'ait jamais rien résulté de leur union.

plus forte raison , suppose le défaut de produit dans l'union du taureau avec l'ânesse.

DE LA MULE.

Exemple d'accouplement prolifique de la mule avec le cheval.

Nous avons dit dans plusieurs endroits de notre ouvrage , et surtout dans celui où nous traitons des mulets en particulier , que la mule produit quelquefois , surtout dans les pays chauds. Nous pouvons ajouter aux exemples que nous en avons donnés une relation authentique que M. Schiks , consul des états-généraux de Hollande à Murcie , en Espagne , a eu la bonté de m'envoyer , écrite en espagnol , et dont voici la traduction.

En 1763 , le 2 août , à huit heures du soir , chez le sieur François Carra , habitant de la ville de Valence , une de ses mules , très bien faite et d'un poil bai , ayant été saillie par un beau cheval gris de Cordoue , fit une très belle pouline d'un poil alezan avec les crins noirs : cette pouline devint très belle , et se trouva en état de servir de monture à l'âge de deux ans et demi. On l'admiroit à Valence , car elle avoit toutes les qualités d'une belle bête de l'espèce pure du cheval ; elle étoit très vive , et avoit beaucoup de jarret : on en a offert six cents écus à son maître , qui n'a jamais voulu s'en défaire. Elle mourut d'une échauffaison , sans doute pour avoir été trop fatiguée ou montée trop tôt.

En 1765 , le 10 juin , à cinq heures du matin , la même mule de François Carra , qui avoit été saillie par le même cheval de Cordoue , fit une autre pouline aussi belle que la première et de la même force , d'un poil gris sale et crins noirs , mais qui ne vécut que quatorze mois.

En 1767 , le 31 janvier , cette même mule produisit pour la troisième fois , et c'étoit un beau poulain . même poil gris sale ,

avec les crins noirs, de la même force que les autres; il mourut âgé de dix-neuf mois.

Le premier décembre 1769, cette mule, toujours saillie par le même cheval, fit une pouline aussi belle que les autres, qui mourut à vingt-un mois.

Le 13 juillet 1771, vers les dix heures du soir, elle fit un poulain, poil gris sale, très fort, et qui vit encore actuellement, en mai 1777. Ces cinq animaux métis, mâles et femelles, viennent d'un même cheval, lequel étant venu à mourir, François Carra en acheta un autre très bon, du même pays de Cordoue, le 6 mars 1775; il étoit poil bai brun, avoit une étoile au front, les pieds blancs de quatre doigts, et les crins noirs. Ce cheval bien fait et vigoureux saillit la mule sans qu'on s'en aperçût, et, le 5 avril 1776, elle fit une pouline d'un poil alezan brûlé, qui avoit aussi une étoile au front et les pieds blancs comme le père: elle étoit d'une si belle tournure, qu'un peintre ne pourroit pas en faire une plus belle. Elle a les mêmes crins que les cinq autres; c'est aujourd'hui une très bonne bête: on espère qu'elle réussira, car on en aura un très grand soin, et même plus que des autres.

On ajoute que, lorsque cette mule mit bas pour la première fois, le bruit s'en répandit par toute la ville; ce qui y attira un concours de monde de tout âge et de toute condition.

En 1774, don André Gomez de la Vega, intendant de Valence, se fit donner la relation des cinq productions de la mule pour la présenter au roi.

LE GNOU ou NIOU ¹

Antilope Gnu. GMEL.

Ce bel animal, qui se trouve dans l'intérieur des terres de l'Afrique, n'étoit connu d'aucun naturaliste : milord Bute, dont on connoît le goût pour les sciences, est le premier qui m'en ait donné connoissance, en m'envoyant un dessin colorié, au-dessus duquel étoit écrit : *feva-heda* ou *bos-buffel*, animal de trois pieds et demi de hauteur, à deux cents lieues du cap de Bonne-Espérance. Ensuite M. le vicomte de Querhoënt, qui a fait de très bonnes observations dans ses derniers voyages, a bien voulu m'en confier le journal, dans lequel j'ai trouvé un dessin de ce même animal, sous le nom de *noù*, avec la courte description suivante :

« J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du Cap, un quadrupède que les Hottentots appellent *noù* : il a tout le poil d'un brun très foncé ; mais une partie de sa crinière, ainsi que sa queue et quelques longs poils autour des yeux, sont blancs. Il est ordinairement de la taille d'un grand cerf ; il a été amené au Cap de l'intérieur des terres en octobre 1775. Aucun animal de cette espèce n'est encore arrivé en Europe ; on n'y en a jamais envoyé qu'un qui est mort dans la traversée. On en voit beaucoup dans l'intérieur du pays : celui qui est à la ménagerie du Cap paroît assez doux ; on le nourrit de pain, d'orge et d'herbe. »

M. le vicomte Venerosi Pesciolini, commandant de l'île de Groix, a aussi eu la bonté de m'envoyer tout nouvellement un dessin colorié de ce même animal, qui m'a paru un peu plus exact que les autres ; ce dessin, que nous donnons ici, étoit accompagné de la notice suivante :

« J'ai cru devoir vous envoyer, monsieur, la copie fidèle d'un animal trouvé à cent cinquante lieues de l'établissement principal des Hollandois, dans la baie de la Table, au cap de

¹ *Gnou* doit se prononcer en mouillant le *gn*, c'est-à-dire *gniou*.

Bonne-Espérance. Il fut rencontré avec la mère par un babitant de la campagne, pris et conduit au Cap, où il n'a vécu que trois jours ; sa taille étoit celle d'un moyen mouton du pays, et celle de sa mère égaloit celle des plus forts. Son nom n'est point connu, parce que, de l'aveu même des Hottentots, son naturel sauvage l'éloigne de tous les lieux fréquentés, et sa vitesse le soustrait promptement à tous les regards. Ces détails, ajoute M. de Venerosi, ont été donnés par M. Berg, fiscal du Cap. »

On voit que cet animal est très remarquable, non-seulement par sa grandeur, mais encore par la beauté de sa forme, par la crinière qu'il porte tout le long du cou, par sa longue queue touffue, et par plusieurs autres caractères qui semblent l'assimiler en partie au cheval et en partie au bœuf. Nous lui conserverons le nom de *gnou* (qui se prononce *niou*) qu'il porte dans son pays natal, et dont nous sommes plus sûrs que de celui de *feva-heda*; car voici ce que m'en écrit M. Forster :

« Il se trouve au cap de Bonne-Espérance trois espèces de bœufs : 1^o notre bœuf commun d'Europe; 2^o le buffle, que je n'ai pas eu occasion de décrire, et qui a beaucoup de rapport avec le buffle d'Europe; 3^o le gnou. Ce dernier animal ne s'est trouvé qu'à cent quatre-vingts ou deux cents lieues du Cap, dans l'intérieur des terres de l'Afrique; on a tenté deux fois d'envoyer un de ces animaux en Hollande, mais ils sont morts dans la traversée. J'ai vu une femelle de cette espèce en 1775; elle étoit âgée de trois ans: elle avoit été élevée par un colon, dont l'habitation étoit à cent soixante lieues du Cap, qui l'avoit prise fort jeune avec un autre jeune mâle; il les éleva tous deux, et les amena pour les présenter au gouverneur du Cap; cette jeune femelle, qui étoit privée, fut soignée dans une étable et nourrie de pain bis et de feuilles de choux; elle n'étoit pas tout-à-fait si grande que le mâle de la même portée. Sa fiente étoit comme celle des vaches communes. Elle ne

On verra, par l'addition que M. Allamand a fait imprimer dans le tome XV de mes ouvrages, édition de Hollande, qu'un de ces animaux est arrivé vivant à la ménagerie du prince d'Orange, où M. Allamand l'a dessiné et décrit avec son exactitude ordinaire.

souffroit pas volontiers les caresses ni les attouchements, et, quoique fort privée, elle ne laissoit pas de donner des coups de cornes et aussi des coups de pieds : nous eûmes toutes les peines du monde d'en prendre les dimensions, à cause de son indocilité. On nous a dit que le gnou mâle, dans l'état sauvage, est aussi farouche et aussi méchant que le buffle, quoiqu'il soit beaucoup moins fort. La jeune femelle dont nous venons de parler est assez douce ; elle ne nous a jamais fait entendre sa voix ; elle ruminoit comme les bœufs : elle aimoit à se promener dans la basse-cour, s'il ne faisoit pas trop chaud ; car, par la grande chaleur, elle se retiroit à l'ombre ou dans son étable.

Ce gnou femelle étoit de la grandeur d'un daim, ou plutôt d'un âne ; elle avoit au garrot quarante pouces et demi de hauteur, mesure d'Angleterre, et étoit un peu plus basse des jambes de derrière, où elle n'avoit que trente-neuf pouces. La tête étoit grande à proportion du corps, ayant quinze pouces et demi de longueur depuis les oreilles jusqu'au bout du museau : mais elle étoit comprimée des deux côtés, et, vue de face, elle paroissoit étroite. Le muffle étoit carré, et les narines étoient en forme de croissant ; il y avoit dans la mâchoire inférieure huit dents incisives, semblables par la forme à celles du bœuf commun. Les yeux étoient fort écartés l'un de l'autre, et placés sur les côtés de l'os frontal ; ils étoient grands, d'un brun noir, et paroissoient avoir un air de férocité et de méchanceté que cependant l'éducation et la domesticité avoient modifié dans l'animal. Les oreilles étoient d'environ cinq pouces et demi de longueur, et de forme semblable à celles du bœuf commun. La longueur des cornes étoit de dix-huit pouces en les mesurant sur leur courbure ; leur forme étoit cylindrique, et leur couleur noire. Le corps étoit plus rond que celui du bœuf, et l'épine n'étoit pas fort apparente, c'est-à-dire fort élevée ; en sorte que le corps du gnou sembloit, par la forme, approcher beaucoup de celui du cheval. Les épaules étoient musculeuses, et les cuisses et les jambes moins charnues et plus fines que celles du bœuf ; la croupe étoit effilée et relevée, mais aplatie vers la queue, comme celle du cheval. Les pieds

étoient légers et menus; ils avoient chacun deux sabots pointus en devant , arrondis aux côtés, et de couleur noire. La queue avoit vingt-huit pouces de longueur, y compris les longs poils qui étoient à son extrémité.

Tout le corps étoit revêtu d'un poil court et ras , semblable à celui du cerf pour la couleur. Depuis le museau jusqu'à la hauteur des yeux , il y avoit de longs poils rudes et hérissés, en forme de brosse, qui entouroient presque toute cette partie: depuis les cornes jusqu'au garrot, il y avoit une espèce de crinière formée de longs poils, dont la racine est blanchâtre , et la pointe noire ou brune; sous le cou, on voyoit une autre bande de longs poils, qui se prolongeoit depuis les jambes de devant jusqu'aux longs poils blancs de la lèvre inférieure; et, sous le ventre, il y avoit une touffe de très longs poils auprès du nombril : les paupières étoient garnies de poils d'un brun noir, et les yeux étoient entourés partout de longs poils très forts et de couleur blanche.»

Je dois ajouter à cette description, que M. Forster a bien voulu me communiquer, les observations que M. le professeur Allamand a faites sur cet animal vivant, qui est arrivé plus nouvellement en Hollande; ce savant naturaliste l'a fait imprimer à la suite du XV^e volume de mon ouvrage sur l'histoire naturelle, édition de Hollande, et je ne puis mieux faire que de la copier ici.

LE GNOU,

Par M. le professeur ALLAMAND.

Les anciens nous ont dit que l'Afrique étoit fertile en monstres. Par ce mot, il ne faut entendre que des animaux inconnus dans les autres parties du monde; c'est ce qu'on vérifie encore de nos jours, lorsqu'on pénètre dans cette vaste région : on en a vu divers exemples dans les descriptions d'animaux données par M. de Buffon, et dans celle du sanglier d'Afrique, que j'y ai ajoutée. L'animal que je vais décrire en fournit une nouvelle preuve; la figure que j'en donne ici a été

gravée d'après un dessin envoyé du cap de Bonne-Espérance, mais dont je n'ai pas osé faire usage dans mes additions précédentes à l'ouvrage de M. de Buffon, parce que je le regardois comme la représentation d'un animal fabuleux. J'ai été détrompé par M. le capitaine Gordon, à qui je l'ai fait voir ; c'est un officier de mérite, que son goût pour l'histoire naturelle et l'envie de connoître les mœurs et les coutumes des peuples qui habitent la partie méridionale de l'Afrique, ont conduit au Cap. De là il a pénétré plus avant dans l'intérieur du pays qu'aucun autre Européen, accompagné d'un seul Hottentot. Il a bravé toutes les incommodités d'un voyage de deux cents lieues, à travers des régions incultes, et sans autre provision pour sa nourriture que les végétaux qui lui étoient indiqués par son compagnon de voyage, ou le gibier que son fusil lui procuroit. Sa curiosité a été bien récompensée par le grand nombre de choses rares qu'il a vues, et d'animaux dont il a rapporté les dépouilles.

Dès qu'il eut vu le dessin dont je viens de parler, il m'apprit qu'il ne représentoit point un animal chimérique, mais un véritable animal, dont la race étoit très nombreuse en Afrique. Il en avoit tué plusieurs, et il avoit apporté la dépouille de deux têtes ; il m'en a donné une que j'ai placée au cabinet de notre Académie.

Dans le même temps, on envoya du Cap un de ces animaux vivants à la ménagerie du prince d'Orange, où il est actuellement et se porte très bien.

Il est étonnant qu'un animal aussi gros et aussi singulier que celui-ci, et qui vraisemblablement se trouve dans les lieux où les Européens ont pénétré, ait été inconnu jusqu'à présent, ou qu'il ait été décrit si imparfaitement, qu'il a été impossible de s'en former une idée. Il embarrassera assurément les nomenclateurs qui voudront le ranger sous quelques-unes des classes auxquelles ils rapportent les différents quadrupèdes. Il tient beaucoup du cheval, du taureau et du cerf, sans être aucun de ces trois animaux. On ne manquera pas de lui donner un nom composé, propre à indiquer la ressemblance qu'il a avec eux.

Les Hottentots le nomment *gnou*, et je crois devoir adopter cette dénomination, en observant que le *g* ne doit pas être prononcé avec cette fermeté qu'il a quand il commence un mot, mais qu'il ne doit servir qu'à rendre grasse l'articulation de l'*n* qui le suit, comme il fait au milieu des mots dans *seigneur*, par exemple, *campagne*, et d'autres. C'est à M. Gordon que je dois la connoissance de ce nom.

Cet animal est à peu près de la grandeur d'un âne. Sa hauteur est de trois pieds et demi : tout son corps, à l'exception des endroits que j'indiquerai dans la suite, est recouvert d'un poil court comme celui du cerf, de couleur fauve, mais dont la pointe est blanchâtre, ce qui lui donne une légère teinte de gris-blanc. Sa tête est grosse et ressemble fort à celle du bœuf ; tout le devant est garni de longs poils noirs, qui s'étendent jusqu'au-dessous des yeux, et qui contrastent singulièrement avec des poils de la même longueur, mais fort blancs, qui lui forment une barbe à la lèvre inférieure. Ses yeux sont noirs et bien fendus ; les paupières sont garnies de cils formés par de longs poils blancs, parallèles à la peau, et qui font une espèce d'étoile, au milieu de laquelle est l'œil ; au-dessus sont placés, en guise de sourcils, d'autres poils de la même couleur, et très longs. Au haut du front sont deux cornes noires, dont la longueur, mesurée suivant l'axe, est de dix-neuf pouces : leurs bases, qui ont près de dix-sept pouces de circonférence, se touchent et sont appliquées au front dans une étendue de six pouces ; ensuite elles se courbent vers le haut, et se terminent en une pointe perpendiculaire et longue de sept pouces, comme on peut le voir dans la figure. Entre les cornes prend naissance une crinière épaisse, qui s'étend tout le long de la partie supérieure du cou jusqu'au dos : elle est formée par des poils roides, tous exactement de la même longueur, qui est de trois pouces ; la partie inférieure en est blanchâtre, à peu près jusqu'aux deux tiers de leur hauteur, et l'autre tiers en est noir. Derrière les cornes sont les oreilles, couvertes de poils noirâtres et fort courts. Le dos est uni, et la croupe ressemble à celle d'un jeune poulain ; la queue est

composée, comme celle du cheval, de longs crins blancs; sous le poitrail, il y a une suite de longs poils noirs, qui s'étend depuis les jambes antérieures, le long du cou et de la partie inférieure de la tête, jusqu'à la barbe blanche de la lèvre de dessous : les jambes sont semblables et d'une finesse égale à celles du cerf, ou plutôt de la biche. Le pied est fourchu comme celui de ce dernier animal; les sabots en sont noirs, unis et surmontés en arrière d'un seul ergot placé assez haut.

Le gnou n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure; mais il en a huit à l'inférieure : ainsi je ne doute pas qu'il ne rumine, quoique je n'aie pas pu m'en assurer par mes propres yeux, non plus que par le témoignage de l'homme qui a soin de celui du prince d'Orange.

Sans avoir l'air extrêmement féroce, il indique cependant qu'il n'aimeroit pas qu'on s'approchât de lui. Lorsque j'essayais de le toucher à travers les barreaux de sa loge, il baissoit la tête et faisoit des efforts pour blesser avec ses cornes la main qui vouloit le caresser. Jusqu'à présent il a été enfermé et obligé de se nourrir des végétaux qu'on lui a donnés; et il paroît qu'ils lui conviennent, car il est fort vigoureux.

La race, comme je l'ai remarqué, en est nombreuse et fort répandue dans l'Afrique. Si mes conjectures sont fondées, je suis fort porté à croire que ce n'est pas seulement aux environs du cap de Bonne-Espérance qu'il habite, mais qu'il se trouve aussi en Abyssinie.

Dans la quatrième *Dissertation sur la côte orientale d'Afrique, depuis Mélinde jusqu'au détroit de Babel-Mandel, ajoutée aux Voyages de Lobo*, on lit ce passage : « Il y a encore dans l'Éthiopie des chevaux sauvages, qui ont les crins et la tête comme nos chevaux, et hennissent de même; mais ils ont deux petites cornes toutes droites, et les pieds fourchus comme ceux du bœuf. Les Caffres appellent ces animaux *empophos*. »

Cette description, tout imparfaite et fautive qu'elle est, comme la plupart de celles que Lobo nous a données, paroît convenir à notre gnou. Quel autre animal connu y a-t-il qui

ressemble à un cheval avec des cornes et des pieds fendus? La ressemblance seroit plus grande encore si je pouvois dire qu'il hennit; mais c'est ce dont je n'ai pas pu être instruit. Jusqu'à présent personne n'a entendu sa voix. Ne seroit-ce point aussi le même animal dont a parlé le moine Cosmas? Voici ce qu'il en dit :

«Le *taureau-cerf*. Cet animal se trouve en Éthiopie et dans les Indes. Il est privé; les Indiens s'en servent pour voiturer leurs marchandises, principalement le poivre, qu'ils transportent d'un pays à un autre dans des sacs faits en forme de besaces. Ils tirent du lait de ces animaux, et en font du beurre : nous en mangions aussi la chair après les avoir égorgés, comme font les chrétiens; pour les païens, ils les assomment. Cette même bête, dans l'Éthiopie, est sauvage et ne s'apprivoise pas.

«Ce taureau-cerf ne seroit-il point le cheval cornu et à pieds fendus de Lobo? Ils se trouvent l'un et l'autre dans l'Éthiopie; tous les deux ressemblent, à divers égards, au cheval, au taureau et au cerf, c'est-à-dire au gnou. Il est vrai que, quoique les animaux des Indes soient assez connus jusqu'à présent, personne n'a dit qu'il y en eût qui ressemblaient à celui dont il est question ici, et qui doit cependant y être, si c'est le même dont parle Cosmas. Mais, dans un pays aussi habité que l'Inde, la race ne pourroit-elle pas y avoir été éteinte par le nombre des chasseurs qui ont travaillé à les prendre ou à les tuer, soit pour les faire servir de bêtes de somme, soit pour les manger? D'ailleurs est-il bien certain que cet animal ne s'y trouve plus, ou qu'il ne se soit pas retiré dans des lieux éloignés et solitaires, afin d'y être plus en sûreté? Il y a dans les déserts de la province de la Chine nommée Chensi un animal qu'on appelle *cheval-cerf*, que Du Halde dit n'être qu'une espèce de cerf, guère moins haut que les petits chevaux des provinces de Se-Tchuen et de Yun-Nane. J'ai peine à croire que la taille seule ait suffi pour faire donner à un cheval le surnom de *cerf*. Le gnou ressemblant, par sa tête et par ses cornes au taureau, par sa crinière et par sa queue au cheval, et par tout

le reste de son corps au cerf, il réunit tous les caractères qui peuvent l'avoir fait nommer *taureau-cerf* par Cosmas, et *cheval-cerf* par les Chinois.

« Je serois même tenté de croire que l'hippélaphe d'Aristote étoit notre gnou, si je n'avois pas contre moi l'autorité de M. de Buffon, qui, fondé sur de bonnes raisons, a prouvé que c'est le même animal que le cerf des Ardennes et le tragélaphe de Pline. Je dirai cependant celles qui ont fait d'abord impression sur moi.

« L'hippélaphe, suivant Aristote, se trouve dans le pays des *Arachotas*, qui est situé entre la Perse et l'Inde, et par là même voisin de la patrie du gnou. Il a une crinière qui s'étend depuis la tête jusqu'au-dessus des épaules, et qui n'est pas grande; Aristote la compare à celle du *pardion*, ou, comme l'écrit Gaza, de l'*ipparaion*, qui est vraisemblablement la girafe, laquelle a effectivement une crinière plus approchante de celle du gnou qu'aucun autre animal sauvage. Diodore de Sicile dit qu'il se trouve en Arabie, et qu'il est du nombre de ces animaux qui participent à deux formes différentes. Il est vrai qu'il parle du tragélaphe; mais, comme je viens de le remarquer d'après M. de Buffon, c'est le même animal que l'hippélaphe. On trouvera dans la note le passage de Diodore, tel qu'il a été rendu par Rhodomanus, et qui mérite d'être cité. Enfin, pour dernier trait de ressemblance, l'hippélaphe a une espèce de barbe sous le gosier, les pieds fourchus, et à peu près de la grandeur du cerf. Tout cela se trouve aussi bien dans le gnou que dans le cerf des Ardennes; mais ce qui décide la question en faveur du sentiment de M. de Buffon, c'est que, si Aristote a été bien instruit, l'hippélaphe a des cornes comme le chevreuil, et que sa femelle n'en a point, ce qui ne convient pas à notre animal.

« Mais qu'il ait été connu ou non, j'ai toujours été autorisé à dire qu'il avoit été décrit si imparfaitement, qu'on ne pouvoit

Quinetiam tragelaphi et bubali, pluraque duplicis formæ animalia, ex diversissimis videlicet naturis temperata, illic (in Arabia) procreantur. Quorum singularis descriptio longam sibi moram posceret.

s'en former aucune idée. Il constitue une espèce très singulière, qui réunit en soi la force de la tête et des cornes du taureau, la légèreté et le pelage du cerf, et la beauté de la croupe, du corps et de la queue du cheval.

« Avec le temps, ne parviendra-t-on point à connoître aussi la licorne, qu'on dit habiter les mêmes contrées, que la plupart des auteurs regardent comme un animal fabuleux, tandis que d'autres assurent en avoir vu, et même en avoir pris de jeunes? »

Je n'ai rien à ajouter ni à retrancher à cette bonne description, ni aux très judicieuses réflexions du savant M. Allamand, et je dois même avertir, pour l'instruction de mes lecteurs, et pour la plus exacte connoissance de cet animal *gnou*, que le dessin qu'il a fait graver dans l'édition de Hollande de mon ouvrage, et que je donne ici (*planche 35*), me paroît plus conforme à la nature que celui que j'avois donné; les cornes surtout me semblent être mal représentées dans celui-ci, et l'espèce de ceinture de poil que l'animal porte autour du museau me paroît factice; en sorte que l'on doit avoir plus de confiance à la figure donnée par M. Allamand qu'à celle-ci; et c'est par cette raison que je l'ai fait copier et graver.

L'AYE-AYE.

Cheiromys Madagascariensis. CUVIER.

Aye-aye est une exclamation des habitants de Madagascar, que M. Sonnerat a cru devoir appliquer à cet animal, qui se trouve dans la partie ouest de cette île. Il dit « qu'il ne se rapproche d'aucun genre, et qu'il tient du maki, de l'écureuil et du singe. Ses oreilles plates et larges ressemblent beaucoup à celles de la chauve-souris; ce sont deux peaux noires presque lisses, parsemées de quelques longs poils noirs terminés de blanc, qui forment la robe. Quoique la queue paroisse toute

noire, cependant les poils à leur base sont blancs jusqu'à la moitié. Son caractère principal, et un des plus singuliers, est le doigt du milieu de ses pieds de devant; les deux dernières articulations sont très longues, grêles, dénuées de poils : il s'en sert pour tirer les vers des trous d'arbres, et pour les pousser dans son gosier; il semble aussi lui être utile pour s'accrocher aux branches. Cet animal paroît terrier, ne voit pas pendant le jour, et son œil couleur d'ocre de rue est comme celui du chat-huant. Il est très paresseux, et par conséquent très doux; celui-ci restoit toujours couché, et ce n'est qu'en le secouant plusieurs fois qu'on venoit à bout de le faire remuer. Il a vécu près de deux mois, n'ayant pour toute nourriture que du riz cuit; il se servoit, pour le manger, de ses deux doigts, comme les Chinois de baguettes.»

J'ai examiné de près la peau d'un de ces animaux, que M. Sonnerat m'a donnée pour le Cabinet du Roi; il m'a paru se rapprocher du genre des écureuils plus que d'aucun autre; il a aussi quelque rapport à l'espèce de gerboise que j'ai donnée sous le nom de *tarsier*.

Les pieds semblent faire un caractère unique et très distinctif par la longueur des doigts aux pieds de devant.

	pieds	pouc.	lig.
Longueur de l'animal mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	1	2	2
Suivant la courbure du corps.	1	6	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.		4	9
Longueur de la jambe de devant, depuis le coude jusqu'au poignet.		3	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles		4	1
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.		5	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.		4	1
Longueur du tronçon de la queue.	1	3	

La couleur de cet animal est d'un brun musc mêlé de noir et de gris cendré; il a sur la tête, autour des yeux, sur le corps, aux cuisses et aux jambes, une couleur de musc foncé, dans laquelle néanmoins le noir domine sur le dos et en plusieurs endroits du corps et des jambes. La queue est tout-à-fait noire; les côtés de la tête, le cou, la mâchoire et le ventre sont

grisâtres; des poils laineux de cette couleur grise sont au-dessous des grands poils noirs ou blancs, de deux ou trois pouces de long, qui sont sur le corps et les jambes; mais les jambes et les cuisses sont d'un brun rougeâtre; le noir domine à l'approche des pieds, qui sont couverts de petits poils de cette couleur.

La tête a la forme de celle de l'écureuil; il y a deux incisives au devant de chaque mâchoire. Les oreilles sont grandes, nues et sans poils, larges à leur ouverture, droites et rondes à leurs extrémités.

	pieds.	pouc.	lign.
Elles ont de longueur. . . .		2	1
Largeur au conduit auditif.		1	3

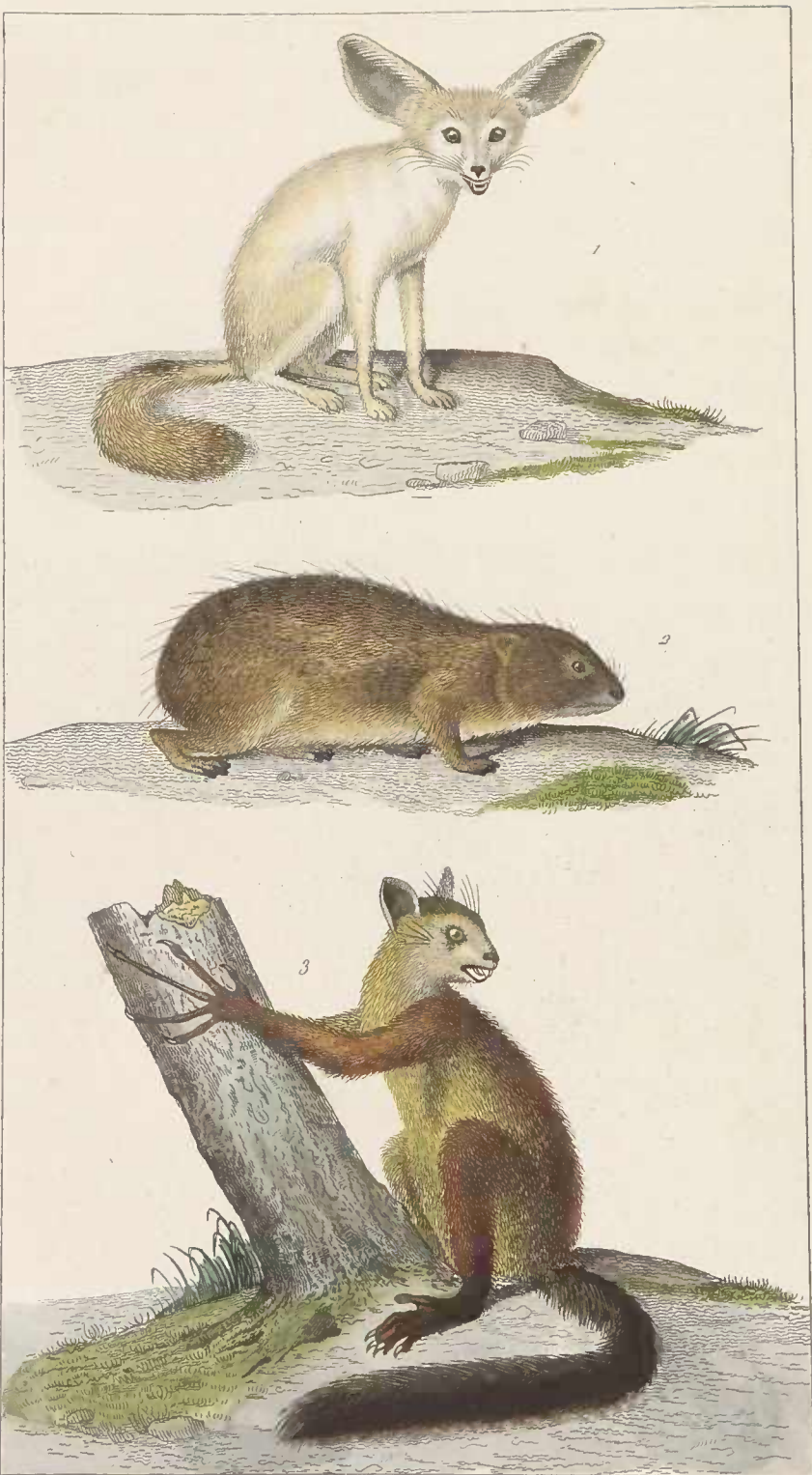
Il y a autour des yeux une bande brunâtre, et les paupières sont noires.

	pieds.	pouc.	lign.
Et au-dessus des yeux il a de grands poils noirs qui ont de longueur. . . .		2	5
Ceux qui sont aux côtés des joues ont. . . .		1	10
Le pied des jambes de devant, pris depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts, a.		3	9

	pouc.	lign.	lign.
Le doigt intérieur qui fait pouce.	1	1	l'ongle 6
Le premier doigt interne après le pouce	2	9	l'ongle 6
Le second doigt, qui est le plus mince et grêle, n'ayant qu'une ligne d'épaisseur, a de longueur.	2	7	l'ongle 3
Le troisième doigt. . . .	3	2	l'ongle 6
Le quatrième doigt ou le premier externe. . . .	1	9	l'ongle 6
Les pieds de derrière ont de longueur, jusqu'à l'extrémité des doigts.	3	2	l'ongle 6

Ces doigts, qui ont deux lignes de largeur, sont à peu près égaux en grosseur; mais le premier doigt, qui fait pouce, et qui a de longueur douze lignes, a un ongle de trois pouces six lignes, qui est large et plat comme ceux des makis. Ce caractère de doigt l'éloigne beaucoup du genre de l'écureuil.

	pouc.	lign.	lign.
Le premier doigt interne.	1	3	l'ongle 5½
Le second doigt.	1	7	l'ongle 6
Le troisième doigt. . . .	1	2	l'ongle 6
Le quatrième doigt et le premier doigt externe.	1	2	l'ongle 6
Ces ongles sont bruns, courbes et en gouttière.			
Les poils de la queue ont de longueur.	3	3	



Traviés del.

Lebrun sc.

1. L'Anonyme. 2 Le Daman Israel. 3 L'Aye aye.

Ces poils sont rudes comme du crin. Tout le temps que M. Sonnerat a eu cet animal vivant, il ne lui a jamais vu porter la queue élevée comme les écureuils ; il ne la portoit que traînante.

De tous les animaux qui ont le pouce aplati, le tarsier est celui qui se rapproche le plus de l'aye-aye ; ils ont entre eux ce caractère commun, et de plus ils se ressemblent par la queue, qui est longue et couverte de poils, par les oreilles droites, nues et transparentes, et par ce poil laineux qui couvre immédiatement la peau. Il y a aussi quelque rapport de ressemblance dans les pieds ; car le tarsier a les doigts très longs.

Cet aye-aye étoit femelle ; elle avoit deux mamelons dans la partie inférieure du ventre : ces mamelons avoient cinq lignes de hauteur.

L'ANONYME ¹

Canis Zerda. LEUCKART.

Nous donnons ici (voyez *planche 65*) la figure d'un animal nouveau, c'est-à-dire inconnu à tous les naturalistes, dont le dessin a été fait par M. le chevalier Bruce, qui m'a permis de le faire copier. Cet animal, dont nous ignorons le nom, et que nous appellerons l'*anonyme* en attendant qu'on nous dise son nom, a quelques rapports avec le lièvre, et d'autres avec l'écureuil. Voici ce que M. Bruce m'en a laissé par écrit.

« Il existe dans la Libye, au midi du lac qu'on appeloit autrefois *Palus Tritonides*, un très singulier animal, de neuf à dix pouces de long, avec les oreilles presque aussi longues que

¹ Cet animal, si imparfaitement connu jusqu'à ce jour, et désigné sous les noms de *fenneck*, de *zerdo*, etc., avoit été rapporté tantôt à l'ordre des rongeurs, tantôt à celui des quadrumanes ; mais le docteur Leuckart (*Isis*, 1825) a reconnu, d'après l'inspection des dents, qu'il fait partie du genre *canis*. (A. R.)

la moitié du corps, et larges à proportion ; ce qui ne se trouve dans aucun animal quadrupède, à l'exception de la chauve-souris *oreillar*. Il a le museau presque comme le renard, et cependant il paroît tenir de plus près à l'écureuil. Il vit sur les palmiers et en mange le fruit. Il a les ongles courts, qu'il peut encore retirer. C'est un très joli animal ; sa couleur est d'un blanc mêlé d'un peu de gris et de fauve clair ; l'intérieur des oreilles n'est nu que dans le milieu ; elles sont couvertes d'un petit poil brun mêlé de fauve, et garnies en dedans de grands poils blancs ; le bout du nez noir ; la queue fauve et noire à son extrémité ; elle est assez longue, mais d'une forme différente de celle des écureuils, et tout le poil, tant du corps que de la queue, est très doux au toucher. »

LE DAMAN-ISRAËL.

Hyrax Syriacus. L.

C'est à M. le chevalier Bruce que nous devons l'exacte connoissance et la vraie description du daman, déjà bien indiqué par Prosper Alpin, et mal à propos rapporté par le docteur Shaw à la grande gerboise. Voici ce que m'a écrit à ce sujet cet illustre voyageur. «Le daman-israel n'est point une gerboise ; il est mal indiqué par notre docteur Shaw, qui dit que ses pattes de devant sont courtes en comparaison de celles de derrière, dans la même proportion que celles des gerboises. Ce fait n'est point vrai. Voici la figure de cet animal, que j'ai dessiné moi-même. Il est fort commun aux environs du mont Liban, et encore plus dans l'Arabie pétrée ; il se trouve aussi dans les montagnes de l'Arabie heureuse, et dans toutes les parties hautes de l'Abyssinie. Il est de la forme et de la grandeur d'un lapin ; les jambes de devant un peu plus courtes que celles de derrière, mais non pas plus que le lapin. Un caractère très distinct, c'est qu'il n'a point du tout de queue, et qu'il a

trois doigts à chaque patte, à peu près comme ceux des singes, sans aucun ongle, et environnés d'une chair molle d'une forme ronde. Par ce caractère et par le manque de queue, il paroît approcher du loris. Les oreilles sont petites et courtes, couvertes de poil en dedans comme en dehors, par où il diffère encore du lapin; tout le dessous du corps est blanc, et le dedans à peu près de la couleur de nos lapins sauvages; il lui sort sur le dos, et sur tout le dessus du corps et des cuisses, de longs poils isolés, d'un noir fort luisant. Ces animaux vivent toujours dans les cavernes des rochers, et non pas dans la terre, puisqu'ils n'ont point d'ongles.» Je donne ici la figure de cet animal d'après le dessin de M. Bruce, et il paroît, par son témoignage, que le docteur Shaw s'est trompé; et ce qui le confirme encore c'est que, ne voulant pas s'en tenir à ce que Prosper Alpin avoit dit du daman, que sa chair est excellente à manger, et qu'il est *plus gros que notre lapin d'Europe*, il a retranché ce dernier fait du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au reste en entier. Il faut donc rectifier ce que j'en ai dit moi-même, et rendre à Prosper Alpin la justice d'avoir indiqué le premier le daman-israël, et de lui avoir donné ses véritables caractères.

Au reste, il ne paroît pas douteux que ce daman, ou agneau d'Israël, ne soit le *saphan* de l'Écriture sainte. M. le chevalier Bruce dit qu'il l'a vu, non-seulement dans les différentes parties de l'Asie, mais jusqu'en Abyssinie; mais il existe dans les terres du cap de Bonne-Espérance une autre espèce de daman¹ que M. Sonnerat nous a rapportée, et dont nous donnons ici la figure. Ce daman du Cap diffère du daman-israël par plus de rondeur dans la taille, et aussi parce qu'il n'a pas autant de poils saillants ni aussi longs que ceux du daman-israël; il a de plus un grand ongle courbe et creusé en gouttière au doigt intérieur du pied de derrière, ce qui ne se trouve pas dans les pieds du daman-israël. Ces caractères nous paroissent suffisants pour faire une espèce distincte de ce daman du Cap, et le séparer, comme nous le faisons ici, de celle du daman de

¹ Selon Cuvier, cette espèce n'est pas différente de la précédente. (A. R.)

Syrie avec lequel néanmoins il a la plus grande ressemblance par la grandeur et la conformation, par le nombre des doigts et par le manque de queue.

Au reste, nous devons ajouter ici qu'à l'inspection seule de ce daman du Cap nous l'avons reconnu pour le même animal que celui dont nous avons donné la figure sous le nom de *marmotte du Cap*, en avertissant en même temps que je n'adoptois cette dénomination que provisionnellement, et en attendant que je fusse mieux informé de la nature et du vrai nom de cet animal; et, comme la figure que j'en ai donnée a été faite sur un assez mauvais dessin, on doit consulter de préférence celle que je donne ici (voyez *planche 65*). Ainsi il faut rapporter à ce daman du Cap ce que nous avons dit de cette prétendue marmotte, et encore tout ce que nous donne M. Allamand, d'après M. Klockner, sur ce même animal, sous la dénomination de *klipdaas* ou *blaireau des rochers*, en observant que, par la seule conformation de ses pieds, il ne doit pas être mis dans le genre des blaireaux, et que c'est mal à propos qu'on lui en a appliqué le nom. Voici ce qu'en dit ce savant naturaliste dans ses additions à mon ouvrage.

«MM. Pallas et Vosmaër croient que cet animal se creuse des trous en terre, comme notre marmotte ou notre blaireau, et cela, disent-ils, parce que ses pieds sont propres à cette opération : mais, à en juger par ces mêmes pieds, on seroit porté à croire qu'il ne s'en sert jamais pour un pareil usage; car ils ne paroissent point propres à creuser : ils sont couverts en dessous d'une peau fort douce, et les doigts sont armés d'ongles courts et plats, qui ne s'étendent point au-delà de la peau; cela n'indique guère un animal qui gratte la terre pour s'y former une retraite. M. Pallas dit, à la vérité, que les ongles sont très courts, ou plutôt qu'il n'en a point, pour qu'en creusant ils ne s'usent pas contre les rochers, au milieu desquels ces animaux habitent. Cette raison est ingénieusement trouvée; mais ne seroit-on pas autorisé aussi à dire, et peut-être avec plus de fondement, que la nature ne leur a donné des ongles si courts que parce qu'ils n'ont pas besoin de s'en servir pour

creuser? Au moins est-il sûr que celui qui est à Amsterdam ne les emploie pas à cela ; jamais on ne le voit gratter ou creuser la terre...

« M. Vosmaër dit que ces animaux sont lents dans leurs mouvements. Cela est vrai, sans doute, de celui qu'il a vu ; mais M. Pallas nous apprend qu'il étoit mort pour avoir trop mangé. Ainsi ne pourroit-on pas supposer que la graisse dont il étoit surchargé le rendoit lourd et pesant? Au moins ceux que M. Klockner a observés ne sont point tels : au contraire, ils sont très prestes dans leurs mouvements ; ils sautent avec beaucoup d'agilité de haut en bas, et tombent toujours sur leurs quatre pattes. Ils aiment à être sur des endroits élevés. Leurs jambes de derrière sont plus longues que celles de devant ; ce qui fait que leur démarche ressemble plus à celle du cochon d'Inde que de tout autre animal : mais ils ont celle du cochon quand ils courent. Ils ne dorment point pendant le jour ; quand la nuit arrive, ils se retirent dans leur nid, où ils se fourrent au milieu du foin, dont ils se couvrent tout le corps. On dit qu'au Cap ils ont leur nid dans les fentes des rochers, où ils se font un lit de mousse et de feuilles d'épines, qui leur servent aussi de nourriture, de même que les autres feuilles qui sont peu charnues ; au moins celui qui est à Amsterdam paroît les préférer aux racines et au pain qu'on lui donne. Il ne mange pas volontiers des noix ni des amandes. Quand il mâche, sa mâchoire inférieure se meut comme celle des animaux qui ruminent, quoiqu'il n'appartienne point à cette classe. Si l'on peut juger de toute l'espèce par lui, ces animaux ne parviennent pas aussi vite à toute leur grandeur que les cochons d'Inde. Quand il a été pris, il étoit de la grosseur d'un rat, et étoit vraisemblablement âgé de cinq ou six semaines ; depuis onze mois qu'il est dans ce pays, il n'a pas encore la taille d'un lapin sauvage, quoique ces animaux parviennent à celle de nos lapins domestiques.

« Les Hottentots estiment beaucoup une sorte de remède que les Hollandois nomment *pissat de blaireau* ; c'est une substance noirâtre, sèche et d'assez mauvaise odeur, qu'on trouve

dans les fentes des rochers et dans des cavernes : on prétend que c'est à l'urine de ces bêtes qu'elle doit son origine. Ces animaux, dit-on, ont la coutume de pisser toujours dans le même endroit, et leur urine dépose cette substance, qui, séchée avec le temps, prend de la consistance. Cela est assez vraisemblable; celui qui est à Amsterdam lâche presque toujours son urine dans le même coin de la loge où il est renfermé.

« Sa tête est petite à proportion de son corps; ses yeux n'ont guère que la moitié de la grandeur des yeux du lapin; sa mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle de dessus; ses oreilles sont rondes et peu élevées; elles sont bordées de poils très fins, mais qui deviennent plus longs à mesure qu'ils approchent de ceux de la tête; son cou est plus haut que large, et il en est de même de tout le corps; ses pieds de devant sont sans poils en dessous et partagés en lobes; en dessus, ils sont couverts de poils jusqu'à la racine des ongles. M. Vosmaër dit que ses pieds sont nus: cela ne doit s'entendre que de la partie inférieure. Quand il court, les jambes de derrière ne paroissent guère plus longues que celles de devant. Leurs pieds n'ont que trois doigts, dont deux sont toujours appliqués contre terre quand ils marchent: mais le troisième, ou l'intérieur, est plus court et séparé des deux autres; quelque mouvement que l'animal fasse, il le tient toujours élevé. Ce doigt est armé d'un ongle dont la construction est singulière. M. Vosmaër se contente de dire qu'il a un ongle courbé. M. Pallas n'en dit pas davantage, et la figure qu'il en a donnée ne le fait pas mieux connoître. Cet ongle forme une gouttière dont les bords sont fort minces; ils se rapprochent à leur origine, et s'éloignent en avançant au devant; puis ils se recourbent en dessous, et ils se réunissent en se terminant en une petite pointe, qui s'étend dans la cavité de la gouttière, presque jusqu'à son milieu. Ces ongles sont situés de façon que la cavité de celui

¹ Celui qui a traduit ce passage pour M. de Buffon s'est trompé en disant que c'est le doigt du milieu qui a cet ongle; il auroit dû dire le doigt intérieur, comme il y a dans le texte hollandois.

du pied droit est en partie tournée vers celle du pied gauche, et en partie vers en bas : placés au bout du doigt que l'animal tient toujours élevé, ils ne touchent jamais le sol sur lequel ils marchent. Il ne paroît pas vraisemblable qu'ils servent à jeter en arrière la terre, comme M. Pallas l'a soupçonné; ils sont trop tendres pour cela. M. Klockner a mieux vu quel étoit leur usage. L'animal s'en sert pour se gratter le corps et se délivrer des insectes ou des ordures qui se trouvent sur lui; ses autres ongles, vu leur figure, lui seroient inutiles pour cela : le Créateur n'a pas voulu qu'aucun des animaux qu'il a formés manquât de ce qui lui étoit nécessaire pour se délivrer de tout ce qui pourroit l'incommoder.

«On voit sur le corps de notre klipdaas quelques poils noirs parsemés, un peu plus longs que les autres. C'est une singularité qui mérite d'être remarquée; cependant, je n'en voudrois pas conclure, avec M. Pallas, que ces poils peuvent être comparés aux épines du porc-épic; ils ne leur ressemblent en rien.

«La longueur du corps de cet animal que M. Klockner a observé à Amsterdam, est, depuis le museau jusqu'à l'anus, de onze pouces trois quarts. Celui que j'ai placé au cabinet de notre Académie n'a que dix pouces; mais celui qui a été décrit par M. Pallas étoit long d'un pied trois pouces trois lignes, et la longueur de sa tête égaloit trois pouces quatre lignes; celle de l'individu d'Amsterdam n'étoit que de trois pouces et demi.

«Les femelles de ces animaux n'ont que quatre mamelles, deux de chaque côté; et si elles font plusieurs petits à la fois, comme il est très vraisemblable, c'est une nouvelle confirmation de ce qu'a dit M. de Buffon, savoir, que le nombre des mamelles n'est point relatif, dans chaque espèce d'animal, au nombre des petits que la femelle doit produire et allaiter.»

L'ALCO ¹

Nous avons dit qu'il y avoit au Pérou et au Mexique, avant l'arrivée des Européens, des animaux domestiques nommés *alcos*, qui étoient de la grandeur et à peu près du même naturel que nos petits chiens, et que les Espagnols les avoient appelés *chiens du Mexique*, *chiens du Pérou*, par cette convenance, et parce qu'ils ont le même attachement, la même fidélité pour leurs maîtres. En effet, l'espèce de ces animaux ne paroît pas être essentiellement différente de celle du chien; et d'ailleurs il se pourroit que le mot *alco* fût un terme générique, et non pas spécifique. Recchi nous a laissé la figure d'un de ces alcos, qui s'appeloit, en langue mexicaine, *ytzcuinte porzotli*; il étoit prodigieusement gras, et probablement dénaturé par l'état de domesticité et par une nourriture trop abondante. La tête est représentée si petite, qu'elle n'a, pour ainsi dire, aucune proportion avec la grosseur du corps; il a les oreilles pendantes, autre signe de domesticité; le museau ressemble assez à celui d'un chien; tout le devant de la tête est blanc, et les oreilles sont en partie fauves; le cou est si court, qu'il n'y a point d'intervalle entre la tête et les épaules; le dos est arqué et couvert d'un poil jaune: la queue est blanche et courte, elle est pendante et ne descend pas plus bas que les cuisses; le ventre est gros et tendu, marqué de taches noires, avec six mamelles très apparentes; les jambes et les pieds sont blancs, et les doigts sont comme ceux du chien, et armés d'ongles longs et pointus. Fabri, qui nous a donné cette description, conclut, après une très longue dissertation, que cet animal est le même que celui qu'on appelle *alco*, et je crois que son assertion est fondée; mais il ne faut pas la regarder comme exclusive, car il y a encore une autre race de chiens en Amérique à laquelle ce nom convient également. Outre les

¹ Variété de chiens domestiques au Pérou.

chiens, dit Fernandès, que les Espagnols ont transportés d'Europe en Amérique, on y en trouve trois autres espèces qui sont assez semblables aux nôtres par la nature et les mœurs, et qui n'en diffèrent pas infiniment par la forme. Le premier et le plus grand de ces chiens américains est celui qu'on appelle *xoloitz-cuintli* : souvent il a plus de trois cou-dées de longueur; et ce qui lui est particulier, c'est qu'il est tout nu et sans poil : il est seulement couvert d'une peau douce, unie et marquée de taches jaunes et bleues. Le second est couvert de poil, et, pour la grandeur, est assez semblable à nos petits chiens de Malte; il est marqué de blanc, de noir et de jaune : il est singulier et agréable par sa difformité, ayant le dos bossu et le cou si court, qu'il semble que sa tête sorte immédiatement des épaules; on l'appelle *michuacanens*, du nom de son pays. Le troisième de ces chiens se nomme *techichi* : il est assez semblable à nos petits chiens; mais il a la mine sauvage et triste. Les Américains en mangent la chair.

En comparant ces témoignages de Fabri et de Fernandès, il est clair que le second chien que ce dernier appelle *michuacanens* est le même que l'*ytzcuinte porzotli*, et que cette espèce d'animal existoit en effet en Amérique avant l'arrivée des Européens : il doit en être de même de la troisième espèce appelée *techichi*. Je suis donc persuadé que le mot *alco* étoit un nom générique qui les désignoit toutes deux, et peut-être encore d'autres races ou variétés que nous ne connoissons pas. Mais, à l'égard de la première, il me paroît que Fernandès s'est trompé sur le nom et la chose; aucun auteur ne dit qu'il se trouve des chiens nus à la Nouvelle-Espagne : cette race de chiens, vulgairement appelés *chiens turcs*, vient des Indes et des autres pays les plus chauds de l'ancien continent, et il est probable que ceux que Fernandès a vus en Amérique y avoient été transportés, d'autant plus qu'il dit expressément qu'il avoit vu cette espèce en Espagne avant son départ pour l'Amérique. Ces deux raisons sont suffisantes pour qu'on doive présumer que ce chien nu n'en étoit pas originaire, mais y avoit été transporté; et ce qui achève de le prouver, c'est que

cet animal n'avoit point de nom américain, et que Fernandès, pour lui en donner un, emprunte celui de *xoloitz-cuintli*, qui est le nom du loup du Mexique. Ainsi, des trois espèces ou variétés des chiens américains dont cet auteur fait mention, il n'en reste que deux que l'on désignoit indifféremment par le nom d'*alco*; car, indépendamment de l'*alco* gras et potelé qui servoit de chien bichon aux dames péruviennes, il y avoit un *alco* maigre et à mine triste qu'on employoit à la chasse, et il est très possible que ces animaux, quoique de races très différentes en apparence de celles de tous nos chiens, soient cependant issus de la même souche. Les chiens de Laponie, de Sibérie, d'Islande, etc., ont dû passer, comme les renards et les loups, d'un continent à l'autre, et se dénaturer ensuite, comme les autres chiens, par le climat et la domesticité. Le premier *alco*, dont le cou est si court, se rapproche du chien d'Islande, et le *techichi* de la Nouvelle-Espagne est peut-être le même animal que le *koupara* ou chien-crabe de la Guiane, qui ressemble au renard par la figure, et au chacal par le poil. On l'a nommé *chien-crabe*, parce qu'il se nourrit principalement de crabes et d'autres crustacés. Je n'ai vu qu'une peau de cet animal de la Guiane, et je ne suis pas en état de décider s'il est d'une espèce particulière, et si l'on doit le rapporter à celles du chien, du renard ou du chacal.

LE RAT DE MADAGASCAR.

Nous donnons ici la description d'un petit animal de Madagascar, qui a été dessiné vivant chez madame la comtesse de Marsan. Il nous paroît approcher de l'espèce de l'écureuil ou de celle du palmiste plus que de celle du rat; car on nous a assuré qu'on le trouvoit sur les palmiers. Nous n'avons pu obtenir de plus amples indications sur cet animal; on doit seulement observer que, comme il n'a point d'ongles saillants aux pieds de derrière ni à ceux de devant, il paroît faire une espèce



Travies del

Lebrun sc

1. Le Faguan. 2 Le grand Euvreuil de la côte de Malabar. 3 L' Euvreuil de Madagascar.

particulière très différente de celle des rats, et s'approcher de l'écureuil et du palmiste. Il semble qu'on peut rapporter à cet animal le rat de la côte sud-ouest de Madagascar, dont parlent les voyageurs hollandais : car ils disent que ces rats se tiennent sur les palmiers, en mangent les fruits ; qu'ils ont le corps long, le museau aigu, les pieds courts et une longue queue tachetée. Ces caractères s'accordent assez avec ceux que présente la figure que nous donnons ici du rat de Madagascar, pour qu'on puisse croire qu'il est de cette espèce.

Il a vécu plusieurs années chez madame la comtesse de Marsan. Il avoit les mouvements très vifs, mais un petit eri plus foible que celui de l'écureuil, et à peu près semblable ; il mange aussi, comme les écureuils, avec ses pattes de devant, relevant sa queue, se dressant et grimpant aussi de même en écartant les jambes. Il mord assez serré, et ne s'apprivoise pas. On l'a nourri d'amandes et de fruits. Il ne sortoit guère de sa caisse que la nuit, et il a très bien passé les hivers dans une chambre où le froid étoit tempéré par un peu de feu.

LE TAGUAN, OU GRAND ÉCUREUIL VOLANT

Sciurus Petaurista. L.

Nous avons dit qu'il existe de plus grands polatouehes que ceux dont nous avons donné la description, et que nous avons au Cabinet une peau qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire. M. Daubenton a fait la description de cette peau. Cette peau a en effet cinq pouces et demi de long, tandis que la peau du polatouche ordinaire n'a guère que quatre pouces de longueur ; mais cette différence n'est rien en comparaison de celle qui se trouve, pour la grandeur, entre notre polatouche et le taguan des Indes

orientales, dont la dépouille a été envoyée de Mahé à S. A. S. M^{sr} le prince de Condé, qui a eu assez de bonté pour me la faire voir et en conférer avec moi. (Nous en donnons ici la figure, voyez *pl.* 66.) Ce grand écureuil volant, conservé dans le très riche cabinet de Chantilly, a vingt-trois pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps. Il se trouve non-seulement à Mahé, mais aux îles Philippines, et vraisemblablement dans plusieurs autres endroits des Indes méridionales. Celui-ci a été pris dans les terres voisines de la côte du Malabar : c'est un géant en comparaison du polatouche de Russie, et même de celui d'Amérique ; car communément ceux-ci n'ont que quatre pouces et demi ou cinq pouces tout au plus. Néanmoins le taguan ressemble, pour la forme, au polatouche, dont il a les principaux caractères ; tels que la peau, qui est tout-à-fait conforme ; mais comme il en diffère excessivement par la grandeur, et assez évidemment par d'autres caractères que je vais indiquer, on doit en faire une espèce séparée de celle du polatouche, et c'est par cette raison que nous l'avons indiqué par le nom de *taguan*, qu'il porte aux îles Philippines, selon le témoignage de quelques voyageurs.

Le taguan diffère donc du polatouche, 1^o par la grandeur, ayant vingt-trois pouces de long, tandis que le polatouche n'en a que cinq ; 2^o par la queue, qui a près de vingt-un pouces, tandis que celle du polatouche n'a guère que trois pouces et demi : d'ailleurs la queue n'est point aplatie comme celle du polatouche, mais de forme ronde assez semblable à celle du chat, et couverte de longs poils bruns noirâtres. 3^o Il paroît que les yeux et les oreilles de ce grand écureuil volant sont placés et enfoncés comme ceux du polatouche, et que les moustaches noires sont relativement les mêmes ; mais la tête de ce grand écureuil volant est moins grosse à proportion du corps que celle du polatouche. 4^o La face est toute noire ; les côtés de la tête et des joues sont mêlés de poils noirâtres et de poils blancs ; le dessus du nez et le tour des yeux sont couverts des mêmes poils noirs, roux et blancs. Derrière les oreilles

sont de grands poils brun musc ou minime, qui couvrent les côtés du cou; ce qui ne se voit point sur le polatouche. Le dessus de la tête et de tout le corps, jusqu'auprès de la queue, est jaspé de poils noirs et blancs où le noir domine; car le poil blanc est noirâtre à son origine, et ne devient blanc qu'à un tiers de distance de son extrémité. Le dessous du corps est d'un blanc gris terne, et cette couleur s'étend jusque sous le ventre. 5° Le prolongement de la peau est couvert au-dessus de petits poils d'un brun musc, et en dessous de poils cendrés et jaunâtres, les jambes sont d'un roux noir qui se réunit au-dessus de la queue, et rend la partie supérieure de la queue brune. Cette nuance de brun augmente imperceptiblement jusqu'au noir, qui est la couleur de l'extrémité de la queue. Les pieds de ce grand écureuil volant ont le même nombre de doigts que ceux du polatouche; mais ces doigts sont couverts de poils noirs, tandis que ceux du polatouche le sont de poils blancs. Les ongles sont courbes et assez minces, et leur empalement est large et crochu à leur extrémité, comme dans les chats. Ces rapports et celui de la ressemblance de la queue ont fait donner à cet animal la dénomination de *chat volant* par ceux qui l'avoient apporté. Au reste, le plus grand ongle des pieds de devant avoit cinq lignes et demie de longueur, et le plus grand ongle des pieds de derrière, cinq lignes seulement, quoiqu'il soit d'une forme plus allongée que ceux de devant.

On peut voir la figure de cet animal rare, que M. de Sève a dessiné aussi parfaitement que l'état de sa dépouille pouvoit le permettre. Nous lui avons donné le nom de *taguan*, en conséquence d'un passage que nous avons trouvé dans les voyageurs, et que je dois rapporter ici.

«Les îles Philippines sont le seul endroit où l'on voit une espèce de chat volant, de la grandeur des lièvres et de la couleur des renards, auquel les insulaires donnent le nom de *taguan*. Ils ont des ailes comme les chauves-souris, mais couvertes de poil, dont ils se servent pour sauter d'un arbre sur l'autre, à la distance de trente palmes.»

Après avoir rédigé cet article, l'ouvrage de M. Vosmaër, qui contient la description de quelques animaux quadrupèdes et de quelques oiseaux, m'est tombé entre les mains. J'y ai vu avec plaisir la description de ce grand écureuil volant, et quelques notices au sujet du polatouche ou petit écureuil volant.

M. Vosmaër dit qu'il a vu deux petits polatouches vivants, mais qu'ils n'ont pas vécu long-temps à la ménagerie de S. A. S. M^{gr} le prince d'Orange.

« Ils dormoient, dit-il, presque toute la journée. Quand on les pousoit vivement, ils faisoient bien un petit saut comme pour voler; mais ils s'esquivoient d'abord avec frayeur, car ils sont peureux. Ils aiment beaucoup la chaleur; et si on les découvroit, ils se fourroient au plus vite sous de la laine qu'on leur donnoit pour se coucher. Leur nourriture étoit du pain trempé, des fruits, etc., qu'ils mangeoient, de la même façon que les écureuils, avec leurs pattes de devant, et assis sur leur derrière. A l'approche de la nuit on les voyoit plus en mouvement. La différence du climat influe certainement beaucoup dans le changement de nature de ces petits animaux, qui paroissent fort délicats. »

Ce que je viens de citer d'après M. Vosmaër est très conforme à ce que j'ai vu moi-même sur plusieurs de ces petits animaux. J'en ai encore actuellement un (17 mars 1775) vivant dans une cage, au fond de laquelle est une petite cabane faite exprès. Il se tient tout le jour fourré dans du coton, et n'en sort guère que le soir pour prendre sa nourriture. Il a un très petit cri, comme une souris, qu'il ne fait entendre que quand on le force à sortir de son coton; il mord même assez serré, quoique ses dents soient très petites. Son poil est de la plus grande finesse au toucher. On a de la peine à lui faire étendre ses membrans; il faut pour cela le jucher haut et l'obliger à tomber, sans quoi il ne les développe pas. Ce qu'il y a de plus singulier dans cet animal, c'est qu'il paroît extrêmement frileux, et je ne conçois pas comment il peut se garantir du froid pendant l'hiver dans les climats septentrionaux, puisque en France, si on ne le tenoit pas dans la chambre, et

qu'on ne lui donnât pas de la laine pour se coucher et même pour s'envelopper, il périroit en peu de temps.

A l'égard du taguan ou grand écureuil volant, voici ce qu'en dit M. Vosmaër.

«Le polatouche décrit par M. de Buffon a, sans contredit, une grande conformité avec celui-ci; il a les membranes pareilles au polatouche, non pas pour voler, mais pour se soutenir en l'air quand il saute de branche en branche.

«Le grand écureuil volant¹ que je décris ne m'a été envoyé qu'en peau desséchée. M. Allamand a donné une description abrégée de cet animal, d'après un sujet femelle conservé à Leyde dans le cabinet de l'académie.

«Valentin est le premier qui en ait parlé; il dit qu'il se trouve dans l'île de Gilolo. Il appelle ces animaux des *civettes volantes* : il dit qu'ils ont de fort longues queues, à peu près semblables à celles des guenons. Lorsqu'ils sont en repos, on ne voit point leurs ailes. Ils sont sauvages et peureux, ils ont la tête rousse, avec un mélange de gris foncé; les ailes, ou plutôt les membranes, couvertes de poils en dedans et en dehors. Ils mordent fortement, et sont en état de briser très facilement une cage de bois dans une seule nuit. Quelques-uns les appellent des *singes volants*. Ils se trouvent aussi à l'île de Ternate, où l'on prit d'abord cet animal pour un écureuil; mais il avoit la tête plus effilée, et ressembloit davantage à un *coescoes*, ayant le poil gris depuis le museau, avec une raie noire le long du dos jusqu'au derrière. La peau étoit adhérente au corps, et s'étendoit; elle est garnie d'un poil plus blanc par dessous, et blanc comme celui du ventre. Lorsqu'il saute d'un arbre à l'autre, il étend ses membranes et il paroît comme s'il étoit aplati.

«Dans l'ouvrage de M. l'abbé Prevost, on trouve un passage

Ce nom me paroît plus propre que celui de *chat volant*, sous lequel cet animal nous est autrement connu. La tête, les dents et les griffes ont plus de rapport avec les écureuils que n'en a la simple queue velue, qui est particulière au chat. L'épithète de *volant* convient d'ailleurs assez à cause du grand saut que fait l'animal.

relatif à cet animal, qu'il dit, d'après les *Lettres édifiantes*, se trouver aux îles Philippines, où on l'appelle *taguan*.

« J'ai vu quatre pièces relatives à cet animal, l'une au cabinet de Leyde, l'autre au cabinet de M. Hecteren à La Haye, tous deux femelles, de couleur châtain clair sur le corps, plus foncé sur le dos, et le bout de la queue noirâtre. La différence de sexe se connoissoit à six petits mamelons placés à distance égale en deux rangs à la poitrine et au ventre. Les deux mâles étoient dans le cabinet de S. A. S. M^{sr} le prince d'Orange. »

Voici la description que M. Vosmaër donne de cet animal.

Dimensions prises à la mesure du Rhin.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps de l'animal.	1	5	
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de devant.	4	$\frac{3}{4}$	
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de derrière.		$5\frac{1}{2}$	»
Longueur de la queue jusqu'à l'extrémité du poil.	1	8	»
Les pieds de devant étant écartés, la ligne de distance entre le bout des ongles d'un côté à l'autre donne.	1		6
Et celle des pieds de derrière.	1		3

« La tête est plus pointue que celle d'un écureuil.

« Les oreilles petites, pointues, couvertes en dehors d'un poil brun clair très court et très fin; les yeux sont surmontés de deux longs poils d'un brun fauve; les paupières paroissent sans poils. Il y a des deux côtés du museau plusieurs poils en moustaches, longs, noirs et très roides. Le nez est sans poils; les dents sont, comme celles des écureuils, au nombre de deux en dessus et deux en dessous, d'un jaune foncé; les intérieures sont fort longues; les dents molaires se trouvent aussi au fond du museau.

« Ses pieds de devant et de derrière, surtout ceux-ci, sont comme cachés sous la peau à voler, qui les recouvre presque jusqu'aux pattes, dont les antérieures sont divisées en quatre doigts tout noirs, les deux du milieu plus longs que les autres, surtout le troisième. Celles des pieds postérieurs sont aussi noires, et ont cinq doigts, quatre desquels sont d'égale longueur; mais le cinquième, qui est l'intérieur, est beaucoup

plus court, et ne paroît que comme un simple appendice. Les ongles sont grands et aigus, noirs en devant, blancs en dessous, et larges à leur origine. Les articulations de ces doigts sont semblables à celles des écureuils.

«La peau à voler, qui, dans notre figure, se montre étendue entre les pieds de devant et ceux de derrière, est le plus mince au milieu, où elle a environ quatre pouces de largeur de chaque côté, et ne passe pas l'épaisseur du fin papier des Indes. Ailleurs elle est cependant aussi fort mince, d'un tissu clair, et garnie de petits poils châtains. Près des pieds de devant et de derrière, elle devient plus épaisse, ou s'élève en forme de coussinet, plus large aux cuisses, et allant en se rétrécissant vers l'extrémité des pattes. Cette partie est couverte de poils bruns et noirs, fort serrés; sur les pattes de devant elle paroît lâche, et pend auprès ou par-dessus, comme un lambeau qui est rond et revêtu de poils drus; les bords extérieurs de cette peau sont courbés d'une lisière épaisse de poils noirs et gris.

«La partie supérieure de la tête, le dos et l'origine de la queue, sont garnis de poils drus, assez longs, noirs à leur partie inférieure, et les sommités ou extrémités, pour la plupart, d'un blanc grisâtre.

«Les poils de la queue sont noirs, plus gris vers le corps, et dispersés de façon que la queue paroît être ronde.

«Les joues, à côté de la tête, sont d'un gris brun; le gosier, d'un gris blanchâtre clair, ainsi que la poitrine, le ventre et en dessous, vers la queue; la peau à voler a aussi en dessous des poils gris, mais fort clair-semés.»

* Nous donnons ici (*planche 66*) la figure d'un taguan, qui, quoique beaucoup plus petit que celui dont la dépouille est conservée dans le cabinet de S. A. S. M^{sr} le prince de Condé, me paroît néanmoins être de la même espèce. Il a été envoyé des côtes du Malabar à M. Aubry, curé de Saint-Louis, et il est maintenant au Cabinet du Roi. Il n'a que quinze pouces neuf lignes de longueur, ce qui ne fait que les deux tiers de la grandeur de celui de monseigneur le prince de Condé; mais aussi est-il évidemment beaucoup plus jeune, car à peine voit-on les dents

molaires hors des gencives. Il a, comme les écureuils, deux dents incisives en haut et deux en bas; la tête paroît être petite à proportion du corps; le nez est noir; le tour des yeux et les mâchoires sont noirs aussi, mais mêlés de quelques poils fauves; les joues et le dessus de la tête sont mêlés de noir et de blanc; les plus grands poils des moustaches sont noirs et ont un pouce dix lignes de longueur; les oreilles sont, comme dans les écureuils, garnies de grands poils noirâtres qui ont jusqu'à quatorze lignes de longueur; derrière les oreilles, les poils sont d'un brun marron, et ils ont plus de longueur que ceux du corps; le dessous du cou est d'un fauve foncé, mélangé de noir; les bras ou jambes de devant jusqu'au poignet, où commence le prolongement de la peau, sont, ainsi que cette peau elle-même, d'un noir mélangé de fauve; le dessous de cette peau est d'une couleur cendrée, mêlée de fauve et de brun. Tout le poil de dessus le corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue, est jaspé de noir et de blanc, et cette dernière couleur domine en quelques endroits; la longueur de ce poil est d'environ un pouce. Les cuisses, au-dessous du prolongement de la peau, sont d'un fauve où le noir domine; les jambes et les pieds sont noirs. Les ongles, qui ont cinq lignes de longueur, sont assez courts. Le dessous du corps est d'un blanc gris qui s'étend jusque sous le cou. La queue, longue d'un pied cinq pouces, est garnie de longs poils qui ont dix-huit lignes de longueur; ce poil est d'un gris noir à l'origine de la queue, et devient toujours plus noir jusqu'à l'extrémité.

En comparant cette description avec celle du taguan du cabinet de Chantilly, on n'y trouvera qu'une seule différence, qui d'abord pourroit paroître essentielle; c'est que les oreilles de ce grand taguan ne paroissent pas garnies de poils, au lieu que celles de celui-ci en sont très bien fournies: mais cette différence n'est pas réelle, parce que la tête du taguan de Chantilly avoit été maltraitée et même mutilée, tandis que celui-ci a été soigneusement conservé, et est arrivé des Indes en très bon état. On doit donc s'en rapporter, pour la connoissance

exacte de cet animal , à cette dernière figure , plutôt qu'à celle qui a été déjà donnée dans ce volume.

LE GRAND ÉCUREUIL DE LA COTE DU MALABAR.

Sciurus maximus. GMEL.

Cet écureuil , dont M. Sonnerat nous a apporté la peau , est bien différent des nôtres par la grandeur et les couleurs du corps. Il a la queue aussi longue que le corps, qui a quinze pouces six lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue , dix-sept pouces huit lignes suivant la courbure du corps , et les poils qui couvrent les oreilles ont une disposition différente des autres écureuils.

Si l'on compare donc cet écureuil à ceux de notre pays, c'est un géant.

	pieds.	pouc.	lign.
Sa tête, du bout du nez à l'occiput, a.		3	2
Du bout du nez à l'angle antérieur de l'œil.		1	6
De l'angle postérieur de l'œil à l'oreille.		1	

La face supérieure de la tête est d'un brun marron , et forme une grande tache qui s'étend depuis le front jusqu'au milieu du nez : les autres parties de la tête sont couvertes d'un beau jaune orangé, et sur l'extrémité du nez cette couleur n'est que jaunâtre, mêlée d'un peu de blanc.

La couleur orangée règne aussi autour des yeux et sur les joues.

	pieds.	pouc.	lign.
Les moustaches sont noires, et les plus longs poils ont de longueur.		2	10
Il y a aussi près des tempes des poils longs de.		1	9

Les oreilles sont couvertes d'un poil très touffu et peu long qui fait la houppe ; ces poils, qui ont huit lignes de longueur, se présentent comme une brosse dont on auroit coupé les

extrémités. La couleur de ces poils est d'un marron foncé, ainsi que la bande qui prend de l'oreille sur la joue en arrière, et tout ce qui couvre l'occiput. Entre les oreilles prend une bande blanche, inégale en largeur, qui sépare les couleurs de la tête et du cou; de l'occiput prend une pointe très noire qui tranche sur le cou, les bras, et s'étend aux épaules sur le brun mordoré foncé qui couvre tout le corps et les flancs, ainsi que les jambes de derrière. Ce même noir prend en bande au milieu du dos, et s'étend sur le train de derrière, les cuisses et la queue.

Le dessous de la mâchoire inférieure, du cou, du ventre et des cuisses, est blanc jaunâtre, ainsi que les jambes et les pieds de devant; mais cette couleur est plus orangée sous le ventre et les pieds de derrière. La queue a quinze pouces six lignes de longueur, et elle est couverte de longs poils très noirs, qui ont deux pouces trois lignes.

Au reste, cet écureuil ressemble à notre écureuil par toutes les formes du corps, de la tête et des membres; la seule différence remarquable est dans la queue et dans le poil qui couvre les oreilles.

L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR.

Sciurus Madagascariensis. SHAW.

On connoît à Madagascar un gros écureuil qui ressemble, par la forme de la tête et du corps, et par d'autres caractères extérieurs, à nos écureuils d'Europe, mais qui en diffère par la grandeur de la taille, par la couleur du poil, et par la longueur de sa queue. Il a dix-sept pouces de longueur en le mesurant en ligne superficielle, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et treize pouces deux lignes en le mesurant en ligne droite, tandis que l'écureuil de nos bois n'a que huit pouces neuf lignes. De même, la tête, mesurée du

bout du museau à l'occiput, a trois pouces quatre lignes, au lieu que celle de notre écureuil n'a que deux pouces. Ainsi cet écureuil d'Afrique est d'une espèce différente de celle des écureuils d'Europe et d'Amérique. D'ailleurs son poil est d'un noir foncé : cette couleur commence sur le nez, s'étend sous les yeux jusqu'aux oreilles, couvre le dessus de la tête ou du cou, tout le dessus du corps, ainsi que les faces externes des jambes de devant, des cuisses, des jambes de derrière et des quatre pieds. Les joues, le dessous du cou, la poitrine, et les faces internes des jambes de devant, sont d'un blanc jaunâtre; le ventre et la face interne des cuisses sont d'un brun mêlé d'un peu de jaune; les poils du corps ont onze lignes de longueur. La queue, qui est toute noire, est remarquable en ce qu'elle est menue et plus longue que le corps, ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce d'écureuil. Le tronçon seul a seize pouces neuf lignes, sans compter la longueur du poil, qui s'allonge encore de deux pouces; il forme sur les côtés de la queue un panache qui la fait paroître plate dans son milieu.

LES GUERLINGUETS.

Il y a deux espèces ou variétés constantes de ces petits animaux à la Guiane, où on leur donne ce nom. La première, ou le *grand guerlinguet* (*Sciurus æstuans*. L.), est de plus du double plus grande que la seconde, que nous appelons *petit guerlinguet* (*Sciurus pusillus*). Toutes deux nous ont été données par M. Sonini de Manoncourt, et nous avons reconnu que ce sont les mêmes animaux dont M. de La Borde nous avoit parlé sous le nom d'*écureuil*; j'en ai fait mention dans ce volume. J'ai eu raison de dire que je n'étois pas assuré que cet animal fût un véritable écureuil, parce que les écureuils ne se trouvent point dans les climats très chauds. En effet, j'ai été bien informé depuis qu'il n'y a aucune espèce de vrais écu-

reuil à la Guiane. L'animal qu'on y appelle *guerlinguet* ressemble, à la vérité, à l'écureuil d'Europe par la forme de la tête, par les dents, et par l'habitude de relever la queue sur le dos; mais il en diffère en ce qu'il l'a plus longue et moins touffue, et en général son corps n'a pas la même forme ni les mêmes proportions que celui de notre écureuil. La petite espèce de guerlinguet, qui ne diffère de la grande qu'en ce qu'elle est plus de deux fois plus petite, est encore plus éloignée de celle de notre écureuil : on a même donné à ce petit animal un autre nom; car on l'appelle *rat de bois* à Cayenne, parce qu'il n'est pas en effet plus gros qu'un rat. L'autre guerlinguet est à peu près de la même taille que nos écureuils de France, mais il a le poil moins long et moins roux, et le petit guerlinguet a le poil encore plus court et la queue moins fournie que le premier. Tous deux vivent des fruits du palmier; ils grimpent très lestement sur les arbres, où néanmoins ils ne se tiennent pas constamment, car on les voit souvent courir à terre.

Voici la description de ces deux animaux.

Le grand guerlinguet mâle n'a point de bouquet de poil aux oreilles comme les écureuils; sa queue ne forme pas un panache, et il est plus petit, n'ayant que sept pouces cinq lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, tandis que l'écureuil de nos bois a huit pouces six lignes. Le poil est d'un brun minime à la racine, et d'un roux foncé à l'extrémité; il n'a que quatre lignes de longueur; il est d'un brun marron sur la tête, le corps, l'extérieur des jambes et la queue, et d'un roux plus pâle sur le cou, sur la poitrine, le ventre et l'intérieur des jambes : il y a même du gris et du blanc jaunâtre sous la mâchoire et sous le cou; mais le roux pâle domine sur la poitrine et sur une partie du ventre, et cette couleur orangée du poil est mêlée de nuances grises sur l'intérieur des cuisses. Les moustaches sont noires et longues d'un pouce neuf lignes. La queue est aussi longue que le corps entier, ayant sept pouces cinq lignes; ainsi elle est plus longue à proportion que celle de l'écureuil d'Europe; elle est plus plate que ronde, et d'une grosseur presque égale dans toute sa longueur;

le poil qui la couvre est long de dix à onze lignes, et elle est rayée de bandes indécises de brun et de fauve; l'extrémité en est terminée par des poils noirs. Il y a aussi sur la face interne de l'avant-bras, proche du poignet, un faisceau de sept ou huit poils noirs, qui ont sept lignes de longueur, et ce caractère ne se trouve pas dans nos écrevilles.

Le petit guerlinguet n'a que quatre pouces trois lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, qui, n'ayant que trois pouces trois lignes de long, est bien plus courte à proportion que celle du grand guerlinguet; mais du reste ces deux animaux se ressemblent parfaitement pour la forme de la tête, du corps et des membres : seulement le poil du petit guerlinguet est moins brun; le corps, les jambes et la queue sont nuancés d'olivâtre et de cendré, parce que le poil, qui n'a que deux lignes de longueur, est brun cendré à la racine, et fauve à son extrémité. Le fauve foncé domine sur la tête, sur le bas-ventre et sur la face interne des cuisses; les oreilles sont garnies de poils fauves en dedans, au lieu que celles du grand guerlinguet sont nues. Les moustaches sont noires et composées de poils assez souples, dont les plus longs ont jusqu'à treize lignes; les jambes et les pieds sont couverts d'un petit poil fauve; les ongles, qui sont noirâtres, sont larges à leur origine, et crochus à leur extrémité, à peu près comme ceux des chats. La poitrine et le haut du ventre sont d'un gris de souris mêlé de roux, au lieu que dans le grand guerlinguet ces mêmes parties sont d'un roux pâle et blanchâtre. Les poils de la queue sont mélangés de brun et de fauve. Les testicules de ce petit guerlinguet étoient beaucoup plus gros que ceux du grand guerlinguet, à proportion du corps, quoique ces parties fussent dans le grand guerlinguet de la même grosseur que dans nos écrevilles.

NOTICE

DE QUELQUES ANIMAUX

Dont il n'a pas été fait mention expresse dans le cours de cet ouvrage.

Comme nous avons achevé, autant qu'il est en nous, l'histoire des animaux quadrupèdes, nous croyons que, pour la rendre encore plus complète, il convient de ne pas passer sous silence ceux dont nous n'avons pu nous procurer une connoissance exacte; l'on verra qu'ils ne sont qu'en petit nombre, et que dans ce petit nombre il y en a beaucoup qu'il faut rapporter comme des variétés aux espèces dont nous avons parlé: aussi ce n'est ni par l'utilité ni par l'attrait du sujet, mais uniquement pour éviter le reproche de n'avoir pas dit, dans un ouvrage aussi étendu, tout ce que l'on sait ou que l'on croit savoir sur les animaux, que je me suis déterminé à ajouter les notices suivantes.

I.

VACHE DE TARTARIE .

Bos grunniens. L.

M. Gmelin a donné, dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Pétersbourg*, la description d'une vache de Tartarie, qui paroît au premier coup d'œil être d'une espèce différente de toutes celles dont nous avons parlé à l'article du buffle. « Cette vache, dit-il, que j'ai vue vivante et que j'ai fait dessiner en Sibérie, venoit de Calmouquie; elle avoit de longueur deux aunes et demie de Russie. Par ce module, on peut juger des autres dimensions, dont le dessinateur a bien rendu les proportions. Le corps ressemble à celui d'une vache ordinaire; les cornes sont torses en dedans; le poil du corps et de la tête est noir, à l'exception du front et de l'épine du dos,

¹ Nom vulgaire de l'*yak* ou buffle à queue de cheval.

sur lesquels il est blanc ; le cou a une crinière , et tout le corps , comme celui d'un boue , est couvert d'un poil très long et qui descend jusque sur les genoux , en sorte que les pieds paroissent très courts ; le dos s'élève en bosse ; la queue ressemble à celle du cheval ; elle est d'un poil blanc et très fourni ; les pieds de devant sont noirs , ceux de derrière blancs , et tous sont semblables à ceux du bœuf ; sur les talons des pieds de derrière il y a deux houppes de longs poils , l'une en avant et l'autre en arrière , et sur les talons des pieds de devant il n'y a qu'une houppette en arrière. Les excréments sont un peu plus solides que ceux des vaches ; et lorsque cet animal veut pisser , il retire son corps en arrière. Il ne mugit pas comme un bœuf , mais il grogne comme un cochon. Il est sauvage et même féroce ; car , à l'exception de l'homme qui lui donne à manger , il donne des coups de tête à tous ceux qui l'approchent. Il ne souffre qu'avec peine la présence des vaches domestiques ; lorsqu'il en voit quelqu'une , il grogne : ce qui lui arrive très rarement en toute autre circonstance. » M. Gmelin ajoute à cette description , « qu'il est aisé de voir que c'est le même animal dont Rubruquis a fait mention dans son *Voyage de Tartarie...* qu'il y en a de deux espèces chez les Calmoucks : la première , nommée *sarluk* , qui est celle même qu'il vient de décrire ; la seconde , appelée *chainuk* , qui diffère de l'autre par la grandeur de la tête et des cornes , et aussi en ce que la queue , qui ressemble , à son origine , à celle d'un cheval , se termine ensuite comme celle d'une vache ; mais que toutes deux sont de même naturel. »

Il n'y a dans toute cette description qu'un seul caractère qui pourroit indiquer que ces vaches de Calmouquie sont d'une espèce particulière , c'est le grognement au lieu du mugissement ; car , pour tout le reste , ces vaches ressemblent si fort aux bisons , que je ne doute pas qu'elles ne soient de leur espèce ou plutôt de leur race. D'ailleurs , quoique l'auteur dise que ces vaches ne mugissent pas , mais qu'elles grognent , il avoue cependant qu'elles grognent très rarement , et c'étoit peut-être une affection particulière de l'individu qu'il a vu , car Rubruquis et les auteurs qu'il cite ne parlent pas de ce

grognement; peut-être aussi les bisons, lorsqu'ils sont irrités, ont-ils un grognement de colère; nos taureaux même, surtout dans le temps du rut, ont une grosse voix entrecoupée qui ressemble beaucoup plus à un grognement qu'à un mugissement. Je suis donc persuadé que cette vache grognante (*Vacca grunniens*) de M. Gmelin n'est autre chose qu'un bison, et ne fait pas une espèce particulière.

11.

LE TOLAI.

Lepus Tolai. L.

Cet animal, qui est fort commun dans les terres voisines du lac Baikal en Tartarie, est un peu plus grand qu'un lapin, auquel il ressemble par la forme du corps, par le poil, par les allures, par la qualité, la saveur, la couleur de la chair, et aussi par l'habitude de creuser de même la terre pour se faire une retraite : il n'en diffère que par la queue, qui est considérablement plus longue que celle du lapin ; il est aussi conformé de même à l'intérieur : il me paroît donc assez vraisemblable que, n'en différant que par la seule longueur de la queue, il ne fait pas une espèce réellement différente, mais une simple variété dans celle du lapin. Rubruquis, en parlant des animaux de Tartarie, dit : « Il y a des connils à longue queue, qui ont au bout d'icelle des poils noirs et blancs... Point de cerfs, peu de lièvres, force gazelles, etc. » Ce passage semble indiquer que notre lapin à courte queue ne se trouve point en Tartarie, ou plutôt qu'il a subi dans ce climat quelques variétés et notamment celle d'une queue plus allongée; car le tolai ressemblant au lapin à tous autres égards, on ne peut guère douter que ce ne soit, en effet, un lapin à queue longue, et je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'en faire une espèce distincte et séparée de celle du lapin.

III.

LE ZISEL .

Quelques auteurs, et entre autres M. Linnæus, ont douté si *zisel* ou *ziesel* (*citillus*) étoit un animal différent du hamster (*cricetus*); il est vrai qu'ils se ressemblent à plusieurs égards. et qu'ils sont à peu près du même pays²; mais ils diffèrent néanmoins par un assez grand nombre de caractères, pour que nous soyons convaincus qu'ils sont d'espèces réellement différentes. Le zisel est plus petit que le hamster; il a le corps long et menu comme la belette, au lieu que le hamster a le corps assez gros et ramassé comme le rat. Il n'a point d'oreilles extérieures, mais seulement des trous auditifs cachés sous le poil: le hamster, à la vérité, a les oreilles courtes; mais elles sont très apparentes et fort larges. Le zisel est d'un gris plus ou moins cendré et d'une couleur uniforme: le hamster est marqué de chaque côté, sur l'avant du corps, de trois grandes taches blanches. Ces différences, jointes à ce que ces deux animaux, quoique habitants des mêmes terres, ne se mêlent pas, et que les espèces subsistent séparées, suffisent pour qu'on ne puisse douter que ce soient, en effet, deux espèces différentes, et quoiqu'ils se ressemblent, en ce qu'ils ont tous deux la queue courte, les jambes basses, les dents semblables à celles des rats, et les mêmes habitudes naturelles, comme celles de se creuser des retraites, d'y faire des magasins, de dévaster les blés, etc. D'ailleurs ce qui n'auroit dû laisser aucun doute à des naturalistes un peu instruits, quand même ils n'auroient pas vu ces deux animaux, c'est qu'Agricola, auteur exact et judicieux, dans son petit traité sur les animaux souterrains, donne la description de l'un et de l'autre, et les distingue si clairement, qu'il n'est pas possible de les confondre. Ainsi nous pouvons donner pour certain que le hamster et le zisel sont

Cet animal est le même que le souslik. (A. R.)

² Le *hamster* se trouve en Misnie, en Thuringe, dans le pays d'Hanovre; le *zisel* en Hongrie, en Autriche et en Pologne, où on l'appelle *suset*.

deux animaux différents, et peut-être d'espèces aussi éloignées que celle de la belette l'est de celle du rat.

IV.

LE ZEMNI

Mus Typhlus. L.

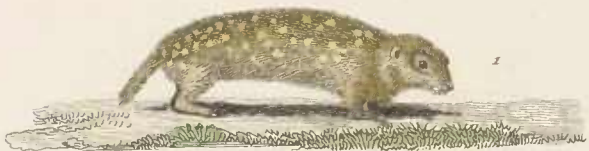
Il y a en Pologne et en Russie un autre animal appelé *ziemni* ou *zemni*, qui est du même genre que le *zisel*, mais qui est plus grand, plus fort et plus méchant; il est un peu plus petit qu'un chat domestique; il a la tête assez grosse, le corps menu, les oreilles courtes et arrondies, quatre grandes dents incisives qui lui sortent de la gueule, dont les deux de la mâchoire inférieure sont trois fois plus longues que les deux de la mâchoire supérieure; les pieds très courts et couverts de poil, divisés en cinq doigts et armés d'ongles courbes; le poil mollet, court et de couleur de gris de souris; la queue médiocrement grande; les yeux aussi petits et aussi cachés que ceux de la taupe. Rzaczynski a appelé cet animal *petit chien de terre* (*canicula subterranea*): cet auteur me paroît être le seul qui ait parlé du zemni, qui néanmoins est fort commun dans quelques provinces du Nord. Son naturel et ses habitudes sont à peu près les mêmes que celles du hamster et du zisel; il mord dangereusement, mange avidement, et dévaste les moissons et les jardins; il se fait un terrier; il vit de grains, de fruits et de légumes, dont il fait des magasins dans sa retraite, où il passe tout le temps de l'hiver.

V.

LE POUCH

Le même auteur (Rzaczynski) fait mention d'un autre animal que les Russes appellent *pouch*: il est plus grand que le rat domestique; il a le museau oblong; il creuse la terre, se fait

¹ Petit animal de l'ordre des rongeurs, et qu'Erxleben considère comme n'étant pas différent du surmulot. (A. R.)



Charal del

Museard sc.

1. Le Souslik 2. Le Mongoose 3. La Vache de Tartarie.

un terrier, et dévaste aussi les jardins. Il y en avoit en si grand nombre auprès de Suraz en Volhynie, que les habitants furent obligés d'abandonner la culture de leurs jardins. Ce pouc pourroit bien être le même que Seba nomme *rat de Norwège*, et dont il donne la description et la figure.

VI.

LE PEROUASCA.

Mustela Sarmatica. PALLAS.

Il y a encore en Russie et en Pologne, surtout en Volhynie, un animal appelé par les Russes *perewiazka*, et par les Polonois *przewiaska*, nom qu'on peut rendre par la dénomination de *belette à ceintures* (*mustela præcincta*), comme le dit Rzaczynski : cet animal est plus petit que le putois ; il est couvert d'un poil blanchâtre, rayé transversalement de plusieurs lignes d'un jaune roux, qui semblent lui faire autant de ceintures ; il demeure dans les bois et se creuse un terrier. Sa peau est recherchée et fait une jolie fourrure.

VII.

LE SOUSLIK.

Mus citillus. L.

On trouve à Casan et dans les provinces qu'arrose le Wolga, et jusque dans l'Autriche, un petit animal appelé *souslik* en langue russe, dont on fait d'assez jolies fourrures. Il ressemble beaucoup au campagnol par la figure ; il a comme lui la queue courte : mais ce qui le distingue du campagnol et de tous les autres rats, c'est que sa robe, qui est d'un gris fauve, est semée partout de petites taches d'un blanc vif et lustré ; ces petites taches n'ont guère qu'une ligne de diamètre, et sont à deux ou trois lignes de distance les unes des autres ; elles sont plus apparentes et mieux terminées sur les lombes de l'animal que sur les épaules et la tête. M. Pennant, gentilhomme anglois,

très versé dans l'histoire naturelle, et qui connoît très bien les animaux, a eu la bonté de me donner un de ces sousliks qu'on lui avoit envoyé d'Autriche, comme un animal inconnu des naturalistes, et qui n'avoit point de nom dans ce pays; je le reconnus pour être le même que celui dont j'avois une fourrure, et dont M. Sanchès m'avoit fourni la notice suivante : « Les rats que l'on appelle *sousliks* se prennent en grand nombre sur les barques chargées de sel dans la rivière de Kama, qui descend de Solikamskie, où sont les salines, et vient tomber dans le Wolga, au-dessus de la ville de Casan, au confluent de Teluschin : le Wolga depuis Simbuski jusqu'à Somtof est couvert de ces bateaux de sel, et c'est dans les terres voisines de ces rivières, aussi bien que sur les bateaux, qu'on prend ces animaux; on leur a donné le nom de *souslik*, qui veut dire *friand*, parce qu'ils sont très avides de sel. »

* Nous donnons ici (*planche 67*) la figure de cet animal, qui nous manquoit. M. le prince Galitzin a eu la bonté de demander, à la prière de M. de Buffon, huit sousliks, et de donner tous les ordres nécessaires pour les faire arriver vivants jusqu'en France. Il s'adressa pour cela à M. le général Betzki, qui les envoya à M. le marquis de Beausset, alors ambassadeur de France à la cour de Pétersbourg. Ces huit petits animaux arrivèrent vivants à Pétersbourg après un long voyage depuis la Sibérie; mais ils ont péri dans la traversée de Pétersbourg en France, quoiqu'on eût eu les plus grandes attentions, tant pour leur nourriture que pour les autres soins nécessaires à leur conservation. On avoit recommandé de Sibérie de ne leur donner à manger que du blé ou du chenevis, de les laisser à l'air autant qu'on pourroit, d'empêcher seulement que l'eau des grandes pluies ne les inondât dans leur caisse, de leur mettre dans cette même caisse une forte épaisseur de sable assez lié pour ne pouvoir s'ébouler, parce que, dans leur état de nature, ils font leurs trous dans les terres légères.

Ces animaux habitent ordinairement les déserts, se font des tanières sur les pentes des montagnes, pourvu que le fond de la terre soit noir. Leurs tanières ne sont pas égales en profon-

deur; elles sont de sept ou huit pieds de longueur, jamais droites, mais tortueuses, ayant deux, trois, quatre et cinq sorties : leur distance est aussi inégale, ayant depuis deux jusqu'à sept pieds de séparation. Ils pratiquent dans ces tanières différents endroits, où, en temps d'été, ils font leurs provisions pour l'hiver. Dans les terres labourées, ils ramassent, pendant le temps de la moisson, les épis de froment, de même que la graine des pois, du lin et du chanvre, qu'ils mettent séparément l'un de l'autre dans les endroits préparés exprès et d'avance à l'intérieur de leurs tanières. Dans les endroits incultes, ils ramassent des graines de différentes herbes. En été, ils se nourrissent de grains, d'herbes, de racines et de jeunes souris. Pour peu qu'elles soient grosses, le souslik ne peut en faire sa proie. Indépendamment des magasins où ces animaux gardent leurs provisions d'hiver, il se pratiquent encore dans leurs tanières des endroits pour reposer, et qui en sont distants de quelques pieds. Ils rejettent leurs ordures hors de leurs retraites. Les femelles portent depuis deux jusqu'à cinq petits; ils naissent aveugles et sans poil, et ne commencent à voir que quand le poil paroît. On ne sait pas au juste le temps de la gestation des femelles.

VIII.

TAUPE DORÉE.

Talpa asiatica. L.

Enfin, pour n'omettre aucun des animaux du Nord et même des plus petits, il paroît qu'il y a en Sibérie une sorte de taupe qu'on appelle *taupe dorée*, et dont l'espèce pourroit être différente de celle de la taupe ordinaire, parce que cette taupe de Sibérie n'a point de queue, et qu'elle a le museau court, le poil mêlé de roux et de vert, et qu'elle n'a que trois doigts aux pieds de devant, et quatre aux pieds de derrière, au lieu que la taupe ordinaire a cinq doigts à tous les pieds. Nous ignorons le nom de cet animal, dont Seba a donné la figure.

IX.

RAT D'EAU BLANC.

On trouve en Canada le rat d'Europe, mais avec des couleurs différentes : il n'est brun que sur le dos, le reste du corps est blanc et fauve en quelques endroits; la tête et le museau même sont blancs, aussi bien que l'extrémité de la queue. Le poil paroît plus doux et plus lustré que celui de notre rat d'eau; mais au reste tout est semblable, et l'on ne peut pas douter que ces deux animaux ne soient de la même espèce : le blanc du poil vient du froid du climat, et l'on peut présumer qu'en recherchant les animaux dans le nord de l'Europe, on y trouvera, comme en Canada, ce rat d'eau blanc.

X.

LE TAYRA, ou GALERA¹.

Mustela barbata. L.

Cet animal, dont M. Brown nous a donné la description et la figure, est de la grandeur d'un petit lapin, et ressemble assez à la belette ou à la fouine. Il se creuse un terrier; il a beaucoup de force dans les pieds de devant, qui sont considérablement plus courts que ceux de derrière; son museau est allongé, un peu pointu et garni d'une moustache; la mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que la supérieure; il a six dents incisives et deux canines à chaque mâchoire, sans compter les machelières; sa langue est rude comme celle du chat; sa tête est oblongue; ses yeux, qui sont aussi un peu oblongs, sont à une égale distance des oreilles et de l'extrémité du museau; ses oreilles sont plates et assez semblables à celles de l'homme; ses pieds sont forts et faits pour creuser; les métatarses sont allongés; il y a cinq doigts à tous les pieds; la queue est longue et droite, et va toujours en diminuant; le corps est oblong et ressemble beaucoup à celui d'un gros rat; il est cou-

¹ Buffon a déjà parlé de cet animal sous le nom de *grande marte de la Guiane*. Voyez vol. XI, p. 152. (A. R.)

vert de poils bruns, dont les uns sont assez longs, et les autres beaucoup plus courts. Cet animal nous paroît être une petite espèce de fouine ou de putois. M. Linnæus a soupçonné, avec quelque raison, que la belette noire du Brésil pourroit bien être le galera de M. Brown; et en effet, les deux descriptions s'accordent assez pour qu'on puisse le présumer. Au reste, cette belette noire du Brésil se trouve aussi à la Guiane, où elle se nomme *tayra*; et je soupçonne que le nom de *galera*, dont M. Brown ne donne pas l'origine, est un mot corrompu et dérivé de *tayra*, qui est le vrai nom de cet animal.

XI.

LE PHILANDRE DE SURINAM.

Cet animal est du même climat et d'une espèce voisine de celle du sarigue, de la marmose, du cayopollin et du phalanger. Sibylle Mérian est le premier auteur qui en ait donné la figure, avec une courte indication. Ensuite Seba a donné pour la femelle la figure même de Mérian, et pour le mâle une nouvelle figure avec une espèce de description. Cet animal, dit-il, a les yeux très brillants et environnés d'un cercle de poil brun foncé; le corps couvert d'un poil doux, ou plutôt d'une espèce de laine d'un jaune roux ou rouge, clair sur le dos: le front, le museau, le ventre et les pieds sont d'un jaune blanchâtre; et les oreilles sont nues et assez froides; il y a de longs poils en forme de moustaches sur la lèvre supérieure et aussi au-dessus des yeux; ses dents sont, comme celles du loir, pointues et piquantes; sur la queue, qui est nue et d'une couleur pâle, il y a dans le mâle des taches d'un rouge obscur qui ne se remarquent pas sur la queue de la femelle: les pieds ressemblent aux mains d'un singe; ceux de devant ont les quatre doigts et le pouce garnis d'ongles courts et obtus, au lieu que des cinq doigts des pieds de derrière il n'y a que le pouce qui ait un ongle plat et obtus, les quatre autres sont armés de petits ongles aigus. Les petits de ces animaux ont un grognement assez

Cet animal paroît être le même que le cayopollin. (A. R.)

semblable à celui d'un petit cochon de lait. Les mamelles de la mère ressemblent à celles de la marmose. Seba remarque avec raison que, dans la figure donnée par Mérian, les pieds et les doigts sont mal représentés. Ces philandres produisent cinq ou six petits; ils ont la queue très longue et prenante comme celle des sapajous : les petits montent sur le dos de leur mère et s'y tiennent en accrochant leur queue à la sienne; dans cette situation qui leur est familière, elle les porte et transporte avec autant de sûreté que de légèreté.

XII.

L'ACOUCI.

Cavia Acuchi. GMEL.

L'acouchi est assez commun à la Guiane et dans les autres parties de l'Amérique méridionale; il diffère de l'agouti en ce qu'il a une queue, au lieu que l'agouti n'en a point; l'acouchi est ordinairement plus petit que l'agouti, et son poil n'est pas roux, mais de couleur olivâtre : voilà les seules différences que nous connoissions entre ces deux animaux, qui néanmoins nous paroissent suffisantes pour constituer deux espèces distinctes et séparées.

* Nous avons donné une notice au sujet de l'acouchi, et nous avons dit que c'étoit une espèce différente de l'agouti, parce qu'il a une queue, et que l'agouti n'en a point. Il en diffère encore beaucoup par la grandeur, n'étant guère plus gros qu'un lapereau de six mois. On ne le trouve que dans les grands bois; il vit des mêmes fruits et il a presque les mêmes habitudes que l'agouti. Dans les îles de Sainte-Lucie et de la Grenade on l'appelle *agouti*. Sa chair est un des meilleurs gibiers de l'Amérique méridionale; elle est blanche et a du fumet comme celle du lapereau. Lorsque les acouchis sont poursuivis par les chiens, ils se laissent prendre plutôt que de se jeter à l'eau. Ils ne produisent qu'un petit ou deux tout au plus (à ce que dit M. de La Borde; mais je doute de ce fait). On les apprivoise aisément dans les maisons. Ils ont un petit cri qui ressemble à celui du

cochon d'Inde; mais ils ne le font entendre que rarement.

Nous donnons la figure de cet animal (*pl.* 46), qui manquoit dans notre ouvrage, et que nous avons fait graver d'après sa dépouille bien conservée. MM. Aublet et Olivier m'ont assuré qu'à Cayenne on appelle l'agouti *le lièvre*, et l'acouchi, *le lapin*, mais que l'agouti est le meilleur à manger; et, en parlant du gibier de ce pays, ils m'ont dit que les tatous sont encore meilleurs à manger, à l'exception du tatou kabassou, qui a une forte odeur de musc; qu'après les tatous, le paca est le meilleur gibier, parce que la chair en est saine et grasse, ensuite l'agouti, et enfin l'acouchi. Ils assurent aussi qu'on mange le couguar rouge, et que cette viande a le goût du veau.

XIII.

LE TUCAN.

Fernandès donne le nom de *tucan* à un petit quadrupède de la Nouvelle-Espagne, dont la grandeur, la figure et les habitudes naturelles approchent plus de celles de la taupe que d'aucun autre animal: il me paroît que c'est le même qu'a décrit Seba sous le nom de *taupe rouge* d'Amérique; au moins les descriptions de ces deux auteurs s'accordent assez pour qu'on doive le présumer. Le tucan est peut-être un peu plus grand que notre taupe; il est, comme elle, gras et charnu, avec des jambes si courtes que le ventre touche à terre: il a la queue courte; les oreilles petites et rondes; les yeux si petits, qu'ils lui sont, pour ainsi dire, inutiles: mais il diffère de la taupe par la couleur du poil, qui est d'un jaune roux, et par le nombre des doigts, n'en ayant que trois aux pieds de devant et quatre à ceux de derrière, au lieu que la taupe a cinq doigts à tous les pieds; il paroît en différer encore, en ce que sa chair est bonne à manger, et qu'il n'a pas l'instinct de la taupe pour retrouver sa retraite lorsqu'il en est sorti; il creuse à chaque

* Cet animal, encore imparfaitement connu, n'est pas le même que la taupe rouge, ainsi que le pense Buffon. Selon Cuvier, c'est un rongeur voisin des rats-taupes. (A. R.)

fois un nouveau trou, en sorte que, dans de certaines terres qui lui conviennent, les trous que font ces animaux sont en si grand nombre, et si près les uns des autres, qu'on ne peut y marcher qu'avec précaution.

XIV.

LA MUSARAIGNE DU BRÉSIL¹.

Sorex brasiliensis.

Nous indiquons cet animal par la dénomination de *musaraigne du Brésil*, parce que nous en ignorons le nom, et qu'il ressemble plus à la musaraigne qu'à aucun autre animal; il est cependant considérablement plus grand, ayant environ cinq pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui n'a pas deux pouces, et qui par conséquent est plus courte à proportion que celle de la musaraigne commune; il a le museau pointu et les dents très aiguës: sur un fond de poil brun, on remarque trois bandes noires assez larges qui s'étendent longitudinalement depuis la tête jusqu'à la queue, au-dessous de laquelle on remarque aussi la bourse avec les testicules qui sont pendants entre les pieds de derrière. Cet animal, dit Marcgrave, jouoit avec les chats, qui d'ailleurs ne se soucient pas de le manger; et c'est encore une chose qu'il a de commun avec la musaraigne d'Europe, que les chats tuent, mais qu'ils ne mangent jamais.

XV

L'APÉRÉA.

Cet animal, qui se trouve au Brésil, n'est ni lapin ni rat, et paroît tenir quelque chose de tous deux; il a environ un pied de longueur sur sept pouces de circonférence; le poil de la même couleur que nos lièvres, et blanc sous le ventre; il a aussi la lèvre fendue de même, les grandes dents incisives et

¹ Cet animal paroît faire partie du genre *Didelphe*. (A. R.)

- Selon Desmarest, l'apéréa n'est que le cochon d'Inde sauvage. (A. R.)

la moustache autour de la gueule et à côté des yeux : mais ses oreilles sont arrondies comme celles du rat, et elles sont si courtes, qu'elles n'ont pas un travers de doigt de hauteur; les jambes de devant n'ont que trois pouces de hauteur, celles de derrière sont un peu plus longues; les pieds de devant ont quatre doigts, couverts d'une peau noire et munis de petits ongles courts; les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est plus long que les deux autres. L'apéréa n'a point de queue; sa tête est un peu plus allongée que celle du lièvre, et sa chair est comme celle du lapin, auquel il ressemble par la manière de vivre. Il se recèle aussi dans des trous : mais il ne creuse pas la terre comme le lapin; c'est plutôt dans des fentes de rocher et de pierre que dans des sables qu'il se retire : aussi est-il bien aisé à prendre dans sa retraite. On le chasse comme un très bon gibier, ou du moins aussi bon que nos meilleurs lapins. Il me paroît que l'animal dont Oviedo, et après lui, Charlevoix et Duperrier de Montfraisier, font mention sous le nom de *cori*, pourroit bien être le même que l'*apéréa*; que dans quelques endroits des Indes occidentales on a peut-être élevé de ces animaux dans les maisons ou dans des garennes, comme nous élevons des lapins; et qu'enfin c'est par cette raison qu'il s'en trouve de roux, de blancs, de noirs et de variés de couleurs différentes. Ma conjecture est fondée; car Garcilaso dit expressément qu'il y avoit au Pérou des lapins champêtres et d'autres domestiques, qui ne ressembloient point à ceux d'Espagne.

XVI.

LE TAPETI.

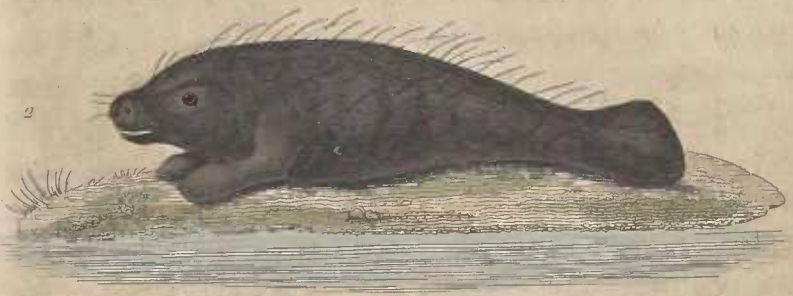
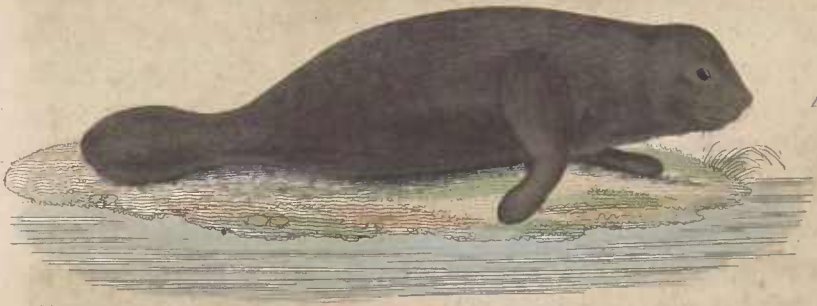
Lepus brasiliensis. L.

Le tapeti me paroît être une espèce très voisine et peut-être une variété de celle du lièvre ou du lapin : on le trouve au Brésil et dans plusieurs autres endroits de l'Amérique. Il ressemble au lapin d'Europe par la figure, au lièvre par la grandeur et par le poil, qui seulement est un peu plus brun : il a

les oreilles très longues et de la même forme ; son poil est roux sur le front et blanchâtre sous la gorge ; quelques-uns ont un cercle de poil blanc autour du cou : tous sont blancs sous la gorge, la poitrine et le ventre : ils ont les yeux noirs et des moustaches comme nos lapins ; mais ils n'ont point de queue. Le tapeti ressemble encore au lièvre par sa manière de vivre, par sa fécondité et par la qualité de sa chair, qui est très bonne à manger ; il demeure dans les champs ou dans les bois comme le lièvre, et ne se creuse pas un terrier comme le lapin. Il me paroît que l'animal de la Nouvelle-Espagne indiqué par Fernandès sous le nom de *cilli* est le même que le *tapeti* du Brésil, et que ces animaux ne sont qu'une variété de nos lièvres d'Europe, qui ont pu passer, par le Nord, d'un continent à l'autre.

Il y auroit bien encore quelques espèces d'animaux à ajouter à ceux qui sont compris dans les notices précédentes ; mais ils sont si mal indiqués, qu'elles deviendroient trop incertaines, et j'aime mieux me borner à ce que l'on sait avec quelque certitude, que de me livrer à des conjectures, et tomber dans l'inconvénient de donner pour existants des êtres fabuleux, et pour des espèces réelles des animaux défigurés. Avec cette limite, et malgré ce retranchement que j'ai cru nécessaire, les personnes instruites s'apercevront aisément que notre histoire des animaux est aussi complète qu'on pouvoit l'espérer : elle contient un grand nombre d'animaux nouveaux, et il n'y en a aucun de ceux qui étoient anciennement connus dont il ne soit fait mention dans le cours de cet ouvrage.

Les notices précédentes, quoique composées de seize articles, ne contiennent réellement que neuf ou dix espèces d'animaux différents, car tous les autres ne sont que des variétés. Ainsi, en ajoutant ces dix espèces à cent quatre-vingts ou environ dont nous avons donné l'histoire, le nombre de tous les animaux quadrupèdes dont l'existence est certaine et bien constatée n'est tout au plus que de deux cents espèces sur la surface entière de la terre connue.



Mancharst del.

F. Kistner sculp.

1. Le grand lamantin. 2. Le lamantin.
3. Le petit lamantin d'Amérique.

LES PHOQUES, LES MORSES ET LES LAMANTINS.

Assemblons, pour un instant, tous les animaux quadrupèdes; faisons-en un groupe, ou plutôt formons-en une troupe dont les intervalles et les rangs représentent à peu près la proximité ou l'éloignement qui se trouve entre chaque espèce; plaçons au centre les genres les plus nombreux, et sur les flancs, sur les ailes, ceux qui le sont le moins; resserrons-les tous dans le plus petit espace, afin de les mieux voir, et nous trouverons qu'il n'est pas possible d'arrondir cette enceinte; que, quoique tous les animaux quadrupèdes tiennent entre eux de plus près qu'ils ne tiennent aux autres êtres, il s'en trouve néanmoins en grand nombre qui font des pointes au dehors, et semblent s'élançer pour atteindre à d'autres classes de la nature. Les singes tendent à s'approcher de l'homme, et s'en approchent en effet de très près; les chauves-souris sont les singes des oiseaux, qu'elles imitent par leur vol; les porcs-épics, les hérissons, par les tuyaux dont ils sont couverts, semblent nous indiquer que les plumes pourroient appartenir à d'autres qu'aux oiseaux; les tatous, par leur têt écailleux, s'approchent de la tortue et des crustacés; les castors, par les écailles de leur queue, ressemblent aux poissons; les fourmillers, par leur espèce de bec ou de trompe sans dents, et par leur langue, nous rappellent encore les oiseaux; enfin les phoques, les morses et les lamantins font un petit corps à part, qui forme la pointe la plus saillante pour arriver aux cétacés.

Ces mots *phoque*, *morse* et *lamantin*, sont plutôt des dénominations génériques que des noms spécifiques. Nous comprenons sous celle de *phoque*, 1^o le *phoca* des anciens, qui vraisemblablement est celui que nous avons fait représenter; 2^o le phoque commun, que nous appelons *veau ma-*

rin; 3° le grand phoque, dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les *Transactions philosophiques* n° 469; 4° le très grand phoque, que l'on appelle *lion marin*, et dont l'auteur du *Voyage d'Anson* a donné la description et les figures.

Par le nom de *morse*, nous entendons les animaux que l'on connoît vulgairement sous celui de *vaches marines* ou *bêtes à la grande dent*, dont nous connoissons deux espèces, l'une qui ne se trouve que dans les mers du Nord, et qui n'habite au contraire que les mers du Midi, à laquelle nous avons donné le nom de *dugon*, dont nous avons fait graver la tête. Enfin, sous celui de *lamantin*, nous comprenons les animaux qu'on appelle *manati*, bœufs marins à Saint-Domingue, à Cayenne, et dans les autres parties de l'Amérique méridionale, aussi bien que le lamantin du Sénégal et des autres côtes de l'Afrique qui ne nous paroît être qu'une variété du lamantin de l'Amérique.

Les phoques et les morses sont encore plus près des quadrupèdes que des cétacés, parce qu'ils ont quatre espèces de pieds; mais les lamantins, qui n'ont que les deux de devant, sont plus cétacés que quadrupèdes : tous diffèrent des autres animaux par un grand caractère; ils sont les seuls qui puissent vivre également et dans l'air et dans l'eau, les seuls par conséquent qu'on dût appeler *amphibies*. Dans l'homme et dans les animaux terrestres et vivipères, le trou de la cloison du cœur, qui permet au fœtus de vivre sans respirer, se ferme au moment de la naissance, et demeure fermé pendant toute la vie : dans ces animaux, au contraire, il est toujours ouvert, quoique la mère ne les mette bas sur terre qu'au moment de leur naissance; l'air dilate leurs poumons, et la respiration commence et s'opère comme dans tous les autres animaux. Au moyen de cette ouverture dans la cloison du cœur, toujours subsistante, et qui permet la communication du sang de la veine-cave à l'aorte, ces animaux ont l'avantage de respirer quand il leur plaît, et de se passer de respirer quand il le faut. Cette propriété singulière leur est commune à tous; mais chacun a

d'autres facultés particulières dont nous parlerons, en faisant, autant qu'il est en nous, l'histoire de toutes les espèces de ces animaux amphibies.

LES PHOQUES¹.

En général, les phoques ont la tête ronde comme l'homme, le museau large comme la loutre, les yeux grands et placés haut; peu ou point d'oreilles externes, seulement deux trous auditifs aux côtés de la tête; des moustaches autour de la gueule, des dents assez semblables à celles du loup; la langue fourchue ou plutôt échancrée à la pointe, le cou bien dessiné; le corps, les mains et les pieds couverts d'un poil court et assez rude; point de bras ni d'avant-bras apparents, mais deux mains, ou plutôt deux membranes, deux peaux renfermant

Phoque, *phoca* en grec et en latin, mot auquel de Laët et d'autres ont donné une terminaison françoise, et que nous avons adopté comme un terme générique. Dans plusieurs langues de l'Europe, on a indiqué ces animaux par les dénominations de *veaux de mer*, *chiens de mer*, *loups de mer*, *veaux marins*, *chiens marins* - *loups marins*, *renards marins*. Nous en connoissons trois et peut-être quatre espèces: 1^o Le petit phoque noir à poil ondoyant et long, que nous croyons être le *phoca* des anciens, c'est-à-dire le *φοκη* d'Aristote, et le *vitulus marinus* ou *phoca* de Pline; et c'est probablement celui dont Belon a donné la figure, et qu'il a indiqué sous le nom de *phoca*, *vitulus marinus*, *vecchio marino*, veau ou loup de mer. (*De la nature des poissons*, page 16.) 2^o le phoque de notre Océan, qui est plus grand et d'un poil gris, qu'on appelle *veau marin*, et auquel nous conservons cette dénomination, faute d'autre, et aussi pour ne pas tomber dans l'erreur en adoptant un nom étranger qui pourroit être celui d'une autre espèce. Nous croyons néanmoins que cet animal est celui que les Allemands appellent *rubbe* ou *säll*, les Anglois *soile*, les Suédois *siäl*, les Norwégiens *kaabe*, et c'est certainement le même que MM. de l'Académie des Sciences ont indiqué, comme nous, sous le même nom de *veau marin*, et dont ils ont donné la figure et la description, page 189 et planche XXVII de la partie première de leurs *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*. Enfin il nous paroît que c'est encore le même dont de Laët a donné la figure, et qu'il appelle *chien marin* ou *phoque*. (*Descriptions des Indes orientales*, page 41.) Je ne cite pas les autres auteurs, parce qu'ils ont copié les figures de ceux-ci, ou qu'ils en ont donné de défectueuses. 3^o Le grand phoque, dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les *Transactions philosophiques*, n^o 469. 4^o Le lion marin, dont on trouve la description et la figure dans le *Voyage d'Anson*, page 100, et qui pourroit bien être le même que le grand phoque décrit par M. Parsons.

cinq doigts et terminées par cinq ongles ; deux pieds sans jambes tout pareils aux mains , seulement plus larges , et tournés en arrière comme pour se réunir à une queue très courte qu'ils accompagnent des deux côtés ; le corps allongé comme celui d'un poisson , mais renflé vers la poitrine , étroit à la partie du ventre , sans hanches , sans croupe et sans cuisses au dehors ; animal d'autant plus étrange , qu'il paroît fictif , et qu'il est le modèle sur lequel l'imagination des poètes enfanta les tritons , les sirènes et ces dieux de la mer à tête humaine , à corps de quadrupède , à queue de poisson ; et le phoque règne en effet dans cet empire muet , par sa voix , par sa figure , par son intelligence , par les facultés , en un mot , qui lui sont communes avec les habitants de la terre , si supérieures à celles des poissons , qu'ils semblent être non-seulement d'un autre ordre , mais d'un monde différent : aussi cet amphibie , quoique d'une nature très éloignée de celle de nos animaux domestiques , ne laisse pas d'être susceptible d'une sorte d'éducation . On le nourrit en le tenant souvent dans l'eau ; on lui apprend à saluer de la tête et de la voix ; il s'accoutume à celle de son maître ; il vient lorsqu'il s'entend appeler , et donne plusieurs autres signes d'intelligence et de docilité .

Il a le cerveau et le cervelet proportionnellement plus grands que l'homme , les sens aussi bons qu'aucun des quadrupèdes , par conséquent le sentiment aussi vif et l'intelligence aussi prompte ; l'un et l'autre se marquent par sa douceur , par ses habitudes communes , par ses qualités sociales , par son instinct très vif pour sa femelle et très attentif pour ses petits , par sa voix plus expressive et plus modulée que celles des autres animaux . Il a aussi de la force et des armes ; son corps est ferme et grand , ses dents tranchantes , ses ongles aigus . D'ailleurs il a des avantages particuliers , uniques , sur tous ceux qu'on voudroit lui comparer : il ne craint ni le froid ni le chaud ; il vit indifféremment d'herbe , de chair ou de poisson ; il habite également l'eau , la terre et la glace . Il est , avec le morse , le seul des quadrupèdes qui mérite le nom d'*amphibie* , le seul qui ait le trou ovale du cœur ouvert , le seul par conséquent qui

puisse se passer de respirer, et auquel l'élément de l'eau soit aussi convenable, aussi propre, que celui de l'air. La loutre et le castor ne sont pas de vrais amphibiens, puisque leur élément est l'air, et que, n'ayant pas cette ouverture dans la cloison du cœur, ils ne peuvent rester long-temps sous l'eau, et qu'ils sont obligés d'en sortir ou d'élever leur tête au-dessus pour respirer.

Mais ces avantages, qui sont très grands, sont balancés par des imperfections qui sont encore plus grandes. Le veau marin est manchot, ou plutôt estropié des quatre membres; ses bras, ses cuisses et ses jambes sont presque entièrement enfermés dans son corps; il ne sort au dehors que les mains et les pieds, lesquels sont à la vérité tous divisés en cinq doigts: mais ces doigts ne sont pas mobiles séparément les uns des autres, étant réunis par une forte membrane; et ces extrémités sont plutôt des nageoires que des mains et des pieds, des espèces d'instruments faits pour nager et non pour marcher. D'ailleurs les pieds étant dirigés en arrière, comme la queue, ne peuvent soutenir le corps de l'animal, qui, quand il est sur la terre, est obligé de se traîner comme un reptile, et par un mouvement plus pénible; car son corps ne pouvant se plier en arc, comme celui du serpent, pour prendre différents points d'appui et avancer ainsi par la réaction du terrain, le phoque demeureroit gisant au même lieu sans sa gueule et ses mains, qu'il accroche à ce qu'il peut saisir; et il s'en sert avec tant de dextérité, qu'il monte assez promptement sur un rivage élevé, sur un rocher et même sur un glaçon, quoique rapide et glissant. Il marche aussi beaucoup plus vite qu'on ne pourroit l'imaginer, et souvent, quoique blessé, il échappe par la fuite au chasseur.

Les phoques vivent en société, ou du moins en grand nombre, dans les mêmes lieux. Leur climat naturel est le Nord, quoiqu'ils puissent vivre aussi dans les zones tempérées, et même dans les climats chauds; car on en trouve quelques-uns sur les rivages de presque toutes les mers de l'Europe et jusque dans la Méditerranée; on en trouve aussi dans les mers

méridionales de l'Afrique et de l'Amérique : mais ils sont infiniment plus communs, plus nombreux dans les mers septentrionales de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique, et on les retrouve en aussi grande quantité dans celles qui sont voisines de l'autre pôle au détroit de Magellan, à l'île de Juan Fernandès, etc. Il paroît seulement que l'espèce varie, et que, selon les différents climats, elle change pour la grandeur, la couleur et même pour la figure. Nous avons vu quelques-uns de ces animaux vivants, et l'on nous a envoyé les dépouilles de plusieurs autres; dans le nombre, nous en avons choisi deux pour les faire dessiner. Le premier est le phoque de notre Océan, dont il y a plusieurs variétés : nous en avons vu un dont les proportions du corps paroissent différentes; car il avoit le cou plus court, le corps plus allongé et les ongles plus grands que celui dont nous donnons la figure : mais ces différences ne nous ont pas paru assez considérables pour en faire une espèce distincte et séparée. Le second, qui est le phoque de la Méditerranée et des mers du Midi, et que nous présumons être le *phoca* des anciens, paroît être d'une autre espèce; car il diffère des autres par la qualité et la couleur du poil, qui est ondoyant et presque noir, tandis que le poil des premiers est gris et rude. Il en diffère encore par la forme des dents et par celle des oreilles; car il a une espèce d'oreille externe, très petite à la vérité, au lieu que les autres n'ont que le trou auditif, sans apparence de conque. Il a aussi les dents incisives terminées par deux pointes, tandis que les deux autres ont ces mêmes dents incisives unies et tranchantes à droit fil, comme celles du chien, du loup et de tous les autres quadrupèdes. Il a encore les bras situés plus bas, c'est-à-dire plus en arrière du corps que les autres, qui les ont placés plus en avant. Néanmoins ces disconvenances ne sont peut-être que des variétés dépendantes du climat, et non pas des différences spécifiques, attendu que dans les mêmes lieux, et surtout dans ceux où ces animaux abondent, on en trouve de plus grands, de plus petits, de plus gros, de plus minces, et de couleur ou de poil différent, suivant le sexe et l'âge.

C'est par une convenance qui d'abord paroît assez légère, et par quelques rapports fugitifs, que nous avons jugé que ce second phoque étoit le *phoca* des anciens. On nous a assuré que l'individu que nous avons vu venoit des Indes, et il est au moins très probable qu'il venoit des mers du Levant : il étoit adulte, puisqu'il avoit toutes ses dents; il étoit d'un cinquième moins grand que les phoques adultes de nos mers, et des deux tiers plus petit que ceux de la mer Glaciale; car, quoiqu'il eût toutes ses dents, il n'avoit que deux pieds trois pouces de longueur, tandis que celui que M. Parsons a décrit et dessiné avoit sept pieds et demi d'Angleterre, c'est-à-dire environ sept pieds de Paris, quoiqu'il ne fût pas adulte, puisqu'il n'avoit encore que quelques dents : or tous ces caractères que les anciens donnent à leur *phoca* ne désignent pas un animal aussi grand et conviennent à ce petit phoque, qu'ils comparent souvent au castor et à la loutre, lesquels sont de trop petite taille pour être comparés avec ces grands phoques du Nord; et ce qui a achevé de nous persuader que ce petit phoque est le *phoca* des anciens, c'est un rapport qui, quoique faux dans son objet, ne peut cependant avoir été imaginé que d'après le petit phoque dont il est ici question, et n'a jamais pu, en aucune manière, avoir été attribué aux phoques de nos côtes, ni aux grands phoques du Nord. Les anciens, en parlant du *phoca*, disent que son poil est ondoyant, et que, par une sympathie naturelle, il suit les mouvements de la mer; qu'il se couche en arrière dans le temps que la mer baisse, qu'il se relève en avant lorsque la marée monte, et que cet effet singulier subsiste même dans les peaux long-temps après qu'elles ont été enlevées et séparées de l'animal : or on n'a pu imaginer ce rapport ni cette propriété dans les phoques de nos côtes, ni dans ceux du Nord, puisque le poil et des uns et des autres est court et roide : elle convient au contraire, en quelque façon, à ce petit phoque, dont le poil est ondoyant et beaucoup plus souple et plus long que celui des autres. En général, les phoques des mers méridionales ont le poil beaucoup plus fin et plus doux que ceux des mers septentrionales. D'ailleurs Cardan dit affir-

mativement que cette propriété, qui avoit passé pour fabuleuse, a été trouvée réelle aux Indes. Sans donner à cette assertion de Cardan plus de foi qu'il ne faut, elle indique au moins que c'est au phoque des Indes que cet effet arrive : il y a toute apparence que, dans le fond, ce n'est autre chose qu'un phénomène électrique, dont les anciens et les modernes ignorant la cause ont attribué l'effet au flux et au reflux de la mer.

Quoi qu'il en soit, les raisons que nous venons d'exposer sont suffisantes pour qu'on puisse présumer que ce petit phoque est le *phoca* des anciens; et il y a aussi toute apparence que c'est celui que Rondelet appelle *phoca de la Méditerranée*, lequel, selon lui, a le corps à proportion plus long et moins gros que le phoque de l'Océan. Le grand phoque, dont M. Parsons a donné les dimensions et la figure, et qui venoit vraisemblablement des mers septentrionales, paroît être d'une espèce différente des deux autres, puisque n'ayant encore presque point de dents, et n'étant pas adulte, il ne laissoit pas d'être plus que double en grandeur dans toutes ses dimensions, et qu'il avoit par conséquent dix fois plus de volume et de masse que les autres. M. Parsons, ainsi que l'a très bien remarqué M. Klein, a dit beaucoup de choses en peu de mots au sujet de cet animal. Comme ses observations sont en anglois, j'ai cru devoir en donner ici la traduction par extrait ¹.

¹ « Ce veau marin se voyoit à Londres en *Charing-cross*, au mois de « février 1742-43... Les figures données par Aldrovande, Jonston et d'autres, « étant de profil, nous jettent dans deux erreurs : la première, c'est qu'elles « font paroître le bras, qui cependant n'est pas visible au dehors, dans « quelque position que soit l'animal ; la seconde, c'est qu'elles représentent les « pieds comme deux nageoires, tandis que ce sont deux vrais pieds avec des « membranes et cinq doigts et cinq ongles, et que les doigts sont composés de « trois articulations. Les ongles des pieds de devant sont grands et larges ; « ces pieds sont assez semblables à ceux d'une taupe ; ils paroissent faits pour « ramper sur la terre et pour nager : il y a une membrane étroite entre chaque « doigt ; mais les pieds de derrière ont des membranes beaucoup plus larges, « et ils ne servent à l'animal que pour ramer dans l'eau..... Cet animal étoit « femelle, et mourut le seizième février 1742-43. Il avoit autour de la gueule « de grands poils d'une substance transparente et cornée. Ses viscères étoient « comme il suit : les estomacs, les intestins, la vessie, les reins, les uretères,

Voilà donc trois espèces de phoques qui semblent être différentes les unes des autres, le petit phoque noir des Indes et du Levant, le veau marin ou phoque de nos mers, et le grand phoque des mers du Nord, et c'est à la première espèce qu'il faut rapporter tout ce que les anciens ont écrit du *phoca*. Aristote connoissoit assez bien cet animal, lorsqu'il a dit qu'il étoit d'une nature ambiguë et moyenne entre les animaux aquatiques et terrestres; que c'est un quadrupède imparfait et manchot; qu'il n'a point d'oreilles externes, mais seulement des trous très apparents pour entendre; qu'il a la langue fourchue, des mamelles et du lait, et une petite queue comme un cerf: mais il paroît qu'il s'est trompé en assurant que cet animal n'a point de fiel; il est certain qu'il en a au moins la vésicule. M. Parsons dit, à la vérité, que la vésicule du fiel, dans le grand phoque qu'il a décrit, étoit fort petite: mais M. Daubenton a trouvé dans notre phoque, qu'il a disséqué, une vésicule du fiel proportionnée à la grandeur du foie; MM. de l'Académie des Sciences, qui ont aussi trouvé cette vésicule du fiel dans le phoque qu'ils ont décrit, ne disent pas qu'elle fût d'une petitesse remarquable.

Au reste, Aristote ne pouvoit avoir aucune connoissance des grands phoques des mers glaciales, puisque de son temps

« le diaphragme, les poumons, les gros vaisseaux du sang, et les parties
 « extérieures de la génération étoient comme dans la vache; la rate avoit deux
 « pieds de long, quatre pouces de large, et étoit fort mince; le foie étoit
 « composé de six lobes, chacun de ces lobes étoit long et mince comme la
 « rate; la vésicule du fiel étoit fort petite, le cœur étoit long et mou dans sa
 « contexture, ayant un trou ovale fort large, et les colonnes charnues fort
 « grandes. Dans l'estomac le plus bas, il y avoit environ quatre livres pesant
 « de petits cailloux tranchants et anguleux, comme si l'animal les avoit choisis
 « pour hacher sa nourriture..... Le corps de la matrice étoit petit en compa-
 « raison des deux cornes, qui étoient très grandes et très épaisses..... Les
 « ovaires étoient fort gros, et les cornes de la matrice étoient ouvertes par un
 « grand trou du côté des ovaires. Je donne la figure de ces parties... aussi
 « bien que celle de l'animal, que j'ai dessiné moi-même avec le plus grand
 « soin. Cet animal est vivipare, il allaite ses petits; sa chair est ferme et
 « musculieuse. Il étoit fort jeune, quoiqu'il eût sept pieds et demi de longueur;
 « car il n'avoit presque point de dents, et il n'avoit encore que quatre petits
 « trous régulièrement placés et formant un carré autour du nombril: c'étoient
 « les vestiges des quatre mamelles qui devoient paroître avec le temps. -

tout le nord de l'Europe et de l'Asie étoit encore inconnu ; les Grecs et même les Romains regardoient les Gaules et la Germanie comme leur nord ; les Grecs surtout connoissoient peu les animaux de ces pays : il y a donc toute vraisemblance qu'Aristote, qui parle du *phoca* comme d'un animal commun, n'a entendu par ce nom que le *phoca* de la Méditerranée, et qu'il ne connoissoit pas plus les phoques de notre Océan que les grands phoques des mers du Nord.

Ces trois animaux, quoique différents par l'espèce, ont beaucoup de propriétés communes, et doivent être regardés comme d'une même nature. Les femelles mettent bas en hiver ; elles font leurs petits à terre, sur un banc de sable, sur un rocher ou dans une petite île, et à quelque distance du continent ; elles se tiennent assises pour les allaiter, et les nourrissent ainsi pendant douze ou quinze jours dans l'endroit où ils sont nés, après quoi la mère emmène ses petits avec elle à la mer, où elle leur apprend à nager et à chercher à vivre ; elle les prend sur son dos lorsqu'ils sont fatigués. Comme chaque portée n'est que de deux ou trois, ses soins ne sont pas fort partagés, et leur éducation est bientôt achevée. D'ailleurs ces animaux ont naturellement assez d'intelligence et beaucoup de sentiment ; ils s'entendent, ils s'entraident et se secourent mutuellement : les petits reconnoissent leur mère au milieu d'une troupe nombreuse ; ils entendent sa voix, et, dès qu'elle les appelle, ils arrivent à elle sans se tromper. Nous ignorons combien de temps dure la gestation : mais, à en juger par celui de l'accroissement, par la durée de la vie, et aussi par la grandeur de l'animal, il paroît que ce temps doit être de plusieurs mois ; et l'accroissement étant de quelques années, la durée de la vie doit être assez longue : je suis même très porté à croire que ces animaux vivent plus long-temps qu'on n'a pu l'observer, peut-être cent ans et davantage ; car on sait que les cétacés en général vivent bien plus long-temps que les animaux quadrupèdes ; et comme le phoque fait une nuance entre les uns et les autres, il doit participer de la nature des premiers, et par conséquent vivre plus que les derniers.

La voix du phoque peut se comparer à l'aboiement d'un chien enrôlé; dans le premier âge, il fait entendre un cri plus clair, à peu près comme le miaulement d'un chat. Les petits qu'on enlève à leur mère miaulent continuellement, et se laissent quelquefois mourir d'inanition plutôt que de prendre la nourriture qu'on leur offre. Les vieux phoques aboient contre ceux qui les frappent, et font tous leurs efforts pour mordre et se venger. En général, ces animaux sont peu craintifs; même ils sont courageux. L'on a remarqué que le feu des éclairs ou le bruit du tonnerre, loin de les épouvanter, semble les récréer; ils sortent de l'eau dans la tempête; ils quittent même alors leurs glaçons pour éviter le choc des vagues, et ils vont à terre s'amuser de l'orage et recevoir la pluie, qui les réjouit beaucoup. Ils ont naturellement une mauvaise odeur, et que l'on sent de fort loin lorsqu'ils sont en grand nombre: il arrive souvent que, quand on les poursuit, ils lâchent leurs excréments, qui sont jaunes et d'une odeur abominable. Ils ont une quantité de sang prodigieuse; et comme ils ont aussi une grande surcharge de graisse, ils sont, par cette raison, d'une nature lourde et pesante. Ils dorment beaucoup et d'un sommeil profond: ils aiment à dormir au soleil sur des glaçons, sur des rochers, et on peut les approcher sans les éveiller; c'est la manière la plus ordinaire de les prendre. On les tire rarement avec des armes à feu, parce qu'ils ne meurent pas tout de suite, même d'une balle dans la tête; ils se jettent à la mer et sont perdus pour le chasseur: mais comme l'on peut les approcher de près lorsqu'ils sont endormis, ou même quand ils sont éloignés de la mer, parce qu'ils ne peuvent fuir que très lentement, on les assomme à coups de bâton et de perche. Ils sont très durs et très vivaces. « Ils ne meurent pas facilement, dit un témoin oculaire ¹; car, quoiqu'ils soient mortellement blessés, et qu'ils soient même écorchés, ils ne laissent pas de vivre encore, et c'est quelque chose d'affreux que de les voir se rouler dans leur sang. C'est ce que nous observâmes à l'égard de celui que nous tuâmes, et qui avoit huit pieds de

¹ *Recueil des Voyages du Nord*, tome II, pages 117 et suiv.

long ; car, après l'avoir écorché et dépouillé même de la plus grande partie de sa graisse, cependant, et malgré tous les coups qu'on lui avoit donnés sur la tête et sur le museau, il ne laissoit pas de vouloir mordre encore ; il saisit même une demi-pique qu'on lui présenta, avec presque autant de vigueur que s'il n'eût point été blessé : nous lui enfonçâmes après cela une demi-pique au travers du cœur et du foie, d'où il sortit encore autant de sang que d'un jeune bœuf. » Au reste, la chasse, ou, si l'on veut, la pêche de ces animaux n'est pas difficile, et ne laisse pas d'être utile, car la chair n'en est pas mauvaise à manger : la peau fait une bonne fourrure ; les Américains s'en servent pour faire des ballons, qu'ils remplissent d'air, et dont ils se servent comme de radeaux. L'on tire de leur graisse une huile plus claire et d'un moins mauvais goût que celle du marsouin ou des autres cétacés.

Aux trois espèces de phoques dont nous venons de parler, il faut peut-être, comme nous l'avons dit, en ajouter une quatrième, dont l'auteur du *Voyage d'Anson* a donné la figure et la description sous le nom de *lion marin* ; elle est très nombreuse sur les côtes des terres Magellaniques et à l'île de Juan Fernandès, dans la mer du Sud. Ces lions marins ressemblent aux phoques ou veaux marins, qui sont fort communs dans ces mêmes parages : mais ils sont beaucoup plus grands ; lorsqu'ils ont pris toute leur taille, ils peuvent avoir depuis onze jusqu'à dix-huit pieds de long ; et en circonférence depuis sept ou huit pieds jusqu'à onze. Ils sont si gras qu'après avoir percé et ouvert la peau, qui est épaisse d'un pouce, on trouve au moins un pied de graisse avant de parvenir à la chair. On tire d'un seul de ces animaux jusqu'à cinq cents pintes d'huile, mesure de Paris. Ils sont en même temps fort sanguins ; lorsqu'on les blesse profondément et en plusieurs endroits à la fois, on voit partout jaillir le sang avec beaucoup de force. Un seul de ces animaux, auquel on coupa la gorge, et dont on recueillit le sang, en donna deux barriques, sans compter celui qui restoit dans les vaisseaux de son corps. Leur peau est couverte d'un poil court, d'une couleur tanné clair ; mais leur queue et

leurs pieds sont noirâtres. Leurs doigts sont réunis par une membrane qui ne s'étend pas jusqu'à leur extrémité, et qui dans chacun est terminée par un ongle. Ils diffèrent des autres phoques non-seulement par la grandeur et la grosseur, mais encore par d'autres caractères : les lions marins mâles ont une espèce de grosse crête ou trompe qui leur pend du bout de la mâchoire supérieure, de la longueur de cinq ou six pouces. Cette partie ne se trouve pas dans les femelles ; ce qui fait qu'on les distingue des mâles au premier coup d'œil, outre qu'elles sont beaucoup plus petites. Les mâles les plus forts se font un troupeau de plusieurs femelles, dont ils empêchent les autres mâles d'approcher. Ces animaux sont de vrais amphibies ; ils passent tout l'été dans la mer et tout l'hiver à terre, et c'est dans cette saison que les femelles mettent bas : elles ne produisent qu'un ou deux petits, qu'elles allaitent, et qui sont en naissant aussi gros qu'un veau marin adulte.

Les lions marins, pendant tout le temps qu'ils sont à terre, vivent de l'herbe qui croît sur le bord des eaux courantes ; et le temps qu'ils ne paissent pas, ils l'emploient à dormir dans la fange : ils paroissent d'un naturel fort pesant, et sont fort difficiles à réveiller ; mais ils ont la précaution de placer des mâles en sentinelle autour de l'endroit où ils dorment, et l'on dit que ces sentinelles ont grand soin de les éveiller dès qu'on approche. Leurs cris sont fort bruyants et de tons différents : tantôt ils grognent comme des cochons, et tantôt ils hennissent comme des chevaux. Ils se battent souvent, surtout les mâles, qui se disputent les femelles, et se font de grandes blessures à coups de dents. La chair de ces animaux n'est pas mauvaise à manger ; la langue surtout est aussi bonne que celle du bœuf. Il est très facile de les tuer, car ils ne peuvent ni se défendre ni s'enfuir ; ils sont si lourds, qu'ils ont peine à se remuer, et encore plus à se retourner ; il faut seulement prendre garde à leurs dents, qui sont très fortes, et dont ils pourroient blesser si on les approchoit de face et de trop près.

Par d'autres observations comparées à celles-ci, et par quelques rapports que nous en déduisons, il nous paroît que ces

lions marins qui se trouvent à la pointe de l'Amérique méridionale, se retrouvent, à quelques variétés près, sur les côtes septentrionales du même continent. Les grands phoques des mers du Canada, dont parle Denis sous le nom de *loups marins*, et qu'il distingue des petits veaux marins ordinaires, pourroient bien être de la même espèce que les lions marins des terres Magellaniques. «Leurs petits (dit cet auteur, qui est assez exact) sont en naissant plus gros que le plus gros porc que l'on voie, et plus longs.» Or il est certain que les phoques ou veaux marins de notre Océan ne sont jamais de cette taille, quand même ils sont adultes : celui de la Méditerranée, c'est-à-dire le *phoca* des anciens, est encore plus petit, et il n'y a que le phoque décrit par M. Parsons dont la grandeur convienne à ceux de Denis. M. Parsons ne dit pas de quelle mer venoit ce grand phoque : mais, soit qu'il vînt de la mer septentrionale de l'Europe ou de celle de l'Amérique, il se pourroit qu'il fût le même que le loup marin de Denis, et le même encore que le lion marin d'Anson ; car il est de la même grandeur, puisque n'étant pas encore adulte, ni même à beaucoup près, il avoit sept pieds de longueur. D'ailleurs la différence la plus apparente, après celle de la grandeur, qu'il y ait entre le lion marin et le veau marin, c'est que, dans l'espèce du lion marin, le mâle a une grande crête à la mâchoire supérieure, mais la femelle n'a pas cette crête. M. Parsons n'a pas vu le mâle, et n'a décrit que la femelle, qui n'avoit en effet point de crête, et qui ressemble en tout à la femelle du lion marin d'Anson. Ajoutez à toutes ces convenances un rapport encore plus précis : c'est que M. Parsons dit que son grand phoque avoit les estomacs et les intestins comme une vache, et en même temps l'auteur du *Voyage d'Anson* dit que le lion marin ne se nourrit que d'herbes pendant tout l'été : il est donc très probable que ces deux animaux sont conformés de même, ou plutôt que ce sont les mêmes animaux, très différents des autres phoques, qui n'ont qu'un estomac, et qui se nourrissent de poisson.

Woodes Roger avoit parlé, avant l'auteur du *Voyage d'An-*

son, de ces lions marins des terres Magellaniques, et il les décrit un peu différemment. « Le lion marin, dit-il, est une créature fort étrange, d'une grosseur prodigieuse; on en a vu de vingt pieds de long ou au-delà, qui ne pouvoient guère moins peser que quatre milliers : pour moi, j'en vis plusieurs de seize pieds, qui pesoient peut-être deux milliers : je m'étonne qu'avec tout cela on puisse tirer tant d'huile du lard de ces animaux. La forme de leur corps approche assez de celle des veaux marins; mais ils ont la peau plus épaisse que celle d'un bœuf, le poil court et rude, la tête beaucoup plus grosse à proportion, la gueule fort grande, les yeux d'une grosseur monstrueuse, et le museau qui ressemble à celui d'un lion, avec de terribles moustaches, dont le poil est si rude, qu'il pourroit servir à faire des cure-dents. Vers la fin du mois de juin, ces animaux vont sur l'île (de Juan Fernandès) pour y faire leurs petits, qu'ils déposent à une portée de fusil du bord de la mer : ils s'y arrêtent jusqu'à la fin de septembre sans bouger de la place, et sans prendre aucune nourriture; du moins on ne les voit pas manger : j'en observai moi-même quelques-uns, qui furent huit jours entiers dans leur gîte, et qui ne l'auroient pas abandonné si nous ne les avions effrayés... Nous vîmes encore à l'île de Lobos de la Mar, sur la côte du Pérou, dans la mer du Sud, quelques lions marins, et beaucoup plus de veaux marins. »

Ces observations de Woodes Rogers, qui s'accordent avec celles de l'auteur du *Voyage d'Anson*, semblent prouver encore que ces animaux vivent d'herbes lorsqu'ils sont à terre; car il est peu probable qu'ils se passent pendant trois mois de toute nourriture, surtout en allaitant leurs petits. L'on trouve dans le *Recueil des navigations aux terres australes* beaucoup de choses relatives à ces animaux : mais ni les descriptions ni les faits ne nous paraissent exacts. Par exemple, il y est dit qu'à la côte du port des Renards, au détroit de Magellan, il y avoit des loups marins si gros, que leur cuir étendu se trouvoit de trente-six pieds de large : cela est certainement exagéré. Il y est dit que sur les deux îles du port Désiré, aux terres

Magellaniques, ces animaux ressemblent à des lions par la partie antérieure de leurs corps, ayant la tête, le cou et les épaules garnis d'une très longue crinière bien fournie : cela est encore plus qu'exagéré, car ces animaux ont seulement autour du cou un peu plus de poil que sur le reste du corps, mais ce poil n'a pas plus d'un doigt de long. Il y est encore dit qu'il y a de ces animaux qui ont plus de dix-huit pieds de long ; que de ceux qui n'ont que quatorze pieds, il y en a des milliers ; mais que les plus communs n'en ont que cinq. Cela pourroit induire à croire qu'il y en auroit de deux espèces, l'une beaucoup plus grande que l'autre, parce que l'auteur ne dit pas que cette différence vienne de celle de l'âge ; ce qui cependant étoit nécessaire à dire pour prévenir l'erreur. « Ces animaux, dit Coréal, ouvrent toujours leur gueule : deux hommes ont assez de peine à en tuer un avec un épéu, qui est la meilleure arme dont on puisse se servir. Une femelle allaite quatre ou cinq petits, et chasse les autres petits qui s'approchent d'elle, d'où je juge qu'elles ont quatre ou cinq petits d'une ventrée. » Cette présomption est assez bien fondée ; car le grand phoque décrit par M. Parsons avoit quatre mamelles situées de manière qu'elles formoient un carré dont le nombril étoit le centre. J'ai cru devoir recueillir et présenter ici tous les faits qui ont rapport à ces animaux, qui sont peu connus, et dont il seroit à désirer que quelque voyageur habile nous donnât la description, surtout celle des parties intérieures, de l'estomac, des intestins, etc., car, si l'on s'en rapporte aux témoignages des voyageurs, on pourroit croire que les lions marins sont de la classe des animaux ruminants, qu'ils ont plusieurs estomacs, et que par conséquent ils sont d'une espèce fort éloignée de celle des phoques ou veaux marins, qui certainement n'ont qu'un estomac, et doivent être mis au nombre des animaux carnassiers.

* Lorsque j'ai écrit sur les phoques, il y a plus de vingt ans, l'on n'en connoissoit alors que deux ou trois espèces : mais les voyageurs récents en ont reconnu plusieurs autres, et nous sommes maintenant en état de les distinguer, et de leur appli-

quer les dénominations et les caractères qui leur sont propres. Je rectifierai donc en quelques points ce que j'ai dit au sujet de ces animaux, en ajoutant ici les nouveaux faits que j'ai pu recueillir.

J'établirai d'abord une distinction fondée sur la nature et sur un caractère très évident, en divisant en deux le genre entier des phoques ; savoir, les phoques qui ont des oreilles externes et les phoques qui n'ont que de petits trous auditifs sans conque extérieure. Cette différence est non-seulement très apparente, mais semble même faire un attribut essentiel, le manque d'oreilles extérieures étant un des traits par lesquels ces amphibies se rapprochent des cétacés, sur le corps desquels la nature semble avoir effacé toute espèce de tubérosités et de proéminences qui eussent rendu la peau moins lisse et moins propre à glisser dans les eaux, tandis que la conque externe et relevée de l'oreille paroît faire tenir de plus près aux quadrupèdes ceux des phoques qui sont pourvus de cette partie extérieure, qui ne manque à aucun animal terrestre.

Nous ne connoissons que deux espèces bien distinctes de phoques à oreilles : la première est celle du lion marin, qui est très remarquable par la crinière jaune qu'il porte autour du cou, et la seconde, celle que les voyageurs ont indiquée sous le nom d'*ours marin*, et qui est composée de deux variétés très différentes entre elles par la grandeur : nous joindrons donc à cette espèce le petit phoque à poil noir, dont j'ai donné la description, et qui, étant pourvu d'oreilles externes, ne fait qu'une variété dans l'espèce de l'ours marin. Des inductions assez plausibles m'avoient fait regarder alors ce petit ours marin comme le *phoca* des anciens : mais comme Aristote, en parlant du *phoca*, dit expressément qu'il n'a pas d'oreilles externes, et seulement des trous auditifs, je vois qu'on doit chercher ce *phoca* des anciens dans quelque une des espèces de phoques sans oreilles dont nous allons faire l'énumération.

LES PHOQUES SANS OREILLES, OU PHOQUES PROPREMENT DITS.

Nous connoissons neuf ou dix espèces ou variétés distinctes dans le genre des phoques sans oreilles, et nous les indiquons ici dans l'ordre de leur grandeur, et par les caractères que les voyageurs ont saisis pour les dénommer et les distinguer les uns des autres.

LE GRAND PHOQUE A MUSEAU RIDÉ.

Phoca Leonina. L.

PREMIÈRE ESPÈCE.

La plus grande espèce est celle du phoque à museau ridé, dont nous avons déjà parlé sous le nom de *lion marin*, parce que plusieurs voyageurs, et particulièrement le rédacteur du *Voyage d'Anson*, l'avoient indiqué sous cette dénomination, mais mal à propos, puisque le vrai lion marin porte une crinière que celui-ci n'a pas, et qu'ils diffèrent encore entre eux par la taille et par la forme de plusieurs parties du corps; en sorte que le phoque à museau ridé n'a de commun avec le vrai lion marin que d'habiter les côtes et îles désertes, et de se trouver comme lui dans les mers des deux hémisphères. Il faut donc se rappeler ici ce que nous avons déjà dit de ce grand phoque à museau ridé, sous le nom mal appliqué de *lion marin*. Dampier et Byron ont trouvé, comme Anson, ce phoque à l'île de Juan Fernandès, et sur la côte occidentale des terres Magellaniques. M. de Bougainville, dom Pernetti et Bernard Penrose, l'ont reconnu sur la côte orientale de ce

continent, et aux îles Malouines ou Falkland. MM. Forster ont aussi vu deux femelles de cette espèce dans une île à laquelle le capitaine Cook a donné le nom de *Nouvelle-Géorgie*, et qui est située au cinquante-quatrième degré de latitude australe, dans l'océan Atlantique : ces deux femelles étoient endormies sur le rivage, et on les tua dans leur sommeil. D'autre côté, M. Steller a vu et décrit ce même grand phoque à museau ridé dans l'île de Behring et près des côtes de Kamtschatka. Cette grande espèce se trouve donc également dans les deux hémisphères, et probablement sous toutes les latitudes.

Nous nommons aujourd'hui cet animal *phoque à museau ridé*, parce qu'il a sur le nez une peau ridée et mobile qui peut se remplir d'air ou se gonfler, et se gonfle en effet lorsque l'animal est agité de quelque passion : mais nous devons observer que cette peau, en forme de crête, est monstrueusement exagérée dans la figure donnée par le rédacteur du *Voyage d'Anson*, et qu'elle est réellement beaucoup plus petite dans la nature.

Ce grand et gros animal est d'un naturel très indolent ; c'est même de tous les phoques celui qui paroît être le moins redoutable, malgré sa forte taille. Penrose dit que ses matelots s'amusoient à monter sur ces phoques comme sur des chevaux, et que, quand ils n'alloient pas assez vite, ils leur faisoient doubler le pas en les piquant à coups de stylet ou de couteau, et leur faisant même des incisions dans la peau. Cependant M. Clayton, qui a fait mention de ce phoque dans les *Transactions philosophiques*, dit que les mâles, comme ceux des autres phoques, sont assez méchants dans le temps de leurs amours.

Celui-ci est couvert d'un poil rude très court, luisant, et d'une couleur cendrée, mêlée quelquefois d'une légère teinte d'olive ; son corps, dont la longueur est ordinairement de quinze à dix-huit pieds anglois, et quelquefois de vingt-quatre à vingt-cinq, est assez épais auprès des épaules, et va toujours en diminuant jusqu'à la queue. Une femelle tuée par M. Forster n'avoit que treize pieds de longueur ; et, en la supposant adulte,

il y auroit une grande différence pour la taille entre les mâles et les femelles dans cette espèce. La lèvre supérieure avance de beaucoup sur la lèvre inférieure; la peau de cette lèvre est mobile, ridée, bouffie tout le long du museau; et cette peau, que l'animal remplit d'air à son gré, peut être comparée, pour la forme, à la caroncule du dindon; et c'est par ce caractère qu'on l'a désigné sous le nom de *phoque à museau ridé*. Il n'y a dans la tête que deux petits trous auditifs, et point d'oreilles externes. Les pieds de devant sont conformés comme ceux du phoque commun: mais ceux de derrière sont plus informes et faits en manière de nageoires; en sorte que cet animal, beaucoup plus fort et plus grand que notre phoque, est moins agile et encore plus imparfaitement conformé par les parties postérieures, et c'est probablement par cette raison qu'il paroît indolent et très peu redoutable.

M. Clayton a fait mention d'un phoque qui se trouve dans l'hémisphère austral; il dit qu'on le nomme *fur-seal* ou *phoque à fourrure*, parce que son poil est plus fourni que celui des autres phoques, quoique sa peau soit plus mince. Nous ne sommes pas en état de juger par d'aussi foibles indications si ce phoque à fourrure est d'une espèce voisine de celle du phoque à museau ridé, à côté de laquelle M. Clayton l'a placé, ou de celle de l'ours marin, dont la fourrure est en effet bien plus fournie que celle des autres phoques.

LE PHOQUE A VENTRE BLANC.

Phoca Monachus. GMEL.

SECONDE ESPÈCE.

Nous donnons ici (voy. *planche* 68) la figure de ce grand phoque à ventre blanc, que nous avons vu vivant au mois de décembre 1778, et qui est d'une espèce très différente de celle

du phoque à museau ridé : nous allons rapporter aussi les observations que nous avons faites sur ce phoque, auxquelles nous ajouterons quelques faits qui nous ont été fournis par ses conducteurs.

Le regard de cet animal est doux, et son naturel n'est point farouche : ses yeux sont attentifs et semblent annoncer de l'intelligence ; ils expriment du moins les sentiments d'affection, d'attachement pour son maître, auquel il obéit avec toute complaisance : nous l'avons vu s'incliner à sa voix, se rouler, se tourner, lui tendre une de ses nageoires antérieures ; se dresser en élevant son buste, c'est-à-dire tout le devant de son corps, hors de la caisse remplie d'eau dans laquelle on le tenoit renfermé ; il répondoit à sa voix ou à ses signes par un son rauque qui sembloit partir du fond de la gorge, et qu'on pourroit comparer au beuglement enroué d'un jeune taureau. Il paroît que l'animal produit ce son en expirant l'air aussi bien qu'en l'aspirant ; seulement il est un peu plus clair dans l'aspiration, et plus rauque dans l'expiration. Avant que son maître ne l'eût rendu docile, il mordoit très violemment lorsqu'on vouloit le forcer à faire quelques mouvements : mais, dès qu'il fut dompté, il devint doux, au point qu'on pouvoit le toucher, lui mettre la main dans sa gueule, et même se reposer sans crainte auprès de lui, et appuyer le bras ou la tête sur la sienne. Lorsque son maître l'appeloit, il lui répondoit, quelque éloigné qu'il fût ; il sembloit le chercher des yeux lorsqu'il ne le voyoit pas ; et, dès qu'il l'apercevoit après quelques moments d'absence, il ne manquoit pas d'en témoigner sa joie par une espèce de gros murmure.

Quand cet animal, qui étoit mâle, éprouvoit les irritations de l'amour, ce qui lui arrivoit à peu près de mois en mois, sa douceur ordinaire se changeoit tout à coup en une espèce de fureur, qui le rendoit dangereux ; son ardeur se déclaroit alors par des mugissements accompagnés d'une forte érection ; il s'agitoit et se tourmentoit dans sa caisse, se donnoit des mouvements brusques et inquiets, et mugissoit ainsi pendant plusieurs heures de suite : c'est par des cris assez semblables qu'il

exprimoit son sentiment de douleur lorsqu'on le maltraitoit ; mais il avoit d'autres accents plus doux, très expressifs, et comme articulés, pour témoigner sa joie et son plaisir.

Dans ces accès de fureurs amoureuses, occasionés par un besoin que l'animal ne pouvoit satisfaire pleinement, et qui duroit huit ou dix jours, on l'a vu sortir de sa caisse après l'avoir rompue ; et dans ces moments il étoit fort dangereux et même féroce ; car alors il ne connoissoit plus personne ; il n'obéissoit plus à la voix de son maître, et ce n'étoit qu'en le laissant se calmer pendant quelques heures qu'il pouvoit s'en approcher : il le saisit un jour par la manche, et l'on eut beaucoup de peine à lui faire lâcher prise en lui ouvrant la gueule avec un instrument. Une autre fois il se jeta sur un assez gros chien, et lui écrasa la tête avec les dents, et il exerçoit ainsi sa fureur sur tous les objets qu'il rencontroit : ces excès d'amour l'échauffoient beaucoup ; son corps se couvrit de gale, il maigrit ensuite, et enfin il mourut au mois d'août 1779.

Il nous a paru que cet animal avoit la respiration fort longue ; car il gardoit l'air assez long-temps, et ne l'aspiroit que par intervalles, entre lesquels ses narines étoient exactement fermées ; et, dans cet état, elles ne paroissoient que comme deux gros traits marqués longitudinalement sur le bout du museau : il ne les ouvre que pour rendre l'air par une forte expiration, ensuite pour en reprendre, après quoi il les referme comme auparavant ; et souvent il se passe plus de deux minutes entre chaque aspiration. L'air, dans ce mouvement d'aspiration, formoit un bruit semblable à un reniflement très fort ; il découloit presque continuellement des narines une espèce de mucus blanchâtre, d'une odeur désagréable.

Ce grand phoque, comme tous les animaux de ce genre, s'assoupiissoit et s'endormoit plusieurs fois par jour ; on l'entendoit ronfler de fort loin ; et, lorsqu'il étoit endormi, on ne l'éveilloit qu'avec peine : il suffisoit même qu'il fût assoupi pour que son maître ne s'en fît pas entendre aisément ; et ce n'étoit qu'en lui présentant près du nez quelques poissons qu'on pouvoit le tirer de son assoupissement : il reprenoit dès lors du

mouvement et même de la vivacité; il élevoit la tête et la partie antérieure de son corps en se haussant sur ses deux palmes de devant jusqu'à la hauteur de la main qui lui présentait le poisson, car on ne le nourrissoit pas avec d'autres aliments; et c'étoit principalement des carpes, et des anguilles qu'il aimoit encore plus que les carpes : on avoit soin de les assaisonner, quoique crues, en les roulant dans du sel. Il lui falloit environ trente livres de ces poissons vivants et saupoudrés de sel par vingt-quatre heures. Il avaloit très goulument les anguilles tout entières, et même les premières carpes qu'on lui offroit : mais, dès qu'il avoit avalé deux ou trois de ces carpes entières, il cherchoit à vider les autres avant de les manger, et pour cela il les saisissoit d'abord par la tête, qu'il écrasait entre ses dents; ensuite il les laissoit tomber, leur ouvrait le ventre pour en tirer le fiel avec ses appendices, et finissoit par les reprendre par la tête pour les avaler.

Ses excréments répandoient une odeur très fétide : ils étoient de couleur jaunâtre et quelquefois liquides; et, lorsqu'ils étoient solides, ils avoient la forme d'une boule. Les conducteurs de cet animal nous assurèrent qu'il pouvoit vivre plusieurs jours, et même plus d'un mois, sans être dans l'eau, pourvu néanmoins qu'on eût soin de le bien laver tous les soirs avec de l'eau nette, et qu'on lui donnât pour boisson de l'eau claire et salée; car, lorsqu'il buvoit de l'eau douce, et surtout de l'eau trouble, il en étoit toujours incommodé.

Le corps de ce grand phoque, comme celui de tous les animaux de ce genre, est de forme presque cylindrique; cependant il diminue de grosseur sans perdre sa rondeur en approchant de la queue. Son poids total pouvoit être de six ou sept cents livres; sa longueur étoit de sept pieds et demi, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière; il avoit près de cinq pieds de circonférence à l'endroit de son corps le plus épais, et seulement un pied neuf pouces de tour auprès de l'origine de la queue. Sa peau est couverte d'un poil court très ras, lustré, et de couleur brune mélangée de grisâtre, principalement sur le cou et la tête, où il paroît comme tigré;

le poil est plus épais sur le dos et sur les côtés du corps que sous le ventre, où l'on remarque une grande tache blanche qui se termine en pointe en se prolongeant sur les flancs; et c'est par ce caractère que nous avons cru devoir le désigner en l'appelant *le grand phoque à ventre blanc*.

Les narines ne sont ni inclinées ni posés horizontalement, comme dans les quadrupèdes terrestres; mais elles sont étendues verticalement sur l'extrémité du museau: elles sont longues de trois ou quatre pouces, et s'étendent depuis le haut du museau jusqu'à un travers de doigt au-dessus de la lèvre supérieure. Ces narines ou naseaux sont éloignées l'une de l'autre d'environ cinq pouces; et, lorsqu'elles sont ouvertes, elles ont chacune près de deux pouces de largeur, et ressemblent alors à deux petits ovales resserrés par leurs extrémités.

Les yeux sont grands, bien ouverts, de couleur brune, et assez semblables à ceux du bœuf; ils sont situés à cinq pouces de l'extrémité du nez; et la distance entre leurs angles internes est d'environ quatre pouces: lorsque l'animal est long-temps sans entrer dans l'eau, son sang s'échauffe, et le blanc des yeux devient rouge, surtout vers les angles.

La gueule est assez grande et environnée de grosses soies ou moustaches presque semblables à des arêtes de poisson: les mâchoires étoient garnies de trente-deux dents fort jaunes et qui paroissent usées; nous avons compté vingt mâchelières, huit incisives et quatre canines.

Les oreilles ne sont que deux petits trous presque cachés dans la peau: ces trous sont placés à environ trois pouces des yeux, et à huit ou neuf pouces du nez; et, quoiqu'ils n'aient guère qu'une ligne d'ouverture, l'animal paroît néanmoins avoir l'ouïe très fine, puisqu'il ne manquoit jamais d'obéir ou de répondre, même de loin, à la voix de son maître.

Les pieds ou nageoires de devant, mesurées depuis l'endroit où elles sortent du corps jusqu'à leur extrémité, ont environ quinze pouces de longueur sur autant de largeur, lorsqu'elles sont entièrement déployées; elles ont chacune cinq ongles noirs un peu courbés, et sont conformées de manière que le

doigt du milieu est le plus court, et les deux de côté les plus longs.

Les nageoires de derrière ont la forme de celles de devant à leur extrémité, c'est-à-dire que le doigt du milieu est aussi plus court que ceux des côtés; elles accompagnent la queue, et ont douze à treize pouces de longueur sur environ dix-sept pouces de largeur lorsque la membrane est entièrement étendue; elles sont grosses et charnues par les côtés, minces dans le milieu, et découpées en festons sur les bords. Il n'y avoit pas d'ongles apparents sur ces nageoires postérieures: mais ces ongles ne manquoient sans doute que par accident, et parce que cet animal se tourmentoit beaucoup et frottoit fortement ces nageoires de derrière contre le fond de sa caisse; la membrane même de ces nageoires étoit usée par les frottements, et déchirée en plusieurs endroits.

La queue, qui est située entre ces deux nageoires, n'a que quatre pouces de long sur trois de large; elle est de forme presque triangulaire, large à sa naissance, et en pointe arrondie à son extrémité; elle n'est pas fort épaisse, et paroît aplatie dans toute son étendue.

Ce grand phoque fut pris le 28 octobre 1777, dans le golfe Adriatique, près de la côte de Dalmatie, dans la petite île de Guenero, à deux cents milles de Venise; on lui avoit donné plusieurs fois la chasse sans succès, et il avoit déjà échappé cinq ou six fois en rompant les filets des pêcheurs: il étoit connu depuis plus de cinquante ans, au rapport des anciens pêcheurs de cette côte, qui l'avoient souvent poursuivi, et qui croyoient que c'étoit à son grand âge qu'il devoit sa grande taille; et ce qui semble confirmer cette présomption, c'est que ses dents étoient très jaunes et usées, que son poil étoit plus foncé en couleur que celui de la plupart des phoques qui nous sont connus, et que ses moustaches étoient longues, blanches et très rudes.

Cependant quelques autres phoques de la même grandeur ont été pris dans ce même golfe Adriatique; ils ont été vus et menés, comme celui-ci, en France et en Allemagne dès l'an-

née 1760. Les conducteurs de ces animaux, ayant intérêt de les conserver vivants, ont trouvé le moyen de les guérir de quelques maladies qui leur surviennent par leur état de gêne et de captivité, et que probablement ils n'éprouvent pas dans leur état de liberté : par exemple, lorsqu'ils cessent de manger et refusent le poisson, ils les tirent hors de l'eau, leur font prendre du lait mêlé avec de la thériaque; ils les tiennent chaudement en les enveloppant d'une couverture, et continuent ce traitement jusqu'à ce que l'animal ait repris de l'appétit, et qu'il reçoive avec plaisir sa nourriture ordinaire. Il arrive souvent que ces animaux refusent tout aliment pendant les cinq ou six premiers jours après avoir été pris, et les pêcheurs assurent qu'on les verroit périr d'inanition si on ne les contraignoit pas à avaler une dose de thériaque avec du lait.

Nous ajouterons ici quelques observations qui ont été faites par M. Sabarot de La Vernière, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, sur un grand phoque femelle, qui nous paroît être de la même espèce que le mâle dont nous venons de donner la description.

«Cet amphibie, dit-il, parut à Nîmes dans l'automne de l'année 1777; il étoit dans un cuvier rempli d'eau, et avoit plus de six pieds de longueur : sa peau lisse et un peu tigrée affectoit agréablement la vue et le tact; sa tête, plus grosse que celle d'un veau, en avoit à peu près la figure, et ses yeux grands, saillants et pleins de feu, intéressoient les spectateurs; son cou très souple se recourboit assez facilement, et ses mâchoires, armées de dents aiguës et tranchantes, lui donnoient un air redoutable; on lui voyoit deux trous auditifs sans oreilles externes; il avoit la gueule d'un rouge de corail, et portoit une moustache fort grande : deux nageoires en forme de main tenoient aux côtés du thorax, et le corps de l'animal se terminoit en une queue qui étoit accompagnée de deux nageoires latérales, lesquelles lui tenoient lieu de pieds. Ce phoque, docile à la voix de son maître, prenoit telle position qu'il lui ordonnoit; il s'élevoit hors de l'eau pour le caresser et

le lécher. Il éteignoit une chandelle du souffle de ses narines, qui sont percées d'une petite fente dans le milieu de leur étendue. Sa voix étoit un rugissement obscur, mêlé quelquefois de gémissement. Son conducteur se couchoit auprès de lui lorsqu'il étoit à sec. L'eau de son cuvier étoit salée; et lorsqu'il s'y plongeoit, il élevoit de temps en temps la tête pour respirer. Il vivoit d'anguilles qu'il dévoroit dans l'eau. Il mourut à Nîmes, d'une maladie semblable à la morve des chevaux, et il nous parut intérieurement conformé comme le veau marin dont vous avez parlé, monsieur. Voici ce que la dissection m'apprit sur cet animal. Le trou ovale que vous dites être toujours ouvert dans ces animaux amphibies étoit exactement fermé par une membrane transparente, disposée en forme de poche semi-lunaire. Je ne pus pas trouver le canal artériel. Son estomac étoit très fort, et la tunique charnue paroissoit comme marbrée. Le foie étoit composé de cinq lobes, ainsi que les reins, qui avoient onze pouces de hauteur : leur substance corticale étoit un amas de corps pentagones vasculieux, liés entre eux par un tissu cellulaire très lâche. Les quatre tuniques des intestins se séparoient par la macération, et nous vîmes très bien les membranes cellulaire, charnue, tendineuse et veloutée, ainsi que la disposition spirale entrelacée des trous qui servent de passage aux vaisseaux sanguins qui percent ces tuniques, sans pouvoir être lésés par le resserrement péristaltique. La mauvaise odeur développée par le temps humide nous empêcha de suivre plus loin la dissection de cet animal; et j'ai l'honneur de vous offrir, monsieur, l'estomac entier de ce phoque, que j'ai conservé.»

Ayant répondu à M. de La Vernière qu'il me feroit plaisir de m'envoyer cet estomac ou sa description détaillée, et qu'il me paroissoit probable que le trou ovale du cœur, qui est ordinairement ouvert dans ces animaux, habitants de la mer, ne s'étoit fermé que par le changement d'habitudes et son séjour dans l'air, M. de La Vernière me fit réponse le 20 janvier 1780 : « Que l'estomac de ce phoque n'avoit point été injecté, et que c'étoit une simple insufflation. Ce viscère, dit-il, me paroît

contenir quelques grains qui font du bruit par la plus légère agitation.... Et à l'égard de la membrane qui fermoit le trou ovale, elle étoit semi-lunaire et disposée en forme de poche; le segment qui terminoit le bord concave du croissant me parut plus dur; les lames qui formoient cette poche, quoique pellucides, étoient organisées ou tissées de fibres régulières: je ne vis cependant pas de vaisseaux sanguins: elles glissoient l'une sur l'autre par la pression digitale, et paroissoient d'un tissu tendineux. Je ne sais pas si le changement d'habitudes que cet animal avoit contracté auroit pu former une membrane de cette structure; mais il me suffit, monsieur, que vous en affirmiez la possibilité pour être de votre sentiment. Au reste, M. Montagnon, qui disséqua avec moi ce phoque, assure avoir remarqué qu'il avoit plusieurs inflations dans les voies alimentaires, qui lui parurent être quatre estomacs; je n'ai pas vu cet animal ruminer, ni entendu dire qu'il ruminât.»

M. de La Vernière a apporté à Paris, au mois de novembre dernier, 1780, cet estomac; et j'ai reconnu qu'il ne formoit qu'un seul viscère avec des poches ou appendices, et non pas quatre estomacs semblables à ceux des animaux ruminants.

J'ai dit que le grand phoque dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les *Transactions philosophiques*, n° 469, pourroit bien être le même que le lion marin d'Anson. A présent que ce dernier animal est mieux connu et bien désigné par le nom de *phoque à museau ridé*, nous reconnoissons que le grand phoque de M. Parsons se rapporte bien mieux à ce phoque à ventre blanc, dont nous venons de faire la description, quoique ce dernier soit plus petit; mais nous ne sommes pas convaincus de ce que ce savant médecin paroît avoir observé sur la structure intérieure de cet animal, et particulièrement sur celle de son estomac. M. Parsons m'écrivit, il y a plusieurs années, que ce phoque qu'il a décrit dans les *Transactions philosophiques* est très réellement, par sa structure intérieure, aussi différent des autres phoques qu'une vache l'est d'un cheval; et il ajoutoit qu'il a non-seulement disséqué ce grand phoque, mais deux petits phoques d'espèces différentes, et

qu'il avoit trouvé que ces deux petits phoques différoient aussi entre eux par la conformation des parties intérieures, l'un de ces petits phoques ayant deux estomacs, et l'autre n'en ayant qu'un. Il me marquoit encore, dans cette lettre, que les espèces de ce genre sont fort nombreuses; que le grand phoque qu'il a disséqué avoit une large poche (*marsupium*) remplie de poissons, et une autre poche qui communiquoit à celle-ci, laquelle étoit pleine de petites pierres anguleuses, et de plus deux autres poches plus petites qui contenoient de la matière blanche et fluide qui passoit dans le *duodenum*, et que certainement ce grand phoque étoit, à tous égards, un animal ruminant. Quoique M. Parsons fût un médecin célèbre, et qu'il ait même publié de bons ouvrages de physique, nous avons toujours douté des faits qu'on vient de lire, ne pouvant croire, sur son seul témoignage qu'aucun animal du genre des phoques soit ruminant, ni que leurs estomacs soient conformés comme ceux de la vache; il paroît seulement que dans quelques-uns de ces animaux, tels que celui dont M. de La Vernière a fait la dissection, l'estomac est divisé comme en plusieurs poches par différens étranglements: mais cela n'est pas suffisant pour faire mettre les phoques au nombre des animaux ruminants; d'ailleurs ils ne vivent que de poisson, et l'on sait que tous les animaux qui ne se nourrissent que de proie ne ruminent pas: ainsi on peut donc présumer avec fondement que les animaux du genre des phoques n'ont pas plus la faculté de ruminer que les loutres et les autres amphibies qui vivent sur la terre et dans l'eau.

Au reste, nous avons fait copier la figure de ce phoque de M. Parsons, quoiqu'elle soit assez imparfaitement rendue dans la planche des *Transactions philosophiques*, afin que l'on puisse la comparer avec celle de notre phoque à ventre blanc.

Il me paroît aussi que le grand phoque dont parle M. Crantz, sous le nom d'*utsuk* ou *urksuk*, pourroit bien être de la même espèce que celui de M. Parsons, quoiqu'il soit encore plus grand, puisque M. Crantz dit qu'il se trouve de ces phoques

utsuk qui ont jusqu'à douze pieds de longueur et qui pèsent huit cents livres.

Le grand phoque dont parle le P. Charlevoix, et qu'il dit se trouver sur les côtes de l'Acadie, pourroit bien être encore de la même espèce de celui-ci; cependant il observe que ces phoques de l'Acadie ont le nez plus pointu que les autres, et il ajoute, d'après Denis, qu'ils sont si gros, « que leurs petits ont plus de volume de corps que nos plus grands porcs; que, peu de temps après qu'ils sont nés, le père et la mère les amènent à l'eau, et de temps en temps les ramènent à terre pour leur donner à téter; que la pêche s'en fait au mois de février, pour avoir les petits, qui, dans ce temps, ne vont point à l'eau; qu'au premier bruit les pères et mères prennent la fuite en jetant des cris pour avertir les petits de les suivre; mais qu'on en tue un grand nombre avant qu'ils puissent se jeter dans la mer. »

J'avoue que ces indications ne sont pas assez précises pour qu'on puisse prononcer sur l'identité ou la diversité de ces espèces de phoques dont nous venons de parler; nous ne les rapportons ici que pour servir de renseignement aux voyageurs qui se trouveront à portée de les reconnoître, et qui pourront nous mieux instruire.

LE PHOQUE A CAPUCHON.

Phoca cristata. GMEL.

TROISIÈME ESPÈCE.

La troisième espèce de grand phoque est celle que les Groenlandois nomment *neitersoak*; cet animal a pour attribut distinctif un capuchon de peau dans lequel il peut renfoncer sa tête jusqu'aux yeux. Les Danois et les Allemands l'ont appelé *klap-mûtze*, ce qui signifie bonnet rabattu. Ce phoque, dit

M. Crantz, est remarquable par la laine noire qui revêt la peau sous un poil blanc, ce qui le fait paroître d'une assez belle couleur grise; mais le caractère qui le distingue des autres phoques est ce capuchon d'une peau épaisse et velue qu'il a sur le front, et qu'on appelle *cache-museau*, parce que l'animal a la faculté d'abattre cette peau sur ses yeux, pour se garantir des tourbillons de sable et de neige que le vent chasse trop impétueusement.

Ces phoques font régulièrement deux voyages par an. Ils sont fort nombreux au détroit de Davis, et y résident depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars; ils en sortent alors pour aller faire leurs petits à terre, et reviennent avec eux au mois de juin, fort maigres et fort épuisés; ils en partent une seconde fois en juillet, pour aller plus au nord, où ils trouvent probablement une nourriture plus abondante, car ils reviennent fort gras en septembre. Leur maigreur, dans les mois de mai et juin, semble indiquer que c'est alors la saison de leurs amours, et que, dans ce temps, ils oublient de manger, et jeûnent comme les lions et les ours marins.

LE PHOQUE A CROISSANT

Phoca Groenlandica. GMEL.

QUATRIÈME ESPÈCE.

La quatrième espèce de grand phoque sans oreilles externes est appelée *atiarsoak* par les Groenlandois. Il diffère du précédent par quelques caractères, et change de nom dans cette langue à mesure que son poil prend des teintes différentes: le fœtus, qui est tout blanc et couvert d'un poil laineux, se nomme *iblau*; dans la première année d'âge, le poil est un peu moins blanc, et l'animal s'appelle *attarak*; il devient gris dans la seconde année, et il porte le nom d'*atteitsiak*; il

varie encore plus dans la troisième, et on l'appelle *aglektok* ; il est tacheté dans la quatrième, ce qui lui fait donner le nom de *milektok* ; et ce n'est qu'à la cinquième année que le poil est d'un beau gris blanc, et qu'il a sur le dos deux croissants noirs, dont les pointes se regardent ; ce phoque est alors dans toute sa force, et il prend le nom d'*attarasoak* ¹. J'ai cru devoir rapporter tous ces différents noms pour que les voyageurs qui fréquenteront les côtes du Groenland puissent reconnoître ces animaux.

La peau de ce phoque à croissant est revêtue d'un poil roide et fort ; son corps est couvert d'une graisse épaisse et dont on tire une huile qui, par le goût, l'odeur et la couleur, ressemble assez à de la vieille huile d'olive.

Au reste, il me paroît que c'est à cet animal qu'on peut rapporter la troisième espèce de phoque indiquée par M. Krachenninikow, qui porte, dit-il, de grands cercles couleur de cerise sur une fourrure jaunâtre, et qui se trouve dans la mer orientale. M. Pallas rapporte aussi à cette espèce un phoque que l'on prend quelquefois aux embouchures du Lena, de l'Oby, et du Jeniscea, et que les Russes appellent *lièvre de mer* (*morskoizaëtz*), à cause de sa blancheur, les lièvres étant tous blancs dans ce pays pendant l'hiver. Si ce dernier animal est en effet le même que l'*attarsoak* de M. Crantz, et que celui de M. Krachenninikow, on voit qu'il se trouve non-seulement dans le détroit de Davis et aux environs du Groenland, mais encore sur les côtes de la Sibérie et jusqu'au Kamtschatka.

Outre ces noms qui désignent des espèces ou des variétés du phoque, la langue groenlandaise en a d'autres qui ont rapport à plusieurs particularités de l'histoire de ces animaux. *Amiam* est le troupeau des phoques ; le phoque se jouant à la surface de l'eau et nageant à la renverse se dit *nulloarpok* ; flottant sur l'eau, assoupi par la chaleur, il s'appelle *terlikpok* ; couché sur les glaces, ou s'efforçant de sortir par leurs fentes, il se nomme *outok*, le trou que le phoque enfermé sous la glace y ouvre avec ses ongles pour respirer est *aglo* ; le javelot court dont on le frappe est *iperak* ; et l'homme qui rampe sur le ventre pour les atteindre, *aurnarpok* ; *outullliartok* est le chasseur dans sa nacelle, qui les poursuit à grande course ; leur peau dépilée s'appelle *crisak* ; l'huile tirée de leur graisse, *igunak*. (*Recueilli par M. l'abbé Bexon, de la lecture du Dictionnaire groenlandois.*)

Au reste, comme le poil de ce phoque à croissant prend différentes teintes de couleur avec l'âge, il se pourroit que les phoques gris, tachetés, tigrés et cerclés, dont parlent les voyageurs du Nord, ne fussent que les mêmes animaux, et tous de l'espèce du phoque à croissant vu dans des âges différents; et, dans ce cas, nous serions fondés à lui rapporter encore une autre espèce de phoque qui, selon M. Krachenninikow, a le ventre blanc jaunâtre, le reste de la peau parsemé de taches comme celle du léopard, et dont les petits sont blancs comme de la neige lorsqu'ils viennent de naître.

LE PHOQUE NEIT-SOAK.

Phoca hispida. GMEL.

CINQUIÈME ESPÈCE.

La cinquième espèce de phoque sans oreilles externes est appelée *neitsoak* par les Groenlandois. Il est plus petit que les précédents : son poil est mêlé de soies brunes et aussi rudes que celles du cochon; la couleur en est variée par de grandes taches, et il est hérissé comme celui de l'ours marin.

LE PHOQUE LATKAK

DE KAMTSCHATKA.

Phoca Lakhtak. DESM.

SIXIÈME ESPÈCE.

La sixième espèce est celle que les habitants de Kamtschatka appellent *lakhtak*; elle ne se prend qu'au-delà du cinquante-sixième degré de latitude, soit dans la mer de Pengina, soit

dans l'Océan oriental , et paroît être une des plus grandes du genre des phoques.

LE PHOQUE GASSIGIAK.

Phoca maculata. Bodd.

SEPTIÈME ESPÈCE.

La septième espèce de phoques sans oreilles externes est appelée *kassigiak* par les Groenlandois ; la peau des jeunes est noire sur le dos et blanche sous le ventre , et celle des vieux est ordinairement tigrée. Cette espèce n'est pas voyageuse et se trouve toute l'année à *Balsriver*.

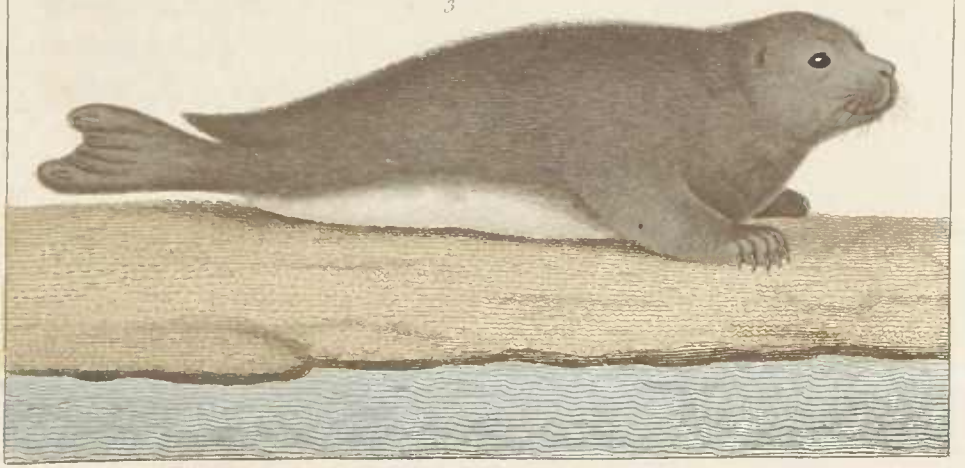
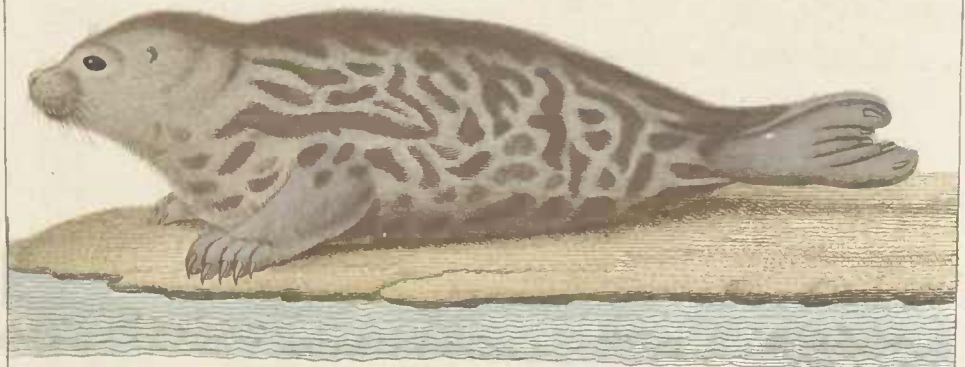
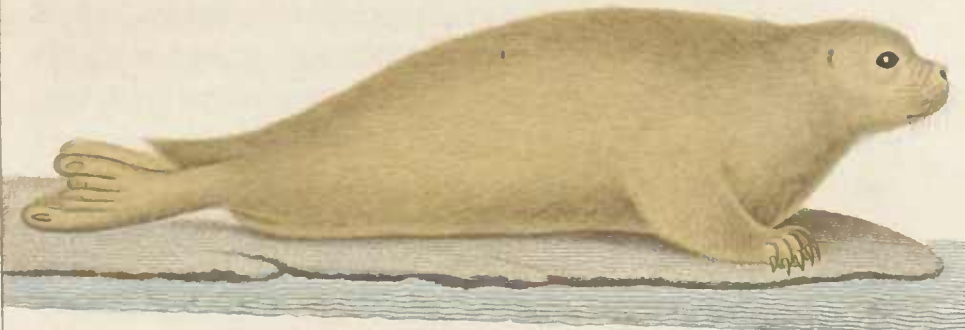
LE PHOQUE COMMUN.

Phoca vitulina. L.

HUITIÈME ESPÈCE.

La huitième espèce est celle du phoque commun d'Europe ¹ (*pl.* 68), et que l'on nomme assez indifféremment *veau marin*, *loup marin* et *chien marin* ; on donne aussi ces mêmes noms à quelques-uns des autres phoques dont nous venons de parler. Cette espèce se trouve non-seulement dans la mer Baltique et dans tout l'Océan, depuis le Groenland jusqu'aux îles Canaries et au cap de Bonne-Espérance , mais encore dans la Méditer-

Les mariniers françois l'appellent *veau marin* ou *loup marin* ; les Anglois , *common seal* , c'est-à-dire *phoque commun* ; les Espagnols et les Portugais , *lobo de mer*. (*Note communiquée par M. Forster.*) Mais ces noms de *veau* et de *loup marin* ont été également appliqués à tous les phoques.



1. Le Phoque commun. 2. Le Phoque à museau rillé.
3. Le Phoque à ventre blanc.

ranée et dans la mer Noire. M. Krachenninikow et M. Pallas disent qu'il y en a même dans la mer Caspienne et dans le lac Baikal, où l'eau est douce et non salée, ainsi que dans les lacs Onéga et Ladoga en Russie; ce qui semble prouver que cette espèce est presque universellement répandue, et qu'elle peut vivre également dans la mer et dans les eaux douces des climats froids et tempérés. La figure que nous donnons ici d'un de ces phoques que nous avons fait dessiner vivant, et qui pourroit bien être une variété dans cette espèce du phoque commun, n'avoit que quelques légères différences, dans la forme du corps et dans les couleurs du poil, avec ces autres phoques.

Le voyageur Denis parle d'une espèce de phoque, de taille moyenne, qui se trouve sur les côtes de l'Acadie, et le P du Tertre rapporte d'après lui, que ces petits phoques ne s'éloignent jamais beaucoup du rivage.

«Lorsqu'ils sont sur la terre, il y en a toujours quelqu'un, dit-il, qui fait sentinelle; au premier signal qu'il donne, tous se jettent dans la mer : au bout de quelque temps, ils se rapprochent de terre et s'élèvent sur leurs pattes de derrière pour voir s'il n'y a rien à craindre; mais, malgré cela, on en prend un très grand nombre à terre, et il n'est presque pas possible de les avoir autrement.... Mais quand ces phoques entrent avec la marée dans les anses, il est aisé de les prendre en très grande quantité; on en ferme l'entrée avec des filets et des pieux, on n'y laisse de libre qu'un fort petit espace par où ces phoques se glissent dès que la marée est haute; on bouche cette ouverture dès que la mer est retirée, et ces animaux étant restés à sec, on n'a que la peine de les assommer. On les suit en canot dans les endroits où il y en a beaucoup; et quand ils mettent la tête hors de l'eau pour respirer, on tire dessus: s'ils ne sont que blessés, on les prend sans peine: mais s'ils sont tués roides, ils vont d'abord au fond, où de gros chiens dressés pour cette chasse vont les pêcher à sept ou huit brasses de profondeur.

Ces huit ou neuf espèces de phoques dont nous venons de donner les indications se trouvent pour la plupart aux environs

des terres les plus septentrionales dans les mers de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, tandis que le lion marin, l'ours marin, et même le phoque à museau ridé, se trouvent également répandus dans les deux hémisphères. Tous ces animaux, à l'exception du phoque à museau ridé et du phoque à ventre blanc, sont connus par les Russes et autres peuples septentrionaux, sous le nom de *chien* et de *veau marin* ¹; il en est de même au Kamtschatka, aux îles Kuriles, et chez les Koriaques, où on les appelle *kolkha*, *betarkar* et *memel*, ce qui signifie également *veau marin* dans les trois langues. « Ils ont tous la peau ferme et velue comme les quadrupèdes terrestres, à cela près, dit M. Crantz, que le poil est épais, court et lisse dans la plupart, comme s'il étoit huilé. Ces animaux ont les deux pieds de devant formés pour marcher, et ceux de derrière pour nager; à chaque pied il y a cinq doigts, avec quatre jointures à chacun, armés d'ongles pour grimper sur les rochers ou se cramponner sur la glace; leurs pieds de derrière ont les doigts joints en patte d'oie, de sorte qu'en nageant ils se déploient comme un éventail. Ce sont des espèces d'amphibies; la mer est leur élément, et le poisson leur nourriture; ils vont dormir à terre, et même ils ronflent si profondément au soleil, qu'il est aisé de les surprendre. Ils courent des pieds de devant et sautent ou s'élancent avec ceux de derrière, mais si vite qu'un homme a de la peine à les attraper. Ils ont des dents tranchantes et des poils au museau, forts comme des soies de sanglier... Leur corps est gros au milieu et terminé en cône par les deux extrémités; ce qui les aide beaucoup à nager. »

C'est sur les rochers et quelquefois sur la glace que ces animaux s'accouplent, et que les mères font leurs petits; elles les allaitent dans l'eau, mais bien plus souvent à terre: elles les laissent aller de temps en temps à la mer; ensuite elles les

Les François les appellent aussi *veaux marins*, et quelquefois *loux marins*; et les pêcheurs du Canada nomment les uns *brasseurs*, parce qu'ils agitent l'eau et la font tourner, les autres *nau*, et ils ont donné à un autre le nom de *grosse-tête*: mais il ne faut pas les confondre avec l'ours de mer, que plusieurs voyageurs ont appelé *veau* et *loup marin*, quoiqu'il en diffère essentiellement par les oreilles, qui sont saillantes et externes.

ramènent à terre , et les exercent ainsi jusqu'à ce qu'ils puissent faire , en nageant , de plus longs voyages.

Non-seulement ces animaux fournissent aux Groenlandois le vêtement et la nourriture, mais leurs peaux sont encore employées à couvrir leurs tentes et leurs canots; ils en tirent aussi de l'huile pour leurs lampes , et se servent des nerfs et des fibres tendineuses pour coudre leurs vêtements; les boyaux, bien nettoyés et amincis, sont employés au lieu de verre pour leurs fenêtres; et la vessie de ces animaux leur sert de vase pour contenir leur huile; ils en font sécher la chair pour la consommer pendant le temps qu'ils ne peuvent ni chasser ni pêcher : en un mot , les phoques font la principale ressource des Groenlandois , et c'est par cette raison qu'ils s'exercent de bonne heure à la chasse de ces animaux, et que celui qui réussit le mieux acquiert autant de gloire que s'il s'étoit distingué dans un combat.

M. Krachenninikow, qui a vu ces animaux au Kamtschatka, dit qu'ils remontent quelquefois dans les rivières en si grand nombre , que les petites îles éparses ou voisines des côtes de la mer en sont couvertes. En général , ils ne s'éloignent guère qu'à vingt ou trente lieues des côtes ou des îles , excepté dans le temps de leurs voyages , lorsqu'ils remontent les rivières : c'est pour suivre le poisson dont ils se nourrissent. Ils s'accouplent différemment des quadrupèdes, les femelles se renversant sur le dos pour recevoir le mâle ; elles ne produisent ordinairement qu'un petit, ainsi que nous l'avons déjà dit , dans les grandes espèces , et deux dans les petites. La voix de tous ces animaux , selon Krachenninikow, est fort désagréable; les jeunes ont un cri plaintif, et tous ne cessent de grogner ou murmurer d'un ton rauque. Ils sont dangereux dès qu'on les a blessés : ils se défendent alors avec une sorte de fureur, lors même qu'ils ont le crâne brisé en plusieurs pièces.

On voit par tout ce que nous venons d'exposer, que non-seulement ce genre des phoques est assez nombreux en espèces , mais que chaque espèce est aussi très nombreuse en individus , si l'on en juge par la quantité de ceux que les voyageurs ont

trouvés rassemblés sur les terres nouvellement découvertes et aux extrémités des deux continents : ces côtes désertes sont en effet le dernier asile de ces peuplades marines, qui ont fui les terres habitées, et ne paroissent plus que dispersées dans nos mers. Et réellement ces phoques en bandes, ces *troupeaux du vieux Protée*, que les anciens nous ont si souvent peints et qu'ils doivent avoir vus sur la Méditerranée, puisqu'ils connoissoient très peu l'Océan, ont presque disparu et ne se trouvent plus que dispersés près de nos côtes, où il n'est plus de désert qui puisse leur offrir la paix et la sécurité dont leurs grandes sociétés ont besoin; ils sont allés chercher ailleurs cette liberté qui est nécessaire à toute réunion sociale, et ne l'ont trouvée que dans les mers peu fréquentées, et sous es zones froides des deux pôles.

L'OURS MARIN ¹

Phoca ursina. GMEL.

Tous les phoques dont nous venons de parler n'ont que des trous auditifs et point d'oreilles externes; et l'ours marin n'est pas le plus grand des phoques à oreilles, mais c'est celui dont l'espèce est la plus nombreuse et la plus répandue : c'est un animal tout différent de l'ours de mer blanc, dont nous avons parlé; ce dernier est un quadrupède du genre de l'ours terrestre, et l'ours marin, dont il s'agit ici, est un véritable amphibie de la famille des phoques. M. Forster, qui a vu plusieurs de ces animaux dans son voyage avec le capitaine Cook, et qui en a dessiné quelques-uns, a bien voulu me donner le dessin d'après lequel on a gravé la planche (*pl.* 69); il m'a aussi communiqué plusieurs faits historiques sur leurs habitudes

¹ Il est appelé *kot* par les Russes, *phoque ursin* par M. Forster, *phoque commun* par plusieurs voyageurs, *chat marin* par M. Krachenninikow. *loup de mer* par les François, et *veau marin* par les Anglois.

naturelles, et ses observations réunies à celles de M. Steller et de quelques autres voyageurs suffiront pour donner une connoissance assez exacte de cet animal, qui jusqu'à présent avoit été confondu avec les autres phoques.

L'espèce de l'ours marin paroît se trouver dans tous les océans; car les voyageurs ont rencontré et reconnu ces animaux dans les mers de l'équateur et sous toutes les latitudes jusqu'au cinquante-sixième degré dans les deux hémisphères. Dampier est le premier qui en ait parlé, et qui les ait indiqués sous le nom d'*ours marin*; quelques autres navigateurs l'ont appelé *phoque commun*, parce qu'on le trouve en effet très communément dans toutes les mers australes ou boréales: mais nous devons observer que ce nom lui a été mal appliqué, puisqu'il appartient spécifiquement au phoque commun qui se trouve sur nos côtes d'Europe, qui n'est pas à beaucoup près aussi grand, et qui de plus n'a point d'oreilles extérieures.

De tous les animaux de ce genre, l'ours marin paroît être celui qui fait les plus grands voyages; son tempérament n'est pas soumis ou s'accommode à l'influence de tous les climats; on le trouve dans toutes les mers et autour des îles peu fréquentées; on le rencontre en troupes nombreuses dans la mer de Kamtschatka et sur les îles inhabitées qui sont entre l'Asie et l'Amérique. M. Steller a eu le temps de l'observer à l'île de Behring, après son malheureux naufrage; il nous apprend que ces animaux quittent au mois de juin les côtes de Kamtschatka, et qu'ils y reviennent à la fin d'août ou au commencement de septembre pour y passer l'automne et l'hiver¹. Dans le temps du départ, c'est-à-dire au mois de juin, les femelles sont prêtes à mettre bas, et il paroît que l'objet du voyage de ces animaux est de s'éloigner le plus qu'ils peuvent de toute terre habitée pour faire tranquillement leurs petits, et se livrer ensuite sans trouble aux plaisirs de l'amour, car les fe-

¹ M. Steller dit qu'une seule famille de ces animaux est souvent composée de cent vingt individus; que non-seulement cette famille est réunie sur le rivage, mais qu'elle l'est encore en nageant dans la mer.

melles entrent en chaleur un mois après qu'elles ont mis bas; tous reviennent fort maigres au mois d'août; ceux que M. Steller a disséqués dans cette saison n'avoient rien dans l'estomac ni dans les intestins, et il présume qu'ils ne mangent que peu ou point du tout tant que durent leurs amours. Cette saison de plaisirs est en même temps celle des combats : les mâles se battent avec fureur pour maintenir leur famille et en conserver la propriété; car, lorsqu'un ours marin mâle vient pour enlever à un autre ses filles adultes ou ses femmes, ou qu'il veut le chasser de sa place, le combat est sanglant et ne se termine ordinairement que par la mort de l'un des deux.

Chaque mâle a communément huit ou dix femelles, et quelquefois quinze ou vingt; il en est fort jaloux et les garde avec grand soin : il se tient ordinairement à la tête de toute sa famille, qui est composée de ses femelles et de leurs petits des deux sexes. Chaque famille se tient séparée; et quoique ces animaux soient par milliers dans de certains endroits, les familles ne se mêlent jamais, et chacune forme une petite troupe à la tête de laquelle est le chef mâle, qui les régit en maître : cependant il arrive quelquefois que le chef d'une autre famille arrive au combat pour protéger un de ceux qui sont aux prises, et alors la guerre devient plus générale, et le vainqueur s'empare de toute la famille des vaincus, qu'il réunit à la sienne.

Ces ours marins ne craignent aucun des autres animaux de la mer : cependant ils paroissent fléchir devant le lion marin; car ils l'évitent avec soin et ne s'en approchent jamais, quoique souvent établis sur le même terrain : mais ils font une guerre cruelle à la loutre marine (saricovienne), qui, étant plus petite et plus foible, ne peut se défendre contre eux. Ces animaux, qui paroissent très féroces par les combats qu'ils se livrent, ne sont cependant ni dangereux ni redoutables; ils ne cherchent pas même à se défendre contre l'homme, et ils ne sont à craindre que lorsqu'on les réduit au désespoir, et qu'on les serre de si près qu'ils ne peuvent fuir : ils se mettent aussi de mauvaise humeur lorsqu'on les provoque dans le temps

qu'ils jouissent de leurs femelles; ils se laissent assommer plutôt que de désemperer.

La manière dont ils vivent et agissent entre eux est assez remarquable; ils paroissent aimer passionnément leur famille: si un étranger vient à bout d'en enlever un individu, ils en témoignent leurs regrets en versant des larmes; ils en versent encore lorsque quelqu'un de leur famille, qu'ils ont maltraité, se rapproche et vient demander grâce. Ainsi, dans ces animaux, il paroît que la tendresse succède à la sévérité, et que c'est toujours à regret qu'ils punissent leurs femelles ou leurs petits: le mâle semble être en même temps un bon père de famille et un chef de troupe impérieux, jaloux de conserver son autorité, et qui ne permet pas qu'on lui manque.

Les jeunes mâles vivent pendant quelque temps dans le sein de la famille, et la quittent lorsqu'ils sont adultes et assez forts pour se mettre à la tête de quelques femelles dont ils se font suivre, et cette petite troupe devient bientôt une famille plus nombreuse: tant que la vigueur de l'âge dure et qu'ils sont en état de jouir de leurs femelles, ils les régissent en maîtres et ne les quittent pas; mais lorsque la vieillesse a diminué leurs forces et amorti leurs désirs, ils les abandonnent et se retirent pour vivre solitaires. L'ennui ou le regret semble les rendre plus féroces; ces vieux mâles retirés ne témoignent aucune crainte, et ne fuient pas comme les autres à l'aspect de l'homme; ils grondent en montrant les dents, et se jettent même avec audace contre celui qui les attaque, sans jamais reculer ni fuir, en sorte qu'ils se laissent plutôt tuer que de prendre le parti de la retraite.

Les femelles, plus timides que les mâles, ont un si grand attachement pour leurs petits, que, même dans les plus pressants dangers, elles ne les abandonnent qu'après avoir employé tout ce qu'elles ont de force et de courage pour les en garantir

M. Steller dit que ces animaux maltraitent leur famille pour le moindre manquement, mais qu'il suffit à la femelle, ou à un petit, lorsqu'ils ont déplu, de venir caresser le mâle en lui léchant les pieds pour désarmer sa colère.

et les conserver ; et souvent , quoique blessées , elles les emportent dans leur gueule pour les sauver.

M. Steller assure que les ours marins ont plusieurs cris différents , tous relatifs aux circonstances ou aux passions qui les agitent : lorsqu'ils sont tranquilles sur la terre , on distingue aisément les femelles et les jeunes d'avec les vieux mâles par le son de leurs voix , dont le mélange ressemble de loin aux bêlements d'un troupeau composé de moutons et de veaux ; quand ils souffrent ou qu'ils sont ennuyés , ils beuglent ou mugissent ; et lorsqu'ils ont été battus ou vaincus , ils gémissent de douleur et font entendre un sifflement d'affliction à peu près semblable au cri de la saricovienne : dans les combats , ils rugissent et frémissent comme le lion ; et enfin dans la joie et après la victoire , ils font un petit cri aigu qu'ils répètent plusieurs fois de suite.

Ils ont tous les sens , et surtout l'odorat , très bons ; car ils sont avertis par ce sens même pendant le sommeil , et ils s'éveillent lorsqu'on s'avance vers eux , quoiqu'on en soit encore loin.

Ils ne marchent pas aussi lentement que la conformation de leurs pieds sembleroit l'indiquer ; il faut même être bon coureur pour les atteindre : ils nagent avec beaucoup de célérité , et au point de parcourir en une heure une étendue de plus d'un mille d'Allemagne. Lorsqu'ils se délectent ou qu'ils s'amusent près du rivage , ils font dans l'eau différentes évolutions ; tantôt ils nagent sur le dos et tantôt sur le ventre ; ils paroissent même assez souvent se tenir dans une situation presque verticale ; ils se roulent , ils se plongent et s'élancent quelquefois hors de l'eau à la hauteur de quelques pieds : dans la pleine mer , ils se tiennent presque toujours sur le dos , sans néanmoins que l'on voie leurs pieds de devant , mais seule-

Cependant M. de Pagès , qui a vu ces animaux au cap de Bonne-Espérance , où l'espèce est de petite taille , dit qu'ils marchent fort lentement , et que , comme ils sont fort gras et replets , ils ont peine à se retourner sur la terre. (*Note communiquée par M. de Pagès , enseigne des vaisseaux du roi.*)

ment ceux de derrière, qu'ils élèvent de temps en temps au-dessus de l'eau; et comme ils ont le trou ovale du cœur ouvert, ils ont la faculté d'y rester long-temps sans avoir besoin de respirer; ils prennent au fond de la mer les crabes et autres crustacés et coquillages dont ils se nourrissent lorsque le poisson leur manque.

Les femelles mettent bas au mois de juin dans les îles désertes de l'hémisphère boréal; et comme elles entrent en chaleur au mois de juillet suivant, on peut en conclure que le temps de la gestation est au moins de dix mois: leurs portées sont ordinairement d'un seul, et très rarement de deux petits. Les mâles en naissant sont plus gros et plus noirs que les femelles, qui deviennent bleuâtres avec l'âge, et tachetées ou tigrées entre les jambes de devant: tous, mâles et femelles, naissent les yeux ouverts et ont déjà trente-deux dents; mais les dents canines ou défenses ne paroissent que quatre jours après. Les mères nourrissent leurs petits de leur lait jusqu'à leur retour sur les grandes terres, c'est-à-dire jusqu'à la fin d'août: ces petits déjà forts jouent souvent ensemble; et lorsqu'ils viennent à se battre, celui qui est vainqueur est caressé par le père, et le vaincu est protégé et secouru par la mère.

Ils choisissent ordinairement le déclin du jour pour s'accoupler: une heure auparavant, le mâle et la femelle entrent tous deux dans la mer; ils y nagent doucement ensemble, et reviennent ensuite à terre: la femelle, qui, pour l'ordinaire, sort de l'eau la première, se renverse sur le dos, et le mâle la couvre dans cette situation; il paroît très ardent et très actif; il presse si fort la femelle par son poids et par ses mouvements qu'il l'enfonce souvent dans le sable au point qu'il n'y a que sa tête et les pieds qui paroissent: pendant ce temps, qui est assez long, le mâle est si occupé, qu'on peut en approcher sans crainte et même le toucher avec la main.

Ces animaux ont le poil hérissé, épais et long: il est de couleur noire sur le corps, et jaunâtre ou roussâtre sur les pieds et les flancs; il y a sous ce long poil une espèce de feutre

c'est-à-dire un second poil plus court et fort doux, qui est aussi de couleur roussâtre : mais, dans la vieillesse, les plus longs poils deviennent gris ou blancs à la pointe, ce qui les fait paroître d'une couleur grise un peu sombre ; ils n'ont pas autour du cou de longs poils en forme de crinière comme les lions marins. Les femelles diffèrent si fort des mâles par la couleur, ainsi que par la grandeur, qu'on seroit tenté de les prendre pour des animaux d'une autre espèce : leurs plus longs poils varient ; ils sont tantôt cendrés et tantôt mêlés de roussâtre. Les petits sont du plus beau noir en naissant ; on fait de leurs peaux des fourrures qui sont très estimées : mais, dès le quatrième jour après leur naissance, il y a du roussâtre sur les pieds et sur les côtés du ventre ; c'est par cette raison que l'on tue souvent les femelles qui sont pleines, pour avoir la peau des fœtus qu'elles portent, parce que cette fourrure des fœtus est encore plus soyeuse et plus noire que celle des nouveau-nés.

Le poids des plus grands ours marins des mers de Kamtschatka est d'environ vingt puds de Russie, c'est-à-dire de huit cents de nos livres, et leur longueur n'excède pas huit à neuf pieds : il en est de même de ceux qui se trouvent à la terre des États et dans plusieurs îles de l'hémisphère austral, où les voyageurs ont reconnu ces mêmes ours marins, et en ont observé d'autres bien plus petits.

Pendant les neuf mois que ces grands animaux séjournent sur les côtes de Kamtschatka, c'est-à-dire depuis le mois d'août jusqu'au mois de juin, ils ont sous la peau un pannicule graisseux de près de quatre pouces sur le corps : la graisse des mâles est huileuse et d'un goût très désagréable ; mais celle des femelles, qui est moins abondante, est aussi d'un goût plus supportable : on peut manger de leur chair, et celle des petits est même assez bonne, tandis que celle des vieux est noire et de très mauvais goût, quoique dépouillée de sa graisse ; il n'y a que le cœur et le foie qui soient mangeables.

La longueur de celui qui a été décrit par M. Steller n'étoit

que de sept pieds trois pouces, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière, et de sept pieds un pouce six lignes, depuis la même extrémité du museau jusqu'au bout de la queue.

Si l'on compare l'ours marin avec l'ours terrestre, on ne leur trouvera d'autre ressemblance que par le squelette de la tête et par la forme de la partie antérieure du corps, qui est épaisse et charnue. La tête, dans son état naturel, est revêtue d'un pannicule graisseux d'un pouce d'épaisseur; ce qui la fait paraître beaucoup plus ronde que celle de l'ours de terre. Elle a en effet deux pieds cinq pouces six lignes de tour derrière les oreilles, et n'est longue que d'environ huit pouces, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles; mais après l'avoir dépouillée de sa graisse, le squelette de cette tête de l'ours marin est très ressemblant à celui de l'ours de terre. Du reste, la forme de ces deux animaux est très différente : le corps de l'ours marin est fort mince dans sa partie postérieure, et devient presque de figure conique, depuis les reins jusqu'auprès de la queue, qui n'a que deux pouces de longueur; en sorte que la grosseur du corps, qui est de quatre pieds huit pouces de tour auprès des épaules, se réduit à un pied six pouces trois lignes auprès de la queue.

L'ours marin a des oreilles externes comme le lion marin et la saricovienne : ses oreilles ont un pouce sept lignes de longueur; elles sont pointues, coniques, droites, lisses et sans poil à l'extérieur; elles ne sont ouvertes que par une fente longitudinale que l'animal peut resserrer et fermer lorsqu'il se plonge en entier dans l'eau. Les yeux sont proéminents et gros à peu près comme ceux du bœuf; l'iris en est noir; ils sont garnis de cils et de paupières, et défendus, comme ceux des phoques, par une membrane qui prend naissance au grand angle de l'œil, et qui peut le recouvrir à la volonté de l'animal.

La gueule, depuis l'angle jusqu'au bout du museau, n'a qu'environ trois pouces de longueur; elle est garnie de moustaches dont les soies ont cinq pouces huit lignes de long : la lèvre supérieure déborde l'inférieure d'un pouce et demi, et la

distance entre les deux lèvres, lorsque la gueule est ouverte, est d'environ quatre pouces; la langue, qui est, comme celle de tous les phoques, un peu fourchue à son extrémité, a quatre pouces et demi ou cinq pouces de longueur.

Les dents sont très pointues, et disposées dans chaque mâchoire de manière que la pointe de chacune correspond exactement à l'intervalle qui sépare l'extrémité des autres; il y en a trente-six en tout, vingt en haut et seize en bas : 1^o dans la mâchoire supérieure quatre dents incisives divisées en deux pointes à leur extrémité; 2^o deux canines, une de chaque côté, longues d'environ quatre lignes, lesquelles sont courbées en dedans; 3^o deux autres dents canines ou défenses très aiguës, une de chaque côté d'environ huit à neuf lignes de longueur (c'est avec celles-ci que ces animaux se déchirent et se blessent cruellement); 4^o six autres dents de chaque côté qui sont aiguës comme toutes les autres, et qui occupent la place des molaires.

Dans la mâchoire inférieure, il y a, comme dans la supérieure, 1^o quatre incisives sur le devant de la mâchoire; 2^o deux canines seulement, une de chaque côté; elles sont tranchantes sur la face intérieure et longues de plus d'un pouce : l'ours marin s'en sert dans les combats comme les sangliers se servent de leurs défenses; mais il n'y a pas de secondes dents canines comme dans la mâchoire supérieure; 3^o cinq dents de chaque côté, qui sont pointues, et qui tiennent, comme dans la mâchoire supérieure, la place des dents molaires.

Un caractère qui est commun aux ours et aux lions marins, et qui les distingue de tous les autres animaux, c'est la forme de leurs pieds : ils sont armés d'une pinne ou nageoire qui, dans les pieds de devant, réunit les doigts en une seule masse, tandis que dans ceux de derrière les doigts sont aussi unis par une pinne, et qu'ils ont à peu près la forme de ceux des oiseaux palmipèdes; les pieds de devant servent à l'animal à marcher sur la terre, et ceux de derrière ne lui sont utiles que pour nager et se gratter : il les traîne après lui comme des membres

nuisibles sur la terre ; car ces parties de l'arrière du corps ramassent et accumulent sous son ventre du sable et de la vase en si grande quantité, qu'il est obligé de marcher circulairement, et c'est par cette raison qu'il ne peut grimper sur les rochers.

Les pieds antérieurs, dont la longueur est d'environ deux pieds sur sept à huit pouces de largeur, ne sont pas cachés en partie sous la peau comme ceux des phoques ; mais ils sortent en entier. Ces pieds ou bras sont ouverts de poil, à l'exception du carpe, du métacarpe et des doigts, dont la peau est noire, nue, lisse à la partie supérieure et ridée à la partie inférieure ; ils sont à l'intérieur composés de l'os humérus, de ceux du bras, de l'avant-bras, du carpe, du métacarpe et des phalanges des doigts ; il y en a cinq à chaque pied, dont les ongles ont deux lignes de longueur ; le pouce est le plus long des doigts, et les quatre autres vont toujours en diminuant de longueur jusqu'au cinquième et dernier, qui est le plus court : le pouce, ainsi que le second doigt, sont composés de trois phalanges ; le troisième et le quatrième en ont quatre, et le cinquième n'en a que deux.

Les pieds postérieurs, dont la longueur totale est d'environ vingt à vingt-un pouces sur une largeur de cinq ou six pouces, sont composés du fémur, du tibia, du péroné, du tarse, du métatarse et des phalanges des doigts : le tibia et le péroné sont cachés sous la peau du corps ; le tarse et le métatarse paroissent à l'extérieur et sont couverts de poils. Il y a aussi cinq doigts armés chacun d'un ongle oblong, aigu, convexe en dessus et concave en dessous. Ces ongles du pouce et du doigt extérieur sont très petits ; mais ceux des trois autres doigts ont environ un pouce de longueur sur une largeur de quatre lignes à la base : ces doigts sont courts, comme ceux des pieds de devant, couverts d'une peau lisse en dessus et ridée en dessous. Le pouce est d'un tiers plus large que les autres doigts ; il est de la même longueur que les trois suivants : mais le cinquième est beaucoup plus court. Ces pieds de derrière sont moins épais que ceux de devant, et les phalanges des doigts en sont plus larges, plus plates et plus minces ; à l'extrémité

des phalanges commencent des épiphyses cartilagineuses qui en rendent les extrémités assez semblables à celles des pieds des oiseaux palmipèdes, et la nageoire est divisée en cinq à son extrémité. Le pouce n'a que deux phalanges; mais les quatre autres doigts en ont chacun trois.

La verge est longue de dix à onze pouces; elle contient, dans sa partie antérieure, un os de près de cinq pouces de longueur, semblable à celui qui se trouve dans la verge de la saricovienne; la peau du scrotum, qui est situé sous l'anus et qui renferme deux testicules de figure oblongue, est de couleur noire, ridée et sans poil. La femelle n'a que deux mamelles situées près de la vulve.

La longueur des intestins, dans l'individu décrit par M. Steller, étoit de cent douze pieds cinq pouces, mesurés depuis l'œsophage jusqu'à l'anus; en sorte que, pris tous ensemble, les intestins étoient seize fois plus longs que le corps de cet animal, dont la grandeur n'étoit que de sept pieds un pouce six lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des doigts des pieds de derrière. Dans un de ces animaux nouveau-né, la longueur des intestins n'étoit que treize fois plus grande que celle du corps entier.

Nous devons encore observer et répéter ici que le petit phoque noir a tant de rapport avec l'ours marin, qu'on ne peut se dissimuler que ce ne soit un individu qui appartient à cette espèce, ou qui n'en est qu'une variété; car il ressemble absolument au grand ours marin par la forme du corps, par celle des pattes qui sont manchotes et entièrement dénuées de poil, par la forme des dents incisives qui sont fendues à leur extrémité, par les oreilles qu'il a proéminentes à l'extérieur, et enfin par la qualité soyeuse et la couleur noirâtre de sa fourrure. Et comme il est à présumer que cet animal, quoique de très petite taille, étoit néanmoins adulte, puisqu'il avoit toutes ses dents bien formées, on pourroit croire qu'il existe une seconde espèce ou race d'ours marin plus petite que la première, et que c'est à cette seconde espèce qu'on doit rapporter ce que les voyageurs ont dit des petits ours marins qu'ils ont

vus dans différents endroits de l'hémisphère austral, mais que jusqu'ici l'on ne connoissoit pas dans l'hémisphère boréal.

Au reste, cette petite race ou espèce d'ours marin ressemble entièrement à la grande, tant par les couleurs du poil et la forme du corps que par les mœurs et les habitudes naturelles. Il paroît seulement qu'étant bien plus petits ils sont aussi bien plus timides que les grands. « Ces animaux, dit M. de Pagès, ne cherchent qu'à se sauver du côté de la mer, et ne mordent jamais que ce qui se trouve directement sur leur passage; plusieurs, en se sauvant, passaient même entre nos jambes : ils se familiarisent promptement avec les hommes. J'en ai conservé deux vivants pendant huit jours dans un cuvier de cinq pieds de diamètre; le premier jour, j'y avois fait mettre de l'eau de la mer à la hauteur d'un demi-pied : mais, comme ils faisoient des efforts pour l'éviter, je les mis dans de l'eau douce; ils s'y trouvèrent aussi gênés, et je les laissai à sec. Dès que l'eau étoit vidée, ils se secouoient comme les chiens; ils se grattoient, se nettoyoient avec leur museau et se serroient l'un contre l'autre; ils éternuoient aussi comme les chiens.

« Lorsqu'il faisoit soleil, je les lâchois sur le gaillard du vaisseau, où ils ne cherchoient à fuir que quand ils voyoient la mer : sur terre, ils se grattoient, et même ils prenoient plaisir à se laisser gratter par les hommes, auprès desquels ils marchaient assez familièrement; ils alloient même flairer les gens de l'équipage, et ils aimoient à grimper sur les lieux élevés pour être mieux exposés au soleil.

« Ils avoient de l'amitié l'un pour l'autre; ils se frottoient et se grattoient mutuellement; et lorsqu'on les séparoit ils cherchoient bientôt à se rejoindre; il suffisoit d'en emporter un pour se faire suivre de l'autre. On leur offrit du poisson, du goémon, du pain trempé dans de l'eau : ils flairoient et prenoient ce qu'on leur présentait; mais ils ne l'avalent pas et le rendoient tout de suite. Le septième jour, un d'eux eut des palpitations et des sanglotements très forts; il ouvroit la gueule en rendant une liqueur verdâtre, et rongeoit le bois de sa cuve : je le fis jeter à la mer. Le lendemain, je lâchai l'autre

dans une prairie ; mais il n'y mangea rien : je le chassai à la mer ; d'abord il nageoit assez lentement ; mais , s'étant plongé sous l'eau pendant fort long-temps , il revint à sa surface plus leste qu'auparavant : il venoit apparemment de prendre de la nourriture. »

M. de Pagès ajoute que les plus grands ours marins qu'il ait vus au cap de Bonne-Espérance n'avoient que quatre pieds de longueur, et que la plupart (apparemment les femelles et les jeunes) n'avoient que deux pieds et demi ; ce qui diffère prodigieusement pour la taille de l'espèce décrite par M. Steller.

« Le poil des jeunes est noirâtre , continue M. de Pagès ; mais avec l'âge il devient d'un gris argenté à la pointe. Leurs dents sont petites ; leurs moustaches assez longues : la physiologie est douce, et leur tête ressemble assez à celle d'un chien qui n'auroit que de petites oreilles ; celles de ces ours marins sont étroites, peu ouvertes, et n'ont que dix-sept à dix-huit lignes de longueur : le cou est gros et presque de niveau avec la tête ; l'endroit le plus gros de l'animal est la poitrine, d'où le corps va en diminuant jusqu'à la queue, qui n'a qu'environ deux pouces de longueur.

« Les pattes de devant sont formées par une membrane cartilagineuse qui a presque la forme des nageoires ; cette membrane est plus forte à sa partie antérieure qu'en arrière : ces pattes ont cinq doigts qui ne s'étendent pas autant que la membrane ; le plus intérieur est le mieux marqué, de même que ses phalanges ; les deux suivants le sont moins et les deux extérieurs le sont à peine : chaque doigt est armé d'un ongle très petit et à peine visible, étant caché par le poil.

Les pattes de derrière ont aussi cinq doigts, dont les trois du milieu ont leurs phalanges et leurs ongles bien marqués : les autres sont moins caractérisés à cet égard ; ils ont un ongle très petit et très mince : tous ces doigts sont joints par une membrane comme celle de l'oie. »

LE LION MARIN.

Phoca jubata. GMEL.

La plus grande des espèces de phoques à oreilles externes est celle du lion marin : il est, sans comparaison, plus puissant et plus gros que l'ours marin. Cependant jusqu'à ce jour il étoit peu connu, et nous avons déjà observé que le vrai lion marin dont il est ici question n'est pas l'animal auquel le rédacteur du *Voyage d'Anson* a mal à propos appliqué ce nom ; la figure représente le *phoque à museau ridé*, dont nous avons donné la description, et qui n'a ni oreilles externes ni crinière, et qui diffère encore du lion marin par plusieurs autres caractères. Cette méprise, ou plutôt cette fausse application de ce nom, ne pouvoit être rectifiée tant qu'on n'a pas connu distinctement l'un et l'autre de ces animaux ; mais des voyageurs instruits nous ont récemment mis en état de prononcer sur leurs différences, qui sont plus que suffisantes pour en faire, avec fondement, deux espèces, et même deux genres distincts et séparés. Nous donnons ici la figure du vrai lion marin, dessiné d'après nature par M. Forster, savant naturaliste, voyageur, auquel nous devons aussi plusieurs bonnes observations sur quelques autres animaux.

Il a vu des troupes de ces lions marins sur les côtes des terres Magellaniques, et dans quelques endroits de l'hémisphère austral¹ ; d'autres voyageurs ont reconnu ces mêmes lions marins dans les mers du Nord, sur les îles Kuriles et au Kamtschatka. M. Steller a, pour ainsi dire, vécu au milieu d'eux pendant plusieurs mois dans l'île de Behring. Ainsi l'espèce en

¹ Les lions marins sont ces animaux décrits par les navigateurs aux terres australes, comme ayant le cou et la tête garnis d'une crinière, et que nous avions peine à reconnoître, quand nous n'avions pour y rapporter que le faux lion marin d'Anson, ou le grand phoque à museau ridé. (Voyez l'article des *phoques*, ci-dessus.)

est répandue dans les deux hémisphères, et peut-être sous toutes les latitudes, comme celles des ours marins, de la sari-covienne et de la plupart des phoques.

Les lions marins se tiennent et vont en grandes familles, cependant moins nombreuses que celles des ours marins, avec lesquels on les voit quelquefois sur le même rivage. Chaque famille est ordinairement composée d'un mâle adulte, de dix à douze femelles¹, et de quinze à vingt jeunes des deux sexes : il y a même des mâles qui paroissent avoir un plus grand nombre de femelles ; mais il y en a d'autres qui en ont beaucoup moins. Tous nagent ensemble dans la mer, et demeurent aussi réunis lorsqu'ils se reposent sur la terre. La présence ou la voix de l'homme les fait fuir ou se jeter à l'eau ; car, quoique ces animaux soient bien plus grands et plus forts que les ours marins, ils sont néanmoins plus timides ; lorsqu'un homme les attaque avec un simple bâton, ils se défendent rarement et fuient en gémissant : jamais ils n'attaquent ni n'offensent, et l'on peut se trouver au milieu d'eux sans avoir rien à craindre ; ils ne deviennent dangereux que quand on les blesse grièvement ou qu'on les réduit aux abois ; la nécessité leur donne alors de la fureur, ils font face à l'ennemi, et combattent avec d'autant plus de courage qu'ils sont plus maltraités. Les chasseurs cherchent à les surprendre sur la terre plutôt que dans la mer, parce qu'ils renversent souvent les barques lorsqu'ils se sentent blessés. Comme ces animaux sont puissants, massifs et très forts, c'est une espèce de gloire parmi les Kamtschadales que de tuer un lion marin mâle ; l'homme dans l'état de nature fait plus de cas que nous du courage personnel : ces sauvages, excités par cette idée de gloire, s'exposent au plus

¹ MM. Forster disent dix à douze femelles ; et M. Steller ne leur en donne que deux, trois et quatre : mais comme le sentiment de MM. Forster paroît le mieux fondé, relativement au nombre des petits qui suivent chaque famille, on peut croire qu'en effet les mâles, dans cette espèce, ont le nombre de femelles qu'ils leur donnent. Au reste, il paroît que ce nombre des femelles varie dans de certaines circonstances ; car il est dit dans le *Voyage de Cook* qu'on a vu un mâle entouré de vingt à trente femelles, qu'il étoit très occupé à retenir auprès de lui ; mais qu'il y avoit d'autres mâles qui n'en avoient qu'une ou deux.

grand péril ; ils vont chercher les lions marins en errant plusieurs jours de suite sur les flots de la mer, sans autre boussole que le soleil et la lune ; ordinairement ils les assomment à coups de perche, et quelquefois ils leur lancent des flèches empoisonnées qui les font mourir en moins de vingt-quatre heures, ou bien il les prennent vivants avec des cordes de lianes dont ils leur embarrassent les pieds.

Quoique ces animaux soient d'un naturel brut et assez sauvage, il paroît cependant qu'à la longue ils se familiarisent avec l'homme. M. Steller dit qu'en les traitant bien on pourroit les apprivoiser : il ajoute qu'ils s'étoient si bien accoutumés à le voir, qu'ils ne fuyoient plus à son aspect, comme au commencement ; qu'ils le regardoient paisiblement, en le considérant avec une espèce d'attention ; qu'enfin ils avoient si bien perdu toute crainte, qu'ils agissoient en toute liberté et même s'accouplioient devant lui. M. Forster dit aussi qu'il en a vu quelques-uns qui s'étoient si bien habitués à voir les hommes, qu'ils suivoient les chaloupes en mer, et qu'ils avoient l'air d'examiner ce qu'on y faisoit.

Cependant, quoique les lions marins soient d'un naturel plus doux que les ours marins, les mâles se livrent souvent entre eux des combats longs et sanglants ; on en a vu qui avoient le corps entamé et couvert de grandes cicatrices. Ils se battent pour défendre leurs femelles contre un rival qui vient s'en saisir et les enlever ; après le combat le vainqueur devient le chef et le maître de la famille entière du vaincu. Ils se battent aussi pour conserver la place que chaque mâle occupe toujours sur une grosse pierre qu'il a choisie pour domicile ; et, lorsqu'un autre mâle vient pour l'en chasser, le combat commence et ne finit que par la fuite ou par la mort du plus foible.

Les femelles ne se battent jamais entre elles ni avec les mâles : elles semblent être dans une dépendance absolue du chef de la famille : elles sont ordinairement suivies de leurs petits des deux sexes. Mais lorsque deux mâles, c'est-à-dire deux chefs de familles différentes, sont aux prises, toutes les

femelles arrivent avec leur suite pour être témoins du combat ; et, si le chef de quelque autre troupe arrive de même à ce spectacle et prend parti pour ou contre l'un des deux combattants, son exemple est bientôt suivi par plusieurs autres chefs, et alors la bataille devient presque générale et ne se termine que par une grande effusion de sang, et souvent par la mort de plusieurs de ces mâles, dont les familles se réunissent au profit des vainqueurs. On a remarqué que les trop vieux mâles ne se mêlent point dans ces combats : ils sentent apparemment leur foiblesse ; car ils ont soin de se tenir éloignés et de rester tranquilles sur leur pierre, sans néanmoins permettre aux autres mâles ni même aux femelles d'en approcher. Dans la mêlée, la plupart des femelles oublient leurs petits, et tâchent de s'éloigner du lieu de la scène en fuyant ; ce qui suppose un naturel bien différent de celui des ours marins, dont les femelles emportent leurs petits lorsqu'elles ne peuvent les défendre : cependant il y a quelquefois des mères lionnes qui emportent aussi leurs petits dans leur gueule ; d'autres qui ont assez de naturel pour ne les point abandonner, et qui se font même assommer sur la place en cherchant à les défendre : mais il faut que ce soit une exception ; car M. Steller dit positivement que ces femelles ne paroissent avoir que très peu d'attachement pour leurs petits, et que, quand on les leur enlève, elles ne paroissent point en être émues ; il ajoute qu'il a pris des petits plusieurs fois lui-même devant le père et la mère, sans courir le moindre risque, et sans que ces animaux insensibles ou dénaturés se soient mis en devoir de les secourir ou de les venger.

Au reste, dit-il, ce n'est qu'entre eux que les mâles sont féroces et cruels ; ils maltraitent rarement leurs petits ou leurs femelles ; ils ont pour elles beaucoup d'attachement, et ils se plaisent à leurs caresses qu'ils leur rendent avec complaisance. Mais ce qui paroîtroit singulier, si l'on n'en avoit pas l'exemple dans nos sérails, c'est que, dans le temps des amours, ils sont moins complaisants et plus fiers : il faut que la femelle fasse les premières avances ; non-seulement le mâle sultan paroît

être indifférent et dédaigneux, mais il marque encore de la mauvaise humeur, et ce n'est qu'après qu'elle a réitéré plusieurs fois ses prévenances qu'il se laisse toucher de sensibilité, et se rend à ses instances; tous deux alors se jettent à la mer, ils y font différentes évolutions, et, après avoir nagé doucement pendant quelque temps ensemble, la femelle revient la première à terre et s'y renverse sur le dos pour attendre et recevoir son maître. Pendant l'accouplement, qui dure huit à dix minutes, le mâle se soutient sur les pieds de devant: et, comme il a la taille d'un tiers plus grande que celle de la femelle, il la déborde de toute la tête.

Ces animaux, ainsi que les ours marins, choisissent toujours les îles désertes pour y aller faire leurs petits et s'y livrer ensuite aux plaisirs de l'amour. M. Forster, qui les a observés sur les côtes des terres Magellaniques, dit avoir été témoin de leurs amours et de leur accouplement dans le mois de décembre et de janvier, c'est-à-dire dans la saison d'été de ces climats. M. Steller, qui les a de même observés sur les côtes de Kamtschatka et dans les îles voisines, assure qu'ils s'accouplent toujours dans les mois d'août et de septembre, et que les femelles mettent bas au mois de juillet. Il paroît donc que, dans les climats opposés, c'est toujours en été que les lions marins se recherchent, et que le temps de la gestation est de près de onze mois; cependant le même Steller dit positivement que les femelles ne portent que neuf mois, comme s'il n'eût pas compté que de septembre et d'août en juillet il n'y a pas neuf mois, mais dix et onze mois. Ces deux voyageurs que nous venons de citer ne s'accordent pas sur le nombre des petits que la femelle produit à chaque portée; selon M. Steller elle n'en fait qu'un, et selon M. Forster elle en fait deux: mais il se peut qu'elles n'en produisent ordinairement qu'un et quelquefois deux; il se peut aussi qu'elles soient moins fécondes au Kamtschatka qu'aux terres Magellaniques, et enfin, il se peut que, comme les petits de l'année précédente suivent leur mère avec ceux de l'année suivante, M. Forster ne les ait pas distingués, en voyant la femelle suivie de deux petits. Les

mêmes voyageurs rapportent que ces animaux , et surtout les mâles , ne mangent rien tant que durent leurs amours , en sorte qu'après ce temps ils sont toujours fort maigres et très épuisés ; ceux qu'ils ont ouverts dans cette saison n'avoient dans leur estomac que de petites pierres , tandis que dans tout autre temps ils sont très gras , et que leur estomac est farci des poissons et des crustacés qu'ils mangent en grande quantité.

La voix des lions marins est différente, selon l'âge et le sexe, et il est aisé de distinguer, même de loin, le cri des mâles adultes de celui des jeunes et des femelles : les mâles ont un mugissement semblable à celui du taureau ; et lorsqu'ils sont irrités ils marquent leur colère par un gros ronflement : les femelles ont aussi une espèce de mugissement, mais plus foible que celui du mâle , et assez semblable au beuglement d'un jeune veau ; la voix des petits a beaucoup de rapport à celle d'un agneau âgé de quelques mois ; de sorte que de loin on croiroit entendre des troupeaux de bœufs et de moutons qui seroient répandus sur les côtes , quoique ce ne soit réellement que des troupes de lions marins, dont les mugissements, sur des accents et des tons différents, se font entendre d'assez loin pour avertir les voyageurs qu'ils approchent de la terre, que les brumes, dans ces parages, dérobent souvent à leurs yeux.

Les lions marins marchent de la même manière que les ours marins, c'est-à-dire en se traînant sur la terre à l'aide de leurs pieds de devant , mais c'est encore plus pesamment et de plus mauvaise grâce. Il y en a qui sont si lourds (et ce sont probablement les vieux), qu'ils ne quittent pas la pierre qu'ils ont choisie pour leur siège, et sur laquelle ils passent le jour entier à ronfler et à dormir. Les jeunes ont aussi moins de vivacité que les jeunes ours marins : on les trouve souvent endormis sur le rivage ; mais leur sommeil est si peu profond, qu'au moindre bruit ils s'éveillent et fuient du côté de la mer. Lorsque les petits sont fatigués de nager, ils se mettent sur le dos de leur mère ; mais le père ne les y souffre pas long-temps et les en fait tomber, comme pour les forcer de s'exercer et de

se fortifier dans l'exercice de la nage. En général, tous ces lions marins, tant adultes que jeunes, nagent avec beaucoup de vitesse et de légèreté; il peuvent aussi demeurer fort longtemps sous l'eau sans respirer. Ils exhalent une odeur forte et qui se répand au loin. Leur chair est presque noire et d'assez mauvais goût, surtout celle des mâles; cependant M. Steller dit que la chair des pieds ou nageoires de derrière est très bonne à manger, mais peut-être n'est-ce que pour des voyageurs, d'autant moins difficiles que ceux-ci manquoient, pour ainsi dire, de tout autre aliment; ils disent que la chair des jeunes est blanchâtre et peut se manger, quoiqu'elle soit un peu fade et assez désagréable au goût : leur graisse est très abondante et assez semblable à celle de l'ours marin; et, quoique moins huileuse que celle des autres phoques, elle n'en est pas plus mangeable. Cette grande quantité de graisse et leur fourrure épaisse les défendent contre le froid dans les régions glaciales; mais il semble qu'elles devraient leur nuire dans les climats chauds, d'autant qu'on ne s'est point aperçu d'aucune mue dans le poil, ni de diminution de leur embonpoint, dans quelque latitude qu'on les ait rencontrés : ces animaux amphibies diffèrent donc en cela des animaux terrestres qui changent de poil lorsqu'on les transporte dans des climats différents.

Le lion marin diffère aussi de tous les autres animaux de la mer par un caractère qui lui a fait donner son nom, et qui lui donne en effet quelque ressemblance extérieure avec le lion terrestre : c'est une crinière de poils épais, ondoyants, longs de deux à trois pouces et de couleur jaune foncé, qui s'étend sur le front, les joues, le cou et la poitrine; cette crinière se hérissé lorsqu'il est irrité, et lui donne un air menaçant. La femelle, qui a le corps plus court et plus mince que le mâle, n'a pas le moindre vestige de cette crinière; tout son poil est court, lisse, luisant et d'une couleur jaunâtre assez claire : celui du mâle, à l'exception de la crinière, est de même luisant, poli et court; seulement il est d'un fauve brunâtre et plus foncé que celui de la femelle; il n'y a point de feutre ou

petits poils lanugineux au-dessous des longs poils, comme dans l'ours marin. Au reste, la couleur de ces animaux varie suivant l'âge : les vieux mâles ont le pelage fauve comme les femelles, et ils ont quelquefois du blanc sur le cou et la tête ; les jeunes ont ordinairement la même couleur fauve foncée des mâles adultes ; mais il y en a qui sont d'un brun presque noir, et d'autres qui sont d'un fauve pâle comme les vieux et les femelles.

Le poids de ce gros animal est d'environ quinze à seize cents livres, et sa longueur de dix à douze pieds, lorsqu'il a pris tout son accroissement¹ ; les femelles, qui sont beaucoup plus minces, sont aussi plus petites, et n'ont communément que sept à huit pieds de longueur : le corps des uns et des autres, dont le diamètre est à peu près égal au tiers de sa longueur, a presque partout une épaisseur égale, et se présente aux yeux comme un gros cylindre, plutôt fait pour rouler que pour marcher sur la terre ; aussi ce corps trop arrondi n'y trouve d'assiette que parce qu'étant recouvert partout d'une graisse excessive il prête aisément aux inégalités du terrain et aux pierres sur lesquelles l'animal se couche pour reposer.

La tête paroît être trop petite à proportion d'un corps aussi gros : le museau est assez semblable à celui d'un gros dogue, étant un peu relevé et comme tronqué à son extrémité ; la lèvre supérieure déborde sur la lèvre inférieure, et toutes deux sont garnies de cinq rangs de soies rudes en forme de moustaches, qui sont longues, noires, et s'étendent le long de l'ouverture de la gueule : ces soies sont des tuyaux dont on peut faire des cure-dents ; elles deviennent blanches dans la vieillesse. Les oreilles sont coniques et longues seulement de six à sept lignes ;

¹ Les voyageurs sont d'accord sur le poids des lions marins, mais ils ne le sont pas également sur la taille ; les uns leur donnent douze à quatorze pieds de longueur, et dom Pernetti les fait encore plus grands. M. Steller dit que leur corps ne surpasse guère en longueur celui des ours marins, mais qu'il est beaucoup plus épais ; et M. Forster, qui paroît avoir examiné de près ces animaux, dit que les vieux lions marins ont, en général, dix à douze pieds de longueur, qui est celle que nous adoptons ici, d'autant qu'elle paroît être la plus conforme à la pesanteur de l'animal.

leur cartilage est ferme et roide, néanmoins elles sont repliées vers l'extrémité; la partie intérieure en est lisse, et la surface extérieure est couverte de poil. Les yeux sont grands et proéminents; les caroncules des grands angles en sont fort apparentes et d'une couleur assez vive, en sorte que les yeux de cet animal paroissent ardents et échauffés; l'iris en est vert, et le reste de l'œil est blanc, varié de petits filets sanguins; il y a une membrane (*membrana nictitans*) à l'angle intérieur qui peut au besoin recouvrir l'œil en entier à la volonté de l'animal; des sourcils composés de crins noirs assez forts surmontent les yeux. La langue est couverte de petites fibres tendineuses, et elle est un peu fourchue à son extrémité: le palais est cannelé et sillonné transversalement par des rides assez sensibles. Les dents sont au nombre de trente-six, comme dans l'ours marin, et sont disposées de même: les incisives supérieures sont terminées par deux pointes, au lieu que les inférieures n'en ont qu'une; il y en a quatre tant en haut qu'en bas: les dents canines sont bien plus longues que les incisives et d'une forme conique, un peu crochues à l'extrémité, avec une cannelure au côté intérieur. Il y a, comme dans l'ours marin, des doubles dents canines à la mâchoire supérieure, qui sont placées l'une auprès de l'autre entre les incisives et les molaires, et une canine seulement de chaque côté à la mâchoire inférieure; mais toutes ces dents canines, ainsi que les incisives et les molaires, sont du triple plus longues que celles de l'ours marin. Ces dents molaires sont au nombre de six de chaque côté dans la mâchoire supérieure, et au nombre de cinq seulement de chaque côté dans la mâchoire inférieure; elles ont à peu près la même figure que les canines, seulement elles sont plus courtes: on remarque sur ces dents molaires une proéminence ou tubérosité osseuse, qui paroît faire partie constituante de la dent.

Le lion marin, au lieu de pieds de devant, a des nageoires qui sortent de chaque côté de la poitrine; elles sont lisses et de couleur noirâtre sans apparence de doigts, avec une foible trace d'ongle au milieu que l'on distingue à peine: cependant

ces nageoires renferment cinq doigts avec des phalanges et leurs articulations; ces petits ongles ont la forme de tubercules arrondis, et sont d'une substance cornée; ils sont situés au tiers de la longueur de la nageoire en la mesurant depuis l'extrémité : la forme de la nageoire entière est celle d'un triangle allongé et tronqué vers la pointe; et elle est absolument dénuée de poil et comme crénelée sur la face intérieure.

Les nageoires postérieures sont, comme celles de devant, couvertes d'une peau noirâtre, lisse et sans aucun poil : mais elles sont divisées à l'extérieur en cinq doigts fort longs et aplatis, qui sont terminés par une membrane mince, comprimée, et qui s'étend au-delà de l'extrémité des doigts; les petits ongles qui sont au-dessus de ces doigts ne servent à l'animal que pour se gratter le corps.

Dans les phoques, la conformation des pieds est très différente : tous ont des pattes en devant assez bien conformées, avec des doigts distincts et bien marqués, qui sont seulement joints par une membrane; leurs pieds et leurs doigts sont aussi garnis de poil comme le reste du corps, au lieu que, dans le lion marin, comme dans l'ours marin, ces quatre extrémités sont plutôt des nageoires que des pattes; aussi croyons-nous devoir rapporter à l'une ou l'autre de ces espèces du lion marin ou de l'ours marin ce que dit Frézier des phoques qui se trouvent sur les côtes occidentales de l'Amérique. « Ils diffèrent, dit ce voyageur, des loups marins du Nord, en ce que ceux-là ont des pattes, et que ceux-ci ont des nageoires allongées à peu près comme des ailes vers les épaules, et deux autres petites qui enferment le croupion. La nature a néanmoins conservé au bout des grandes nageoires quelque conformité avec les pattes, car on y remarque des ongles qui en terminent l'extrémité; peut-être que ces animaux s'en servent pour marcher à terre, où ils se plaisent fort, et où ils portent leurs petits, qu'ils nourrissent de poisson... Ils jettent des cris comme les veaux, et c'est ce qui les a fait appeler *veaux marins*; mais leur tête ressemble plutôt à celle d'un chien qu'à tout autre animal, et c'est avec raison que les Hollandais les appellent

chiens marins. Leur peau est couverte d'un poil fort ras et touffu, et leur chair est fort huileuse et de mauvais goût... néanmoins les Indiens de Chiloé la font sécher, et en font leurs provisions pour se nourrir; les équipages des vaisseaux en tirent de l'huile pour leurs besoins. La pêche en est fort facile; on en approche sans peine sur la terre et sur la mer, et on les tue d'un seul coup sur le nez. Il y en a de différentes grandeurs : dans le Sud ils sont de la grosseur de forts mâtins, et au Pérou on en trouve qui ont plus de douze pieds de long.»

La verge du lion marin est à peu près de la grosseur de celle du cheval, et la vulve, dans la femelle, est placée fort bas vers la queue, qui n'a qu'environ trois pouces de longueur. Cette courte queue est de forme conique et couverte d'un poil semblable à celui du corps. Lorsque l'animal est dans une situation allongée, la queue se trouve cachée entre les nageoires de derrière, qui, dans cette situation, sont très voisines l'une de l'autre.

M. Forster nous a donné les dimensions suivantes, prises sur une femelle, qui probablement n'avoit pas encore acquis tout son accroissement.

	pieds.	pouc.	lign.
Du bout du nez à l'extrémité des doigts du milieu de la nageoire de derrière.	6	3	3
Du bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue.	5	4	
Du bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.	5	6	
Circonférence du corps aux épaules.	3	11	
Circonférence de la tête derrière les oreilles.	2	1	5
Longueur des nageoires de devant.	1	9	
Longueur des nageoires de derrière, jusqu'à l'extrémité du pouce.	1	5	
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure à l'angle de la bouche.		3	8
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à la base des oreilles.		8	
Longueur des moustaches.		5	3
Longueur de la queue.		2	10
Longueur de l'ongle du doigt du milieu de la nageoire postérieure.			11
Hauteur des oreilles.			7

Si l'on veut comparer tout ce que nous avons dit de l'ours marin avec ce que nous venons de dire du lion marin, on peut

voir qu'il y a beaucoup d'analogie entre ces animaux, tant par les habitudes naturelles que par plusieurs caractères extérieurs; néanmoins, comme il y a des différences essentielles, et que l'on a quelquefois confondu ces deux espèces, il est bon de résumer ici leurs principales différences.

1° Le lion marin a, comme le lion terrestre, une crinière fauve, et tout le reste de son poil est court, lisse, luisant et couché sur sa peau, au lieu que l'ours marin n'a point de crinière, et que le poil du cou et de tout le corps est long et hérissé : il y a de plus à la racine du long poil un second poil plus court; c'est une espèce de fourrure ou feutre lanugineux qui manque au lion marin.

2° La couleur du lion marin est fauve et jaunâtre, tirant sur le brun, et à peu près semblable à celle du lion terrestre : tandis que la couleur de l'ours marin est d'un brun foncé presque noir, moucheté quelquefois de petits points blancs.

3° La taille des lions marins est ordinairement de dix à douze pieds, et celle des ours marins les plus grands n'excède jamais huit à neuf pieds.

4° Les lions marins sont indolents et fort lourds, et ils ne marquent que bien peu d'attachement pour leur progéniture; au contraire, les ours marins sont très vifs, et donnent des preuves d'un grand amour pour leurs petits, par les soins qu'ils en prennent.

5° Enfin, quoique les lions et les ours marins soient souvent sur le même terrain et dans les mêmes eaux, cependant ils y vivent toujours en troupes séparées et éloignées les unes des autres; et s'ils sont assez voisins pour se mêler quelquefois, ce n'est jamais pour s'habituer ensemble, et chacun rejoint bientôt sa famille.

LES MORSES.

Nous ajouterons à ce que nous avons dit précédemment des morses quelques observations que M. Crantz a faites sur ces animaux dans son voyage au Groenland.

«Un de ces morses, dit-il, avoit dix-huit pieds de longueur, et à peu près autant de circonférence dans sa plus grande épaisseur : sa peau n'étoit pas unie, mais ridée par tout le corps, et plus encore autour du cou; sa graisse étoit blanche et ferme comme du lard, épaisse d'environ trois pouces; la figure de sa tête étoit ovale; la bouche étoit si étroite, qu'on pouvoit à peine y faire entrer le doigt; la lèvre inférieure est triangulaire, terminée en pointe, un peu avancée entre les deux longues défenses qui partent de la mâchoire supérieure; sur les deux lèvres, et de chaque côté du nez, on voit une peau spongieuse, d'où sortent des moustaches d'un poil épais et rude, longues de six ou sept pouces, tressées comme une corde à trois brins, ce qui donne à cet animal une sorte de majesté ticideuse. Il se nourrit principalement de moules et d'algue marine. Les défenses avoient vingt-sept pouces de longueur, dont sept pouces étoient cachés dans l'épaisseur de la peau et dans les alvéoles qui s'étendent jusqu'au crâne : chaque défense pesoit quatre livres et demie, et le crâne entier vingt-quatre livres¹.»

Selon le voyageur Krachenninikow², les morses, qu'il appelle *chevaux marins*, n'entrent pas, comme les phoques, dans les eaux douces, et ne remontent pas les rivières.

«On voit peu de ces animaux, dit-il, dans les environs du Kamtschatka; et, si l'on en trouve, ce n'est que dans les mers qui sont au nord : on en prend beaucoup auprès du cap de *Tchukotskoi*, où ils sont plus gros et plus nombreux que par-

Histoire générale des voyages, tome XIX, pages 60 et suiv.

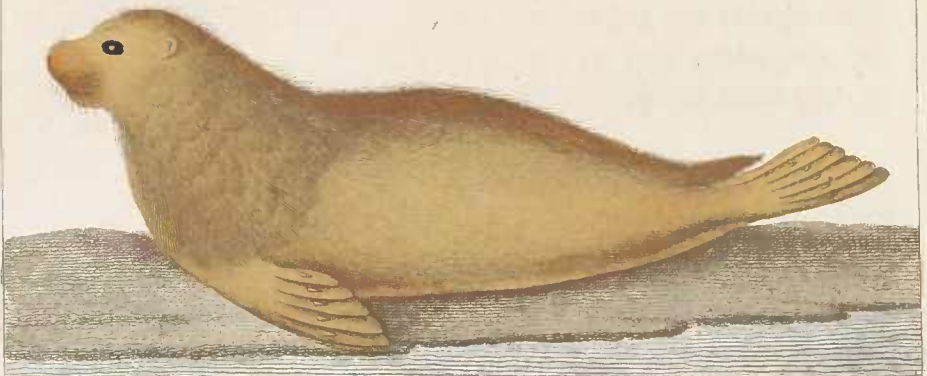
² *Histoire du Kamtschatka*; Lyon, 1767, tome I, page 283.

tout ailleurs. Le prix de leurs dents dépend de leur grandeur et de leur poids : les plus chères sont celles qui pèsent vingt livres, mais elles sont fort rares; on en voit même peu qui pèsent dix à douze livres, leur poids ordinaire n'étant que de cinq ou six livres.»

Frédéric Martens avoit déjà observé quelques-unes des habitudes naturelles de ces animaux; il assure qu'ils sont forts et courageux, et qu'ils se défendent les uns les autres avec une résolution extraordinaire. «Lorsque j'en blessois un, dit-il, les autres s'assembloient autour du bateau, et le perçoient à coups de défenses; d'autres s'élevoient hors de l'eau, et faisoient tout leur possible pour s'élaner dedans. Nous en tuâmes plusieurs centaines à l'île de Moffen, et l'on se contente ordinairement d'en emporter la tête pour arracher les défenses.»

Ces animaux, comme l'on sait, vont en très grandes troupes, et ils étoient autrefois en quantité presque innombrable dans plusieurs endroits des mers septentrionales. M. Gmelin rapporte qu'en 1705 et 1706 les Anglois en tuèrent, à l'île de Cherry, sept à huit cents en six heures; qu'en 1708 ils en tuèrent en sept heures neuf cents; et en 1710, en une journée, huit cents. «On trouve, dit-il, les dents de ces animaux sur les bas bords de la mer; et il y a apparence que ces dents viennent de ceux qui meurent : on trouve en grand nombre de ces dents du côté des Tschutschis, où ces peuples les ramassent en monceaux pour en faire des outils.»

On voit, par les relations de tous les voyageurs qui ont fréquenté les mers du Nord, qu'on a fait une énorme destruction de ces grands animaux, et que l'espèce en est actuellement bien moins nombreuse qu'elle ne l'étoit jadis; ils se sont retirés vers le nord et dans les lieux les moins fréquentés par les pêcheurs, qui n'en rencontrent plus dans les mêmes endroits où ils étoient anciennement en si grand nombre : nous verrons qu'il en est à peu près de même des phoques et de tous ces amphibiens marins, dont le naturel les porte à se réunir en troupeaux et former une espèce de société; l'homme a rompu toutes ces sociétés, et la plupart de ces animaux vivent actuelle-



1. Le Mors 2. L'ours marin 3. Le Lion marin

ment dans un état de dispersion, et ne peuvent se rassembler qu'auprès des terres désertes et inconnues.

LE MORSE ¹

OU LA VACHE MARINE.

Trichechus rosmarus. L.

Le nom de *vache marine*, sous lequel le morse est le plus généralement connu, a été très mal appliqué ², puisque l'animal qu'il désigne ne ressemble en rien à la vache terrestre : le nom d'*éléphant de mer*, que d'autres lui ont donné, est mieux imaginé, parce qu'il est fondé sur un rapport unique et sur un caractère très apparent. Le morse a, comme l'éléphant, deux grandes défenses d'ivoire qui sortent de la mâchoire supérieure, et il a la tête conformée de la même manière que l'éléphant auquel il ressembleroit en entier par cette partie capitale, s'il avoit une trompe : mais le morse est non-seulement privé de cet instrument, qui sert de bras et de main à l'éléphant, il l'est encore de l'usage des vrais bras et des jambes. Ces membres sont, comme dans les phoques, enfermés sous sa peau ; il ne sort au dehors que les deux mains et les deux pieds. Son corps est allongé, renflé par la partie de l'avant, étroit vers celle de l'arrière, partout couvert d'un poil court ; les doigts des pieds et des mains sont enveloppés dans une membrane, et terminés par des ongles courts et pointus, de grosses soies en forme de moustaches environnent la gueule ; la langue est échancrée ; il n'y a point de conque aux oreilles, etc. ; en

¹ Morse, *morss*, nom de cet animal en langue russe, et que nous avons adopté.

² Ce nom vient peut-être, comme celui de *veau marin*, de ce que le morse et le phoque ont quelquefois un cri qui imite le mugissement d'une vache ou d'un veau. *Ipsis* (dit Pline en parlant des phoques) *in somnò mugitus, unde nomen vituli*.

sorte qu'à l'exception des deux grandes défenses qui lui changent la forme de la tête, et des dents incisives qui lui manquent en haut et en bas, le morse ressemble pour tout le reste au phoque; il est seulement beaucoup plus grand, plus gros et plus fort. Les plus grands phoques n'ont tout au plus que sept ou huit pieds; le morse en a communément douze, et il s'en trouve de seize pieds de longueur et de huit ou neuf pieds de tour. Il a encore de commun avec les phoques d'habiter les mêmes lieux, et on les trouve presque toujours ensemble : ils ont beaucoup d'habitudes communes; ils se tiennent également dans l'eau, ils vont également à terre; ils montent de même sur les glaçons; ils allaitent et élèvent de même leurs petits; ils se nourrissent des mêmes aliments; ils vivent de même en société, et voyagent en grand nombre : mais l'espèce du morse ne varie pas autant que celle du phoque; il paroît qu'il ne va pas si loin, qu'il est plus attaché à son climat, et que l'on en trouve très rarement ailleurs que dans les mers du Nord : aussi le phoque étoit connu des anciens, et le morse ne l'étoit pas.

La plupart des voyageurs qui ont fréquenté les mers septentrionales de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique, ont fait mention de cet animal : mais Zorgrdrager nous paroît être celui qui en parle avec le plus de connoissance; et j'ai cru devoir présenter ici la traduction et l'extrait de cet article de son ouvrage, qui m'a été communiqué par M. le marquis de Montmirail.

« On trouvoit autrefois dans la baie d'Horisont et dans celle de Klock beaucoup de morses et de phoques; mais aujourd'hui il en reste fort peu... Les uns et les autres se rendent, dans les grandes chaleurs de l'été, dans les plaines qui en sont voisines, et on en voit quelquefois des troupeaux de quatre-vingts, cent, et jusqu'à deux cents, particulièrement des morses, qui peuvent y rester quelques jours de suite, et jusqu'à ce que la faim les ramène à la mer. Ces animaux ressemblent beaucoup, à l'extérieur, aux phoques; mais ils sont plus forts et plus gros. Ils ont cinq doigts aux pattes, comme les phoques; mais leurs ongles sont plus courts, et leur tête plus épaisse, plus ronde,

et plus forte. La peau du morse, principalement vers le cou, est épaisse d'un pouce, ridée et couverte d'un poil très court de différentes couleurs. Sa mâchoire supérieure est armée de deux dents d'une demi-aune ou d'une aune de longueur : ces défenses, qui sont creuses à la racine, deviennent encore plus grandes à mesure que l'animal vieillit; on en voit quelquefois qui n'en ont qu'une, parce qu'ils ont perdu l'autre en se battant ou seulement en vieillissant. Cet ivoire est ordinairement plus cher que celui de l'éléphant, parce qu'il est plus compacte et plus dur. La bouche du morse ressemble à celle d'un bœuf; elle est garnie en haut et en bas de poils creux, pointus et de l'épaisseur d'un tuyau de paille; au-dessus de la bouche, il y a deux naseaux, desquels ces animaux soufflent de l'eau, comme la baleine, sans cependant faire beaucoup de bruit. Leurs yeux sont étincelants, rouges et enflammés pendant les chaleurs de l'été; et, comme ils ne peuvent souffrir alors l'impression que l'eau fait sur les yeux, ils se tiennent plus volontiers dans les plaines en été que dans tout autre temps... On voit beaucoup de morses vers le Spitzberg... On les tue sur terre avec des lances... On les chasse pour le profit qu'on tire de leurs dents et de leur graisse; l'huile en est presque aussi estimée que celle de la baleine. Leurs deux dents valent autant que toute leur graisse; l'intérieur de ces dents a plus de valeur que l'ivoire, surtout dans les grosses dents, qui sont d'une substance plus compacte et plus dure que les petites. Si l'on vend un florin la livre de l'ivoire des petites dents, celui des grosses se vend trois ou quatre, et souvent cinq florins. Une dent médiocre pèse trois livres... et un morse ordinaire fournit une demitonnes d'huile. Ainsi l'animal entier produit trente-six florins; savoir, dix-huit pour ses deux dents, à trois florins la livre, et autant pour sa graisse... Autrefois on trouvoit de grands troupeaux de ces animaux sur terre; mais nos vaisseaux, qui vont tous les ans dans ce pays pour la pêche de la baleine, les ont tellement épouvantés, qu'ils se sont retirés dans des lieux écartés, et que ceux qui y restent ne vont plus sur la terre en

troupes, mais demeurent dans l'eau ou dispersés çà et là sur les glaces. Lorsqu'on a joint un de ces animaux sur la glace ou dans l'eau, on lui jette un harpon fort et fait exprès, et souvent ce harpon glisse sur sa peau dure et épaisse : mais lorsqu'il a pénétré, on tire l'animal avec un câble vers le timon de la chaloupe, et on le tue en le perçant avec une forte lance faite exprès; on l'amène ensuite sur la terre la plus voisine ou sur un glaçon plat : il est ordinairement plus pesant qu'un bœuf. On commence par l'écorcher, et on jette sa peau, parce qu'elle n'est bonne à rien²; on sépare de la tête avec une hache les deux dents, ou l'on coupe la tête pour ne pas endommager les dents, et on la fait bouillir dans une chaudière; après cela, on coupe la graisse en longues tranches, et on la porte au vaisseau... Les morses sont aussi difficiles à suivre à force de rames que les baleines, et on lance souvent en vain le harpon, parce qu'outre que la baleine est plus aisée à toucher le harpon ne glisse pas aussi facilement dessus que sur le morse... On l'atteint souvent par trois fois avec une lance forte et bien aiguisée, avant de pouvoir percer sa peau dure et épaisse : c'est pourquoi il est nécessaire de chercher à frapper sur un endroit où la peau soit bien tendue, parce que partout où elle prête on la perceroit difficilement; en conséquence, on vise

Il faut que le nombre de ces animaux soit prodigieusement diminué, ou plutôt qu'ils se soient presque tous retirés vers des côtes encore inconnues, puisqu'on trouve dans les relations des voyages au Nord qu'en 1704, près de l'île de Cherry, à soixante-quinze degrés quarante-cinq minutes de latitude, l'équipage d'un bâtiment anglois rencontra une prodigieuse quantité de morses, tous couchés les uns auprès des autres; que de plus de mille qui formoient ce troupeau, les Anglois n'en tuèrent que quinze; mais, qu'ayant trouvé une grande quantité de dents, ils en remplirent un tonneau entier...; qu'avant le 13 juillet ils tuèrent encore cent de ces animaux, dont ils n'emportèrent que les dents...; qu'en 1706 d'autres Anglois en tuèrent sept ou huit cents dans six heures; en 1708, plus de neuf cents dans sept heures; en 1710, huit cents en plusieurs jours, et qu'un seul homme en tua quarante avec une lance.

Zorgdrager ignoroit apparemment qu'on fait un très bon cuir de cette peau. J'en ai vu des soupentes de carrosse qui étoient très liantes et très fermes. Anderson dit, d'après Other, qu'on en fait aussi des sangles et des cordes de bateau.

avec la lance les yeux de l'animal, qui, forcé par ce mouvement de tourner la tête, fait tendre la peau vers la poitrine ou aux environs : alors on porte le coup dans cette partie, et on retire la lance au plus vite, pour empêcher qu'il ne la prenne dans sa gueule, et qu'il ne blesse celui qui l'attaque, soit avec l'extrémité de ses dents, soit avec la lance même, comme cela est arrivé quelquefois. Cependant cette attaque sur un petit glaçon ne dure jamais long-temps, parce que le morse blessé ou non, se jette aussitôt dans l'eau, et par conséquent on préfère de l'attaquer sur terre... Mais on ne trouve ces animaux que dans des endroits peu fréquentés, comme dans l'île de Moffen derrière le Worland, dans les terres qui environnent les baies d'Horisont et de Klock, et ailleurs dans les plaines fort écartées et sur les bancs de sable, dont les vaisseaux n'approchent que rarement; ceux même qu'on y rencontre, instruits par les persécutions qu'ils ont essayées, sont tellement sur leurs gardes, qu'ils se tiennent tous assez près de l'eau pour pouvoir s'y précipiter promptement. J'en ai fait moi-même l'expérience sur le grand banc de sable de Rif derrière le Worland, où je rencontraï une troupe de trente ou quarante de ces animaux; les uns étoient tout au bord de l'eau, les autres n'en étoient que peu éloignés. Nous nous arrêtâmes quelques heures avant de mettre pied à terre, dans l'espérance qu'ils s'engageroient un peu plus avant dans la plaine, et comptant nous en approcher : mais, comme cela ne nous réussit pas, les morses s'étant toujours tenus sur leurs gardes, nous abordâmes avec deux chaloupes, en les dépassant à droite et à gauche; ils fuirent presque tous dans l'eau au moment où nous arrivions à terre, de sorte que notre chasse se réduisit à en blesser quelques-uns, qui se jetèrent dans la mer, de même que ceux qui n'avoient pas été touchés, et nous n'eûmes que ceux que nous tirâmes de nouveau dans l'eau... Anciennement et avant d'avoir été persécutés, les morses s'avançoient fort avant dans les terres; de sorte que, dans les hautes marées, ils étoient assez loin de l'eau, et que, dans le temps de la basse mer, la distance étant encore beaucoup plus grande, on les

abordoit aisément..... On marchoit de front vers ces animaux pour leur couper la retraite du côté de la mer; ils voyoient tous ces préparatifs sans aucune crainte, et souvent chaque chasseur en tuoit un avant qu'il pût regagner l'eau. On faisoit une barrière de leurs cadavres, et on laissoit quelques gens à l'affût pour assommer ceux qui restoient; on en tuoit quelquefois trois ou quatre cents... On voit, par la prodigieuse quantité d'ossements de ces animaux dont la terre est jonchée, qu'ils ont été autrefois très nombreux... Quand ils sont blessés, ils deviennent furieux, frappant de côté et d'autre avec leurs dents; ils brisent les armes ou les font tomber des mains de ceux qui les attaquent, et à la fin, enragés de colère, ils mettent leur tête entre leurs pattes ou nageoires, et se laissent ainsi rouler dans l'eau... Quand ils sont en grand nombre, ils deviennent si audacieux, que, pour se secourir les uns les autres, ils entourent les chaloupes, cherchant à les percer avec leurs dents, ou à les renverser en frappant contre le bord..... Au reste, cet éléphant de mer avant de connoître les hommes, ne craignoit aucun ennemi, parce qu'il avoit su dompter les ours cruels qui se tiennent dans le Groenland, qu'on peut mettre au nombre des voleurs de mer.»

En ajoutant à ces observations de M. Zorgdrager celles qui se trouvent dans le *Recueil des voyages du Nord*, et les autres qui sont éparses dans différentes relations, nous aurons une histoire assez complète de cet animal. Il paroît que l'espèce en étoit autrefois beaucoup plus répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui; on la trouvoit dans les mers des zones tempérées, dans le golfe du Canada, sur les côtes de l'Acadie, etc. : mais elle est maintenant confinée dans les mers arctiques; on ne trouve des morses que dans cette zone froide, et même il y en a peu dans les endroits fréquentés, peu dans la mer Glaciale de l'Europe, et encore assez peu dans celles du Groenland, du détroit de Davis et des autres parties du nord de l'Amérique, parce qu'à l'occasion de la pêche de la baleine, on les a depuis long-temps inquiétés et chassés. Dès la fin du seizième siècle, les habitants de Saint-Malo alloient aux îles

Ramées prendre des morses, qui, dans ce temps, s'y trouvoient en grand nombre : il n'y a pas cent ans que ceux du Port-Royal, au Canada, envoient des barques au cap de Sable et au cap Fourchu, à la chasse de ces animaux, qui depuis se sont éloignés de ces parages, aussi bien que ceux des mers de l'Europe; car on ne les trouve en grand nombre que dans la mer Glaciale de l'Asie, depuis l'embouchure de l'Oby jusqu'à la pointe la plus orientale de ce continent, dont les côtes sont très peu fréquentées. On en voit fort rarement dans les mers tempérées. L'espèce qui se trouve sous la zone torride et dans les mers des Indes est différente de nos morses du Nord : ceux-ci craignent vraisemblablement ou la chaleur ou la salure des mers méridionales; et comme ils ne les ont jamais traversées, on ne les a pas trouvés vers l'autre pôle, tandis qu'on y voit les grands et les petits phoques de notre nord, et que même ils y sont plus nombreux que dans nos terres arctiques.

Cependant le morse peut vivre, au moins quelque temps, dans un climat tempéré. Évrard Worst dit avoir vu en Angleterre un de ces animaux vivant, et âgé de trois mois, que l'on ne mettoit dans l'eau que pendant un petit espace de temps chaque jour, et qui se traînoit et rampoit sur la terre : il ne dit pas qu'il fût incommodé de la chaleur de l'air; il dit au contraire que, lorsqu'on le touchoit, il avoit la mine d'un animal furieux et robuste, et qu'il respiroit très fortement par les narines. Ce jeune morse étoit de la grandeur d'un veau, et assez ressemblant à un phoque; il avoit la tête ronde, les yeux gros, les narines plates et noires, qu'il ouvroit et fermoit à volonté; il n'avoit point d'oreilles, mais seulement deux trous pour entendre. L'ouverture de la gueule étoit assez petite : la mâchoire supérieure étoit garnie d'une moustache de poils cartilagineux, gros et rudes; la mâchoire inférieure étoit triangulaire, la langue épaisse, courte, et le dedans de la gueule muni, de côté et d'autre, de dents plates. Les pieds de devant et ceux de derrière étoient larges, et l'arrière du corps ressembloit en entier à celui d'un phoque; cette partie de derrière

rampoit plutôt qu'elle ne marchoit : les pieds de devant étoient tournés en avant, et ceux de derrière en arrière; ils étoient tous divisés en cinq doigts, recouverts d'une forte membrane... La peau étoit épaisse, dure et couverte d'un poil court et délié, de couleur cendré. Cet animal grondoit comme un sanglier, et quelquefois crioit d'une voix grosse et forte. On l'avoit apporté de la Nouvelle-Zemble. Il n'avoit point encore les grandes dents ou défenses; mais on voyoit à la mâchoire supérieure les bosses d'où elles devoient sortir. On le nourrissoit avec de la bouillie d'avoine ou de mil; il suçoit lentement plutôt qu'il ne mangeoit : il approchoit de son maître avec grand effort et en grondant; cependant il le suivoit lorsqu'on lui présentait à manger. •

Cette observation, qui donne une idée assez juste du morse, fait voir en même temps qu'il peut vivre dans un climat tempéré; néanmoins il ne paroît pas qu'il puisse supporter une grande chaleur, ni qu'il ait jamais fréquenté les mers du Midi pour passer d'un pôle à l'autre. Plusieurs voyageurs parlent de vaches marines qu'ils ont vues dans les Indes; mais elles sont d'une autre espèce : celle du morse est toujours aisée à reconnoître par ses longues défenses; l'éléphant est le seul animal qui en ait de pareilles. Cette production est un effet rare dans la nature, puisque, de tous les animaux terrestres et amphibies, l'éléphant et le morse, auxquels elle appartient, sont des espèces isolées, uniques dans leur genre, et qu'il n'y a aucune autre espèce d'animal qui porte ce caractère.

On assure que les morses ne s'accouplent pas à la manière des autres quadrupèdes, mais à rebours : il y a, comme dans les baleines, un gros et grand os dans le membre du mâle. La femelle met bas en hiver, sur la terre ou sur la glace, et ne produit ordinairement qu'un petit, qui est, en naissant, déjà gros comme un cochon d'un an. Nous ignorons la durée de la gestation; mais, à en juger par celle de l'accroissement, et aussi par la grandeur de l'animal, elle doit être de plus de neuf mois. Les morses ne peuvent pas toujours rester dans

l'eau; ils sont obligés d'aller à terre, soit pour allaiter leurs petits, soit pour d'autres besoins. Lorsqu'ils se trouvent dans la nécessité de grimper sur des rivages quelquefois escarpés et sur des glaçons, ils se servent de leurs défenses pour s'accrocher, et de leurs mains pour faire avancer la lourde masse de leur corps. On prétend qu'ils se nourrissent de coquillages qui sont attachés au fond de la mer, et qu'ils se servent aussi de leurs défenses pour les arracher; d'autres disent qu'ils ne vivent que d'une certaine herbe à larges feuilles qui croît dans la mer, et qu'ils ne mangent ni chair ni poisson : mais je crois ces opinions mal fondées, et il y a apparence que le morse vit de proie comme le phoque, et surtout de harengs et d'autres petits poissons; car il ne mange pas lorsqu'il est sur la terre, et c'est le besoin de nourriture qui le contraint de retourner à la mer.

LE DUGON ¹.

Trichechus Dugong. GMEL.

Le dugon est un animal de la mer de l'Afrique et des Indes orientales, duquel nous n'avons vu que deux têtes décharnées ou tronquées, et qui, par cette partie, ressemble plus au morse qu'à tout autre animal : sa tête est à peu près déformée de la même manière par la profondeur des alvéoles, d'où naissent à

¹ Dugon, *dugung*, nom de cet animal à l'île de Lethy ou Leyte, l'une des Philippines et que nous avons adopté. J'ai trouvé ce nom dans le *Voyage hollandais de Christophe Barchewitz aux Indes orientales*; ouvrage qui a été traduit en allemand, et imprimé à Erfurt en 1751. L'auteur dit que cet animal s'appelle à l'île de Lethy *dugurg* ou *ikan dugung*, et qu'on l'appelle aussi *manate*. Cette dernière dénomination sembleroit indiquer que ce *dugon* ou *dugung* est un *manati* ou *lamantin*; mais, dans la description de ce voyageur, il est dit que le dugon a deux défenses grosses d'un pouce. et longues d'un empan : or ce caractère ne peut convenir au manati, et convient au contraire à l'animal dont il est ici question, et dont nous avons la tête.

la mâchoire supérieure deux dents longues d'un demi-pied ; ces dents sont plutôt de grandes incisives que des défenses ; elles ne s'étendent pas directement hors de la gueule , comme celles du morse ; elles sont beaucoup plus courtes et plus minces ; et d'ailleurs elles sont situées au-devant de la mâchoire et tout près l'une de l'autre , comme des dents incisives . au lieu que les défenses du morse laissent entre elles un intervalle considérable , et ne sont pas situées à la pointe , mais aux côtés de la mâchoire supérieure . Les dents mâchelières du dugon diffèrent aussi , tant pour le nombre que pour la position et la forme , des dents du morse : ainsi nous ne doutons pas que ce ne soit un animal d'espèce différente . Quelques voyageurs qui en ont parlé l'ont confondu avec le lion marin . Inigo de Bier-villas dit qu'on tua , près du cap de Bonne-Espérance , un lion marin qui avoit dix pieds de longueur et quatre de grosseur , la tête comme celle d'un veau d'un an , de gros yeux affreux , les oreilles courtes , avec une barbe hérissée , les pieds fort larges et les jambes si courtes que le ventre touchoit à terre ; et il ajoute qu'on emporta les deux défenses , qui sortoient d'un demi-pied hors de la gueule : ce dernier caractère ne convient point au lieu marin , qui n'a point de défenses , mais des dents semblables à celles du phoque ; et c'est ce qui m'a fait juger que ce n'étoit point un lion marin , mais l'animal auquel nous donnons le nom de *dugon* . D'autres voyageurs me paroissent l'avoir indiqué sous la dénomination d'*ours marin* . Spilberg et Mandelslo rapportent « qu'à l'île de Sainte-Élisabeth , sur les côtes d'Afrique , il y a des animaux qu'il faudroit plutôt appeler des ours marins que des loups marins , parce que par leur poil , leur couleur et leur tête , ils ressemblent beaucoup aux ours , et qu'ils ont seulement le museau plus aigu ; qu'ils ressemblent encore aux ours par les mouvements qu'ils font , et par la manière dont ils les font , à l'exception du mouvement des jambes de derrière , qu'ils ne font que traîner ; qu'au reste ces amphibies ont l'air affreux , ne fuient point à l'aspect de l'homme , et mordent avec assez de force pour couper le fut d'une pertuisane , et que , quoique boiteux des jambes de der-

rière, ils ne laissent pas de marcher assez vite pour qu'un homme qui court ait de la peine à les joindre. » — « Leguat dit avoir vu, près du cap de Bonne-Espérance, une vache marine de couleur roussâtre; elle avoit le corps rond et épais, l'œil gros, les dents ou défenses longues, le museau un peu retroussé; et il ajoute qu'un matelot lui assura que cet animal, dont il ne pouvoit voir que le devant du corps, parce qu'il étoit dans l'eau, avoit des pieds. » Cette vache marine de Leguat, l'ours marin de Spilberg et le lion marin de Biervillas, me paroissent être tous trois le même animal que le dugon, dont la tête nous a été envoyée de l'île de France, et qui par conséquent se trouve dans les mers méridionales, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux îles Philippines. Au reste, nous ne pouvons pas assurer que cet animal, qui ressemble un peu au morse par la tête et les défenses, ait comme lui quatre pieds; nous ne le présumons que par analogie, et par l'indication des voyageurs que nous avons cités : mais ni l'analogie n'est assez grande, ni les témoignages des voyageurs assez précis pour décider, et nous suspendrons notre jugement à cet égard jusqu'à ce que nous soyons mieux informés.

LE LAMANTIN ¹

Dans le règne animal c'est ici que finissent les peuples de la terre, et que commencent les peuplades de la mer. Le lamantin, qui n'est plus quadrupède, n'est pas entièrement cétacé; il retient des premiers deux pieds ou plutôt deux mains :

¹ « On a prétendu que ce nom venoit de ce que cet animal faisoit des cris lamentables : c'est une fable. Ce mot est une corruption du nom de cet animal dans la langue des Galibis, habitants de la Guiane, et des Caribes ou Caraïbes, habitants des Antilles : c'est le même peuple et la même langue, à quelques variétés près. Ils nomment le lamantin *manati*, d'où les nègres des îles françoises d'Amérique, qui estropient tous les mots, ont fait *lamanati*, en ajoutant l'article comme pour dire *la bête manati*; de *lamanati*

mais les jambes de derrière, qui, dans les phoques et les morses, sont presque entièrement engagées dans le corps, et raccourcies autant qu'il est possible, se trouvent absolument nulles et oblitérées dans le lamantin; au lieu de deux pieds courts et d'une queue étroit encore plus courte, que les morses portent à leur arrière dans une direction horizontale, les lamantins n'ont pour tout cela qu'une grosse queue, qui s'élargit en éventail dans cette même direction, en sorte qu'au premier coup d'œil il sembleroit que les premiers auroient une queue divisée en trois, et que, dans les derniers, ces trois parties se seroient réunies pour n'en former qu'une seule : mais, par une inspection plus attentive, et surtout par la dissection, l'on voit qu'il ne s'est point fait de réunion, qu'il n'y a nul vestige des os des cuisses et des jambes, et que ceux qui forment la queue des lamantins sont de simples vertèbres isolées, et semblables à celles des cétacés, qui n'ont point de pieds. Ainsi ces animaux sont cétacés par ces parties de l'arrière de leur corps, et ne tiennent plus aux quadrupèdes que par les deux pieds ou deux mains qui sont en avant à côté de leur poitrine. Oviedo me paroît être le premier auteur qui ait donné une espèce d'histoire et de description du lamantin. « On le trouve assez fréquemment, dit-il, sur les côtes de Saint-Domingue : c'est un très gros animal, d'une figure informe, qui a la tête plus grosse que celle d'un bœuf, les yeux petits, deux pieds ou deux mains près de la tête, qui lui servent à nager; il n'a point d'écaillés, mais il est couvert d'une peau ou plutôt d'un cuir épais. C'est un animal fort doux. Il

« ils ont fait *lamannti*, en supprimant le troisième *a*, et faisant sonner l'*n*; « *lamannti*, *lament*, qu'on a écrit par un *e*, par analogie prétendue avec « *lamentari*, ce qui a donné lieu à l'analogie des cris *lamentables* supposés « de la femelle quand on lui dérobe son petit. » (Lettre de M. de La Condamine à M. de Buffon, du 28 mai 1764.)

Je cite cette espèce d'étymologie, de laquelle M. de La Condamine, qui a demeuré dix ans dans les Indes occidentales, doit être bien informé. Cependant je dois observer que le mot *manati*, selon plusieurs auteurs, est espagnol, et indique un animal qui a des mains, et que probablement les Guianois ou les Caraïbes, qui sont assez éloignés les uns des autres, l'ont également emprunté des Espagnols.

remonte les fleuves, et mange les herbes du rivage, auxquelles il peut atteindre sans sortir de l'eau. Il nage à la surface : pour le prendre on tâche de s'en approcher sur une nacelle ou un radeau, et on lui lance une grosse flèche attachée à un très long cordeau; dès qu'il se sent frappé, il s'enfuit et emporte avec lui la flèche et le cordeau, à l'extrémité duquel on a soin d'attacher un gros morceau de liège ou de bois léger, pour servir de bouée ou de renseignement. Lorsque l'animal a perdu par cette blessure son sang et ses forces, il gagne la terre : alors on reprend l'extrémité du cordeau, on le roule jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que quelques brasses; et, à l'aide de la vague, on tire peu à peu l'animal vers le bord, ou bien on achève de le tuer dans l'eau à coups de lance. Il est si pesant, qu'il faut une voiture attelée de deux bœufs pour le transporter. Sa chair est excellente; et quand elle est fraîche, on la mangeroit plutôt comme du bœuf que comme du poisson : en la découpant et la faisant sécher et mariner, elle prend, avec le temps, le goût de la chair du thon, et elle est encore meilleure. Il y a de ces animaux qui ont plus de quinze pieds de longueur sur six pieds d'épaisseur. La partie de l'arrière du corps est beaucoup plus menue et va toujours en diminuant jusqu'à la queue, qui ensuite s'élargit à son extrémité. Comme les Espagnols, ajoute Oviedo, donnent le nom de main aux pieds de devant de tous les quadrupèdes, et comme cet animal n'a que des pieds de devant, ils lui ont donné la dénomination d'animal à mains, *manati*. Il n'a point d'oreilles externes, mais seulement deux trous par lesquels il entend. Sa peau n'a que quelques poils assez rares; elle est d'un gris cendré, et de l'épaisseur d'un pouce; on en fait des semelles de souliers, des baudriers, etc. La femelle a deux mamelles sur la poitrine, et elle produit ordinairement deux petits, qu'elle allaite. » Tous ces faits rapportés par Oviedo sont vrais, et il est singulier que Cieça, et plusieurs autres après lui, aient assuré que le lamantin sort souvent de l'eau pour aller paître sur la terre : ils lui ont faussement attribué cette habitude naturelle, induits en erreur par l'analogie du morse et des phoques, qui sortent

en effet de l'eau et séjournent à terre; mais il est certain que le lamantin ne quitte jamais l'eau, et qu'il préfère le séjour des eaux douces à celui de l'eau salée.

Clusius dit avoir vu et mesuré la peau d'un de ces animaux, et l'avoir trouvée de seize pieds et demi de longueur, et de sept pieds et demi de largeur; les deux pieds ou les deux mains étoient fort larges, avec des ongles courts. Gomara assure qu'il s'en trouve quelquefois qui ont vingt pieds de longueur; il ajoute que ces animaux fréquentent aussi bien les eaux des fleuves que celles de la mer. Il raconte qu'on en avoit élevé et nourri un jeune dans un lac à Saint-Domingue pendant vingt-six ans; qu'il étoit si doux et si privé, qu'il prenoit doucement la nourriture qu'on lui présentoit; qu'il entendoit son nom, et que, quand on l'appeloit, il sortoit de l'eau, et se traînoit en rampant jusqu'à la maison pour y recevoir sa nourriture; qu'il sembloit se plaire à entendre la voix humaine et le chant des enfants, qu'il n'en avoit nulle peur, qu'il les laissoit asseoir sur son dos, et qu'il les passoit d'un bord du lac à l'autre sans se plonger dans l'eau et sans leur faire aucun mal. Ce fait ne peut être vrai dans toutes ses circonstances; il paroît accommodé à la fable du dauphin des anciens; car le lamantin ne peut absolument se traîner sur la terre.

Herrera dit peu de chose de plus au sujet de cet animal; il assure seulement que, quoiqu'il soit très gros, il nage si facilement, qu'il ne fait aucun bruit dans l'eau, et qu'il se plonge dès qu'il entend quelque chose de loin.

Hernandès, qui a donné deux figures du lamantin, l'une de profil et l'autre de face, n'ajoute presque rien à ce que les autres auteurs espagnols en avoient écrit avant lui; il dit seulement que les deux Océans, c'est-à-dire la mer Atlantique et la mer Pacifique, aussi bien que les lacs, nourrissent une bête informe appelée *manati*, de laquelle il donne la description presque entièrement tirée d'Oviedo; et tout ce qu'il y a de plus, c'est que les mains de cet animal portent cinq ongles semblables à ceux de l'homme; qu'il a le nombril et l'anus larges, la vulve comme celle d'une femme, la verge comme celle d'un

cheval, la chair et la graisse comme celles d'un cochon gras, et enfin les côtes et les viscères comme un taureau ; qu'il s'accouple sur terre à la manière humaine, la femelle renversée sur le dos, et qu'elle ne produit qu'un petit, qui est d'une grosseur monstrueuse en naissant. L'accouplement de ces animaux ne peut se faire sur terre, comme le dit Hernandès, puisqu'ils n'y peuvent aller, et il se fait dans l'eau sur un bas-fond. Binet dit que le lamantin est gros comme un bœuf, et tout rond comme un tonneau ; qu'il a une petite tête et peu de queue ; que sa peau est rude et épaisse comme celle d'un éléphant ; qu'il y en a de si gros, qu'on en tire plus de six cents livres de viande très bonne à manger ; que sa graisse est aussi douce que le beurre ; que cet animal se plaît dans les rivières, proche de leur embouchure à la mer, pour y brouter l'herbe qui croît le long des rivages, qu'il y a de certains endroits, à dix ou douze lieues de Cayenne, où l'on en trouve un si grand nombre, que l'on peut dans un jour en remplir une longue barque, pourvu qu'on ait des gens qui se servent bien du harpon. Le P. du Tertre, qui décrit au long la chasse ou la pêche du lamantin, s'accorde presque en tout avec les auteurs que nous venons de citer : cependant il dit que cet animal n'a que quatre doigts et quatre ongles à chaque main, et il ajoute qu'il se nourrit d'une petite herbe qui croît dans la mer ; qu'il la broute comme le bœuf fait de celle des prés, et qu'après s'être rempli de cette pâture, il cherche les rivières et les eaux douces, où il s'abreuve deux fois par jour ; qu'après avoir bien bu et bien mangé, il s'endort le mufle à demi hors de l'eau, ce qui le fait remarquer de loin ; que la femelle fait deux petits qui la suivent partout, et que si on prend la mère, on est assuré d'avoir les petits, qui ne l'abandonnent pas, même après sa mort, et ne font que tourner autour de la barque qui l'emporte. Ce dernier fait me paroît très suspect ; il est même contredit par d'autres voyageurs, qui assurent que le lamantin ne produit qu'un petit. Tous les gros animaux, quadrupèdes ou cétacés, ne produisent ordinairement qu'un petit ; la seule analogie suffit pour qu'on se refuse à croire que le lamantin en

produise toujours deux, comme l'assure le P. du Tertre. Oexmelin remarque que le lamantin a la queue située comme les cétacés, et non pas comme les poissons à écailles, qui l'ont tous dans la direction verticale du dos au ventre, au lieu que la baleine et les autres cétacés ont la queue située transversalement, c'est-à-dire d'un côté à l'autre du corps : il dit que le lamantin n'a point de dents de devant, mais seulement une callosité dure comme un os, avec laquelle il pince l'herbe ; qu'il a néanmoins trente-deux dents molaires ; qu'il ne voit pas bien, à cause de la petitesse de ses yeux, qui n'ont que fort peu d'humeur et point d'iris ; qu'il a peu de cervelle ; mais qu'au défaut de bons yeux, il a l'oreille excellente ; qu'il n'a point de langue ; que les parties de la génération sont plus semblables à celles de l'homme et de la femme qu'à celles d'aucun animal ; que le lait des femelles, dont il assure avoir goûté est d'un très bon goût ; qu'elles ne produisent qu'un seul petit, qu'elles embrassent et portent avec la main ; qu'elles l'allaitent pendant un an, après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe ; que cet animal a, depuis le cou jusqu'à la queue, cinquante-deux vertèbres ; qu'il se nourrit comme la tortue, mais qu'il ne peut ni marcher ni ramper sur la terre. Tous ces faits sont assez exacts, et même celui des cinquante-deux vertèbres ; car M. Daubenton a trouvé dans l'embryon qu'il a disséqué vingt-huit vertèbres dans la queue, seize dans le dos, et six, ou plutôt sept dans le cou. Seulement ce voyageur se trompe au sujet de la langue ; elle ne manque point au lamantin : mais il est vrai qu'elle est attachée en dessous, et presque jusqu'à son extrémité, à la mâchoire inférieure. On trouve, dans le *Voyage aux îles de l'Amérique*, Paris, 1722, une assez bonne description du lamantin, et de la manière dont on le harponne : l'auteur est d'accord sur tous les faits principaux avec ceux que nous avons cités ; mais il observe « que cet animal est devenu assez rare aux Antilles, depuis que les bords de la mer sont habités. Celui qu'il vit et qu'il mesura avoit quatorze pieds neuf pouces, depuis le bout du mufle jusqu'à la naissance de la queue : il étoit tout rond jusqu'à cet

endroit. Sa tête étoit grosse ; sa gueule large , avec de grandes babines , et quelques poils longs et rudes au-dessus ; ses yeux étoient très petits par rapport à sa tête , et ses oreilles ne paroissent que comme deux petits trous : le cou est fort gros et fort court ; et , sans un petit mouvement qui le fait un peu plier , il ne seroit pas possible de distinguer la tête du reste du corps. Quelques auteurs prétendent (ajoute-t-il) que cet animal se sert de ses deux mains ou nageoires pour se traîner sur terre : je me suis soigneusement informé de ce fait ; personne n'a vu cet animal à terre , et il ne lui est pas possible de marcher ni d'y ramper , ses pieds de devant ou ses mains ne lui servant que pour tenir ses petits pendant qu'il leur donne à téter. La femelle a deux mamelles rondes ; je les mesurai , dit l'auteur : elles avoient chacune sept pouces de diamètre sur environ quatre d'élévation ; le mamelon étoit gros comme le pouce , et sortoit d'un bon doigt au dehors. Le corps avoit huit pieds deux pouces de circonférence ; la queue étoit comme une large palette de dix-neuf pouces de long , et de quinze pouces dans sa plus grande largeur , et l'épaisseur à l'extrémité étoit d'environ trois pouces. La peau étoit épaisse sur le dos presque comme un double cuir de bœuf ; mais elle étoit beaucoup plus mince sous le ventre : elle est d'une couleur d'ardoise brune , d'un gros grain et rude , avec des poils de même couleur , clairsemés , gros et assez longs. Ce lamantin pesoit environ huit cents livres. On avoit pris le petit avec la mère ; il avoit à peu près trois pieds de long. On fit rôtir à la broche le côté de la queue ; on trouva cette chair aussi bonne et aussi délicate que du veau. L'herbe dont ces animaux se nourrissent est longue de huit à dix pouces , étroite , pointue , tendre et d'un assez beau vert. On voit des endroits sur les bords et sur les bas-fonds de la mer où cette herbe est si abondante , que le fond paroît être une prairie ; les tortues en mangent aussi , etc. » Le P. Magnin de Fribourg dit que le lamantin mange l'herbe qu'il peut atteindre , sans cependant sortir de l'eau... qu'il a les yeux petits et de la grosseur d'une noisette , les oreilles si fermées , qu'à peine il y peut entrer une aiguille ; qu'au dedans des

oreilles se trouvent deux petits os percés ; que les Indiens ont coutume de porter ces petits os pendus au cou comme un bijou... et que son cri ressemble à un petit mugissement.

Le P. Gumilla rapporte qu'il y a une infinité de lamantins dans les grands lacs de l'Orénoque. « Ces animaux, dit-il. pèsent chacun depuis cinq cents jusqu'à sept cinquante livres ; ils se nourrissent d'herbes ; ils ont les yeux fort petits, et les trous des oreilles encore plus petits ; ils viennent paître sur le rivage lorsque la rivière est basse. La femelle met toujours bas deux petits ; elle les porte à ses mamelles avec ses bras, et les serre si fort, qu'ils ne s'en séparent jamais, quelque mouvement qu'elle fasse. Les petits, lorsqu'ils viennent de naître, ne laissent pas de peser chacun trente livres ; le lait qu'ils tettent est très épais. Au-dessus de la peau, qui est bien plus épaisse que celle d'un bœuf, on trouve quatre enveloppes ou couches, dont deux sont de graisse, et les deux autres d'une chair fort délicate et savoureuse, qui, étant rôtie, a l'odeur du cochon et le goût du veau. Ces animaux, lorsqu'il doit pleuvoir, bondissent hors de l'eau à une hauteur assez considérable. » Il paroît que le P. Gumilla se trompe comme le P. du Tertre, en disant que la femelle produit deux petits : il est presque certain, comme nous l'avons dit, qu'elle n'en produit qu'un.

Enfin M. de La Condamine, qui a bien voulu nous donner un dessin qu'il a fait lui-même du lamantin sur la rivière des Amazones, parle plus précisément, et mieux que tous les autres, des habitudes naturelles de cet animal. « Sa chair, dit-il, et sa graisse ont assez de rapports à celle du veau ; le P. d'Acuna rend sa ressemblance avec le bœuf encore plus complète, en lui donnant des cornes dont la nature ne l'a pas pourvu. Il n'est pas amphibie, à proprement parler, puisqu'il ne sort jamais de l'eau entièrement, et n'en peut sortir, n'ayant que deux nageoires assez près de la tête, plates et en forme d'ailerons, de quinze à seize pouces de long, qui lui tiennent lieu de bras et de mains ; il ne fait qu'avancer sa tête hors de l'eau pour atteindre l'herbe sur le rivage. Celui que je dessinai (ajoute M. de La Condamine) étoit femelle ; sa longueur étoit de sept

pieds et demi de roi, et sa plus grande largeur de deux pieds. J'en ai vu depuis de plus grands. Les yeux de cet animal n'ont aucune proportion à la grandeur de son corps; ils sont ronds et n'ont que trois lignes de diamètre : l'ouverture de ses oreilles est encore plus petite, et ne paroît qu'un trou d'épingle. Le manati n'est pas particulier à la rivière des Amazones; il n'est pas moins commun dans l'Orénoque : il se trouve aussi, quoique moins fréquemment, dans l'Oyapoc, et dans plusieurs autres rivières des environs de Cayenne et des côtes de la Guiane, et vraisemblablement ailleurs. C'est le même qu'on nommoit autrefois *manati*, et qu'on nomme aujourd'hui *lamantin* à Cayenne et dans les îles françoises d'Amérique; mais je crois l'espèce un peu différente. Il ne se rencontre pas en haute mer; il est même rare près des embouchures des rivières : mais on le trouve à plus de mille lieues de la mer dans la plupart des grandes rivières qui descendent dans celle des Amazones, comme dans le Guallaga, le Pastaça, etc. ; il n'est arrêté, en remontant l'Amazone, que par le Pongo (cataracte) de Borja, au-dessus duquel on n'en trouve plus.»

Voilà le précis, à peu près, de tout ce que l'on sait du lamantin : il seroit à désirer que nos habitants de Cayenne, parmi lesquels il y a maintenant des personnes instruites et qui aiment l'histoire naturelle, observassent cet animal, et fissent la description de ses parties antérieures, surtout de celles de la respiration, de la digestion, et de la génération. Il paroît, mais nous n'en sommes pas sûrs, qu'il a un grand os dans la verge, le trou ovale du cœur ouvert, les poumons singulièrement conformés, l'estomac divisé en plusieurs portions, qui peut-être forment plusieurs estomacs différents, comme dans les animaux ruminants.

Au reste, l'espèce du lamantin n'est pas confinée aux mers et aux fleuves du Nouveau-Monde; il paroît qu'elle existe aussi sur les côtes et dans les rivières de l'Afrique. M. Adanson a vu des lamantins au Sénégal; il en a rapporté une tête qu'il nous a donnée, et en même temps il a bien voulu me communiquer la description de cet animal, qu'il a faite sur les lieux, et je

crois devoir la rapporter en entier. « J'ai vu beaucoup de ces animaux (dit M. Adanson) : les plus grands n'avoient que huit pieds de longueur, et pesoient environ huit cents livres ; une femelle de cinq pieds trois pouces de long ne pesoit que cent quatre-vingt-quatorze livres. Leur couleur est cendré noir. Les poils sont très rares sur tout le corps ; ils sont en forme de soies longues de neuf lignes. La tête est conique et d'une grosseur médiocre relativement au volume du corps ; les yeux sont ronds et très petits ; l'iris est d'un brun foncé, et la prunelle noire ; le museau est presque cylindrique ; les deux mâchoires sont à peu près également larges, les lèvres sont charnues et fort épaisses ; il n'y a que des dents molaires, tant à la mâchoire d'en haut qu'à celle d'en bas ; la langue est de forme ovale et attachée, presque jusqu'à son extrémité, à la mâchoire inférieure. Il est singulier, continue M. Adanson, que presque tous les auteurs ou voyageurs aient donné des oreilles à cet animal : je n'ai pu en trouver dans aucun, pas même un trou assez fin pour pouvoir y introduire un stylet. Il a deux bras ou nageoires placés à l'origine de la tête, qui n'est distinguée du tronc par aucune espèce de cou, ni par des épaules sensibles : ces bras sont à peu près cylindriques, composés de trois articulations principales, dont l'antérieure forme une espèce de main aplatie, dans laquelle les doigts ne se distinguent que par quatre ongles d'un rouge brun et luisant. La queue est horizontale comme celles des baleines, et elle a la forme d'une pelle à four. Les femelles ont deux mamelles plus elliptiques que rondes, placées près de l'aisselle des bras. La peau est un cuir épais de six lignes sous le ventre, de neuf lignes sur le dos, et d'un pouce et demi sur la tête. La graisse est blanche, et épaisse de deux ou trois pouces : la chair est d'un rouge pâle, plus pâle et plus délicate que celle du veau. Les Nègres Oua-

* Il paroît néanmoins certain que cet animal a des trous auditifs et externes. M. de La Condamine vient de m'assurer qu'il les a vus et mesurés, et que ces trous n'ont pas plus d'une demi-ligne de diamètre ; et comme le lamantin a la faculté de les contracter et de les serrer, il est très possible qu'ils aient échappé à la vue de M. Adanson, d'autant que ces trous sont très petits lors même que l'animal les tient ouverts.

lofes ou Jalofes appellent cet animal *lereou*. Il vit d'herbes , et se trouve à l'embouchure du fleuve Niger. »

On voit, par cette description, que le lamantin du Sénégal ne diffère, pour ainsi dire, en rien de celui de Cayenne; et par une comparaison faite de la tête de ce lamantin du Sénégal avec celle d'un fœtus de lamantin de Cayenne, M. Daubenton présume aussi qu'ils sont de la même espèce. Le témoignage des voyageurs s'accorde avec notre opinion; celui de Dampier surtout est positif, et les observations qu'il a faites sur cet animal méritent de trouver place ici. « Ce n'est pas seulement dans la rivière de Blewfield, qui prend son origine entre les rivières de Nicaragua et de Verague, que j'ai vu des manates (lamantins); j'en ai aussi vu dans la baie de Campêche, sur les côtes de Bocca del Drago, et de Bocca del Loro, dans la rivière de Darien, et dans les petites îles méridionales de Cuba. J'ai entendu dire qu'il s'en est trouvé quelques-uns au nord de la Jamaïque, et en grande quantité dans la rivière de Surinam, qui est un pays fort bas. J'en ai vu aussi à Mindanao, qui est une des îles Philippines, et sur la côte de la Nouvelle-Hollande... Cet animal aime l'eau qui a un goût de sel; aussi se tient-il communément dans les rivières voisines de la mer : c'est peut-être par cette raison qu'on n'en voit point dans la mer du Sud, où la côte est généralement haute, l'eau profonde tout proche de terre, les vagues grosses, si ce n'est dans la baie de Panama, où cependant il n'y en a point : mais les Indes occidentales étant, pour ainsi dire, une grande baie composée de plusieurs petites, sont ordinairement une terre basse, où les eaux, qui sont peu profondes, fournissent une nourriture convenable au lamantin. On le trouve quelquefois dans l'eau salée, quelquefois aussi dans l'eau douce, mais jamais fort avant en mer. Ceux qui sont à la mer, et dans des lieux où il n'y a ni rivières ni bras de mer où ils puissent entrer, viennent néanmoins en vingt-quatre heures, une fois ou deux, à l'embouchure de la rivière d'eau douce la plus voisine... Ils ne viennent jamais à terre, ni dans une eau si basse qu'ils ne puissent y nager. Leur chair est saine et de très bon goût : leur peau est

aussi d'une grande utilité. Les lamantins et les tortues se trouvent ordinairement dans les mêmes endroits, et se nourrissent des mêmes herbes qui croissent sur les hauts fonds de la mer. à quelques pieds de profondeur sous l'eau, et sur les rivages bas que couvre la marée.»

Sur les lamantins ¹.

* Nous avons dit que la nature semble avoir formé les lamantins pour faire la nuance entre les quadrupèdes amphibies et les cétacés : ces êtres mitoyens, placés au-delà des limites de chaque classe, nous paroissent imparfaits, quoiqu'ils ne soient qu'extraordinaires et anomaux : car, en les considérant avec attention, l'on s'aperçoit bientôt qu'ils possèdent tout ce qui leur étoit nécessaire pour remplir la place qu'ils doivent occuper dans la chaîne des êtres.

Aussi les lamantins, quoique informes à l'extérieur, sont à l'intérieur très bien organisés; et si l'on peut juger de la perfection d'organisation par le résultat du sentiment, ces animaux seront peut-être plus parfaits que les autres à l'intérieur, car leur naturel et leurs mœurs semblent tenir quelque chose de l'intelligence et des qualités sociales; ils ne craignent pas l'aspect de l'homme, ils affectent même de s'en approcher et de le suivre avec confiance et sécurité. Cet instinct pour toute société est au plus haut degré pour celle de leurs semblables; ils se tiennent presque toujours en troupes et serrés les uns contre les autres, avec leurs petits au milieu d'eux, comme pour les préserver de tout accident : tous se prêtent, dans le danger, des secours mutuels; on en a vu essayer d'arracher le harpon du corps de leurs compagnons blessés, et souvent l'on voit les petits suivre de près le cadavre de leurs mères jusqu'au rivage, où les pêcheurs les amènent en les tirant avec des cordes. Ils montrent autant de fidélité dans leurs amours que

¹ On a aussi donné au lamantin le nom de *vache marine*, parce qu'on a cru trouver dans la forme extérieure de sa tête quelques rapports avec celle du bœuf, et que d'ailleurs il se nourrit aussi d'herbes; plusieurs voyageurs l'ont même appelé *sirène*, et c'est peut-être en effet la véritable sirène des anciens, qui a donné lieu à tant de contes et récits fabuleux.

d'attachement à leur société; le mâle n'a communément qu'une seule femelle, qu'il accompagne constamment avant et après leur union. Ils s'accouplent dans l'eau, la femelle renversée sur le dos; car ils ne viennent jamais sur la terre et ne peuvent même se traîner dans la vase: ils ont le trou ovale du cœur ouvert, et par conséquent la femelle peut rester sous l'eau pendant la copulation.

Ces animaux ne se trouvent pas dans les hautes mers à une grande distance des terres; ils habitent au voisinage des côtes et des îles, et particulièrement sur les plages qui produisent les *fucus* et les autres herbes marines dont ils se nourrissent: leur chair et leur graisse sont également bonnes à manger, et c'est par cette raison qu'on leur fait une guerre cruelle, et que l'espèce en est diminuée sur la plupart des côtes où les hommes se sont habitués en nombre.

Nous connoissons quatre ou cinq espèces de lamantins: tous ont la tête très petite, le cou fort court, le corps épais et très gros jusqu'à l'endroit où commence la queue, et allant ensuite en diminuant de plus en plus jusqu'à l'origine de la pinne ou nageoire qui termine cette queue en forme d'un éventail étendu dans le sens horizontal; les yeux sont très petits et ordinairement situés à égale distance, entre les trous auditifs et l'extrémité du museau; ces trous, qui leur servent d'oreilles, sont indiqués par deux petites ouvertures qu'on ne peut apercevoir qu'au moyen d'une inspection attentive. La peau du corps est raboteuse, très épaisse, et dans quelques espèces elle est parsemée de poils rares; la langue est étroite, d'une moyenne longueur, et assez menue relativement au volume du corps; la verge est placée dans un fourreau adhérent à la peau du ventre, qui s'étend jusqu'au nombril. Les femelles ont la vulve assez grande, avec un clitoris apparent; cette partie n'est pas située, comme dans les autres animaux, au-dessous, mais au-dessus de l'anus. Elles ont les mamelles placées sur la poitrine et très proéminentes dans le temps de la gestation et de l'allaitement de leurs petits; mais, dans tout autre temps, elles ne sont apparentes que par leurs boutons.

Voilà les caractères généraux et communs à tous les lamantins ; mais il y en a de particuliers par lesquels on peut distinguer les espèces : par exemple, le grand lamantin du Kamtschatka manque absolument de doigts et d'ongles dans les deux mains ou nageoires ; il manque aussi de dents, et n'a dans chaque mâchoire qu'un os fort et robuste qui lui sert à broyer les aliments : au contraire, les lamantins d'Amérique et d'Afrique ont des doigts et des ongles, et des dents molaires dans le fond de la gueule.

LE GRAND LAMANTIN DE KAMTSCHATKA.

Stellerus borealis. Cuv. ●

Cette espèce se trouve en assez grand nombre dans les mers orientales, au-delà du Kamtschatka, surtout aux environs de l'île de Behring, où M. Steller en a décrit et même disséqué quelques individus. Ce grand lamantin paroît aimer les plages vaseuses des bords de la mer : il se tient aussi volontiers à l'embouchure des rivières ; mais il ne les remonte pas pour se nourrir de l'herbe qui croît sur leurs bords, car il habite constamment les eaux salées ou saumâtres. Il diffère donc, à cet égard, du petit lamantin de la Guiane et de celui du Sénégal, comme il en diffère aussi par la grandeur du corps. Ses mains ou bras ne peuvent lui servir à marcher sur la terre, et ne lui sont utiles que pour nager. « J'ai vu, dit M. Steller, au reflux de la marée, un de ces animaux à sec ; il lut fut impossible de se mouvoir pour regagner le rivage, et on le tua sur la plage à coups de haches et de perches. »

Ces grands lamantins que l'on voit en troupes autour de l'île de Behring sont si peu farouches, qu'ils se laissent approcher et toucher avec la main : ils veillent si peu à leur sûreté,

qu'aucun danger ne les émeut, et qu'à peine lèvent-ils la tête hors de l'eau lorsqu'ils sont menacés ou frappés, surtout dans le temps qu'ils prennent leur nourriture; il faut les frapper très rudement pour qu'ils prennent le parti de s'éloigner : mais un moment après on les voit revenir au même lieu, et ils semblent avoir oublié le mauvais traitement qu'ils viennent d'essuyer; et si la plupart des voyageurs ne disoient pas à peu près la même chose des autres espèces de lamantins, on croiroit que ceux-ci ne sont si confiants et si peu sauvages autour de l'île déserte de Behring, que parce que l'expérience ne leur a pas encore appris ce qu'il en coûte à tous ceux qui se familiarisent avec l'homme.

Chaque mâle ne paroît s'attacher qu'à une seule femelle, et tous deux sont ordinairement accompagnés ou suivis d'un petit de la dernière portée, et d'un autre plus grand de la portée précédente : ainsi, dans cette espèce, le produit n'est que d'un; et comme le temps de la gestation est d'environ un an¹, on peut en inférer que les jeunes ne quittent leur père et mère que quand ils sont assez forts pour se conduire eux-mêmes, et peut-être assez âgés pour devenir à leur tour les chefs d'une nouvelle famille.

Ces animaux s'accouplent au printemps, et plus souvent vers le déclin du jour qu'à toute autre heure; ils profitent cependant des moments où la mer est le plus tranquille, et préludent à leur union par des signes et des mouvements qui annoncent leurs désirs : la femelle nage doucement, en faisant plusieurs circonvolutions comme pour inviter le mâle, qui bientôt s'en approche, la suit de très près, et attend impatiemment qu'elle se renverse sur le dos pour le recevoir; dans ce moment, il la couvre avec des mouvements très vifs. Ils sont non-seulement

¹ A en juger par ce qu'en dit M. Krachenninikow, il sembleroit que le temps de la gestation ne devoit être que de huit ou neuf mois; car il assure que les femelles mettent bas en automne, et qu'elles s'accouplent au printemps : mais, comme M. Steller a observé long-temps ces animaux à l'île de Behring, et qu'il les a très bien décrits, nous croyons devoir adopter son témoignage, et prononcer, d'après son récit, que, dans l'espèce de ce lamantin, le temps de la gestation est en effet d'environ un an.

susceptibles des sentiments d'un amour fidèle et mutuel, mais aussi d'un fort attachement pour leur famille et même pour leur espèce entière; ils se donnent des secours réciproques lorsqu'ils sont blessés; ils accompagnent ceux qui sont morts, et que les pêcheurs traînent au bord de la mer. « J'ai vu, dit M. Steller, l'attachement de ces animaux l'un pour l'autre, et surtout celui du mâle pour sa femelle. En ayant harponné une, le mâle la suivit à mesure qu'on l'entraînoit au rivage, et les coups qu'on lui donnoit de toutes parts ne purent le rebuter: il ne l'abandonna pas même après sa mort; car, le lendemain, comme les matelots alloient pour mettre en pièces la femelle qu'ils avoient tuée la veille, ils trouvèrent le mâle au bord de la mer, qui ne l'avoit pas quittée. »

On harponne les lamantins d'autant plus aisément qu'ils ne s'enfoncent presque jamais en entier sous l'eau: mais il est plus aisé d'avoir les adultes que les petits ou les jeunes, parce que ces derniers nagent beaucoup plus vite, et que souvent ils s'échappent en laissant le harpon teint de leur sang ou chargé de leur chair. Le harpon, dont la pointe est de fer, est attaché à une longue corde; quatre ou cinq hommes se mettent sur une barque; le premier qui est en avant, tient et lance le harpon; et lorsqu'il a frappé et percé le lamantin, vingt-cinq ou trente hommes qui tiennent l'extrémité de la corde sur le rivage, tâchent de le tirer à terre; ceux qui sont sur la barque tiennent aussi une corde qui est attachée à la première, et ils ne cessent de tirer l'animal jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait hors de l'eau.

Le lamantin rend beaucoup de sang par ses blessures; « et j'ai remarqué, dit M. Steller, que le sang jaillissoit comme une fontaine, et qu'il s'arrêtoit dès que l'animal avoit la tête plongée dans l'eau; mais que le jet se renouveloit toutes les fois qu'il s'élevoit au-dessus pour respirer: d'où j'ai conclu que dans ces animaux, comme dans les phoques, le sang avoit une double voie de circulation; savoir, sous l'eau, par le trou ovale du cœur, et dans l'air, par le poumon.

Les *fucus* et quelques autres herbes qui croissent dans la

mer sont la seule nourriture de ces animaux. C'est avec leurs lèvres, dont la substance est très dure, qu'ils coupent la tige des herbes; ils enfoncent la tête dans l'eau pour les saisir, et ne la relèvent que pour rendre l'air et en prendre de nouveau; en sorte que, pendant qu'ils mangent, ils ont toujours la partie antérieure du corps dans l'eau, la moitié des flancs et toute la partie postérieure au-dessus de l'eau. Lorsqu'ils sont rassasiés, ils se couchent sur le dos sans sortir de l'eau, et dorment dans cette situation fort profondément. Leur peau, qui est continuellement lavée, n'est pas plus nette; elle produit et nourrit une grande quantité de vermine, que les mouettes et quelques autres oiseaux viennent manger sur leur dos. Au reste, ces lamantins, qui sont très gras au printemps et en été, sont si maigres en hiver, qu'on voit aisément, sous la peau, le dessin de leurs vertèbres et de leurs côtes; et c'est dans cette saison qu'on en rencontre quelques-uns qui ont péri entre les glaces flottantes.

La graisse, épaisse de plusieurs pouces, enveloppe tout le corps de l'animal; lorsqu'on l'expose au soleil, elle y prend la couleur jaune du beurre: elle est de très bon goût, et même de bonne odeur; on la préfère à celle de tous les quadrupèdes, et la propriété qu'elle a d'ailleurs de pouvoir être conservée long-temps, même pendant les chaleurs de l'été, lui donne encore un plus grand prix. On peut l'employer aux mêmes usages que le beurre et la manger de même; celle de la queue surtout est très délicate: elle brûle aussi très bien sans odeur forte ni fumée désagréable. La chair a le goût de celle du bœuf; seulement elle est moins tendre, et exige une plus longue cuisson, surtout celle des vieux, qu'il faut faire bouillir long-temps pour la rendre mangeable.

La peau est une espèce de cuir d'un pouce d'épaisseur, plus ressemblant, à l'extérieur, à l'écorce rude d'un arbre qu'à la peau d'un animal; elle est de couleur noirâtre et sans poil: il y a seulement quelques soies rudes et longues autour des nageoires, autour de la gueule et dans l'intérieur des narines; ce qui doit faire présumer que le lamantin ne les a pas aussi sou-

vent ni aussi long-temps fermées que les phoques, dont l'intérieur des narines est dénué de poil. Cette peau du lamantin est si dure, surtout lorsqu'elle est sèche, qu'on a peine à l'entamer avec la hache : les Tschutchis s'en servent pour faire des nacelles, comme d'autres peuples du Nord en font avec la peau des grands phoques.

Le lamantin décrit par M. Steller pesoit deux cents puds de Russie, c'est-à-dire environ huit milliers; sa longueur étoit de vingt-trois pieds. La tête, fort petite en comparaison du corps, est de figure oblongue; elle est aplatie au sommet, et va toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité du museau, qui est rabattue, de manière que la gueule se trouve tout-à-fait au-dessous¹; l'ouverture en est petite et environnée de doubles lèvres, tant en haut qu'en bas. Les lèvres supérieures et inférieures externes sont spongieuses, épaisses et très gonflées; l'on voit à leur surface un grand nombre de tubercules, et c'est de ces tubercules que sortent des soies blanches ou moustaches de quatre ou cinq pouces de longueur : ces lèvres font les mêmes mouvements que celles des chevaux, lorsque l'animal mange. Les narines, qui sont situées vers l'extrémité du museau, ont un pouce et demi de longueur sur autant de largeur environ, quand elles sont entièrement ouvertes.

La mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure : mais ni l'une ni l'autre ne sont garnies de dents; il y a seulement deux os durs et blancs, dont l'un est fixé au palais supérieur, et l'autre à la mâchoire inférieure. Ces os sont criblés de plusieurs petits trous; leur surface extérieure est néanmoins solide et crénelée, de manière que la nourriture se broie entre ces deux os en assez peu de temps.

Les yeux sont fort petits, et sont situés précisément dans les points milieux entre l'extrémité du museau et les petits trous qui tiennent lieu d'oreilles. Il n'y a point de sourcils;

¹ Clusius et Hernandès, qui ont donné la description du lamantin des Antilles, ne paroissent pas l'avoir bien observé; car il n'a pas la tête telle qu'ils la représentent, mais assez semblable à celle de ce lamantin de Kamtschatka.

mais, dans le grand angle de chaque œil, il se trouve une membrane cartilagineuse en forme de crête, qui peut, comme dans la loutre marine (saricovienne), couvrir le globe de l'œil en entier, à la volonté de l'animal.

Il n'y a point d'oreilles externes : ce ne sont que deux trous de figure ronde, si petits, que l'on pourroit à peine y faire entrer une plume à écrire ; et comme ces conduits auditifs ont échappé à l'œil de la plupart des voyageurs, ils ont cru que les lamantins étoient sourds, d'autant qu'ils semblent être muets ; car M. Steller assure que ceux de Kamtschatka ne font jamais entendre d'autre bruit que celui de leur forte respiration : cependant Krachenninikow dit qu'il braie ou qu'il beugle, et le P. Magnin de Fribourg compare le cri du lamantin d'Amérique à un petit mugissement.

Dans le lamantin de Kamtschatka, le cou ne se distingue presque pas du corps ; il est seulement un peu moins épais auprès de la tête que sur le reste de sa longueur. Mais un caractère singulier par lequel cet animal diffère de tous les autres animaux terrestres ou marins, c'est que les bras, qui partent des épaules auprès du cou, et qui ont plus de deux pieds de longueur, sont formés et articulés comme le bras et l'avant-bras dans l'homme. Cet avant-bras du lamantin finit avec le métacarpe et le carpe, sans aucun vestige de doigts ni d'ongles ; caractères qui éloignent encore cet animal de la classe des quadrupèdes ; le corps et le métacarpe sont environnés de graisse et d'une chair tendineuse recouverte d'une peau dure et cornée.

On a compté soixante vertèbres dans ce lamantin, et la queue commence à la vingt-sixième, et continue par trente-cinq autres ; en sorte que le tronc du corps n'en a que vingt-cinq. Le lamantin des Antilles en a cinquante-deux, depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue. Dans un fœtus de lamantin de la Guiane, il y en avoit vingt-huit dans la queue, seize dans le dos, et six dans le cou, en tout cinquante. Ainsi, en supposant qu'il y eût sept vertèbres dans le cou du lamantin des Antilles, il en auroit en tout cinquante-neuf. La queue va tou-

jours en diminuant de grosseur , et sa forme extérieure est plutôt carrée qu'aplatie : dans celui de Kamtschatka elle est terminée par une pinne épaisse et très dure qui s'élargit horizontalement , et dont la substance est à peu près pareille à celle du fanon de la baleine.

Le membre du mâle , qui ressemble beaucoup à celui du cheval , mais dont le gland est encore plus gros , a deux pieds et demi de longueur ; il est situé dans un fourreau adhérent à la peau du ventre , et il s'étend jusqu'au nombril. Dans la femelle , la vulve est située à huit pouces de distance au dessus de l'anus ; le clitoris est apparent , il est presque cartilagineux et long de six lignes. Les deux mamelles sont placées sur la poitrine : elles ont environ six pouces de diamètre dans le temps de la gestation , et tant que la mère allaite son petit ; mais , dans tout autre temps , elles n'ont que l'apparence d'une grosse verrue ou d'un simple bouton : le lait est gras , et d'un goût à peu près semblable à celui de la brebis.

Dimensions du lamantin tué dans l'île de Behring , le 12 juillet 1742, réduite au pied-de-roi de France.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps entier, depuis la lèvre supérieure jusqu'à l'extrémité de la queue.	23	1	6
Longueur depuis l'extrémité de la lèvre supérieure aux narines.	»	7	6
Du milieu du nez à l'angle de l'œil.	1		7
Largeur de l'œil entre ses deux angles.			7½
Distance entre les yeux.	1	4	3
Largeur et hauteur des narines.		2	3
De l'extrémité de la lèvre supérieure au coin de la gueule.	1	2	
De l'extrémité de la lèvre supérieure à l'épaule.	4		9
De l'extrémité de la lèvre supérieure à l'orifice de la vulve.	15	2	»
De la lèvre inférieure au sternum.	4	2	8
Diamètre de la gueule, pris au coin de son ouverture.	1	6	9
Circonférence de la tête à l'endroit des narines.	2	5	1
Circonférence de la tête aux yeux.	3	9	»
Hauteur du museau à son extrémité.	»	7	9½
Circonférence du corps aux épaules.	11	3	»
Circonférence du cou prise à la nuque.	6	4	11
Circonférence du corps à l'abdomen.	19		9
Circonférence de la queue à l'insertion de la pinne.	4	4	6
Distance entre l'anus et la vulve.		7	6
Longueur de la vulve.		9	6½

	pieds.	pouce	ligne
Distance entre les deux extrémités des deux cornes de la queue.	6	1	2
Longueur de la tête, depuis les narines à l'occiput, prise sur le squelette.	2	1	3
Longueur de la tête à l'occiput.		9	9
Longueur de l'os de l'épaule.	1	1	6
Longueur de l'os du bras.		11	5
Largeur ou plutôt longueur de l'estomac.	3	6	3
Longueur totale des intestins, depuis la gorge jusqu'à l'anus, c'est-à-dire vingt fois aussi longs que le corps entier de l'animal.	466	3	
Hauteur du cœur.	1	8	6
Largeur du cœur.	1	11	6
Longueur des reins.	2	6	
Largeur des reins.	1	4	11
Longueur de la langue.		11	3
Largeur de la langue.		2	3

LE GRAND LAMANTIN DES ANTILLES.

Manatus Americanus. DESMAR.

Nous appellerons cette espèce *le grand lamantin des Antilles*, parce qu'elle paroît se trouver encore aujourd'hui aux environs de ces îles, quoiqu'elle y soit néanmoins devenue rare depuis qu'elles sont bien peuplées. Ce lamantin diffère de celui de Kamtschatka par les caractères suivans : la peau rude et épaisse n'est pas absolument nue, mais parsemée de quelques poils qui sont de couleur d'ardoise, ainsi que la peau; il a dans les mains cinq ongles apparents, assez semblables à ceux de l'homme; ces ongles sont fort courts; il a de plus non-seulement une callosité osseuse au devant de chaque mâchoire, mais encore trente-deux dents molaires au fond de la gueule: et, au contraire, il paroît certain que, dans le lamantin de Kamtschatka, la peau est absolument dénuée de poil, les mains sans phalanges ni doigts ni ongles, et les mâchoires

sans dents. Toutes ces différences sont plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes et séparées. Ces lamantins sont d'ailleurs très différents par les proportions et par la grandeur du corps. Celui des Antilles est moins grand que celui de Kamtschatka ; il a aussi le corps moins épais : sa longueur n'est que de douze, quatorze, quinze, dix-huit, et rarement vingt pieds, à moins qu'il ne soit très âgé. Celui qui est décrit dans le *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique*, imprimé à Paris en 1722, n'avoit que huit pieds de circonférence sur quatorze de longueur, tandis que le lamantin de Kamtschatka dont nous venons de parler avoit environ dix-huit pieds de circonférence, et vingt-trois pieds quelques pouces de longueur. Malgré toutes ces différences, ces deux espèces de lamantins se ressemblent par tout le reste de leur conformation : ils ont aussi les mêmes habitudes naturelles ; tous deux également aiment la société de leur espèce, et sont d'un naturel doux, tranquille et confiant ; ils semblent ne pas craindre la présence de l'homme.

On voit les lamantins des Antilles toujours en troupes dans le voisinage des côtes, et quelquefois aux embouchures des rivières ; et c'est probablement ce qui a fait dire à Oviedo et à Gomara qu'ils fréquentoient aussi bien les eaux des fleuves que celles de la mer : cependant ce fait ne paroît vrai que pour le petit lamantin, dont nous parlerons dans la suite ; et il paroît certain que les grands lamantins des Antilles, non plus que ceux de Kamtschatka, ne remontent point les rivières, et se tiennent toujours dans les eaux salées et saumâtres.

Le grand lamantin des Antilles a, comme celui de Kamtschatka, le cou fort court, le corps très gros et très épais jusqu'à l'endroit où commence la queue, qui va toujours en diminuant jusqu'à la pinne qui la termine. Tous deux ont encore les yeux fort petits, et de très petits trous au lieu d'oreilles : tous deux se nourrissent de *fucus* et d'autres herbes qui croissent dans la mer ; et leur chair et leur graisse, lorsqu'ils ne sont pas trop vieux, sont également bonnes à manger : tous deux ne produisent qu'un seul petit, que la mère embrasse et

porte souvent entre ses mains; elle l'allaite pendant un an , après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe. Cependant , selon Oviedo, le lamantin des Antilles produiroit deux petits : mais comme il paroît que, dans cette espèce , ainsi que dans celle du lamantin de Kamtschatka , les petits ne quittent leur mère que deux ou trois ans après leur naissance , il se pourroit que cet auteur, ayant vu deux petits de portées différentes suivre la même mère, il en eût conclu qu'elles produisoient en effet deux petits à la fois.

LE GRAND LAMANTIN

DE LA MER DES INDES ¹

Nous avons rapporté ce que le voyageur Dampier a dit des lamantins qu'il a vus aux Philippines, et qui nous paroissent avoir plusieurs rapports de ressemblance avec les grands lamantins des Antilles : cependant nous ne croyons pas qu'ils soient absolument de la même espèce; car il n'est guère possible que ces animaux aient fait la traversée de l'Amérique aux grandes Indes. L'on verra , dans l'article suivant, les faits qui prouvent qu'ils ne peuvent voyager au loin , ni parcourir les hautes mers.

¹ Cet animal est le dugon. (A. R.)

LE PETIT LAMANTIN

D'AMÉRIQUE¹

Cette quatrième espèce, plus petite que les trois précédentes est en même temps plus nombreuse et plus répandue que la seconde dans les climats chauds du Nouveau-Monde : elle se trouve non-seulement sur presque toutes les côtes, mais encore dans les rivières et les lacs qui se trouvent dans l'intérieur des terres de l'Amérique méridionale, comme sur l'Orénoque, l'Oyapok, l'Amazone, etc. ; on les trouve aussi dans les rivières, et enfin dans la baie de Campêche et autour des petites îles qui sont au midi de celle de Cuba.

Les grands lamantins des Antilles ne quittent pas la mer ; mais le petit lamantin préfère les eaux douces, et remonte dans les fleuves à mille lieues de distance de la mer. M. de La Condamine en a vu dans la rivière des Amazones jusqu'à la cataracte de Borja, au dessus de laquelle il ne s'en trouve plus. Il paroît que ces petits lamantins d'Amérique fréquentent alternativement les eaux de la mer et celles des fleuves, selon qu'ils y trouvent de la pâture ; mais ils habitent constamment sur les fonds élevés des côtes basses, et les rivières où croissent les herbes dont ils se nourrissent : on ne les rencontre jamais dans les endroits voisins des côtes escarpées, où les eaux sont profondes, ni dans les hautes mers à de grandes distances des terres ; car ils n'y pourroient vivre, puisqu'il ne paroît pas qu'ils mangent du poisson ; ils ne fréquentent donc que les endroits qui produisent de l'herbe ; et c'est par cette raison qu'ils ne peuvent traverser les grandes mers, dont le fond ne produit point de végétaux, et où par conséquent ils périroient d'inanition : ainsi nous ne croyons pas que les lamantins de

¹ Cette espèce n'est pas différente du grand lamantin des Antilles. (A. R.)

la mer des Indes et ceux des côtes du Sénégal soient de même espèce que les lamantins d'Amérique, petits ou grands.

Les voyageurs s'accordent à dire que le petit lamantin d'Amérique, dont il est ici question, se nourrit non-seulement des herbes qui croissent sous les eaux, mais qu'il broute encore celles qui bordent les rivages, lorsqu'il peut les atteindre en avançant sa tête, sans sortir entièrement de l'eau : car il n'a pas plus que les autres lamantins la faculté de marcher sur la terre, ni même de s'y traîner.

Les femelles, dans cette espèce, produisent ordinairement deux petits, au lieu que les grands lamantins n'en produisent qu'un. La mère porte ses deux petits sous chacun de ses bras, et serrés contre ses mamelles, dont ils ne se séparent point, quelque mouvement qu'elle puisse se donner; et lorsqu'ils sont devenus assez forts pour nager, ils la suivent constamment, et ne l'abandonnent pas lorsqu'elle est blessée, ni même après sa mort, car ils persistent à l'accompagner lorsque les pêcheurs la tirent avec des cordes pour l'amener au rivage.

La peau de ces petits lamantins adultes est, comme celle des grands, rude et fort épaisse : leur chair est aussi très bonne à manger.

LE PETIT LAMANTIN

DU SÉNÉGAL.

Manatus Senegalensis. DESMAR.

Nous avons donné, d'après M. Adanson, la description de ce petit lamantin du Sénégal, qui est de la même grandeur que celui de Cayenne, mais qui paroît en différer, en ce qu'il a des dents molaires et quelques poils sur le corps; caractères qui suffisent pour le distinguer de celui d'Amérique, auquel les voyageurs ne donnent ni dents molaires ni poil sur le corps.

Ainsi nous présumons qu'on peut compter cinq espèces de lamantins : la première est le *grand lamantin de Kamtschatka*, qui, comme nous l'avons dit, surpasse toutes les autres en grandeur, et qui n'a ni dents molaires, ni ongles au bout des mains, ni poil sur le corps; la seconde, le *grand lamantin des Antilles*, qui a des dents molaires, des ongles, et quelques poils sur le corps, et dont la longueur n'est au plus que de dix-huit à vingt pieds, tandis que celle du lamantin de Kamtschatka est de plus de vingt-trois pieds; la troisième, le *grand lamantin de la mer des Indes*, qui n'est pas encore bien connu, mais qui doit être d'une espèce différente de celle du Kamtschatka et des Antilles, puisque ni l'une ni l'autre ne peuvent traverser les hautes mers, parce qu'elles ne produisent point les herbes dont ces animaux se nourrissent; la quatrième, le *petit lamantin de l'Amérique méridionale*, qui fréquente également les eaux salées et les eaux douces, et diffère beaucoup des trois premières par la grandeur, qui est de plus des deux tiers au-dessous; et la cinquième, le *petit lamantin du Sénégal*, qui se trouve dans plusieurs fleuves de l'Afrique, comme le petit lamantin de la Guiane dans ceux de l'Amérique. Ces deux petites espèces diffèrent en ce que la première n'a point de dents, et que les trous auditifs sont plus grands que dans la seconde.

Voilà ce que j'ai pu recueillir de moins incertain au sujet des différentes espèces de lamantins qui, comme l'on voit, ne sont pas encore parfaitement connues. Quelques voyageurs ont parlé des lamantins des Philippines, et M. Forster m'a dit en avoir vu aussi sur les côtes de la Nouvelle-Hollande; mais nous ignorons si ces espèces des Philippines et de la Nouvelle-Hollande peuvent se rapporter à celles dont nous venons de parler, ou si elles en diffèrent assez pour qu'on doive les regarder comme des espèces différentes.

TABLE DES ANIMAUX

DÉCRITS DANS LE QUATORZIÈME VOLUME.

	Pages.
SUITE DES ANIMAUX SAUVAGES.	1
Nomenclature des Singes. . .	3
Les Orangs-Outangs, ou le Pongo et le Jocko.	30
Le Gibbon.	67
Le Pithèque.	69
Le Magot.	79
Le petit Cynocéphale.	81
Le Papion ou Babouin proprement dit.	82
Le Babouin des bois.	85
Le Babouin à longues jambes.	86
Le Babouin à museau de chien.	87
Le Choras.	89
Le Mandrill.	92
L'Ouanderou et le Lowando.	94
Le Maimon. . .	98
Le Macaque et l'Aigrette.	99
Le Macaque à queue courte.	101
Le Patas.	103
Le Patas à queue courte. .	105
Le Malbrouck et le Bonnet-Chinois.	106
Le Mangabey.	110
La Mone.	111
Le Mona.	113
Le Callitriche.	115
Le Moustac.	116
Le Talapoin.	117
La Guenon à long nez.	119
La Guenon à museau allongé.	121
La Guenon couronnée.	<i>ib.</i>
La Guenon à camail.	124
Le Blanc-Nez.	125
La Guenon à nez proéminent.	128
Le Roloway ou la Palatine.	130
La Guenon à face pourpre.	132
La Guenon à crinière.	<i>ib.</i>
La Guenon nègre.	134
Le Douc. . .	135
Les Sapajous et les Sagouins.	137
L'Ouarine et l'Alouate.	140
Le Coaita et l'Éxquima.	148

	Pages.
Le Sajou brun et le Sajou gris.	156
Le Sai.	160
Le Saïmiri.	161
Le Sajou nègre.	163
Le Sajou cornu.	<i>ib.</i>
Le Saki.	164
L'Yarqué, espèce de Saki.	165
Le Tamarin.	166
Le Tamarin nègre.	167
L'Ouistiti.	168
Le Marikina.	170
Le Sagouin, ou le Singe de nuit.	171
Le Pinche.	172
Le Mico.	173
De la dégénération des animaux.	177
Des mulets.	220
Table des rapports de la fécondité des animaux.	238
De la mule.	251
Le Gnou ou le Niou.	253
Du Gnou, par le professeur Allamand.	256
L'Aye-Aye.	262
L'Anonyme.	265
Le Daman-Israel.	266
L'Alco.	272
Le Rat de Madagascar.	274
Le Taguan ou grand Ecureuil volant.	275
Le grand Ecureuil de la côte du Malabar.	283
L'Ecureuil de Madagascar	284
Les Guerlinguets.	285
Notice de quelques animaux dont il n'a pas été fait mention expresse dans le cours de cet ouvrage.	288
La Vache de Tarvarie.	<i>ib.</i>
Le Tolai.	290
Le Zisel.	291
Le Zemni.	292
Le Pouc.	<i>ib.</i>
La Perouasca.	293
Le Souslik.	<i>ib.</i>
La Taupe dorée.	295
Le Rat d'eau blanc.	296
Le Tayra, ou Galera.	<i>ib.</i>
Le Philandre de Surinam.	297
L'Acouchi.	298
Le Tucan.	299
La Musaraigne du Brésil.	300
L'Apéréa.	<i>ib.</i>
Le Tapeti.	301
Les Phoques, les Morses et les Lamantins.	303
Les Phoques.	305

	Pages.
Les Phoques sans oreilles, ou Phoques proprement dits.	320
Le grand Phoque à museau ridé.	<i>ib.</i>
Le Phoque à ventre blanc.	322
Le Phoque à Capuchon.	332
Le Phoque à croissant.	333
Le Phoque neit-soak.	335
Le Phoque Latkak de Kamtschatka.	<i>ib.</i>
Le Phoque Gassigiak.	336
Le Phoque commun.	<i>ib.</i>
L'Ours marin.	340
Le Lion marin.	353
Les Morses.	365
Le Morse ou la Vache marine.	367
Le Dugon.	374
Le Lamantin.	377
Le grand Lamantin de Kamtschatka.	390
Le grand Lamantin des Antilles.	397
Le grand Lamantin de la mer des Indes.	399
Le petit Lamantin d'Amérique	400
Le petit Lamantin du Sénégal.	401



